This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

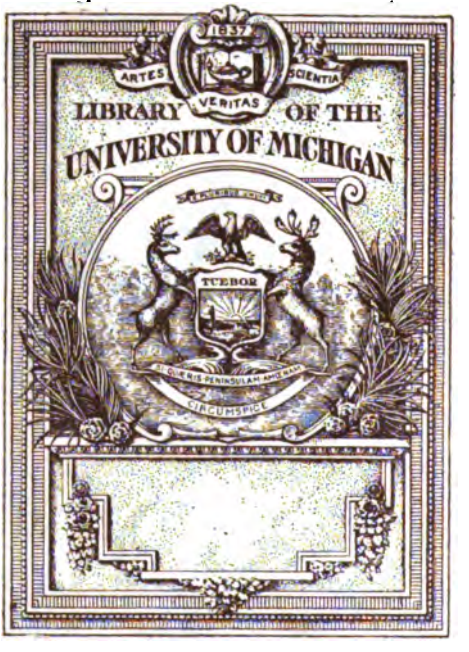
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DC
229
.C18

CAMPAGNE

DE

LA GRANDE ARMÉE

EN SAXE, EN PRUSSE ET EN POLOGNE,

EN L'AN 1806 ET L'AN 1807.

On trouve aux mêmes adresses. *Les Campagnes de la Grande-Armée et de l'Armée d'Italie en l'an XIV* (1805), ou Recueil des Bulletins et de toutes les pièces Officielles relatives à cette guerre avec l'Allemagne et la Russie, et des discours prononcés au Sénat et au Tribunat à cette occasion;

Suivi du traité de paix de Presbourg, et d'un Dictionnaire Géographique des villes, villages, rivières, et autres points, ou les deux armées ont livré des Batailles et des Combats dans cette glorieuse Campagne.

Volume in-8., avec Supplément et Carte, prix 6 fr. et 7 fr. 50 centimes, franc de port.

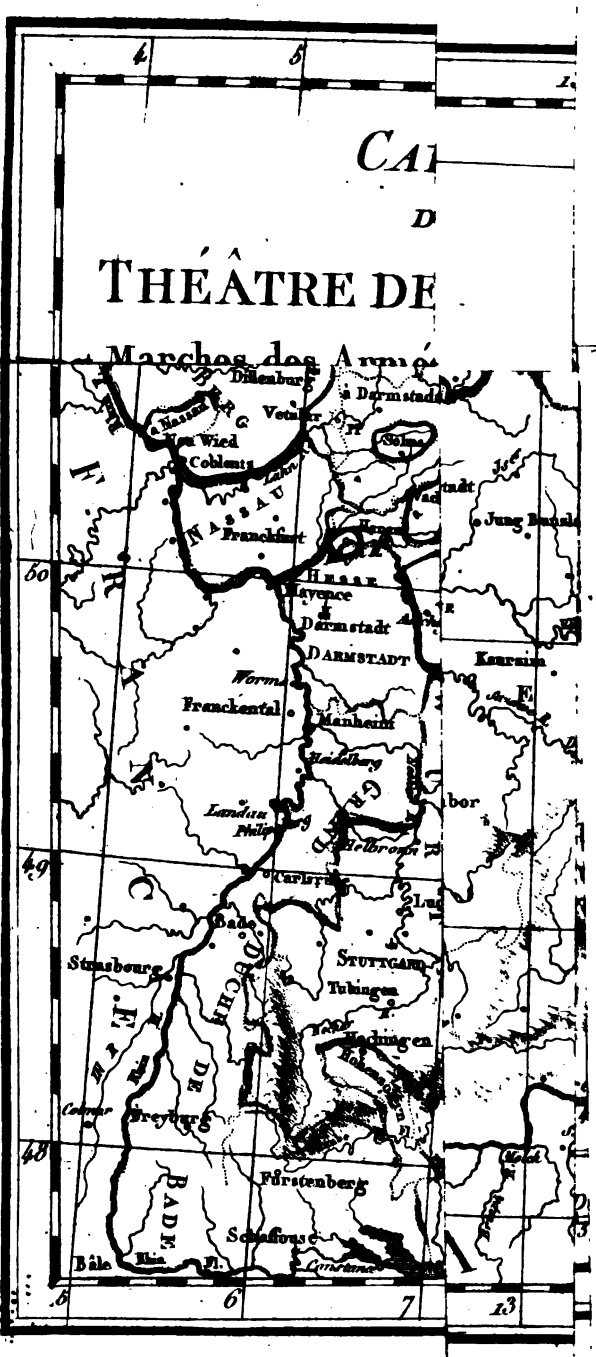
CA
D
THÉÂTRE DE
Marches des Armé
Dillenburg
Darmstadt
Vetzlar
Nassau
Wied
Coblentz
Solms
NASSAU
Francfort
Jung Bunzl
HESSE
Mayence
Darmstadt
DARMSTADT
Worms
Franckental
Manheim
Heidelberg
Landau
Philipsb
Carlsruhe
Baden
Strasbourg
STUTTGARD
Tubingen
Hechingen
Fribourg
Colmar
FORÊT NOIRE
Fürstenberg
BADE
Schaffouse
Bâle
Rhin
Fl.
Constance
Kehl
60
49
48
5
6
7
8

CAMPAGNE

DE

LA GRANDE ARMÉE

EN SAXE, EN PRUSSE ET EN POLOGNE,

EN L'AN 1806 ET L'AN 1807,

Ou Recueil des Bulletins et de toutes les Pièces Officielles relatives à cette Guerre avec la Saxe, la Prusse et la Russie, jusques et y compris les derniers Traités de Paix avec ces différentes Puissances; enrichi de Notes Géographiques sur toutes les Villes, Pays, etc. que cette Armée a parcourus, et où elle a livré des Combats et Batailles;

Suivi des Pièces Officielles de la dernière Négociation avec l'Angleterre; et précédé d'une Carte du Théâtre de la Guerre.

Ouvrage faisant suite aux Campagnes de la Grande-Armée et de l'Armée d'Italie en l'an XIV (1805).

A PARIS,

Chez Pougin, Libraire, rue Saint-André-des-Arts, N°. 39,

Et à la Librairie Économique, rue de la Harpe, N°. 94, ancien Collége d'Harcourt.

1807.

SECONDE CAMPAGNE

DE

LA GRANDE ARMÉE

EN PRUSSE, etc.

PENDANT L'AN 1806, etc.

DISCOURS *de son S. A. S. Monseigneur le Prince Archi-chancelier de l'Empire Français au Sénat, le 14 octobre 1806.*

MESSIEURS,

« La lettre que S. M. l'Empereur et Roi écrit au Sénat, et les communications que je viens faire de sa part, ont pour objet de vous instruire d'une résolution devenue nécessaire par la conduite du gouvernement prussien.

» On se demande quelles sont les causes d'une rupture difficile à prévoir, d'après la bonne intelligence qui, depuis plusieurs années, a régné entre la France et la Prusse, et surtout, d'après les rapports d'intérêts communs aux deux Nations.

» La solution de cette question se trouve dans les rapports faits à S. M. par son ministre des relations extérieures, et dans plusieurs notes échangées par les ministres des deux puissances.

» La lecture que vous allez entendre de ces pièces vous convaincra, Messieurs, que S. M. n'a rien négligé pour la

conservation de la paix, et qu'elle en a eu long-temps l'espérance. Vous reconnaîtrez aussi que la dignité de sa couronne et les obligations qu'imposent à S. M. la protection et la garantie qu'elle accorde aux Etats confédérés du Rhin, ont dû la déterminer à repousser la force par la force.

» Aucun souverain n'est moins que l'Empereur dans le cas de redouter la guerre; aucun ne sera, dans tous les temps, plus disposé à arrêter l'effusion du sang, par le rétablissement de la paix.

» Dans la guerre qui commence, comme dans celles qui ont été si glorieusement terminées, S. M. a pour elle le témoignage de sa conscience et la justice de sa cause : elle compte sur l'amour de ses peuples et sur le courage de ses armees; elle place aussi une confiance entière dans votre zèle, si souvent éprouvé pour son service et pour le bien de l'Etat, qui en est inséparable. »

LETTRE *de S. M. l'Empereur et Roi à MM. les Président et Membres du Sénat.*

« SÉNATEURS,

» Nous avons quitté notre capitale, pour nous rendre » au milieu de notre armée d'Allemagne, dès l'instant que » nous avons su avec certitude qu'elle était menacée sur ses » flancs par des mouvemens inopinés. A peine arrivé sur » les frontières de nos Etats, nous avons eu lieu de recon- » naître combien notre présence y était nécessaire, et de » nous applaudir des mesures défensives que nous avions » prises avant de quitter le centre de notre Empire. Déjà » les armées prussiennes, portées au grand complet de » guerre, s'étaient ébranlées de toutes parts; elles avaient » dépassé leurs frontières; la Saxe était envahie; et le » sage prince qui la gouverne était forcé d'agir contre sa » volonté, contre l'intérêt de ses peuples. Les armées prus- » siennes étaient arrivées devant les cantonnemens de nos » troupes. Des provocations de toute espèce, et même des » voies de fait, avaient signalé l'esprit de haine qui ani-

» mait nos ennemis, et la modération de nos soldats, qui,
» tranquilles à l'aspect de tous ces mouvemens, étonnés
» seulement de ne recevoir aucun ordre, se reposaient
» dans la double confiance que donne le courage et le bon
» droit. Notre premier devoir a été de passer le Rhin nous-
» mêmes, de former nos camps et de faire entendre le cri
» de guerre. Il a retenti au cœur de tous nos guerriers.
» Des marches combinées et rapides les ont portés en un
» clin-d'œil au lieu que nous leur avions indiqué. Tous nos
» camps sont formés; nous allons marcher contre les ar-
» mées prussiennes, et repousser la force par la force.
» Toutefois, nous devons le dire, notre cœur est péni-
» blement affecté de cette prépondérance constante qu'ob-
» tient en Europe le génie du mal, occupé sans cesse
» à traverser les desseins que nous formons pour la
» tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de la
» génération présente, assiégeant tous les cabinets par
» tous les genres de séductions, et égarant ceux qu'il
» n'a pu corrompre, les aveuglant sur leurs véritables in-
» térêts, et les lançant au milieu des partis sans autre guide
» que les passions qu'il a su leur inspirer. Le cabinet de
» Berlin lui-même n'a point choisi avec délibération le parti
» qu'il prend; il y a été jeté avec art et avec une malicieuse
» adresse. Le roi s'est trouvé tout-à-coup à cent lieues de sa
» capitale, aux frontières de la confédération du Rhin, au
» milieu de son armée et vis-à-vis des troupes françaises
» dispersées dans leurs cantonnemens, et qui croyaient
» devoir compter sur les liens qui unissaient les deux Etats,
» et sur les protestations prodiguées en toutes circonstances
» par la cour de Berlin. Dans une guerre aussi juste, où
» nous ne prenons les armes que pour nous défendre, que
» nous n'avons provoquée par aucun acte, par aucune
» prétention, et dont il nous serait impossible d'assigner la
» véritable cause, nous comptons entièrement sur l'appui
» des lois et sur celui de nos peuples, que les circonstances
» appellent à nous donner de nouvelles preuves de leur
» amour, de leur dévouement et de leur courage. De notre
» côté, aucun sacrifice personnel ne nous sera pénible,
» aucun danger ne nous arrêtera, toutes les fois qu'il s'a-

» gira d'assurer les droits, l'honneur et la prospérité de » nos peuples.

» Donné en notre quartier impérial de Bamberg, le 7 » octobre 1806. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé H. B. MARET.

PREMIER *Rapport adressé à S. M. l'Empereur et Roi, par le ministre des relations extérieures, le 3 octobre* 1806.

SIRE,

Votre Majesté, à la première nouvelle qu'elle reçut des armemens de la Prusse, fut long-temps sans y croire. Forcée d'y croire, elle se plut à les attribuer à un mal-entendu. Elle espéra que ce mal-entendu serait promptement éclairci, et qu'aussitôt ces armemens cesseraient.

Les espérances de V. M. avaient leur source dans son amour constant pour la paix. Elles ont été trompées. La Prusse n'en est plus à méditer la guerre, elle la fait: par quels motifs ? Je l'ignore, et je ne lui en connais aucun.

Si la Prusse eût eu quelque raison d'armer, se serait-elle obstinée à les taire ? le ministre de V. M. à Berlin n'en aurait-il pas été instruit? M. de Knobelsdorff n'aurait-il pas été chargé de les faire connaître? Tout au contraire, M. de Knobelsdorff n'a apporté à V. M. qu'une lettre du roi fort amicale, et il a reçu des assurances également amicales de la bouche même de V. M. Le ministre de V. M. à Berlin voyait les préparatifs se poursuivre, l'arrogance s'accroître, les provocations s'accumuler, à mesure que V. M. montrait plus de modération et d'impassibilité. Mais s'il demandait quels pouvaient être les griefs de la Prusse, on n'en articulait aucun, on ne lui donnait aucune explication; de sorte que sa présence était devenue inutile à Berlin; de sorte qu'il n'y etait plus que le témoin de procédés et de mesures contraires à la dignité de la France.

En supposant que des bruits absurdes, accueillis avec

une inconcevable crédulité, eussent inspiré au cabinet prussien de vaines alarmes, V. M., qui avait tout fait pour les prévenir, avait aussi tout fait pour les dissiper.

De quels dangers la Prusse voulait-elle se garantir? La France, loin de la menacer, ne lui avait jamais donné que les preuves les plus signalées de son amitié; à quels sacrifices voulait-elle se soustraire? V. M. ne lui a rien demandé; de quel déni de justice avait-elle à se plaindre? Tout ce qu'elle eût demandé de juste, V. M. était disposée à le lui accorder; mais elle n'a fait aucune demande, parce qu'elle n'en avait point à faire.

Est-ce l'existence de la confédération du Rhin? sont-ce les arrangemens qui ont eu lieu dans le midi de l'Allemagne, qui ont porté la Prusse à prendre les armes? On ne peut pas même le supposer. La cour de Berlin a déclaré qu'elle n'avait rien à objecter contre ces arrangemens. Elle a reconnu la confédération; elle s'est occupée à réunir avec elle, dans une confédération semblable, les Etats qui l'avoisinent.

V. M. a déclaré, il est vrai, que les villes anséatiques devaient rester indépendantes et isolées de toute confédération. Elle a déclaré encore que les autres Etats du nord de l'Allemagne devaient être libres de ne consulter que leur politique et leurs convenances: mais ces déclarations, fondées et sur la justice, et sur l'intérêt général de l'Europe, n'ont pu fournir à la Prusse un motif de guerre, ni même un prétexte qu'elle puisse avouer.

La guerre de la part de la Prusse est donc sans aucun motif réel.

Cependant les armées prussiennes ont dépassé leurs limites; elles ont envahi la Saxe; elles menacent le territoire de la confédération du Rhin, de l'inviolabité duquel V. M. est garante. Les troupes mêmes de V. M. sont menacées; à peine arrivées devant nos avant-postes, les troupes prussiennes ont fait le service de guerre. Elles ont refusé aux officiers français l'entrée de la Saxe, et la guerre s'est trouvée commencée, sans que la cour de Berlin ait fait connaître quels sujets de mécontentement elle prétendait avoir, sans qu'elle ait tenté les moyens de

conciliation, sans qu'elle ait rien fait pour éviter une rupture.

Un silence si obstiné, si peu naturel, si incompréhensible d'une part; de l'autre, une précipitation non moins inconcevable, prouvent assez qu'il ne faut point chercher de motif même apparent, à ce qui n'est que le résultat d'une déplorable intrigue.

Deux partis, dont l'un veut la guerre, l'autre la paix, divisent depuis long-temps la Prusse. Le premier dont les tentatives avaient été constamment déjouées, sentant qu'il ne pouvait réussir que par l'artifice, n'a eu qu'une pensée qu'un dessein, qu'un but; c'était d'exciter des défiances, de présenter comme nécessaires des mesures qui devaient forcer la France à en prendre de semblables; d'écarter ensuite toute explication, d'empêcher que les deux gouvernemens ne puissent s'entendre, et de les placer dans une situation telle, que la guerre en devînt une conséquence inévitable : projet malheureux exécuté avec un succès que ses auteurs eux-mêmes pourront être un jour forcés de nommer funeste.

Non, la guerre présente n'a point d'autre cause. Il n'en existe point d'autre que ces passions aveugles qui ont égaré tant de cabinets, dont la Prusse s'était long-temps préservée, mais dont il semble que la Providence l'ait condamnée à être aussi victime, en la livrant aux conseils de ceux qui comptent pour rien les calamités de la guerre, parce qu'ils ne doivent point en partager les dangers, et sont toujours prêts à sacrifier à leur ambition, à leurs craintes, à leurs préjugés, à leurs faiblesses, le repos et le bonheur des peuples.

Si toutefois ces passions ne sont pas l'unique mobile du cabinet de Berlin, et si quelque motif d'intérêt personnel lui a fait prendre les armes, c'est incontestablement et uniquement le desir d'asservir la Saxe et les villes anséatiques, et d'écarter ou de surmonter les obstacles que les déclarations de Votre Majesté lui ont fait craindre de rencontrer dans l'exécution d'un tel dessein. La guerre alors, quels que soient les regrets que Votre Majesté éprouve de n'avoir pu la prévenir, lui offrira du moins

une perspective digne d'elle, puisqu'en défendant les droits et les intérêts de ses peuples, elle préservera d'une injuste domination des Etats dont l'indépendance importe non-seulement à la France et à ses alliés, mais encore à toute l'Europe.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent*

Mayence, le 5 octobre 1806.

COPIE *de la première note adressée à S. Exc. M. le général de Knobelsdorff, par S. A. S. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, en date du* 11 *septembre* 1806.

Le soussigné, ministre des relations extérieures, est chargé, par ordre exprès de S. M. l'EMPEREUR et ROI, de faire connaître à S. Exc. M. de Knobelsdorff, que de nouveaux renseignemens, venus de Berlin sous la date des premiers jours de septembre, ont appris que la garnison de cette ville en était sortie pour se rendre aux frontières, que tous les armemens paraissaient avoir redoublé d'activité, et que publiquement on les présentait, à Berlin même, comme dirigés contre la France.

Les dispositions de la cour de Berlin ont d'autant plus vivement surpris S. M., qu'elle était plus éloignée de les présager d'après la mission de M. de Knobelsdorff, et la lettre de S. M. le Roi de Prusse, dont il était porteur.

S. M. l'Empereur et Roi a ordonné l'envoi de nouveaux renforts à son armée : la prudence lui commandait de se mettre en mesure contre un projet d'aggression aussi inattendu qu'il serait injuste. Mais ce ne serait jamais que malgré lui et contre son vœu le plus cher qu'il se verrait forcé de réunir les forces de son Empire, contre une puissance que la nature même à destinée à être l'amie de la France, puisqu'elle avait lié les deux Etats par une communauté d'intérêts avant qu'ils fussent unis par des traités. Il plaint l'inconsidération des agens qui ont concouru à faire adopter, comme utiles et comme nécessaires, les mesures prises par la cour de Berlin. Mais ses sentimens

pour S. M. le Roi de Prusse n'en ont été ni changés ni affaiblis, et ne le seront point aussi long-temps que S. M. ne sera point forcée à penser que les armemens de la Prusse sont le résultat d'un système d'aggression combiné avec la Russie contre la France; et lorsque l'intrigue, qui paraît s'être agitée de tant de manières et sous tant de formes, pour inspirer au cabinet de Berlin des préventions contre son meilleur et son plus fidèle allié, aura cessé, lorsqu'on ne menacera plus par des préparatifs une nation que jusqu'à cette heure il n'a pas paru facile d'intimider, S. M. l'Empereur regardera ce moment comme le plus heureux pour lui-même et pour S. M. le Roi de Prusse. Il sera le premier à contremander les mouvemens de troupes qu'il a dû ordonner, à interrompre des armemens ruineux pour son trésor, et les relations entre les deux Etats seront rétablies dans toute leur intimité.

C'est sans doute une chose satisfaisante pour le cœur de S. M. de n'avoir donné, ni directement ni indirectement, lieu à la mésintelligence qui paraît prête à éclater entre les deux Etats, et de ne pouvoir jamais être responsable des résultats de cette singulière et étrange lutte, puisqu'elle n'a cessé de faire constamment, par l'organe de son envoyé extraordinaire et par l'organe du soussigné, toutes les déclarations propres à déjouer les intrigues, qui, malgré ses soins, ont prévalu à Berlin; mais c'est en même temps pour S. M. I. un grand sujet de réflexion et de douleur que de songer que lorsque l'alliance de la Prusse semblait devoir lui permettre de diminuer le nombre de ses troupes, et de diriger toutes ses forces contre l'ennemi commun, qui est aussi celui du Continent, c'est contre son allié même qu'elle a des précautions à prendre.

Les dernières nouvelles de Berlin, diminuant beaucoup l'espoir que l'Empereur avait fondé sur la mission de M. de Knobelsdorff, et sur la lettre de S. M. le Roi de Prusse, et semblant confirmer l'opinion de ceux qui pensent que l'armement de la Prusse, sans aucune explication préalable, n'est que la conséquence et le premier développement d'un système combiné avec les ennemis de la France, S. M. se voit obligée de donner à ses préparatifs un caractère géné-

ral, public et national. Toutefois elle a voulu que le soussigné déclarât que même après la publicité des mesures extraordinaires auxquelles S. M. a dû recourir, elle n'en est pas moins disposée à croire que l'armement de la cour de Berlin n'est que l'effet d'un mal-entendu, produit lui-même par des rapports mensongers, et à se replacer, lorsque cet armement aura cessé, dans le même système de bonne intelligence, d'alliance et d'amitié qui unissait les deux Etats.

Le soussigné, etc.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

COPIE *de la Note de M. de Knobelsdorff au ministre des relations extérieures, en date du* 12 *septembre* 1806.

Le soussigné sentant combien il est de la plus haute importance de répondre tout de suite à la note que S. Exc. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, lui a fait l'honneur de lui adresser ce soir, se voit forcé de se borner à représenter les observations suivantes. Les motifs qui ont engagé le Roi mon maître à faire des armemens, ont été l'effet d'une trame des ennemis de la France et de la Prusse, qui, jaloux de l'intimité qui règne entre ces deux puissances, ont fait l'impossible pour alarmer par de faux rapports venus à-la-fois de tous côtés. Mais sur-tout, ce qui prouve l'esprit de cette mesure, c'est que S. M. ne l'a concertée avec qui que ce soit, et que la nouvelle en est venue plutôt à Paris qu'à Vienne, Pétersbourg et Londres. Mais le Roi mon maître a fait faire à l'envoyé de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, une communication amicale au sujet de ces mesures. Ce ministre n'avait point encore donné de réponse sur cette communication. La relation des intéressans entretiens que S. M. I. a daigné avoir avec le soussigné et le marquis de Lucchesini ne pouvait encore être arrivée à Berlin.

D'après cet exposé, le soussigné ne peut que témoigner à S. Exc. le ministre des relations extérieures le vœu le plus

ardent que les actes publics restent encore suspendus jusqu'au retour du courier dépêché à Berlin.

Le soussigné prie S. Exc., etc.

Signé, général KNOBELSDORFF.

COPIE *de la seconde note à M. de Knobelsdorff, en date du 13 septembre 1806.*

Le soussigné a mis sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi la note que S. Exc. M. de Knobelsdorff lui fit hier l'honneur de lui adresser.

S. M. y a trouvé avec plaisir l'assurance que la Prusse n'était entrée dans aucun concert hostile contre la France ; que l'armement qu'elle a fait n'avait eu pour cause qu'un malentendu ; que le départ de la garnison de Berlin, quoiqu'effectué depuis la lettre écrite par S. M. le roi de Prusse, ne devait être considéré que comme l'exécution d'un ordre antérieur, et que le mouvement imprimé aux troupes prussiennes cesserait aussitôt que l'on connaîtra à Berlin ce que S. M. l'Empereur et Roi a bien voulu dire à MM. de Knobelsdorff et de Lucchesini, dans les audiences particulières qu'il leur a accordées.

S. M. a ordonné, en conséquence, que les communications qui devaient être faites au sénat lundi prochain, seront différées, et qu'aucunes troupes, autres que celles qui sont actuellement en marche vers le Rhin, ne seraient mises en mouvement jusqu'à ce que S. M. connaisse les déterminations et les mesures que la cour de Berlin aura prises d'après le rapport que MM. de Knobelsdorff et de Lucchesini lui ont fait, et si ces déterminations sont telles que l'armée française en Allemagne ne soit plus menacée, et que toutes choses soient remises entre la France et la Prusse sur le même pied qu'elles étaient il y a un mois, S. M. fera retrograder immédiatement les troupes qui se rendent actuellement sur le Rhin.

Il tarde à S. M. l'Empereur et Roi que ce singulier malentendu soit éclairci. Il lui tarde de pouvoir se livrer, sans aucun mélange d'incertitude et de doute, aux sentimens dont

il a donné tant de preuves à la cour de Berlin, et qui ont toujours été ceux d'un fidèle allié.

Le soussigné prie M. de Knobelsdorff de recevoir les assurances de sa haute considération.

Signé, Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

Paris ce 13 septembre 1806.

Copie *de la troisième note adressée par le ministre des relations extérieures à M. de Knobelsdorff.*

Le soussigné ministre des relations extérieures a exprimé à S. Exc. M. de Knobelsdorff, dans la note qu'il a eu l'honneur de lui remettre le 13 septembre, les dispositions confiantes avec lesquelles S. M. l'Empereur a reçu les assurances données par M. de Knobelsdorff, que les mouvemens militaires de la cour de Berlin n'étaient le résultat d'aucun concert hostile contre la France, mais uniquement l'effet d'un malentendu, et qu'ils cesseraient au moment où les premiers rapports de S. Exc. seraient parvenus à Berlin.

Cependant les nouvelles qu'on en reçoit chaque jour portent tellement tous les caractères d'une guerre imminente, que S. M. I. doit avoir quelque regret de l'engagement qu'elle a pris de ne pas encore appeler ses réserves, et de différer la notification constitutionnelle d'après laquelle toutes les forces de la Nation seraient mises à sa disposition. Elle remplira cet engagement; mais elle croirait contraire à la prudence et aux intérêts de ses peuples, de ne point ordonner dans l'intérieur toutes les mesures et tous les mouvemens de troupes qui peuvent avoir lieu sans notification préalable.

S. M. a en même tems chargé le soussigné d'exprimer de nouveau à S. Exc. M. de Knobelsdorff, qu'elle ne peut encore s'expliquer par quel oubli de ses intérêts, la Prusse voudrait renoncer à ses rapports d'amitié avec la France. La guerre entre les deux Etats lui paraît une véritable monstruosité politique; et, du moment où le cabinet de Berlin reviendra à des dispositions pacifiques et cessera de menacer les armées d'Allemagne, S. M. prend l'engagement de contremander toutes les mesures que la prudence lui commandait de prendre. Elle

saisira avec plaisir, comme elle ne cesse de le faire dans toutes les circonstances, l'occasion de témoigner à S. M. le roi de Prusse, le prix qu'elle attache à son amitié, à une union fondée sur la saine politique et sur des intérêts réciproques, et de lui prouver que ses sentimens sont toujours les mêmes, et qu'aucune provocation n'a pu les altérer.

Le soussigné se félicite de pouvoir donner à S. Exc. M. de Knobelsdorff une assurance aussi formelle des dispositions de S. M., qui sont tellement étrangères à toute idée de guerre avec la Prusse, qu'elle a déjà commis une faute militaire très-grave, en retardant d'un mois ses préparatifs, et en consentant à laisser passer quinze jours encore, sans appeler ses réserves et ses gardes nationales.

Cette confiance que S. M. aime à conserver, prouve combien elle apprécie la parole que lui a donnée S. Exc. M. de Knobelsdorff, que la Prusse n'était entrée dans aucun concert avec les ennemis de la France, et que les assurances qu'elle a reçues, en mettant un terme au mal-entendu qui vient de s'élever, feraient cesser les armemens qui en ont été la suite.

Le soussigné saisit avec empressement cette occasion de renouveller, etc. etc.

Signé, CH. MAU. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Paris, le 19 septembre 1806.

SECONDE *Note de M. de Knobelsdorff, au ministre des relations extérieures.*

Le soussigné, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Prusse, a reçu hier la note qui lui a été adressée par S. Exc. M. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures.

Si, dans cet office, le soussigné a retrouvé avec une extrême satisfaction, l'assurance précedemment consignée dans la note du 13 septembre, que S. M. l'Empereur et Roi remplirait l'engagement qu'elle a pris d'attendre le résultat des explications données au marquis de Lucchesini et au général de Knobelsdorff avant de prendre un parti sur les notifications constitutionelles qui mettraient toutes les forces de la nation

française à la disposition du Gouvernement, il a appris avec une peine infinie que S. M. ait eu quelque regret de cet engagement, et que, tout en le remplissant, elle croit nécessaire d'ordonner toutes les mesures et tous les mouvemens de troupes qui peuvent avoir lieu, sans notification préalable.

Le soussigné s'empresse de réitérer à S. Exc. M. le prince de Bénévent l'assurance que S. M. le Roi de Prusse, loin d'avoir jamais eu l'idée de renoncer à ses rapports d'amitié avec la France, partage à cet égard tous les sentimens de S. M. Impériale et Royale, exprimés dans l'office auquel cette note sert de réponse : que loin d'être entrée dans un concert avec les ennemis de la France, S. M. prussienne a toujours cherché à calmer tous les ressentimens pour faciliter le rétablissement de la paix générale; enfin que loin de menaçer les armées françaises en Allemagne par ses armemens, ceux-ci n'ont eu lieu qu'à la suite d'avis reçus à Berlin, et qui étaient tellement alarmans, qu'il n'eût pas été possible de négliger des mesures de précaution commandées par la prudence pour le salut de l'Etat.

Le soussigné se plaît à renouveler à S. Exc. M. le prince de Bénévent l'assurance qu'en prenant ces mesures, S. M. le Roi de Prusse n'a pas renoncé un seul instant à l'assurance de voir se dissiper les nuages élevés entre elle et la France : et le général de Knobelsdorff est persuadé que tel sera le résultat des explications qui ont eu lieu.

En priant M. le prince de Bénévent de faire parvenir à la connaissance de S. M. l'Empereur et Roi cette réponse à son office, le soussigné a l'honneur de renouveler à S. Exc. les assurances de sa haute considération.

Signé, le général KNOBELSDORFF.

Paris, le 20 septembre 1806.

SECOND *Rapport adressé à S. M. l'Empereur et Roi par le ministre des relations extérieures, le 6 octobre* 1806.

SIRE,

Lorsque, dans le rapport que j'eus il y a peu de jours l'honneur d'adresser à V. M., j'établissais que si la Prusse avait

quelque raison d'intérêt personnel qui la portât à faire la guerre, ce ne pouvait être que le desir d'asservir la Saxe et les villes anséatiques, j'etais loin de prévoir qu'elle osât jamais avouer un tel motif. C'est néanmoins un aveu qu'elle n'a pas craint de faire et de consigner dans une note que M. de Knobelsdorff m'a envoyée de Metz, et que j'ai l'honneur d'adresser à V. M.

Des trois demandes que renferme cette note, la première et la troisième ne sont faites que pour déguiser, s'il est possible, qu'on n'attache d'importance réelle qu'à la seconde.

La Prusse, après avoir vu d'un œil tranquille les armées françaises en Allemagne pendant un an, n'a pu s'alarmer de leur presence, lorsque leur nombre était diminiué, qu'elles étaient dispersées par petits corps, dans des cantonnemens éloignés, lors surtout que V. M. avait solennellement annoncé qu'elles retourneraient en France aussitôt que les affaires du Cattaro, cause de la prolongation de leur séjour en Allemagne, auraient été réglées par un accord fait avec l'Autriche, et que déjà l'ordre pour leur retour était donné.

La Prusse, qui parle d'une négociation pour fixer tous les intérêts en litige, sait bien qu'il n'y a point d'intérêt quelconque en litige entre les deux Etats: la discussion amiable qui doit fixer définitivement le sort des abbayes d'Essen et de Werden, n'a point été différée par aucune lenteur du cabinet français. Les troupes françaises ont évacué ces territoires, que le grand-duc de Berg avait fait occuper dans la persuasion intime où des documens nombreux avaient dû le mettre, qu'ils faisaient partie du duché de Clèves, et qu'ils avaient été compris dans la cession de ce duché.

Ainsi les demandes de la Prusse sur ces divers points et d'autres de même nature, et les prétendus griefs qu'elles semblent indiquer, n'offrent point la véritable pensée du cabinet de Berlin. Il ne la révèle, il ne laisse échapper son secret que lorsqu'il demande *qu'il ne soit plus mis de la part de la France aucun obstacle quelconque à la formation de la ligue du Nord, qui embrassera, sans aucune exception, tous les Etats non nommés dans l'acte fondamental de la Confédération du Rhin.*

Ainsi, pour satisfaire l'ambition la plus injuste, la Prusse consent à rompre les liens qui l'unissaient à la France, à appeler de nouvelles calamités sur le Continent, dont V. M. voulait cicatriser les plaies et assurer la tranquillité, à provoquer un allié fidèle, à le mettre dans la cruelle nécessité de repousser la force par la force, et d'arracher encore son armée au repos dont il aspirait à la faire jouir, après tant de fatigues et de triomphes.

Je le dis avec douleur, je perds l'espoir que la paix puisse être conservée, du moment qu'on la fait dépendre de conditions que l'équité repousse et que l'honneur repousse également, proposées, comme elles le sont, avec un ton et des formes que le peuple français n'endura dans aucun temps et de la part d'aucune puissance, et qu'il peut moins que jamais endurer sous le règne de V. M.

Signé, Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

Mayence le 6 octobre 1806.

NOTE.

Le soussigné, ministre de S. M. Prussienne, par le même courrier porteur de la lettre à S. M. I., qu'il a eu l'honneur de transmettre aujourd'hui à S. Ex. M. le prince de Bénévent, a reçu l'ordre de s'acquitter des communications suivantes. Leur but est de ne plus laisser en suspens la relation des deux cours. Chacune d'elles est si éminemment intéressée à ne plus rester dans le doute sur les sentimens de l'autre, que le roi s'est flatté de voir S. M. l'Empereur applaudir à sa franchise.

S, M. Prussienne a deposé dans la lettre susmentionnée, sa pensée toute entière, et l'ensemble des sujets de plainte qui, d'un allié fidèle et loyal, ont fait d'elle un voisin allarmé sur son existence, et nécessairement armé pour la défense de ses intérêts les plus chers. Cette lecture aura rapelé à S. M. I. et R. ce que la Prusse fut depuis long-temps à la France. Le souvenir du passé pourrait-il n'être pas pour elle le gage de l'avenir ? et quel juge assez aveuglé pourrait croire que le roi eût été neuf ans envers la France, si conséquent et peut-être si partial, pour se placer volon-

tairement avec elle dans un rapport différent, lui, qui plus d'une fois a pu la perdre peut-être, et qui ne connaît que trop aujourd'hui les progrès de sa puissance.

Mais si la France a dans ses souvenirs et dans la nature des choses, le gage des sentimens de la Prusse, il n'en est pas de même de cette dernière; ses souvenirs sont faits pour l'allarmer. Elle a été inutilement neutre, amie, alliée même. Les bouleversemens qui l'entourent, l'accroissement gigantesque d'une puissance essentiellement militaire et conquérante qui l'a blessée successivement dans ses plus grands intérêts, et la menace dans tous, la laissent aujourd'hui sans garantie. Cet état de choses ne peut durer. Le roi ne voit presque plus autour de lui que des troupes françaises, ou des vassaux de la France prêts à marcher avec elle. Toutes les déclarations de S. M. I. annoncent que cette attitude ne changera point. Loin de là, de nouvelles troupes s'ébranlent de l'intérieur de la France. Déjà les journaux de sa capitale se permettent contre la Prusse un langage dont un souverain, tel que le roi, peut mépriser l'infamie, mais qui n'en prouve pas moins ou les intentions, ou l'erreur du gouvernement qui le souffre. Le danger croît chaque jour. Il faut s'entendre d'abord, ou l'on ne s'entendrait plus.

Deux puissances qui s'estiment, et qui ne se craignent qu'autant qu'elles le peuvent, sans cesser de s'estimer elles-mêmes, n'ont pas besoin de détour pour s'expliquer. La France n'en sera pas moins forte pour être juste, et la Prusse n'a d'autre ambition que son indépendance et la sûreté de ses alliés. Dans la position actuelle des choses, elles risqueraient tout l'une et l'autre en prolongeant leur incertitude. Le soussigné a reçu l'ordre en conséquence de déclarer que le roi attend de l'équité de S. M. I.,

1°. Que les troupes françaises, qu'aucun titre fondé n'appelle en Allemagne, repassent incessamment le Rhin, toutes, sans exception, en commençant leur marche du jour même où le Roi se promet la réponse de l'Empereur, et en la poursuivant sans s'arrêter; car leur retraite instante, complette, est, au point où en sont les choses, le seul gage de sûreté que le Roi puisse admettre.

2°.

2°. Qu'il ne sera plus mis de la part de la France, aucun obstacle quelconque à la formation de la ligue du Nord, qui embrassera, sans aucune exception, tous les Etats non nommés dans l'état fondamental de la confédération du Rhin.

3°. Qu'il s'ouvrira sans délai une négociation pour fixer enfin d'une manière durable tous les intérêts qui sont encore en litige, et que pour la Prusse, les bases préliminaires en seront la séparation de Wesel de l'Empire français, et la réoccupation des trois abbayes par les troupes prussiennes.

Du moment où S. M. aura la certitude que cette base est acceptée, elle reprendra l'attitude qu'elle n'a quittée qu'à regret, et redeviendra pour la France, ce voisin loyal et paisible qui tant d'années a vu sans jalousie la gloire d'un peuple brave, et desiré sa prospérité. Mais les dernières nouvelles de la marche des troupes françaises, imposent au Roi l'obligation de connaître incessamment ses devoirs. Le soussigné est chargé d'insister avec instance sur une réponse prompte, qui, dans tous les cas, arrive au quartier-général du Roi le huitième octobre; S. M. conservant toujours l'espoir qu'elle y sera assez tôt pour que la marche inattendue et rapide des événemens, et la présence des troupes, n'aient pas mis l'une ou l'autre partie dans l'obligation de pourvoir à sa sûreté.

Le soussigné a l'ordre sur-tout de déclarer de la manière la plus solennelle, que la paix est le vœu sincère du Roi; qu'il ne demande que ce qui peut la rendre durable. Les motifs de ses alarmes, les titres qu'il avait à attendre de la France un autre rapport, sont développés dans la lettre du Roi à S. M. I. et sont faits pour obtenir de ce monarque le dernier gage durable d'un nouvel ordre de choses.

Le soussigné saisit cette occasion pour renouveler à S. Exc. M. le prince de Bénévent, l'assurance de sa haute considération.

Signé, KNOBELSDORFF.

Paris, le 1er octobre 1806.

PROCLAMATION *de l'Empereur et Roi, à l'armée Française.*

SOLDATS,

« L'ordre pour votre rentrée en France était parti ; vous vous en étiez déja rapprochés de plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir étaient commencés dans la capitale.

Mais, lorsque nous nous abandonnions à cette trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin ; depuis deux mois, nous sommes provoqués tous les jours davantage.

La même faction, le même esprit de vertige qui, à la faveur de nos dissentions intestines, conduisit, il y a 14 ans, les Prussiens au milieu des plaines de la Champagne, domine dans leurs conseils. Si ce n'est plus *Paris* qu'ils veulent brûler et renverser jusques dans ses fondemens, c'est aujourdhui, leurs drapeaux qu'ils se vantent de planter dans les capitales de nos allies ; c'est la Saxe qu'ils veulent obliger à renoncer, par une transaction honteuse, à son indépendance, en la rangeant au nombre de leurs provinces ; c'est, enfin, vos lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect de leur armée ! Les insensés ! ! ! Qu'ils sachent donc qu'il serait mille fois plus facile de détruire la grande capitale que de flétrir l'honneur des enfans du Grand-Peuple et de ses alliés. Leurs projets furent confondus alors ; ils trouvèrent dans les plaines de Champagne la défaite, la mort et la honte ; mais les leçons de l'expérience s'effacent, et il est des hommes chez lesquels le sentiment de la haine et de la jalousie ne meurt jamais.

Soldats, il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

Eh quoi ! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts ; vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous ; porté notre gloire de l'orient à l'occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des

transfuges, après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'Aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes... Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes....

Marchons donc, puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y a quatorze ans! qu'ils apprennent que s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaine et de puissance avec l'amitié du Grand-Peuple, son inimitié (qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison) est plus terrible que les tempêtes de l'Océan.

Donné en notre quartier impérial à Bamberg, le 6 octobre 1806.»

Signé, NAPOLÉON.

Pour ampliation,

Le major-général, prince de Neufchatel et Valengin.

Signé, *maréchal* BERTHIER.

DECRET *impérial daté du quartier-général de Bamberg, le 7 octobre*:

ART. 1.er Tous les français au service militaire de la Prusse sont rappelés.

2 Ceux qui, avec ou sans autorisation, sont dans ce service en qualité d'officiers, et qui, en exécution de l'art. 1.er, ne seront pas rentrés sur le territoire de l'Empire français dans le mois de la date du présent, perdront, conformément à l'article 21 du code civil, leur qualité de français, ne pourront rentrer en France qu'avec notre permission, et recouvrer la qualité de français qu'en remplissant les conditions imposées à l'étranger pour devenir citoyen.

3. Ceux desdits officiers qui seraient pris les armes à la main, seront punis de mort.

4. Ceux desdits officiers qui seraient pris sur le territoire étranger, même sans avoir les armes à la main,

seront punis de mort, s'il est prouvé qu'ils ont continué de servir après le délai d'un mois accordé par l'art. 2.

5. Tout sous-officier et soldat qui profitera de la première occasion pour obéir au rappel fait par l'article 1.er sera censé avoir été jusque-là retenu par la force, et ne sera soumis à aucune peine.

6. Tout Français qui rentrera se présentera aux avant-postes, et déclarera s'il veut, ou non, prendre du service; et dans le cas où il n'en demanderait pas, il lui sera délivré un passeport pour l'intérieur.

CIRCULAIRE *de S. Exc. le ministre de la marine et des colonies, aux amiraux et aux préfets maritimes.*

Paris, le 12 octobre 1806.

Monsieur, S. M. l'Empereur et Roi, provoquée depuis deux mois par le Roi de Prusse, a été obligée de faire marcher son armée contre cette puissance; la guerre est déclarée et tous les commandans des bâtimens de S. M., ainsi que les capitaines des corsaires, doivent courre sus aux navires prussiens, et s'en emparer.

Recevez, etc.

Signé, DECRÈS.

Lettre de son Excellence le ministre de l'intérieur aux préfets de départemens.

Paris, le 14 octobre 1806.

Monsieur, la guerre continentale vient de recommencer; la modération de l'Empereur n'a pu la prévenir. La France a été provoquée par un souverain qui fut long-temps son ami, et dont elle a si fort accru la puissance. L'Empereur pouvait n'être que juste envers lui; il s'est montré généreux jusqu'au dernier moment: sa justice a été méconnue, sa générosité a été repoussée. L'Empereur est forcé de vaincre. C'est en vain qu'il veut donner la paix à l'Europe, en bornant sa propre grandeur; un inconcevable aveuglement

s'oppose à l'accomplissement de ces vœux de l'humanité, et la partie de l'Europe qu'avait respectée jusqu'à présent le fléau de la guerre, en appelle sur elle-même toutes les fureurs et tous les maux.

Le territoire de la France continuera de jouir de tous les bienfaits de la paix. Pour lui épargner les ravages de la guerre, l'Empereur s'éloigne de ses frontières; il va au loin affronter de nouveaux hasards pour la défense de son peuple. Que son peuple le seconde! que ceux qui sont appelés à partager ses dangers et sa gloire, volent au poste que leur montrent l'honneur et la patrie! que les sacrifices d'un autre genre qui peuvent servir au succès de nos armes, soient faits avec promptitude et dévouement! C'est principalement par une stricte exécution des lois et par une obéissance empressée à ce qui est commandé en leur nom, que chaque citoyen peut prouver son attachement à l'Empereur, et l'intérêt qu'il prend à la prospérité de son pays. Mais c'est sur-tout aux fonctionnaires publics qu'il appartient d'en donner l'exemple; l'absence de l'Empereur est un motif de redoubler de zèle. Ils doivent prouver que son esprit vit au milieu d'eux, et qu'ils sont dignes du choix dont il les a honorés. Que la France, plus tranquille, et voyant dans son intérieur un ordre plus invariable que jamais, atteste ainsi à l'Europe étonnée, l'esprit qui l'anime, l'immensité de ses ressources provenant de l'union de tous ses citoyens, sa confiance dans le génie qui guide ses armées, et son dévouement à son souverain, qui a tant fait pour son bonheur, pour sa gloire, et qui fera davantage encore pour sa prospérité, lorsque ses ennemis auront été forcés d'accepter la paix généreuse qu'il n'a cessé de leur offrir.

Tel sera, Monsieur, le spectacle que présentera votre département. Vous y contribuerez de tous vos efforts et par l'emploi de tous vos moyens: je sais que vous connaissez dans toute leur étendue les devoirs qui vous sont imposés, et tout ce qu'y ajoute l'importance du moment actuel; et vous me procurerez la satisfaction de faire connaître à l'Empereur que vous les avez tous remplis.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CHAMPAGNY.

LETTRE *de S. Exc. le ministre directeur de l'administration de la guerre à MM. les Généraux commandant les divisions militaires, MM. les Préfets des départemens et MM. les Commissaires-Ordonnateurs.*

Paris, le 14 octobre 1806.

Une aggression nouvelle autant qu'inattendue, Messieurs, a forcé l'Empereur de quitter sa capitale et de se transporter au milieu de ses armées.

Sa Majesté, sur des protestations répétées de paix et d'amitié, avait vu sans défiance les armemens de la Prusse. Elle allait rappeler ses soldats à des fêtes triomphales; l'instant du retour était choisi, le signal donné : dans cet instant même, la Prusse a fait entendre contre nous le signal de la guerre.

L'Empereur, obligé de convertir subitement des préparatifs de paix en appareils militaires, a couru où l'appelaient l'honneur de sa couronne et le péril de ses alliés : il arrivait à peine, et déjà des dispositions rapides les avaient préservés d'une invasion dès long-tems méditée.

Cet instant, Messieurs, est un double appel au courage de ceux qui combattent, au dehors, sous l'œil du souverain, et au zèle de ceux qui le servent au dedans. La tâche de ces derniers, pour être moins glorieuse, n'en est ni moins utile, ni moins appréciée.

Restés dépositaires de la confiance de Sa Majesté, vos efforts doivent redoubler pour la remplir, et croître avec les difficultés. Le maintien de l'ordre public, la prompte exécution des lois, sur-tout de celles qui peuvent concourir au succès de nos armes, le concert et l'harmonie de toutes les autorités, doivent être, plus que jamais, l'objet de vos soins et de votre attention.

Que l'Empereur, Messieurs, en ramenant ses armées couvertes de nouveaux lauriers, ressente une égale satisfaction des services rendus de part et d'autre; et qu'en reportant ses regards, des champs de bataille vers l'intérieur, il puisse re-

connaître, qu'avec moins d'éclat, votre dévouement n'a été ni moins entier, ni moins actif.

Je vous salue avec une considération distinguée.

Pour le ministre de la guerre,

Le ministre directeur de l'administration de la guerre,

DEJEAN.

LETTRE *de S. Exc. le ministre des cultes, grand-officier de la Légion-d'honneur, à MM. les évêques de France.*

Paris, le 15 octobre 1806.

Monsieur l'évêque, après les événemens glorieux qui ont amené la paix de Presbourg, S. M. l'Empereur et Roi, uniquement occupé de la prospérité intérieure de ses Etats et du repos du Monde, avait tourné toutes ses pensées vers le rétablissement de la paix générale. S. M. se plaisait à croire qu'il ne restait plus aucun cabinet en Europe que l'expérience du passé n'eût éclairé sur ses véritables intérêts, et qui n'aspirât à mettre enfin un terme au fléau sans cesse renaissant d'une guerre dévorante qui a constamment réagi contre ses provocateurs, et confondu par ses résultats les folles espérances de l'envie, et les profonds calculs de la haine. Combien sur-tout elle était loin de prévoir que le souverain, assez ennemi de sa propre gloire pour entrer le premier dans la lice, serait celui qui, ayant joui d'une paix inaltérable durant le long tumulte de nos dernières guerres, avait obtenu, par les bons offices de la France, un accroissement notable de puissance et de territoire! Cependant, cet esprit de vertige et d'erreur auquel la Providence abandonne quelquefois les Rois, s'empare du cabinet de Berlin. Vainement l'Empereur a-t-il opposé la modération, la patience même, à des provocations graves! Vainement a-t-il réclamé des explications que l'intimité des relations passées devait rendre loyales et sincères! Vainement a-t-il retardé jusqu'aux préparatifs d'une juste défense, pour donner au Roi de Prusse le temps et les moyens de se rattacher au seul système compatible avec ses véritables intérêts! Les villes anséatiques ont été me-

nacées; la Saxe envahie; le prince sage qui la gouverne, forcé d'agir contre sa volonté, les frontières des Etats de la confédération du Rhin entourées, les troupes de S. M. traitées hostilement, et la paix publique de l'Europe indignement violée, et sans motifs.

Dans ces conjonctures, M. l' , S. M. I. et R. desirant maintenir l'honneur de sa couronne, celui de la nation et la sûreté de ses alliés, a tiré du fourreau cette épée qu'elle reçut sur l'autel du Dieu vivant pour le triomphe de la justice et la défense de la patrie. C'est dans ce moment solennel où elle vient de notifier au Sénat ses résolutions souveraines, que je vous invite, en son nom, à appeler sur ses Aigles victorieuses la continuation des bénédictions célestes. Rassemblez les peuples dans les temples; que tous les fidèles réunis prient et pour l'auguste père de l'Etat, et pour ceux de leurs enfans qui volent à la défense commune; qu'ils demandent au Dieu des armées, par qui règnent les Rois, le salut du prince, la conservation des soldats, la victoire et la paix.

Recevez, monsieur l' , l'assurance de ma considération distinguée.

Signé, PORTALIS.

LETTRE *de S. Exc. le grand-juge, ministre de la justice, grand-officier de la Légion d'honneur, à MM. les procureurs-généraux-impériaux près les cours de justice criminelle.*

Paris, le 17 octobre 1806.

Les partisans de la guerre sont parvenus, Messieurs, à faire prévaloir dans le cabinet de Berlin leur déplorable influence, et lorsque l'Empereur, touché des malheurs de l'Europe, cherchait à asseoir la paix du Continent sur des bases durables, qui laissassent enfin respirer les peuples, et qui éloignassent pour long-temps les calamités de la guerre, un Roi que tant de motifs devaient tenir étroitement uni à la France, prend tout-à-coup contre nous une attitude menaçante, et loin que la modération de l'Empereur ait fait cesser ces démonstrations inopinées d'hostilités prêtes à commencer, on a osé dicter à la France victorieuse des conditions qu'au

milieu même des revers son auguste chef aurait rejettées avec dédain.

La modération a ses bornes ; un juste ressentiment doit lui succéder quand la nation est outragée et qu'on la provoque par la plus inconcevable aggression. Puisse le sang qui va couler être à jamais reproché à ces conseillers sinistres qui égarent les rois, et qui, les aveuglant sur leurs véritables intérêts, les précipitent dans des périls qui peuvent ébranler leur trône !

L'Empereur marche à la tête de ses braves légions toujours animées du même esprit, toujours fidelles et toujours dévouées. Imitons dans l'intérieur leur noble et généreux exemple ; et s'il ne nous est pas donné, comme à notre valeureuse jeunesse, de verser notre sang pour la plus juste des causes, au moins servons-là de tous nos efforts et de tous nos moyens. Nul Français ne peut être indifférent sur d'aussi chers intérêts sans devenir criminel ; mais indépendamment des obligations qui sont communes aux fonctionnaires publics et aux autres citoyens, ceux-là en ont de particulières à remplir, et qui doivent leur être toujours présentes dans les conjonctures où nous sommes. Ainsi, pendant l'absence de l'Empereur, tous doivent redoubler de zèle, de vigilance et d'activité, de manière que, pendant son absence, son esprit semble encore résider parmi nous et animer toutes les parties de l'administration publique. Ceci s'adresse principalement à vous, Messieurs, qui êtes spécialement chargés du maintien de l'ordre public et de la poursuite des délits qui peuvent y porter atteinte. Sentinelles vigilantes et infatigables, ne laissez pas espérer au crime un seul moment de relâchement ou de sommeil ; attachez-vous sur-tout à l'entière répression de ces délits odieux que je vous ai signalés dans ma circulaire du 3 de ce mois ; tout ce qui nuit à la conscription est une véritable plaie de l'Etat : c'est par la vigueur et la constance dans l'application du remède, qu'on viendra à bout de la guérir.

En un mot, ne négligez rien pour répondre à la confiance dont S. M. vous a honorés, et méritez qu'à son retour elle daigne approuver votre conduite, ce qui sera pour vous la plus douce comme la plus glorieuse récompense.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentimens affectueux, REGNIER.

PREMIER

BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Bamberg (1), le 8 octobre 1806.

La paix avec la Russie conclue et signée le 20 juillet, des négociations avec l'Angleterre, entamées et presque conduites à leur maturité, avaient porté l'alarme à Berlin. Les bruits vagues qui se multiplièrent, et la conscience des torts de ce cabinet envers toutes les puissances qu'il avait successivement trahies, le portèrent à ajouter croyance aux bruits répandus qu'un des articles secrets du traité conclu avec la Russie, donnait la Pologne au prince Constantin, avec le titre de Roi; la Silésie à l'Autriche, en échange de la portion autrichienne de la Pologne, et le Hanovre à l'Angleterre. Il se persuada enfin que ces trois puissances étaient d'accord avec la France, et que de cet accord résultait un danger imminent pour la Prusse.

Les torts de la Prusse envers la France remontaient à des époques fort éloignées. La première, elle avait armé pour profiter de nos dissentions intestines. On la vit ensuite courir aux armes au moment de l'invasion du duc d'Yorck en Hollande, et lors des événemens de la dernière guerre, quoiqu'elle n'eût aucun motif de mécontentement contre la France, elle arma de nouveau, et signa, le 1^er^ octobre 1805, ce fameux traité de Potsdam, qui fut, un mois après, remplacé par le traité de Vienne.

Elle avait des torts envers la Russie qui ne peut oublier

(1) *Bamberg* est une grande et célèbre ville, l'une des plus belles de l'Allemagne, appartenant au Roi de Bavière, capitale du ci-devant évêché de son nom, autrefois impériale, tout près du Mein, près du confluent de cette rivière avec la Reduitz, à 36 m. de Nuremberg, autant de Bareith, 45 de Cobourg, 205 de Stutgard, 200 de Francfort, 122 lieues de Vienne. On donne à cette ville 20,000 habitans. Les Français la prirent en thermidor an 4, 1796, et dans la campagne actuelle elle a été le premier quartier-général de la Grande-Armée.

l'inexécution du traité de Potsdam et la conclusion subséquente du traité de Vienne.

Ses torts envers L'Empereur d'Allemagne et le corps germanique, plus nombreux et plus anciens, ont été connus de tous les temps. Elle se tint toujours en opposition avec la diète. Quand le corps germanique était en guerre, elle était en paix avec ses ennemis. Jamais ses traités avec l'Autriche ne recevaient d'exécution, et sa constante étude était d'exciter les puissances au combat, afin de pouvoir, au moment de la paix, venir recueillir les fruits de son adresse et de leurs succès.

Ceux qui supposeraient que tant de versatilité tient à un défaut de moralité de la part du prince, seraient dans une grande erreur. Depuis quinze ans, la cour de Berlin est une arène où les partis se combattent et triomphent tour-à-tour; l'un veut la guerre, et l'autre veut la paix. Le moindre événement politique, le plus léger incident donne l'avantage à l'un ou à l'autre, et le Roi, au milieu de ce mouvement des passions opposées, au sein de ce dédale d'intrigues, flotte incertain sans cesser un moment d'être honnête homme.

Le 11 août, un courier de M. le marquis de Lucchesini arriva à Berlin, et y porta, dans les termes les plus positifs, l'assurance de ces prétendues dispositions par lesquelles la France et la Russie seraient convenues par le traité du 20 juillet, de rétablir le royaume de Pologne, et d'enlever la Silésie à la Prusse. Les partisans de la guerre s'enflammèrent aussitôt ; ils firent violence aux sentimens personnels du Roi ; 40 couriers partirent dans une seule nuit, et l'on courut aux armes.

La nouvelle de cette explosion soudaine parvint à Paris le 20 du même mois. On plaignit un allié si cruellement abusé; on lui donna sur-le-champ des explications, des assurances précises, et comme une erreur manifeste était le seul motif de ces armemens imprévus, on espéra que la réflexion calmerait une effervescence aussi peu motivée.

Cependant le traité signé à Paris, ne fut pas ratifié à

Saint-Petersbourg (1), et des renseignemens de toute espèce ne tardèrent pas à faire connaître à la Prusse, que M. le

(1) Il n'est point inutile de donner ici les pouvoirs de M. d'Oubril, et de rappeler le traité de paix avec la Russie.

Pleins-pouvoirs de M. d'Oubril.

Nous, Alexandre I^er^., Empereur et Autocrate de toutes les Russies, etc. etc. etc. (Suit le titre entier de S. M.)

Portant constamment notre sollicitude à la conservation en Europe du calme et de la tranquillité, et étant mus par un desir sincère de mettre fin à la mésintelligence, et de rétablir la bonne harmonie avec la France sur des bases solides, nous avons jugé bon de commettre ce soin à une personne jouissant de notre confiance. A cet effet, nous avons choisi, nommé et autorisé notre amé et féal Pierre Oubril, notre conseiller d'Etat et chevalier des Ordres de Saint-Wolodimir de la troisième classe, de Sainte-Anne de la seconde et de Saint-Jean-de-Jérusalem, comme nous le choisissons, nommons et autorisons par les présentes, à l'effet d'atteindre ce but, d'entrer en pourparlers avec celui ou ceux qui y seront suffisamment autorisés de la part du Gouvernement français, de conclure et signer avec eux un acte ou convention sur des bases propres à affermir la paix qui sera rétablie entre la Russie et la France, comme à la préparer entre les autres puissances belligérantes de l'Europe.

Promettons, sur notre parole impériale, d'avoir pour bon, et d'exécuter fidellement tout ce qui aura été arrêté et signé par notredit plénipotentiaire; de même de donner notre ratification impériale dans le terme auquel elle aura été promise.

En foi de quoi nous avons signé ce plein-pouvoir, et y avons fait apposer le sceau de notre Empire.

Donné à Saint-Pétersbourg, le 30 avril 1806, et de notre règne la sixième année.

Signé, ALEXANDRE.

Contresigné, prince ADAM CZARTORYSKI.

Certifié pour traduction conforme à l'original,

PIERRE D'OUBRIL.

Copie du Traité de paix conclu à Paris, le $\frac{10}{4}$ juillet 1806, entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies voulant arrêter l'effusion du sang

marquis de Lucchesini avait puisé ses renseignemens dans les réunions les plus suspectes de la capitale, et parmi

---

occasionnée par la guerre qui a lieu entre leurs Etats et sujets respectifs, et voulant en outre contribuer mutuellement autant qu'il est en elles à la pacification générale de l'Europe, ont résolu de conclure un traité de paix définitif, et ont nommé en conséquence pour plénipotentiaires, savoir:

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, M. Henri-Jacques-Guillaume Clarke, général de division, conseiller-d'état et secrétaire du cabinet, grand-officier de la Légion-d'honneur,

Et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, M. Pierre d'Oubril, son conseiller-d'état et chevalier des ordres de Saint-Wolodimir de la troisième classe, de Sainte-Anne de la seconde, et de Saint-Jean de Jérusalem;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles ci-après:

Art. I^er^. Il y aura, à compter de ce jour, paix et amitié à perpétuité entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, leurs héritiers et successeurs, leurs Etats et sujets respectifs.

II. En conséquence de l'article I^er^., les hostilités entre les deux nations cesseront dès à présent de toutes parts, tant sur terre que sur mer.

Les ordres nécessaires pour cette cessation seront expédiés dans les vingt-quatre heures qui suivront la signature du présent traité. Tous les bâtimens de guerre ou autres appartenant à l'une des deux puissances ou à leurs sujets respectifs, et qui seront pris dans quelque partie du Monde que ce soit, après la signature du présent traité définitif, seront restitués.

III. Les troupes russes remettront aux troupes françaises le territoire connu sous le nom de Bouches du Cattaro, qui appartient, ainsi que la Dalmatie à S. M. l'Empereur des français comme Roi d'Italie, en vertu de l'article IV du traité de Presbourg.

Les troupes russes auront toutes les facilités convenables pour évacuer soit les bouches du Cattaro, soit les territoires de Raguse, de Monténégro et de la Dalmatie, si les circonstances de la guerre les avaient engagées à y entrer..

Au moment même de la signification du présent traité, les commandans respectifs de terre et de mer s'entendront mutuellement, soit pour l'évacuation, soit pour la remise des pays désignés au présent traité.

D'une autre part, les troupes françaises évacueraient également

les hommes d'intrigue qui composaient sa société habituelle. En conséquence, il fut rappelé ; on annonça pour

---

le territoire turc de Monténégro, si les circonstances de la guerre les y avaient conduites.

IV. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie consent, d'après la demande de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, et par égard pour elle :

1°. A rendre à la république de Raguse son indépendance, afin qu'elle en jouisse comme par le passé, sous la garantie de la Porte Ottomane.

Les Français garderont la position de Stagno sur la presqu'île de Sabioncello, afin d'assurer leurs communications avec Cattaro.

2°. A cesser toute hostilité contre les Monténégrins, à compter de la date du présent traité, tant qu'ils vivront paisiblement et en sujets de la Porte. Ils devront se retirer sans délai dans leur pays, et S. M. l'Empereur Napoléon promet de ne les inquiéter ni rechercher pour la part qu'ils peuvent avoir prise aux hostilités commises dans l'État de Raguse et dans les contrées adjacentes.

V. L'indépendance des Sept-Isles est reconnue par les deux puissances.

Les troupes russes actuellement dans la Méditerranée se retireront aux Sept-Isles. S. M. l'Empereur de toutes les Russies, dans l'intention de donner de nouvelles preuves de ses vœux sincères pour la paix, n'y entretiendra pas au-delà de quatre mille hommes de ses troupes qu'elle retirera lorsqu'elle le jugera convenable.

VI. L'indépendance de la Porte Ottomane est réciproquement promise, et les deux hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à la maintenir ainsi que l'intégrité de son territoire.

VII. Aussitôt que l'ordre pour l'évacuation des Bouches du Cattaro sera parti en conséquence du traité de paix définitif, toutes raisons de guerre ayant cessé par suite de ce traité, les troupes françaises évacueront l'Allemagne. S. M. l'Empereur Napoléon déclare que dans trois mois au plus tard, à dater de la signature du présent traité, toutes ses troupes seront rentrées sur le territoire français.

VIII. Les deux hautes parties contractantes s'engagent à réunir leurs bons offices pour faire cesser, le plus tôt possible, l'état de guerre entre la Prusse et la Suède.

IX. Les deux hautes parties contractantes voulant faciliter, autant qu'il est en elles, le retour de la paix maritime, S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, verra avec plaisir les bons offices de S. M. l'Empereur de toutes les Russies pour cet objet.

X. Les relations de commerce entre les sujets des deux empires

lui succéder M. le baron de Knobelsdorff, homme d'un caractère plein de droiture et de franchise, et d'une moralité parfaite.

Cet envoyé extraordinaire arriva bientôt à Paris, porteur d'une lettre du Roi de Prusse, datée du 23 août.

Cette lettre était remplie d'expressions obligeantes et de déclarations pacifiques, et l'Empereur y répondit d'une manière franche et rassurante.

Le lendemain du jour où partit le courrier porteur de cette réponse, on apprit que des chansons outrageantes pour la France avaient été chantées sur le théâtre de Berlin; qu'aussitôt après le départ de M. de Knobelsdorff les armemens avaient redoublé, et que quoique les hommes demeurés de sang-froid eussent rougi de ces fausses alarmes, le parti de la guerre soufflant la discorde de tous côtés, avait si bien exalté toutes les têtes que le Roi se trouvait dans l'impuissance de résister au torrent.

On commença dès-lors à comprendre à Paris, que le parti de la paix ayant lui-même été alarmé par des assurances mensongères et des apparences trompeuses, avait perdu tous ses avantages, tandis que le parti de la guerre mettant à profit l'erreur dans laquelle ses adversaires s'étaient laissé entraîner, avait ajouté provocation à provocation, et accumulé insulte sur insulte, et que les choses étaient arrivées à un tel point qu'on ne pourrait sortir de cette situation que par la guerre.

---

seront rétablies dans l'état où elles étaient avant l'époque de la mésintelligence qui les a troublées et interrompues.

XI. Les prisonniers des deux nations seront remis en masse aux agens de leur gouvernement, aussitôt après l'échange des ratifications.

XII. Le rétablissement des légations respectives et du cérémonial entre les deux hautes parties contractantes aura lieu en conformité de ce qui était d'usage avant la guerre.

XIII. Les ratifications du présent traité seront échangées dans vingt-cinq jours à Pétersbourg par des personnes duement autorisées à cet effet, de part et d'autre.

Fait et signé à Paris, le $\frac{1^{er}}{7}$ juillet 1806.

Signé CLARKE, PIERRE D'OUBRIL.

L'Empereur vit alors que telle était la force des circonstances, qu'il ne pouvait éviter de prendre les armes contre son allié. Il ordonna des préparatifs.

Tout marchait à Berlin avec une grande rapidité; les troupes prussiennes entrèrent en Saxe, arrivèrent sur les frontières de la confédération, et insultèrent les avant-postes.

Le 24 septembre, la Garde-Impériale partit de Paris pour Bamberg où elle est arrivée le 6 octobre. Les ordres furent expédiées pour l'armée, et tout se mit en mouvement.

Ce fut le 25 septembre que l'Empereur quitta Paris; le 28 il était à Mayence, le 2 octobre à Wurtzbourg (1) et le 6 à Bamberg.

Le même jour deux coups de carabines furent tirés par les hussards prussiens sur un officier de l'état-major français. Les deux armées pouvaient se considérer comme en présence.

Le 7 S. M. l'Empereur reçut un courrier de Mayence, dépêché par le prince de Bénévent, qui était porteur de deux dépêches importantes: l'une était une lettre du Roi de Prusse, d'une vingtaine de pages, qui n'était réellement qu'un mauvais pamphlet contre la France, dans le genre de ceux que le cabinet anglais fait faire par ses écrivains à 500 liv. st. par an. l'Empereur n'en acheva point la lecture, et dit aux personnes qui l'entouraient: « Je plains mon frère le Roi de Prusse; il n'entend pas le français, il n'a pas sûrement lu cette rapsodie. » A cette lettre était jointe la célèbre note de M. de Knobelsdorff (2). « Maréchal, dit l'Empereur au maréchal Berthier, on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8; jamais un Français n'y a manqué; mais comme on dit qu'il y a une belle Reine, qui veut être témoin des combats, soyons courtois, et marchons, sans nous coucher, pour la Saxe. » l'Empereur avait raison de parler ainsi, car la Reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons; écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toute

(1) *Wurtzbourg.* Voyez, page 406 *de la première Campagne de la Grande-Armée*, DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, les détails sur cette ville.

(2) Cette note est celle qu'on a lue précédemment page 15 et suiv.

part

part l'incendie. Il semble voir Armide dans son égarement, mettant le feu à son propre palais; après elle le prince Louis de Prusse, jeune prince plein de bravoure et de courage, excité par le parti, croit trouver une grande renommée dans les vicissitudes de la guerre. A l'exemple de ces deux grands personnages, toute la cour crie à la guerre; mais quand la guerre se sera présentée avec toutes ses horreurs, tout le monde s'excusera d'avoir été coupable, et d'avoir attiré la foudre sur les provinces paisibles du Nord; alors par une suite naturelle des inconséquences des gens de cour, on verra les auteurs de la guerre, non-seulement la trouver insensée, s'excuser de l'avoir provoquée; et dire qu'ils la voulaient, mais dans un autre temps: mais même en faire retomber le blâme sur le Roi, honnête homme, qu'ils ont rendu la dupe de leurs intrigues et de leurs artifices.

Voici la disposition de l'armée française:

L'armée doit se mettre en marche par trois débouchés.

La droite composée des corps des maréchaux Soult et Ney et d'une division des Bavarois, part d'Amberg (1) et de Nuremberg (2) se réunit à Bayreuth(3) et doit se porter sur Hoff (4) où elle arrivera le 9.

Le centre composé de la réserve du grand duc de Berg, du corps du maréchal prince de Ponte-Corvo et du maréchal Davoust, et de la garde impériale, débouche par Bamberg sur Cronach, (5) arrivera le 8 à Saalbourg, et de là se portera par Saalbourg et Schleitz (6) sur Gera. (7)

(1) *Amberg.* Voyez, page 593 *de la première Campagne de la Grande-Armée*, DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, les détails sur cette ville.

(2) *Nuremberg.* Voyez, page 399 *de la première Campagne de la Grande-Armée*, DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, les détails sur cette ville.

(3) *Bayreuth*, ville de Franconie sur le Mein-Rouge, à 55 m. de Bamberg, 68 de Nuremberg, 515 de Berlin; on y compte environ 10,000 habitans.

(4) *Hoff*, ville de Franconie sur la Lecta, à 48 m. de Bayreuth.

(5) *Cronach*, ville de Franconie sur la rivière de son nom, à 50 m. de Bamberg et 22 de Cobourg.

(6) *Schleitz*, ville et comté de Haute-Saxe dans la Misnie, à 24 m. de Plauen et autant de Hoff. C'est là où s'est passée la première action de cette campagne entre les Prussiens et les Français, comme on le verra dans le second Bulletin.

(7) *Gera*, jolie ville de Haute-Saxe sur l'Elster, à 54 m. de Leipsick, 120 de Dresde. Les Bohémiens la ravagèrent en 1449; détruite par un incendie, elle a été rebâtie en 1781.

La gauche composée des corps des maréchaux Lannes et Augereau, doit se porter de Schweinfurth (1) sur Cobourg (2), Graffenthal (3) et Saalfeld (4).

Nota. Nous plaçons ici à l'ordre de sa date la pièce suivante:

Appel *de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, aux peuples de la Saxe.*

Saxons!

Les Prussiens ont envahi votre territoire. J'y entre pour vous délivrer. Ils ont dissous violemment le lien qui unissait vos troupes, et ils les ont réunies à leur armée. Vous devez répandre votre sang, non-seulement pour des intérêts étrangers, mais même pour des intérêts qui vous sont contraires.

Mes armées étaient sur le point de quitter l'Allemagne, lorsque votre territoire fut violé; elles retourneront en France, lorsque la Prusse aura reconnu votre indépendance, et renoncé au plan qu'elle a formé contre vous.

Saxons! votre prince avait refusé, jusqu'à ce moment, de former des engagemens opposés à ses devoirs; s'il y a consenti depuis, c'est qu'il y a été forcé par l'invasion des Prussiens.

Je fus sourd à la vaine provocation que la Prusse dirigea contre mon peuple; j'y fus sourd aussi long-tems qu'elle n'arma que dans ses États; et ce n'est qu'après qu'elle eut violé votre territoire, que mon ministre quitta Berlin.

Saxons! votre sort est maintenat dans vos mains. Voulez-vous rester incertains entre ceux qui vous mettent sous le joug, et ceux qui veulent vous protéger? Mes succès assureront l'exis-

---

(1) *Schweinfurt*, ville de Franconie sur la rive droite du Mein, à 110 m. de Francfort, 90 d'Anspach, 40 de Wurtzbourg, 48 de Bamberg, 98 de Nuremberg, et 115 lieues de Vienne; on y compte 7,000 habitans. Les Français la prirent le 4 thermidor an 4, 1796. Elle appartient au Roi de Bavière.

(2) *Cobourg*, ville de Haute-Saxe, capitale de la principauté de son nom, sur la rivière de Jetz, à 40 m. de Bamberg, 80 de Gotha, 178 de Francfort-sur-le-Mein, et 100 lieues de Vienne; elle est commerçante, renferme beaucoup d'artisans, et est la résidence du prince de son nom.

(3) *Graffenthal*, ville de Haute-Saxe, dans la principauté de Cobourg, à 52 m. de cette ville, et 62 de Gotha.

(4) *Saalfeld*, petite ville de Haute-Saxe en Thuringe, dans la principauté de Cobourg, à 48 m. de cette ville, 54 de Jena; c'était autrefois la résidence du duc de Saxe-Cobourg.

tance et l'indépendance de votre prince, de votre nation. Les succès des Prussiens vous imposeraient d'éternelles chaînes. Demain, ils demanderaient la Lusace; et après-demain, la rive de l'Elbe. Mais que dis-je? N'ont-ils pas tout demandé? N'ont-ils pas tenté depuis long-temps de forcer votre souverain à reconnaître une souveraineté qui, vous étant imposée immédiatement, vous effacerait du rang des nations?

Votre indépendance, votre constitution, votre liberté n'existeraient plus alors qu'en souvenir, et les mânes de vos ancêtres, des braves Saxons, s'indigneraient de vous voir réduits, sans résistance, par vos rivaux à un esclavage préparé depuis si long-temps, et votre pays rabaissé jusqu'à devenir une province prussienne.

Donné en notre quartier-impérial à Ebersdorf, le 10 octobre 1806.

Signé, NAPOLÉON.

Pour expédition,

Le major-général, prince de Neuchâtel et Valengin,

Signé, maréchal BERTHIER.

SECOND BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Auma, le 12 octobre 1806.

L'Empereur est parti de Bamberg le 8 octobre, à trois heures du matin, et est arrivé à neuf heures à Cronach. S. M. a traversé la forêt de la Franconie à la pointe du jour du 9, pour se rendre à Ebersdorff (1), et de là elle s'est portée sur Schleitz, où elle a assisté au premier combat de la campagne. Elle est revenue coucher à Ebersdorff, en est repartie le 10 pour Schleitz, et est arrivée le 11, à Auma, où elle a couché après avoir passé la journée à Gera. Le quartier-général part dans l'instant même pour Gera. Tous les ordres de l'Empereur ont été parfaitement exécutés.

Le maréchal Soult se portait le 7 à Bayreuth, se présentait le 9 à Hoff, a enlevé tous les magasins de l'ennemi, lui

---

(1) *Ebersdorff*, bourg et château en Misnie, près de Gera; c'est de cet endroit où l'Empereur *Napoléon* a fait aux peuples de la Saxe *l'appel* qu'on a lu plus haut.

a fait plusieurs prisonniers et s'est porté sur Plauen (1) le 10.

Le maréchal Ney a suivi son mouvement à une demi-journée de distance.

Le 8, le grand-duc de Berg a débouché avec la cavalerie légère, de Cronach, et s'est porté devant Saalbourg, ayant avec lui le 25^{e} régiment d'infanterie légère. Un régiment prussien voulut défendre le passage de la Saale (2); après une canonnade d'une demi-heure, menacé d'être tourné, il a abandonné sa position et la Saale.

Le 9, le grand-duc de Berg se porta sur Schleitz, un général prussien y était avec 10,000 hommes. L'Empereur y arriva à midi, et chargea le maréchal prince de Ponte-Corvo, d'attaquer et d'enlever le village, voulant l'avoir avant la fin du jour. Le maréchal fit ses dispositions, se mit à la tête de ses colonnes, le village fut enlevé et l'ennemi poursuivi. Sans la nuit la plus grande partie de cette division eût été prise. Le général Watier, avec le 4^{e} régiment de hussards, et le 5^{e} régiment de chasseurs fit une belle charge de cavalerie contre trois régimens prussiens; quatre compagnies du 27^{e} d'infanterie légère se trouvant en plaine, furent chargées par les hussards prussiens, mais ceux-ci virent comme l'infanterie française reçoit la cavalerie prussienne. Deux cents cavaliers prussiens restèrent sur le champ de bataille. Le général Maisons commandait l'infanterie légère. Un colonel ennemi fut tué, deux pièces de canon prises, 300 hommes furent faits prisonniers, et 400 tués. Notre perte a été de peu d'hommes; l'infanterie prussienne a jeté ses armes, et a fui épouvantée devant les bayonnettes françaises. Le grand duc de Berg était au milieu des charges le sabre à main.

Le 10, le prince de Ponte-Corvo a porté son quartier-général à Auma; le 11, le grand-duc de Berg est arrivé à Gera.

---

(1) *Plauen*, ville de la Haute-Saxe, capitale du Voigtland, sur l'Elster, à 28 lieues de Dresde, et de la dépendance de l'électeur de Saxe.

(2) *Saale* (la), rivière qui coule en Haute-Saxe, et va se jeter dans l'Elbe au duché de Magdebourg, après y avoir formé le cercle de son nom, dont Halle en Saxe est le chef-lieu.

Le général de brigade Lasalle, de la cavalerie de réserve, a culbuté l'escorte des bagages ennemis, 500 caissons et voitures de bagages ont été pris par les hussards français. Notre cavalerie légère est couverte d'or. Les équipages de pont et plusieurs objets importans font partie du convoi.

La gauche a eu des succès égaux. Le maréchal Lannes est entré à Cobourg le 8, se portait le 9 sur Graffenthal: Il a attaqué, le 10, à Saalfeld, l'avant-garde du prince Hohenlohe, qui était commandée par le prince Louis de Prusse, un des champions de la guerre. La canonnade n'a duré que deux heures; la moitié de la division du général Suchet a seule donné. La cavalerie prussienne a été culbutée par les 9^e^ et 10^e^ régimens de hussards. L'infanterie prussienne n'a pu conserver aucun ordre de retraitre; partie a été culbutée dans un marais, partie dispersée dans les bois. On a fait 1000 prisonniers, 600 hommes sont restés sur le champ de bataille; 30 pièces de canon sont tombées au pouvoir de l'armée.

Voyant ainsi la déroute de ses gens, le prince Louis de Prusse, en brave et loyal soldat, se prit corps à corps avec un maréchal-des-logis du 10^e^ régiment de hussards. *Rendez-vous, colonel*, lui dit le hussard, *ou vous êtes mort.* Le prince lui répondit par un coup de sabre; le maréchal-de-logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort. Si les derniers instans de sa vie ont été ceux d'un mauvais citoyen, sa mort est glorieuse et digne de regrets. Il est mort comme doit desirer de mourir tout bon soldat. Deux de ses aides-de-camp ont été tués à ses côtés. On a trouvé sur lui des lettres de Berlin, qui font voir que le projet de l'ennemi était d'attaquer incontinent, et que le parti de la guerre, à la tête duquel étaient le jeune prince et la reine, craignait toujours que les intentions pacifiques du roi, et l'amour qu'il porte à ses sujets ne lui fissent adopter des tempéramens, et ne déjouassent leurs cruelles espérances. On peut dire que les premiers coups de la guerre ont tué un de ses auteurs.

Dresde ni Berlin ne sont couverts par aucun corps d'armée. Tournée par sa gauche, prise en flagrant délit, au moment où elle se livrait aux combinaisons les plus hasardées, l'armée prussienne se trouve, dès le debut, dans une position assez critique. Elle occupe Eisenach, Gotha, Erfurt, Weimar.

Le 12, l'armée française occupe Saalfeld et Gera, et marche sur Naumbonrg et Jena. Des coureurs de l'armée française inondent la plaine de Leipsick (1).

Toutes les lettres interceptées peignent le conseil du Roi déchiré par des opinions différentes, toujours délibérant, et jamais d'accord. L'incertitude, l'alarme et l'épouvante paraissent déjà succéder à l'arrogance, à l'inconsidération et à la folie.

Hier 11, en passant à Gera devant le 27^{e} régiment d'infanterie légère, l'Empereur a chargé le colonel de témoigner sa satisfaction à ce régiment sur sa bonne conduite.

Dans tous ces combats, nous n'avons à regretter aucun officier de marque : le plus élevé en grade est le capitaine Campobasso, du 27^{e} régiment d'infanterie légère, brave et loyal officier. Nous n'avons pas eu 40 tués et 60 blessés (2).

---

(1) Nous parlerons de ces différentes villes dans les autres Bulletins, au moment de leur occupation par l'armée française.

(2) Il nous a paru utile de traiter de la Saxe en général, et nous avons cru devoir placer ici cette notice pour mettre le lecteur à portée de connaître ce beau pays avant de suivre l'armée française dans sa marche rapide.

Notice sur la Saxe.

La Saxe, paisible et heureuse depuis 43 ans, est devenue tout-à-coup le théâtre de la guerre et de toutes les calamités qui s'en suivent. Par sa position géographique, ce pays confine aux cercles de Franconie, du Haut-Rhin et de la Basse-Saxe, le Brandebourg et la Silésie. Les Etats de l'Electeur contiennent à-peu-près 729 milles carrés d'Allemagne ; le nombre de ses sujets s'élève à près de deux millions, et ses revenus à 35 millions de francs. Suivant les tables géographiques de Kempel, on y compte 210 villes, 4,157 villages, 61 bourgs, 1,591 terres nobles, et 2,218 paroisses, sans compter les églises des hôpitaux, des châteaux et des sépultures. En temps de paix, l'armée est composée de 21,276 hommes d'infanterie, de 6,180 de cavalerie, et de quelques autres corps, qui forment un total de 32,000 hommes.

La religion du pays est le luthéranisme ; c'est-là qu'il a pris naissance. Le gouvernement est absolu ; mais divers conseils en modèrent l'autorité. Il y a des états-généraux qui se composent de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, et qui se rassemblent tous les six ans. La Saxe convenait trop bien aux monarques prussiens, pour n'en être pas convoitée. Mais elle a été

Troisième Bulletin de la Grande-Armée.

Gerau, le 13 octobre 1806.

Le combat de Schleitz qui a ouvert la campagne, et qui a été très-funeste à l'armée prussienne, celui de Saal-

---

jusqnici défendue par la jalousie et les intérêts des autres puissances.

L'idiome saxon est réputé le plus pur de tous ceux qu'on parle en Allemagne. La plupart des écrivains qui ont perfectionné l'allemand, tels que Gottched et autres, étaient saxons. La philosophie et les beaux-arts n'y sont pas moins cultivés que les lettres; et il suffit de nommer Leibnitz, Wolf, Mengs, Hasse et Gluck, pour se faire une idée des hommes célèbres qu'a vu naître ce pays.

Le climat est tempéré, et le sol est presque partout fertile et bien cultivé. Il produit en abondance du grain, des légumes, du safran, des fruits, du houblon, et du vin dans la Misnie. Il s'y trouve de grandes forêts, dont le produit en poix-résine et en charbon est considérable. Peu de pays sont aussi riches en minéraux; les mines de Joangeorgenstad produisent de l'argent, de l'étain, du bismuth, de la manganèse, du cobalt et du wolfram; les mines d'Ereyberg, d'Altenberp, d'Elbenstock et de Lanteuthal donnent de l'argent, du cuivre et du plomb. Schnekenstein, dans le Voitland, possède une roche de topase unique en son espèce. L'étain de Saxe est excellent. Le produit des seules mines d'argent est évalué, année commune, à 960,000 fr. En 1788, le produit de toutes les mines de Saxe s'éleva à 3,500,000 francs. La rivière d'Elster fournit des perles presque aussi belles que celles d'Orient.

Il y a en Saxe de riches manufactures de fil, de toiles, de dentelles, de rubans, de velours, de tapis, de papier, de porcelaine. La porcelaine qui se fabrique à Meissen est en grande réputation en Europe. Il en sort aussi de beaux verres, de belles glaces et plusieurs ouvrages faits de pierre serpentine.

A tant d'avantages, la Saxe joint celui d'un commerce intérieur très-considérable, et Leipsick est regardée avec raison comme une des villes d'Allemagne où il se fait le plus d'affaires. On y compte plus de 30,000 ames. Dresde, capitale de toute la Saxe, est remarquable par ses beaux édifices, ses manufactures, son pont sur l'Elbe et son extrême propreté. Le palais électoral n'a rien d'étonnant que son extrême simplicité; mais il renferme une des plus belles collections de l'Europe en tableaux, en dessins, en minéralogie, en cristaux et en livres rares.

feld qui l'a suivi le lendemain, ont porté la consternation chez l'ennemi. Toutes les lettres interceptées disent que la consternation est à Erfurt où se trouvent encore le Roi, la Reine, le duc de Brunswick, ect., qu'on discute sur le parti à prendre, sans pouvoir s'accorder. Mais pendant qu'on délibère, l'armée française marche. A cet esprit d'effervescence, à cette excessive jactance, commencent à succéder des observations critiques sur l'inutilité de cette guerre, sur l'injustice de s'en prendre à la France, sur l'impossibilité d'être secouru, sur la mauvaise volonté des soldats, sur ce qu'on n'a pas fait ceci, et mille et une autres observations qui sont toujours dans la bouche de la multitude, lorsque les princes sont assez faibles pour la consulter sur les grands intérêts politiques au-dessus de sa portée.

Cependant, le 12 au soir, les coureurs de l'armée française étaient aux portes de Leypsig; le quartier-général du grand-duc de Berg entre Zeist (1) et Leypsig; celui du prince de Ponte-Corvo, à Zeist; le quartier-impérial à Gerau: la garde-impériale et le corps d'armée du maréchal

---

Les tableaux sont au nombre de 1,600, parmi lesquels il faut nommer le *Saint-Georges*, le *Saint-Sébastien* et la *Magdelaine du Corrège* On croit que le chef-d'œuvre de ce grand maître, connu sous le nom de la *Nuit du Corrège*, est dans la galerie de l'Electeur. Parmi les livres rares de la bibliothèque, on remarque l'*Ars Memorandi*, avec les planches en bois; *Biblia pauperum;* le premier Psautier de 1457, Mayence, sur vélin; le manuscrit original des rêveries du maréchal de Saxe; un très-bel exemplaire de l'Alcoran, qui a appartenu à Bajazet II; la première édition d'Homère; une Bible latine de 1462, etc. — Dresde ne renferme pas plus de 60,000 ames. Après Dresde et Leipsick, les villes principales de Saxe sont Meissen, Wittemberg, Pirna, Freyberg, Torgau, Mersebourg, Naumbourg, etc. La forteresse de Koenistein, située sur une montagne escarpée, passe pour imprenable. Il y a de l'eau, des jardins, des terres labourables, de sorte qu'elle ne peut être enlevée ni par force, ni par famine; mais elle sert moins de défense au pays que de lieu de sûreté au prince, et de dépôt pour ses archives et autres effets précieux.

(1) *Zeist*, petite ville de la Saxe électorale sur l'Elster, à 16 m. de Gera, 40 de Leypsig.

Soult à Gerau; le corps d'armée du maréchal Ney à Neustadt, (1) en première ligne, le corps d'armée du maréchal Davoust à Naumbourg, (2) celui du maréchal Lannes à Jena; celui du maréchal Augereau à Kala(3). Le prince Jérôme, auquel l'Empereur a confié le commandement des alliés et d'un corps de troupes bavaroises, est arrivé à Schleitz, après avoir fait bloquer le fort de Culenbach (4) par un régiment.

L'ennemi, coupé de Dresde, était encore le 11 à Erfurt et travaillait à réunir ses colonnes qu'il avait envoyées sur Cassel et Wurtzbourg, dans des projets offensifs, voulant ouvrir la campagne par une invasion en Allemagne. Le Weser (5) où il avait construit des batteries, la Saale qu'il prétendait également défendre, et les autres rivières sont tournées à peu-près comme le fut l'Iller l'année passée; desorte que l'armée française borde la Saale, ayant le dos à l'Elbe, et marchant sur l'armée prussienne, qui de son côté à le dos sur le Rhin: position assez bizarre d'où doivent naître des événemens d'une grande importance.

Le temps, depuis notre entrée en campagne, est superbe, le pays abondant, le soldat plein de vigueur et de santé. On fait des marches de dix lieues, et pas un traîneur; jamais l'armée n'a été si belle.

Toutefois les intentions du Roi de Prusse se trouvent exécutées: il voulait que le 8 octobre l'armée française eût évacué le territoire de la confédération, et elle l'avait évacué; mais au lieu de repasser le Rhin, elle a passé la Saale.

---

(1) *Neustadt*, petite ville de la Haute-Saxe, dans la Misnie, sur la rivière d'Orla, à 42 m. de Weymar, 52 de Naumbourg, 35 de Plauen; elle est le chef-lieu du cercle de son nom.

(2) *Naumbourg*, belle ville du cercle de Haute-Saxe, en Misnie, à 40 m. de Weymar, 54 de Leypsig, 115 de Magdebourg, 135 de Dresde; elle est située sur la Saale.

(3) *Kala*, jolie petite ville appartenant à la maison de Saxe-Gotha, sur la Saale, à 10 m. d'Jena.

(4) *Culenbach*, ville de Franconie, ancienne capitale du margraviat de son nom, au confluent du Mein-Blanc avec le Mein-Rouge, à 23 m. de Bareith, 40 de Cobourg; elle appartient au Roi de Prusse.

(5) *Weser* (le) est un fleuve considérable de Basse-Saxe, formé par les rivières de Werre et de Fulde, à leur confluent près de Menden. Il se jette dans la mer du Nord, après avoir reçu les eaux de l'Aller et celles de la rivière de Wumme.

Quatrième Bulletin de la Grande-Armée.

Gerau, le 13 octobre, à dix heures du matin.

Les événemens se succèdent avec rapidité. L'armée prussienne est prise en flagrant délit, ses magasins enlevés, elle est tournée.

Le maréchal Davoust est arrivé à Naumbourg le 12 à neuf heures du soir, y a saisi les magasins de l'armée ennemie, fait des prisonniers, et pris un superbe équipage de 18 pontons de cuivre attelés.

Il paraît que l'armée prussienne se met en marche pour gagner Magdebourg, mais l'armée française a gagné trois marches sur elle. L'anniversaire des affaires d'Ulm sera célèbre dans l'histoire de France.

La lettre ci-jointe qui vient d'être interceptée, fera connaître la vraie situation des esprits: mais cette bataille, dont parle l'officier prussien, aura lieu dans peu de jours. Les résultats décideront du sort de la guerre.

Les Français doivent être sans inquiétude.

Lettre *d'un officier prussien à un de ses amis à Berlin*,

Naumbourg, le 12 octobre.

Le commencement des hostilités contre les Français s'est passé d'une manière très-triste pour les troupes allemandes; ils ont forcé un poste de l'aile gauche du corps d'armée de Hohenlohe, et un combat meurtrier a eu lieu au corps de Tauenzein, et le prince Louis-Ferdinand de Prusse y est resté mort sur la place. Non-seulement les régimens Zastram et un bataillon de Bellet, les hussards verts et bruns, ect., mais encore les régimens saxons Princes Jean, Xavier et Rechten ont terriblement souffert depuis hier après midi, et toute cette nuit nous n'avons vu que des fuyards qui couraient après leurs régimens; on croit que les Français se portent en force sur notre gauche, pour couper la communication de Leypzig. Leur force doit être de 400,000 hommes commandés par l'Em-

pereur qui, dans ce moment doit être à Gerau, à quatre milles d'ici. Nous appercevons déjà ici quelques patrouilles. Nous avons ici des magasins immenses, sans trouver moyen de les sauver; on est ici dans des inquiétudes affreuses. Dieu veuille que le Roi, qui ne peut pas manquer d'être attaqué sous peu, ne se laisse pas battre, car ce malheur serait irréparable.

D'après les dernières lettres, le corps d'avant-garde de Blichert s'est porté sur la Hesse. L'état-major du corps de Rüchel s'y est rendu aussi, de manière que, excepté à Hameln, il n'y a plus un seul soldat dans les États hanovriens. Actuellement il ne nous reste d'autre ressource que la bataille décisive qu'il faut livrer à Napoléon. Dans cette triste situation, mon sort ne tient à rien, pourvu que l'issue de la crise actuelle soit heureuse; je le répète encore, mon ami, que notre situation est des plus tristes et des moins rassurantes, ect.

Cinquième Bulletin de la Grande-Armée.

Jena (1), le 15 octobre 1806.

La bataille d'Jena a lavé l'affront de Rosbach, et décidé,

---

(1) *Iéna*. Il ne faut pas confondre cette ville, aujourd'hui si célèbre par la victoire decisive que l'Empereur vient d'y remporter sur les forces réunies du Roi de Prusse, avec *Jéna* ou *Jesna*, ville fortifiée de la Haute-Hongrie.

Celle dont il s'agit maintenant, celle que tous les yeux cherchent sur la carte, est située sur la Saale, à deux lieues de Weimar, dans la Thuringe, c'est-à-dire, dans une contrée fort agréable, qu'entoure une chaîne de montagnes. Elle fut, dit-on, fondée par les Sorbes et les Vandales, qui demeurèrent aux alentours, et qui ont aussi bâti la plupart des villages environnans.

Iéna appartint d'abord aux marquis de Misnie, et *Eccard II*, qui tua *Siffride*, comte de Nordheim, en 1002, y est enterré. Les comtes Loddaburg et ceux d'Arnshaug, leurs descendans, eurent dans la suite chacun une moitié de cette possession. Frédéric, marquis de Misnie, en acquit de nouveau un quart, par le mariage qu'il contracta, en 1301, avec Adélaïde, comtesse d'Arnsbourg; il acheta l'autre quart, en 1315, des seigneurs d'*Elsterburg* et d'*Arnshaug*. Frédéric-le-Belliqueux, ayant partagé, en 1411, avec Guillaume, son frère cadet, *Iéna* échut à celui-ci; mais, en 1423, ils firent un échange, par lequel la ville et le ressort d'*Iéna* devint la propriété de l'électeur Frédéric; et *Leipsick*, celle de Guillaume.

Sigismond, deuxième fils de l'Electeur Frédéric, eut ensuite Iéna,

en sept jours, une campagne qui a entièrement calmé cette frénésie guerrière qui s'était emparée des têtes prussiennes.

Voici la position de l'armée au 13 :

Le grand-duc de Berg et le maréchal Davoust, avec leurs corps d'armée, étaient à Naumbourg, ayant des partis sur Leipsick et Halle.

Le corps du maréchal-prince de Ponte-Corvo était en marche pour se rendre à Dornnbourg (1).

Le corps du maréchal Lannes arrivait à Jena.

Le corps du maréchal Augereau était en position à Kahla.

Le corps du maréchal Ney était à Roda (2).

Le quartier-général, à Gera.

L'Empereur, en marche pour se rendre à Jena.

Le corps du maréchal Soult, de Gera était en marche pour prendre une position plus rapprochée, à l'embranchement des routes de Naumbourg et de Jena.

Voici la position de l'ennemi :

Le roi de Prusse voulant commencer les hostilités au 9 octobre, en débouchant sur Francfort par sa droite, sur Wurtzbourg par son centre, et sur Bamberg par sa gauche, toutes les divisions de son armée étaient disposées pour exécuter ce plan ; mais l'armée française tournant sur l'extrémité de sa gauche, se trouva en peu de jours à Saalbourg, à Lobenstein (3), à Schleitz, à Gera, à Naumbourg. L'armée prus-

---

et après lui Guillaume-le-Vaillant, qui épousa Anne, fille de l'Empereur Albert, en 1446. Après la mort de Guillaume, cette ville échut à l'électeur Frédéric-le-Débonnaire; et celui-ci étant mort, elle appartint à la branche Ernestine.

En 1548, l'électeur Jean Frédéric y établit une académie, et, après avoir obtenu les priviléges de l'Empereur d'Allemagne, en 1558, il l'ériga en université. Quelque temps après, on y établit aussi une cour de justice et un conseil aulique.

Cette ville n'est pas fort grande : on y voit le palais de l'électeur, trois églises, la bibliothèque de l'université, et un cabinet de médailles. Elle a beaucoup souffert par la guerre des Suédois et des Impériaux, et surtout par la peste qui l'affligea en 1578 et en 1636. La première fois on transféra l'université à Saalfeld. Il y eut, en 1660, une révolte des étudians, mais que la fermeté du prince étouffa facilement; les seigneurs de Leuchtemberg y avaient fondé un monastère pour les Dominicains, en l'an 1286.

(1) *Dornnbourg* est une petite ville de la Haute-Saxe, sur la Saale, à 10 m. d'*Jéna*.

(2) *Roda*, petite ville de Haute-Saxe, à 14 m. d'*Jéna*.

(3) *Lobenstein* ou *Labenstein*, ville de Haute-Saxe, capitale du comté de son nom, à 60 m. de Cobourg, et 52 de Saalfeld.

sienne, tournée, employa les journées des 9, 10, 11 et 12 à rappeler tous ses détachemens, et le 13, elle se présenta en bataille entre Capelsdorf et Auerstædt, forte de près de cent cinquante mille hommes.

Le 13, à deux heures après-midi, l'Empereur arriva à Jena, et sur un petit plateau qu'occupait notre avant-garde, il apperçut les dispositions de l'ennemi, qui paraissait manœuvrer pour attaquer le lendemain, et forcer les divers débouchés de la Saale. L'ennemi défendait en force, et par une position inexpugnable, la chaussée d'Jena à Weimar, et paraissait penser que les Français ne pourraient déboucher dans la plaine, sans avoir forcé ce passage. Il ne paraissait pas possible en effet de faire monter de l'artillerie sur le plateau qui, d'ailleurs, était si petit que quatre bataillons pouvaient à peine s'y déployer. On fit travailler toute la nuit à un chemin dans le roc, et l'on parvint à conduire l'artillerie sur la hauteur.

Le maréchal Davoust reçut l'ordre de déboucher par Naumbourg pour défendre les défilés de Koesen, si l'ennemi voulait marcher sur Naumbourg, ou pour se rendre à Apolda (1) pour le prendre à dos, s'il restait dans la position où il était.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo fut destiné à déboucher de Dornnbourg, pour tomber sur les derrières de l'ennemi, soit qu'il se portât en force sur Naumbourg, soit qu'il se portât sur Jena.

La grosse cavalerie qui n'avait pas encore rejoint l'armée, ne pouvait la rejoindre qu'à midi; la cavalerie de la garde-impériale était à trente six heures de distance, quelque fortes marches qu'elle eût faites depuis son départ de Paris. Mais il est des momens à la guerre où aucune considération ne doit balancer l'avantage de prévenir l'ennemi et de l'attaquer le premier. l'Empereur fit ranger sur le plateau qu'occupait l'avant-garde, que l'ennemi paraissait avoir négligé, et vis-à-vis duquel il était en position, tout le corps du maréchal Lannes; ce corps d'armée fut rangé par les soins du général Victor, chaque division formant

(1) *Apolda* est une ville de Thuringe dans la principauté de Weimar, à 17 m. de cette ville et autant d'*Jéna*.

de réserve pour pouvoir parer à tout accident imprévu.

Le maréchal Soult ayant enlevé le bois qu'il attaquait depuis deux heures, fit un mouvement en avant. Dans cet instant, on prévint L'Empereur que la division de cavalerie française de réserve, commençait à se placer, et que deux nouvelles divisions du corps du maréchal Ney se plaçaient en arrière sur le champ de bataille. On fit alors avancer toutes les troupes qui étaient en réserve sur la première ligne, et qui se trouvant ainsi appuyées, culbutèrent l'ennemi dans un clin-d'œil, et le mirent en pleine retraite. Il la fit en ordre pendant la 1re heure; mais elle devint un affreux désordre du moment que nos divisions de dragons et nos cuirassiers, ayant le grand-duc de Berg à leur tête, purent prendre part à l'affaire. Ces braves cavaliers frémissant de voir la victoire décidée sans eux, se précipitèrent partout où ils rencontrèrent des ennemis. La cavalerie, l'infanterie prussienne ne purent soutenir leur choc. Envain l'infanterie ennemie se forma en bataillons quarrés, cinq de ces bataillons furent enfoncés; artillerie, cavalerie, infanterie, tout fut culbuté et pris. Les Français arrivèrent à Weimar en même temps que l'ennemi qui fut ainsi poursuivi pendant l'espace de six lieues.

A notre droite, le corps du maréchal Davoust faisait des prodiges. Non-seulement il contint, mais mena battant pendant plus de trois lieues, le gros des troupes ennemies qui devait déboucher du côté de Koesen. Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre. Il a été secondé par les généraux Gudin, Friant, Morand, Daultanne, chef de l'état-major, et par la rare intrépidité de son brave corps d'armée.

Les résultats de la bataille sont 30 à 40 mille prisonniers; il en arrive à chaque moment; 25 à 30 drapeaux, 300 pièces de canon, des magasins immenses de subsistances. Parmi les prisonniers se trouvent plus de vingt généraux, dont plusieurs lieutenans-généraux, entr'autres le lieutenant-général Schmettau. Le nombre des morts est immense dans l'armée prussienne. On compte qu'il y a

plus

plus de vingt mille tués ou blessés; Le feld-maréchal Moellendorff a été blessé, le duc de Brunswick a été tué (1) le général Rüchel a été tué; le prince Henri de Prusse griévement blessé. Au dire des déserteurs, des prisonniers et des parlementaires, le désordre et la consternation sont extrêmes dans les débris de l'armée ennemie.

De notre côté, nous n'avons à regretter parmi les généraux que la perte du général de brigade Debilly, excellent soldat; parmi les blessés, le général de brigade Conroux, Parmi les colonels morts, les colonels Vergès, du 12^{e} régiment d'infanterie de ligne; Lamotte, du 36^{e}; Barbenègre du 9^{e} de hussards; Marigny, du 20^{e} de chasseurs, Harispe, du 16^{e} d'infanterie légère; Dulembourg, du 1er de dragons; Nicolas, du 16^{e} de ligne; Viala, du 18^{e}; Higonet, du 108^{e}.

Les hussards et les chasseurs ont montré dans cette journée une audace digne des plus grands éloges. La cavalerie prussienne n'a jamais tenu devant eux, et toutes les charges qu'ils ont faites devant l'infanterie, ont été heureuses.

Nous ne parlons pas de l'infanterie française; il est reconnu depuis long-temps que c'est la meilleure infanterie du monde. L'Empereur a déclaré que la cavalerie française, après l'expérience des deux campagnes et de cette dernière bataille, n'avait pas d'égale.

L'armée prussienne a dans cette bataille perdu toute retraite et toute sa ligne d'opérations. Sa gauche, poursuivie par le maréchal Davoust, opéra sa retraite sur Weimar, dans le temps que sa droite et son centre se retiraient de Weimar sur Naumbourg. La confusion fut donc extrême. Le roi a dû se retirer à travers champs, à la tête de son régiment de cavalerie.

Notre perte est évaluée à mille ou onze cents tués et trois mille blessés. Le grand-duc de Berg investit en ce moment la place d'Erfurth, où se trouve un corps d'ennemis que commandent le maréchal de Moellendorff et le prince d'Orange.

(1) C'est par erreur qu'on avait cru le duc de Brunswick tué; il fut seulement blessé dangereusement.

L'état-major s'occupe d'une relation officielle qui fera connaître dans tous ses détails cette bataille et les services rendus par les différens corps d'armée et régimens. Si cela peut ajouter quelque chose aux titres qu'a l'armée, à l'estime et à la considération de la nation, rien ne pourra ajouter au sentiment d'attendrissement qu'ont éprouvé ceux qui ont été témoins de l'enthousiasme et de l'amour qu'elle témoignait à l'Empereur au plus fort du combat. S'il y avait un moment d'hésitation, le seul cri de *vive l'Empereur!* ranimait les courages et retrempait toutes les armes. Au fort de la mêlée, l'Empereur voyant ses ailes menacées par la cavalerie, se portait au galop pour ordonner des manœuvres et des changemens de front en carrés; il était interrompu à chaque instant par des cris de *vive l'Empereur!* La Garde-Impériale à pied voyait avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler, tout le monde aux mains et elle dans l'inaction. Plusieurs voix firent entendre les mots *en avant!* « Qu'est-ce ? dit l'Empereur ; ce ne peut être qu'un jeune » homme qui n'a pas de barbe qui peut vouloir préjuger ce que » je dois faire ; qu'il attende qu'il ait commandé dans trente » batailles rangées, avant de prétendre me donner des avis. » C'était effectivement des vélites, dont le jeune courage était impatient de se signaler.

Dans une mêlée aussi chaude, pendant que l'ennemi perdait presque tous ses généraux, on doit remercier cette providence qui gardait notre armée. Aucun homme de marque n'a été tué ni blessé. Le maréchal Lannes a eu un biscayen qui lui a rasé la poitrine sans le blesser. Le maréchal Davoust a eu son chapeau emporté et un grand nombre de balles dans ses habits. L'Empereur a toujours été entouré par-tout où il a paru, du prince de Neufchâtel, du maréchal Bessières, du grand-maréchal du palais Duroc, du grand-écuyer Caulaincourt et de ses aides-de-camp et écuyers de service. Une partie de l'armée n'a pas donné, ou est encore sans avoir tiré un coup de fusil (1).

(1) Nous ne pouvons nous refuser à insérer ici l'article qui suit:
Un jeune aide-de-camp prussien, qui a demandé la permission de ne point quitter son général, tombé au pouvoir des Français à la bataille

Sixième Bulletin de la Grande-Armée.

Weimar (1), le 15 octobre, au soir.

Six mille Saxons et plus de trois cents officiers ont été faits prisonniers. L'Empereur a fait réunir les officiers et leur a dit qu'il voyait avec peine que leur armée lui faisait la guerre; qu'il n'avait pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation Saxonne, et s'opposer à ce qu'elle fût incorporée à la monarchie prussienne; que son intention était de les renvoyer tous chez eux, s'ils donnaient leur parole de ne jamais servir contre la France; que leur souverain, dont il reconnaissait les qualités, avait été d'une extrême faiblesse, en cédant ainsi aux menaces des Prussiens, et en les laissant entrer sur son territoire; mais qu'il fallait que tout cela finît; que les Prussiens restassent en Prusse et qu'ils ne se mêlassent en rien des affaires de l'Allemagne; que les Saxons devaient se trouver réunis dans la confédération du Rhin sous la protection de la France, protection qui n'était pas nouvelle, puisque depuis deux

---

d'Jena, s'est occupé à rédiger un Précis de cette mémorable journée. Ainsi que le Bulletin officiel français, il attribue d'abord la défaite des Prussiens à la faute que fit le duc de Brunswick, de ne point s'emparer à temps des défilés de Koesen; le maréchal Davoust les occupait dès le point du jour, et onze attaques successives ne purent l'en déloger. De plus, la rapidité des évolutions de l'armée française étonna les généraux prussiens, qui se trouvèrent continuellement devancés et prévenus dans toutes les manœuvres qu'ils essayèrent. La cavalerie française, que d'anciens préjugés faisaient regarder comme bien inférieure à celle de Prusse, a fait des charges d'une audace inimaginable. Des chasseurs et des dragons ont enfoncé des escadrons de cuirassiers prussiens, et même les gardes du corps du Roi. Il est surtout un article sur lequel l'auteur revient à diverses reprises, c'est celui de l'artillerie. « Elle a » été souvent, dit-il, comparée à la foudre, mais jamais cette compa» raison ne fut mieux appliquée qu'à celle de France. Les plus intré» pides soldats ne peuvent s'approcher sans effroi de cette grêle de bou» lets et de mitraille qui précède les colonnes. Pour en citer un seul » exemple, le régiment de Larisch, fort de plus de 2,000 hommes, a » été réduit à 150 en quelques minutes, pour avoir été exposé au feu » de huit pièces d'artillerie légère, etc. »

(1) *Weimar* est une ville de la Haute-Saxe, capitale de la principauté de Saxe-Weimar, et résidence du duc, à 20 m. d'Erfurth, 38 de Gotha, 20 d'Iena; il y a un grand et magnifique château. Elle joue un rôle dans le monde littéraire, par la réunion des savans et poëtes célèbres qui s'y trouvent. Le pays est extrêmement fertile.

cents ans, sans la France ils eussent été envahis par l'Autriche, ou par la Prusse: que l'Empereur n'avait pris les armes que lorsque la Prusse avait envahi la Saxe; qu'il fallait mettre un terme à ces violences; que le Continent avait besoin de repos, et que malgré les intrigues et les basses passions qui agitent plusieurs cours, il fallait que ce repos existât, dût-il en coûter la chûte de quelques trônes.

Effectivement tous les prisonniers Saxons ont été renvoyés chez eux avec la proclamation de l'Empereur aux Saxons, et des assurances qu'on n'en voulait point à leur nation (Ci-joint la déclaration signée par les officiers saxons).

Nous soussignés général, colonels, lieutenant-colonels, majors, capitaines et officiers Saxons, jurons sur notre porole d'honneur de ne point porter les armes contre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et ses alliés, et nous prenons le même engagement et faisons le même serment au nom de tous les bas-officiers et soldats qui ont été faits prisonniers avec nous, et dont l'état est ci joint, même si nous en recevions l'ordre formel de notre souverain l'électeur de Saxe.

Jena, le 15 octobre 1806.

Signés:

Le baron de Niesemeuschel, lieutenant-général saxon.
Matthias Bogislaus de Zychlinski, lieutenant-colonel.
François Adolphe de Gablentz, *idem.*
George-Frédéric Vogel, major.
Adolphe-Gotthilf-Guillaume de Boxberg, *idem.*
Frédéric d'Evidy, *idem.*
Wolfram Klos, *idem.*
Ferdinand de Funck, *idem.*
Von Urlaub Wenckner, *idem.*
Balthasar de Zeschau, *idem.*
Guillaume de Goeschen, *idem.*
de Sichart, capitaine.
de Beust, *idem.*
de Einsiedel, capitaine.
de Salza, *idem.*

de Lobkowutz, capitaine.
de Zschuschen, *idem.*
de Raichel, *idem.*
de Schlieben, *idem.*
de Clux, *idem.*
de Settenborn, *idem.*
de Sterntein, *idem.*
Frédéric de Sussmilchhornig, major et aide-de-camp.
Charles-Frédéric de Gersdorff, capitaine.
Jean-Frédéric de Marwitz, *idem.*
Charles de Bode, *idem.*
Otton, baron d'Odeleben, chef d'escadron.
Jean-Henri de Nehrhoff, capitaine.
Jean-Henri-Louis de Bosse, *idem.*
Jean-Frédéric-Guillaume de Polentz, *idem.*
Guillaume de Kleist, *idem.*
Jean-Charles-Godefroi Pabst d'Ohain, *idem.*
Charles-Alexandre von der Planitz, *idem.*
Auguste de Naso, *idem.*
Auguste de Vollruffen, *idem.*
Auguste d'Unwerth, *idem.*
Frédéric-Auguste Geibler, *idem.*
Adolphe de Metzrath, lieutenant premier.
Charles-Henri von der Planitz, *idem.*
Charles de Kyau, *idem.*
Charles-Frédéric Anger, *idem.*
Frédéric Brochowsky, *idem.*
Reinhold de Sckierbrandt, *idem.*
Frédéric-Auguste de Wittern, *idem.*
Henri-Guillaume de Mosel, *idem.*
Charles de Lindenau, *idem.*
Frédéric-Henri de Koppenfels, second lieutenant.
Frédéric-Juste Schilling, premier lieutenant d'artillerie.
Frédéric de Wangelin, capitaine.
Gedeon Geibler, second lieutenant.
Frédéric de Zimmermann, sous-lieutenant.
Georges de Schultz, sous-lieutenant.
Frédéric de Gerstenberg, *idem.*
Frédéric-Auguste Seydewitz, premier lieutenant.

Ferdinand-Guillaume de Braunau, *idem.*
Wolff de Trebra, capitaine au régiment de Polentz.
Charles-Ferdinand de Schlieben, sous-lieutenant.
Louis de Piesport, premier lieutenant.
Charles-Alexandre d'Elterheim, sous-lieutenant.
Joachim-Henri de Durfeld, enseigne.
Charles-Auguste Einwald, sous-lieutenant.
Charles d'Einsiedel, *idem.*
Auguste-Frédéric Hennigst, *idem.*
Auguste Sahr, *idem.*
Maximilien de Schreibershofen, enseigne.
Charles de Brandenstein, sous-lieutenant.
Charles de Wollersdorff, lieutenant.
Charles de Wenlin, *idem.*
Charles Bartel, sous-lieutenant.
Charles-Pierre von der Planitz, enseigne.
Henri-Otton de Gablenz, sous-lieutenant.
Maximilien de Dallwitz, premier lieutenant.
Ferdinand de Rex, enseigne.
Charles von der Pann, premier lieutenant.
Charles de Trebra, sous-lieutenant.
Charles de Schindler, sous-lieutenant.
Frédéric Slartzscher, enseigne.
Lebrecht Wehlemann, cadet d'artillerie.
Frédéric de Sattza, lieutenant-premier.
Auguste de Staff, enseigne.
Jean-Max. de Gablents, enseigne.
David de Doring, *idem.*
Ernest de Jagemann, *idem.*
Charles de Blosel, *idem.*
Frédéric Berge, *idem.*
Guillaume de Linsingen, sous-lieutenant.
Guillaume de Rade, *idem.*
Charles Becker, *idem.*
Adolphe de Zeschau, enseigne.
Henri Kindler, *idem.*
Erdmann Gottlob de Schœnaich.
Auguste-Pabst d'Ohain, enseigne.
Charles-Pabst d'Ohain, *idem.*

Auguste de Rannhoff, *idem.*
Louis de Peltzinger, lieutenant.
Léopold de Zychlinsky, porte-étendard.
Adolphe Bartel, enseigne.
Ludolphe de Haussen, premier lieutenant.
Joseph de Przygrodzky, enseigne.
Charles-Antoine d'Obschelwitz, enseigne.
Godefroi Heidmann, chirurgien de régiment.
Charles-Louis de Lichtenhayn.
Otton de Dallwitz, porte-étendard.
Guillaume-Frédéric de Schwartzbach, porte-étendard.
Clément de Cerrini, sous-lieutenant.
Guillaume Lecoq, enseigne.
Charles d'Einsiedel, *idem.*
Otton de Gotz, porte-étendard.
Frédéric de Zanthier, sous-lieutenant d'artillerie.
Frédéric-Antoine Franck, porte-étendard au régiment de Thummel,
Henri-Charles Frédéric de Klotz, enseigne.
Charles aus dem Winkell, porte-étendard.
Charles de Sichert, *idem.*
Guillaume de Szerl, sous-lieutenant.
Antoine Sixed, porte-étendard.
Louis de Weisse, premier lieutenant.
Comte Guillaume d'Oertzen, sous-lieutenant.
Frédéric de Krause, cadet.
Charles-Gottlieb de Klitzing, colonel.
Alexandre-Ferdinand de Mellentin, major.
Charles-Henri de Low, capitaine.

Nota. Nous insérons ici à sa date la lettre suivante :

LETTRE *de S. M. I. et R. à MM. les archevêques et évêques de l'Empire.*

« Monsieur l'évêque, les succès que nous venons de remporter sur nos ennemis, avec l'aide de la divine Providence, imposent à nous et à notre peuple l'obligation d'en rendre au Dieu des armées de solennelles actions de graces. Vous avez vu par la der-

nière note du Roi de Prusse la nécessité où nous nous sommes trouvés de tirer l'épée pour défendre le bien le plus précieux de notre peuple, l'honneur. Quelque répugnance que nous ayons eue, nous avons été poussés à bout par nos ennemis : ils ont été battus et confondus. Au reçu de la présente, veuillez donc réunir nos peuples dans les temples, chanter un *Te-Deum*, et ordonner des prières pour remercier Dieu de la prospérité qu'il a accordée à nos armes.

» Cette lettre n'étant pas à autre fin, je prie Dieu, M. l'évêque, qu'il vous ait en sa sainte garde.

» De notre camp impérial de Weimar, le 15 octobre 1806. »

Signé, NAPOLÉON.

Septième Bulletin de la Grande-Armée.

Weimar, le 16 otobre 1806.

Le grand duc de Berg a cerné Erfurth (1) le 15 dans la matinée. Le 16, la place a capitulé. Par ce moyen, quatorze mille hommes, dont huit mille blessés et six mille bien portans, sont devenus prisonniers de guerre, parmi lesquels sont le prince d'Orange, le feld maréchal Moellendorff, le lieutenant général Larisch, le lieutenant-général Graver, les généraux-majors Leffave et Zveiffel. Un parc de cent vingt pièces d'artilerie approvisionné est également tombé en notre pouvoir. (Ci-joint la capitulation d'Erfurth). On ramasse tous les jours, des Prisonniers.

Le roi de Prusse a envoyé un aide-de-camp à l'Empereur, avec une lettre en réponse à celle que l'Empereur lui avait écrite avant la bataille; mais le Roi de Prusse n'a répondu qu'après. Cette démarche de l'Empereur Napoléon était pareille à celle qu'il fit auprès de l'Empereur de Russie, avant la bataille d'Austerlitz; il dit au Roi de Prusse : « Le succès de mes armes n'est point incertain. Vos troupes seront battues; mais il en coûtera le sang de mes enfans; s'il pouvait être épargné par quelqu'arrangement compa-

---

(1) *Erfurth* ou *Erfort* est une grande ville, capitale de la Haute-Thuringe et de la principauté de son nom, sur la Gère, à 90 m. de Gotha, autant de Weimar, et 53 lieues de Berlin. Elle était jadis impériale, et fut depuis sujette de l'électeur de Mayence; elle a été cédée au Roi de Prusse en indemnité.

tible avec l'honneur de ma couronne, il n'y a rien que je ne fasse pour épargner un sang si précieux. Il n'y a que l'honneur qui, à mes yeux, soit encore plus précieux que le sang de mes soldats. »

Il paraît que les débris de l'armée prussienne se retirent sur Magdebourg. (1) De toute cette immense et belle armée, il ne s'en réunira que des débris.

CAPITULATION *de la ville et citadelle d'Erfurth, faite entre M. le colonel Preval, l'un des commandans de la Légion d'honneur, muni de pleins pouvoirs de S. A. R. le prince Joachim, grand-duc de Berg et de Cleves, lieutenant de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, d'une part; et de l'autre M. le major Prueschenek, commandant de la ville et citadelle d'Erfurth, ainsi que du fort Cyriaxbourg, pour S. M. le Roi de Prusse.*

DEMANDES.	RÉPONSES.
Art. I^er. La garnison sortira le 17 d'octobre avec les honneurs de la guerre, avec armes, effets et bagages, y compris les pièces de bataillon, les batteries de campagne, les boulangeries et le train de l'armée. Elle marchera tambour battant, enseignes déployées et mèches allumées, pour se rendre dans la ville la plus proche des Etats de S. M. le Roi de Prusse, à Halle.	Art. 1^er. Les postes seront occupés dès-à-présent par les troupes de S. M. l'Empereur et Roi: demain 16 octobre 1806, à midi, la garnison sortira avec armes, et bagages, enseignes déployées et canons de bataillon. Elle déposera ses armes sur le glacis de la place, et sera prisonnière de guerre. MM. les officiers conserveront leur épée et leurs équipages. Ils rentreront en Prusse sur leur parole de ne servir qu'après leur échange. Les moyens de transport pour eux et leurs équipages leur seront accordés pour suppléer à l'insuffisance des leurs.

(1) *Magdebourg.* Nous donnerons un article sur cette place au moment de sa capitulation.

II. Les officiers, bas-officiers et soldats blessés, qui se trouvent dans la place, seront compris dans l'article précédent. Ceux qui sont en état d'être transportés, suivront immédiatement la garnison, et ceux qui ne sont point en état de faire la route, resteront aux frais de S. M. prussienne, et seront soignés par ses employés. A mesure que ces blessés seront guéris, ils rejoindront leurs corps respectifs et obtiendront les passeports nécessaires à cet effet.

II. Les officiers, bas-officiers et soldats blessés sont compris dans l'article ci-dessus, et on doit s'en rapporter à la générosité française pour les soins qu'on invoque en leur faveur.

III. Demain à midi, la porte de Saint-Jean sera remise pour être occupée extérieurement. La garde prussienne restera dans l'intérieur; et aussi long-temps que la garnison prussienne restera en place, il ne sera permis à personne d'y entrer, excepté les commissaires chargés de remettre la place.

III. Compris dans le premier article.

IV. Si, nonobstant le contenu de l'article ci-dessus, les bas-officiers et soldats venaient en ville, ils seraient arrêtés et remis sur-le-champ aux postes extérieurs. De même, il ne sera permis à aucun militaire prussien de sortir de la place aussi long-temps que la garnison y restera, à l'exception des officiers qu'on pourrait devoir envoyer au quartier-général de l'armée française.

IV. Compris dans l'article premier.

V. Il sera nommé des deux côtés, des commissaires pour effectuer tout ce qui a rapport à la remise de la place, ainsi que pour convenir des objets qui exigent un travail commun. Ceux-ci se réuniront du moment que la garde française aura occupé la porte de Saint-Jean, et les commissaires continueront leurs travaux après le départ de la garnison. A l'échéance de ce terme, il sera donné des passeports nécessaires aux commissaires prussiens pour retourner dans les Etats de S. M. le Roi de Prusse.

V. Les commissaires s'occuperont dès demain matin, 16, du recensement et de la remise de l'artillerie et de tous les magasins. Les passeports seront accordés pour le retour de ceux de S. M. le Roi de Prusse.

VI. Les propriétés particulières seront respectées et mises sous la protection de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

VI. Les propriétés seront respectées.

VII. Les effets des individus, faisant partie de la garnison, ne pouvant point être tous emportés à-la-fois,

VII. Renvoyé au premier article; seulement les soldats

Il sera fixé un terme de trois mois, à dater du jour de la présente capitulation pour que ces individus puissent faire suivre leurs propriétés, sans qu'il leur soit fait de difficultés ni qu'ils soient chargés de droits quelconques.

ne seront point privés de leurs havresacs.

VIII. A dater du moment de la signature de cette capitulation, il sera envoyé un officier prussien à S. M. le Roi de Prusse, et on le munira de tout ce qui peut accélérer son voyage.

VIII. Accordé.

IX. Les équipages de campagne de S. M. le roi de Prusse qui se trouvent dans ce moment à Erfurth seront envoyés de suite dans une ville occupée par les troupes du Roi.

IX. Cet article sera soumis à S. A. I. le prince Joachim grand-duc de Cleves et de Berg.

Cette capitulation comprend MM. les officiers-généraux qui se trouvent dans la place, pour quelque cause que ce soit.

A Erfurth, le 15 octobre 1806, à 11 heures du soir.

(L. S.) *Signé*, CHARLES DE PRUESCHENECK.

Signé, HYPOLITE PREVAL.

HUITIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Weimar, le 16 octobre 1806, au soir.

Les différens corps d'armée qui sont à la poursuite de l'ennemi, annoncent à chaque instant des prisonniers, la prise de bagages, de pièces de canon, de magasins de munitions de toute espèce. Le maréchal Davoust vient de prendre trente pièces de canon; le maréchal Soult un convoi de 3000 tonneaux de farine; le maréchal Bernadotte 1500 prisonniers; l'armée ennemie est tellement dispersée et mêlée avec nos troupes, qu'un de ses bataillons vint se placer dans un de nos bivouacs, se croyant dans le sien.

Le Roi de Prusse tâche de gagner Magdebourg. Le maréchal Moellendorf est très-malade à Erfurth; le grand-duc de Berg lui a envoyé son médecin.

La Reine de Prusse à été plusieurs fois en vue de nos

postes ; elle est dans des transes et dans des alarmes continuelles. La veille, elle avait passé son régiment en revue. Elle excitait sans cesse le Roi et les généraux. Elle voulait du sang ; le sang le plus précieux a coulé. Les généraux les plus marquans sont ceux sur qui sont tombés les premiers coups.

Le général de brigade Durosnel a fait avec les 7^e^ et 20^e^ de chasseurs une charge hardie qui a eu le plus grand effet. Le major du 20^e^ régiment s'y est distingué. Le général de brigade Colbert, à la tête du 3^e^ de hussards, et du 12^e^ de chasseurs a fait sur l'infanterie ennemie plusieurs charges qui ont eu le plus grand succès.

Neuvième Bulletin de la Grande-Armée.

Weimar, le 17 octobre 1806.

La garnison d'Erfurth a défilé. On y a trouvé beaucoup plus de monde qu'on ne croyait. Il y a une grande quantité de magasins. l'Empereur a nommé le général Clarke gouverneur de la ville et citadelle d'Erfurth et du pays environnant. La citadelle d'Erfurth est un bel octogone bastionné avec casemate et bien armé. C'est une acquisition précieuse qui nous servira de point d'appui au milieu de nos opérations.

On a dit dans le cinquième Bulletin qu'on avait pris 25 à 30 drapeaux ; il y en a jusqu'ici 45 au quartier-général. Il est probable qu'il y en aura plus de 60. Ce sont des drapeaux donnés par le Grand-Frédéric à ses soldats. Celui du régiment des gardes, celui du régiment de la Reine, brodé des mains de cette princesse, se trouvent au nombre. Il paraît que l'ennemi veut tâcher de se rallier sur Magdebourg ; mais pendant ce temps là on marche de tous côtés. Les différens corps de l'armée sont à sa poursuite par différens chemins. A chaque instant, arrivent des courriers annonçant que des bataillons entiers sont coupés, des pièces de canon prises, des bagages, ect.

L'Empereur est logé au palais de Weimar, où logeait quelques jours avant la Reine de Prusse. Il paraît que ce

qu'on a dit d'elle est vrai. Elle était ici pour souffler le feu de la guerre. C'est une femme d'une jolie figure, mais de peu d'esprit, incapable de présager les conséquences de ce qu'elle faisait. Il faut aujourd'hui, au lieu de l'accuser, la plaindre; car elle doit avoir bien des remords des maux qu'elle a faits à sa patrie, et de l'ascendant qu'elle a exercé sur le Roi son mari qu'on s'accorde à présenter comme un parfaitement honnête homme, qui voulait la paix et le bien de ses peuples.

Dixième Bulletin de la Grande-Armée.

Naumbourg (1), le 18 octobre 1806.

Parmi les 60 drapeaux qui ont été pris à la bataille d'Jena, il s'en trouve plusieurs des gardes du Roi de Prusse et un des gardes du corps sur lequel la légende est écrite en français.

Le Roi de Prusse a fait demander un armistice de six semaines. L'Empereur a répondu qu'il était impossible, après une victoire, de donner à l'ennemi le temps de se rallier.

Cependant les Prussiens ont fait tellement courir ce bruit, que plusieurs de nos généraux les ayant rencontrés, on leur a fait croire que cet armistice était conclu.

Le maréchal Soult est arrivé le 16 à Greussen (2), poursuivant devant lui la colonne où était le Roi, qu'on estimait forte de 10 ou 12,000 mille hommes. Le général Kalkreuth, qui la commandait, fit dire au maréchal Soult qu'un armistice avait été conclu. Ce maréchal répondit qu'il était impossible que l'Empereur eût fait cette faute, qu'il croirait à cet armistice, lorsqu'il lui aurait été notifié officiellement. Le général Kalkreuth témoigna le desir de voir le maréchal Soult qui se rendit aux avant-postes. « Que voulez-vous de nous, lui dit le général prussien, le duc de Brunswick est mort, tous nos généraux sont tués, blessés ou pris, la plus grande partie de notre armée est en fuite, vos succès sont assez grands; le

---

(1) *Naumbourg. Voyez* la note page 41.
(2) *Greussen*, ville de Haute-Saxe dans la principauté de Schwartzbourg.

Roi a demandé une suspension d'armes, il est impossible que votre Empereur ne l'accorde pas. — M. le général, lui répondit le maréchal Soult, il y a long-temps qu'on en agit ainsi avec nous; on en appelle à notre générosité quand on est vaincu, et on oublie un instant après la magnanimité que nous avons coutume de montrer. Après la bataille d'Austerlitz, l'Empereur accorda un armistice à l'armée russe; cet armistice sauva l'armée. Voyez la manière indigne dont agissent aujourd'hui les Russes. On dit qu'ils veulent revenir; nous brûlons du desir de les revoir. S'il y avait eu chez eux autant de générosité que chez nous, on nous aurait laissés tranquilles enfin, après la modération que nous avons montrée dans la victoire. Nous n'avons en rien provoqué la guerre injuste que vous nous faites. Vous l'avez déclarée de gaîté de cœur; la bataille d'Jena a décidé du sort de la campagne. Notre métier est de vous faire le plus de mal que nous pourrons. Posez les armes, et j'attendrai dans cette situation les ordres de l'Empereur. » Le vieux général Kalkreuth vit bien qu'il n'avait rien à répondre. Les deux généraux se séparèrent, et les hostilités recommencèrent un instant après : le village de Greussen fut enlevé, l'ennemi culbuté et poursuivi l'épée dans les reins.

Le grand-Duc de Berg, et les maréchaux Soult et Ney doivent, dans les journées des 17 et 18, se réunir par des marches combinées et écraser l'ennemi. Ils auront sans doute cerné un bon nombre de fuyards, les campagnes en sont couvertes et les routes sont encombrées de caissons et de bagages de toutes espèce.

Jamais plus grande victoire ne fut signalée par de plus grands désastres. La réserve que commande le prince Eugène de Wurtemberg, est arrivée à Halle. Ainsi nous ne sommes qu'au neuvième jour de la campagne, et déjà l'ennemi est obligé de mettre en avant sa dernière ressource. L'Empereur marche à elle; elle sera attaquée demain, si elle tient dans la position de Halle.

Le maréchal Davoust (1) est parti aujourd'hui pour prendre

---

(1) Avant de partir de Naumbourg, le maréchal Davoust publia la proclamation suivante dans l'électorat de Saxe :

« Les habitans du village de Wezdorf ont eu la témérité de

possession de Leipsick et jetter un pont sur l'Elbe. La garde impériale à cheval vient enfin nous joindre.

Indépendamment des magasins considérables trouvés à Naumbourg, on en a trouvé un grand nombre à Weissenfels. (1)

Le général en chef Rüchel a été trouvé dans un village, mortellement blessé; le maréchal Soult lui a envoyé son chirurgien. Il semble que ce soit un décret de la Providence que tous ceux qui ont poussé à cette guerre, aient été frappés par ses premiers coups.

Onzième Bulletin de la Grande-Armée.

Mersebourg (2), le 19 octobre 1806.

Le nombre des prisonniers qui ont été faits à Erfurth est plus considérable qu'on ne le croyait. Les passeports accordés aux officiers qui doivent retourner chez eux sur parole, en

---

massacrer des Français passant par leur territoire; ils ont arrêté et pillé un transport. Il a fallu un grand exemple pour mettre fin à de semblables attentats; il a été donné. Les habitans de ce village (à l'exception des femmes, des enfans et des vieillards), ont été tous punis de mort. Tous ceux qui pourraient imiter ces rebelles seront traités de la même manière. Mais en punissant avec la plus grande rigueur toutes les actions contraires au droit des gens et de la guerre, on promet sûreté et protection à tous les habitans paisibles. Habitans de la Saxe! laissez aux militaires le soin de terminer les différends qui pourraient subsister entre les deux nations; soyez spectateurs tranquilles des combats, et ne vous en mêlez point, puisque, d'après les principes établis chez tous les peuples civilisés, c'est un crime qui ne restera jamais impuni. »

Naumbourg, le 16 octobre 1806.

Signé, Davoust.

(1) *Weissenfels*, jolie ville de Haute-Saxe, ci-devant capitale du duché de son nom, située près de la Saale, à 30 m. de Naumbourg, 15 de Mersebourg, 20 de Leipsick.

(2) *Mersebourg*, ancienne ville de la Haute-Saxe en Thuringe, dans une situation charmante, sur la Saale, à 30 m. de Leipsick, 10 de Hall, 28 de Dresde. C'est la capitale du ci-devant évêché de son nom, sécularisé par l'électeur de Saxe à qui il appartient. Sa cathédrale est un bel édifice gothique, remarquable par ses quatre tours pyramidales.

vertu d'un des articles de la capitulation, se sont montés à 600.

Le corps du maréchal Davoust a pris possession, le 18, de Leipsick. (1)

Le prince de Ponte-Corvo qui se trouvait, le 17, à Eisleben, (2) pour couper des colonnes prussiennes, ayant appris que la réserve de S. M. le Roi de Prusse, commandée par le prince Eugène de Wurtemberg, était arrivée à Halle, s'y porta. Après avoir fait ses dispositions, le prince de Ponte-Corvo fit attaquer Halle (3) par le général Dupont, et laissa la division Dronet en réserve sur sa gauche; le 32^{e} et le 9^{e} d'infanterie légère passèrent les trois ponts au pas de charge, et entrèrent dans la ville soutenus par le 96^{e}. En moins d'une

---

(1) *Leipsick*, dont il est parlé dans plusieurs Bulletins, est une grande, riche et célèbre ville de Haute-Saxe, dans une plaine fertile et agréable, à 90 m. de Dresde, 54 de Dessau, 33 lieues de Berlin, 69 lieues de Francfort-sur-le-Mein, 43 de Prague, et 100 de Vienne. Elle est située entre la Saale et la Mulde, au confluent de la Pleysse, de l'Elster, de la Bar et de la Ruppe; elle a de superbes fauxbourgs et de beaux jardins, et contient environ 34,000 habitans; elle a un château appelé Pleissembourg et une fameuse université, fondée en 1409. Ses rues sont propres, commodes, agréables, et éclairées la nuit par 700 reverbères. On y compte une grande quantité de maisons de négocians, et beaucoup de manufactures. Ses deux foires sont célèbres, il y vient une grande quantité de marchands de tous les pays d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, d'Italie, de Russie, de France, d'Angleterre, etc. Les libraires de tous les pays y font des échanges considérables de livres en toutes langue. Il y a deux belles bibliothèques, celle de l'université et celle des magistrats. La bourse est un superbe édifice; et son commerce est très-considérable dans le temps des foires: la Saxe y apporte des porcelaines; la Bohème, ses verres, ses toiles et son lin; la Silésie, ses toiles; la Pologne, ses cuirs, sa cire et sa laine; la Poméranie, la Franconie, etc., toutes sortes de marchandises en laine et en soie; la Souabe, ses toiles et l'argenterie d'Augsbourg; l'Autriche, la Hongrie et la Transylvanie, des cuirs, du vin, du maroquin et du safran; la Suisse, des étoffes de ses manufactures, des toiles, soies et laine; l'Italie, de la soie et des étoffes; la France, ses marchandises et ses modes; la Hollande, toutes sortes d'épiceries, de drogueries, de toiles, de dentelles, d'étoffes des Indes, etc. Ses fortifications semblent plutôt faites pour servir de promenade aux habitans que pour défendre leur ville. Il s'y donna deux batailles, en 1631 et 1642. Les Prussiens la prirent en 1745 et 1756, et en exigèrent de très-fortes contributions. Elle est la patrie d'un grand nombre de savans, entre autres de Frédéric Mayer, de Fabricius et du célèbre Leibnitz.

(2) *Eisleben*, petite ville de la Haute-Saxe, capitale du comté, et à 10 m. de Mansfeld, 30 de Halle, 92 de Gotha. C'est la patrie de Luther.

(3) *Halle*, belle ville de la Haute-Saxe, capitale de la principauté de son nom, à 30 m. d'Eisleben, autant de Dessau, 87 de Magdebourg; elle compte 17,000 habitans, a une université très-célèbre, un observatoire et une société de sciences physiques.

heure

heure tout fut culbuté. Les 2e. et 4e. régimens de hussards et toute la division du général Rivaut traversèrent la ville et chassèrent l'ennemi de Dienitz, de Peissen et de Rabatz. La cavalerie prussienne voulut charger le 8e. et le 96e. d'infanterie, mais elle fut vivement reçue et repoussée.

La réserve du Prince de Wurtemberg fut mise dans la plus complette déroute et poursuivie l'espace de quatre lieues.

Les résultats de ce combat qui mérite une relation particulière et soignée, sont cinq mille prisonniers dont deux généraux et trois colonels, quatre drapeaux et trente-quatre pièces de canon.

Le général Dupont s'est conduit avec beaucoup de distinction.

Le général de division Rouyer a eu un cheval tué sous lui. Le général de division Drouet a pris en entier le régiment de Treskow.

De notre côté, la perte ne se monte qu'à quarante hommes tués et deux cents blessés. Le colonel du 9e. régiment d'infanterie légère a été blessé.

Le général Léopold Berthier, chef de l'état-major du prince de Ponte-Corvo s'est comporté avec distinction.

Par le résultat du combat de Halle, il n'est plus de troupes ennemies qui n'aient été entamées.

Le général prussien Blücher avec cinq mille hommes a traversé la division de dragons du général Klein qui l'avait coupé. Ayant allégué au général Klein qu'il y avait un armistice de six semaines, ce général a eu la simplicité de le croire.

L'officier d'ordonnance près de l'Empereur, Montesquiou, qui avait été envoyé en parlementaire auprès du Roi de Prusse l'avant-veille de la bataille, est de retour. Il a été entraîné pendant plusieurs jours avec les fuyards ennemis; il dépeint le désordre de l'armée prussienne comme inexprimable. Cependant la veille de la bataille, leur jactance était sans égale. Il n'était question de rien moins que de couper l'armée française et d'enlever des colonnes de quarante mille hommes. Les généraux prussiens singeaient, autant qu'ils pouvaient, les manières du Grand-Frédéric.

Quoique nous fussions dans leur pays, les généraux paraissaient être dans l'ignorance la plus absolue de nos mouvemens. Ils croyaient qu'il n'y avait sur le petit plateau d'Jena que quatre mille hommes; et cependant la plus grande partie de l'armée a débouché sur ce plateau.

L'armée ennemie se retire à force sur Magdebourg. Il est probable que plusieurs colonnes seront coupées avant d'y arriver. On n'a point de nouvelles depuis plusieurs jours du maréchal Soult qui a été détaché, avec quarante mille hommes, pour poursuivre l'armée ennemie.

L'Empereur a traversé le champ de bataille de Rosbach; il a ordonné que la colonne qui y avait été élevée, fut transportée à Paris.

Le quartier général de l'Empereur a été le 18 à Mersebourg; il sera le 19 à Halle. On a trouvé dans cette dernière ville des magasins de toute espèce, très-considérables.

Douzième Bulletin de la Grande-Armée.

Halle, le 19 octobre 1806.

Le maréchal Soult a pousuivi l'ennemi jusqu'aux portes de Magdebourg. Plusieurs fois les Prussiens ont voulu prendre position, et toujours ils ont été culbutés.

On a trouvé à Nordhausen (1) des magasins considérables, et même une caisse du roi de Prusse, remplie d'argent.

Pendant les cinq jours que le maréchal Soult a employés à la poursuite de l'ennemi, il a fait 1200 prisonniers et pris 30 pièces de canon, et 2 ou 300 caissons,

Le premier objet de la campagne se trouve rempli. La Saxe, la Westphalie, et tous les pays situés sur la rive gauche de l'Elbe (2), sont délivrés de la présence de l'armée

---

(1) *Nordhausen*, ancienne ville ci-devant libre et impériale en Thuringe, dans le cercle de Haute-Saxe, à 72 m. de Weimar; elle est sur le Hartz, dont elle peut être regardée comme le magasin. Elle appartient au Roi de Prusse.

(2) *L'Elbe*, grand fleuve d'Allemagne qui a sa source au mont des Géans, sur les confins de la Bohême et de la Silésie, dans le cercle de Buntzlau, passe par la Misnie, arrose la Saxe, et se jette dans la mer d'Allemagne au N. O. d'Hambourg.

prussienne. Cette armée, battue et poursuivie l'épée dans les reins pendant plus de 50 lieues, est aujourd'hui sans artillerie, sans bagages, sans officiers, réduite au-dessous du tiers de ce qu'elle était il y a huit jours; et, ce qui est encore pis que cela, elle a perdu son moral et toute confiance en elle-même.

Deux corps de l'armée française sont sur l'Elbe, occupés à construire des ponts.

Le quartier- général est à Halle. (1)

La lettre suivante, qui a été interceptée, contient un tableau fort détaillé de la situation des Prussiens après la bataille d'Jena.

Traduction.

MA TRÈS-CHÈRE ÉPOUSE,

Je suis encore en vie et bien portant, après avoir assisté à la malheureuse bataille. Mais hélas! je ne puis m'empêcher de te dire que nous y avons perdu la moitié de notre armée ainsi que tous nos meilleurs généraux. Mon bataillon s'est parfaitement conduit au feu; mais il a perdu ses canons dans la retraite. Ma compagnie seule a perdu 40 hommes et le lieutenant Schweinitz. Si je te voulais faire part de tous nos malheurs, il me faudrait un temps infini. Tous les bagages de notre corps d'armée ont été pris à Weimar; nos domestiques mêmes n'ont pu se sauver.

Je suis arrivé le 16 au soir, à Nordhausen, sans cheval et dépourvu de tout. L'armée est en pleine retraite sur Magdebourg. S. M. R. a reçu une forte contusion; cependant elle se porte bien. Tu peux dire à la Schuberten

(1) C'est de cette ville qu'est daté le décret ci-joint:

DÉCRET *rendu par S. M. l'Empereur, au quartier-général-impérial de Halle, le 19 octobre 1806.*

1. M. Daru, conseiller-d'état, intendant-général de notre maison, est nommé intendant-général de l'armée.

2. L'intendant-général de l'armée organisera et dirigera l'administration des pays conquis. Il nous présentera des sujets pour remplir les fonctions d'intendans des provinces.

que son fils aîné à été tué et qu'on ne sait ce qu'est devenu l'autre, ainsi que Jarusch, Michalzek et Joseph Tyralla. Il nous manque en outre cinq sous-officiers, quatre musiciens, trois artilleurs et deux sapeurs, ainsi que tous les grenadiers. Jablonouski a perdu tout son monde. Fontanius de même. Ils sont tous nus comme des vers. Le major seul a pu conserver un cheval. Plusieurs généraux sont tués. Sanitz et Malchitz nous manquent. Le duc de Brunswick à perdu les deux yeux d'un coup de fusil. Rüchel et Winnig sont morts. Beaucoup de régimens sont sans officiers ; d'autres ont des officiers et pas de soldats. Notre perte est immense. On ne distingue plus les corps: tout est pêle-mêle. Les bataillons de Lostin, Borck et Grodana n'existent plus. Ils faisaient partie de l'arrière-garde qui a été entièrement hachée en morceaux. On ne peut pas se faire une idée de l'acharnement avec lequel les Français nous ont poursuivi. Tu pourras m'écrire au corps d'armée à Magdebourg.

Nordhausen, le 17 octobre.

Treizième Bulletin de la Grande-Armée.

Halle, le 20 octobre 1806.

Le général Macon, commandant à Leipsik, a fait aux banquiers négocians et marchands de cette ville la notification ci-jointe (A). Puisque les oppresseurs des mers ne respectent aucun pavillon, l'intention de l'Empereur est de saisir par-tout leurs marchandises et de les bloquer véritablement dans leur Ile.

On a trouvé dans les magasins militaires de Leipsik 15,000 quintaux de farine et beaucoup d'autres denrées d'approvisionnement (1).

---

(1) Nous plaçons ici la proclamation suivante :

Proclamation *de M. le lieutenant-colonel Thiard, chambellan de S. M. l'Empereur des Français, en date de Dresde le 24 octobre.*

« Au nom de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et en vertu d'un décret de Sadite Majesté Impériale et Royale,

Le grand-duc de Berg est arrivé à Halberstadt (1) le 19. Le 20 il a inondé toute la plaine de Magdebourg, par sa cavalerie, jusqu'à la portée du canon. Les troupes ennemies, les détachemens isolés, les hommes perdus, seront pris au moment où ils se présenteront pour entrer dans la place.

Un régiment de hussards ennemi croyait que Halberstadt était encore occupé par les Prussiens; il a été chargé par le vingt-deuxième de hussards, et a éprouvé une perte de 300 hommes.

Le général Beaumont s'est emparé de 600 hommes de la garde du Roi et de tous les équipages de ce corps.

Deux heures auparavant, deux compagnies de la garde royale à pied avaient été prises par le maréchal Soult.

Le lieutenant-général comte de Schmettau, qui avait été fait prisonnier, vient de mourir à Weimar.

Ainsi, de cette belle et superbe armée qui, il y a peu de jours, menaçait d'envahir la confédération du Rhin, et qui inspirait à son souvrain une telle confiance, qu'il osait ordonner à l'Empereur Napoléon de sortir de l'Allemagne avant le 8 octobre, s'il ne voulait pas y être contraint par la force; de cette belle et superbe armée, disons-nous, il ne reste que les débris, chaos informe qui mérite plutôt le nom de rassemblement que celui d'armée.

---

daté de Wittemberg, le 23 octobre 1806, on prend formellement possession par celle-ci des principautés d'Eichsfed et d'Erfurth, du comté de Hohenstein et de tous les pays prussiens, situés en Saxe, et qui se trouvent entre l'Elbe et le Rhin. Dans les 24 heures après la publication de la présente patente, les aigles prussiennes seront enlevées partout. Les châteaux, magasins et caisses publiques seront mis sous le séquestre par des commissaires français, en présence des autorités locales, et les revenus du pays seront perçus à l'avenir pour le compte de S. M. l'Empereur des français, Roi d'Italie. »

(1) *Halberstadt*, grande et belle ville de Basse-Saxe, capitale de la principauté de son nom, sur la rivière de Boda, à 46 m. de Magdebourg, 42 de Goslar, 95 de Hanover; elle a 13,000 habitans et une cathédrale magnifique. La belle montagne de *Spiegelberg* est près de cette ville. C'était anciennement un évêché, qui a été sécularisé et converti en principauté pour l'électeur de Brandebourg, en vertu du traité de Westphalie.

De 160,000 hommes qu'avait le Roi de Prusse, il serait difficile d'en réunir plus de 50,000, encore sont-ils sans artillerie et sans bagages, armés en partie, en partie désarmés. Tous ces événemens justifient ce que l'Empereur a dit dans sa première proclamation, lorsqu'il s'est exprimé ainsi : « Qu'ils apprennent que s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance avec l'amitié du Grand-Peuple, son inimitié est plus terrible que les tempêtes de l'Océan. »

Rien ne ressemble en effet davantage à l'état actuel de l'armée prussienne que les débris d'un naufrage. C'était une belle et nombreuse flotte qui ne prétendait pas moins qu'asservir les mers : les vents impétueux du nord ont soulevé l'Océan contr'elle. Il ne rentre au port qu'une petite partie des équipages qui n'ont trouvé de salut qu'en se sauvant sur des débris.

Les lettres ci-jointes (B. C. D.) peignent au vrai la situation des choses.

Une autre lettre également ci-jointe (E), montre à quel point le cabinet prussien a été dupe de fauses apparences. Il a pris la modération de l'Empereur Napoléon pour de la faiblesse. De ce que ce Monarque ne voulait pas la guerre et faisait tout ce qui pouvait être convenable pour l'éviter, on a conclu qu'il n'était pas en mesure, et qu'il avait besoin de 200,000 conscrits pour recruter son armée.

Cependant l'armée française n'était plus claquemurée dans les camps de Boulogne ; elle était en Allemagne : M. Ch. L. de Hesse et M. d'Haugwitz auraient pu la compter. Reconnaissons donc ici la volonté de cette providence qui ne laisse pas à nos ennemis des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, du jugement et de la raison pour raisonner.

Il parait que M. Charles L. de Hesse convoitait seulement Mayence. Pourquoi pas Metz ? pourquoi pas les autres places de l'ouest de la France ? Ne dites donc plus que l'ambition des Français vous à fait prendre les armes ; convenez que c'est votre ambition mal raisonnée qui vous a excité à la guerre. Parce qu'il y avait une armée à Naples, une autre en Dalmatie, vous avez projeté de tomber sur

le grand-peuple ; mais en sept jours vos projets ont été confondus. Vous vouliez attaquer la France sans courir aucun danger, et déjà vous avez cessé d'exister.

On rapporte que l'Empereur Napoléon ayant, avant de quitter Paris, rassemblé ses ministres, leur dit : « Je suis innocent de cette guerre ; je ne l'ai provoquée en rien : elle n'est point entrée dans mes calculs. Que je sois battu si elle est de mon fait. Un des principaux motifs de la confiance dans laquelle je suis que mes ennemis seront détruits, c'est que je vois dans leur conduite le doigt de la Providence, qui, voulant que les traîtres soient punis, a tellement éloigné toute sagesse de leurs conseils, que, lorsqu'ils pensent m'attaquer dans un moment de faiblesse, ils choisissent l'instant même où je suis le plus fort. »

(A) NOTIFICATION.

Le général Macon, sous-gouverneur des Tuileries, commandant de la Légion d'honneur, grand'croix de l'Ordre du Lion, et commandant de la ville de Leipsick, aux banquiers, négocians et marchands de la ville.

MESSIEURS,

Le sort des armes a mis Leipsick dans les mains du Grand Napoléon.

Votre ville est reconnue en Europe pour l'entrepôt principal des marchandises anglaises, et sous ce rapport une ennemie dangereuse pour la France.

L'Empereur et Roi m'ordonne ce qui suit :

Art. I^er^. Dans les vingt-quatre heures qui suivront la présente notification, tout banquier, négociant ou marchand ayant des fonds ou marchandises provenant des manufactures anglaises, soit qu'elles appartiennent aux anglais ou au marchand, en fera sa déclaration par écrit sur un registre établi chez le commandant de la place.

II. Ces déclarations authentiquement faites, il sera fait des visites domiciliaires chez les déclarans ou non déclarans, pour compulser leur registre et vérifier les marchandises,

afin de s'assurer de leur bonne-foi, et punir militairement la fraude si elle est reconnue.

III. MM. les magistrats feront également sous leur responsabilité, la déclaration juste et détaillée des magasins militaires appartenant tant à la Saxe qu'à la Prusse, ainsi que des magasins de poudre, même ceux du commerce.

IV. Il sera nommé une commission chargée d'apposer les scellés après demain sur tous les magasins ou fonds qui auront été découverts.

V. Toute contribution ou réquisition particulière soit en drap, argent ou chevaux, si elle n'émane d'une autorité compétente, est rigoureusement défendue. L'habitant ou le magistrat qui aura eu la faiblesse d'y souscrire sans en prévenir le commandant de la place, sera puni de 15 jours de prison.

VI. La présente notification sera lue et affichée à tous les coins, places et carrefours de la ville.

Donné à Leipsick, le 18 octobre 1806 (1).

MACON.

---

(1) C'est ici l'occasion de citer le trait suivant, aussi vrai qu'audacieux, et qui a eu lieu à Leipsick :

« Dans la nuit du 12 au 13 octobre, vingt-cinq hussards français (pas un de plus) vinrent heurter à la porte de la ville ; la sentinelle cria *werda ?* On répondit en bon allemand : Amis prussiens. La sentinelle ouvrit; mais quel fut son étonnement en voyant les moustaches françaises ! Tandis que vingt gardaient la porte, les cinq autres marchèrent à l'hôtel-de-ville, y sommèrent le magistrat de s'y rendre; il était trois heures après minuit. Ils demandèrent une forte contribution; mais ils n'exhibèrent aucun ordre par écrit. On marchande long-temps; enfin, on convient de donner 500 louis en or et 100.000 florins en lettres-de-change sur Paris. De-là les hussards se firent conduire sur la place du marché aux chevaux, enfoncèrent les portes des écuries, choisirent fort tranquillement les chevaux les plus beaux et les meilleurs, et repartirent au grand galop. » On aura peine à croire qu'une ville aussi populeuse que Leipsick, surtout en temps de foire, se soit laissé mettre à contribution par vingt-cinq hommes, sans autorisation ou mission connue.

(B) COPIE.

SUSCRIPTION

A S. A. R. Mme la Princesse de Suède, tante du Roi, Princesse abbesse de Quedlinbourg, par Brunswick, à Stockholm.

A Quedlinbourg, le 19 octobre 1806, à 8 heures du matin.

MADAME,

V. A. R. aura daigné voir, par la lettre que ma femme a eu l'honneur de lui adresser, jusqu'à quel point le commencement de la guerre a été désastreux. Je pourrais ajouter beaucoup de traits à ce triste tableau; mais il suffit d'appliquer le mot de François I^er^, *que tout est perdu, fors l'honneur*, car les troupes ont bien fait leur devoir. Pour ce qui regarde la situation de cet endroit, je ne parlerai pas de la mienne, elle est affreuse; on attend les Français à chaque instant. Hier, et dans la nuit passée, l'arrière-garde, commandée par le prince de Hohenlohe, accompagné de M. de Tauendzien, a eu le quartier-général dans la ville: elle se portait sur Magdebourg, où les débris de l'armée se rassemblent. Depuis le départ du dernier courrier, la terreur panique et le passage des troupes et des bagages n'a pas discontinué à répandre l'alarme. Les troupes et les bagages arrivèrent tous à la débandade; cela fendait le cœur. Ce matin à trois heures le signal du départ fut donné, apparemment sur un rapport absolument faux, car il était dit que les Français arriveraient en trois heures de temps, et qu'ils avaient incendié plusieurs villages au Gartz, que le rapporteur disait avoir vu brûler. Malgré l'authenticité qu'un pareil rapport devrait avoir, je n'ai pu voir la moindre trace d'incendie à mon lever, et à l'heure qu'il est, on ne voit pas non plus de troupes françaises. Cependant il est certain qu'ils ont suivi l'arrière-garde de fort près, car avant-hier au soir le général Blücher a eu un engagement avec les Français près de Nordhausen, mais il a été repoussé. Jusqu'à quel point la retraite a été précipitée, et combien

la perte des bagages doit avoir été considérable ! V. A. Royale daignera le juger, parce que ni le prince Hohenlohe, ni mon beau-frère Tauendzien ne s'étaient point déshabillés de huit jours ni changé de chemise, que je leur fournissais, parce qu'ils avaient perdu leurs bagages.

Le duc de Brunswick a été mortellement blessé d'un coup de mitraille. Il a déjà perdu les deux yeux, et l'on croit qu'il ne survivra pas long-temps. Il a passé la nuit d'avant hier à Ballenstedt, delà il a été porté par Neusteds et Thale à Blankenbourg, d'où il doit être parti hier à mi-chemin de Brunswick. Grand Dieu ? Si ce prince s'était borné à faire le bonheur de ses sujets ! d'après ce que disaient des officiers prussiens de l'état-major, le Feld maréchal Moellendorff et le prince d'Orange doivent se trouver à Erfurth, dans le cas de capituler. On dit aussi que sur la proposition faite d'un armistice, l'Empereur Napoléon aurait répondu qu'il signerait la paix à Dresde et à Berlin.

Les réflexions que tout cela peut autoriser à faire se présentent d'elles-mêmes, et les suites sont incalculables. Pour mon particulier, je sens que je suis à la veille de devenir le plus malheureux des hommes ; mais je m'étourdis là dessus, et l'espérance me soutient que V. A. R. n'abandonnera pas un fidèle serviteur.

Recevez en attendant, Madame, avec bienveillance, l'expression des très-humbles hommages de ma femme, de Caroline, et de la famille d'Amstedt. Au reste je supplie V. A. R. de se charger gracieusement de nos complimens pour sa cour, le comte et la comtesse de Henbock et pour le petit Magnus.

J'ai écrit au général français une lettre que Dube lui portera, dès qu'on verra arriver les Français. J'y réclame sa protection pour l'abbaye en général ; et pour la résidence, les domaines et la maison de Goetze, je demande une sauve-garde.

Je suis avec le plus profond respect, Madame, de Votre Altesse Royale, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

De Mottzer.

(C) *Lettre d'un officier à son frère.*

De Appenrode, 16 octobre 1806.

Le reste du régiment d'Aschersleben, d'à peu près 60 hommes, s'est retiré d'Elbingerode par Wernigerode, ainsi que le régiment des gardes-du-corps. Notre armée est tout à fait battue, non-seulement le corps du duc de Brunswick, mais aussi celui du général Rüchel. On accuse un général prussien d'avoir trahi le mot d'ordre, Le Roi se trouve depuis quelques jours, tout alarmé. L'artillerie française nous a fait beaucoup de dommages.

(D) *Lettre d'un gendarme de la maison du Roi, à sa femme.*

De Klostersteib, le 17 octobre 1806.

Depuis cinq jours nous n'avons à manger que du mauvais pain; tous les chevaux qui nous restaient tombent de fatigue. Il n'est resté que seize hommes du régiment de la Reine, du régiment des carabiniers et du régiment d'Aschersleben. Le prince Louis-Ferdinand est mort, le prince de Hohenlohe mortellement blessé. Le Roi deux fois blessé; le prince Guillaume de Brunswick et le duc de Brunswick blessés; tout notre bagage a été pris. Depuis dix-huit jours nous n'avons pas été payés. Les Français sont toujours derrière nous. On dit que la paix se fera bientôt. Nous marchons d'ici vers Magdebourg, où nous serons peut-être battus.

(E) COPIE.

SUSCRIPTION.

A. S. Exc. M. le comte de Haugwitz, ministre-d'Etat et du cabinet de S. M. le Roi de Prusse, chevalier de ses Ordres, au quartier-général du Roi.

Louiseulund, le 12 octobre 1806.

MONSIEUR,

C'est toujours avec un vrai plaisir que je reçois le re-

nouvellement si flatteur des anciens sentimens de V. Exc. pour moi; conservez-les moi comme à un ami qui vous a toujours inaltérablement chéri, et qui vous est tendrement attaché. Je n'ai point manqué de mettre sous les yeux du prince royal la lettre de V. Exc., mais je n'ai pu obtenir qu'une réponse évasive; le prince préfère les voies ministérielles, et je ne suis point en état de vous marquer ses sentimens: pour les miens, vous les connaissez, mon très-cher ami, et ne sauriez en douter, Je ne me permets point de revenir sur une matière que vous avez traitée dans la lettre que vous venez de me faire l'honneur de m'écrire, si lumineusement et si entièrement à fond. Dieu veuille donner tous les succès les plus heureux au Roi et à ses armées! Il est à présent le vrai champion de la liberté universelle. Je ne crois pas que Napoléon voudra lutter dans ce moment contre les forces prussiennes et celles de l'Europe presque entière réunies contre lui, sans coalition, par l'impulsion de la seule sûreté personnelle de chaque Etat, combattant pour sa propre cause, qui est en même temps la cause générale, mais qu'il préférera de négocier, et de sacrifier même peut-être quelques provinces envahies à la Prusse, gagnant par-là du temps nécessaire pour la formation de 200 mille conscrits. Mais l'année prochaine, après avoir rempli ses autres vues et vastes plans, il tâchera de faire payer avec usure quand on s'y attendra le moins, d'avoir été pris cette année au dépourvu. C'est pourquoi il serait à souhaiter qu'on pût ravoir Wesel à la paix, ainsi que le présent grand duché de Berg, en compensation d'Anspach. Mayence servira toujours, ainsi que Wesel d'ailleurs à des rassemblemens considérables de troupes qui inonderaient l'Allemagne septentrionale, quand on y penserait le moins.

Si le Rhin et le Mein ne sont pas décidément frontières de la confédération septentrionale, celle-ci ne sera pas en état de résister à aucune agression imprévue des Français; car qui peut être toujours armé? Si Francfort avec son territoire, Hochsh, Konigstein, ne deviennent pas Hessois avec tout le pays intermédiaire, la Hesse sera mangée sans pouvoir faire de résistance, tôt ou tard, et l'état de la

Prusse devient très-précaire. En dédommageant le primat en Franconie, par Bamberg. Aschaffenburg pourrait dédommager Darmstadt de toutes ses possessions en-deçà du Rhin; le cours entier du Bas-Rhin, depuis la Lahn, devrait appartenir à la Prusse. Tout autre arrangement est sans aucune consistance, et la guerre serait dans ce moment bien préférable.

Pardonnez-moi, mon cher ami, mes rêveries; mais comme vous voulez me témoigner quelque confiance, je me croirais coupable de ne pas vous ouvrir mon cœur sans retenue; c'est peut-être le dernier moment où on pourra prévenir la ruine totale de l'Europe, en mettant quelques bornes à ce torrent dévastateur qui va tout engloutir. D'ailleurs, s'il peut parvenir à former de nouveau un royaume de la Pologne, principal but présent de ses négociations, la monarchie universelle sera faite en peu. Je crains d'en avoir déjà trop dit, mais si vous le permettez, je ne vous laisserai rien ignorer, persuadé que vous ne me compromettrez point.

C'est avec une amitié parfaite, et la considération la plus distinguée, que je ne cesserai d'être,

Monsieur,

De votre excellence,

Le très-humble, très-obéissant serviteur et ancien fidèle ami,

Ch. L. de Hesse.

Quatorzième Bulletin de la Grande-Armée.

Dessau (1), le 22 octobre 1806.

Le marechal Davoust est arrivé le 20 à Wittemberg (2),

---

(1) *Dessau* est une ville forte de la Haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt, au confluent de l'Elbe et de la Mulde, à 36 m. de Magdebourg, 42 de Halle, 28 de Wittemberg.

(2) *Wittemberg*, forte et célèbre ville, capitale du duché de Saxe, sur la rive droite de l'Elbe, à 28 m. de Dessau, 112 de Dresde, 90 de Berlin, 60 de Leipsick. Il y a une superbe université, qui fournit le principal revenu de la ville, un consistoire, une cour de justice civile et

et a surpris le pont sur l'Elbe au moment où l'ennemi y mettait le feu.

Le marechal Lannes est arrivé à Dessau ; le pont était brûlé, il a fait travailler sur le champ à le réparer.

Le marquis de Lucchesini s'est présenté aux avant-postes avec une lettre du Roi de Prusse. l'Empereur a envoyé le grand maréchal de son palais, Duroc, pour conférer avec lui.

Magdebourg est bloqué. Le général de division Legrand dans sa marche sur Magdebourg a fait quelques prisonniers. Le maréchal Soult a ses postes autour de la ville. Le grand-duc de Berg y a envoyé son chef d'état-major le général Belliard. Ce général y a vu le prince de Hohenlohe. Le langage des officiers prussiens était bien changé. Ils demandent la paix à grands cris. « Que veut votre Empereur, nous disent-ils? Nous poursuivra-t-il toujours l'épée dans les reins? Nous n'avons pas un moment de repos depuis la bataille. » Ces Messieurs étaient sans doute accoutumés aux manœuvres de la guerre de sept ans. Ils voulaient demander trois jours pour enterrer les morts. « Songez aux vivans, à répondu l'Empereur, et laissez-nous le soin d'enterrer les morts; il n'y a pas besoin de trève pour cela. »

La confusion est extrême dans Berlin. Tous les bons citoyens, qui gémissaient de la fausse direction donnée à la politique de leur pays, reprochent avec raison aux boutefeux excités par l'Angleterre, les tristes effets de leurs menées. Il n'y a qu'un cri contre la Reine dans tout le pays.

Il paraît que l'ennemi cherche à se rallier derrière l'Oder.

Le Souverain de Saxe a remercié l'Empereur de la générosité avec laquelle il l'a traité, et qui va l'arracher à l'influence prussienne. Cependant bon nombre de ses soldats ont péri dans cette bagarre.

Le quartier-général était, le 21, a Dessau.

---

criminelle. C'est-là que se tiennent les assemblées du cercle électoral de Saxe. Elle est la patrie de l'anatomiste Vater. Le pont sur l'Elbe à 283 mètres de longueur.

Quinzième Bulletin de la Grande-Armée.

Wittemberg, le 23 octobre 1806.

Voici les renseignemens qu'on a pu recueillir sur les causes de cette étrange guerre :

Le général Schmettau (mort prisonnier à Weimar) fit un mémoire écrit avec beaucoup de force et dans lequel il établissait que l'armée prussienne devait se regarder comme déshonorée, qu'elle était cependant en état de battre les Français, et qu'il fallait faire la guerre.

Les généraux Rüchel (tué) et Blücher (qui ne s'est sauvé que par un subterfuge et abusant de la bonne foi française) souscrivirent ce mémoire, qui était rédigé en forme de pétition au Roi. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse (tué) l'appuya de toutes sortes de sarcasmes. L'incendie gagna toutes les têtes. Le duc de Brunswick (blessé très-grièvement) homme connu pour être sans volonté et sans caractère, fut enrôlé dans la faction de la guerre. Enfin, le mémoire étant ainsi appuyé, on le présenta au Roi. La Reine se chargea de disposer l'esprit de ce prince, et de lui faire connaître ce qu'on pensait de lui. Elle lui rapporta qu'on disait qu'il n'était pas brave, et que, s'il ne faisait pas la guerre, c'est qu'il n'osait pas se mettre à la tête de l'armée. Le Roi réellement aussi brave qu'aucun prince de Prusse, se laissa entraîner sans cesser de conserver l'opinion intime qu'il faisait une grande faute.

Il faut signaler les hommes qui n'ont pas partagé les illusions de la guerre. Ce sont le respectable feld-maréchal Moellendorf et le général Kalkreuth.

On assure qu'après la belle charge du 9ᵉ et du 10ᵉ régiment de hussards à Saalfeld, le Roi dit: « Vous prétendiez que la cavalerie française ne valait rien, voyez cependant ce que fait la cavalerie légère, et jugez ce que feront les cuirassiers. Ces troupes ont acquis leur supériorité par quinze ans de combats. Il en faudrait autant, afin de parvenir à les égaler; mais qui de nous serait assez ennemi de la Prusse, pour desirer cette terrible épreuve? »

L'Empereur, déjà maître de toutes les communications

et des magasins de l'ennemi, écrivit le 12 de ce mois, la lettre ci-jointe, qu'il envoya au Roi de Prusse par l'officier d'ordonnance Montesquiou.

Cet officier arriva le 13, à quatre heures après midi, au quartier du général Hohenlohe, qui le retint auprès de lui, et qui prit la lettre dont il était porteur.

Le camp du Roi de Prusse était à deux lieues en arrière. Ce prince devait donc recevoir la lettre de l'Empereur au plus tard à six heures du soir. On assure cependant qu'il ne la reçut que le 14 à neuf heures du matin, c'est-à-dire, lorsqu'on se battait

On rapporte aussi que le Roi de Prusse dit alors: » Si cette lettre était arrivée plutôt, peut-être aurait-on pu ne pas se battre; mais ces jeunes gens ont la tête tellement montée, que s'il eût été question hier de la paix, je n'aurais pas ramené le tiers de mon armée à Berlin. »

Le Roi de Prusse a eu deux chevaux tués sous lui et a reçu un coup de fusil dans la manche.

Le duc de Brunswick a eu tous les torts dans cette guerre, il a mal conçu et mal dirigé les mouvemens de l'armée: il croyait l'Empereur à Paris, lorsqu'il se trouvait sur ses flancs; il pensait avoir l'initiative des mouvemens, et il était déjà tourné.

Au reste, la veille de la bataille la consternation était déjà dans les chefs; ils reconnaissaient qu'on était mal posté, et qu'on allait jouer le va-tout de la monarchie. Ils disaient tous: » Eh bien! nous paierons de notre personne. » Ce qui est d'ordinaire le sentiment des hommes qui conservent peu d'espérance.

La Reine se trouvaittoujours au quartier-général à Weimar; il a bien fallu lui dire enfin que les circonstances étaient sérieuses, et que le lendemain il pouvait se passer de grands événemens pour la monarchie prussienne. Elle voulait que le Roi lui dît de s'en aller, et en effet, elle fut mise dans le cas de partir.

Lord Morpeth, envoyé par la cour de Londres, pour marchander le sang prussien, mission véritablement indigne d'un homme tel que lui, arriva le 11 à Weimar, chargé de faire des offres séduisantes, et proposer des subsides considérables.

sidérables. L'horison s'était déjà fort obscurci, le cabinet ne voulut pas voir cet envoyé : il lui fit dire qu'il y avait peut-être peu de sûreté pour sa personne, et il l'engagea à retourner à Hambourg, pour y attendre l'événement. Qu'aurait dit la duchesse de Devonshir, si elle avoit vu son gendre chargé de souffler le feu de la guerre, de venir offrir un or empoisonné, et obligé de retourner sur ses pas tristement et en grande hâte? On ne peut que s'indigner de voir l'Angleterre compromettre de la sorte des agens estimables et jouer un rôle aussi odieux.

On n'a point encore de nouvelles de la conclusion d'un traité entre la Prusse et la Russie, et il est certain qu'aucun russe n'a paru jusqu'à ce jour sur le territoire prussien. Du reste l'armée desire fort les voir : ils trouveront Austerlitz en Prusse.

Le prince Ferdinand de Prusse, et les autres généraux qui ont succombé sous les premiers coups des Français, sont aujourd'hui désignés comme les principaux moteurs de cette incroyable frénésie. Le Roi, qui en a couru toutes les chances, et qui supporte tous les malheurs qui en ont été le résultat, est de tous les hommes entraînés par elle, celui qui y était demeuré le plus étranger.

Il y a à Leipsick une telle quantité de marchandises anglaises, qu'on a déjà offert soixante millions pour les racheter.

On se demande ce que l'Angleterre gagnera à tout ceci. Elle pouvait recouvrer le Hanovre, garder le Cap-de-Bonne-Espérance, conserver Malthe, faire une paix honorable, et rendre la tranquillité au Monde. Elle a voulu exciter la Prusse contre la France, pousser l'Empereur et la France à bout; eh bien! elle a conduit la Prusse à sa ruine, procuré à l'Empereur une plus grande gloire, à la France une plus grande puissance, et le temps approche où l'on pourra déclarer l'Angleterre en état de blocus continental. Est-ce donc avec du sang que les Anglais ont espéré alimenter leur commerce, et ranimer leur industrie? de grands malheurs peuvent fondre sur l'Angleterre ; l'Europe les attribuera à la perte de ce ministre honnête homme, qui voulait gouverner par des idées grandes et libérales, et que

le peuple anglais pleurera un jour avec des larmes de sang.

Les colonnes françaises sont déjà en marche sur Postdam et Berlin. Les députés de Postdam sont arrivés pour demander une sauve-garde.

Le quartier impérial est aujourd'hui à Wittemberg. (1)

---

(1) Nous dirons ici quelques mots sur la Prusse.

Ce royaume, qui ne date que du commencement du 18.e siècle, s'est tellement étendu par des acquisitions successives, qu'on l'a mis à juste titre au rang des premières puissances de l'Europe. D'après la statistique de Hoeck, sa population actuelle est de 9 millions d'habitans, son armée de 247 mille hommes, ses revenus de 150 millions. Il n'a pas de marine, parce que le service de terre ne permet de diviser ni les forces, ni l'attention du gouvernement.

L'histoire de Prusse n'est pas longue, et ne remonte guères avant le 14.e siècle. En 1373, l'Empereur Charles IV donna le *Brandebourg* à son second fils Sigismond, lequel, en 1415, étant Empereur à son tour, vendit le margraviat et l'électorat à Frédéric, bourgrave de Nuremberg, pour la somme de 400,000 ducats. Frédéric, la tige de la famille régnante aujourd'hui, déploya de grands talens dans le gouvernement et à la guerre.

Joachim II, électeur de Brandebourg, embrassa, en 1539, la religion luthérienne, qui depuis a été celle de l'Etat.

Jean Sigismond devint duc de Prusse en 1618, et son successeur en reçut l'investiture solennelle du Roi de Pologne.

Frédéric-Guillaume, surnommé le grand électeur, succéda à son père en 1640; et en 1656, il força le Roi de Pologne à déclarer la Prusse état indépendant. Son arrière-petit-fils, le grand Frédéric, auteur des *Mémoires de la maison de Brandebourg*, fait un grand éloge des qualités de ce prince, qu'il regarde comme le vrai fondateur de la puissance de sa famille.

Frédéric III, pour avoir soutenu l'Empereur d'Allemagne dans ses prétentions sur l'Espagne, fut déclaré par celui-ci Roi de Prusse. Le 18 janvier 1701, il se fit proclamer sous ce titre à Kœnigsberg, et se plaça lui-même la couronne sur la tête.

En 1713, Frédéric-Guillaume II monta sur le trône, et bâtit Postdam. Mais quoique doué des qualités que demande le gouvernement d'un état, le titre le plus distingué de ce Roi, c'est d'avoir été le père du grand Frédéric, qui monta sur le trône en 1740, et mourut en 1786, après un règne long et glorieux, dont l'évé-

LETTRE *au Roi de Prusse portée par M. de Montesquiou, capitaine, officier d'ordonnance, parti de Géra, le* 13 *octobre* 1806, *à* 10 *heures du matin, arrivé au camp du général Hohenlohe, à* 4 *heures après-midi.*

« Monsieur mon frère, je n'ai reçu que le 7 la lettre de V. M. du 25 septembre. Je suis fâché qu'on lui ait fait

---

nement le plus remarquable fut la conquête de la Silésie sur la maison d'Autriche, conquête achevée en 1742.

On connoît l'histoire de son neveu et successeur; elle n'est ni longue, ni honorable. Les mauvais succès de la tactique prussienne en France et en Pologne, prouvèrent à l'Europe que le génie du grand Frédéric avoit été le plus puissant, et peut-être le seul ressort de cette grande machine. Cependant la Prusse fut dédommagée de ses revers par l'acquisition d'un tiers de la Pologne.

Le Roi actuel de Prusse, fils de celui dont nous venons de parler, s'est plus distingué jusqu'ici par sa prudence que par son ambition : encore vient-il de manquer essentiellement à la première de ces qualités, en cédant par faiblesse et sans en prévoir les terribles suites, aux conseils de la seconde.

La religion dominante en Prusse est celle de Luther; mais il y a beaucoup de catholiques, de calvinistes et de Juifs. La tolérance, que les Rois de Prusse se sont toujours fait un devoir de ne jamais restreindre, les a payés par les bienfaits qui l'accompagnent toujours. Les dissensions théologiques se sont calmées depuis plus de cent ans, et la plus parfaite harmonie règne parmi les différentes sectes religieuses du pays.

L'autorité est absolue; mais l'esprit et le bon sens du peuple concourent avec la sagesse et la modération des Rois à rendre cette autorité aussi bienfaisante qu'il soit possible de la désirer.

Les mœurs et les coutumes d'un état qui se compose de peuples si divers doivent nécessairement offrir de grandes variétés. Le règne du Grand-Frédéric qui eut une prédilection particulière pour les mœurs et la langue française, en communiqua le goût à ses sujets; depuis sa mort, les mœurs sont redevenues allemandes, avec la différence que comportent le climat et le gouvernement. Par le fait, on remarque que, comparés aux Saxons, peuple vif, content et joyeux, les Prussiens paraissent lourds et taciturnes. Les Polonais sont pleins de feu et d'activité, mais ils ont l'air et les traits asiatiques plutôt qu'européens.

La littérature prussienne n'a, comme son histoire, qu'une

signer cette espèce de pamphlet (1). Je ne lui réponds que pour lui protester que jamais je n'attribuerai à elle les choses qui y sont contenues; toutes sont contraires à son caractère et à l'honneur de tous deux. Je plains et

---

origine très-moderne, et n'en est pas moins distinguée. Dantzick a donné le jour à Cluverius, savant géographe; Thorn, à Copernic, hardi fabricateur d'un système du monde que suivroient encore aujourd'hui les astronomes, si Newton n'eût pas paru. Le poëte Ramler, le romancier Nicolaï, le géographe Busching, le philosophe Kant, etc., sont des noms illustres révérés en Europe et que nous devons à la Prusse.

Le climat des Etats prussiens est généralement froid et humide, celui du Brandebourg pays plats et sabloneux, et celui de la Poméranie sont moins humides que celui de la Prusse proprement dite, où dit Busching, règne un hiver de 8 mois.

Le sol du Brandebourg est maigre et ne produit guères que du seigle, des fruits et de bons légumes. La Pologne et la Prusse ducale se couvrent tous les ans de riches moissons; en Silésie, on cultive du maïs et du vin de médiocre qualité.

Les principales rivières de Prusse sont l'Elbe qui traverse le duché de Magdebourg; la Sprée qui passe à Berlin, l'Oder qui traverse le Brandebourg et la Poméranie; la Vistule qui baigne Varsovie; la Pregel qui passe à Kœnisberg, et la Memel qui sert de bornes à la Prusse du côté de l'est.

Parmi les productions minérales de ce pays il en est une qui lui est particulière, c'est l'ambre jaune, ou succin, qu'on trouve principalement au rivage de Samland, dans la Baltique, auprès de Pilaw. Les plus habiles minéralogistes ont décidé que cette production étoit d'origine végétale, mais minéralisée par quelqu'opération de la nature dont nous ignorons le temps et le secret. On trouve l'ambre jaune dans la mer à la profondeur d'environ 100 pieds, sur des couches de charbon. On le trouve en blocs de différentes grosseurs, dont quelques-uns pèsent jusqu'à 5 livres, que les tempêtes jettent souvent sur le rivage. Il acquiert par le frottement, une propriété électrique, et rapporte annuellement au trésor royal, une somme de 120 à 150 mille francs.

(1) Ceci a rapport à une lettre du Roi de Prusse, composée de vingt pages, véritable rapsodie, et que très-certainement le Roi n'a pu ni lire, ni comprendre. Nous ne pouvons l'imprimer, attendu que tout ce qui tient à la correspondance particulière des souverains reste dans le porte-feuille de l'Empereur, et ne vient point à la connaissance du public. Si nous publions celle de S. M., c'est parce que beaucoup d'exemplaires en ayant été faits au quartier général des Prussiens, où on la trouva très-belle, une copie en est tombée entre nos mains.

(*Note du Bulletin.*)

dédaigne les rédacteurs d'un pareil ouvrage. J'ai reçu immédiatement après, la note de son ministre, du 1er octobre. Elle ma donné rendez-vous le 8; en bon chevalier je lui ai tenu parole: je suis au milieu de la Saxe. Qu'elle m'en croie, j'ai des forces telles que toutes ses forces ne peuvent balancer long-temps la victoire. Mais pourquoi répandre tant de sang? à quel but? je tiendrai à V. M. le même langage que j'ai tenu à l'Empereur Alexandre deux jours avant la bataille d'Austerlitz. Fasse le Ciel que des hommes vendus ou fanatisés, plus les ennemis d'elle et de son règne, qu'ils ne le sont des miens et de ma nation, ne lui donnent pas les mêmes conseils pour la faire arriver au même résultat! »

« Sire, j'ai été votre ami depuis six ans. Je ne veux point profiter de cette espèce de vertige qui anime ses conseils, et qui lui ont fait commettre des erreurs politiques dont l'Europe est encore toute étonnée, et des erreurs militaires de l'énormité desquelles l'Europe ne tardera pas à retentir. Si elle m'eût demandé des choses possibles, par sa note, je les lui eusse accordées; elle a demandé mon déshonneur, elle devait être certaine de ma réponse. La guerre est donc faite entre nous, l'alliance rompue pour jamais. Mais pourquoi faire égorger nos sujets? Je ne prise point une victoire qui sera achetée par la vie d'un bon nombre des mes enfans. Si j'étais à mon début dans la carrière militaire, et si je pouvais craindre les hasards des combats, ce langage serait tout-à fait déplacé. Sire, votre majesté sera vaincue; elle aura compromis le repos de ses sujets sans l'ombre d'un prétexte. Elle est aujourd'hui intacte et peut traiter avec moi d'une manière conforme à son rang; elle traitera avant un mois dans une situation différente; elle s'est laissé aller à des irritations qu'on a calculées et préparées avec art; elle m'a dit qu'elle m'avait souvent rendu des services; eh bien! je veux lui donner la plus grande preuve du souvenir que j'en ai; elle est maîtresse de sauver à ses sujets les ravages et les malheurs de la guerre; à peine commencée, elle peut la terminer, elle fera une chose dont l'Europe lui saura gré. Si elle écoute les furibonds qui, il y a quatorze ans voulaient prendre Paris, et qui aujourd'hui l'ont embarquée dans une

guerre, et immédiatement après dans des plans offensifs également inconcevables, elle fera à son peuple un mal que le reste de sa vie ne pourra guérir. Sire, je n'ai rien à gagner contre V. M.; je ne veux rien et n'ai rien voulu d'elle: la guerre actuelle est une guerre impolitique. Je sens que peut-être j'irrite dans cette lettre une certaine susceptibilité naturelle à tout souverain; mais les circonstances ne demandent aucun ménagement; je lui dis les choses comme je les pense. Et d'ailleurs, que V. M. me permette de le lui dire, ce n'est pas pour l'Europe une grande découverte que d'apprendre que la France est du triple plus populeuse et aussi brave et aguerrie que les Etats de V. M. Je ne lui ai donné aucun sujet réel de guerre. Qu'elle ordonne à cet essaim de malveillans et d'inconsidérés de se taire à l'aspect de son trône dans le respect qui lui est dû; et qu'elle rende la tranquillité à elle et à ses Etats. Si elle ne retrouve plus jamais en moi un allié, elle retrouvera un homme desireux de ne faire que des guerres indispensables à la politique de mes peuples et de ne point répandre le sang dans une lutte avec des souverains qui n'ont avec moi aucune opposition d'industrie, de commerce et de politique. Je prie V. M. de ne voir dans cette lettre que le desir que j'ai d'épargner le sang des hommes et d'éviter à une nation, qui géographiquement, ne saurait être ennemie de la mienne, l'amer repentir d'avoir trop écouté des sentimens éphémères qui s'excitent et se calment avec tant de facilité parmi les peuples.

» Sur ce je prie Dieu, monsieur mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» De votre majesté, le bon frère. »

Signé, NAPOLÉON.

De mon camp impérial de Géra, le 12 octobre 1806.

SEIZIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Le duc de Brunswick a envoyé son maréchal du palais à l'Empereur. Cet officier était chargé d'une lettre par laquelle le duc recommandait ses Etats à S. M.

L'Empereur lui a dit: « Si je faisais démolir la ville de Brunswick, et si je n'y laissais pas pierre sur pierre? La loi du talion ne me permet-elle pas de faire à Brunswick ce qu'il voulait faire dans ma capitale? Annoncer le projet de démolir des villes, cela peut être insensé; mais vouloir ôter l'honneur à toute une armée de braves gens, lui proposer de quitter l'Allemagne par journées d'étapes, à la seule sommation de l'armée prussienne, voilà ce que la postérité aura peine à croire. Le duc de Brunswik n'eût jamais dû se permettre un tel outrage; lorsqu'on a blanchi sous les armes, on doit respecter l'honneur militaire et ce n'est pas, d'ailleurs, dans les plaines de Champagne que ce général a pu acquérir le droit de traiter les drapeaux français avec un tel mépris. Une pareille sommation ne déshonorera que le militaire qui l'a pu faire. Ce n'est pas au Roi de Prusse que restera ce déshonneur, c'est au chef de son conseil militaire, c'est au général à qui, dans ces circonstances difficiles, il avait remis le soin des affaires, c'est enfin le duc de Brunswik que la France et la Prusse peuvent accuser seul de la guerre. La frénésie, dont ce vieux général a donné l'exemple, a autorisé une jeunesse turbulente et entraîné le Roi contre sa propre pensée et son intime conviction. Toutefois, Monsieur, dites aux habitans du pays de Brunswick qu'ils trouveront dans les français des ennemis généreux, que je desire adoucir à leur égard les rigueurs de la guerre, et que le mal que pourrait occasionner le passage des troupes, serait contre mon gré. Dites au général Brunswick qu'il sera traité avec tous les égards dûs à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître, dans un général prussien, un souverain. S'il arrive que la maison de Brunswick perde la souveraineté de ses ancêtres, elle ne pourra s'en prendre qu'à l'auteur de deux guerres, qui dans l'une voulut saper jusques dans ses fondemens la grande capitale, qui dans l'autre prétendit déshonorer deux cents mille braves qu'on parviendrait peut-être à vaincre, mais qu'on ne surprendra jamais hors du chemin de l'honneur et de la gloire. Beaucoup de sang a été versé en peu de jours, de grands désastres pèsent sur la monarchie prussienne. Qu'il est digne de blâme

cet homme qui d'un mot pouvait les prévenir ! Si comme Nestor élevant la parole au milieu des conseils, il avait dit :

« Jeunesse inconsidérée, taisez-vous : femmes, retournez à vos fuseaux et rentrez dans l'intérieur de vos ménages ; et vous, Sire, croyez-en le compagnon du plus illustre de vos prédécesseurs : puisque l'Empereur Napoléon ne veut pas la guerre, ne le placez pas entre la guerre et le déshonneur ; ne vous engagez pas dans une lutte dangereuse avec une armée qui s'honore de quinze ans de travaux glorieux, et que la victoire a accoutumé à tout soumettre. — Au lieu de tenir ce langage qui convenait si bien à la prudence de son âge et à l'expérience de sa longue carrière, il a été le premier à crier aux armes. Il a méconnu jusqu'aux liens du sang, en armant un fils contre son père ; il a menacé de planter ses drapeaux sur le palais de Stuttgard, et accompagnant ces démarches d'imprécations contre la France, il s'est déclaré l'auteur de ce manifeste insensé qu'il avait désavoué pendant quatorze ans, quoiqu'il n'osât pas nier de l'avoir revêtu de sa signature. »

On a remarqué que pendant cette conversation l'Empereur, avec cette chaleur dont il est quelquefois animé, a répété souvent : « Renverser et détruire les habitations des citoyens paisibles, c'est un crime qui se répare avec du temps et de l'argent ; mais déshonorer une armée, vouloir qu'elle fuie hors de l'Allemagne devant l'aigle prussienne, c'est une bassesse que celui-là seul qui la conseille, était capable de commettre. »

M. de Lucchesini est toujours au quartier-général. L'Empereur a refusé de le voir ; mais on observe qu'il a de fréquentes conférences avec le grand-maréchal du palais, Duroc.

L'Empereur a ordonné de faire présent, sur la grande quantité de draps anglais qui a été trouvée à Leipzig, d'un habillement complet à chaque officier, et d'une capotte et d'un habit à chaque soldat.

Le quartier-général est à Kropstadt. (1)

---

(1) *Kropstadt*, Château et bailliage de l'électorat de Saxe.

Dix-septième Bulletin de la Grande-Armée.

A Postdam (1), le 25 octobre 1806.

Le corps du maréchal Lannes est arrivé le 24 à Postdam. Le corps du maréchal Davoust a fait son entrée le 25, à dix heures du matin, à Berlin. (2)

---

(1) *Postdam* est une ville de Prusse qui n'était rien il y a un siècle, et qui est devenue très-considérable, compte 16,000 habitans, outre une garnison habituelle de 10,000 hommes; elle est située dans une île formée par le Havel, à 95 m. de Magdebourg, 28 de Berlin. Il s'y fait un grand commerce. Les Rois y ont un beau château, qu'ils habitent souvent. On ne connaît pas de ville mieux construite dans son ensemble; les dehors de la plupart des maisons figurent ceux des palais, aussi ont-ils été bâtis par le Roi; mais l'intérieur est distribué proportionnellement aux moyens de chaque propriétaire. On a dit de Postdam que c'était une magnifique caserne. Il y a une belle maison des orphelins militaires, une superbe manufacture d'armes, qui fournit les armées et les arsenaux du Roi, et diverses autres branches d'industrie, telles que soieries, lainages, cotonnades, toiles et tanneries.

(2) *Berlin* est la capitale de la Prusse, et, pour l'étendue de la ville, la beauté des rues, la magnificence des édifices, Busching n'hésite pas à la mettre au-dessus de Vienne et à côté de Paris. Sa population est de 150 à 160 mille ames, non compris la garnison, qui, en temps de paix, est communément de 24,000 hommes.

La ville renferme de belles places, des promenades agréables, un château royal, un arsenal, 25 églises, 4 colléges, 4 gymnases, plusieurs bibliothèques publiques, une académie des sciences, une académie militaire, une salle d'opéra, un hôtel des invalides, etc.

Le château est grand et de belle apparence; mais, excepté les appartemens du Roi, qui sont ornés avec goût, il ne renferme rien de très-remarquable.

L'arsenal est un grand bâtiment carré, dont l'architecture est très-belle. Il y a une fonderie de canons, dont on fait un profond mystère dans le pays.

La salle d'opéra est un bâtiment isolé, dont la façade est magnifique, et offre sur le frontispice l'inscription suivante: *Fredericus Apollini et Musis.*

Les étrangers sont frappés d'étonnement, lorsqu'en entrant par la porte de Halle ou celle de Postdam, ils découvrent, depuis la place dite *le-Rondel* jusqu'à la porte d'Oraniembourg, une rue large de 40 pieds, longue d'une demi-lieue, tirée au cordeau, et ornée des deux côtés de belles et grandes maisons, telles qu'on n'en voit pas de plus belles à Rome ou à Gênes.

La police de Berlin est très-bien faite, sur-tout pour les incendies. La société est agréable, notamment dans ce qu'on appelle la *colonie française;* mais tous ces avantages sont balancés en partie par de grands inconvéniens; le premier est d'être une ville de guerre, où tout est sur le pied militaire, et dont les chefs et principaux habitans ne savent parler que guerre et manœuvres. Le second est d'être sale et mal pavée. Il est bien étonnant que le Grand Frédéric, qui a tant fait de dépenses

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo, est à Brandebourg.

Le corps du maréchal Augereau fera son entrée à Berlin, demain 26.

L'Empereur est arrivé hier à Postdam, et est descendu au palais. Dans la soirée, il est allé visiter le nouveau palais, Sans-Soucy (1), et toutes les positions qui environnent Postdam. Il

---

pour sa capitale, ait oublié les plus essentielles, celles qui avaient le peuple et les piétons pour objet. Au reste, on a peine à concevoir avec quelle célérité cette ville s'est accrue depuis 150 ans. En 1654, elle ne contenait encore que 1,645 maisons et 8 à 9 mille ames. Depuis cette époque elle n'a pas cessé de recevoir des accroissemens considérables et de nouveaux embellissemens. On commença à bâtir, en 1662, le Frederichwerder; et le *nouveau Cologne* en 1681. En 1691 on construisit les faubourgs de Spandau, de Stralau et la porte royale. En 1740, le nombre des maisons s'élevait à 5,513; et en 1772, à 6,270. La même augmentation se faisait sentir parmi les habitans. En 1690, le nombre des habitans n'était encore que de 14,000; en 1702, on en comptait 45,000; en 1747 il était de 106,969; et il a encore augmenté depuis. La révocation de l'*édit de Nantes* fut le principe de ce prodigieux accroissement. Les Français chassés de leur patrie, se réfugièrent en foule dans l'électorat de Brandebourg, où ils furent bien accueillis, et où ils portèrent leur argent, leur industrie et leur amour pour les arts et le travail. Suivant une énumération faite en 1791, il y avait dans Berlin 1,250 métiers en soie et demi-soie, 2,250 en laine, 850 en coton, 180 en étoffes de fil, etc..... Alors on y comptait 6,550 Français, 2,600 Juifs, 1250 Bohémiens, 26,325 soldats avec leurs femmes et leurs enfans. Berlin a été pris et repris plusieurs fois pendant la fameuse guerre de sept ans, et notamment en 1760; les contributions que les habitans payèrent alors aux Russes s'élevèrent à 1,500,000 écus; et celles qu'imposèrent ensuite les Autrichiens, à un million d'écus. En 1757, un parti autrichien entra brusquement dans cette ville, en extorqua 200,000 rixdallers et se retira avant qu'on eût le temps seulement de voir le petit nombre d'hommes dont il se composoit, et qu'on pouvait exterminer facilement en fermant les portes.

(1) *Sans-Soucy* est un très-beau château, et lorsqu'on songe qu'il fut bâti après la guerre de sept ans, on est tenté de croire que Frédéric avait le secret de faire de l'or. Il avait, au moins, celui de se connaître en beaux-arts. Ce fut lui qui donna le plan de *Sans-Soucy*.

L'entrée est une colonnade à jour demi-circulaire; à droite et à gauche sont deux gros pavillons surmontés d'un dôme et d'une statue. Des statues sur la plate-forme de la colonnade; une grille en entrant au château, autour duquel sont encore des statues et des groupes. Le château est peint en couleur de brique, et orné de pilastres corinthiens; il n'a qu'un étage; des lanternes au-dessus; dix-neuf croisées de face, huit aux deux pavillons; le toît à l'italienne et couvert en cuivre; balustrade autour des statues, un dôme au milieu, surmonté de trois figures qui supportent une couronne. Le tout est d'une belle apparence.

Beau vestibule, pavé et revêtu en totalité de marbre de Silésie;

a trouvé la situation et la distribution du château de Sans-Soucy agréables. Il est resté quelque temps dans la chambre du grand Frédéric, qui se trouve tendue et meublée telle qu'elle l'était à sa mort.

Le prince Ferdinand, frère du Grand-Frédéric, est demeuré à Berlin.

On a trouvé dans l'arsenal de Berlin cinq cents pièces de canon, plusieurs centaines de milliers de poudre et plusieurs milliers de fusils.

Le général Hullin est nommé commandant de Berlin.

---

seize colonnes de marbre, bases en cuivre, chapiteaux dorés, et quatre statues antiques très-bien réparées.

La première pièce est une grande salle en forme de grotte, de 100 pieds de long sur 58 de large; trois arcades aux deux extrémités; toute la décoration est en coquillages et morceaux d'histoire naturelle incrustés. Le pavé est de marbre. Il y a quatre fontaines décorées en marbre, avec des statues de bons maîtres.

La seconde pièce, en prenant à droite, est une galerie de 100 pieds de long sur 30 de large, revêtue et pavée en marbre blanc de Carrare et de *rouge antique*. Il y a dans cette galerie six croisées et autant de portières correspondantes en glaces. Trois grands tableaux forment le plafond.

La chambre du Roi forme la troisième pièce; elle est ornée de vingt tableaux, qui ne sont pour la plupart que des copies, parmi lesquelles on distingue la *Nuit de Corrège*, par Dietrich. En poursuivant, on trouve dans les autres appartemens une *salle de concert* très-bien décorée, un *cabinet* où est en petit le portrait de Joseph II. On saura que le Grand-Frédéric avait le portrait de ce prince dans tous ses cabinets, et qu'il disait en riant que c'était un jeune homme qu'il ne fallait pas perdre de vue. Joseph avait aussi le portrait de Frédéric dans sa chambre, mais par un autre motif.

En revenant dans la *grotte* et prenant à gauche, on trouve un *salon* orné de plusieurs tableaux originaux; et dans un cabinet voisin, d'autres tableaux de *Pater*, sujets tirés du *roman comique* de Scarron.

Au premier étage, on trouve d'abord *l'appartement de la Reine*, ensuite un *salon de musique*; une grande pièce ornée du *sacrifice d'Iphigénie*, par Carle Vanloo; de *l'Enlèvement d'Europe*, par Pesne; du *Jugement de Pâris*, par Pierre; du *Triomphe de Bacchus*, par Restout. Le plafond est de Mathieu Vanloo; ensuite une galerie ornée de six tableaux, dont *l'Enlèvement des Sabines*, par Jordaens, et *la Résurrection du Lazare*, par Wandick, sont les plus remarquables.

A droite du grand escalier, jolie salle de spectacle, deux rangs de loges, et des gradins en amphithéâtre, à côté les appartemens des princesses. Il y a dans les jardins beaucoup de statues. On croit, qu'après Versailles, c'est le jardin de l'Europe où il y en ait le plus.

Sans-Soucy, comme Versailles, fut bâti dans un terrain désert et aride. On dirait que Frédéric II, comme Louis XIV, a voulu forcer la nature, et ne devoir qu'à lui-même les avantages d'une magnifique habitation.

Le général Bertrand, aide-de-camp de l'Empereur, s'est rendu à Spandau; la forteresse se défend; il en a fait l'investissement avec les dragons de la division Dupont.

Le grand-duc de Berg s'est rendu à Spandau pour se mettre à la poursuite d'une colonne qui file de Spandau sur Stettin, et qu'on espère couper.

Le maréchal Lefebvre, commandant la Garde impériale à pied, et le maréchal Bessières, commandant la Garde impériale à cheval sont arrivés à Postdam le 24 à 9 heures du soir. La Garde à pied a fait 14 lieues dans un jour.

L'Empereur reste toute la journée du 25 à Postdam.

Le corps du maréchal Ney bloque Magdebourg.

Le corps du maréchal Soult a passé l'Elbe à une journée de Magdeboug, et poursuit l'ennemi sur Stettin.

Le temps continue à être superbe; c'est le plus bel automne que l'on ait vu.

En route, l'Empereur étant à cheval, pour se rendre de Wittemberg à Postdam, a été surpris par un orage, et a mis pied à terre dans la maison du grand-veneur de Saxe. S. M. a été fort étonnée de s'entendre appeler par son nom par une jolie femme; c'était une Egyptienne, veuve d'un officier français de l'armée d'Egypte, et qui se trouvait en Saxe depuis trois mois; elle demeurait chez le grand-veneur de Saxe, qui l'avait recueillie et honorablement traitée. L'Empereur lui a fait une pension de 1,200 fr., et s'est chargé de placer son enfant. « C'est la première fois, a dit l'Empereur, que je mets » pied à terre pour un orage; j'avais le pressentiment qu'une » bonne action m'attendait là. »

On remarque comme une singularité, que l'Empereur Napoléon est arrivé à Postdam et descendu dans le même appartement, le jour même et presqu'à la même heure que l'Empereur de Russie, lors du voyage que fit ce prince, l'an passé, et qui a été si funeste à la Prusse. C'est de ce moment que la reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et les graves occupations de la toilette pour se mêler des affaires d'Etat, influencer le Roi, et susciter par-tout ce feu dont elle était possédée.

La saine partie de la nation prussienne regarde ce voyage

comme un des plus grands malheurs qui soit arrivé à la Prusse. On ne se fait pas d'idée de l'activité de la faction pour porter le Roi à la guerre malgré lui.

Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du Grand-Frédéric, le 4 novembre 1805, a été la bataille d'Austerlitz, et l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe à journées d'étapes. On fit, 48 heures après, sur ce sujet une gravure qu'on trouve dans toutes les boutiques et qui excite le rire même des paysans. On y voit le bel Empereur de Russie, près de lui la reine, et de l'autre côté le Roi qui lève la main sur le tombeau du Grand-Frédéric; la reine elle-même, drapée d'un schall à-peu-près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur, et a l'air de regarder l'Empereur de Russie. On ne conçoit point que la police de Berlin ait laissé répandre une aussi pitoyable satyre.

Toutefois l'ombre du grand Frédéric n'a pu que s'indigner de cette scène scandaleuse. Son esprit, son génie et ses vœux étaient avec la nation qu'il a tant estimée, et dont il disait que s'il en était Roi, il ne se tirerait pas un coup de canon, en Europe, sans sa permission.

Dix-huitième Bulletin de la Grande-Armée.

Postdam, le 29 octobre 1806.

L'Empereur a passé à Potsdam la revue de la garde à pied, composée de dix bataillons et de soixante pièces d'artillerie, servies par l'artillerie à cheval. Ces troupes qui ont éprouvé tant de fatigues, avaient la même tenue qu'à la parade de Paris.

A la bataille d'Jena, le général de division Victor a reçu un biscayen qui lui a fait une contusion: il a été obligé de garder le lit pendant quelques-jours. Le général de brigade Gardannes, aide-de-camp de l'Empereur, a eu un cheval tué, et a été légèrement blessé. Quelques officiers supérieurs ont eu des blessures, d'autres des chevaux tués, et tous ont rivalisé de courage et de zèle.

L'Empereur a été voir le tombeau du Grand-Frédéric. Les restes de ce grand-homme sont renfermés dans un cer-

cueil de bois recouvert en cuivre, placé dans un caveau sans ornement, sans trophées, sans aucunes distinctions qui rappèlent les grandes actions qu'il a faites.

L'Empereur a fait présent à l'hôtel des Invalides de Paris de l'épée de Frédéric, de son cordon de l'Aigle-Noire, de sa ceinture de général, ainsi que des drapeaux que portait sa garde dans la guerre de sept ans. Les vieux invalides de Hanovre accueilleront avec un respect religieux tout ce qui a appartenu à un des premiers capitaines dont l'histoire conservera le souvenir.

Lord Morpeth, envoyé d'Angleterre auprès du cabinet prussien, ne se trouvait, pendant la journée d'Jena, qu'à six lieues du champ de bataille. Il a entendu le canon; un courier vint bientôt lui annoncer que la bataille était perdue, et en un moment il fut entouré de fuyards qui le poussaient de tous côtés. Il courait en criant : *Il ne faut pas que je sois pris !* Il offrit jusqu'à 60 guinées pour obtenir un cheval; il en obtint un et se sauva.

La citadelle de Spandau (1), située à trois lieues de Berlin, et à quatre lieues de Postdam, forte par sa situation au milieu des eaux, et renfermant 1,200 hommes de garnison, et une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, a été cernée le 24 dans la nuit. Le général Bertrand, aide-de-camp de l'Empereur, avait déjà reconnu la place. Les pièces étaient disposées pour jeter des obus, et intimider la garnison. Le maréchal Lannes a fait signer par le commandant la capitulation ci-jointe.

On a trouvé à Berlin des magasins considérables d'effets de campement et d'habillement; on en dresse les inventaires.

Une colonne, commandée par le duc de Weimar, est poursuivie par le maréchal Soult. Elle s'est présentée le 23 devant Magdebourg. Nos troupes étaient là depuis le 20. Il

---

(1) *Spandau*, jolie ville de la Marche de Brandebourg sur la Havel, ayant une citadelle forte, comme on le voit dans le Bulletin. Il y a dans cette ville une manufacture d'armes où l'on forge les canons de fusil; on les fore, et après les avoir dégrossis, on les envoie à Postdam, pour y être polis, montés et garnis de platine. On y fait aussi des bayonnettes pour l'armée royale; il y a une prison d'Etat.

est probable que cette colonne, forte de 15,000 hommes, sera coupée et prise. Magdebourg est le premier point de rendez-vous des troupes prussiennes. Beaucoup de corps s'y rendent. Les Français le bloquent.

Une lettre de Helmstadt, récemment interceptée, contient des détails curieux. Elle est ci-jointe.

MM. le prince d'Hatzfeld, Busching, président de la police, le président de Kercheisen ; Formey, conseiller intime ; Polzig, conseiller de la municipalité ; MM. Ruek, Siegr et de Hermensdorf, conseillers députés de la ville de Berlin, ont remis ce matin à l'Empereur, à Postdam, les clefs de la ville de Berlin. Ils étaient accompagnés de MM. Grote, conseiller des finances, le baron de Vichnitz et le baron d'Eckarlstein. Ils ont dit que les bruits qu'on avait répandus sur l'esprit de cette ville étaient faux ; que les bourgeois et la masse du peuple avait vu la guerre avec peine ; qu'une poignée de femmes et de jeunes officiers avaient fait seuls ce tapage ; qu'il n'y avait pas un seul homme sensé qui n'eût vu ce qu'on avait à craindre, et qui pût deviner ce qu'on avait à espérer. Comme tous les Prussiens, ils accusent le voyage de l'Empereur Alexandre des malheurs de la Prusse. Le changement qui s'est dès-lors opéré dans l'esprit de la Reine, qui, de femme timide et modeste, s'occupant de son intérieur, est devenue turbulente et guerrière, a été une révolution subite. Elle a voulu tout-à-coup avoir un régiment, aller au conseil ; et elle a si bien mené la monarchie, qu'en peu de jours elle l'a conduite au bord du précipice.

Le quartier-général est à Charlottenbourg.

COPIE *de la Capitulation de la forteresse de Spandau.*

Nous, général divisionnaire au service de S. M. I. et R., grand-cordon de la Légion d'honneur, chef de l'état-major-général du cinquième corps de la Grande-Armée, fondé de pouvoirs de M. le maréchal d'Empire Lannes, commandant en chef ledit corps d'armée ;

Et M. le major de Benekendorff, major au service de

S. M. le roi de Prusse, commandant de la forteresse de Spandau,

Sommes convenus de ce qui suit :

Art. I^er^. MM. les officiers de la garnison de Spandau se retireront où ils voudront avec leurs armes, hardes et autres effets à eux appartenans.

II. M. le maréchal Lannes s'engage à demander à S. M. I. et R. que les invalides et leurs femmes conservent aussi leurs effets, et qu'ils puissent rester dans la citadelle.

III. Les sous-officiers et soldats formant la garnison de la forteresse de Spandau, sont prisonniers de guerre.

IV. La forteresse sera sur-le-champ remise à l'armée française, avec l'artillerie, armes, munitions, en général tous ses approvisionnemens.

V. MM. les officiers seront libres de se retirer où il leur plaira. Il leur sera délivré un passeport par le chef d'état-major du 5^e^ corps de la Grande-Armée.

VI. Tout ce qui n'est pas militaire, sortira de la place sans aucune condition, et emportera ses hardes et autres effets.

Spandau, le 25 octobre 1806.

Signé, *le général de division* VICTOR,

et V. BENEKENDORFF.

LETTRE *écrite d'Helmstadt, dans le duché de Brunswick, le 18 octobre 1806.*

A MON ÉPOUSE ET A MES ENFANS.

Au milieu du fracas de la guerre, qui s'approche de plus en plus de notre paisible demeure, et des nouvelles d'une défaite totale qu'annoncent ici les fuyards prussiens qui y passent par troupes, et (ce qu'il y a de plus affreux pour moi) sans aucune nouvelle sur le sort de mes deux fils aînés, je suis dans une telle anxiété que je suis à peine capable de penser ou d'écrire quelque chose de raisonnable.

Notre bon duc est blessé à mort; on dit même qu'il n'est déjà plus. Le prince Louis de Prusse a été tué. Moellendorf

a de fortes blessures et garde le lit ; le Roi est parvenu avec peine à échapper aux ennemis ; Halberstadt est plein de blessés. Dieu ! que seront devenus mes deux fils, sur-tout l'aîné ? Plût au ciel qu'il fût mort pour sa patrie les armes à la main, pourvu qu'il ait pu contribuer à battre l'ennemi. Mais mourir d'une manière aussi ignominieuse ! Ce serait pour moi un pas de plus vers la tombe, de le savoir une des victimes d'une journée où les Français se sont vengés au centuple de leur défaite de Rosbach, et qui donnera le coup de grace à la réputation militaire des Prussiens. Il ne reste qu'environ cent hommes du régiment du duc ; il n'y a pas la moindre possibilité pour les Prussiens de livrer encore une seule bataille pour réparer une aussi grande perte : c'est ce qu'affirment les généraux prussiens mêmes qui passent ici. Et quand on leur demande ce que sont devenus leurs camarades et où ils se sont sauvés, ils ne peuvent donner aucune réponse satisfaisante : on dirait que leur armée a été dispersée vers les quatre points cardinaux.

« *J'ai fait enfin ce que vous desiriez, et en voici le résultat.* » C'est ce langage que peut tenir à juste titre le bon Roi Fréderic-Guillaume à ces jeunes officiers qui, à la parade, témoignaient hautement leur mécontentement de ce qu'il tardait autant à les mener contre les Français.

Il est temps que les Prussiens, Russes, Autrichiens soient enfin convaincus que les Français sont et resteront invincibles tant que les autres puissances de l'Europe s'obstineront et s'entêteront, malgré les leçons de l'expérience, à conserver leur ancienne routine militaire, au lieu d'adopter le système des Français, et de chercher à les vaincre avec leurs propres armes. Un officier prussien, en passant ici, disait d'eux : *Ces Français sont de petits bons hommes, des nains. S'il s'agissait simplement de se mesurer avec eux corps à corps, je me ferais fort de venir à bout de six d'entre eux, et de les faire sauter par la fenêtre : mais en troupes et dans le rang, ce sont des diables ; cela marche, cela se déploie avec une promptitude sans exemple ; les boulets passent par-dessus ; et pendant qu'un inutile et lourd serre-file prussien fait une seule fois demi-tour à droite, les*

Français ont déjà répété ce mouvement une demi-douzaine de fois.

Que ne pourrait-on pas ajouter à ces paroles d'un officier très-distingué ? Par exemple : ces petits bons-hommes ne deviennent pas des machines militaires à force de coups de bâton, comme des chiens ; mais le point d'honneur en fait de vrais héros, qui commencent, il est vrai, par se vouer fort à contre-cœur au métier de soldat qu'ils sont forcés d'embrasser, ainsi que les recrues prussiens, mais finissent par le préférer à tout autre, tant à cause de l'humanité avec laquelle on les traite, que de la perspective honorable que peut avoir le simple soldat même.

Malgré l'impossibilité que, de 400,000 hommes, chacun puisse atteindre au grade d'officier et encore moins aux premières dignités militaires, il n'en est pas moins vrai que le soldat qui peut se dire à lui-même : *Il n'est pas impossible que je devienne maréchal d'Empire, prince ou duc ainsi que tout autre*, doit être bien encouragé par cette pensée. Un homme qui ne saurait pas ce que c'est que l'honneur, doit en acquérir le sentiment, en se familiarisant avec cette pensée, et doit aller au combat avec un courage sans exemple, quand il sait qu'il affronte la mort pour un but plus élevé que celui de recevoir cinq sous par jour. Quand je me représente, au contraire, un pauvre diable de soldat au service de telle ou telle puissance ; quand je pense aux innombrables coups de bâton que j'ai vu distribuer, et que je me convaincs que chez un ancien soldat, vieilli au service de ces puissances, ce serait une pensée digne des Petites-Maisons d'oser espérer, après tant de mauvais traitemens, de services pénibles et de batailles auxquelles il aura assisté, de parvenir seulement au grade de porte-drapeau ou de cornette ; quand je réfléchis à tout cela, je ne m'étonne plus un instant que les Prussiens aient été battus par les Français ; et j'aurais regardé comme une merveille de les voir vaincre.

A Rosbach, cela était tout différent. Alors aussi étaient à la tête de l'armée française des gens de qualité qui ne devaient leur rang qu'à leur naissance et à la protection d'une

Pompadour, et qui commandaient à des soi-disant soldats, sur la trace desquels, après leur fuite, on ne trouva que des bourses à cheveux et des sacs à poudre. Mais combien tout cela à changé de face!

Il est bien malheureux que les puissances belligérantes fassent si peu attention à ce changement, et qu'elles cherchent aussi peu à prendre des mesures analogues à ces nouvelles circonstances. Ils préfèrent se laisser battre par les Français, à prendre des leçons d'eux, et cependant il n'y a d'autre moyen que de prendre ce parti, pendant qu'il en est encore temps, ou de se résoudre à une ruine inévitable.

P. S. Du 20 octobre. — Sur le point de faire partir cette lettre, j'ai été retenu un instant par la pensée que les détails que je vous donne, quoique venant de source sûre, pourraient paraître exagerés, et augmenter inutilement vos alarmes; mais malheureusement les nouvelles les plus récentes sont encore plus affligeantes, et le deviennent plus d'un moment à l'autre.

Aujourd'hui lundi, j'ai eu à dîner un officier de dragons du corps du général Blücher, faisant partie de l'un des deux régimens qui ont escorté le Roi pendant la nuit à travers l'armée française, qui était placée ainsi:

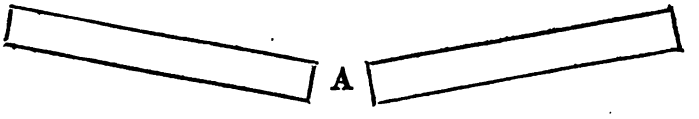

et c'est dans l'intervalle marqué A, que S. M. a été obligée de passer avec son escorte pour n'être point coupée. Pendant cette marche, on distinguait aisément les cris d'allégresse des deux corps français pour célébrer la victoire. Les officiers prussiens persistent à dire qu'il est impossible à leur armée de se réunir en corps pour s'opposer aux Français. Il est douteux encore qu'il y ait une armée russe en mouvement et dans le voisinage, etc.

Dix-neuvième Bulletin de la Grande-Armée.

Charlottenbourg, le 27 octobre 1806.

L'Empereur parti de Postdam aujourd'hui à midi a été visiter la forteresse de Spandau. Il a donné des ordres au général de division Chasseloup, commandant le génie de l'armée, sur les améliorations à faire aux fortifications de cette place. C'est un ouvrage superbe; les magasins sont magnifiques. On a trouvé à Spandau des farines, des grains, de l'avoine pour nourrir l'armée pendant deux mois, des munitions de guerre, pour doubler l'approvisionnement de l'artillerie. Cette forteresse située sur la Sprée, à deux lieues de Berlin, est une acquisition inestimable. Dans nos mains, elle soutiendra deux mois de tranchée ouverte. Si les Prussiens ne l'ont pas défendue, c'est que le commandant n'avait pas reçu d'ordre, et que les Français y sont arrivés en même temps que la nouvelle de la bataille perdue. Les batteries n'étaient pas faites et la place était désarmée.

Pour donner une idée de l'extrême confusion qui règne dans cette monarchie, il suffit de dire que la Reine, à son retour de ses ridicules et tristes voyages d'Erfurt et de Weimar, a passé la nuit à Berlin, sans voir personne, qu'on a été long-temps sans avoir de nouvelles du Roi; que personne n'a pourvu à la sûreté de la capitale, et que les bourgeois ont été obligés de se réunir pour former un gouvernement provisoire.

L'indignation est à son comble contre les auteurs de la guerre. Le manifeste que l'on appelle à Berlin un indécent libelle où aucun grief n'a été articulé, a soulevé la nation contre son auteur, misérable scribe nommé Gentz, un de ces hommes sans honneur qui se vendent pour de l'argent.

Tout le monde avoue que la Reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne. On entend dire par-tout: Elle était si bonne, si douce, il y a un an. Mais depuis cette fatale entrevue avec l'Empereur Alexandre, combien elle est changée!

Il n'y a eu aucun ordre donné dans les palais ; de manière qu'on a trouvé à Postdam l'épée du Grand-Frédéric, la ceinture de général qu'il portait à la guerre de sept ans, et son cordon de l'Aigle noire. L'Empereur s'est saisi de ces trophées avec empressement, et a dit : « J'aime mieux cela » que vingt millions. » Puis, pensant un moment à qui il confierait ce précieux dépôt : « Je les enverrai, dit-il, à mes » vieux soldats de la guerre d'Hanovre ; j'en ferai présent » au gouverneur des Invalides ; cela restera à l'Hôtel. »

On a trouvé dans l'appartement qu'occupait la Reine, à Potsdam, le portrait de l'Empereur de Russie, dont ce prince lui avait fait présent ; on a trouvé à Charlottenbourg sa correspondance avec le Roi, pendant trois ans, et des mémoires rédigés par des écrivains anglais, pour prouver qu'on ne devait tenir aucun compte des traités conclus avec l'Empereur Napoléon, mais se tourner tout-à-fait du côté de la Russie. Ces pièces, sur-tout, sont des pièces historiques ; elles démontreraient, si cela avait besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les rapports, les papiers d'Etat étaient musqués, et se trouvaient mêlés avec des chiffons et d'autres objets de la toilette de la Reine. Cette princesse avait exalté les têtes de toutes les femmes de Berlin ; mais aujourd'hui elles ont bien changé ; les premiers fuyards ont été mal reçus ; on leur a rappelé, avec ironie, le jour où ils aiguisaient leurs sabres sur les places de Berlin, voulant tout tuer et tout pourfendre.

Le général Savary, envoyé, avec un détachement de cavalerie, à la recherche de l'ennemi, mande que le prince de Hohenlohe, obligé de quitter Magdebourg, se trouvait, le 25, entre Rathenau (1) et Ruppin (2), se retirant sur Stettin.

---

(1) *Rathenau* est une ancienne ville dans la Moyenne-Marche de Brandebourg, près du Havel, à 35 m. de Stendal, et 72 de Berlin. Elle fut bâtie en 430, et fut prise et reprise par les Suédois et les Impériaux.

(2) *Ruppin*, ville de la Moyenne-Marche de Brandebourg, sur un petit lac qui la divise en ville vieille et nouvelle, à 18 m. de Rheinsberg, 48 d'Havelberg, 60 de Berlin. La ville nouvelle est assez considérable,

Le maréchal Lannes était déjà à Zehdenick (1); il est probable que les débris de ce corps ne parviendront pas à se sauver sans être de nouveau entamés.

Le corps bavarois doit être entré ce matin à Dresde : on n'en a pas encore de nouvelles.

Le prince Louis-Ferdinand, qui a été tué dans la première affaire de la campagne, est appelé publiquement, à Berlin, le petit duc d'Orléans. Ce jeune homme abusait de la bonté du Roi au point de l'insulter. C'est celui qui, à la tête d'une troupe de jeunes officiers, se porta, pendant une nuit, à la maison de M. d'Haugwitz, lorsque ce ministre revint de Paris, et cassa ses fenêtres.

On ne sait si l'on doit le plus s'étonner de tant d'audace, ou de tant de faiblesse.

Une grande partie de ce qui a été dirigé de Berlin, sur Magdebourg et sur l'Oder a été intercepté par la cavalerie légère. On a déjà arrêté plus de soixante bateaux chargés d'effets d'habillement, de farine et d'artillerie. Il y a des régimens d'hussards qui ont plus de 500,000 fr. On a rendu compte qu'ils achetaient de l'or pour de l'argent à 50 pour cent de perte.

Le château de Charlottenbourg, où loge l'Empereur, est situé à une lieue de Berlin, sur la Sprée. (2)

---

bien peuplée et commerçante, surtout à cause de sa fabrique de toile et de ses brasseries. C'est la capitale d'un quartier du pays qui formait autrefois un comté séparé de la Moyenne-Marche.

(1) *Zehdenick*, jolie ville de la Marche Ukeraine de Brandebourg, à 53 m. de Prentzlow, 70 de Berlin, et près d'un lac. Il y a de belles fonderies en fer et une abbaye de filles nobles. En 1800 cette ville fut réduite en cendres par un incendie, dans l'espace de quatre heures.

(2) *Charlottenbourg*, ce château est un des plus grands édifices de l'Allemagne, accompagné d'un jardin admirable, rempli de statues dorées, et où l'on voit une des plus belles orangeries de l'Europe. Dans une aile du château, nouvellement bâtie, est un riche cabinet de curiosités. Une petite ville commence à s'élever aux environs de ce palais.

Vingtième Bulletin de la Grande-Armée.

Charlottenbourg, le 27 octobre 1806.

Si les événemens militaires n'ont plus l'intérêt de l'incertitude, ils ont toujours l'intérêt des combinaisons, des marches et des manœuvres. L'infatigable grand-duc de Berg se trouvait à Zehdenick le 26, à trois heures après midi, avec la brigade de cavalerie légère du général Lasalle ; et les divisions de dragons des généraux Beaumont et Grouchy étaient en marche pour arriver sur ce point.

La brigade du général Lasalle contint l'ennemi, qui lui montra près de 6,000 hommes de cavalerie. C'était toute la cavalerie de l'armée prussienne, qui, ayant abandonné Magdebourg, formait l'avant-garde du corps du prince de Hohenlohe, qui se dirigeait sur Stettin. A quatre heures après midi, les deux divisions de dragons étant arrivées, la brigade du général Lasalle chargea l'ennemi avec cette singulière intrépidité qui a caractérisé les hussards et les chasseurs français dans cette campagne. La ligne de l'ennemi, quoique triple, fut rompue, l'ennemi poursuivi dans le village de Zehdenick et culbuté dans les défilés. Le régiment des dragons de la Reine voulut se reformer ; mais les dragons de la division Grouchy se présentèrent, chargèrent l'ennemi, et en firent un horrible carnage. De ces six mille hommes de cavalerie, partie a été culbutée dans les marais ; trois cents hommes sont restés sur le champ de bataille ; sept cents ont été pris avec leurs chevaux ; le colonel du régiment de la Reine et un grand nombre d'officiers sont de ce nombre. L'étendart de ce régiment a été pris. Le corps du maréchal Lannes est en pleine marche pour soutenir la cavalerie. Les cuirassiers se portent en colonne sur la droite, et un autre corps d'armée se porte sur Gransée. Nous arriverons à Stettin avant cette armée, qui, attaquée dans sa marche en flanc, est déjà débordée par sa tête. Démoralisée comme elle l'est, on a lieu d'espérer que rien n'en échappera, et que toute la partie de l'armée prussienne qui a inutilement perdu deux jours à Magdebourg pour se rallier, n'arrivera pas sur l'Oder.

Ce combat de cavalerie de Zehdenick a son intérêt comme fait militaire. De part et d'autre, il n'y avait pas d'infanterie; mais la cavalerie prussienne est si loin de la nôtre, que les événemens de la campagne ont prouvé qu'elle ne pouvait tenir vis-à-vis de forces moindres de la moitié.

Un adjoint de l'état-major, arrêté par un parti ennemi du côté de la Thuringe, lorsqu'il portait des ordres au maréchal Mortier, a été conduit à Custrin, et y a vu le Roi. Il rapporte qu'au-delà de l'Oder, il n'est arrivé que très-peu de fuyards, soit à Stettin, soit à Custrin; il n'a presque point vu de troupes d'infanterie.

LETTRE *du chirurgien qui traite la blessure du duc de Brunswick, au Roi de Prusse.*

Votre majesté m'a fait la grace de me demander que vu l'approche des troupes françaises, du pays de Brandebourg, où elles sont effectivement arrivées le jour même de notre départ, elle s'était résolue à faire transporter ici S. A. le duc. J'ai la satisfaction de lui annoncer que nous y sommes arrivés très-heureusement aujourd'hui. La santé de ce prince est un peu améliorée et le serait davantage, si S. A. avait le repos et le contentement de l'ame; mais c'est ce qui est impossible dans des circonstances aussi malheureuses.

Brunswick, le 22 octobre 1806.

Signé, FALLWIST.

AUTRE *bulletin de la santé du duc.* (*On ne sait à qui il est adressé.*)

La santé du duc s'est beaucoup améliorée depuis le 17; la fièvre a tout-à-fait cessé, et la figure n'est plus enflée; la blessure est sur-tout en bon état. On ne peut encore rien décider quant à ce qui a rapport à la vue, car il a été jusqu'à présent impossible à S. A. d'ouvrir les yeux. S. A. serait dans un meilleur état de santé, sans ses inquiétudes et cette impression que les malheurs ont faite sur son ame. Tous les moyens qu'on emploie pour le distraire sont vains. C'est par cette rai-

son que l'on ne peut pas encore positivement répondre de la vie de S. A.

Brunswick, le 22 octobre 1806.

Vingt-unième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 28 octobre 1806.

L'Empereur a fait, hier 27, une entrée solennelle à Berlin. Il était environné du prince de Neufchatel, des maréchaux Davoust et Augereau, de son grand-maréchal du Palais, de son grand-écuyer et de ses aides-de-camp. Le maréchal Lefebvre ouvrait la marche à la tête de la garde impériale à pied; les cuirassiers de la division Nansouty étaient en bataille sur le chemin. L'Empereur marchait entre les grenadiers et les chasseurs à cheval de sa garde. Il est descendu au Palais, à trois heures après midi; il y a été reçu par le grand-maréchal du Palais, Duroc. Une foule immense était accourue sur son passage. L'avenue de Charlottenbourg à Berlin est très-belle; l'entrée par cette porte est magnifique. La journée était superbe. Tout le corps de la ville, présenté par le général Hullin, commandant de la place, est venu à la porte offrir les clefs de la ville à l'Empereur. Ce corps s'est rendu ensuite chez S. M. Le général, prince d'Hatzfeld était à la tête. (1)

---

(1) C'est ici lieu de placer la proclamation suivante, que les autorités de Berlin ont fait publier avant l'entrée des troupes françaises:

« Les circonstances présentes commandent à la garnison de Berlin, sous les ordres de S. Ex. le général de cavalerie comte de Schulenbourg, de quitter les postes qu'elle occupait; car il serait inutile de cacher plus long-temps aux habitans de cette ville qu'il est possible que les Français entrent sous peu d'instans dans cette capitale de la monarchie prussienne. Cet événement si peu prévu fera sans doute une forte et douloureuse impression sur toutes les classes de ses habitans, et le moyen d'en détourner les terribles suites ne peut consister que dans un généreux attachement à ceux qui sont chargés du pénible devoir d'adoucir les résultats d'une semblable calamité, et dans la résolution de maintenir l'ordre, devenu plus nécessaire que jamais, puis-

L'Empereur a ordonné que les deux mille bourgeois les plus riches se réunissent à l'hôtel-de-ville, pour nommer soi-

---

qu'une résistance inconsidérée ne manquerait pas d'aggraver nos malheurs. Que le souvenir de la conduite sage des Viennois soit présent à nos esprits, et espérons que notre profonde résignation attirera également sur nous la clémence du vainqueur. C'est dans ce moment critique que le magistrat vient de me faire la proposition inattendue de se mettre a la tête des affaires, pour exécuter avec lui toutes les mesures les plus propres à conserver le bien-être des citoyens, le repos de la ville et notre propre existence ; il m'eût été doux sans doute de rester dans l'obscurité, mais je regarde comme le devoir d'un homme plein d'honneur de sacrifier toute espèce d'intérêts particuliers au bien de tous, et de faire usage de toutes ses forces pour justifier la confiance de ses concitoyens.

» C'est dans cette noble intention que j'ai pris sur moi cette tâche difficile, et j'ose compter sur l'aide et l'assistance des loyaux habitans de Berlin, et dans leur obéissance aux ordres que les circonstances rendront nécessaires ; par là seul je me trouverai à même d'atteindre au but où m'appelle le vœu de mes compatriotes.

» Il faut, avant toutes choses, que les troupes réglées qui occupent maintenant les postes de la ville soient remplacées par la bourgeoisie. Je réglerai avec les magistrats les dispositions à prendre à ce sujet, me reposant pleinement sur le patriotisme reconnu des habitans de Berlin, d'après lequel chacun se fera un devoir de remplir le service qui lui sera indiqué. J'engage un chacun (car la confiance des fidèles Prussiens me dispensera, je l'espère, d'avoir à ordonner), j'engage, dis-je, tout individu qui n'est point au service de la ville à rester tranquillement à son travail, et ne point s'occuper des soins que prendront ceux qui veillent pour son bien. Je défends tout rassemblement, toute publication de nouvelles inquiétantes dans les rues, et enfin toute espèce de mouvement qui aurait pour motif de prendre part aux différens bruits que l'on répand sur la guerre : car une résignation pleine de calme est maintenant notre partage ; nos vues ne doivent pas s'étendre au-delà de ce qui se passe dans nos murs, c'est là notre seul intérêt, celui qui doit nous occuper exclusivement. Je ne puis passer sous silence, bien que je croie inutile de rappeler cet avis, la sévérité avec laquelle on sévira contre tout individu prévenu de troubler le repos et la sûreté publics ; le bien général de la capitale est la loi à laquelle tous, sans exception, doivent se soumettre.

xante d'entr'eux qui formeront le corps municipal. Les vingt cantons fourniront une garde de soixante hommes chacun, ce qui fera 1,200 des plus riches bourgeois, pour garder la ville et en faire la police. L'Empereur a dit au prince d'Hatzfeld : « Ne vous présentez pas devant moi, je n'ai pas besoin « de vos services. Retirez-vous dans vos terres. » Il a reçu le chancelier et les ministres du Roi de Prusse.

Le 28, à neuf heures du matin, les ministres de Bavière, d'Espagne, de Portugal et de la Porte, qui étaient à Berlin, ont été admis à l'audience de l'Empereur. Il a dit au ministre de la Porte d'envoyer un courier à Constantinople, pour porter des nouvelles de ce qui se passait, et annoncer que les Russes n'entreraient pas aujourd'hui en Moldavie et qu'ils ne tenteraient rien contre l'Empire ottoman. Ensuite il a reçu tout le clergé protestant et calviniste. Il y a à Berlin plus de dix ou douze mille Français réfugiés par suite de l'édit de Nantes. S. M. a causé avec les principaux d'entr'eux. Il leur a dit qu'ils avaient de justes droits à sa protection, et que leurs priviléges et leur culte seraient maintenus. Il leur a recommandé de s'occuper de leurs affaires, de rester tranquilles, et de porter obéissance et respect à *César*.

Les cours de justice lui ont été présentées par le chancelier. Il s'est entretenu avec les membres de la division des cours d'appel et de première instance; il s'est informé de la manière dont se rendait la justice.

M. le comte de Néale s'étant présenté dans les sallons de l'Empereur, S. M. lui a dit : « Eh ! bien, Monsieur, vos femmes ont voulu la guerre; en voici le résultat; vous devriez » mieux contenir votre famille. » Des lettres de sa fille

---

» Le magistrat sera en permanence dans l'hôtel-de-ville, et moi-même ou M. le président, ou l'un des bourgmestres, nous trouverons toujours prêts à répondre à quiconque se présentera; au surplus, si c'est à moi directement que l'on veuille s'adresser, et que je ne sois pas à l'hôtel-de-ville, ma porte sera ouverte à tout le monde. »

Berlin, le 19 octobre 1806.

Signé, le prince DE HATZFELD.

avaient été interceptées. « Napoléon, disaient ces lettres, » ne veut pas faire la guerre, il faut la lui faire. » « Non, » dit Sa Majesté à M. de Néale, je ne veux pas la guerre; » non pas que je me méfie de ma puissance, comme vous » le pensez, mais par ce que le sang de mes peuples m'est » précieux, et que mon premier devoir est de ne le ré- » pandre que pour sa sûreté et son honneur. Mais ce bon » peuple de Berlin est victime de la guerre, tandis que » ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai cette » noblesse de cour si petite, qu'elle sera obligée de men- » dier son pain. »

En faisant connaître ses intentions au corps municipal; « j'entends, dit l'Empereur, qu'on ne casse les fenêtres de » personne. Mon frère le Roi de Prusse a cessé d'être Roi le » jour où il n'a pas fait pendre le prince Louis-Ferdinand, » lorsqu'il a été assez osé pour aller casser les fenêtres de ses » ministres. »

Aujourd'hui 28, l'Empereur est monté à cheval, pour passer en revue le corps du maréchal Davoust, demain S. M. passera en revue le corps du maréchal Augereau.

Le grand-duc de Berg et les maréchaux Lannes, et prince de Ponte-Corvo sont à la poursuite du prince de Hohenlohe. Après le brillant combat de cavalerie de Zehdenick le grand-duc de Berg s'est porté à Templin (1); il y a trouvé les vivres et le dîner préparé pour les généraux et les troupes prussiennes.

A Gransée, le prince de Hohenlohe a changé de route et s'est dirigé sur Furstemberg (2). Il est probable qu'il sera coupé de l'Oder, et qu'il sera enveloppé et pris.

Le duc de Weimar est dans une position semblable vis-à-vis du maréchal Soult. Ce duc a montré l'intention de passer

---

(1) *Templin* est une petite ville de la Marche-Ukeraine de Brandebourg, près du lac de Dolgen, à 82 m. de Berlin. Son commerce en bois, facilité par un canal à deux branches, est considérable.

(2) *Furstemberg* est une petite ville de la Basse-Lusace, sur l'Oder, à 20 m. de Francfort-sur-l'Oder, autant de Guben. Les Prussiens s'en emparèrent en 1745, pour s'ouvrir un libre passage en Siléaie.

l'Elbe à Tanger-Mund (1), pour gagner l'Oder. Le 25, le maréchal Soult l'a prévenu. S'il est joint, pas un homme n'échappera; s'il parvient à passer, il tombe dans les mains du grand-duc de Berg, et des maréchaux Lannes et prince de Ponte-Corvo. Une partie de nos troupes borde l'Oder (2). Le Roi de Prusse a passé la Vistule.

M. le comte de Zastrow a été présenté à l'Empereur le 27 à Charlottenbourg, et lui a remis une lettre du Roi de Prusse.

Au moment même l'Empereur reçoit un aide-de-camp du prince Eugène, qui lui annonce une victoire remportée sur les Russes en Albanie.

Voici la proclamation que l'Empereur a faite à ses soldats:

Proclamation de l'Empereur et Roi.

« Soldats!

» Vous avez justifié mon attente, et répondu dignement à la confiance du Peuple Français. Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de l'honneur de ma couronne et de la gloire du Grand-Peuple; tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé avec l'infanterie et l'artillerie: je ne sais désormais à quelle arme je dois donner la préférence..... Vous êtes tous de bons soldats. Voici les résultats de nos travaux.

---

(1) *Tanger-Mund*, ville assez grande et bien peuplée de la Vieille-Marche de Brandebourg, sur l'Elbe, à son confluent avec la Tanger, à 50 m. de Magdebourg, et 90 de Berlin. Cette ville fut deux fois réduite en cendres, en 1517 et 1676.

(2) *Oder* (l') rivière considérable d'Allemagne, qui prend sa source au village de Giebe, en Moravie, traverse la Silésie, arrose, en remontant au nord, la Nouvelle-Marche et la Poméranie, et se jette dans le golphe de Grosse-Haff, qui est séparé de la mer Baltique par des îles et des péninsules.

» Une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguères nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Postdam, à Berlin, la renommée de nos victoires. Nous avons fait 60,000 prisonniers, pris 65 drapeaux, parmi lesquels ceux des gardes du Roi de Prusse, 600 pièces de canon, trois forteresses, plus de vingt généraux. Cependant, près de la moitié de vous regrette de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes les provinces de la monarchie prussienne jusqu'à l'Oder, sont en notre pouvoir.

» Soldats, les Russes se vantent de venir à nous. Nous marcherons à leur rencontre, nous leur épargnerons la moitié du chemin ; ils retrouveront Austerlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a aussitôt oublié la générosité dont nous avons usé envers elle après cette bataille, où son Empereur, sa cour, les débris de son armée n'ont dû leur salut qu'à la capitulation que nous leur avons accordée, est une nation qui ne saurait lutter avec succès contre nous.

» Cependant, tandis que nous marchons au-devant des Russes, de nouvelles armées, formées dans l'intérieur de l'Empire, viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon Peuple tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée. Nos routes, nos villes frontières sont remplies de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels ennemis de notre nation, à renoncer au projet de troubler le Continent, et à la tyrannie des mers.

» Soldats, je ne puis mieux vous exprimer les senti-

mens que j'ai pour vous, qu'en vous disant que je vous porte dans mon cœur l'amour que vous me montrez tous les jours.

» De notre camp impérial de Postdam, le 26 octobre 1806. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le major-général de la Grande-Armée, prince de Neuchâtel et Vallengin,

Maréchal ALEX. BERTHIER.

VINGT-DEUXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 29 octobre 1806.

Les événemens se succèdent avec rapidité. Le grand-duc de Berg est arrivé, le 27, à Hasleben avec une division de dragons. Il avait envoyé à Boitzenbourg le général Milhaud avec le 13e régiment de chasseurs et la brigade de cavalerie légère du général Lasalle, sur Prentzlow (1). Instruit que l'ennemi était en force à Boitzenbourg, il s'est porté à Wigneensdorf. A peine arrivé là, il s'apperçut qu'une brigade de cavalerie ennemie s'était portée sur la gauche, dans l'intention de couper le général Milhaud. Les voir, les charger, jeter le corps des gendarmes du Roi dans le lac, fut l'affaire d'un moment. Ce régiment se voyant perdu, demanda à capituler. Le prince toujours généreux, le lui accorda. Cinq cents hommes mirent pied à terre et remirent leurs chevaux. Les officiers se retirent chez eux sur parole. Quatre étendards de la garde, tous d'or, furent le trophée du petit combat de Wigneensdorff, qui n'était que le prélude de la belle affaire de Prentzlow.

Ces célèbres gendarmes, qui ont trouvé tant de commi-

---

(1) *Prentzlow* est une belle ville des Etats de Brandebourg, capitale de la Marche-Ukeraine, sur le lac Ucker, à 48 m. de Stettin, et 96 de Berlin; le commerce y est considérable. On y fabrique des draps et étoffes de laine. Les rues sont larges et belles, et les maisons bien bâties.

sération après la défaite, sont les mêmes qui, pendant trois mois, ont révolté la ville de Berlin par toutes sortes de provocations. Ils allaient sous les fenêtres de M. Laforêt, ministre de France, aiguiser leurs sabres : les gens de bon sens haussaient les épaules ; mais la jeunesse sans expérience, et les femmes passionnées à l'exemple de la Reine, voyaient dans cette ridicule fanfaronade un pronostic sûr des grandes destinées qui attendaient l'armée prussienne.

Le prince de Hohenlohe avec les débris de la bataille d'Jena, cherchait à gagner Stettin. Il avait été obligé de changer de route, parce que le grand-duc de Berg était à Templin avant lui. Il voulut déboucher de Boitzenbourg sur Hasleben, il fut trompé dans son mouvement. Le grand-duc de Berg jugea que l'ennemi cherchait à gagner Prentzlow ; cette conjecture était fondée. Le prince marcha toute la nuit avec les divisions de dragons des généraux Beaumont et Grouchy, éclairées par la cavalerie légère du général Lasalle. Les premiers postes de nos hussards arrivèrent à Prentzlow avec l'ennemi, mais ils furent obligés de se retirer le 28 au matin devant les forces supérieures que déploya le prince de Hohenlohe. A neuf heures du matin, le grand-duc de Berg arriva à Prentzlow, et à dix heures il vit l'armée ennemie en pleine marche. Sans perdre de temps en vains mouvemens, le prince ordonna au général Lasalle de charger dans les faubourgs de Prentzlow, et le fit soutenir par les généraux Grouchy et Beaumont, et leurs six pièces d'artillerie légère. Il fit traverser à Golmitz la petite rivière qui passe à Prentzlow, par trois régimens de dragons, attaquer le flanc de l'ennemi, et chargea son autre brigade de dragons de tourner la ville. Nos braves canonniers à cheval placèrent si bien leurs pièces, et tirèrent avec tant d'assurance, qu'ils mirent de l'incertitude dans les mouvemens de l'ennemi. Dans le moment, le général Grouchy reçut ordre de charger ; ses braves dragons s'en acquittèrent avec intrépidité. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout fut culbuté dans les faubourgs de Prentzlow. On pouvait entrer pêle-mêle avec l'ennemi dans la ville ; mais le prince préféra le faire sommer par le général Béliard. Les portes de la ville étaient déjà brisées. Sans

espérance,

espérance, le prince de Hohenlohe, un des principaux boute-feux de cette guerre impie, capitula, et défila devant l'armée française avec 16,000 hommes d'infanterie, presque tous gardes ou grenadiers, six régimens de cavalerie, 45 drapeaux, et 64 pièces d'artillerie attelée. Tout ce qui avait échappé des gardes du Roi de Prusse à la bataille d'Jena, est tombé en notre pouvoir. Nous avons tous les drapeaux des gardes à pied et à cheval du Roi. Le prince de Hohenlohe, commandant en chef après la blessure du duc de Brunswick, un prince de Mecklembourg-Schwerin et plusieurs généraux sont nos prisonniers.

« Mais il n'y a rien de fait tant qu'il reste à faire, écrivit » l'Empereur au grand-duc de Berg. Vous avez débordé une » colonne de 8000 hommes commandée par le général Blu- » cher; que j'apprenne bientôt qu'elle a éprouvé le même sort. »

Une autre de 10,000 hommes a passé l'Elbe, elle est commandée par le duc de Weimar. Tout porte à croire que lui et toute sa colonne vont être enveloppés.

Le prince Auguste Ferdinand, frère du prince Louis, tué à Saalfeld, et fils du prince Ferdinand, frère du Grand-Frédéric, a été pris par nos dragons les armes à la main.

Ainsi cette grande et belle armée prussienne a disparu comme un brouillard d'automne au lever du soleil. Généraux en chef, généraux commandant les corps d'armée, princes, infanterie, cavalerie, artillerie, il n'en reste plus rien. Nos postes étant entrés à Francfort sur l'Oder (1), le Roi de Prusse s'est porté plus loin. Il ne lui reste pas 15,000 hommes; et pour un tel résultat, il n'y a presque aucune perte de notre côté.

---

(1) *Francfort-sur-l'Oder*, belle et grande ville de la Haute-Saxe, dans la Moyenne-Marche de Brandebourg, sur la rive gauche de l'Oder, à 78 m. de Berlin, 30 de Custrin, 130 de Wittenberg. Il y a une université fameuse, fondée en 1506. Cette ville, ci-devant libre et impériale, a trois foires par an, très-fréquentées, et le commerce qui s'y fait est très-considérable; il consiste en toiles, pelleteries et graine de lin, qui passe de-là en Silésie et en Bohême. Elle communique, par des canaux, jusqu'à Dantzick et Varsovie, et par celui de Frédéric-Guillaume, jusqu'à Berlin, Magdebourg et Hambourg. Il y existe un monument, à l'endroit où le duc Léopold de Brunswick périt si malheureusement en voulant sauver les infortunés qu'entraînait l'Oder, débordé en avril 1785.

Le général Clarke, gouverneur du pays d'Erfurt, a fait capituler un bataillon saxon qui errait sans direction. La capitulation est ci-jointe.

L'empereur a passé, le 28, la revue du corps du maréchal Davoust, sous les murs de Berlin. Il a nommé à toutes les places vacantes; il a recompensé les braves. Il a ensuite réuni les officiers et sous-officiers en cercle, et leur a dit : « offi- » ciers et sous-officiers du 3e corps d'armée, vous vous êtes » couverts de gloire à la bataille d'Jena; j'en conserverai un » éternel souvenir. Les braves qui sont morts, sont morts » avec gloire. Nous devons desirer de mourir dans des » circonstances si glorieuses. » En passant la revue des 12e, 61e et 85e régimens de ligne, qui ont le plus perdu à cette bataille, parce qu'ils ont dû soutenir les plus grands efforts, l'Empereur a été attendri de savoir morts ou grièvement blessés beaucoup de ses vieux soldats, dont il connaissait le dévouement et la bravoure depuis quatorze ans. Le 12e. régiment, sur-tout, a montré une intrépidité digne des plus grands éloges.

Aujourd'hui à midi, l'Empereur a passé la revue du septième corps que commande le maréchal Augereau. Ce corps a très-peu souffert. La moitié des soldats n'a pas eu occasion de tirer un coup de fusil, mais tous avaient la même volonté et la même intrépidité. La vue de ce corps était magnifique. « Votre corps seul, a dit l'Empereur, » est plus fort que tout ce qui reste au Roi de Prusse, et » vous ne composez pas le dixième de mon armée. »

Tous les dragons à pied que l'Empereur avait fait venir à la Grande-Armée sont montés, et il y a au grand dépôt de Spandau 4,000 chevaux sellés et bridés, dont on ne sait que faire, parce qu'il n'y a pas de cavaliers qui en aient besoin. On attend avec impatience l'arrivée des dépôts.

Le prince Auguste a été présenté à l'Empereur au palais de Berlin, après la revue du septième corps d'armée. Ce prince a été renvoyé chez son père, le prince Ferdinand, pour se reposer et se faire panser de ses blessures.

Hier, avant d'aller à la revue du corps du maréchal Davoust, l'Empereur avait rendu visite à la veuve du prince

Henri et au prince et à la princesse Ferdinand, qui se sont toujours fait remarquer par la manière distinguée avec laquelle ils n'ont cessé d'accueillir les Français.

Dans le palais qu'habite l'Empereur à Berlin, se trouve la sœur du Roi de Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel. Cette princesse est en couches. L'Empereur a ordonné à son grand-maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée du bruit et des mouvemens du quartier-général.

Le dernier bulletin rapporte la manière dont l'Empereur a reçu le prince d'Hatzfeld à son audience. Quelques instans après, ce prince fut arrêté. Il aurait été traduit devant une commission militaire, et inévitablement condamné à mort. Des lettres de ce prince au prince Hohenlohe, interceptées aux avant-postes, avaient appris que quoiqu'il se dît chargé du gouvernement civil de la ville, il instruisait l'ennemi des mouvemens des Français. Sa femme, fille du ministre Schulenbourg, est venu se jeter aux pieds de l'Empereur; elle croyait que son mari était arrêté à cause de la haine que le ministre Schulenbourg portait à la France. L'Empereur la dissuada bientôt, et lui fit connaître qu'on avait intercepté des papiers dont il résultait que son mari faisait un double rôle; et que les lois de la guerre étaient impitoyables sur un pareil délit. La princesse attribua à l'imposture de ses ennemis cette accusation qu'elle appelait une calomnie. « Vous connaisez l'écriture de votre mari, dit » l'Empereur, je vais vous faire juge. » Il fit apporter la lettre interceptée et la lui remit. Cette femme, grosse de plus de huit mois, s'évanouissait à chaque mot qui lui découvrait jusqu'à quel point était compromis son mari, dont elle reconnaissait l'écriture. L'Empereur fut touché de sa douleur, de sa confusion, des angoisses qui la déchiraient. « Eh bien! lui dit-il, vous tenez cette lettre, jettez-là au » feu; cette pièce anéantie, je ne pourrai plus faire con» damner votre mari. » (Cette scène touchante se passait près de la cheminée). Madame d'Hatzfeld ne se le fit pas dire deux fois. Immédiatement après, le prince de Neufchâtel reçut ordre de lui rendre son mari. La commission

militaire était déjà réunie. La lettre seule de M. d'Hatzfeld le condamnait : trois heures plus tard, il était fusillé.

On est convenu entre M. Shée, capitaine aide-de-camp du général de division Clarke, et délégué par lui, et M. le baron de Hund, commandant le 2e bataillon des grenadiers saxons, de la capitulation suivante :

Art. Ier. Le bataillon déposera, demain à midi, les armes à Sommerda, sur des voitures, pour être conduit de suite à la citadelle d'Erfurt ; MM. les officiers conserveront leurs chevaux, leurs épées et tout leur bagage, et les soldats leurs sacs.

II. Les fusils, gibernes et sabres des soldats seront déposés à la citadelle d'Erfurt, pour être ensuite rendus, s'il y a lieu, d'après les ordres de S. M. l'Empereur et Roi, ainsi que les caissons de munitions et les canons.

III. MM. les officiers donneront leur parole d'honneur par écrit, pour eux et pour leurs soldats, dont il sera fourni une liste exacte, signée du commandant, de ne pas servir contre S. M. l'Empereur et Roi ou ses alliés, pendant la guerre actuelle et jusqu'à leur parfait échange.

IV. Un capitaine, deux lieutenans et deux sous-lieutenans, conduiront le bataillon en Saxe, par une route dont l'itinéraire sera donné par M. le général Clarke, gouverneur d'Erfurt. MM. les officiers recevront des passeports pour s'y rendre individuellement.

V. La présente capitulation ne sera valable qu'après avoir été ratifiée par M. le général Clarke.

Signé, L. Shée, *aide-de-camp du général de division Clarke.*

Baron de Hund, *lieutenant-colonel et commandant d'un bataillon des grenadiers au service de S. A. E. de Saxe.*

Sur la demande de M. le baron de Hund et des officiers de son bataillon de grenadiers, et au nom de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, par égard pour S. A. S. M. l'électeur de Saxe, j'accorde, en ratifiant la présente capitulation, que les armes déposées sur des voitures au petit Sommerda,

en vertu de l'article I^er^, c'est-à-dire, les fusils, gibernes et sabres, seulement des soldats, lesquels devaient être déposés à la citadelle d'Erfurt, resteront sous la garde d'un officier, de dix grenadiers saxons, et que ces armes suivront le bataillon saxon, vingt-quatre heures après son départ, par la même route, et pour être remis au bataillon à Rochlitz, le 31 octobre. Le bataillon partira demain du petit Sommerda, et se rendra à une lieu au-delà de Buttelstadt, le 27 à Cambourg, le 28 à Zeitz, le 29 à Altenbourg, le 30 a Rochlitz. Il restera le 31 à Rochlitz pour recevoir les armes, et le 1^er^ novembre il ira à Eltzdorff, le 2 à Wildsdruff, et le 3 à Dresde.

A Erfurt, le 25 octobre 1806.

Le général de division, gouverneur d'Erfurt,

Signé, CLARKE.

VINGT-TROISIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 30 octobre 1806.

Le duc de Weimar est parvenu à passer l'Elbe à Havelberg (1). Le maréchal Soult s'est porté le 29 à Rathnau, et le 30 à Wertenhausen.

Le 29, la colonne du duc de Weimar était à Rheinsberg (2), et le maréchal-prince de Ponte-Corvo à Furstemberg. Il n'y a pas de doute que ces 14,000 hommes ne soient tombés ou ne tombent, dans ce moment, au pouvoir de l'armée française. D'un autre côté, le général Blucher avec 7000 hommes quittait Rheinsberg, le 29 au matin, pour se porter sur Stettin. Le maréchal Lannes et le grand-duc de Berg avaient trois marches d'avance sur lui. Cette colonne est tombée en notre pouvoir, ou y tombera sous 48 heures.

---

(1) *Havelberg* est une petite ville de l'électorat de Brandebourg, dans la Marche de Priegnitz, sur le Havel, à 90 m. de Berlin. Le Havel, qui l'entoure, en fait une île. Sa cathédrale passe pour la plus belle du Brandebourg.

(2) *Rheinsberg* est une petite ville de la Moyenne-Marche de Brandebourg, sur le lac de son nom, à 70 m. de Berlin. Elle a un beau château royal, accompagné de charmans jardins, qui s'étendent le long du lac, et d'une belle orangerie. Cette ville était le séjour de Frédéric II avant son avénement au trône de Prusse.

Nous avons rendu compte, dans le dernier Bulletin, qu'à l'affaire de Prentzlow, le grand-duc de Berg avait fait mettre bas les armes au prince de Hohenlohe et à ses 17,000 hommes. Le 29, une colonne ennemie de 6,000 hommes a capitulé dans les mains du général Milhaud à Passewalck (1). (Copie de cette capitulation est ci-jointe.) Cela nous donne encore 2,000 chevaux sellés et bridés, avec les sabres. Voilà plus de 6,000 chevaux que l'Empereur a ainsi à Spandau, après avoir monté toute sa cavalerie.

Le maréchal Soult, arrivé à Rathenau, a rencontré cinq escadrons de cavalerie saxonne qui ont demandé à capituler. Il leur a fait signer la capitulation ci-jointe. C'est encore 500 chevaux pour l'armée.

Le maréchal Davoust a passé l'Oder à Francfort. Les alliés bavarois et wirtembergeois, sous les ordres du prince Jérôme, sont en marche de Dresde sur Francfort.

Le Roi de Prusse a quitté l'Oder et a passé la Vistule; il est à Graudentz (2). Les places de Silésie sont sans garnison et sans approvisionnemens. Il est probable que la place de Stettin ne tardera pas à tomber en notre pouvoir. Le Roi de Prusse est sans armée, sans artillerie, sans fusils. C'est beaucoup que d'évaluer à 12 ou 15 mille hommes ce qu'il aura pu réunir sur la Vistule. Rien n'est curieux comme les mouvemens actuels. C'est une espèce de chasse où la cavalerie légère, qui va aux aguets des corps d'armée, est sans cesse détournée par des colonnes ennemies qui sont coupées.

Jusqu'à cette heure, nous avons cent cinquante drapeaux, parmi lesquels sont ceux brodés des mains de la belle Reine, beauté aussi funeste aux peuples de Prusse, que le fut Hélène aux Troyens.

Les gendarmes de la garde ont traversé Berlin pour se rendre prisonniers à Spandau. Le peuple qui les avait vus si arrogans il y a peu de semaines, les a vus dans toute leur humiliation.

---

(1) *Passewalck* est une petite ville de Haute-Saxe dans la Marche-Ukeraine, à 30 m. de Prentzlow. Elle est renommée pour sa Bière.

(2) *Graudentz*, petite ville de la Prusse occidentale, sur la rive droite de la Vistule, à 30 m. de Culm, 52 de Thorn, avec un bon château et une forteresse considérable.

L'Empereur a fait aujourd'hui une grande parade qui a duré depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il a vu en détail toute sa garde à pied et à cheval, et les beaux régimens de carabiniers et de cuirassiers de la division Nansouty; il a fait différentes promotions en se faisant rendre compte de tout dans le plus grand détail.

Le général Savary, avec deux régimens de cavalerie, a déjà atteint le corps du duc de Weimar, et sert de communication pour transmettre les renseignemens au grand-duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo et au maréchal Soult.

On a pris possession des Etats du duc de Brunswick (1). On croit que ce duc s'est réfugié en Angleterre. Toutes ses

(1) Les Etats de *Brunswick* comprennent le duché de Zell, celui de Lunebourg et de Lauenbourg, ainsi que le duché de Brunswick proprement dit. Ce dernier est borné au N. par le duché de Lunebourg, à l'E. par celui de Magdebourg et par les principautés d'Halberstadt et d'Anhalt, au S. par la Thuringe et la Hesse, à l'O. par le comté de la Lippe, la principauté de Minden et le comté de Hoye. La partie septentrionale du duché de Brunswick est fertile en grains, chanvre, lin et fruits. On y élève quantité de bestiaux; et les mûriers s'y cultivent avec succès; il y a une saline d'un produit très-considérable. La partie méridionale est très-montagneuse; on y trouve des bois, des forges, des verreries où se font de belles glaces; une fabrique de porcelaine et d'importantes mines, dont le Hartz est parsemé. En 1771, on découvrit dans ce duché un vert qui, pour la durée et la beauté, est supérieur au verdet ou vert-de-gris. La culture de la vigne y a réussi; et on y voit des fabriques de fils et de toiles; des manufactures de laine et de soie On y blanchit la cire, on y prépare du tabac, et on y brasse d'excellente bière.

Voici la Proclamation qui a été publiée à Brunswich, au moment de la prise de possession.

« L'inspecteur aux revues, spécialement subdélégué pour le duché de Brunswick, M. Malraison, a fait assembler ce matin le ministère soussigné, et lui a déclaré ce qui suit : « Conformément à l'ordre que j'ai reçu, j'ai l'honneur de vous notifier » que le pays de Brunswick ayant été conquis aujourd'hui par » les armes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, » je suis chargé d'en prendre possession en ce moment au nom » de sa dite Majesté. Vous ferez donc part de cette prise de » possession à tous vos subordonnés. » On s'empresse à en donner connaissance à toutes les autorités de la province, afin qu'elles s'y conforment. »

Brunswick, le 18 octobre 1806.

Le ministère du duché de Brunswick,

Signés DE BRAUN DE BŒTTICHER, DE WOLFRATH.

troupes ont été désarmées. Si ce prince a mérité, à juste titre, l'animadversion du peuple français, il a aussi encouru celle du peuple et de l'armée prussienne; du peuple qui lui reproche d'être l'un des auteurs de la guerre; de l'armée, qui se plaint de ses manœuvres et de sa conduite militaire. Les faux calculs des jeunes gendarmes sont pardonnables; mais la conduite de ce vieux prince âgé de 72 ans, est un excès de délire, et dont la catastrophe ne saurait exciter de regrets. Qu'aura donc de respectable la vieillesse, si, aux défauts de son âge, elle joint la fanfaronnade et l'inconsidération de la jeunesse?

CAPITULATION *provisoirement conclue entre M. Hagel, brigadier commandant le régiment de Treuenfels et la colonne détachée du prince de Hohenlohe, et le lieutenant-colonel Guillaume, du 13^e régiment de chasseurs à cheval, au nom de M. le général Milhaud, commandant la cavalerie d'avant-garde, et par ordre de S. A. I. le grand-duc de Berg et de Clèves.*

Art. ^er. La colonne tournée par la cavalerie du général Milhaud, et composée ainsi qu'il suit:

Des régimens :

Infanterie. — De Treuenfels, de Zeuge, de Siech, du Prince Ferdinand.

Cavalerie. — Du Comte de Heukel, d'Husing, de Carabiniers, de Suenting, de Holzendorf, de Balliodz.

Un reste du train d'artillerie, huit pieces de 6, un caisson et un détachement de Hussards de Bela, sont mis au pouvoir des troupes françaises.

II. L'infanterie et la cavalerie mettront bas les armes sur le terrein qui sera désigné, et la colonne ainsi désarmée sera prisonnière de guerre.

MM. les officiers de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie et train d'artillerie, conserveront leurs chevaux et bagages, et se retireront sur parole, si S. A. Mgr. le grand-duc de Berg et de Clèves veut bien le permettre.

Accordé, par ordre du Grand-Duc.

Signé, BELIARD.

III. MM. les officiers feront la remise de tous les effets et chevaux appartenans au Roi de Prusse; et considérant que la colonne est entièrement tournée et mise dans l'impossibilité d'agir, les chevaux de suite des officiers seront conservés, jusqu'à ce que le prince grand-duc de Berg et de Clèves ait statué sur la faveur accordée aux officiers prussiens de pouvoir reprendre tous leurs chevaux.

Par ordre du Grand-Duc, les officiers conserveront tous leurs chevaux

Signé, BELIARD.

IV. Les régimens prussiens mettront bas les armes devant le 13e régiment de chasseurs à cheval et le 9e de dragons. MM. les colonels Demangeot, commandant les chasseurs, et Maupetit, commandant les dragons, seront chargés de l'exécution de cette capitulation.

Fait à Passewalk, le 29 octobre 1806.

Signés, GUILLAUME et HAGEL.

Vu et approuvé par le général Milhaud.

Par ordre du grand-duc de Berg,

Approuvé la présente capitulation pour être exécutée.

Le général chef d'état-major-général,

Signé, BELIARD.

Loknitz, le 29 octobre 1806.

GRANDE-ARMÉE.

Quatrième corps.

Au quartier-général de Rathnau, le 29 octobre 1806.

S. E. M. le maréchal de l'Empire Soult, commandant en chef le quatrième corps de la Grande-Armée, prenant en considération la confiance avec laquelle les troupes saxonnes ci-après dénommées se sont rendues à lui et la déclaration que lui ont faite les principaux officiers de ces troupes, que cette démarche a eu pour motif l'intime per-

suasion où ils sont qu'il existe entre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie et S. A. l'Électeur de Saxe, une convention qui ne permet pas de douter que la paix ne soit déjà rétablie entre les deux puissances.

Autorise ces troupes saxonnes à se retirer à Dessau, à la charge par elles de tenir la promesse qu'elles ont faites sur parole d'honneur de ne pas porter les armes pendant la guerre actuelle, ou jusqu'à parfait échange contre les armées de S. M. l'Empereur et Roi, ni contre celles de ses alliés, dans le cas où la convention dont il a été question n'existerait pas réellement.

S. E. M. le maréchal invite les autorités militaires de la Grande-Armée à laisser passer librement ces corps de troupes saxonnes et à leur prêter assistance.

Ils tiendront l'itinéraire suivant :

Partant le 29 de Rathnau, iront le même jour à Bamme.

Le 30 à Brandebourg ;

Le 31, à Belzig ;

Le 1^er^ novembre, à Dessau, destination provisoire.

M. le commandant de ce corps aura l'attention de se faire précéder dans les endroits de passage par un officier qui en annoncera l'arrivée.

Ce corps est composé ainsi qu'il suit ; savoir :

Détachement du régiment, 15 officiers, 124 sous-officiers et soldats, et 117 chevaux.

Détachement du prince Albert, 14 officiers, 134 sous-officiers et soldats, et 128 chevaux.

Détachement du prince Clément, 18 officiers, 173 sous-officiers et soldats, et 168 chevaux.

Détachement cuirassiers de Kochlizki, 3 officiers, 60 sous-officiers et soldats, et 54 chevaux.

Détachement de polentz, 1 sous-officier, et 2 chevaux.

Détachement de carabiniers, 4 sous-officiers et soldats, et 4 chevaux.

Détachement de hussards, 14 sous-officiers et soldats, et 9 chevaux.

Corps du génie, 1 officier, 3 sous-officiers et soldats, et 2 chevaux.

Détachement d'artillerie volante, 2 sous-officiers et soldats, et 2 chevaux.

Total, 51 officiers, 515 sous-officiers et soldats, et 486 chevaux.

A Rathnau, l'an et jour ci-dessus.

Par ordre de M. le maréchal,

Signé le général de brigade, chef de l'état-major-général.

Au quartier-général de Rathnau, le 29 octobre 1806.

Nous soussignés, officiers de tout grade faisant partie de divers détachemens composant un corps de troupes saxonnes, qui, dans l'intime persuasion qu'il existe entre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et S. A. l'électeur de Saxe, une convention qui ne permet pas de douter que la paix ne soit déjà rétablie, entre ces deux puissances, s'est rendu au corps d'armée commandée par S. E. M. le maréchal Soult, sur la demande de S. E. et en considération des bons motifs sur lesquels il l'a fondée, acceptons l'autorisation qu'il a bien voulu nous accorder de nous retirer avec nos troupes à Dessau où tout autre endroit qui pourait être ultérieurement désigné par S. A. le prince de Neufchâtel et Vallengin, ministre de la guerre, à la charge par nous de nous engager, comme en effet nous nous engageons sur notre parole d'honneur, pour nous et nos subordonnés, à ne plus porter les armes contre les troupes de S. M. l'Empereur et Roi et celles de ses alliés, dans le cas où contre notre persuasion, la convention précitée n'existerait pas réellement, nous nous engageons en outre, dans ce cas, à faire à l'armée française à sa première réquisition, la remise de nos armes et de nos chevaux; notre engagement cesserait dans le cas de paix ou de parfait échange.

En foi de quoi, nous avons signé la présente promesse à Rathnau, l'an et jour ci-dessus.

Signé, Wedies Christophe Barner, *colonel et commandant de détachemens de cavalerie saxons.*

Suivent les signatures de tous les officiers des différens corps compris dans la capitulation.

CONTRÔLE *nominatif du corps de troupes Saxonnes, composé d'escadrons et détachemens de divers régimens, qui s'est rendu sur convention à S. E. M. le maréchal d'Empire Soult, commandant en chef le 4e. corps de la Grande-Armée.*

RÉGIMENT DU PRINCE JEAN.

Détachement.

Drugel, major.	18 chevaux d'officiers.
De Reister, capitaine. . . .	
Annenmuster, *idem.*	
De Schindler, *idem.*	
De Raisky, *idem.*	
De Lindemann, 1er. lieutenant.	
De Kyau, *idem.*	
Zirkel, *idem.*	
De Schultz, sous-lieutenant. .	
De Gablentz, *idem.*	
Landwust, *idem.*	
De Tannhoff, *idem.*	
De Plootz, *idem.*	
124 bas-officiers et dragons. .	127 chevaux de troupe.
2 valets de pied.	3 chevaux de troupe.

RÉGIMENT DU PRINCE ALBERT.

De l'Etat-Major.

De Barner, colonel. . . .	14 chevaux d'officiers.
De Kleist, major.	
De Petrikouski, *idem.* . . .	
D'Unreche, aide-major. . .	
Premier Escadron.	
De Stutterheim, sous-lieuten.	
De Carlowitz, *idem.*	
19 bas-officiers et dragons. . .	16 chevaux de troupe.
4 valets de bât.	6 chevaux de troupe.

Deuxième Escadron.

Lessing, capitaine. . . . . }
De Schlieben, premier lieuten. }
De Rabenau. . . . . }
De Schlieben, sous-lieuten. . } 12 chevaux d'officiers.
Grahl, *idem.* . . . . . }
De Heiser, *idem.* . . . . . }
De Gordon, *idem.* . . . . . }
80 bas-officiers et dragons. . 80 chevaux de troupe.

Troisième Escadron.

38 bas-officiers et dragons. . 35 chevaux de troupe.

Quatrième Escadron.

34 bas-officiers et dragons. . 32 chevaux de troupe.
3 valets de bât . . . . . 7 chevaux de troupe.

RÉGIMENT DU PRINCE CLÉMENT.

De l'Etat-Major.

De Schleinitz, major. . . . . }
Deuxième Escadron. } 13 chevaux d'officiers.
De Hienefeld, major. . . . . }
De Abendroth, sous-lieuten. }
69 bas-officiers et dragons. . 67 chevaux de troupe.

Troisième Escadron.

Kasten, capitaine. . . . . }
De Grossman, premier lieut. } 10 chevaux d'officiers.
De Naundorff, sous-lieut. . . }
73 bas-officiers et dragons. . . 68 chevaux de troupe.

Quatrième Escadron.

De Hochheimer, capitaine . }
De Sandersleben, *idem.* . . }
Helbig, premier lieuten. . . } 13 chevaux d'officiers.
De Hamm, sous-lieuten. . . }
48 bas-officiers et dragons. . 48 chevaux de troupe.

RÉGIMENT DE KOCHLITZKI.

Détachement.

De Metzradt, premier lieut. d'Hactitzsch, sous-lieut. . . . Meerhein, *idem*.	3 chevaux d'officiers.
60 bas-officiers et cuirassiers. .	54 chevaux de troupe.
1 valet de bât. . . . , ...	2 chevaux de troupe.

RÉGIMENT DE POLENTZ.

Détachement.

1 dragon.	2 chevaux de troupe.

RÉGIMENT DE CARABINIERS.

Détachement.

4 bas-officiers et carabiniers. .	4 chevaux de troupe.
1 valet de pied.	2 chevaux de troupe.

RÉGIMENT DE HUSSARDS.

Détachement.

14 bas-officiers et hussards. .	9 chevaux de troupe.
4 valets de bât.	12 chevaux de troupe.

CORPS DU GÉNIE.

Détachement.

Obenaus, premier lieutenant. .	2 chevaux d'officiers.
3 bas-officiers.	3 chevaux de troupe.

ARTILLERIE VOLANTE.

Détachement.

2 artilleurs.	2 chevaux de troupe.

INFANTERIE.

Détachement.

6 soldats. . . . . .

ÉTAT-MAJOR.

De Border, aide-de-camp. . . 2 chevaux d'officiers.
De Senpts, lieutenant. . . . . 3 chevaux d'officiers.

Signé, WEDIES CHRISTOPHE DE BARNER, colonel.

Rathneau, le 29 octobre 1806.

VINGT-QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 31 octobre 1806.

Stettin est en notre pouvoir. Pendant que la gauche du grand-duc de Berg, commandée par le général Milhaud, faisait mettre bas les armes à une colonne de 6000 hommes à Passewalk, la droite, commandée par le général Lassalle, sommait la ville de Stettin, et lui imposait la capitulation ci-jointe. Stettin est une place en bon état, bien armée et bien palissadée. 160 pièces de canon, des magasins considérables, une garnison de 6000 hommes de belles troupes, prisonnières, beaucoup de généraux, tel est le résultat de la capitulation de Stettin, qui ne peut s'expliquer que par l'extrême découragement qu'a produit sur l'Oder et dans tous les pays de la rive droite, la disparition de la grande armée prussienne.

De toute cette belle armée de 180,000 hommes, rien n'a passé l'Oder, tout a été pris, tué ou erre encore entre l'Elbe et l'Oder, et sera pris avant quatre jours. Le nombre des prisonniers montera à près de 100,000 hommes. Il est inutile de faire sentir l'importance de la prise de la ville de Stettin, une des places les plus commerçantes de la Prusse, et qui assure à l'armée un bon pont sur l'Oder et une bonne ligne d'opérations (1).

---

(1) *Stettin* est situé dans la Poméranie prussienne, sur la rive gauche de l'Oder. Cette ville est à 45 m. de Prentzlow, 36 de Stargard, 125 de Berlin. La régence de la Poméranie y est établie depuis l'an 1720. L'on y compte de 22 à 23,000 habitans, sans y comprendre la garnison. Les Impériaux y mirent le siége, et furent contraints de le lever en 1659. L'électeur de Brandebourg la prit, après un long siége, en 1677, et la rendit au Roi de Suède an 1679; mais elle lui revint en 1713. Cette

Du moment que les colonnes du duc de Weimar et du général Blücher, qui sont débordées par la droite et la gauche, et poursuivies par la queue, seront rendues, l'armée prendra quelques jours de repos.

On n'entend point encore parler des Russes. Nous désirons fort qu'il en vienne une centaine de milliers. Mais le bruit de leur marche est une vraie fanfaronade. Ils n'oseront pas venir à notre rencontre. La journée d'Austerlitz se représente à leurs yeux. Ce qui indigne les gens sensés, c'est d'entendre l'Empereur Alexandre et son Sénat dirigeant, dire que ce sont les alliés qui ont été battus. Toute l'Europe sait bien qu'il n'y a pas de familles en Russie qui ne portent le deuil. Ce n'est point la perte des alliés qu'elles pleurent. 195 pièces de bataille russes qui ont été prises, et qui sont à Strasbourg, ne sont pas les canons des alliés. Les 50 drapeaux russes qui sont suspendus à Notre-Dame de Paris, ne sont point les drapeaux des alliés. Les bandes de Russes qui sont morts dans nos hôpitaux ou sont prisonniers dans nos villes, ne sont pas les soldats des alliés.

L'Empereur Alexandre, qui commandait à Austerlitz et à Vischau avec un si grand corps d'armée, et qui faisait tant de tapage, ne commandait pas les alliés.

Le prince qui a capitulé et s'est soumis à évacuer l'Allemagne par journées d'étapes, n'était pas sans doute un prince allié. On ne peut que hausser les épaules à de pareilles forfanteries. Voilà le résultat de la faiblesse des princes et de la vénalité des ministres. Il était bien plus simple pour l'Empereur Alexandre de ratifier le traité de paix qu'avait conclu son plénipotentiaire, et de donner le repos au Continent. Plus la guerre durera, plus la chimère de la Russie s'effacera, et elle

---

ville, jadis renommée parmi les anséatiques, est le premier entrepôt de toute la Poméranie, de la Silésie et d'une grande partie de la Pologne. Sa situation sur l'Oder la met en correspondance avec tous les pays arrosés par ce fleuve, et aussi avec les principales places de l'Europe. Elle a beaucoup de manufactures; les tanneries et savonneries y sont importantes; ses gruaux égalent ceux de Hollande; ses pompes à feu sont renommées; ses chantiers de construction fournissent beaucoup de vaisseaux à l'étranger, indépendamment de ceux nécessaires à son commerce particulier.

finira

finira par être anéantie : autant la sage politique de Catherine était parvenue à faire de sa puissance un immense épouvantail, autant l'extravagance et la folie des ministres actuels la rendront ridicule en Europe.

Le Roi de Hollande avec l'avant-garde de l'armée du Nord, est arrivé le 21 à Gottingue (1). Le maréchal Mortier avec les deux divisions du huitième corps de la Grande-Armée, commandées par les généraux Lagrange et Dupas, est arrivé le 26 à Fulde (2).

Le Roi de Hollande a trouvé, à Munster (3), dans le comté de la Marck et autres États prussiens, des magasins et de l'artillerie.

On a ôté à Fulde et à Brunswick (4) les armes du prince

---

(1) *Gottingue* est une ville et principauté de l'électorat d'Hanovre, à 45 m. de Cassel, 23 de Minden, et 100 de Paderborn. Elle fut autrefois impériale, et est située sur la Leine. Cette ville, qui compte environ 10,000 habitans, est renommée pour ses manufactures en lainages.

(2) *Fulde*, ville dans le cercle du Haut-Rhin, capitale de l'évêché de son nom, sur la Fulda, est à 82 m. de Cassel, 91 de Francfort-sur-le-Mein, et 122 lieues de Vienne. Il y a une université, une bibliothèque et une superbe faisanderie. C'est la patrie du Jésuite Kircher. Cette ville, possédée ci-devant par son évêque, a été donnée en indemnité au prince de Nassau-Dillenbourg.

(3) *Munster*, grande et belle ville d'Allemagne, capitale de l'ancien évêché de son nom sur l'Aa, en Westphalie, à 50 lieues d'Amsterdam, 40 d'Hanovre, 10 de Paderborn, 30 de Cologne, et 170 de Vienne. Cette ville renferme un grand nombre d'églises et une citadelle. Jean de Leyden s'en empara, et en chassa les magistrats, ainsi que l'évêque François Waldeck ; mais celui-ci la reprit après 14 mois de siége, en 1535. L'anabaptiste Jean de Leyden, fut mis dans une cage de fer, et condamné ensuite à mort. C'est dans cette ville que se fit le fameux traité de Westphalie en 1648. Les Français s'en emparèrent, et la rendirent en 1759. Elle compte 25,000 habitans. On y brasse beaucoup et de très-bonne bière. Elle a été cédée en indemnité au Roi de Prusse, avec une partie de son évêché.

(4) *Brunswick*, grande et forte ville d'Allemagne en Basse-Saxe, capitale du duché de Brunswick-Wolfenbuttel, autrefois libre et impériale, à 44 m. d'Hanovre, 80 de Magdebourg, 44 lieues de Berlin, 35 de Hambourg. Depuis 1671 elle est sujette à son duc, qui y fit bâtir une citadelle, et qui y fait sa résidence. Les Français la prirent en 1758, et l'assiégèrent inutilement en 1761. Elle contient environ 30,000 ames. Il y a deux châteaux, un arsenal très-curieux, un opéra, un gymnase célèbre, nommé *Collegium Carolinum*. Elle a deux foires très-importantes, où l'on voit une grande quantité de marchands et fabricants de toutes les parties de l'Allemagne. Son commerce est considérable. C'est la patrie du jurisconsulte Conrad Aittershuys.

d'Orange et celles du duc. Ces deux princes ne régneront plus. Ce sont les principaux auteurs de cette nouvelle coalition.

Les Anglais n'ont pas voulu faire la paix; ils la feront; mais la France aura plus d'Etats et de côtes dans sons système fédératif.

Voici le rapport que le prince de Hohenlohe a adressé au Roi de Prusse après la capitulation de son corps d'armée, et qui a été intercepté :

A sa Majesté le Roi.

« Je n'ai pas eu le bonheur de pouvoir passer l'Oder avec l'armée qui m'était confiée, et de la soustraire ainsi aux poursuites de l'ennemi. Ayant atteint après les marches les plus pénibles les environs de Boitzembourg, et me trouvant au moment de passer ce défilé pour atteindre Prentzlow, le même soir je le trouvai déjà occupé par l'ennemi. Quoique parvenu à le forcer, je ne jugeai pas à propos de poursuivre directement ma marche, ma cavalerie se trouvant sans fourrages et extrêmement fatiguée, et devant m'attendre à la pointe du jour à une attaque dont l'issue malheureuse était bien à craindre, je me tournai en conséquence le plus promptement possible vers la gauche, et atteignis dans la nuit les environs de Schonemarck. J'avais dès deux heures du matin ordonné que de fortes patrouilles fussent poussées au devant de l'ennemi : ces patrouilles revinrent sans l'avoir rencontré. Pour éviter de tomber dans un cul-de-sac, j'envoyai encore une patrouille jusqu'à Prentzlow. Elle rendit compte qu'aucun ennemi ne s'était montré dans les environs, et qu'à Prentzlow, on n'avait pas apperçu de ses patrouilles. Je me mis alors en marche pour atteindre cette ville, où j'espérais trouver du pain et des fourrages; tout au tour de moi on en demandait, la détresse était parvenue à son comble. A peine avais-je atteint les hauteurs de Prentzlow, que l'ennemi parut sur mon flanc droit; on en vint aussitôt aux mains. La supériorité de l'ennemi et son artillerie me forcèrent à la retraite par Prentzlow; l'espoir d'y trouver du pain et des fourrages

fut donc totalement déçu par l'arrivée de l'ennemi. Des corps ennemis se montrèrent sur mon flanc droit. Les Français, bien supérieurs à moi en artillerie et en cavalerie, se disposaient à renouveler l'attaque sur mon centre : plusieurs bataillons se trouvaient sans cartouches ; une batterie entière d'artillerie légère était perdue, et d'après le rapport du colonel Hozen, il ne restait plus à la plupart des autres pièces que cinq charges.

Je me trouvais encore à sept milles de Stettin, et même toute apparence de secours fondée sur cette marche, était évanouie. Coupé des secours restés à Lichen et du corps du général Blucher, sans cavalerie en état de combattre, puisque l'abattement des hommes et la fatigue des chevaux lui avait ôté toute confiance en elle-même, sans munitions et sur-tout sans vivres ; enfin, persuadé que je sacrifierais la vie de cette poignée d'hommes, sans aucune utilité pour le service de V. M. , je me suis soumis à ma triste destinée et j'ai capitulé avec l'ennemi. Je suis à même de justifier ma conduite pendant tout le cours de cette campagne aux yeux de mes contemporains et de la postérité, à ceux de V. M. et devant mes propres regards, que je puis tourner avec calme et avec sérénité sur moi-même.

Je pense pouvoir prouver que j'ai été la malheureuse victime de la non-exécution de mes premiers plans. Le malheur seul m'atteint, et non la honte. La supériorité de la cavalerie ennemie avait déjà détruit en grande partie le détachement du général Schimmelpenning, et cependant la possibilité de ma retraite ne reposait que sur l'existence de ce corps qui devait brûler tous les ponts sur le Rhinau, la Havel et le canal de Finaw.

J'ai conduit une armée qui manquant de pain, de munitions, de fourrages, devait atteindre un passage difficile, dans un cercle dans toute l'étendue duquel l'ennemi était en mouvement. L'impossibilité de l'exécution ne tenait ni à mon zèle, ni à ma bonne volonté, ni à la chose en elle-même, ni à l'insuffisance de mes dispositions. On doit plaindre l'étendue de mon malheur, et l'on ne saurait me condamner. Je me réserve de déposer aux pieds de votre Majesté un rap-

port détaillé sur tous les événemens qui m'ont accablé depuis le 14.

Prentzlow, le 29 octobre 1806.

Signé, F. L. *prince de* HOHENLOHE.

Capitulation de la ville de Stettin.

Après que le fort dit Preussen et la place de Stettin ont été sommés par le général Lasalle, au nom de S. A I. et R. le grand-duc de Berg, et que cette sommation, après un premier refus, a été répétée avec instance, il a été conclu par le lieutenant-général, le baron Romberg, gouverneur, et le général-major Knobelsdorff, assistés par les généraux du génie de Reudem et le major du génie de Barun, de rendre la ville de Stettin et le fort de Preussen seulement sous les conditions suivantes, à M. le général Lasalle, commandant l'avant-garde de S. A. I. et R. le grand-duc de Berg.

Art. Ier. Toute la garnison actuelle, y compris le petit état-major et tous les militaires ne faisant pas partie de la garnison, obtiendront librement la sortie avec armes et bagages, pour se rendre, soit en Prusse occidentale et septentrionale, ou en Silésie.

La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, déposera les armes sur les glacis, sera prisonnière de guerre, et envoyée en France. Les officiers seront prisonniers sur parole, et il leur sera accordé des passe-ports pour se rendre où bon leur semblera.

II. La garnison susmentionnée conserve ses propriétés, et se rend sur parole au lieu qu'elle choisira.

Les officiers conserveront leur épée, leurs bagages, leurs chevaux et tout ce qui peut leur appartenir.

III. Il n'y a que les propriétés royales qui seront remises aux troupes françaises.

Tout ce qui se trouve dans la place appartenant à S. M. le Roi de Prusse, sera remis aux troupes françaises.

IV. La garnison sortante recevra tous les secours nécessaires.

Accordé.

V. Il sera accordé aux troupes prussiennes au moins vingt-quatre heures pour l'arrangement de leurs affaires.

Il sera accordé jusqu'à midi aux troupes prussiennes pour l'arrangement de leurs affaires.

VI. Pendant cet intervalle de 24 heures, on remettra aux troupes de S. M. l'Empereur des Français, la porte de Berlin.

La porte de Berlin sera remise aux troupes françaises, qui auront un poste sur le pont de l'Oder. Ces deux postes seront occupés à six heures du matin par les troupes françaises.

VII. Les troupes impériales françaises respecteront et protégeront les propriétés des habitans de la place de Stettin, du fort de Preussen et des faubourgs.

Accordé.

VIII. Les familles de tous les militaires peuvent compter sur la protection des troupes impériales françaises.

Accordé.

IX. A dater de la ratification de cette capitulation, cesseront toutes les hostilités contre la ville de Stettin.

Accordé.

X. Les malades et blessés de l'armée prussienne qui se trouvent dans la place sont abandonnés au traitement généreux des troupes françaises.

Accordé.

Stettin, le 29 octobre 1806, à six heures du soir.

XI. Le trésor qui se trouve dans la place sera remis aux troupes françaises.

XII. Il sera nommé de part et d'autre des officiers d'artillerie et du génie, pour remettre et recevoir tous les magasins, munitions, cartes, plans, etc., qui sont dans la place.

Au quartier-général de Mohringen, le 29 octobre 1806.

*Le général de brigade commandant l'avant-garde du corps de cavalerie de réserve, aux ordres de S. A. I. et R. le grand-duc de Berg, lieutenant de l'*EMPEREUR,

Signé, LASALLE.

Par ordre de S. A. le grand-duc de Berg et de Clèves, lieutenant de l'Empereur, vu et approuvé la présente capitulation pour être exécutée.

Le général en chef de l'état-major général,

Signé, AUGUSTE BELIARD.

A Mohringen, le 29 octobre, à onze heures et demie du soir.

Vu et approuvé la présente capitulation pour être exécutée

Le baron de ROMBERG, *gouverneur.*

VINGT-CINQUIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 2 novembre 1806.

Le général de division Beaumont a présenté aujourd'hui à l'Empereur cinquante nouveaux drapeaux et étendarts pris sur l'ennemi; il a traversé toute la ville avec les dragons qu'il commande, et qui portaient ces trophées: le nombre des drapeaux, dont la prise a été la suite de la bataille d'Jena, s'élève en ce moment à deux cents.

Le maréchal Davoust a fait cerner et sommer Custrin (1),

(1) *Custrin* est une belle et forte ville de Haute-Saxe, capitale de la Nouvelle-Marche de Brandebourg, à 32 m. de Francfort-sur-l'Oder,

et cette place s'est rendue: on y a fait 4000 hommes prisonniers de guerre. Les officiers retournent chez eux sur parole, et les soldats sont conduits en France. Quatre-vingt-dix pieces de canon ont été trouvées sur les remparts; la place, en très-bon état, est située au milieu des marais; elle renferme des magasins considérables. C'est une des conquêtes les plus importantes de l'armée; elle a achevé de nous rendre maîtres de toutes les places sur l'Oder.

Le maréchal Ney va attaquer en règle Magdebourg, et il est probable que cette forteresse fera peu de résistance.

Le duc de Berg avait son quartier-général le 31 à Friedland. Ses dispositions faites, il a ordonné l'attaque de la colonne du général prussien Bila, que le général Beker a chargé sur la plaine en avant de la petite ville d'Anklan, avec la brigade de dragons du général Boussart. Tout a été enfoncé, cavalerie et infanterie, et le général Beker est entré dans la ville avec les ennemis, qu'il a forcés de capituler. Le résultat de cette capitulation a été 4000 prisonniers de guerre: les officiers sont renvoyés sur parole, et les soldats sont conduits en France. Parmi ces prisonniers se trouve le régiment des hussards de la garde du Roi, qui, après la guerre de sept ans, avaient reçu de l'Impératrice Catherine, en témoignage de leur bonne conduite, des pelisses de peau de tigre.

La caisse du corps du général Bila, et une partie des bagages avaient passé la Peene et se trouvaient dans la Poméranie suédoise. Le grand-duc de Berg les a fait réclamer.

Le 1^er^. novembre au soir, le grand-duc avait son quartier-général à Demmin (1).

---

90 de Berlin; elle est vis-à-vis l'embouchure de la Wartha dans l'Oder, bâtie sur pilotis, dans des marais, et défendue par une citadelle très-forte. La rivière, qui se partage en deux branches, forme une île autour de cette ville; et l'on n'y parvient que par une digue de 7 m. de long, coupée par 32 ponts.

(1) *Demmin*, Ancienne ville de la Poméranie suédoise, sur la rivière de Péen, à 50 m. de Stralsund, et 25 lieues de Stettin.

Le général Blucher et le duc de Weimar voyant le chemin de Stettin fermé, se portaient sur leur gauche, comme pour retourner sur l'Elbe; mais le maréchal Soult avait prévu ce mouvement, et il y a peu de doute que ces deux corps ne tombent bientôt entre nos mains.

Le maréchal a réuni son corps d'armée à Stettin, où l'on trouve encore chaque jour des magasins et des pieces de canon.

Nos coureurs sont déjà entrés en Pologne (1).

---

(1) Nous donnons ici la proclamation suivante insérée dans plusieurs journaux :

Jean-Henri Dabrowski, *général de division décoré du grand aigle de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de la couronne de fer ;*

Joseph Wybicki, *représentant des villes à la diète de* 1791,

« Polonais ! Napoléon-le-Grand, l'invincible, entre en Pologne avec une armée de 300,000 hommes. Sans vouloir approfondir les mystères de ses vues, tâchons de mériter sa magnanimité.

« Je verrai, nous a-t-il dit, je verrai si vous méritez d'être » une nation. Je m'en vais à Posen ; c'est là que mes premières » idées se formeront sur votre compte. »

» Polonais ! il dépend donc de vous d'exister et d'avoir une patrie ; votre vengeur, votre créateur est là.

» Accourez de tous côtés au-devant de lui, comme accoururent les enfans éplorés à l'apparition de leur père. Apportez-lui vos cœurs, vos bras. Agissez, et prouvez-lui que vous êtes prêts à verser votre sang pour recouvrer votre patrie. Il sait que vous êtes désarmés ; il vous fournira des armes.

» Et vous, Polonais, forcés par nos oppresseurs de combattre pour eux, et contre votre intérêt, venez ; ralliez-vous sous les drapeaux de votre patrie.

» Bientôt Kosciusko, appelé par Napoléon-le-Grand, vous parlera par ses ordres. En attendant, recevez ce gage de sa haute protection. Souvenez-vous que la proclamation par laquelle on vous appela pour former des légions en Italie, ne vous a pas trahis. Ce sont ces légions qui, méritant les suffrages de l'invincible héros de l'Europe, lui ont donné le premier indice de l'esprit et du caractère polonais. »

Fait au quartier-général impérial de Berlin, ce 3 novembre 1806. DABROWSKI, WYBICKI.

Le prince Jérôme, avec les Bavarois et les Wurtembergeois, formant un corps d'armée, se porte en Silésie (1).

S. M. a nommé le général Clarke, gouverneur-général de Berlin et de la Prusse, et a déjà arrêté toute les bases de l'organisation intérieure du pays.

Le Roi de Hollande marche sur Hanovre, et le maréchal Mortier sur Cassel.

VINGT-SIXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 3 novembre 1806.

On n'a pas encore reçu la nouvelle de la prise des colonnes du général Blucher et du duc de Weimar. Voici la situation de ces deux divisions ennemies et celle de nos troupes. Le général Blucher avec sa colonne s'était dirigé sur Stettin. Ayant appris que nous étions déjà dans cette ville, et que nous avions gagné deux marches sur lui, il se reploya, de Gransée où nous arrivions en même temps que lui, sur

---

(1) Voici quelques détails sur la Silésie.

La Silésie, conquise, en 1742, par le Grand-Frédéric sur l'Autriche, est bornée à l'Est par la Pologne, au Sud par la Hongrie, à l'Ouest par la Bohême et la Lusace, et au Nord par la Nouvelle-Marche. L'auteur des Tables statistiques donne à cette province un million 582 mille habitans, dispersés, suivant Busching, en 161 villes, 14 bourgs, 5,300 villages. Le Roi de Prusse y possède immédiatement 250 terres domaniales; les princes, 46; les gentilshommes, 3,504; les villes, 248; le clergé, 835. Vingt abbayes et 91 couvens subsistent encore dans la province, dont les cinq huitièmes sont catholiques. Les villes principales sont Breslaw, où l'on compte 58 mille habitans; Brieg, 5,300; Glatz, 4,500, Neiss, 4,800; Schweidnitz, 8,000; Glogaw, 8,500; Ratibor, 3,200; Oppeln, 3,550; Hirschberg, 6,320; Lignitz, 5,000; Sagan, 3,850, etc. Breslaw, située sur l'Oder, est mal bâtie; les rues en sont presque toutes étroites et angulaires. Il y a de grandes places et quelques beaux édifices. Frédéric II lui avait accordé le troisième rang parmi les capitales de ses Etats, savoir, après Berlin et Koenigsberg.

Neustrelitz (1) où il arriva le 30 octobre, ne s'arrêtant point là, et se dirigeant sur Waren (2), où on le suppose arrivé le 31, avec le projet de chercher à se retirer du côté de Rostock pour s'y embarquer.

Le 31, six heures après son départ, le général Savary, avec une colonne de 600 chevaux, est arrivé à Strelitz (3) où il a fait prisonnier le frère de la Reine de Prusse, qui est général au service du Roi.

Le 1^er^ novembre, le grand-duc de Berg était à Demmin, filant pour arriver à Rostock (4) et couper la mer au général Blucher.

Le maréchal prince de Ponte-Corvo avait débordé le général Blucher. Ce maréchal se trouvait le 31, avec son corps d'armée, à Neubrandebourg (5), et se mettait en marche sur Waren, ce qui a dû le mettre aux prises dans la journée du 1^er^ avec le général Blucher.

La colonne commandée par le duc de Weimar était arrivée le 29 octobre à Neustrelitz. Mais instruit que la route de Stettin était coupée, et ayant rencontré les avant-postes français, il fit une marche rétrograde le 29 sur Wittstock (6). Le 30, le maréchal Soult en avait connaissance par ses hussards, et se mettait en marche sur Wertenhausen. Il l'a immanquablement rencontré le 31 ou le 1^er^. Ces deux

---

(1) *Neustrelitz* est une ville nouvelle au duché de Mecklenbourg, résidence du duc de Mecklenbourg-Strelitz.

(2) *Waren*, petite ville du duché de Mecklenbourg sur le bord septentrional du lac de son nom, à 25 m. de Neustrelitz.

(3) *Strelitz*. *Voyez* à la note plus haut *Neustrelitz*.

(4) *Rostock*, ville forte, belle et bien peuplée sur la Warnow, à l'embouchure de laquelle est le port de Warnemunde, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, à 64 m. de Stralsund, 70 de Schwerin, 49 de Wismar; ce n'était, en 629, qu'un village de pêcheurs; il s'agrandit insensiblement, et fut environné de murs en 1160. Cette ville se divise en vieille et neuve. On n'y trouve ni manufactures ni fabriques; il y a une célèbre université; le commerce y fleurit et s'y fait sur les propres vaisseaux de ce port, avec les pays situés sur la Baltique, et même avec l'Angleterre, la France et la Hollande.

(5) *Neubrandebourg*, ville assez grande du duché de Mecklenbourg, dans la Basse-Saxe, à 54 m. de Waren.

(6) *Wittstock*, ville et bailliage de l'électorat de Brandebourg, dans la Marche de Priegnitz, à 45 m. de Perleberg et 95 de Berlin, et sur la rivière de Dosse. En 1636 les Suédois y défirent les troupes Electorales et Saxonnes.

colonnes ont donc été prises hier ou aujourd'hui au plus tard.

Voici leurs forces. Le général Blucher a 30 pièces de canon, sept bataillons d'infanterie et 1500 hommes de cavalerie. Il est difficile d'évaluer la force de ce corps; ses équipages, ses caissons, ses munitions ont été pris. Il est dans la plus pitoyable situation.

Le duc de Weimar a douze bataillons et trente-cinq escadrons en bon état; mais il n'a pas une pièce d'artillerie.

Tels sont les faibles débris de toute l'armée prussienne. Il n'en restera rien. Ces deux colonnes prises, la puissance de la Prusse est anéantie et elle n'a presque plus de soldats. En évaluant à 10,000 hommes ce qui s'est retiré avec le Roi sur la Vistule, ce serait exagérer.

M. Schullembourg s'est présenté à Strelitz pour demander un passeport pour Berlin. Il a dit au général Savary : « Il y a huit heures que j'ai vu passer les débris de la monarchie prussienne. Vous les aurez aujourd'hui ou demain. Quelle destinée inconcevable et inattendue! La foudre nous a frappés. » Il est vrai que depuis que l'Empereur est entré en campagne, il n'a pas pris un moment de repos. Toujours en marches forcées, devinant constamment les mouvemens de l'ennemi. Les résultats en sont tels qu'il n'y en a aucun exemple dans l'histoire. De plus de 150,000 hommes qui se sont présentés à la bataille d'Jena, pas un ne s'est échappé pour en porter la nouvelle au-delà de l'Oder. Certes, jamais agression ne fut plus injuste; jamais guerre ne fut plus intempestive. Puisse cet exemple servir de leçon aux princes faibles, que les intrigues, les cris et l'or de l'Angleterre excitent toujours à des entreprises insensées.

La division bavaroise, commandée par le général Wrede, est partie de Dresde le 31 octobre. Celle commandée par le général Deroi, est partie le 1^er^ novembre. La colonne Wirtembergeoise est partie le 3. Toutes ces colonnes se rendent sur l'Oder; elles forment le corps d'armée du prince Jérôme.

Le général Durosnel a été envoyé à Oderberg (1) avec un

(1) *Oderberg*, ville de la Marche-Ukeraine de Brandebourg, sur l'Oder, vis-à-vis une île de ce fleuve, à 64 m. de Stettin, 66 de Berlin,

parti de cavalerie immédiatement après notre entrée à Berlin, pour intercepter tout ce qui se jetterait du canal dans l'Oder. Il a pris plus de 80 bateaux chargés de munitions de toute espèce qu'il a envoyés à Spandau.

On a trouvé à Custrin des magasins de vivres suffisans pour nourrir l'armée pendant deux mois.

Le général de brigade Macon, que l'Empereur avait nommé commandant de Leipsick, est mort dans cette ville d'une fièvre putride. C'était un brave soldat et un parfait honnête homme. L'Empereur en faisait cas, et a été très-affligé de sa mort.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier-général impérial à Berlin, le 2 novembre 1806.

ORDRE DU JOUR.

L'armée est instruite que Custrin s'est rendu au maréchal Davoust. Le général de division Gudin y est entré hier à sept heures du soir. S. M. a vu avec plaisir les corps de cette division, qui se sont tant distingués à la bataille d'Jéna, recueillir la plus belle récompense, en entrant les premiers dans cette belle et magnifique place forte.

Il y avait dans la place 4000 hommes qui ont été fait prisonniers, 90 pièces d'artillerie sur les remparts, parfaitement approvisionnées, et des magasins de subsistances considérables.

La colonne du général prussien Bila a été faite prisonnière le 31 octobre sur les frontières de la Poméranie suédoise, après le combat d'Anclam. Le général de division Becker, à la tête de la brigade de dragons Boussard, a chargé vigoureusement l'ennemi, l'a fait prisonnier, et l'a obligé à capituler. Sa Majesté témoigne sa satisfaction au

---

50 de Prentzlow, 73 de Francfort-sur-l'Oder. Elle a une forteresse sur l'île, et l'on y fait un grand commerce de poissons. A environ 10 m. au-dessus de cette ville, la rivière de Fuhne se jette dans l'Oder, et au moyen d'un canal fait en 1749, qui aboutit près de Lœvemberg, dans le Havel, ouvre la communication entre le Havel et l'Oder.

général de division Becker et à la brigade de dragons Boussard. Elle a déjà vu avec plaisir la conduite du général Becker aux combats de Zehdenick et de Viemendorf.

Le prince de Neufchatel et Vallengin, major-général de la Grande-Armée;

Signé, *maréchal* Alex. Bertier.

Vingt-septième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 6 novembre 1806.

On a trouvé à Stettin une grande quantité de marchandises anglaises, à l'entrepôt sur l'Oder : on y a trouvé 500 pièces de canon et des magasins considérables de vivres.

Le 1^er^ novembre, le grand-duc de Berg était à Demmin, le 2 à Teterow (1), ayant sa droite sur Rostock. Le général Savary était le 1^er^ à Kratzebourg, et le 2 de bonne heure à Waren et à Jabel. Le prince de Ponte-Corvo attaqua le soir du 1^er^, à Jabel, l'arrière-garde de l'ennemi. Le combat fut assez soutenu, le corps ennemi fut plusieurs fois mis en déroute; il eût été entiérement enlevé si les lacs et la difficulté de passer le pays de Mecklembourg (2)

---

(1) *Teterow*, petite ville du duché de Mecklenbourg, à 25 m. de Gastrow, 38 de Rostock.

(2) Nous dirons un mot du *Mecklenbourg*.

Le Mecklenbourg est une contrée avec titre de duché, entre la mer Baltique, la Poméranie, la Marche de Brandebourg, le pays de Saxe-Lawembourg et le Holstein. Ce duché se divise en deux parties, qui sont *Mecklenbourg-Schwerin* et *Mecklenbourg-Strelitz*. La première partie, dont Schwerin est la capitale, a une étendue de 666 lieues carrées. On lui donne 24,000 habitans. Le pays est plat, uni et fertile; les collines, dont la pente est douce, sont couvertes de bois, et les laçs forment çà et là des perspectives très-agréables. L'agriculture et la nourriture des bestiaux sont les branches d'industrie les plus importantes. On y cultive toutes sortes de grains, légumes, tabac, lin, houblon. On y fait d'excellens élèves de bœufs, moutons et porcs, et on y élève beaucoup d'abeilles. Le blé est l'objet spécial de la

ne l'eussent encore sauvé ce jour-là. Le prince de Ponte-Corvo, en chargeant avec la cavalerie, a fait une chûte de cheval, qui n'a aucune suite. Le maréchal Soult est arrivé le 2 à Plauen (1).

Ainsi l'ennemi a renoncé à se porter sur l'Oder. Il change tous les jours de projets. Voyant que la route de l'Oder lui était fermée, il a voulu se retirer sur la Poméranie suédoise. Voyant celle-ci également interceptée, il a voulu retourner sur l'Elbe ; mais le maréchal Soult l'ayant prévenu, il paraît se diriger sur le point le plus prochain des côtes. Il doit avoir été à bout le 4 ou le 5 novembre. Cependant tous les jours un ou deux bataillons et même des escadrons de cette colonne tombent en notre pouvoir. Elle n'a plus ni caissons ni bagages.

Le maréchal Lannes est à Stettin ;

---

culture. Les forêts y produisent des chênes, des hêtres et des sapins. L'industrie des habitans ne s'étendant pas très-loin, on en exporte les matières premières brutes, et souvent elles rentrent travaillées dans le pays. Les objets d'exportation de cette contrée consistent en grains de toute espèce, laine, tabac, bois, fruits, tant verts que secs, bestiaux, chevaux, cire, miel, quantité de plumes, oies fumées, peaux de toutes sortes, beaucoup de verres, lin, légumes, eau-de-vie, orge germée, vinaigre, blé noir, gruau, suif, huile de lin, etc. La branche régnante de *Mecklenbourg-Schwerin* possède, 1°. le Mecklenbourg proprement dit ; 2°., la principauté de Wenden ; 3°. celle de Schwerin ; 4°. la seigneurie de Rostock. La branche de *Mecklenbourg-Strelitz*, qui est la cadette, possède le cercle de Stargard et la principauté de Ratzbourg, à l'exception néanmoins de la ville de Ratzbourg, qui appartient à l'électeur de Brunswick-Lunebourg. Ce pays, dont les productions et le sol sont à-peu-près les mêmes que dans le Mecklenbourg-Schwerin, contient 60,000 habitans. Le territoire de Ratzbourg a des moulins à cuivre ; dans celui de Strelitz paticulièrement, on fabrique des bas et l'on tanne des cuirs. On y voit aussi des moulins à papier, à poudre, à salpêtre, des mines d'alun, des fonderies de potasse, des fabriques d'amidon et de poudre. On donne à tout le pays de Mecklenbourg 220,000 habitans.

(1) *Plauen*, ville du duché de Mecklenbourg, dans la seigneurie, et à 42 m. de Gustrow, sur une petite rivière qui va se jeter dans l'Elbe, et près du lac de Plawe.

Le maréchal Davoust à Francfort ;

Le prince Jérôme en Silésie.

Le duc de Weimar a quitté le commandement pour retourner chez lui, et l'a laissé à un général peu connu.

L'Empereur a passé aujourd'hui la revue de la division de dragons du général Beaumont, sur la place du Palais de Berlin : il a fait différentes promotions.

Tous les hommes de cavalerie qui se trouvaient à pied, se sont rendus à Potsdam, où l'on a envoyé les chevaux de prise. Le général de division Bourcier a été chargé de la direction de ce grand dépôt. Deux mille dragons à pied qui suivaient l'armée, sont déjà montés.

On travaille avec activité à armer la forteresse de Spandau, et à rétablir les fortifications de Wittemberg, d'Erfurt, de Custrin et de Stettin.

Le maréchal Mortier, commandant le 8e corps de la Grande-Armée, s'est mis en marche le 30 octobre sur Cassel (1). Il y est arrivé le 31.

Voici la note que le chargé d'affaires de France a présentée au prince, vingt-quatre heures auparavant.

NOTE

Du 29 octobre 1806.

« Le soussigné chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, est chargé de déclarer à S. A.

---

(1) *Cassel*, ville capitale du landgraviat de Hesse, dans le cercle du Haut-Rhin, à 23 m. de Waldech, 80 de Fulde, 160 de Francfort, 138 lieues de Vienne. Elle est forte et belle. La Fulde la partage en deux parties inégales, et la ville neuve est bâtie sur une hauteur, en vue d'un paysage très-étendu. On y voit un des plus beaux aqueducs, et d'un ouvrage singulier. Elle peut compter 20,000 habitans. Les Français l'ont occupée pendant la guerre terminée en 1763. Tous les bateaux qui y passent sont obligés d'exposer en vente, pendant trois jours, les vivres et marchandises dont ils sont chargés. Il s'y fait un commerce de commission assez important. Il y a des manufactures de draps et autres étoffes de laine ; de chapeaux fins, de galons d'or et d'argent, de bas de laine et de soie, de tabac, de vaisselle façon de porcelaine, etc. ; au reste, elle renferme plus d'artistes que de fabricans. Il y a une bibliothèque, un cabinet de curiosités, un arsenal, une fonderie de canons, etc. Il y a aussi une belle place, où est la statue de Frédéric II.

S. le prince de Hesse-Cassel, maréchal au service de Prusse, « que S. M. l'Empereur a une parfaite connaissance de l'adhésion à la coalition de la Prusse de la part de la cour de Cassel ;

» Que c'est en conséquence dans cette adhésion que les sémestriers ont été appelés, des chevaux distribués à la cavalerie, la place de Hanau approvisionnée, et abondamment pourvue de garnison ;

» Que c'est en vain que S. M. a fait connaître à M. de Malsbourg, ministre du prince de Hesse-Cassel à Paris, que tout armement de la part du prince de Hesse-Cassel serait regardé comme une hostilité ; que pour toute réponse, la cour de Cassel a ordonné à M. de Malsbourg de demander des passeports à Paris, et de retourner à Cassel ;

» Que depuis, les troupes prussiennes sont entrées à Cassel ; qu'elles y ont été accueillies avec enthousiasme par le prince héréditaire, général au service de Prusse, qui a même traversé la ville à leur tête ;

» Que ces troupes ont traversé tous les Etats de Hesse-Cassel pour attaquer l'armée française à Francfort ;

» Qu'immédiatement après, le plan de campagne de l'armée française étant venu à se développer, les généraux prussiens ont senti la nécessité de rappeler tous leurs détachemens pour se concentrer à Weimar, afin de livrer bataille ;

» Que c'est donc par l'effet des circonstances militaires, et non de la neutralité de la Hesse, que les troupes prussiennes ont rétrogradé sur leurs lieux de rassemblemens ;

» Que pendant tout le temps que le sort des armes a été incertain, la cour de Hesse-Cassel a continué ses armemens, toujours en opposition aux déclarations de l'Empereur, qu'il considérerait tous armemens comme un acte d'hostilité ;

» Que les armées prussiennes ayant été battues, et rejettées au-delà de l'Oder, il serait aussi imprudent qu'insensé de la part du général de l'armée française de laisser se former cette armée hessoise qui serait prête à tomber sur les derrieres de l'armée française, si elle éprouvait un échec ;

» Que

» Que le soussigné a donc reçu l'ordre exprès de déclarer que la sûreté de l'armée française exige que la place de Hanau et tout le pays de Hesse-Cassel soient occupés; que les armes, canons, arsenaux soient remis à l'armée française, et que tous les moyens soient pris pour assurer les derrières de l'armée contre l'inimitié constante qu'a montrée, à l'égard de la France, la maison de Hesse-Cassel.

» Il reste au prince de Hesse-Cassel à voir dans la situation des choses, s'il veut repousser la force par la force, et rendre son pays le théâtre de la guerre. Toutefois cela étant incompatible avec une mission politique, le soussigné a reçu ordre de demander ses passeports et de se retirer de suite. »

Signé, SAINT-GENEST.

Voici ensuite la proclamation qu'a fait le maréchal Mortier.

PROCLAMATION.

Du 31 octobre.

Edouard Mortier, maréchal de l'Empire, etc.

Habitans de Hesse, je viens prendre possession de votre pays. C'est le seul moyen de vous éviter les horreurs de la guerre. Vous avez été témoins de la violation de votre territoire par les troupes prussiennes. Vous avez été scandalisés de l'accueil que leur a fait le prince héréditaire. D'ailleurs votre souverain et son fils, ayant des grades au service de Prusse, sont tenus à l'obéissance aux ordres du commandant en chef de l'armée prussienne. La qualité de souverain est incompatible avec celle d'officier au service d'une puissance, et la dépendance des tribunaux étrangers.

Votre religion, vos lois, vos mœurs, vos priviléges seront respectés, la discipline sera maintenue; de votre côté, soyez tranquilles. Ayez confiance au grand souverain dont dépend votre sort; vous n'y pourrez éprouver que de l'amélioration.

Signé ED. MORTIER.

Le prince de Hesse-Cassel, maréchal au service de Prusse, et son fils, général au service de la même puissance, se sont retirés: le prince de Hesse-Cassel, pour réponse à la note qui lui fut remise, demanda de marcher à la tête de ses troupes avec l'armée française contre nos ennemis: le maréchal Mortier répondit qu'il n'avait pas d'instructions sur cette proposition; que ce prince ayant armé après la déclaration qui avait été faite à Paris à M. de Malsbourg, son ministre; que le moindre armement serait considéré comme une acte d'hostilité, son territoire n'avait pas été seulement violé par les Prussiens, mais qu'ils y avaient été accueillis avec pompe par le prince héréditaire; que depuis ils avaient évacué Cassel par suite de combinaisons militaires, et que ce ne fut qu'à la nouvelle de la bataille d'Jena que les armemens discontinuèrent à Cassel; qu'à la vérité le prince héréditaire avait eu le grand bonheur de marcher à la tête des troupes prussiennes et d'insulter les Français par toutes sortes de provocations.

Il paiera cette frénésie de la perte de ses Etats. Il n'y a pas en Allemagne une maison qui ait été plus constamment ennemie de la France. Depuis bien des années, elle vendait le sang de ses sujets à l'Angleterre pour nous faire la guerre dans les deux Mondes, et c'est à ce trafic de ses troupes que le prince doit les trésors qu'il a amassés, dont une partie est, dit-on, enfermée à Magdebourg, et une autre a été transportée à l'étranger. Cette avarice sordide a entraîné la catastrophe de sa maison, dont l'existence sur nos frontières est incompatible avec la sûreté de la France. Il est temps enfin qu'on ne se fasse plus un jeu d'inquiéter quarante millions d'habitans et de porter chez eux le trouble et le désordre. Les Anglais pourront encore corrompre quelques souverains avec de l'or; mais la perte des trônes de ceux qui le recevront, sera la suite infaillible de la corruption. Les alliés de la France prospéreront et s'agrandiront; ses ennemis seront confondus et détrônés.

Les peuples de Hesse-Cassel seront plus heureux. Dé-

chargés de ces immenses corvées militaires, ils pourront se livrer paisiblement à la culture de leurs champs; déchargés d'une partie des impôts, il seront aussi gouvernés par des principes généreux et libéraux, principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés. Si les Français eussent été battus, on aurait envahi et distribué nos provinces; il est juste que la guerre ait aussi des chances sérieuses pour les souverains qui la font, afin qu'ils réfléchissent plus mûrement dans leurs conseils avant de la commencer. Dans ce terrible jeu, les chances doivent être égales. L'Empereur a ordonné que les forteresses de Hanau et de Marbourg soient détruites, tous les magasins et arsenaux transportés à Mayence, toutes les troupes désarmées, et les armes de Hesse-Cassel enlevées de toutes parts (1).

La suite prouvera que ce n'est point une ambition insatiable ni la soif des conquêtes qui a porté le cabinet des Tuileries à prendre ce parti, mais bien la nécessité de ter-

---

(1) Nous saisissons cette occasion pour parler de la Hesse.

La Hesse, grand landgraviat d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin, est divisée en *Haute* ou méridionale, et en *Basse* ou septentrionale. C'est un pays montagneux et peu fertile, environné par la Thuringe, la Wétéravie, la Westphalie, la Franconie et l'électorat d'Hanovre. *La basse* produit toutes sortes de grains, mais pas assez pour la consommation du pays; les fruits, le chanvre et le lin y viennent bien. Les forêts fournissent beaucoup de bois à l'exportation. Les mines donnent fer, argent, plomb, vif-argent, calamine, ardoise, alun, charbon de pierre, plâtre, chaux, terre-glaise de différentes espèces, etc. Les autres objets d'exportation sont grains, légumes, fruits, vin, laine, tabac, fer en gueuses et en plaques, fer-blanc, quincaillerie, tant en fer qu'en acier, cuivre, laiton, ainsi que les marchandises fabriquées avec ces métaux; grosses toiles et fil de lin, potasse, cuir, verre, eaux de source, etc. On y importe épiceries, café, thé, sucre, faïence et toutes sortes de belles marchandises et de métaux précieux. La nourriture du bétail y est importante. La Haute-Hesse fournit plus de vin que la Basse. Cassel, qui est la capitale du landgraviat, l'est aussi de la Basse, et Marbourg de la Haute.

miner enfin cette lutte, et de faire succéder une longue paix à cette guerre insensée, provoquée par les misérables intrigues et les basses manœuvres d'agens tels que les lords Paget et Morpeth.

Ci-joint différentes lettres qui ont été interceptées.

M. Hoch à M. Pachner, à Brunn.

Hambourg, 28 octobre.

Les événemens actuels causent au commerce une stagnation absolue. Le cours des postes est interrompu, et on ne peut rien faire passer. Cette situation des choses nous cause le plus grand tort. Comme la communication directe est interrompue, j'achemine cette lettre par Stettin; j'espère qu'elle vous arrivera sûrement. Que Dieu nous donne paix et tranquillité; sans cela nous sommes tous ruinés.

M. Strans Rhans, à Stettin.

Londres, le 17 octobre.

L'envoyé de Prusse est de retour ici, et tous les différends entre sa cour et celle-ci paraissent applanis. L'ordre a été donné de ne plus prendre de bâtimens prussiens.

A M. Stolle, à Stettin.

Londres, le 21 octobre.

L'amirauté a condamné vos deux bâtimens, *la Marguerite* et *l'Orion*. Nous en joignons ici le procès-verbal; mais nous nous flattons que les différends entre votre cour et la notre ne tarderont pas à être applanis, comme tout semble l'annoncer et comme on le dit ici.

GEO. DORICA et Comp.

A M. Pitzochki, à Stettin.

Londres, le 18 octobre.

Les négociations avec la France paraissent tout-à-fait rompues. Lord Lauderdale est en route. Cela fait un grand effet dans le commerce.

S. PETTA, MOLLING.

A M. Reffelman à Stettin.

Londres, le 10 octobre.

Les postes de Hambourg nous parlent des préparatifs de guerre du Continent, du départ de l'Empereur de France et du Roi de Prusse pour leurs armées respectives. On ne connaît point les motifs de différend entre ces deux cours, et on espère en conséquence que l'épée ne sera pas tirée, et qu'une paix générale pourrait être le résultat des préparatifs actuels. La nouvelle télégraphique du retour de lord Lauderdale a fait tomber les effets de 4 pour 100; cela prouve qu'on s'attendait à un résultat plus satisfaisant du séjour de lord Lauderdale à Paris. Notre ministère se conduit dans la circonstance actuelle avec beaucoup de circonspection; car quoique lord Morpeth ait été envoyé à Berlin, et que l'on assure que le baron de Jacobi soit en route pour ici, il n'a encore été donné aucun ordre pour suspendre la prise des bâtimens prussiens et pappenbourgeois; seulement tous ceux pris postérieurement au 24 septembre doivent être soigneusement gardés jusqu'à ce que le Roi ait fait connaître ses intentions sur leur condamnation ou restitution. De toutes manières, nous souffrons de la crise actuelle, et la paix générale peut seule rendre au commerce toute son activité. Toutes nos correspondances avec l'Allemagne confirment cette opinion et les justes inquiétudes que donne la situation actuelle des choses, car sans aucun doute ces nouveaux combats seront sanglans et destructeurs.

Siméon et Comp.

A M. D. Schultz, à Stettin.

Londres, le 17 octobre.

Nous apprenons le parti qu'a pris la Prusse. On est curieux de connaître les motifs qui l'y ont déterminée. Les choses prennent une tournure qui annonce une heureuse fin. Nous la souhaitons.

Minhol et Comp.

A M. le Sénateur Oegler, à Stettin.

Plymouth, le 14 octobre.

Nous avions espéré que le retour de M. de Jacobi dont on parlait apporterait quelques changemens à notre sort, et que, dans les circonstances actuelles, l'amirauté se relâcherait en notre faveur; mais nos bâtimens ont été impitoyablement condamnés, et ils seront vendus demain.

A M. Ingelbrecht, à Stettin.

Liverpool, le 22 octobre.

Je vous annonce la fâcheuse nouvelle que votre bâtiment *la Héro* a été condamné et vendu cet après-midi, à deux heures. Je me suis vainement adressé à votre ministre Jacobi à Londres; mais il dit lui-même qu'il réclamerait en vain, et ne peut rien obtenir. Ch. Platon.

A M. Ingelbrecht, à Stettin.

Liverpool, le 18 octobre.

Je suis révolté de la conduite des Anglais envers nous, sur-tout dans un moment où tout semble annoncer que les différends sont levés, puisque notre ministre Jacobi est arrivé à Londres. On dirait que la justice est exilée du monde; cependant que dire? Les Anglais se sont toujours nourris de pillage, et ils seront des pirates et des voleurs tant que le monde durera. On veut cependant nous faire entendre ici que le gouvernement nous dédommagera, mais il faudrait être bien sot pour le croire; la justice l'exigerait; mais puisque notre gouvernement tolère cette conduite, les Anglais n'en changeront pas, et nous serons réduits à la mendicité. A présent que ces voleurs ont tout ce qu'ils voulaient de nous, ils prisent beaucoup notre Roi, mais c'est parce qu'il marche contre la France; et dans cette circonstance, comme dans celle que nous déplorons, c'est nous qui y perdrons le plus. Tous les malheurs nous arrivent à-la-fois.

Frédéric Platon.

A M. Leba Schelkler.

Minden, 21 octobre.

Nous attendons à chaque instant les troupes françaises ; mon corps n'a pas passé par ici, mais par le Weser. Les Français sont aussi près de Minden que de Berlin. Tout est perdu.

Minden, 24 octobre.

Deux mille Français sont entrés à Munster ; ils peuvent être demain ici. Leur marche et leur entrée en ville s'est faite avec le plus grand ordre.

SCHELKLER.

A Ch. L. Wisman, à Stettin.

Hambourg, 28 octobre.

Les postes de Prusse, de Russie et de Silésie ont manqué hier. Magdebourg est bloqué, et pas suffisamment approvisionné. Le reste de l'armée battue cherche à se retirer sur l'Oder, sous les ordres de Hohenlohe. Combien de malheurs ont accablé l'Allemagne depuis la première occupation du Hanovre par les Français.

CARLE ANTON. LORENT.

Dans un paquet à l'adresse du comte de Schullenbourg Kehnert on a trouvé, avec un Moniteur du 20 octobre, une gazette hollandaise du 24, une déclaration en anglais du 21 octobre, et une petite note en allemand, dont voici la traduction.

28 octobre 1806.

« S. A. S. le duc de Brunswick est arrivé aujourd'hui à Altona, où il a consulté le professeur Unzer pour ses yeux.

» Les communications étant fermées je joins ici quelques imprimés. »

Vingt-huitième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 7 novembre 1806.

Sa Majesté a passé aujourd'hui, sur la place du palais de Berlin, depuis onze heures du matin jusqu'à trois après-midi, la revue de la division de dragons du général Klein. Elle a fait plusieurs promotions. Cette division a donné avec distinction à la bataille d'Jena, et a enfoncé plusieurs carrés d'infanterie prussienne. L'Empereur a vu ensuite défiler le grand parc de l'armée, l'équipage de pont et le parc du génie : le grand parc est commandé par le général d'artillerie Saint-Laurent; l'équipage de pont par le colonnel Boucher, et le parc du génie par le général du génie Casals.

S. M. a témoigné au général Songis, inspecteur-général, sa satisfaction de l'activité qu'il mettait dans l'organisation des différentes parties du service de l'artillerie de cette Grande-Armée.

Le général Savary a tourné près de Wismar (1) sur la Baltique, à la tête de 500 chevaux du 1^er^ de hussards, et du 7^e^ de chasseurs, le général prussien Husdunne, et l'a fait prisonnier avec deux brigades de hussards et deux bataillons de grenadiers. Il a pris aussi plusieurs pièces de canon. Cette colonne appartient au corps que poursuivent le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo, et le maréchal Soult, lequel corps coupé du côté de l'Oder et de la Poméranie, paraît acculé du côté de Lubeck.

Le colonel Excelmans, commandant le 1^er^ régiment de chasseurs du maréchal Davoust, est entré à Pozen, capitale de la Grande-Pologne. Il y a été reçu avec un enthousiasme difficile à peindre; la ville était remplie de monde,

(1) *Wismar*, ville maritime du Mecklembourg, au fond d'un golfe, avec un bon hâvre, sur la mer Baltique, à 5 m. du château de Mecklembourg, 50 de Rostock, autant de Lubeck. Ses habitans se livrent à la navigation, et font un commerce de bois et de grains qu'ils tirent du Mecklembourg. Les Suédois la prirent en 1682; les Danois en 1715; mais elle retourna à la Suède, par le traité du Nord en 1721, à condition qu'on ne ferait pas rétablir ses fortifications. Elle lui appartient encore aujourd'hui.

les fenêtres parées comme en un jour de fête; à peine la cavalerie pouvait-elle se faire jour, pour traverser les rues (1).

Le général du génie Bertrand, aide-de-camp de l'Em-

---

(1) Nous donnons ici un article sur la *Pologne*.

La Pologne, telle qu'elle était avant le premier partage fait en 1772, confinait vers l'est à la Russie, au sud à la Turquie, vers l'ouest à l'Allemagne, au nord à la mer Baltique. L'air y est généralement froid et salubre, le terroir presque partout d'une fertilité extraordinaire; il abonde tellement en blé, qu'on en exportait annuellement 12 ou 15 millions de septiers par Dantzick. Les pâturages y sont excellens, surtout en Podolie, où l'herbe croît à une telle hauteur, que souvent on n'aperçoit pas les bœufs qui y paissent. On peut d'ailleurs juger de la fertilité du pays et de l'abondance qui y règne, en considérant que malgré le séjour de plusieurs armées étrangères en Pologne, pendant 17 ans, il n'y a pas eu une seule disette. Cependant les voyageurs se plaignent des auberges de la campagne; on n'y mange que ce qu'on y porte.

La Pologne est un pays plat où l'on rencontre beaucoup de forêts de sapins, de chênes et de hêtres. La vigne y réussirait, mais on l'y cultive peu; on y recueille de la manne, dont on fait un grand usage dans les cuisines; du kermès, dont les teinturiers et les apothicaires tirent un grand parti; du miel, dont on fait beaucoup d'hydromel, et de la cire, dont on vend une grande partie à l'étranger.

On connaît les bœufs de Pologne; les chevaux sont beaux et légers à la course. L'Ukraine nourrit beaucoup de chevaux sauvages. L'élan n'y est pas rare : cet animal est de la taille d'un grand cheval, dont il a la tête, mais armée de cornes; il a le poil, les pieds et les ongles du cerf, et les oreilles d'un âne.

Les mines de sel de Wielitska, à 8 milles de Cracovie, sont tout-à-la-fois une des richesses et une des singularités du pays. On y descend par des puits très-profonds. Les galeries sont d'une étendue immense, et soutenues ou par de grosses pièces de bois, ou par des colonnes de sel. On a taillé dans le sel des maisons et même une église; mais les voyageurs ont beaucoup exagéré la splendeur de ces constructions. On estime le revenu de ces mines à près de 2,400,000 francs. Le sel qu'on en retire est gris de fer, et de même nature que celui qu'on recueille sur les bords de la mer de Marmara, à l'opposé de la chaîne Carpathiène. L'étendue des mines est de 3,600 pieds de l'est à l'ouest, et de 200 du sud au nord.

Les premiers habitans de la Pologne sont les Sarmates ou

pereur, s'est embarqué sur le lac de Stettin, pour faire la reconnaissance de toutes les passes.

On a formé à Dresde et à Wittemberg un équipage de

Slavons. L'histoire authentique des Polonais ne commence guères qu'avec leur roi Piast, en 842. La religion chrétienne y fut introduite en 992.

La famille des Jagellons, ducs de Lithuanie, monta sur le trône en 1384, et s'y maintint, par une succession héréditaire, jusqu'en 1572. Deux ans après, le trône polonais devint électif dans la personne de Henri de Valois, qui fut depuis roi de France, sous le nom de *Henri III.* En 1683, Jean Sobieski, roi de Pologne, força les Turcs à lever le siége de Vienne. Ce fut le dernier effort de la valeur polonaise.

La Pologne, toujours divisée, et toujours affaiblie par ses divisions, fut démembrée en 1772, par les Russes, les Autrichiens et les Prussiens; ce premier partage fut suivi, en 1795, d'un second qui lui enleva son existence politique.

On sait que le gouvernement de Pologne était moitié monarchique et moitié républicain. Le roi était électif, et chaque élection était un sujet de scandales, de troubles, et souvent de guerres civiles.

La Pologne renferme une grande quantité de villes, mais pour la plupart très-mal bâties. Sa population avant 1772, s'élevait à 8,500,000 habitans, parmi lesquels on comptait 600,000 Juifs.

Les habitans étaient partagés en trois classes, les gentilshommes, les bourgeois et les paysans, ces derniers étaient tous serfs des premiers. La noblesse polonaise jouissait de grands avantages; elle avait droit de vie et de mort sur ses paysans; elle seule pouvait posséder des terres; elle seule concourait à l'élection du roi, etc.....

Le roi était obligé de prendre l'avis des États pour faire la guerre, pour conclure la paix, pour faire des alliances, pour établir des impôts, pour faire des lois, pour aliéner des biens de la couronne, etc.

L'assemblée générale des Etats s'appelait *diète*, laquelle était toujours précédée d'assemblées particulières de la noblesse dans chaque palatinat; on nommait celles-ci *diètines*.

Les principales villes de Pologne sont: Varsovie, capitale du royaume, dont on portait la population à 70 mille ames avant que le glaive exterminateur du barbare Suwarow en eût égorgé une grande partie dans le malheureux faubourg de Prague; Dantzick, ville ancienne et commerciale, 36,000 habitans; Lemberg,

siége pour Magdebourg ; l'Elbe en est couvert. Il est à espérer que cette place ne tiendra pas long-temps. Le maréchal Ney est chargé de ce siége.

Vingt-neuvième Bulletin de la Grande-armée.

Berlin, le 9 novembre 1806.

La brigade de dragons du général Beker a paru aujourd'hui à la parade.

S. M. voulant récompenser la bonne conduite des régimens qui la composent, a fait différentes promotions.

Mille dragons, qui étaient venus à pied à l'armée, et qui ont été montés au dépôt de Potzdam, ont passé hier la revue du maréchal Bessieres; ils ont été munis de quelques objets d'équipement qui leur manquaient, et ils partent aujourd'hui pour rejoindre leurs corps respectifs, pourvus de bonnes selles et montés sur de bons chevaux, fruits de la victoire.

S. M. a ordonné qu'il serait frappé une contribution de 150 millions sur les Etats prussiens et sur ceux des alliés de la Prusse.

Après la capitulation du prince de Hohenlohe, le général Blucher, qui le suivait, changea de direction et parvint à se réunir à la colonne du duc de Weimar, à laquelle s'était jointe celle du prince Frédéric-Guillaume Brunswick-Œls, fils du duc de Brunswick. Ces trois divisions se trouvèrent ainsi sous les ordres du général Blucher, Différentes petites colonnes se joignirent également à ce corps.

Pendant plusieurs jours, ces troupes essayèrent de pénétrer par des chemins que les Français pouvaient avoir

---

20,000 ames, Cracovie, 25,000; Thorn, 18,000; Wilna, très-étendue et mal peuplée (c'est dans cette ville que se trouve le tombeau d'argent de St.-Casimir, pesant trois milliers, poids de marc); Grodno, ville médiocre, irrégulièrement bâtie, et, après Wilna, la plus grande de la Lithuanie, etc., etc.

laissé libres; mais les marches combinées du grand duc de Berg, du maréchal Soult et du prince de Ponte-Corvo avaient obstrué tous les passages.

L'ennemi tenta d'abord de se porter sur Anklam, et ensuite sur Rostock: prévenu dans l'exécution de ce projet, il essaya de revenir sur l'Elbe; mais s'étant trouvé encore prévenu, il marcha devant lui pour gagner Lubeck.

Le 4 novembre il prit position à Crevismulen; le prince de Ponte-Corvo culbuta l'arrière-garde; mais il ne put entamer ce corps, parce qu'il n'avait que 600 hommes de cavalerie, et que celle de l'ennemi était beaucoup plus forte. Le général Vattier a fait dans cette affaire de très-belles charges, soutenu par les généraux Pactod et Maisons, avec le 27^e^. régiment d'infanterie légère et le 8^e^. de ligne.

On remarque dans les différentes circonstances de ce combat, qu'une compagnie d'éclaireurs du 94^e^. régiment commandée par le capitaine Razout fut entourée par quelques escadrons ennemis; mais les voltigeurs français ne redoutent point le choc des cuirassiers prussiens. Ils les reçurent de pied ferme, et firent un feu si bien nourri et si adroitement dirigé, que l'ennemi renonça à les enfoncer. On vit alors les voltigeurs à pied poursuivre la cavalerie à toute course; les Prussiens perdirent 7 pièces de canons et 1000 hommes.

Mais le 4 au soir, le grand-duc de Berg qui s'était porté sur la droite arriva avec sa cavalerie sur l'ennemi, dont le projet était encore incertain. Le maréchal Soult marcha par Ratzebourg (1), le prince de Ponte-Corvo marcha par Rehna. Il coucha du 5 au 6 à Schœnberg(2), d'où il partit à deux heures après-minuit: arrivé à Schlukup sur la Trave, il fit environner un corps de 1600 suédois qui avaient enfin jugé convenable d'opérer leur retraite

(1) *Ratzebourg*, ancienne ville, et principauté de Basse-Saxe, à 52 m. de Lauenbourg, 20 de Lubeck, 48 d'Hambourg, bâtie dans un lac, avec un château. Les Danois l'assiégèrent vainement en 1603. On y fait d'excellente bière.

(2) *Schoenberg*, petite ville de Basse-Saxe, dans la principauté de Ratzebourg, à 22 m. de Lubeck.

du Lauenbourg (1), pour s'embarquer sur la Trave. Des coups de canon coulèrent les bâtimens préparés pour l'embarquement. Les Suédois après avoir riposté, mirent bas les armes.

Un convoi de 300 voitures que le général Savary avait poursuivi de Wismar fut enveloppé par la colonne du prince de Ponte-Corvo, et pris.

Cependant l'ennemi se fortifiait à Lubeck (2). Le maréchal Soult n'avait pas perdu de temps dans sa marche de Ratzebourg, de sorte qu'il arriva à la porte de Mullen, lorsque le prince de Ponte-Corvo arrivait à celle de la Trave. Le grand-duc de Berg, avec sa cavalerie, était entre deux.

L'ennemi avait arrangé à la hâte l'ancienne enceinte de

---

(1) *Lauenbourg*, duché d'Allemagne au cercle de Basse-Saxe, dans l'électorat d'Hanovre, de 50 lieues carrées de superficie, sur les rivières d'Elbe et de Steckenitz. Ses productions sont le seigle, l'orge, le blé noir, le lin, le bois à brûler et à travailler, la tourbe, les bestiaux, les moutons et les abeilles. L'industrie des habitans se borne à filer de la laine et du lin, faire de la toile et des ouvrages en fer, cuivre et laiton. Sa position entre Hambourg et Lubeck procure quelques avantages aux habitans de ce pays, par le moyen du cabotage.

(2) *Lubeck*, l'une des six villes libres, est grande et belle, et a un très-bon port, autrefois capitale des villes anséatiques, en Basse-Saxe, capitale de la Vagrie, proche de la mer Baltique, au confluent de la Trave, du Wacchonitz et du Steckenitz, à 60 m. de Hambourg, 65 de Lunebourg, 58 lieues de Copenhague. Cette ville compte 20 paroisses, indépendamment de sa cathédrale, où lon remarque une horloge astronomique et la fameuse *danse de la mort*. Les curieux vont aussi voir la salle où s'assemblèrent autrefois les députés de la ligue anséatique. Lubeck fut fondée en 1140, par Adolphe II, comte de Holstein. Elle contient à-peu-près 22,000 habitans. Elle est l'entrepôt de presque toutes les marchandises qui passent du midi de l'Europe dans les ports de la Baltique. Sa position favorable instruit ses négocians des variations du commerce de ces deux régions, et leur facilite les spéculations. Ses manufactures consistent en rafineries de sucre, fabriques de savon vert, cuirs estimés et maroquins; toiles à voiles, amidon, fours à tuiles et à chaux, fonderie de cloches et de canons; moulins à battre le cuivre et le laiton, à quoi on peut ajouter la construction des vaisseaux. Lubeck reçoit par mer, des ports de la Baltique, fourrures et cuirs de Russie; beurre, suif, poix, résine, potasse, cire, miel, lin, chanvre, graines de toute sorte, mâts, bois de charpente, merrain, fer en barres et ouvragés, cuivre, laine, huile de poisson, etc. Les petites rivières qui y aboutissent en facilitent beaucoup les importations et les exportations Elle est gouvernée par ses propres magistrats. Elle est de la confession d'Augsbourg depuis 1535.

Lubeck; il avait disposé des batteries sur les bastions, il ne doutait pas qu'il ne pût gagner là une journée; mais le voir, le reconnaître et l'attaquer fut l'affaire d'un instant.

Le général Drouet, à la tête du 27^{e} régiment d'infanterie légère et des 94^{e} et 95^{e} régimens, aborda les batteries avec ce sang-froid et cette intrépidité qui appartiennent aux troupes françaises. Les portes sont aussitôt enfoncées, les bastions escaladés, et l'ennemi mis en fuite, et le corps du prince de Ponte-Corvo entre par la porte de la Trave.

Les chasseurs corses, les tirailleurs du Pô et le 26^{e} d'infanterie légère, composant la division d'avant-garde du général Legrand, qui n'avaient point encore combattu dans cette campagne, et qui étaient impatiens de se mesurer avec l'ennemi, marchèrent avec la rapidité de l'éclair; redoutes, bastions, fossés, tout est franchi; et le corps du maréchal Soult entre par la porte de Mullen.

C'est en vain que l'ennemi voulut se défendre dans les rues, dans les places; il fut poursuivi partout. Toutes les rues, toutes les places furent jonchées de cadavres. Les deux corps d'armée arrivant de deux côtés opposés se réunirent au milieu de la ville. A peine le grand-duc de Berg put-il passer, qu'il se mit à la poursuite des fuyards; 4000 prisonniers, 60 pièces de canon, plusieurs généraux, un grand nombre d'officies tués ou pris, tel est le résultat de cette belle journée.

Le 7, avant le jour, tout le monde était à cheval, et le grand-duc de Berg cernait l'ennemi près de Schwartau avec la brigade Lasalle, et la division de cuirassiers d'Hautpoul. Le général Blücher, le prince Fréderic-Guillaume de Brunswick-Œls : et tous les généraux se présentent alors aux vainqueurs, demandent à signer une capitulation, et défilent devant l'armée française.

Ces deux journées ont détruit le dernier corps qui restait de l'armée prussienné, et nous ont valu le reste de l'artillerie de cette armée, beaucoup de drapeaux et 16, 000

prisonniers, parmi lesquels se trouvent 4000 hommes de cavalerie.

Ainsi ces généraux prussiens qui dans le délire de leur vanité s'étaient permis tant de sarcasmes contre les généraux autrichiens, ont renouvelé quatre fois la catastrophe d'Ulm; la première par la capitulation d'Erfurth; la seconde par celle du prince Hohenlohe; la troisième, par la reddition de Stettin; et la quatrième, par la capitulation de Schwartau.

La ville de Lubeck a considérablement souffert: prise d'assaut, ses places, ses rues ont été le théâtre du carnage. Elle ne doit s'en prendre qu'à ceux qui ont attiré la guerre dans ses murs.

Le Mecklembourg a été également ravagé par les armées françaises et prussiennes. Un grand nombre de troupes se croisant en tout sens, et à marches forcées sur ce territoire, n'a pu trouver sa subsistance qu'aux dépens de cette contrée. Ce pays est intimement lié avec la Russie; son sort servira d'exemple aux princes d'Allemagne qui cherchent des relations éloignées avec une puissance à l'abri des malheurs qu'elles attirent sur eux, et qui ne fait rien pour secourir ceux qui lui sont attachés par les liens les plus étroits du sang, et par les rapports les plus intimes. L'aide-de-camp du grand-duc de Berg, Dery, a fait capituler le corps qui escortait les bagages qui s'étaient retirés derrière la Peene, Les Suédois ont livré les fuyards et les caissons. Cette capitulation a produit 1500 prisonniers et une grande quantité de bagages et de chariots. Il y a aujourd'hui des régimens de cavalerie qui possèdent plusieurs centaines de milliers d'écus.

Le maréchal Ney, chargé du siége de Magdebourg, a fait bombarder cette place. Plusieurs maisons ayant été brûlées, les habitans ont manifesté leur mécontentement, et le commandant a demandé à capituler. Il y a dans cette forteresse beaucoup d'artillerie, des magasins considérables, 16,000 hommes appartenant à plus de 70 bataillons, et beaucoup de caisses des corps.

Pendant ces événemens importans, plusieurs corps de notre armée arrivent sur la Vistule.

La malle de Varsovie a apporté beaucoup de lettres de Russie qui ont été interceptées. On y voit que, dans ce pays, les fables des journaux anglais trouvent une grande croyance ; ainsi, l'on est persuadé en Russie que le maréchal Massena a été tué, que la ville de Naples s'est soulevée, qu'elle a été occupée par les Calabrois, que le Roi s'est réfugié à Rome, et que les Anglais avec 5 ou 6,000 hommes sont maîtres de l'Italie ; il ne faudrait cependant qu'un peu de réflexion, pour rejeter de pareils bruits. La France n'a-t-elle donc plus d'armée en Italie ? Le Roi de Naples est dans sa capitale; il a 80,000 Français; il est maître des deux Calabres, et à Pétersbourg on croit les Calabrois à Rome. Si quelques galériens armés et endoctrinés par cet infâme Sidney Smith, la honte des braves militaires anglais, tuent des hommes isolés, égorgent des propriétaires riches et paisibles, la gendarmerie et l'échafaud en font justice. La marine anglaise ne désavouera point le titre d'infamie donné à Sidney Smith. Les généraux Stuart et Fox, tous les officiers de terre s'indignent de voir le nom anglais associé à des brigands. Le brave général Stuart s'est même élevé publiquement contre ces menées aussi impuissantes qu'atroces, et qui tendent à faire du noble métier de la guerre, un échange d'assassinats et de brigandages; mais quand Sidney Smith a été choisi pour seconder les fureurs de la reine, on n'a vu en lui qu'un de ces instrumens que les gouvernemens emploient trop souvent, et qu'ils abandonnent au mépris qu'ils sont les premiers à avoir pour eux. Les Napolitains feront connaître un jour avec détail les lettres de Sidney Smith, les missions qu'il a données, l'argent qu'il a répandu pour l'exécution des atrocités dont il est l'agent en chef.

On voit aussi dans les lettres de Pétersbourg, et même dans les dépêches officielles, qu'on croit qu'il n'y a plus de Français dans l'Italie supérieure : on doit savoir cependant qu'indépendamment de l'armée de Naples, il y a encore en Italie

Italie 100,000 hommes prêts à punir ceux qui voudraient y porter la guerre. On attend aussi à Pétersbourg des succès de la division de Corfou ; mais on ne tardera pas à apprendre que cette division à peine débarquée aux Bouches de Cattaro a été défaite par le général Marmont, qu'une partie a été prise, et l'autre rejettée dans ses vaisseaux : c'est une chose fort différente d'avoir affaire à des Français, ou à des Turcs que l'on tient dans la crainte et dans l'oppression, en fomentant avec art la discorde dans les provinces.

Mais quoiqu'il en puisse être, les Russes ne seront point embarrassés pour détourner d'eux l'opprobre de ces résultats.

Un décret du sénat dirigeant a déclaré qu'à Austerlitz, ce n'étaient point les Russes, mais leurs alliés qui avaient été battus. S'il y a sur la Vistule une nouvelle bataille d'Austerlitz, ce sera encore d'autres qu'eux qui auront été vaincus, quoiqu'aujourd'hui comme alors, leurs alliés n'aient point de troupes à joindre à leurs troupes, et que leur armée ne puisse être composée que de Russes.

Les états de mouvemens et ceux des marches de l'armée russe sont tombés dans les mains de l'état-major Français. Il n'y aurait rien de plus ridicule que les plans d'opérations des Russes, si leurs vaines espérances n'étaient plus ridicules encore.

Le général Lagrange a été déclaré gouverneur général de Cassel et des Etats de Hesse (1).

---

(1) Voici la proclamation publiée à Cassel à cette occasion.

« Habitans de la Hesse, vous connaissez maintenant les causes auxquelles vous pouvez attribuer les événemens qui se sont passés. Les circonstances, j'ose le croire, n'entraîneront point après elles les malheurs qui sont presque inévitables au milieu de tels changemens. La guerre et ses désastres ne ravageront pas vos campagnes. Restez tranquilles, continuez vos travaux et vos spéculations de commerce ; abandonnez-vous à votre industrie et à votre activité, et soyez sans crainte pour vos lois, vos usages, votre religion, vos personnes et vos propriétés : tout sera protégé. Nommé gouverneur-général de la Hesse par S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, je ferai tout ce qui dé-

Le maréchal Mortier s'est mis en marche pour le Hanovre et pour Hambourg avec son corps d'armée.

Le Roi de Hollande a fait bloquer Hameln.

---

pendra de moi pour maintenir l'ordre et faire prospérer le pays; tel est le but que je me suis proposé. Heureux si je puis l'atteindre! Votre devoir, habitans de la Hesse, est l'obéissance aux ordres et aux dispositions du gouvernement, et l'exécution ponctuelle et absolue de tout ce qu'il vous prescrira. C'est tout ce que j'exige de vous pour atteindre ce but, qui doit nous être commun, et dont votre bonheur et votre tranquillité sont inséparables. Le gouverneur-général arrête ce qui suit :

Art. I^er^. La perception de tous les revenus de l'électorat de Hesse, et l'administration de la justice auront lieu à l'avenir, au nom de S. M. l'Empereur et Roi.

II. Tout le pays sera désarmé. Quiconque retiendrait encore des armes après l'ordre donné pour le désarmement, se met dans le cas d'être fusillé. Sont toutefois exceptés de cette mesure, tous les officiers à qui il est permis de conserver leurs armes, ainsi que les personnes qui ont le droit de porter l'épée.

III. La justice continuera d'être administrée à l'avenir par les mêmes juges, et il n'y sera fait aucun changement, pourvu que ces derniers ne fassent rien de contraire à leurs devoirs.

IV. Il en sera de même des autres branches de l'administration et de tout ce qui concerne les finances et la police. Les employés actuels conserveront leurs places, tant qu'ils ne cesseront pas de mériter la confiance qu'on a mise en eux.

V. Il n'y aura aucune interruption dans la perception des impôts. Les recettes qui se trouvent déjà dans les caisses, et celles qui rentreront à l'avenir, devront être envoyées, comme auparavant, à Cassel; il en sera de même de celles de la chambre des finances de Hanau.

VI. Tout administrateur, créancier ou receveur qui oserait soustraire une partie des recettes publiques, sera aussitôt arrêté et remis à une commisson militaire, pour être jugé par celle-ci d'après toute la rigueur des lois.

VII. Quiconque recélera des sommes ou autres objets appartenant à l'Etat, et n'en fera pas la déclaration dans les 24 heures après la proclamation de la présente, sera également arrêté, et puni conformément à la teneur de l'article précédent.

VIII. Le gouverneur se réserve seul le droit d'ordonner les dépenses et les paiemens pour les différens objets qui lui seront soumis.

IX. Le présent arrêté sera publié dans toute l'étendue de la

Il faut que cette guerre soit la dernière et que ses auteurs soient si sévérement punis, que quiconque voudra désormais prendre les armes contre le Peuple Français, sache bien avant de s'engager dans une telle entreprise, quelles peuvent en être les conséquences.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier-général impérial à Berlin, le 8 novembre 1806.

ORDRES DU JOUR

L'Empereur témoigne sa satisfaction au général Savary, ainsi qu'au 1^er^ régiment de hussards et au 7^e^ de chasseurs sous ses ordres, qui ont pris à Wismar le général Husdunne avec deux régimens de hussards forts de mille chevaux, deux bataillons de grenadiers et deux pièces de canon.

Le prince de Neufchatel et Vallengin, major-général de la Grande-Armée;

Signé, *maréchal* ALEX. BERTHIER.

Berlin, le 9 novembre 1806.

L'Empereur témoigne sa satisfaction au grand-duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo, au maréchal Soult, et aux corps de troupes d'infanterie, cavalerie, artillerie et génie à leurs ordres, pour leur conduite brillante à Lubeck, et pour l'activité qu'ils ont mise dans leur marche à la poursuite de l'ennemi.

Vivement pressé, constamment débordé sur tous les points où il cherchait une retraite; enfin, accablé de toute manière, le corps du général Blucher, fort de 16,000 hommes d'infanterie, 4000 de cavalerie, 80 pièces de ca-

---

Hesse, et il est enjoint aux ministres de veiller à son exécution, chacun dans ce qui le concerne.

Fait et arrêté au palais du gouvernement à Cassel, le 4 novembre 1806.

Signé, *le général et gouverneur* LAGRANGE.

non, a été obligé de capituler, et de se rendre prisonnier de guerre, pour être conduit en France. Il avait perdu tous ses bagages et ses magasins.

Il ne reste aucune troupe ennemie en campagne en-deçà de la Vistule.

Le prince de Neufchâtel, ministre de la guerre, major-général;

Signé, *maréchal* Alex. Berthier.

Trentième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 10 novembre 1806.

La place de Magdebourg (1) s'est rendue le 8. Le 9,

---

(1) *Magdebourg* est une grande, ancienne et très-belle ville d'Allemagne, capitale du cercle de Basse-Saxe et du duché de son nom, autrefois impériale et anséatique, sur la rive gauche de l'Elbe, à 28 l. de Berlin, 45 de Hambourg. On dérive son nom d'une déesse *Magda* (ce qui veut dire *fille*), que les anciens Saxons adoraient sous les mêmes formes à-peu-près que les Grecs donnaient à Vénus. Elle était représentée à demi nue, ayant la mamelle gauche percée d'une flèche, et entourée de trois grâces plus petites qu'elle. Des vestiges de ce culte se sont conservés long-temps dans des jeux, où le prix du vainqueur était une jeune fille. Les annales de Magdebourg témoignent que ces jeux se sont célébrés encore dans le 14°. siècle.

Cette ville étant un passage important sur l'Elbe, a soutenu plusieurs siéges; mais tous ont été oubliés depuis l'effroyable catastrophe de 1631. L'archevêché protestant, dont Magdebourg était le siége, avait conclu une alliance avec Gustave-Adolphe, dès que ce prince eut débarqué en Allemagne. L'administrateur, Christian-Guillaume de Brandebourg, se hâta de chasser les troupes autrichiennes; mais le fameux général Tilly revint promptement mettre le blocus devant la place. Réduite à ses propres forces par l'inaction des électeurs de Saxe et de Brandebourg, elle opposait aux impériaux la plus belle résistance. Tout son espoir était dans Gustave-Adolphe, qui était alors occupé sur l'Oder. Quelques écrivains allemands n'ont point hésité à reprocher amèrement à ce grand Roi l'abandon où il laissa une ville qui avait tout bravé pour lui: d'autres historiens, à la tête desquels il faut placer Frédéric-le-Grand, affirment que Gustave voulut marcher au secours de ses alliés, mais il en fut empêché par le refus que fit l'électeur de Saxe, de livrer aux Suédois le passage du pont de l'Elbe à Wittemberg.

Quoi qu'il en soit, cette malheureuse ville, que Walstein ni Tilly n'avaient pu prendre par la force, succomba enfin à la ruse. Les habitans, endormis par de feintes négociations, ne mirent plus la même vigilance dans leur service. Pappenheim, qui dirigeait le siége, s'en étant aperçu,

les portes ont été occupées par les troupes françaises : la capitulation est ci-jointe.

Seize mille hommes, près de 800 pieces de canon, des magasins de toute espèce tombent en notre pouvoir.

Le prince Jérôme a fait bloquer la place de Glogau, capitale de la Haute-Silésie, par le général de brigade Lefèvre, à la tête de deux mille chevaux bavarois. La place a été bombardée le 8 par dix obusiers servis par de l'artillerie légère. Le prince fait l'éloge de la cavalerie bavaroise. Le général Deroy, avec sa division, a investi

---

fit ses dispositions en conséquence. Le 10 mai 1631, il donna quatre assauts à-la-fois, et se rendit maître des remparts; en même temps, les Croates qui cotoyaient l'Elbe, dont le lit était fort bas alors, longèrent les ouvrages et les prirent à revers. Les batteries des remparts furent tournées contre la ville; toute résistance fut vaine.

Tout ce que la cruauté la plus féroce inspire aux hommes, lorsque le fanatisme religieux les arme les uns contre les autres, fut commis alors par les catholiques dans cette ville désolée. Les soldats furieux couraient de rue en rue, de maison en maison, massacrant impitoyablement hommes, vieillards, femmes et enfans; ceux qui se défendaient et ceux qui tombaient à leurs genoux. Le massacre et le pillage durèrent trois jours et trois nuits. Quelques officiers autrichiens, épouvantés de tant d'horreurs, conjurèrent leur général d'y mettre un terme. « Revenez » dans une heure, répondit le barbare Tilly, il faut bien que le soldat » ait quelques bons momens pour le payer de ses peines. »

Au carnage succéda l'incendie; la ville entière fut la proie des flammes, il n'en resta que 140 maisons. Plus de 30,000 habitans furent égorgés; il ne s'en sauva que 1400 qui s'étaient enfermés dans la cathédrale. 1200 filles se noyèrent, dit-on, pour conserver leur virginité. Tilly fit chanter le *Te Deum* au milieu des cadavres et des ruines fumantes.

Les fortifications de Magdebourg ont été considérablement augmentées depuis ce temps.

Les généraux français convoitèrent souvent Magdebourg dans la guerre de sept ans; mais aucun d'eux ne put parvenir à en faire le siége.

On y compte 36,000 individus, y compris la garnison; c'est le siége de la régence provinciale, du consistoire, de la chambre des finances et de la guerre. Son archevêché avait été fondé par Othon Ier.; et son archevêque, qui en était souverain, prenait la qualité de *prélat de Germanie;* mais il fut sécularisé par le traité de Westphalie, et cédé au Roi de Prusse, cette ville ayant embrassé la religion luthérienne. On fabrique à Magdebourg des draps, bas de laine au métier et à l'aiguille, rubans et bas de soie, bas et bonnets de castor, serges, molletons, indiennes, mousselines, chapeaux, gants, savon vert, faïence, poterie, etc. L'Elbe et les autres rivières qui y aboutissent facilitent à cette ville un grand commerce d'expédition ou de commission. C'est là que furent inventées, par Otto de Guerick, la machine pneumatique et la machine de Magdebourg; la première pour opérer le vide, la seconde pour prouver la pression de l'air dans tous ses sens.

Glogau le 9 : on est entré en pourparler pour sa reddition.

Le maréchal Davoust est entré à Posen avec un corps d'armée le 10. Il est extrêmement content de l'esprit qui anime les Polonais. Les agens prussiens auraient été massacrés, si l'armée française ne les eût pris sous sa protection.

La tête de 4 colonnes russes fortes chacune de 15,000 hommes, entrait dans les Etats prussiens par Georgenbourg, Olita, Grodno et Jalowka : le 25 octobre, ces têtes de colonnes avaient fait deux marches, lorsqu'elles reçurent la nouvelle de la bataille du 14 et des événemens qui l'ont suivie; elles rétrogradèrent sur-le-champ. Tant de succès, des événemens d'une si haute importance ne doivent pas rallentir en France les préparatifs militaires : on doit au contraire les poursuivre avec une nouvelle énergie, non pour satisfaire une ambition insatiable, mais pour mettre un terme à celle de nos ennemis.

L'armée française ne quittera pas la Pologne et Berlin que la Porte ne soit rétablie dans toute son indépendance, et que la Valachie et la Moldavie ne soient déclarées appartenant en toute souveraineté à la Porte.

L'armée française ne quittera point Berlin, que les possessions des colonies espagnoles, hollandaises et françaises ne soient rendues, et la paix générale faite.

Ci-joint la capitulation du général Blucher.

On a intercepté une malle de Dantzick, dans laquelle on a trouvé beaucoup de lettres venant de Pétersbourg et de Vienne. On use à Vienne d'une ruse assez simple pour répandre de faux bruits. Avec chaque exemplaire des gazettes, dont le ton est fort réservé, on envoie, sous la même enveloppe, un bulletin à la main, qui contient les nouvelles les plus absurdes. On y lit que la France n'a plus d'armée en Italie; que toute cette contrée est en feu; que l'Etat de Venise est dans le plus grand mécontentement et a les armes à la main; que les Russes ont attaqué l'armée française en Dalmatie, et l'ont complètement battue. Quelque fausses et ridicules que soient ces nou-

velles, elles arrivent de tant de côtés à-la-fois, qu'elles obscurcissent la vérité. Nous sommes autorisés à dire que l'Empereur a 200,000 hommes en Italie, dont 80,000 à Naples, et 25,000 en Dalmatie; que le royaume de Naples n'a jamais été troublé que par des brigandages et des assassinats; que le Roi de Naples est maître de toute la Calabre; que si les Anglais veulent y débarquer avec des troupes régulières ils trouveront à qui parler; que le maréchal Massena n'a jamais eu que des succès, et que le Roi est tranquille dans sa capitale, occupé des soins de son armée et de l'administration de son royaume; que le général Marmont, commandant l'armée française en Dalmatie, a complettement battu les Russes et les Monténégrins, entre lesquels la division règne; que les Monténégrins accusent les Russes de s'être mal battus, et que les Russes reprochent aux Monténégrins d'avoir fui; que de toutes les troupes de l'Europe, les moins propres à faire la guerre en Dalmatie sont certainement les troupes russes; aussi y font-elles en général une fort mauvaise figure.

Cependant le corps diplomatique, endoctriné par ces fausses directions données à Vienne à l'opinion, égare les cabinets par ces rapsodies. De faux calculs s'établissent là-dessus; et comme tout ce qui est bâti sur le mensonge et sur l'erreur tombe promptement en ruine, des entreprises aussi mal calculées tournent à la confusion de leurs auteurs. Certainement dans la guerre actuelle, l'Empereur n'a pas voulu affaiblir son armée d'Italie; il n'en a pas retiré un seul homme; il s'est contenté de faire revenir huit escadrons de cuirassiers, parce que les troupes de cette arme sont inutiles en Italie. Ces escadrons ne sont pas encore arrivés à Inspruck. Depuis la dernière campagne, l'Empereur a, au contraire, augmenté son armée d'Italie de quinze régimens qui étaient dans l'intérieur, et de neuf régimens du corps du général Marmont. Quarante mille conscrits, presque tous de la conscription de 1806, ont été dirigés sur l'Italie; et par les états de situation de cette armée au 1^er^ novembre, vingt-cinq mille y étaient déjà arrivés. Quant au peuple des états vénitiens, l'Empereur ne saurait

être que très-satisfait de l'esprit qui l'anime. Aussi, S. M. s'occupe-t-elle des plus chers intérêts des Vénitiens; aussi a-t-elle ordonné des travaux pour réparer et améliorer leur port, et pour rendre la passe de Malmocco, propre aux vaisseaux de tout rang.

Du reste, tous ces faiseurs de nouvelles en veulent beaucoup à nos maréchaux et à nos généraux; ils ont tué le maréchal Massena à Naples; ils ont tué en Allemagne le grand-duc de Berg, le maréchal Soult. Cela n'empêche heureusement personne de se porter très-bien.

Articles de capitulation pour la ville et forteresse de Magdebourg, convenus entre MM. le général de brigade Dutaillis, l'un des commandans de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre militaire de Bavière, et chef de l'état-major-général du 6e corps de la grande-Armée française en Allemagne; le colonel Liger Belair, officier de la Légion d'honneur, adjudant-commandant en chef de l'état-major de l'avant-garde; et le capitaine Regnard, membre de la Legion d'honneur et aide-de-camp de S. Exc. M. le maréchal Ney, stipulant au nom de M. le maréchal d'Empire Ney, grand-officier de la Légion d'honneur, de l'Ordre du Christ de Portugal, et commandant en chef du 6e corps de la Grande-Armée française;

Et MM. de Renouard, général-major, chef d'un régiment d'infanterie et chevalier de l'Ordre du mérite militaire de Prusse; Dutrossel, colonel d'infanterie et commandant de la place de Magdebourg; et Leblanc, capitaine au régiment Prince Louis de Prusse, infanterie, stipulant au nom de S. Exc. M. le comte de Kleist, général d'infanterie, chevalier des Ordres de l'Aigle-Noire et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et de celui de Saint-Alexandre Neuski de Russie, et gouverneur militaire de la ville et citadelle de Magdebourg:

Art. Ier. La ville, citadelle et fortifications de Magdebourg seront remises aux troupes du 6e corps de la Grande-Armée française, avec leur artillerie, munitions, magasins, approvisionnemens de toutes espèces et propriété

tés publiques, sans restriction, et dans l'état où toutes ces choses se trouveront au moment de la capitulation.

II. La porte dite d'Ulrich et les ouvrages extérieurs qui en dépendent, seront remis à l'armée française, pour être occupés par elle le 10 novembre après midi.

III. La garnison aura les honneurs de la guerre; elle sortira le 11 novembre, à onze heures du matin, tambours battant, drapeaux déployés, avec quatre pièces de campagne, par la porte dite Ulrich. Elle mettra bas les armes, et la cavalerie livrera ses armes et ses chevaux dans l'endroit qui sera convenu à la portée du canon de la place.

IV. Les armes déposées, la garnison sera prisonnière de guerre; les soldats seront conduits en France, et MM. les officiers seront prisonniers sur leur parole d'honneur de ne point servir avant échange, contre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, ni contre ses alliés, et ils auront la liberté de se retirer aux lieux qu'ils désigneront. Cependant les seuls officiers qui ont leur famille, et qui sont établis et mariés à Magdebourg, pourront rester dans la ville.

V. MM. les officiers conserveront leurs épées, leurs bagages et leurs chevaux. Les soldats conserveront aussi leurs havresacs et porte-manteaux.

VI. Les cadets, porte-enseignes, feld-webels de l'infanterie et premiers maréchaux-des-logis de la cavalerie, seront considérés comme officiers et traités comme tels.

VII. Les auditeurs, aumôniers, chirurgiens et quartier-maîtres ne seront point considérés comme prisonniers de guerre.

VIII. Les deux compagnies incomplettes d'invalides qui se trouvent dans la place, y laisseront leurs armes, et seront renvoyées dans leurs anciennes garnisons, l'une à Peim près de Hildesheim, l'autre à Aacken, où elles recevront leur solde et nourriture ordinaire par les soins des autorités locales et aux dépens du pays.

IX. Après le départ de la garnison, MM. les officiers rentreront dans la ville, pour y recevoir leurs passeports, et partiront après les avoir reçus. Les revers contenant pa-

role d'honneur de ne point servir avant échange seront préparés d'avance.

X. Les soldats mariés et établis à Magdebourg ou dans l'étendue de l'inspection, resteront dans leur famille, à condition de ne point servir avant échange et de ne point porter l'habit militaire.

XI. Les officiers et soldats blessés et malades pourront rester à Magdebourg jusqu'à leur guérison. Ils seront soignés aux dépens de la ville.

Des chirurgiens-majors prussiens resteront dans la place en nombre suffisant pour les soigner. Ils seront, pendant toute la durée de leur séjour, traités par la ville comme les chirurgiens-majors français.

XII. Les personnes, les propriétés particulières des habitans, les cultes et les opinions religieuses sont mis sous la sauve-garde des lois et de la loyauté française.

S'il y avait dans la ville des personnes qui voulussent la quitter, soit en y conservant, soit en vendant leurs propriétés, il leur serait donné les passeports et garanties nécessaires.

XIII. Il ne sera rien changé dans l'administration, ni dans les institutions actuelles du pays. Les magistrats qui en sont chargés, continueront leurs fonctions et recevront protection de l'armée française.

XIV. Il sera nommé, de part et d'autre, des commissaires pour l'inventaire et la remise des plans et cartes, papiers, archives, artillerie, munitions de guerre et de bouche, et de toutes les propriétés publiques, de quelque nature qu'elles soient, qui peuvent se trouver dans la place.

XV. MM. les officiers supérieurs et autres, ainsi que les cadets, porte-enseignes, feld-webels et premiers maréchaux-des-logis qui se retireront, en vertu de la présente capitulation dans les provinces prussiennes occupées par les armées françaises, ou qui viendraient à l'être par la suite, recevront aux dépens de ces provinces, et par les soins des administrations locales, leurs gages et appointemens sur le pied de paix. Ces gages et appointemens devront être exactemens payés le 1er de chaque mois.

XVI. S. Exc. M. le gouverneur de Magdebourg aura la faculté d'envoyer, s'il le juge convenable un officier à sa cour, pour lui donner avis de la présente capitulation. Cet officier recevra les passeports nécessaires.

XVII. Tous les articles de la présente capitulation qui pourraient paraître présenter un sens douteux, seront interprétés à l'avantage de la garnison.

XVIII. Il sera donné de part et d'autre trois ôtages du grade qui sera convenu, pour la garantie réciproque de l'exécution de la capitulation. Ces ôtages seront remis demain 9 novembre, et seront respectivement rendus après l'occupation de la place.

Fait double à Magdebourg, le 8 du mois de novembre 1806.

Signé, DUTAILLIS,
général de brigade, chef d'état-major.

Signé, von RENOUARD,
général-major.

Signé, LIGER BELAIR,
adjudant-command.

Signé, DUTROSSEL,
colonel-commandant.

Signé, L. A. J. REGNARD,
capit. aide-de-camp.

Signé, H. LEBLANC,
capitaine.

Pour copie conforme :

Le maréchal d'Empire,
Signé, NEY.

Capitulation du 7 novembre.

Art. I^er^ Les troupes sous les ordres de S. Exc. monsieur le général de Blucher, tant cavalerie, infanterie qu'artillerie, et tout détachement faisant partie de son commandement, seront prisonnières de guerre.

II. Les armes, chevaux, canons et munitions de toute espèce seront sur-le-champ remis à l'armée française.

III. MM. les officiers de tout grade, y compris les cadets, conserveront leurs armes, chevaux et bagages, les bas-officiers et soldats conserveront leurs sacs et porte-manteaux.

IV. MM. les officiers se rendent prisonniers de guerre sur parole, et s'engagent à se rendre sur le point qui leur sera indiqué.

V. La caisse militaire, et tous fonds appartenant à S. M. prussienne, qui sont à la disposition de M. le général de Blucher, seront remis à l'armée française : on s'en rapporte sur ce point à la parole de M. le général de Blucher.

VI. M. le général de Blucher fera donner par son quartier-maitre-général l'état de tous les corps et détachemens qui font partie de son commandement.

VII. Le corps d'armée de S. E. M. le général de Blucher, défilera, aujourd'hui à midi, avec les honneurs de la guerre, en présence de l'armée française, avec ses armes, canons, drapeaux et étendarts déployés. Il déposera les armes, après qu'il aura dépassé la gauche de l'armée française.

Fait double à Ratkau, le 7 novembre 1806.

Signé, *le lieutenant-général* DE BLUCHER.

Le général de division RIVAUX.

Etat des corps et détachemens aux ordres de M. le lieutenant-général de Blucher.

2 bataillons de Künheim,	de 4 à 500 hommes par bataillon.
2 *idem* de Borcke,	
2 *idem* de Ischammer,	
2 *idem* du duc de Brunswick-Oels,	
2 *idem* de Bwstien,	
1 bataillon fusiliers de Bila,	à 500 hommes par bataillon.
1 *idem* comte de Widel,	
1 *idem* Kayserling,	
6e compagnie de chasseurs,	400 hommes.
1 bataillon de fusiliers d'Ivernois.	
2 de Natzimer.	
2 de Kausberg.	
2 de Larisch jeune.	
2 de Munnstein.	

1 bataillon grenadiers de Winog, 1 de Schmeling, 1 fusiliers de Klock, 1 *idem* de Greiffenberg,	à 150 hommes.
10 escadrons de Rendorff, 10 *idem* de Plezz, 5 *idem* de Kohler, 10 *idem* de Blucher,	hussards.
5 escadrons de Osten, 1 *idem* Roi de Bavière, 2 *idem* de Inwieng, 1 *idem* de Baillody.	40 ou 50 chasseurs.
5 bataillons de Heycking. ½ de Wabeser. 2 de Béren. Plusieurs détachemens.	
1 batterie de Weguener, ½ *idem* de Heydenzeick, ½ *idem* Lehmanin, 2 canon. de Schotten,	artillerie à cheval.

Trente-unième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 12 novembre 1806.

La garnison de Magdebourg a défilé le 11, à neuf heures du matin, devant le corps d'armée du maréchal Ney. Nous avons 20 généraux, 800 officiers, 22,000 prisonniers, parmi lesquels 2000 artilleurs, 54 drapeaux, 5 étendards, 800 pièces de canon, un million de poudre, un grand équipage de pont et un matériel immense d'artillerie.

Le colonel Gérard et l'adjudant commandant Ricard ont présenté, ce matin, à l'Empereur, au nom des 1er et 4^{e} corps, 60 drapeaux qui ont été pris à Lubeck au corps du général prussien Blucher : il y avait 22 éten-

dards, 4000 chevaux tout harnachés, pris dans cette journée, se rendent au dépôt de Potsdam.

Dans le vingt-neuvième Bulletin, on a dit que le corps du général Blucher avait fourni 16,000 prisonniers, parmi lesquels 4000 de cavalerie. On s'est trompé : il y avait 21,000 prisonniers, parmi lesquels 5000 hommes de cavalerie montés; de sorte que par le résultat de ces deux capitulations, nous avons 120 drapeaux et étendards, et 43,000 prisonniers. Le nombre des prisonniers qui ont été faits dans la campagne, passe 140,000. Le nombre des drapeaux pris, passe 250. Le nombre des pièces de campagne prises devant l'ennemi et sur le champ de bataille, passe 800. Celui des pièces prises à Berlin et dans les places qui se sont rendues, passe 4000.

L'Empereur a fait manœuvrer hier sa garde à pied et à cheval dans une plaine aux portes de Berlin. La journée a été superbe.

Le général Savary, avec sa colonne mobile, s'est rendu à Rostock, et y a pris 40 ou 50 bâtimens suédois sur leur lest; il les a fait vendre sur-le-champ.

Trente-deuxième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 16 novembre 1806.

Après la prise de Magdebourg et l'affaire de Lubeck, la campagne contre la Prusse se trouve entièrement finie.

Voici quelle était la situation de l'armée prussienne en entrant en campagne.

Le corps du général Ruchel, dit de Westphalie, était composé de 33 bataillons d'infanterie, de 4 compagnies de chasseurs, de 45 escadrons de cavalerie, d'un bataillon d'artillerie et de sept batteries, indépendamment des pièces de régiment.

Le corps du prince d'Hohenlohe était composé de 24 bataillons prussiens et de 25 bataillons saxons, de 45 escadrons prussiens et de trente-six escadrons saxons, de

deux bataillons d'artillerie, de huit batteries prussiennes et de huit batteries saxonnes.

L'armée commandée par le Roi en personne était composée d'une avant-garde de dix bataillons et de quinze escadrons, commandée par le duc de Weimar, et de trois divisions. La première commandée par le prince d'Orange, était composée de onze bataillons et de vingt escadrons. La seconde division, commandée par le général Wartensleben, était composée de onze bataillons et quinze escadrons.

La 3e. division commandée par le général Schmettau était composée de 10 bataillons et de 15 escadrons. Le corps de réserve de cette armée, que commandait le général Kalkreuth était composé de deux divisions, chacune de dix bataillons des régimens de la garde ou d'élite, et de vingt escadrons.

La réserve que commandait le prince Eugène de Wirtemberg était composée de 18 bataillons et de 20 escadrons.

Ainsi le total général de l'armée prussienne etait de 160 bataillons, et de 236 escadrons servis par 50 batteries, ce qui faisait présens sous les armes 115,000 hommes d'infanterie, 30,000 hommes de cavalerie, et 800 pièces de canon, y compris les canons de bataillon.

Toute cette armée se trouvait à la bataille du 24, hormis le corps du duc de Weimar qui était encore sur Eisenach, et la réserve du prince de Wurtemberg, ce qui porte les forces prussiennes qui se trouvaient à la bataille, à 126,000 hommes.

De ces 126,000 hommes, pas un n'a échappé. Du corps du duc de Weimar, pas un homme n'a échappé. Du corps de réserve du duc de Wirtemberg, qui a été battu à Halle, pas un homme n'est échappé.

Ainsi ces 145,000 hommes ont tous été pris, blessés ou tués. Tous les drapeaux et étendards, tous les canons, tous les bagages, tous les généraux ont été pris, et rien n'a passé l'Oder. Le Roi, la Reine, le général Kalkreuth, et à peine dix ou douze officiers, voilà tout ce qui s'est sauvé. Il reste aujourd'hui au Roi de Prusse un régiment

dans la place de Gros-Glogau qui est assiégée, un à Breslau, un à Brieg, deux à Varsovie, et quelques régimens à Kœnigsberg, en tout à-peu-près 15,000 hommes d'infanterie et 3 ou 4000 hommes de cavalerie. Une partie de ces troupes est renfermée dans des places fortes. Le Roi ne peut pas réunir à Kœnigsberg (1), où il s'est réfugié dans ce moment, plus de 8000 hommes.

Le souverain de Saxe a fait présent de son portrait au général Lemarois, gouverneur de Wittemberg, qui, se trouvant à Torgau, a remis l'ordre dans une maison de correction, parmi 600 brigands qui s'étaient armés et menaçaient de piller la ville.

Le lieutenant Lebrun a présenté hier à l'Empereur quatre étendards de quatre escadrons prussiens que commandait le général Pelet, et que le général Drouet a fait capituler du côté du Lauembourg. Ils s'étaient échappés du corps du général Blucher.

Le major Ameil à la tête d'un escadron du 16e de chasseurs, envoyé par le maréchal Soult le long de l'Elbe, pour ramasser tout ce qui pourrait s'échapper du corps du général Blucher, a fait un millier de prisonniers, dont 500 hussards, et a pris une grande quantité de bagages.

Voici la position de l'armée française. La division de cuirassiers du général d'Hautpoult, les divisions de dragons des généraux Grouchy et Sahuc, la cavalerie légère du général Lasalle faisant partie de la réserve de cavalerie que le grand-duc de Berg avait à Lubeck, arrivent à Berlin.

La tête du corps du maréchal Ney, qui a fait capituler la place de Magdebourg, est entrée aujourd'hui à Berlin.

Les corps du prince de Ponte-Corvo et du maréchal Soult sont en route pour venir à Berlin. Le corps du maréchal Soult y arrivera le 20, celui du prince de Ponte-Corvo quelques jours après.

---

(1) Nous donnerons un article sur toutes ces villes, au moment de l'entrée de nos troupes dans chacune d'elles.

Le

Le maréchal Mortier est arrivé avec le huitième corps à Hambourg (1), pour fermer l'Elbe et le Weser.

---

(1) *Hambourg* est la première des villes libres, située au sud du duché de Holstein, entre l'Alster et l'Elbe, à l'endroit où ce fleuve se partage en plusieurs bras, et où il forme ensuite un superbe canal, large de 10 milles; elle est à 60 m. de Lubeck, 120 d'Oldenbourg, 135 de Hanover, 57 lieues de Berlin, 70 de Copenhague, 160 de Londres, 166 de Paris, 78 d'Amsterdam. Elle doit son origine à une forteresse bâtie par Charlemagne, contre Golric, roi de Danemarck, à la fin de 802. Les très-grands vaisseaux ne peuvent pas y venir, à cause des bas-fonds de Blankénésé. Ses habitans naviguent par toute l'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique; ils font aussi la pêche de la baleine. Les manufactures et les fabriques y sont très-considérables; les raffineries de sucre en sont les plus importantes; leur nombre est d'environ 300: elles montaient autrefois à 700. Les imprimeries de cotonnines y occupent un grand nombre de bras. On y fait aussi des velours, soieries, surtout en mouchoirs; lainages, canevas, fil, ouvrages en or et en argent, aiguilles, tabac, huile de poisson, suif, etc. Les viandes salées et fumées, la préparation des plumes à écrire, la teinture, les fleurs artificielles sont aussi des branches importantes d'industrie pour ses habitans.

Cette ville, la plus commerçante de l'Allemagne et une des plus peuplées, n'en est pas, à beaucoup près, une des plus belles. Les rues sont mal pavées, étroites et embarrassées pour la plupart par des avances pratiquées devant beaucoup de maisons. Les maisons sont bâties en brique et en bois, les toits presque tous terminés en triangle, les murs fort épais, et les fenêtres excessivement multipliées.

La ville est éclairée par 1476 réverbères; cependant on peut dire qu'elle est mal éclairée. Les gens riches ont deux grosses lantornes à leur porte.

La population s'élève à 110,000 ames, sur lesquelles on compte 11 à 12 mille juifs.

La police y est parfaitement bien faite. Outre une garde de nuit considérable, il passe à chaque instant dans les rues des hommes armés de longs bâtons qu'ils frottent sur le pavé. Les incendies sont très-rares, malgré le rapprochement des maisons et leur fragilité. Les voitures sont en grand nombre. Tout négociant tant soit peu riche a la sienne. Dans la belle saison, vers le soir, il y a de longues files de voitures aux portes de la ville, comme dans l'avenue des Champs-Elysées, à Paris, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte.

La société n'est composée que de négocians. On compte à peine six maisons nobles dans la ville. Mais ces négocians vivent tous très-honorablement chez eux. Leur dépense, surtout celle de table, est considérable. Ils font boire d'excellens vins de tous les pays.

La consommation du café est immense dans cette ville. Elle va jusqu'à 10 millions de livres par an. Le peuple ne vit que de café; il en prend toute la journée: on y mange d'ailleurs d'excellent bœuf fumé. Les bœufs viennent du Holstein.

La littérature et les arts y sont très-négligés: il y a peu de libraires, peu d'écoles publiques, point de musiciens, pas un peintre passable. Le fameux poëte Klopstock appartient néanmoins à cette ville.

Le sénat *était composé* de 34 personnes, savoir: 4 bourguemestres, dont 3 avocats et un négociant, 4 syndics avocats, un secrétaire et un protonotaire avocat; 24 sénateurs, dont 12 avocats et 12 négocians. Les

Le général Savary a été chargé du blocus de Hameln avec la division hollandaise.

Le corps du maréchal Lannes est à Thorn.

Le corps du maréchal Augereau est à Bromberg et vis-à-vis Graudentz.

Le corps du maréchal Davoust est en marche de Posen sur Varsovie, où se rend le grand-duc de Berg avec l'autre partie de la réserve de cavalerie, composée des divisions de dragons des généraux Beaumont, Klein et Beker, de la division de cuirassiers du général Nansouty, et de la cavalerie légère du général Milhaud.

Le prince Jérôme avec le corps des alliés, assiége Gros-Glogau, son équipage de siége a été formé à Cus-

---

sénateurs étaient à vie, et personne ne pouvait refuser cette charge, sous peine d'être exilé. Ils s'assemblaient trois fois par semaine dans une grande salle de l'hôtel-de-ville.

L'hôtel-de-ville est un bâtiment très-ordinaire. La bourse, autre bâtiment au-dessous du médiocre. Les hôpitaux sont négligés. La maison des orphelins est le plus bel établissement de la ville, et le seul peut-être qui soit propre et parfaitement tenu. Il y a 600 enfans des deux sexes. On apprend aux garçons à lire, à écrire et à compter; aux filles, à lire, à écrire, à coudre et à filer. S'il y avait un reproche à faire à cette maison, c'est que les enfans y sont trop bien pour la vie qu'ils doivent mener par la suite: c'est de cette maison qu'on tire la plupart des domestiques de la ville.

Dans cette ville, où l'on compte plus de douze mille pauvres, il n'y a pas un mendiant. L'administration fournit de l'ouvrage à tous les pauvres, et les force de travailler dans des maisons destinées à cet usage: les inondations sont fréquentes. Les maladies les plus communes sont la phthisie et les maux de poitrine.

Il y a peu de villes au monde dont les environs soient plus agréables. Les sites charmans, les grandes allées d'arbres, les bosquets, les jardins, les nombreuses maisons de campagne, font de Hambourg un séjour délicieux dans la belle saison. Presque tous les négocians ont une maison de campagne, où ils aiment à vivre, et où ils font beaucoup de dépense. Il y en a de charmantes sur les bords de l'Elbe.

Le commerce de Hambourg était immense dans le siècle dernier. C'était l'entrepôt de toutes les marchandises destinées pour le Nord. Pour ne parler que d'un seul article, il y arrivait, année courante, 36 mille barriques de sucre (la barrique est de 1200 liv.) On peut évaluer à 1400 le nombre des navires sortans. Celui des navires Hambourgeois s'élevait, en 1800, à 280, depuis 250 jusqu'à 700 tonneaux. Le commerce d'exportation consistait principalement en bois de construction, laine, plomb, chanvre et froment. La plupart de ces objets venaient de Prusse, du Hanovre et du Mecklembourg. L'Angleterre lui fournissait des sucres, du café, des draps, des basins, des piqués, etc., qui se répandaient ensuite dans une grande partie de l'Allemagne.

trin. Une de ses divisions investit Breslaw (1). Il prend possession de la Silésie.

Nos troupes occupent le fort de Lenczyc, à mi-chemin de Posen à Varsovie. On y a trouvé des magasins et de

(1) Il est bon de donner ici la proclamation des magistrats de Breslaw aux approches des Français.

« Le danger qui menaçait la bonne ville de Breslaw depuis quelque temps, s'est insensiblement rapproché, et l'époque où des armées paraîtront devant nos murs semble ne plus être éloignée. Souvenez-vous, ô bourgeois et habitans de Breslaw, que les destinées des peuples sont dans les mains d'une sage Providence. Un seul esprit doit vous animer, et c'est celui de la tranquillité, de l'ordre et de l'union. Abandonnez aux soins d'une main suprême ces vains appareils de défense; le paisible bourgeois est étranger au tumulte des armes. La ville n'a pas besoin de votre aide; la prudence vous commande la modération et le calme: croyez que le vainqueur saura apprécier cette conduite.

» Mais si la ville n'a point recours à votre aide, elle réclame cependant de votre part une active coopération aux moyens de tranquillité qu'elle veut s'efforcer de conserver. C'est dans cette vue que nous vous enjoignons avec instance d'observer les réglemens suivans, que nous avons jugé nécessaire d'ordonner: 1°. que tout individu porte respect et obéissance à la garde bourgeoise qui sera organisée dans les quatre quartiers de la ville et à l'hôtel municipal. Sa destination honorable est de maintenir la sécurité et la sûreté de l'intérieur; 2°. qu'aussitôt que la générale se fera entendre pour la garnison, chacun rentre chez soi sans rumeur. Tout bon père de famille ne doit pas permettre qu'aucune personne en sorte sous quelque prétexte que ce soit; 3°. si la générale se bat pendant la nuit, chacun éclairera les fenêtres de sa maison; 4°. en cas de feu (ce dont le ciel nous préserve!) les individus commis aux soins d'éteindre les incendies et d'y apporter les secours nécessaires, devront seuls se rendre au lieu qui l'exigera; 5°. quiconque a des armes à feu chez soi, doit, sous forte peine, les déposer, dans les 24 heures, à l'hôtel-de-ville. Il faut enfin ne laisser aucun sujet de croire que nous ayons jamais cessé d'être de paisibles citoyens. C'est ainsi qu'il nous appartient d'attendre avec résignation l'exécution des sages décrets du ciel. »

Donné à Breslaw, le 4 novembre 1806.

Signé par les directeurs, bourguemestres et conseillers.

l'artillerie. Les Polonais montrent la meilleure volonté, mais jusqu'à la Vistule ce pays est difficile, il y a beaucoup de sables. Pour la première fois, la Vistule voit l'aigle gauloise.

L'Empereur a desiré que le Roi de Hollande retournât dans son royaume, pour veiller lui-même à sa défense.

Le Roi de Hollande a fait prendre possession du Hanovre par le corps du maréchal Mortier. Les aigles prussiennes et les armes électorales en ont été ôtées ensemble.

Trente-troisième Bulletin de la Grande-Armée.

Berlin, le 17 novembre 1806.

La suspension d'armes ci-jointe a été signée hier à Charlottenbourg. La saison se trouvant avancée, cette suspension d'armes asseoit les quartiers de l'armée. Partie de la Pologne prussienne se trouve ainsi occupée par l'armée française, et partie est neutre.

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et sa majesté le Roi de Prusse, en conséquence des négociations ouvertes depuis le 23 octobre dernier pour le rétablissement de la paix si malheureusement altérée entre elles, ont jugé nécessaire de convenir d'une suspension d'armes, et à cet effet, elles ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : S. M. l'Empereur des Français Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand-cordon de la Légion d'honneur, chevalier des Ordres de l'Aigle-noire et de l'Aigle-rouge de Prusse, et de la Fidélité de Bade, et grand-maréchal du palais impérial ; et S. M. le Roi de Prusse, le marquis de Lucchesini, son ministre d'Etat, chambellan et chevalier des ordres de l'Aigle-noire et de l'Aigle-rouge de Prusse, et le général Frédéric-Guillaume de Zastrow, chef d'un régiment et inspecteur-général d'infanterie et chevalier des ordres de l'Aigle-rouge et pour le mérite ; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

Art. I^er^. Les troupes de S. M. le Roi de Prusse, qui se

trouvent aujourd'hui sur la rive droite de la Vistule, se réuniront à Kœnisberg et dans la Prusse royale depuis la rive droite de la Vistule.

II. Les troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, occuperont la partie de la Prusse méridionale qui se trouve sur la rive droite de la Vistule jusqu'à l'embouchure du Bug, Thorn, la forteresse et la ville de Graudentz, la ville et la citadelle de Dantzick, les places de Colberg et de Lenczyc, qui leur seront remises pour sûreté; et en Silésie, les places de Glogau et de Breslaw avec la portion de cette province qui se trouve sur la rive droite de l'Oder, et la partie de celle située sur la rive gauche de la même rivière, qui aura pour limite une ligne appuyée à cette rivière, à cinq lieues au-dessus de Breslaw, passant à Ohlau, Zobsen, à trois lieues derrière Schweidnitz et sans le comprendre, et de là à Freyburg, Landshut et joignant la Bohème à Liebau.

III. Les autres parties de la Prusse orientale ou nouvelle Prusse orientale, ne seront occupées par aucune des armées, soit françaises, soit prussiennes ou russes, et si des troupes russes s'y trouvaient, S. M. le Roi de Prusse s'engage à les faire rétrograder jusques sur leur territoire; comme aussi de ne pas recevoir des troupes de cette puissance dans ses Etats pendant tout le temps que durera la présente suspension d'armes.

IV. Les places de Hameln et Nienbourg, ainsi que celles désignées dans l'article II, seront remises aux troupes françaises avec leurs armemens et munitions, dont il sera dressé un inventaire dans les huit jours qui suivront l'échange des ratifications de la présente suspension d'armes. Les garnisons de ces places ne seront point prisonnières de guerre; elles seront dirigées sur Kœnigsberg, et on leur donnera à cet effet toutes les facilités nécessaires.

V. Les négociations seront continuées à Charlottenbourg, et si la paix ne devait pas s'en suivre, les deux hautes parties contractantes s'engagent à ne reprendre les hostilités qu'après s'en être réciproquement prévenues dix jours d'avance.

VI. La présente suspension d'armes sera ratifiée par les deux hautes puissances contractantes, et l'échange des ratifications aura lieu à Graudentz, au plus tard le 21 du présent mois.

En foi de quoi, les plénipotentiaires soussignés ont signé le présent, et y ont apposé leurs sceaux respectifs.

Fait à Charlottenbourg, ce 16 novembre 1806.

Signés, DUROC, LUCCHESINI, ZASTROW.

Nota. Nous insérons ici à leur date les pièces officielles suivantes :

Berlin, le 9 novembre 1806.

L'Empereur a passé en revue aujourd'hui la division du général Marchand, qui fait partie du corps du maréchal Ney.

S. M. a reçu, au retour de la parade, MM. les sénateurs François (de Neufchâteau), d'Aremberg et Colchen, composant la députation du Sénat.

M. François (de Neufchâteau), après avoir porté la parole au nom du Sénat, a fait lecture du décret et de l'adresse ci-après.

EXTRAIT *des registres du Sénat-conservateur, du mardi* 14 *octobre* 1806.

Le Sénat-conservateur réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions de l'an 8;

Délibérant sur le message de S. M. l'Empereur et Roi, daté du quartier impérial à Bamberg, le 7 octobre 1806; ledit message transmis au Sénat, dans la séance de ce jour, par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire;

Délibérant pareillement sur les communications qui lui ont été faites dans la même séance, par le prince archi-chancelier de l'Empire, au nom de S. M. l'Empereur et Roi;

Après avoir entendu le rapport de sa commission spéciale, nommée dans ladite séance,

Décrète ce qui suit :

Art. I^er^. Une députation de trois membres se rendra auprès de S. M. l'Empereur et Roi, et lui offrira l'hommage du dévouement du Sénat et du Peuple Français, à la juste cause qu'il est devenu nécessaire de défendre par les armes.

II. La députation présentera à S. M. l'adresse dont la teneur suit :

ADRESSE *du Sénat à l'Empereur et Roi.*

SIRE,

« Le Sénat s'empresse d'exprimer à Votre Majesté Impériale et Royale tous les sentimens que lui inspire le message qu'il vient de recevoir de Votre Majesté.

» Cet acte à jamais mémorable, Sire, est un témoignage bien éclatant de la magnanimité de Votre Majesté Impériale.

» Qui sait mieux que le Sénat tout ce que Votre Majesté a fait pour ne pas reprendre les armes qu'elle avait déposées sur l'autel de la Concorde ?

» En croyant à la paix continentale, parce que vous la desiriez vivement, Sire, et parce qu'elle était nécessaire à l'Europe, vous avez ajouté à votre gloire militaire, qui ne peut plus s'accroître, un nouveau genre de gloire qui ne sera pas moins durable.

» L'histoire, Sire, consacrera cette modération généreuse de Votre Majesté, qui n'a voulu user de l'ascendant de sa renommée, et de toutes les ressources de sa haute prévoyance, que pour concilier les véritables intérêts des nations étrangères avec ceux de la France et de ses alliés.

» Le vœu du Sénat et du Peuple français, Sire, est le même que le vœu de V. M. Impériale et Royale ; celui de la justice, de la gloire nationale et de l'humanité.

» Jamais le dévouement du Grand-Peuple ne s'est manifesté avec autant d'éclat. Les pères envient la noble destinée de cette jeunesse belliqueuse, qui se précipite vers les camps de Votre Majesté, et qui brûle de mériter dans les rangs des vainqueurs de Marengo et d'Austerlitz, un regard de son Empereur.

» Il n'est aucun Français qui ne soit convaincu, Sire, que Votre Majesté n'élève trophée sur trophée, que pour donner à notre patrie toute la prospérité qu'elle a droit d'attendre de son territoire et de son industrie, pour défendre vos alliés fidèles, pour garantir de toute atteinte ces antiques bannières que vos illustres confédérés se sont empressés de réunir à vos étendards, et pour assurer à l'Europe cette organisation que réclamaient le bonheur des peuples, ainsi que la sureté et l'indépendance des puissances neutres.

» Le Sénat n'a pu lire sans attendrissement ces paroles de Votre Majesté :

« Notre cœur est péniblement affecté de cette prépondé-
» rance constante qu'obtient en Europe le génie du mal,
» occupé sans cesse à traverser les desseins que nous for-
» mons pour la tranquillité de l'Europe, le repos et le bon-
» heur de la génération présente; assiégeant tous les cabi-
» nets par tous les genres de séduction, égarant ce qu'il
» n'a pu corrompre, les aveuglant sur leurs véritables in-
» térêts, et les lançant au milieu des partis, sans autres
» guides que les passions qu'il a su leur inspirer. »

« Sire, malgré tous ces efforts, l'Europe obtiendra cet état prospère, l'objet constant des soins de Votre Majesté.

» Quelle puissance pourrait résister à la valeur des Français, à celle de tous ces peuples que vous conduisez à la victoire, et à ce génie incomparable du plus grand des capitaines, qui, variant ses plans, suivant les saisons, les hommes et les lieux, crée pour chaque nouvelle entreprise un nouvel art de la guerre, accroît toutes les forces par la science des combinaisons, multiplie tous les instans par la volonté de n'en perdre aucun, abrége les distances par la précision des marches, menace tous les points, excepté celui qu'il a résolu d'attaquer, ne laisse entrevoir ses projets que lorsqu'il n'est plus possible de les prévenir, contraint ses ennemis, par la nature de ses positions, à se placer eux-mêmes à l'endroit qu'ils doivent illustrer par leur défaite, les oblige à recevoir une bataille où ils peuvent tout perdre sans espérer des avantages proportionnés à leurs

dangers, revêt les précautions de la prudence de tout l'éclat de l'audace, et lorsqu'il a donné le signal du triomphe, disperse, avec la rapidité de la foudre, tout ce qui s'oppose à l'essor de ses aigles redoutables?

» Recevez, Sire, le nouvel hommage d'admiration, de reconnaissance et d'amour que le Sénat offre, au nom du peuple français, à V. M. I. et R.

» Ces sentimens de la grande nation, présages de ceux qu'éprouvera la postérité la plus reculée, sont le monument de gloire le plus digne du premier des héros, et le tribut le plus cher au cœur paternel de V. M. »

Les sénateurs d'Aremberg, François (de Neufchâteau) et Colchen ont été nommés, dans la même séance, membres de la députation chargée de présenter à S. M. l'Empereur et Roi l'adresse votée par le Sénat.

Les président et secrétaires,

CAMBACÉRÈS, *archichancelier de l'Empire, président.*

DEPÈRE, CANCLAUX.

Vu et scellé,

Le chancelier du Sénat, LAPLACE.

L'Empereur a répondu qu'il remerciait le Sénat de sa démarche, qu'il chargeait la députation de rapporter à Paris les 340 drapeaux et étendards pris dans cette campagne sur l'armée prussienne; qu'il desirait que ces drapeaux demeurassent déposés au Sénat jusqu'à ce que le monument que S. M. a ordonné d'élever fût terminé et en état de les recevoir. S. M. a aussi fait remettre à la députation l'épée, l'écharpe, le hausse-col et le cordon du Grand-Frédéric, pour être transportés aux Invalides, remis au gouverneur, et gardés à l'hôtel.

Les députés du Sénat s'étant rétirés, ont été accompagnés à leur demeure par 340 grenadiers de la Garde-Impériale, qui portaient les 340 drapeaux et étendards.

Des députés du palatinat de Posen ayant ensuite été ad-

mis à l'audience de l'Empereur, lui ont offert les hommages de ce palatinat, et ont exprimé le desir que S. M. proclamât l'indépendance des Polonais.

L'Empereur leur a répondu que la France n'avait jamais reconnu les différens partages de la Pologne ; qu'il ne pouvait néanmoins faire cette proclamation, que lorsque les Polonais seraient décidés à défendre leurs droits comme nation, les armes à la main, par toutes sortes de sacrifices, et par celui même de leur vie ; que jusqu'à cette heure l'Europe leur avait reproché d'avoir souvent sacrifié, dans des dissentions civiles, les intérêts de leur patrie ; qu'ils pouvaient maintenant prouver qu'ils étaient corrigés par l'expérience des longs malheurs dont ils ont été les victimes.

Du 21 novembre.

S. M. l'Empereur et Roi a passé hier en revue la division de dragons du général Sahuc, sur la place du Palais. Il a aussi passé en revue, aujourd'hui, le 27e régiment de ligne, le 25e régiment de dragons et la brigade de cavalerie légère du général Lasalle. Il a fait plusieurs promotions dans ces corps, qu'il a trouvés en très-bon état.

TRENTE-QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Berlin, le 23 novembre 1806.

On n'a point encore de nouvelles que la suspension d'armes, signée le 17, ait été ratifiée par le Roi de Prusse, et que l'échange des ratifications ait eu lieu. En attendant, les hostilités continuent toujours, ne devant cesser qu'au moment de l'échange.

Le général Savary, auquel l'Empereur avait confié le commandement du siége de Hameln (1), est arrivé le 19

---

(1) *Hameln*, ville forte de l'électorat d'Hanovre, à 39 m. de cette ville, 48 de Minden, 43 d'Hildesheim ; elle est sur le Weser, vers le confluent de la rivière d'Hamel. Elle a des fabriques de lainages et cotonnades, et tire un grand profit de la pêche du saumon dans le Weser, et de la navigation de cette rivière.

à Ebersdorff, devant Hameln, a eu une conférence, le 20, avec le général Lecoq et les généraux prussiens enfermés dans cette place, et leur a fait signer la capitulation ci-jointe. Neuf mille prisonniers parmi lesquels six généraux, des magasins pour nourrir dix mille hommes pendant six mois, des munitions de toute espèce, une compagnie d'artillerie à cheval, 300 hommes à cheval sont en notre pouvoir.

Les seules troupes qu'avait le général Savary étaient un régiment français d'infanterie légère, et deux régimens hollandais que commandait le général hollandais Dumonceau.

Le général Savary est parti sur-le-champ pour Nienbourg, pour faire capituler cette place, dans laquelle on croit qu'il y a 2 ou 3000 hommes de garnison.

Un bataillon prussien de 800 hommes, tenant garnison à Czentoschau, à l'extrémité de la Pologne prussienne a capitulé le 18 devant 150 chasseurs du 2e régiment, réunis à 300 polonais confédérés qui se sont présentés devant cette place. La garnison est prisonnière de guerre; il y a des magasins considérables.

L'Empereur a employé toute la journée à passer en revue l'infanterie du 4me corps d'armée, commandé par le maréchal Soult. Il a fait des promotions, et distribué des récompenses dans chaque corps.

Capitulation pour la remise de la place, des forts et de la garnison d'Hameln à l'armée française et hollandaise, sous les ordres du général de division Savary, aide-de-camp de S. M. I. et R. grand-officier de la Légion d'honneur, colonel des gendarmes de la garde, décoré du grand cordon de Bade, et représenté par le général de division Dumonceau, conseiller d'état, membre de la Légion d'honneur, commandant en chef des troupes hollandaises en Allemagne, par M. le général-major Von Schœler, commandant la garnison, place et forts de Hameln.

ARTICLES PROPOSÉS.	RÉPONSES.
Art. Ier. La garnison sortira le 22 novembre à neuf heures du matin, avec armes et bagages, enseignes dé-	La garnison sortira par la porte désignée, avec les hon-

ployées, canons, tambours battans et mèche allumée, par la porte nommée Oster-Thor, et sera libre de rejoindre son armée.

neurs de la guerre, se mettra en bataille sur la chaussée de Hanovre. Elle y fera la remise de ses armes, canons, drapeaux et chevaux, et sera de suite mise en route pour la France, où elle sera prisonnière de guerre.

II. Les officiers garderont leurs chevaux et bagages, et les soldats leurs sacs.

Accordé.

III. Les officiers auront la liberté de se retirer chez eux et où bon leur semblera, avec l'assurance de n'y être pas inquiétés. Ils recevront des passeports et des feuilles de route pour que les vivres et fourrages leur soient fournis jusqu'au lieu de leur destination; on fournira aussi des voitures et des chevaux à ceux qui en auront besoin pour le transport de leurs effets.

Accordé. Mais les officiers seront prisonniers sur parole, et ne pourront porter les armes contre la France et ses alliés jusqu'à parfait échange.

IV. On assignera aux officiers qui ne voudront pas profiter de la permission de retourner chez eux, l'endroit où ils pourront se rendre, avec la certitude qu'on y pourvoira à leur subsistance.

Il ne peut être assigné d'autre destination à ces Messieurs que leurs foyers, et ceux qui ne voudront pas en profiter pourront suivre le sort de la garnison en France, où on leur assure le traitement usité pour les prisonniers de guerre.

V. Si le sort de la guerre décidait que quelques-unes des provinces prussiennes fussent cédées à un autre monarque, les officiers qui y auraient été en garnison auraient droit d'en obtenir la pension de leur grade, si, par les infirmités ou l'âge, ils étaient hors d'état de continuer à servir.

Dans aucune capitulation il n'a été permis à un officier-général de dicter des conditions à un souverain. Le cas présent arrivant, ces Messieurs mériteront les bontés de leurs nouveaux maîtres, et on leur cite l'exemple du Piémont, de la Belgique et de Naples.

VI. La remise des portes, des forts et des magasins n'aura lieu qu'après la sortie de la garnison.

Aussitôt la capitulation échangée, les commandans du génie français et hollandais, avec les commissaires des guerres, auront la liberté d'entrer dans la ville. Il leur sera remis, par des commissaires nommés par M. le général Von Schœler, les magasins de toute espèce, les poudrières, tout ce qui concerne le matériel de l'artillerie et du génie.

La porte par laquelle la garnison doit sortir, ainsi que les trois forts, seront occupés par les troupes françaises et hollandaises, demain 21 à neuf heures du matin.

Fait au camp devant Hameln, ce 20 novembre, à quatre heures et demie du soir, l'an 1806.

Signés, DE SCHŒLER, DUMONCEAU.

Ratifié par moi, général de division commandant les troupes du blocus de la forteresse d'Hameln.

Signé, SAVARY.

PIÈCES OFFICIELLES

Relatives à la mise en état de Blocus des Iles Britanniques, et à la levée de 80,000 *conscrits pour l'an* 1807.

DISCOURS *de son A. S. M. le prince Archichancelier de l'Empire, au Sénat, le* 4 *décembre* 1806.

MESSIEURS,

« Au moment où les rênes du Gouvernement furent remises, par la reconnaissance de la Nation, entre les

mains de S. M. I. et R., il s'établit entre elle et vous, des rapports habituels de confiance, et une communication de pensées, qui vous ont fait participer aux grands desseins conçus et exécutés pour le bien de cet Empire.

» Ainsi, vous avez su de bonne heure que les premiers vœux de l'Empereur furent pour la paix, et que ce sentiment généreux ne s'est jamais attiédi.

» Ayant de paraître sur le champ de bataille, il l'a offerte à ses ennemis.

» Après la victoire, sa main triomphante la leur a toujours présentée.

» Il espérait que des traités particuliers et successifs, conciliant, les uns après les autres, tous les intérêts, appaisant par dégrés tous les ressentimens, amèneraient enfin cette pacification générale, si désirée par les peuples européens, et si nécessaire à leur félicité.

» L'attente de S. M. a été trompée.

» L'Europe, attirée vers le repos par les victoires de la France, a été sans cesse rappelée aux combats par l'influence de la Grande-Bretagne, et par les prétentions ambitieuses de la Russie.

» Des coalitions terrassées ont donné naissance à de nouvelles coalitions.

» La modération du vainqueur a encouragé les vaincus.

» Les plus grands efforts du génie militaire, ainsi que les exploits d'une armée qui compte pour rien les distances, les saisons, les climats et le nombre de ses ennemis, n'ont abouti, jusqu'à présent, qu'à des trèves glorieuses, dont la paix n'a point été le fruit.

» Cependant l'Angleterre s'est emparée du commerce du Monde: tous les produits de l'industrie dans les deux hémispheres, vont s'engloutir dans cette île.

» Cependant la Russie, si long-temps inconnue dans les débats de l'Europe, fomente aujourd'hui les désordres de l'Occident, en même temps qu'elle menace l'Orient de sa vaste domination.

« L'Empire Ottoman est inquiété: les vexations s'ag-

gravent contre lui : les droits de sa souveraineté sont rendus, pour ainsi dire, incertains.

» Dans de telles conjonctures, au milieu de ces machinations et de ces trames, S. M. a dû abandonner une route où ne se trouvait point la paix que le vainqueur seul a cherchée.

» Il faut désormais rendre cette paix desirable à ceux qui provoquent la guerre.

« Il faut rendre la guerre funeste à ceux qui s'y laissent entraîner.

« Il faut réduire les cabinets à l'heureuse impuissance d'être trompés encore une fois.

» Il faut enfin que des princes tant de fois vaincus, apprennent que la clémence a un terme et que le sceptre dont ils abusent peut se briser entre leurs mains.

» De là, un nouveau plan de conduite, et des mesures accessoires propres à en assurer le succès.

» La première et la plus importante de toutes, consiste à soutenir la puissance de la Nation, par la continuité des mêmes moyens, et par le développement de ses forces.

» Il faut ensuite qu'un peuple infracteur des lois de la civilisation, soit privé de toutes relations avec les peuples civilisés.

» Il faut que S. M. garde ses conquêtes, et qu'elle en écarte les fauteurs de toutes les discordes jusqu'au moment où l'Angleterre aura reconnu les principes qui, chez les peuples policés, tempèrent les désastres inséparables de leurs dissentions; jusqu'à l'époque où de justes restitutions auront acquitté nos obligations envers nos fidèles alliés; enfin, jusqu'à une paix générale qui établira le repos de l'Europe, permettra à tous les peuples l'entier développement de leur industrie.

» Vous appréciez, Messieurs, tout ce qu'un pareil dessein a de grand et de glorieux. Ses avantages prochains, ceux qu'il offre pour l'avenir n'échappent point à votre sagesse; elle y trouve une ample compensation de la per-

sévérance et des sacrifices momentanés dont il doit être le prix.

» Les garans de l'exécution seront, pour S. M., l'amour de ses peuples, la fidélité tant de fois éprouvée du Sénat, le courage des armées; mais sur-tout ce génie dont le succès n'a jamais démenti les inspirations, et cette ardeur qui ne connaît point d'obstacles, quand il s'agit de la gloire de la France et du bonheur de l'humanité. »

MESSAGE *de S. M. l'Empereur et Roi au Sénat.*

« Sénateurs,

» Nous voulons, dans les circonstances où se trouvent les affaires générales de l'Europe, faire connaître à vous et à la nation les principes que nous avons adoptés comme règle de notre politique.

» Notre extrême modération, après chacune des trois premières guerres, a été la cause de celle qui leur a succédé. C'est ainsi que nous avons eu à lutter contre une quatrième coalition neuf mois après que la troisième avait eté dissoute, neuf mois après ces victoires éclatantes que nous avait accordées la Providence, et qui devaient assurer un long repos au Continent.

» Mais un grand nombre de cabinets de l'Europe est plus tôt ou plus tard influencé par l'Angleterre; et sans une solide paix avec cette puissance, notre peuple ne saurait jouir des bienfaits qui sont le premier but de nos travaux, l'unique objet de notre vie. Aussi, malgré notre situation triomphante, nous n'avons été arrêtés, dans nos dernières négociations avec l'Angleterre, ni par l'arrogance de son langage, ni par les sacrifices qu'elle a voulu nous imposer. L'île de Malthe, à laquelle s'attachait pour ainsi dire l'honneur de cette guerre, et qui retenue par l'Angleterre au mépris des traités, en était la première cause, nous l'avions cédée; nous avions consenti à ce qu'à la possession de Ceylan et de l'Empire du Myssoure, l'Angleterre joignît celle du Cap-de-Bonne Espérance.

» Mais tous nos efforts ont dû échouer lorsque les conseils

seils de nos ennemis ont cessé d'être animés de la noble ambition de concilier le bien du Monde avec la prospérité présente de leur patrie, et la prospérité présente de leur patrie avec une prospérité durable ; et aucune prospérité ne peut être durable pour l'Angleterre, lorsqu'elle sera fondée sur une politique exagérée et injuste qui dépouillerait soixante millions d'habitans, leurs voisins, riches et braves, de tout commerce et de toute navigation.

» Immédiatement après la mort du principal ministre de l'Angleterre, il nous fut facile de nous appercevoir que la continuation des négociations n'avait plus d'autre objet que de couvrir les trames de cette quatrième coalition étouffée dès sa naissance.

» Dans cette nouvelle position, nous avons pris pour principes invariables de notre conduite de ne point évacuer ni Berlin, ni Varsovie, ni les provinces que la force des armes a fait tomber en nos mains, avant que la paix générale ne soit conclue, que les colonies espagnoles, hollandaises et françaises ne soient rendues, que les fondemens de la puissance ottomane ne soient raffermis, et l'indépendance absolue de ce vaste Empire, premier intérêt de notre peuple, irrévocablement consacrée.

» Nous avons mis les Isles-Britanniques en état de blocus, et nous avons ordonné contre elles des dispositions qui répugnaient à notre cœur. Il nous en a coûté de faire dépendre les intérêts des particuliers de la querelle des rois, et de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des nations. Mais nous avons été contraints, pour le bien de nos peuples et de nos alliés, à opposer à l'ennemi commun les mêmes armes dont il se servait contre nous. Ces déterminations, commandées par un juste sentiment de réciprocité, n'ont été inspirées ni par la passion, ni par la haîne. Ce que nous avons offert après avoir dissipé les trois coalitions qui avaient tant contribué à la gloire de nos peuples, nous l'offrons encore aujourd'hui que nos armes ont obtenu de nouveaux triomphes. Nous sommes prêts à faire la paix avec l'Angleterre ; nous sommes prêts à la faire avec la

Russie, avec la Prusse; mais elle ne peut être conclue que sur des bases telles qu'elle ne permette à qui que ce soit de s'arroger aucun droit de suprématie à notre égard, qu'elle rende les colonies à leur métropole, et qu'elle garantisse à notre commerce et à notre industrie la prospérité à laquelle ils doivent atteindre.

» Et si l'ensemble de ces dispositions éloigne de quelque temps encore le rétablissement de la paix générale, quelque court que soit ce retard, il paraîtra long à notre cœur. Mais nous sommes certains que nos peuples apprécieront la sagesse de nos motifs politiques, qu'ils jugeront avec nous qu'une paix partielle n'est qu'une trêve qui nous fait perdre tous nos avantages acquis pour donner lieu à une nouvelle guerre, et qu'enfin ce n'est que dans une paix générale que la France peut trouver le bonheur.

» Nous sommes dans un de ces instans importans pour la destinée des nations; et le Peuple français se montrera digne de celle qui l'attend. Le sénatus-consulte que nous avons ordonné de vous proposer, et qui mettra à notre disposition, dans les premiers jours de l'année, la conscription de 1807, qui, dans les circonstances ordinaires, ne devrait être levée qu'au mois de septembre, sera exécuté avec empressement par les pères comme par les enfans. Et dans quel plus beau moment pourrions-nous appeler aux armes les jeunes Français? ils auront à traverser, pour se rendre à leurs drapeaux, les capitales de nos ennemis et les champs de bataille illustrés par les victoires de leurs aînés.

» Donné à Berlin, le 21 novembre 1806. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire-d'État, H. B. MARET.

RAPPORT *du ministre des relations extérieures à S. M. l'Empereur et Roi.*

SIRE,

Une quatrième coalition s'est formée. En moins d'un mois elle a été confondue. En moins d'un mois la Prusse a vu son armée, ses places fortes, sa capitale et ses provinces tombées au pouvoir de V. M., et maintenant elle implore la paix.

Dans les coalitions précédentes, chaque ennemi de la France, dès qu'il était vaincu, demandait et obtenait la paix. On espérait que des paix particulières et successives conduiraient à une paix générale, honorable et sûre. Trois fois cette espérance a été déçue; trois fois l'expérience a prouvé qu'en suivant le même système de modération et de générosité, la France serait constamment trompée. Chaque coalition détruite a enfanté une nouvelle coalition, et la France a été menacée d'une guerre éternelle.

L'Empire français est parvenu à un degré de puissance et de grandeur que V. M. n'ambitionnait pas. Attaquée de toutes parts avec une fureur sans exemple, et placée dans l'alternative de périr ou de vaincre, la France n'a combattu que pour son salut, et, victorieuse, elle ne s'est servie de la victoire que pour faire éclater sa modération. Elle n'a point détruit ceux qui la voulaient détruire; elle avait fait d'immenses conquêtes, elle n'en a gardé qu'un petit nombre; elle en aurait encore moins gardé si les aveugles passions qui rugissaient autour d'elle, ne l'eussent pas mise dans la nécessité de s'agrandir pour se préserver. Aujourd'hui qu'elle est attaquée pour la quatrième fois avec le même esprit de haine et dans les mêmes vues de destruction, V. M. n'a d'autre but que de recouvrer ce qui est indispensable à la prospérité de son peuple. Mais c'est un but qu'elle ne saurait atteindre qu'en profitant de toute la grandeur de ses avantages, et en se réservant ses conquêtes comme objets de compensation dans les arrangemens de la paix générale.

Deux puissances ennemies du repos de l'Europe se sont unies pour y perpétuer la discorde et la guerre. Les objets de leur ambition sont différens, mais une même haine les anime contre la France, parce qu'elles savent que la France ne peut cesser de s'opposer à l'accomplissement de leurs pernicieux desseins. Occupés sans cesse à lui chercher, à lui susciter des ennemis, elles emploient à cet effet tous les genres d'artifices et d'intrigues, les menaces, les caresses, la corruption, la calomnie; et quand elles aspirent à tout envahir, à tout opprimer, à tout asservir, c'est la France qu'elles accusent d'y prétendre.

L'Angleterre tend à naviguer exclusivement sur les mers. Elle s'arroge le monopole de tous les commerces et de toutes les industries, et toutes les fois que l'irrésistible force des événemens a obligé la France d'intervenir dans les affaires des petits Etats ses voisins, et d'y intervenir pour leur repos, l'Angleterre a donné le signal des accusations et des plaintes. La première elle a sonné l'alarme, et parce que quelques villes ou quelques pays soumis depuis des siècles à l'influence de la France, y étaient encore soumis, elle a présenté la France comme menaçant l'indépendance des grands Etats. Etait-ce sur des petits Etats, qui fussent soumis depuis des siècles à son influence, et comme entraînés dans sa sphère d'activité? n'était-ce pas au contraire sur des Etats considérés dans tous les temps comme principaux en Europe, que l'Angleterre exerça ses violences, lorsque les puissances du Nord, qui s'étaient unies pour défendre les principes éternels de la neutralité, furent forcées de souscrire à ses prétentions monstrueuses, et de sacrifier, avec leurs propres intérêts, les plus chers intérêts de la France? Alors l'indépendance des nations ne fut pas seulement menacée; elle fut attaquée, violée, et, autant qu'il dépendait de l'Angleterre, anéantie. De quoi servit-il que l'Angleterre eût été obligée de reconnaître, par la convention de Pétersbourg, un petit nombre de principes que, ni ses séductions, ni ses menaces n'avaient pu faire abandonner? Immédiatement après, elle les foula ouvertement aux pieds, ou les éluda, en abusant, de la manière la plus tyrannique

à-la-fois et la plus insensée, du droit de blocus. Ce droit ne peut, d'après la raison et d'après les traités, s'appliquer qu'aux places investies et en danger d'être prises. Elle prétendit l'étendre aux hâvres, à l'embouchure des rivières, à des côtes entières, et enfin à tout un Empire. Certes, la France ne fut jamais investie et en danger d'être prise par l'Angleterre, et la France toute entière a été déclarée en état de blocus. En agissant de la sorte, l'Angleterre n'annonce-t-elle pas hautement qu'elle ne reconnaît aucune loi; que les traités ne sont rien pour elle, qu'elle n'admet d'autre droit que celui de la force; et qu'elle répute légitime tout ce qu'elle peut impunément faire.

Le gouvernement de Russie, quand il devrait être occupé uniquement de vivifier ses immenses Etats, et d'expier par les bienfaits d'une sage législation, et d'une administration paternelle, le crime qui fit en un jour descendre du rang des nations indépendantes une nation ancienne, nombreuse, illustre et digne d'un meilleur sort, convoite et menace d'engloutir encore le vaste et superbe Empire des Ottomans. Les mêmes manœuvres qu'il employa contre la Pologne, il les emploie aujourd'hui contre la Turquie. Il souffle dans ses provinces l'esprit de sédition et de révolte. Il excite, il arme, il soutient les Serviens contre la Porte. Il renouvelle sur la Morée les tentatives qu'il avait faites, mais sans fruit, en 1778. La Valachie et la Moldavie étaient gouvernées par deux chefs infidèles et traîtres; la Porte les avait déclarés tels par un firman, et les avait déposés. La Russie, non-contente de leur donner asyle, a fait marcher des troupes sur le Dniester, et, menaçant la Porte de lui déclarer la guerre, elle a exigé leur rétablissement. La Porte a eu la douleur de se voir contrainte de remettre en place ses ennemis déclarés, et de déposer les hommes de son choix. Ainsi son indépendance a été violée par un attentat qui blesse à-la-fois la dignité de tous les trônes. Du moment qu'elle n'a plus le choix de ses gouverneurs, elle n'est plus souveraine, elle est vassale, ou plutôt la Valachie et la Moldavie ne lui appartiennent plus que de nom; et ces deux grandes et riches provinces, gouvernées par des

hommes vendus à la Russie, sont devenues pour celle-ci une véritable conquête.

Avec de tels ennemis, dont la modération de V. M. n'a pu désarmer la haine, et qui, nonobstant ses victoires, marchent toujours à leur but, n'écoutant que leur passion, et ne respectant aucun droit, V. M. n'est pas libre de suivre les mouvemens de sa générosité. Le penchant même qui la porte à desirer la paix lui fait une loi de ne se dessaisir d'aucune de ses conquêtes que l'indépendance entière et absolue de l'Empire ottoman, indépendance qui est le premier intérêt de la France, ne soit reconnue et garantie; que les colonies espagnoles, hollandaises et françaises, dont la diversion opérée par les quatre coalitions a seule entraîné la perte, ne soient restituées, et qu'un Code général ne soit adopté, conforme à la dignité de toutes les couronnes, et capable d'assurer les droits de toutes les nations sur les mers.

La justice et la nécessité de cette détermination seront universellement senties; elle sera un bienfait pour les alliés de V. M., et pour toutes les villes commerçantes de son Empire, qui n'ont été dépouillées qu'à la faveur de ces mêmes guerres dont les événemens ont mis au pouvoir de V. M. tant de vastes Etats. Dans tout autre système, les intérêts de ces alliés et de tant de cités populeuses seraient abandonnés, le fruit des plus étonnantes victoires serait perdu, et la France au milieu de triomphes inouis, après tant d'exploits qui l'ont agrandie et comblée de gloire, n'aurait aucune perspective de repos; elle n'entreverrait pas l'époque où elle pourrait déposer les armes, se consacrer aux paisibles occupations de l'industrie et du commerce, auxquelles la nature l'appelle, et faire sur un autre théâtre des conquêtes moins éclatantes, mais plus douces, qu'elle n'aurait point achetées par l'effusion d'un sang qui lui est si cher, et qui égalant son bonheur à sa gloire, ne coûteraient à l'humanité aucunes larmes.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Berlin, le 15 novembre 1806.

RAPPORT *du ministre des relations extérieures à S. M. l'Empereur et Roi.*

SIRE,

Trois siècles de civilisation ont donné à l'Europe un droit des gens que, selon l'expression d'un écrivain illustre, la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

Ce droit est fondé sur le principe, que les nations doivent se faire : dans la paix le plus de bien, et dans la guerre, le moins de mal qu'il est possible.

D'après la maxime que la guerre n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, non pas même comme membres ou sujets de l'Etat, mais uniquement comme ses défenseurs, le droits des gens ne permet pas que le droit de guerre, et le droit de conquête qui en dérive, s'étendant aux citoyens paisibles, et sans armes, aux habitations et aux propriétés privées, aux marchandises du commerce, aux magasins qui les renferment, aux chariots qui les transportent, aux bâtimens non armés qui les voiturent sur les rivières ou sur les mers, en un mot à la personne et aux biens des particuliers.

Ce droit né de la civilisation en a favorisé les progrès. C'est à lui que l'Europe a été redevable du maintien et de l'accroissement de sa prospérité, au milieu même des guerres fréquentes qui l'ont divisée.

L'Angleterre seule a conservé ou repris les usages des temps barbares. C'est par son refus de renoncer à la course maritime que cette pratique injuste et cruelle a été maintenue malgré la France qui, en temps de paix, et mue uniquement par des idées de justice et d'humanité, avait proposé de l'abolir.

La France a tout fait pour adoucir du moins un mal qu'elle n'avait pu empêcher. L'Angleterre au contraire a tout fait pour l'aggraver.

Non contente d'attaquer les navires de commerce et de-

traiter comme prisonniers de guerre, les équipages de ces navires désarmés, elle a réputé ennemi quiconque appartenait à l'Etat ennemi, et elle a fait aussi prisonniers de guerre les facteurs du commerce et les négocians qui voyageaient pour les affaires de leur négoce.

Mais il ne pouvait suffire à ses vues d'envahir ainsi des propriétés privées, de dépouiller et d'opprimer des particuliers innocens et paisibles. Restée long-temps en arrière des nations du Continent qui l'ont précédée dans la route de la civilisation, et en ayant reçu d'elles tous les bienfaits, elle a conçu le projet insensé de les posséder seule, et de les leur ôter. Elle voudrait qu'il n'y eût sur la Terre d'autre industrie que la sienne, et d'autre commerce que celui qu'elle ferait elle-même. Elle a senti que, pour réussir, il ne lui suffirait pas de troubler, qu'elle devait encore s'efforcer d'interrompre totalement les communications entre les peuples. C'est dans cette vue que, sous le nom de droit de blocus, elle a inventé et mis en pratique la théorie la plus monstrueuse.

D'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, le droit de blocus n'est applicable qu'aux places fortes.

L'Angleterre a prétendu l'étendre aux places de commerce non fortifiées, aux hâvres, à l'embouchure des rivières.

Une place n'est bloquée que quand elle est tellement investie qu'on ne puisse tenter d'en approcher, sans s'exposer à un danger imminent.

L'Angleterre a déclaré bloqués les lieux devant lesquels elle n'avait pas un seul bâtiment de guerre.

Elle a fait plus, elle a osé declarer en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies étaient incapables de bloquer, des côtes immenses et tout un vaste Empire.

Tirant ensuite d'un droit chimérique et d'un fait supposé la conséquence qu'elle pouvait justement faire sa proie, et la faisant en effet, de tout ce qui allait aux lieux mis en interdit par une simple déclaration de l'amirauté britannique, et de tout ce qui en provenait, elle a effrayé les navigateurs neutres et les a éloignés des ports que leur intérêt

les invitait et que la loi des nations les autorisait à fréquenter.

C'est ainsi qu'elle a fait tourner à son profit et au détriment de l'Europe, mais surtout de la France, l'audace avec laquelle elle se joue de tous les droits et insulte à la raison même.

Contre une puissance qui méconnaît à ce point toutes les idées de justice et tous les sentimens humains, que peut-on faire, sinon de les oublier un instant soi-même, pour la contraindre à ne les plus violer ? Le droit de la défense naturelle permet d'opposer à son ennemi les armes dont il se sert, et de faire, si je puis ainsi parler, réagir contre lui ses propres fureurs et sa folie. De plus, quand les principes de la civilisation sont attaqués par des entreprises sans exemple, et que l'Europe entière est menacée, la préserver et la venger n'est pas seulement un droit, c'est encore un devoir pour la puissance qui seule en a les moyens.

Puisque l'Angleterre a osé déclarer la France entière en état de blocus, que la France déclare à son tour que les Isles-Britaniques sont bloquées.

Puisque l'Angleterre répute ennemi tout Français, que tout Anglais ou sujet de l'Angleterre, trouvé dans les pays occupés par les armées Françaises soit fait prisonnier de guerre.

Puisque l'Angleterre attente aux propriétés privées des négocians paisibles, que les propriétés de tout Anglais et sujet de l'Angleterre, de quelque nature qu'elles soient, soient confisquées.

Puisque l'Angleterre veut anéantir toute industrie sur le Continent, quiconque fait le commerce des marchandises anglaises, favorise autant qu'il est en lui, ses desseins et devient son complice, Que tout commerce de marchandises anglaises soit déclaré illicite, et que tout produit des manufactures ou des colonies anglaises trouvé dans les lieux occupés par les troupes Françaises soit confisqué.

Puisque l'Angleterre veut interrompre toute navigation et tout commerce maritime, qu'aucun navire venant des îles ou des colonies britanniques ne soit reçu ni dans les ports de

France, ni dans ceux des pays occupés par l'armée française, et que tout navire qui tenterait de se rendre de ces ports en Angleterre soit saisi et confisqué.

Votre majesté, je le sens, ne prendra qu'à regret de telles mesures, et je ne les propose moi-même qu'à regret; mais la situation de l'Europe les rend nécessaires, et d'ailleurs, aussitôt que l'Angleterre admettra le droit des gens que suivent universellement les peuples policés, aussitôt qu'elle reconnaîtra que le droit de guerre est un et le même sur mer que sur terre; que ce droit et celui de conquête ne peuvent s'étendre ni aux propriétés privées, ni aux individus non armés et paisibles, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies, V. M. fera cesser ces mesures rigoureuses, mais non pas injustes; car la justice entre les nations n'est que l'exacte réciprocité.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Berlin, le 20 novembre 1806.

EXTRAIT *des minutes de la Secrétairerie d'Etat.*

En notre camp impérial de Berlin,
le 21 novembre 1806.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE,

Considérant:

1°. Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés;

2°. Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'Etat ennemi, et fait en conséquence prisonniers de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs du commerce et les négocians qui voyagent pour les affaires de leur négoce;

3°. Qu'elle étend aux bâtimens et marchandises du commerce et aux propriétés des particuliers, le droit de con-

quête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'Etat ennemi ;

4°. Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux hâvres et aux embouchures des rivières, le droit de blocus, qui, d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, n'est applicable qu'aux places fortes ;

Qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre, quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie, qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent ;

Qu'elle déclare même en état de blocus, des lieux que toutes ses forces réunies seraient incapables de bloquer, des côtes entières et tout un Empire ;

5°. Que ces abus monstrueux du droit de blocus n'ont d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples, et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du Continent ;

6°. Que tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le Continent le commerce des marchandises anglaises, favorise par-là ses desseins et s'en rend le complice ;

7°. Que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres ;

8°. Qu'il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert, et de le combattre de la même manière qu'il combat, lorsqu'il méconnait toutes les idées de justice et tous les sentimens libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes,

Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme principe fondamental de l'Empire, jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de la guerre est un et le même sur terre que sur mer ; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient,

ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes.

Nous avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

Art. I^er^ Les Isles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

II. Tout commerce et toute correspondance avec les Isles-Britanniques sont interdits.

En conséquence, les lettres ou paquets adressés ou en Angleterre, ou à un Anglais, ou écrits en langue anglaise, n'auront pas cours aux postes, et seront saisis.

III. Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état et condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

IV. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, sera déclaré de bonne prise.

V. Le commerce des marchandises anglaises est défendu; et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise.

VI. La moitié du produit de la confiscation des marchandises et propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédens, sera employée à indemniser les négocians des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtimens de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises.

VII. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

VIII. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi; et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété anglaise.

IX. Notre tribunal des prises de Paris est chargé du

jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre Empire ou dans les pays occupés par l'armée française, relativement à l'exécution du présent décret. Notre tribunal des prises à Milan sera chargé du jugement définitif desdites contestations qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

X. Communication du présent décret sera donnée, par notre ministre des relations extérieures, aux Rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Etrurie, et à nos autres alliés dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

XI. Nos ministres des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, et nos directeurs-généraux des postes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat, Signé, H. B. MARET.

PROJET *de Sénatus-consulte lû par M. Regnault (de Saint-Jean d'Angely,) conseiller d'Etat, à la tribune du Sénat le* 4 *décembre* 1806.

« Quatre-vingt mille conscrits seront levés en 1807;

» L'appel en sera fait aux époques qui seront fixées par les décrets impériaux;

» Ils seront pris parmi les Français nés depuis et compris le 1^er^ janvier 1787, jusques au 31 décembre de la même année. »

EXPOSÉ *des motifs de ce Sénatus-consulte.*

MONSEIGNEUR,

SÉNATEURS,

« Un peu plus d'une année s'est écoulée, depuis que

S. M. l'Empereur et Roi, prêt à quitter sa capitale, pour repousser l'agression de l'Empereur d'Autriche, déposa dans le sein du Senat l'assurance que les soldats français feraient leur devoir.

» L'Europe a vu, Sénateurs, avec quelle glorieuse fidélité cette auguste promesse a été remplie, et en ce jour, anniversaire de l'immortelle victoire d'Austerlitz, nous aimons à rappeler le Peuple Français au sentiment du bonheur et de la reconnaissance.

» Mais cette époque mémorable est déja séparée de nous par des triomphes non moins éclatans. Cette armée, à la tête de laquelle trois mois suffirent l'année dernière à S. M. pour combattre, vaincre et pacifier, vient de combattre et de vaincre un nouvel ennemi. Les soldats de S. M. ont une seconde fois fait leur devoir.

» Français, c'est à vous à faire encore le vôtre.

» S. M. ne s'est pas moins reposée sur son peuple que sur son armée, et aucune de ses espérances n'a été trompée.

» Avant de marcher vers le Danube, elle avait, de concert avec vous, Sénateurs, appelé d'avance sous les drapeaux les conscrits de 1806, et remis la garde de nos côtes, de nos frontières, de nos places fortes aux citoyens formés en gardes nationales.

» Les gardes nationales ont honorablement rempli leurs obligations; elles sont encore sous les armes dans plusieurs départemens de l'Empire.

» Les jeunes conscrits ont répondu avec fidélité et avec courage à l'appel de l'Empereur et de la patrie. Ils sont dans les rangs de nos phalanges victorieuses. Ils y rivalisent avec les vieux soldats, et c'est à la prudence qui a compté sur leur bravoure et au génie qui l'a employée, que l'Empire doit sa sûreté et sa gloire.

» C'est à ce dévouement absolu, à cette confiance entière du peuple et de l'armée, à son Empereur, que la France doit de voir la guerre portée à 250 lieues de ses frontières, et toutes les calamités qui en sont inséparables, retomber sur ceux qui l'ont provoquée.

» Sénateurs, ce que la prévoyance de S. M. proposa l'année dernière à votre sagesse, n'est pas moins nécessaire encore aujourd'hui.

» Il faut qu'une conscription nouvelle se prépare à porter, s'il en était besoin, vers les bords du Rhin, de la Vistule, de la Sprée, de l'Oder, une nouvelle force à notre armée victorieuse.

» Il faut que les régimens de l'intérieur se complettent, et présentent à nos ennemis une réserve prête à voler où la voix de S. M. l'apellera.

Il faut dans l'intérêt du peuple et des armées, que leur force permette à S. M. de ménager leur bravoure, et qu'en faisant marcher plus de braves aux combats, il en coûte moins de braves pour obtenir la victoire.

» La guerre dont l'Angleterre a payé le renouvellement, et soudoyé la prolongation, n'est plus d'ailleurs une guerre ordinaire: elle ne doit pas se terminer avec l'automne de cette année, pour recommencer avec l'automne de l'année prochaine.

» S. M. veut épargner à ses peuples et à ses alliés ce renouvellement périodique de batailles, où la gloire et les triomphes sont toujours achetés par des pertes et des sacrifices.

» Elle a déclaré à l'Europe son intention de lui assurer une paix générale et durable.

» C'est du sein du Continent que l'Angleterre a voulu embrâser, que désormais une guerre terrible lui sera faite.

» C'est en lui appliquant sur tous les rivages européens, les principes qu'elle a appliqués sur toutes les mers, que l'Empereur veut la ramener aux principes anciens du droit des gens et des nations civilisées.

» C'est en exilant les vaisseaux de l'Angleterre de toutes les côtes où S. M. I. et R. portera ses armes victorieuses et sa justice vengeresse, qu'elle punira le ministère anglais du refus coupable de donner au Monde, utilement et honorablement pour l'Angleterre, la paix après laquelle le Monde soupire.

» Ce sont ces nobles pensées, ces généreux projets,

que S. M. confie au Sénat et à la Nation, dont l'exécution exige encore le concours de toutes les volontés. C'est pour en assurer la réalisation, que la conscription de 1807 va être dès ce moment appelée par vous, Sénateurs, comme vous appelâtes, il y a quatorze mois celle de 1806.

» Cette mesure extraordinaire, comme les circonstances où se trouve l'Europe, produira de semblables et de plus heureux effets encore que l'année dernière.

» Les conscrits qui ont marché, ont aidé à conquérir des royaumes; ceux qui vont les suivre aideront à conquérir la paix.

» Vous rapprocherez pour eux l'époque du dévouement et des combats; ils rapprocheront pour leur patrie l'époque de la paix et de la reconnaissance. »

RAPPORT *fait au Sénat, par M. Lacépède, sur le projet de Sénatus-Consulte précédent.*

MONSEIGNEUR,

SÉNATEURS,

« Vous avez renvoyé à votre commission spéciale le message qui vous a été adressé par Sa Majesté Impériale et Royale, de son quartier-général de Berlin, et qui vous a été communiqué par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire.

» Vous avez renvoyé également à votre commission spéciale, le décret impérial ainsi que les deux rapports du ministre des relations extérieures qui étaient joints au message de S. M., et un projet de sénatus-consulte relatif à la conscription militaire de 1807, et dont je vais faire lecture.

» Votre commission a été d'avis à l'unanimité; que le Sénat devait s'empresser d'adopter le projet de sénatus-consulte qui vous est proposé, et dont les motifs si bien développés par les orateurs du gouvernement, sont exposés

exposés d'une manière si admirable dans le message de S. M. Impériale et Royale.

» Elle a cru d'ailleurs ne pouvoir mieux seconder les sentimens que nous a fait éprouver ce message si mémorable, qu'en vous proposant d'offrir à S. M. I., dans une adresse dont la commission m'a chargé de vous soumettre le projet, l'hommage de votre profond dévouement et de votre vive et respectueuse reconnaissance.

» J'ai donc l'honneur de proposer au Sénat, au nom de de sa commission spéciale, d'adopter,

» Premièrement, le projet de sénatus-consulte relatif à la conscription militaire;

» Secondement, le projet de décret ainsi que l'adresse que je vais avoir l'honneur de vous présenter. »

EXTRAIT *des registres du Sénat-conservateur, du jeudi 4 décembre* 1806.

Le Sénat-conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions du 22 frimaire an 8;

Délibérant sur le message de S. M. l'Empereur et Roi, daté du quartier-général à Berlin, le 21 novembre 1806, et transmis au Sénat, dans la séance du 2 de ce mois, par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire;

Délibérant pareillement sur les communications qui lui ont été faites dans la même séance, par le prince archi-chancelier de l'Empire, au nom de S. M. l'Empereur et Roi;

Après avoir entendu le rapport de sa commission spéciale, nommée dans ladite séance,

Décrète que l'adresse suivante sera transmise à S. M. I. et R., comme un nouvel hommage du dévouement du Sénat et du Peuple français.

ADRESSE *du Sénat à S. M. l'Empereur et Roi.*

SIRE,

Le Sénat a reçu le message que V. M. I. et R. a bien voulu lui adresser de cette capitale de tant de provinces, que les armes de V. M. ont soumises avec tant de rapidité, de cette ville que la présence auguste de Napoléon-le-Grand, et les Aigles de ses armées consacrent comme un des monumens les plus remarquables de ses incroyables victoires.

V. M., Sire, vient de communiquer au Sénat et au Peuple français, les hautes pensées qui ne cessent de l'occuper pour le bonheur de notre patrie et pour celui de l'Europe entière.

Le Sénat s'empresse de vous offrir l'hommage de sa reconnaissance.

Que n'avez-vous pas fait, Sire, pour obtenir cette paix que l'Angleterre devait desirer bien plus que la France ? Et, qu'il nous soit permis de le dire à V. M. I. et R., peut-être le Peuple français n'aurait-il appris qu'avec un vif regret, les sacrifices que V. M. a offert de faire à la tranquillité du Continent, si elle n'avait pas couvert l'Europe de ses trophées, et dispersé les trois coalitions qu'une aveugle fatalité avait successivement précipitées contre la France.

Et, lorsqu'une quatrième coalition a disparu devant vous; lorsqu'à la voix de V. M. Sire, *la colère du Peuple français, plus terrible que les tempêtes de l'Océan*, a renversé, détruit, anéanti tout ce qui voulait opposer quelque obstacle, V. M. offre encore, à son ennemie, la paix qu'elle avait offerte avant de ressaisir la foudre !

Paroles mémorables du Message de V. M. I. et R. !

Elle veut une prospérité durable, non-seulement pour ses peuples, non-seulement pour ses alliés, mais encore pour ses ennemis. Graces immortelles lui en soient rendues au nom de l'humanité !

Que les maux de la guerre ne retombent que sur ce

gouvernement insulaire qui les provoque, les propage et les multiplie, lorsqu'il ne tient qu'à lui de les faire cesser.

Qu'éprouvant de justes représailles, frappé dans son commerce, et par conséquent dans toute son existence, d'une sorte d'anathême politique, isolé sur ses rochers qu'environnent les orages, il cherche en vain à se rassurer au milieu de l'or qu'il entasse, et qui est encore teint du sang des habitans infortunés de l'Orient asservi.

Il a appelé la barbarie; qu'il en éprouve les malheurs!

Qu'un mur d'airain le repousse loin du Continent sur lequel des agitateurs impies ont tant de fois, par ses ordres, répandu l'erreur, le vain effroi, les promesses corruptrices et les poignards homicides, depuis les cabinets des ministres infidèles jusques dans les cavernes des brigands et les repaires des assassins.

Que l'Europe, dont il a voulu faire retrograder la civilisation, soit pour lui une terre inhospitalière.

Que ses vaisseaux dont il est si fier, errants sur les mers qu'ils tyrannisent, veuillent en vain échapper à l'Océan en courroux, et ne trouvent sur les côtes européennes, que des écueils sans assistance, que des fers inévitables ou la foudre vengeresse des droits des nations.

Et quel est le terme que veut mettre Votre Majesté à cette réaction terrible des coups portés si souvent par le gouvernement anglais?

Le moment où une paix durable garantira l'affranchissement du commerce, la liberté des mers, l'indépendance des peuples, la fin de toutes les calamités dont le gouvernement britannique a inondé l'Europe, le bonheur de cette nation anglaise elle-même, qu'il égare, qu'il entraîne, qu'il fait descendre de ce haut faîte de gloire où tant de grands-hommes l'avaient élevée.

Pour opérer cette délivrance de l'industrie européenne, le Peuple français vous secondera, Sire, par ses efforts généreux.

Que ne ferait-il pas pour le monarque auguste qui compte

pour rien les fatigues, les privations, les dangers, lorsqu'il combat pour la prospérité et l'honneur de la nation qui lui a confié ses destinées ?

Que ne ferait-il pas pour le héros qu'il admire, et pour le père qu'il chérit ?

Le Sénat, Sire, s'est empressé d'adopter le sénatus-consulte, qui permet à quatre-vingt mille braves de plus d'aller sous vos ordres, et dans les rangs des vainqueurs de Marengo, d'Austerlitz et d'Jena, triompher et conquérir la paix.

Ceux de vos enfans, Sire, auxquels la loi avait décerné l'honorable privilège d'aller les premiers partager la gloire de leurs aînés, vous remercient de les appeler assez tôt dans vos camps, pour qu'ils puissent espérer de trouver encore des lauriers à cueillir aux extrémités de l'Europe.

Et cependant, Sire, le Sénat dévoué, comme le peuple, à votre personne sacrée, glorieux de transmettre à V. M. les sentimens de la nation, fait taire cette voix secrette qui réclame la présence de V. M.

Il ne cesse de s'occuper de ces prodiges qu'opère votre génie, des hauts faits de vos invincibles armées, de la renommée de leurs illustres chefs, de cette paix que V. M. donnera au Monde, et du moment si fortuné où, interprète de la reconnaissance publique, il présentera à V. M. I. et R., l'hommage de son respect, de son amour et de son inviolable fidélité.

Les président et secrétaires.

Signé, CAMBACÉRÈS, *archi-chancelier de l'Empire, président.*

DEPÈRE, *secrétaire;* PORCHER, *ex-secrétaire.*

Trente-cinquième Bulletin de la Grande-Armée (1).

Posen, le 28 novembre 1806.

L'Empereur est parti de Berlin le 25, à deux heures du matin, et est arrivé à Custrin le même jour, à dix heures du matin. Il est arrivé à Meseritz le 26, et à Posen (2) le 27, à dix heures du soir. Le lendemain, S. M. a reçu les différens Ordres des Polonais. Le maréchal du palais Duroc, a été jusqu'à Osterode, où il a vu le Roi de Prusse, qui lui a déclaré qu'une partie de ses Etats était occupée par les Russes, et qu'il était entiérement dans leur dépendance; qu'en conséquence, il ne pouvait ratifier la suspension d'armes qu'avaient conclue ses plénipotentiaires, parce qu'il ne pourrait pas en exécuter les stipulations. S. M. se rendait à Kœnigsberg.

Le grand-duc de Berg, avec une partie de sa réserve de cavalerie, et les corps des maréchaux Davoust, Lannes et Augereau, est entré à Warsovie (3). Le

---

(1) Quoique ce Bulletin ne soit arrivé, par un événement imprévu, qu'après le trente-septième, nous le rétablissons à son ordre de date et de faits. (*Note des Rédacteurs.*)

(2) *Posen*, qu'on écrit *Posna*, ville de la grande Pologne, sur les rivières de Wartha et de Posna, à 70 lieues de Warsovie et 68 de Dantzick; elle est grande et entourée d'un fossé profond; elle fut prise par Charles XII, Roi de Suède, en 1703, et reprise par les Polonais en 1716; elle éprouva, en 1746, un incendie terrible, qui consuma entre autres toute la rue des Juifs. Le plus beau quartier de cette ville devint encore la proie des flammes en avril 1803. C'est dans ses environs que la religion chrétienne commença à s'établir en Pologne. C'est sans doute pour cela que cette ville prétendait au titre de capitale de la grande Pologne, elle est l'entrepôt des marchandises d'Allemagne portées en Pologne, ainsi que de celles transportées de Pologne en Allemagne. La partie septentrionale de son ancien palatinat appartient au Roi de Prusse, et forme un département de la Prusse méridionale.

(3) *Warsovie*, ville de la Pologne prussienne, chef-lieu du gouvernement de son nom, et ci-devant capitale de toute la Pologne, la résidence des Rois, le lieu de leur élection et celui des séances de la diète; située dans une plaine grande et sablonneuse, sur la Wistule, à 55 lieues de Cracovie, 45 de Thorn, 112 de Berlin; ce serait une très-petite ville sans les faubourgs. Il y a une magnifique bibliothèque, fondée par André Stanislas Kostska et Joseph-André, comtes de Zaluski; elle contient plus de 200,000 volumes; l'on en fit l'ouverture en 1747. La ville proprement dite ne consiste qu'en une rue longue, étroite et sale, à laquelle aboutissent des rues de traverse. En 1655 les

général russe, Benigsen, qui avait occupé la ville avant l'approche des Français, l'a évacuée, apprenant que l'armée française venait à lui et voulait tenter un engagement.

Le prince Jérôme, avec le corps des Bavarois se trouve à Kalitsch (1).

Tout le reste de l'armée est arrivé à Posen, ou en marche par différentes directions pour s'y rendre.

Le maréchal Mortier marche sur Anklam (2), Rostock et la Poméranie suédoise, après avoir pris possession des villes anséatiques.

La reddition d'Hameln a été accompagnée d'événemens assez étranges. Outre la garnison destinée à la défense de cette place, quelques bataillons prussiens paraissent s'y être réfugiés après la bataille du 14. L'anarchie régnait dans cette nombreuse garnison. Les officiers étaient insubordonnés contre les généraux, et les soldats contre les officiers. A peine la capitulation était-elle signée, que

---

Suédois s'en emparèrent, et y entassèrent le riche butin qu'ils avaient fait en Pologne. Charles XII la prit encore en 1702. Le 17 avril 1794, la garnison russe que Catherine II y avait placée fut presque toute égorgée par les habitans. Les armées russe et prussienne la bombardèrent au mois de juillet suivant, et enfin elle fut prise après l'assaut du faubourg de Prague, le 4 novembre même année. On compte plus de 100,000 ames à Warsovie. Il s'y fait un commerce considérable en productions de la Pologne et en ouvrages des fabriques qui y sont établies, et qui consistent en draps, toiles, savon noir, tapis, bas et chapeaux; il y a aussi beaucoup de brasseries. La grande fabrique des tapis de Turquie établie à 2 m. de là est dans un état florissant.

(1) *Kalitsch*, ville de la Pologne prussienne, chef-lieu du département de son nom, fortifiée et environnée de marais, entre les deux bras de la Posna, à 45 lieues de Warsovie. En 1706, Mardefeldt, général suédois, y fut complettement battu et fait prisonnier par l'armée combinée aux ordres du Roi de Pologne Auguste II. La partie du palatinat de Kalitsch qui est au-delà de la Netze a passé sous la domination prussienne en 1773, et le reste en 1793.

(2) *Anklam* ville de la Poméranie prussienne, sur la Pène, à 62 m. de Stettin; le territoire qui est au-delà de la Pène, ainsi qu'un des faubourgs de la ville, appartiennent aux Suédois. Anklam est devenue très-commerçante sous la domination prussienne; il y a quelques fabriques de draps et d'étoffes de laine, et une manufacture de savon noir. On en exporte des blés, des verreries, du merrain et bois de construction. La position de la ville sur la Pène la rend très trafiquante, surtout avec l'étranger. Ses environs abondent en bétail et poisson, et donnent d'excellens pâturages.

le général Savary reçut la lettre ci-jointe, n° I. du général Von Schœler; il lui répondit par la lettre n° II. Pendant ce temps la garnison était insurgée, et le premier acte de la sédition fut de courir aux magasins d'eau-de-vie, de les enfoncer et d'en boire outre mesure. Bientôt, animés par ces boissons spiritueuses, on se fusilla dans les rues, soldats contre soldats, soldats contre officiers, soldats contre bourgeois; le désordre était extrême. Le général Von Schœler envoya courrier sur courrier au général Savary, pour le prier de venir prendre possession de la place avant le moment fixé pour sa remise. Le général Savary accourut aussitôt, entra dans la ville à travers une grêle de balles, fit filer tous les soldats de la garnison par une porte, et les parqua dans une prairie. Il assembla ensuite les officiers, leur fit connaître que ce qui arrivait était un effet de la mauvaise discipline, leur fit signer leur cartel, et rétablit l'ordre dans la ville. On croit que dans le tumulte il y a eu plusieurs bourgeois de tués.

N° I.

Monsieur le général,

A peine la nouvelle de la reddition de la place s'est-elle répandue ici, qu'un mécontentement universel, et même un esprit de révolte s'est manifesté parmi les officiers et dans toute la garnison. Je fais mon possible pour tranquilliser les esprits, et j'espère y parvenir; mais je vous supplie, monsieur le général, d'ajouter aux articles dont nous étions convenus, les deux suivans, et de me les envoyer par le porteur avant l'occupation de la porte et des forts. 1° Pour le simple soldat la permission de retourner à ses foyers; 2° pour les officiers l'assurance de leur existance future, en leur assignant le payement de leur solde sur les caisses des provinces occupées par les troupes françaises, pour que je me trouve dans la possibilité de remplir scrupuleusement la capitulation que j'ai signée.

Je vous proteste, monsieur le général, que cette mesure de précaution est absolument nécessaire; et je serais au désespoir si vous me supposiez d'autres motifs que ceux que je viens d'alléguer

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, monsieur le général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, DE SCHŒLER.

Hameln, le 21 novembre 1806.

N° II.

Oldendorf, le 21 novembre 1806.

A M. le général Schœler, commandant la garnison d'Hameln.

Monsieur le général,

Je ne suis point accoutumé à céder aux mouvemens de sédition et de révolte. J'ai parcouru toute la révolution de mon pays, et je sais comment on les appaise. Il ne sera rien changé à la capitulation d'Hameln: je n'en ai plus le droit, puisqu'elle est annoncée officiellement à l'Empereur lui-même.

Depuis quand une troupe indisciplinée aurait-elle acquis le droit de faire ajouter à une capitulation des articles qui ne concerneraient que des intérêts particuliers ou purement mercantiles? Je vous le répete, Monsieur, la capitulation sera maintenue dans tout son contenu. Demain mes troupes se présenteront à neuf heures pour occuper les forts et les portes; je déclare que s'il leur est fait une insulte ou un refus de les livrer, je regarderai cela comme une infraction complette à la capitulation. J'ordonnerai aux troupes de se retirer, et dès ce moment tout ce qui sera fait prisonnier sera puni de mort, conformément à nos règlemens. Je rends chaque

officier prussien responsable du moindre accident. Et vous, Monsieur le général, que votre âge et vos longs services ont rendu l'ennemi des mouvemens séditieux, je vous enjoins de me désigner ceux des officiers les plus mutins, pour que je puisse faire appesantir sur eux la vengeance que je me propose de tirer d'une pareille conduite. Vous voudrez bien faire assembler chez vous les vingt plus mauvaises têtes de chaque régiment, leur expliquer le contenu de ma lettre, et leur dire que si dans l'instant même tout ne rentre pas dans l'ordre, je les déclare chefs de bandes; que quand il plaira à la fortune de les mettre en mon pouvoir, je les ferai exécuter sur-le-champ. Si la moindre insulte est commise envers votre personne et celles des officiers-généraux et officiers supérieurs, ils m'en feront raison.

Recevez, Monsieur le général, l'assurance de ma haute considération,

Signé, SAVARY.

TRENTE-SIXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 1er. décembre 1806.

Le quartier-général du duc de Berg était, le 27, à Lowiez (1).

Le général Benigsen, commandant l'armée russe, espérant empêcher les Français d'entrer à Warsovie, avait envoyé une avant-garde border la rivière de Bsura. Les avant-postes se rencontrèrent dans la journée du 26; les Russes furent culbutés. Le général Beaumont passa la Bsura à Lowiez, rétablit le pont, tua ou blessa plusieurs hussards russes, fit prisonniers plusieurs cosaques, et les poursuivit jusqu'à Blonic.

---

(1) *Lowiez*, petite ville de la Pologne prussienne, avec un superbe château, dans le département de Warsovie, palatinat et près de Rava.

Le 27, quelques coups de sabre furent donnés entre les grands-gardes de cavalerie; les Russes furent poursuivis; on leur fit quelques prisonniers.

Le 28, à la nuit tombante, le grand-duc de Berg, avec sa cavalerie, entra à Warsovie. Le corps du maréchal Davoust y est entré le 29. Les Russes avaient repassé la Vistule (1) en brûlant le pont. Il est difficile de peindre l'enthousiasme des Polonais. Notre entrée dans cette grande ville était un triomphe; et les sentimens que les Polonais de toutes les classes montrent depuis notre arrivée, ne sauraient s'exprimer.

L'amour de la patrie et le sentiment national est non-seulement conservé en entier dans le cœur du peuple, mais il a été retrempé par le malheur; sa première passion, son premier desir est de redevenir nation, et offrir leurs enfans, leur fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien costume, leurs anciennes habitudes.

Le trône de Pologne se rétablira-t-il? et cette grande nation reprendra-t-elle son existence et son indépendance? Du fond du tombeau renaîtra-t-elle à la vie? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les événemens, est l'arbitre de ce grand problême politique; mais certes il n'y eut jamais d'événement plus mémorable, plus digne d'intérêt; et par une correspondance de sentimens qui fait l'éloge des Français, des traînards qui avaient commis quelques excès dans d'autres pays, ont été touchés du bon accueil du peuple, et n'ont eu besoin d'aucun effort pour se bien comporter.

Nos soldats trouvent que les solitudes de la Pologne contrastent avec les campagnes riantes de leur patrie; mais ils ajoutent aussitôt: *Ce sont de bonnes gens que les Po-*

(1) *Vistule* (la), grand fleuve qui prend sa source aux monts Krapacs, frontières de la Silésie; passe à Cracovie, traverse la Galicie ou Pologne autrichienne, se dirige ensuite sur Warsovie et traverse la Pologne prussienne, au nord de laquelle il se jette dans la mer Baltique, par plusieurs embouchures.

lonais. Ce peuple se montre vraiment sous des couleurs intéressantes.

Proclamation.

Au quartier-général impérial. A Posen, le 2 décembre 1806.

« Soldats!

» Il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que » vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les » bataillons russes épouvantés fuyaient en déroute, ou, » enveloppés, rendaient les armes à leurs vainqueurs. Le » lendemain ils firent entendre des paroles de paix; mais » elles étaient trompeuses. A peine échappés par l'effet » d'une générosité peut-être condamnable, aux désastres » de la troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième. » Mais l'allié sur la tactique duquel ils fondaient leur prin- » cipale espérance, n'est déjà plus. Ses places fortes, ses » capitales, ses magasins, ses arsenaux, 280 drapeaux, » 700 pièces de bataille, cinq grandes places de guerre » sont en notre pouvoir. L'Oder, la Wartha, les déserts » de la Pologne, les mauvais temps de la saison n'ont pu » vous arrêter un moment. Vous avez tout bravé, tout » surmonté; tout a fui à votre approche.

» C'est en vain que les Russes ont voulu défendre la » capitale de cette ancienne et illustre Pologne; l'Aigle » française plane sur la Vistule. Le brave et infortuné Po- » lonais, en vous voyant, croit revoir les légions de So- » bieski de retour de leur mémorable expédition.

» Soldats, nous ne déposerons point les armes que la » paix générale n'ait affermi et assuré la puissance de nos » alliés, n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses » colonies. Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder, Pon- » dichery, nos établissemens des Indes, le Cap-de-Bonne- » Espérance et les colonies espagnoles. Qui donnerait le » droit de faire espérer aux Russes de balancer les des-

» tins? Qui leur donnerait le droit de renverser de si » justes desseins? EUX ET NOUS NE SOMMES-NOUS PAS LES » SOLDATS D'AUSTERLITZ? »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le prince de Neuchâtel, ministre de la guerre, major-général;

Signé, *maréchal* ALEX. BERTHIER.

ORDRE DU JOUR.

De notre camp impérial de Posen, le 2 décembre 1806.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, avons décrété et décrétons ce qui suit.

Art. I^er^. Il sera établi sur l'emplacement de la Magdelaine de notre bonne ville de Paris, aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la Grande-Armée, portant sur le frontispice : L'EMPEREUR NAPOLÉON AUX SOLDATS DE LA GRANDE-ARMÉE.

II. Dans l'intérieur du monument seront inscrits, sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes par corps d'armée et par régiment qui ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Jena, et sur des tables d'or massif, les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. Sur des tables d'argent sera gravée la récapitulation, par département, des soldats que chaque département a fournis à la Grande-Armée.

III. Autour de la salle seront sculptés des bas-reliefs où seront représentés les colonels de chacun des régimens de la Grande-Armée avec leurs noms; ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont com-

mandé des corps ou qui font partie de la Grande-Armée, seront placés dans l'intérieur de la salle.

IV. Les armures, statues, monumens de toutes espèce enlevés par la Grande-Armée dans ces deux campagnes ; les drapeaux, étendards et tymbales conquis par la Grande-Armée, avec les noms des régimens ennemis auxquels ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument.

V. Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Jena, le monument sera illuminé, et il sera donné un concert, précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables.

Un mois avant, un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure pièce de musique analogue aux circonstances.

Une médaille d'or de 150 doubles napoléons sera donnée aux auteurs de chacune de ces pièces qui auront remporté le prix.

Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire aucune mention de l'Empereur.

VI. Notre ministre de l'intérieur ouvrira sans délai un concours d'architecture pour choisir le meilleur projet pour l'exécution de ce monument.

Une des conditions du prospectus sera de conserver la partie du bâtiment de la Magdelaine qui existe aujourd'hui, et que la dépense ne dépasse pas trois millions.

Une commission de la classe des beaux-arts de notre Institut sera chargée de faire un rapport à notre ministre de l'intérieur, avant le mois de mars 1807, sur les projets soumis au concours. Les travaux commenceront le 1^er^ mai, et devront êtres achevés avant l'an 1809.

Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les détails relatifs à la construction du monument, et le directeur-général de nos musées, de tous les détails des bas-reliefs ; statues et tableaux.

VII. Il sera acheté cent mille francs de rente en inscriptions sur le grand-livre, pour servir à la dotation du monument et à son entretien annuel.

VIII. Une fois le monument construit, le grand-conseil de la Légion d'honneur sera spécialement chargé de sa garde, de sa conservation et de tout ce qui est relatif au concours annuel.

IX. Notre ministre de l'intérieur et l'intendant des biens de notre couronne, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat, signé, H. B. MARET.

Le prince de Neufchatel, ministre de la guerre, major général,

Signé, *maréchal* ALEX. BERTIER.

TRENTE-SEPTIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 2 décembre 1806.

Voici la capitulation du fort de Czentoschau (1). Six cents hommes qui en formaient la garnison, trente bouches à feu, des magasins, sont tombés en notre pouvoir. Il y a un trésor formé de beaucoup d'objets précieux, que la dévotion des Polonais avait offerts à une image de la Vierge qui est regardée comme la patrone de la Pologne. Ce trésor avait été mis sous le séquestre, mais l'Empereur a ordonné qu'il fût rendu.

La partie de l'armée qui est à Warsovie continue à être satisfaite de l'esprit qui anime cette grande capitale.

La ville de Posen a donné aujourd'hui un bal à l'Empereur. Sa Majesté y a passé une heure.

---

(1) *Czentoschowa* ou *Czentoschau* est une petite ville de la Pologne prussienne sur la Warta, au département et à 135 m. de Kalitsch, 90 de Cracovie, 140 de Breslaw. Il y a un couvent où se conserve une image de la Sainte-Vierge, qu'on croit avoir été peinte par Saint-Luc On prétend que Constantin l'avait placée à Constantinople, d'où elle fut apportée, en 1309, en Russie. Le concours des Polonais pour révérer cette image, est continuel.

Il y a eu aujourd'hui un *Te Deum* pour l'anniversaire du couronnement de l'Empereur.

CAPITULATION *faite entre M. le chef d'escadron Deschamps, membre de la légion d'honneur, au service de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie; et M. Kune, major au service de S. M. le Roi de Prusse, et commandant du fort de Czentoschau, pour la reddition dudit fort, le* 19 *novembre* 1806.

Art. I^er^. Le fort de Czentoschau sera remis le 19 novembre aux troupes françaises dans l'état où il se trouve actuellement.

II. La garnison sortira de la place avec les honneurs de la guerre, et mettra bas les armes sur les glacis. Elle sera prisonnière de guerre, et conduite en France.

III. M. le commandant du fort et MM. les officiers de la garnison seront prisonniers de guerre. Ils auront la faculté de se retirer où bon leur semblera, en engageant leur parole d'honneur de ne servir contre la France et ses alliés qu'après leur échange; ils conserveront leurs armes et bagages.

IV. S'il se trouvait, parmi les officiers de la garnison, des Polonais, ils auraient la faculté de prendre du service en Pologne.

V. Aussitôt la capitulation signée, la garnison évacuera le fort; les troupes françaises y entreront, et occuperont de suite les postes intérieurs et extérieurs.

VI. Il sera donné des sauve-gardes à MM. les officiers jusqu'aux avant-postes, pour les mettre à l'abri des vexations qu'on pourrait commettre à leur égard.

VII. Ils recevront des passeports, pour ne pas être arrêtés dans leur route par les troupes françaises qu'ils pourraient rencontrer.

VIII. La cessation des hostilités aura lieu aussitôt la capitulation signée.

IX. La caisse militaire et autres caisses appartenant à S. M. le Roi de Prusse doivent également être remises aux troupes françaises.

Signé, *le chef d'escadron*, DESCHAMPS.

Et *le major commandant le fort*, KUNE.

Certifié conforme à l'original,

Le colonel commandant le 12^e^ *régiment des chasseurs à cheval*, signé, GUYON.

TRENTE-HUITIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Posen, le 5 décembre 1806.

Le prince Jérôme, commandant l'armée des alliés, après avoir resserré le blocus de Glogau et fait construire des batteries autour de cette place, se porta, avec les divisions bavaroises Wrede et Deroi, du côté de Kalitsch, à la rencontre des Russes, et laissa le général Vandamme et le corps wurtembourgeois continuer le siége de Glogau (1). Des mortiers et plusieurs pièces de canon arrivèrent le 29 novembre. Ils furent sur-le-champ mis en batterie, et après quelques heures de bombardement, la place s'est rendue, et la capitulation suivante a été signée :

Les troupes alliées, du Roi de Wurtemberg, se sont bien montrées. Deux mille cinq cents hommes, des magasins assez considérables de biscuits, de bled, de poudre, près de 200 pièces de canon sont les résultats de cette conquête importante, surtout par la bonté de ses fortifications et par sa situation. C'est la capitale de la Basse-Silésie.

---

(1) *Glogau* est la seconde ville de Silésie sur l'Oder, avec de bonnes fortifications; capitale de la principauté de son nom, à 9/4 m. de Breslaw. Il y a des manufactures, et les environs sont fertiles. On y compte 9,000 habitans.

Les

Les Russes, ayant refusé la bataille devant Warsovie, ont repassé la Vistule (1). Le grand-duc de Berg l'a pas-

(1) Nous donnons ici le texte de l'arrêté pris à Warsovie le premier décembre par le grand-duc de Berg et de Clèves.

Le grand-duc de Clèves et de Berg, lieutenant de S. M. l'Empereur et Roi, sur le rapport de l'ordonnateur en chef Mathieu Faviers; considérant la nécessité de donner à l'autorité de l'administration publique de la Pologne prussienne conquise, toute l'action et la force dont elle a besoin pour assurer le service des subsistances et l'approvisionnement de l'armée française, arrête ce qui suit:

Art. I^er^. Il sera adjoint à la chambre royale de guerre et des domaines, ainsi qu'à la régence de Warsovie, les membres ci-après désignés:

Chambre royale. MM. Gutakouski, grand-chambellan de Lithuanie, président; Ostrouski, Antoine; Félix Potocki; Matachowski, référendaire de la couronne; Voyczynski, nonce de Rawa; Zaiaczek, ancien surintendant des finances; Kochanouski, nonce de Sandomir.

Chambre de la régence. MM. Ossolinski, staroste de Drohiczyn, président; le prince Louis de Radzivill; Alexandre Potocki, grand-officier de la couronne; Sobolewski, staroste de Warsovie; Gorzynski, général; Soltyk, grand-officier de la couronne; Gietgad, général.

II. Les deux chambres formeront, chacune en ce qui concerne leurs attributions respectives, autant de sections qu'il existe actuellement de branches d'administrations publiques; elles devront toujours se composer par moitié des anciens et des nouveaux membres.

III. Indépendamment de toutes les administrations publiques qui la concernent, la chambre royale, ainsi constituée, formera la commission des subsistances et approvisionnemens.

IV. Pour établir un centre d'action pour toutes les chambres de guerre et des domaines dans l'étendue de la Pologne conquise, la commission est autorisée à leur donner des ordres pour tout ce qui est relatif aux subsistances de l'armée; elle embrassera en général toutes les opérations d'approvisionnement; et, pour imprimer plus d'activité auxdites chambres, elle déléguera près d'elle un commissaire *ad hoc*, qui veillera à l'exécution de ses ordres, et en rendra compte.

V. S. A. I. fera connaître à la commission, par l'organe de

sée après eux ; il s'est emparé du faubourg de Pràga (1). Il les poursuit sur le Bug (2). L'Empereur a donné en conséquence l'ordre au prince Jérôme de marcher par sa droite sur Breslaw, et de cerner cette place, qui ne tardera pas de tomber en notre pouvoir. Les sept places de la Silésie seront successivement attaquées et bloquées. Vu le moral des troupes qui s'y trouvent, aucune ne fait présumer une longue résistance.

Le petit fort de Culembach, nommé *Plassenbourg* (3), avait été bloqué par un bataillon bavarois ; muni de vivres pour plusieurs mois, il n'y avait pas de raison pour qu'il se rendît. L'Empereur a fait préparer, à Cronach et à Forcheim, des pièces d'artillerie pour battre ce fort, et l'obliger à se rendre. Le 24 novembre, vingt-deux pièces étaient en batterie, ce qui a décidé le commandant à livrer la place. M. de Becker, colonel du 6^e^. régiment d'infanterie de ligne bavarois, et commandant le blocus, a montré de l'activité et du savoir faire dans cette circonstance.

---

son ordonnateur en chef, les dispositions qu'elle devra faire relativement aux approvisionnemens.

VI. Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de S. M. l'Empereur et Roi ; il aura son exécution provisoire à compter de ce jour, et sera transmis dans les vingt-quatre heures par la chambre royale, à toutes les chambres administratives ; expédition en sera envoyée à chacun des nouveaux membres.

Fait à Warsovie, le 1^er^. décembre 1806.

Le grand-duc de Berg et de Clèves, lieutenant de S. M. l'Empereur et Roi,

Signé, JOACHIM.

(1) *Praga* est une petite ville de Pologne sur la rive droite de la Vistule, et vis-à-vis de Warsovie, dont elle est comme le faubourg. Charles Gustave, roi de Suède, y battit les Polonais en 1656. Souwaroff prit Praga d'assaut, et ainsi finit la résistance des Polonais, le 4 novembre 1794.

(2) *Bug* ou *Boug*, grande rivière de Pologne qui prend sa source dans le pays de Belz, non loin de la ville de Léopold, et se perd dans la Vistule entre Plock et Warsovie, après avoir traversé les anciens palatinats de Podlaquie et de Mazovie.

(3) *Plassenbourg* est le fort de *Culembach*, dont nous avons parlé page 41, à la note.

L'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de l'Empereur a été célébré à Warsovie avec le plus grand enthousiasme.

CAPITULATION *convenue entre M. le général de division Vandamme, grand cordon de la Légion d'honneur, commandant les troupes alliées de S. M. l'Empereur et Roi devant Glogau;*

Et S. Ex. M. de Reinhart, lieutenant-général des armées de S. M. le Roi de Prusse, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge et du Mérite, vice-gouverneur de la forteresse de Glogau, et M. de Marvitz, général-major commandant la place de Glogau.

Art. I^er^. La place de Glogau sera rendue aux troupes alliées de S. M. l'Empereur, demain 3 décembre.

II. Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera fidèlement remis entre les mains des officiers que M. le général Vandamme désignera pour venir en prendre possession, et en dresser procès-verbal.

III. La garnison sera prisonnière de guerre. Elle défilera devant les troupes du siége, drapeaux déployés, mèche allumée, et mettra bas les armes devant elles.

IV. Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et seront libres de se retirer où bon leur semblera, après toutefois avoir signé leur parole d'honneur de ne plus servir jusqu'à la paix ou leur échange contre les troupes de S. M. l'Empereur ou ses alliés; il leur sera donné des passeports à cet effet, et même des sauve-gardes s'ils en desirent, et ils seront traités en tout comme les officiers prussiens faits prisonniers à Magdebourg.

V. Les bas-officiers et soldats mariés auront la permission de se retirer chez eux avec leur famille.

VI. M. le général Vandamme promet protection, au nom de son souverain, à toute espèce de religion que peuvent professer les habitans de Glogau, sûreté entière

pour toutes les personnes et propriétés particulières desdits habitans.

VII. MM. les magistrats et employés civils conserveront provisoirement leurs emplois et exerceront les mêmes fonctions; les lois du pays seront aussi provisoirement conservées; tous les habitans qui desireront quitter la ville recevront des passeports.

VIII. Les caisses royales seront remises à l'officier que M. le général Vandamme désignera. Cet officier en donnera une décharge.

MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenant aux particuliers.

IX. Les blessés et malades seront traités avec soin.

X. La porte de Breslaw et celle de la tête du pont de l'Oder seront remises aux assiégeans une heure après la signature de la présente capitulation, et MM. les magistrats de la ville les feront de suite réparer, de manière à ce qu'elles soient entièrement praticables.

Fait à Glogau, le 2 décembre 1806.

Signé, DE REINHART, *lieutenant-général de l'armée du Roi de Prusse, vice-gouverneur de Glogau, et chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Rouge et du Mérite.*

MARVITZ, *général-major, commandant la place de Glogau.*

D. VANDAMME, *général de division, grand-cordon de la Légion d'honneur.*

Pour copie conforme,

Signé, D. VANDAMME.

Traduction de la capitulation de la forteresse de Plassenbourg.

ARTICLES *de la capitulation de la place de Plassenbourg conclus d'une part entre M. le comte de Becker, colonel-commandant le 6^e régiment d'infanterie de ligne de S. M. le Roi de Bavière, commandant le blocus du fort; M. le major de Comeau, chef de l'état-major du corps formant le blocus, ayant pouvoirs de S. M. le Roi de Bavière et de son général-commandant les provinces de Franconie, S. Exc. le comte d'Ysembourg;*

D'autre part, le baron d'Uttenhofen, général major, commandant le fort; le major de Ruville, commandant en second; le comte de Monts, capitaine commandant le régiment d'infanterie de Zweifel.

Art. I^er. La garnison prussienne sera prisonnière de guerre. Elle défilera, avec tous les honneurs de la guerre, six jours après l'échange de la capitulation; elle déposera ses armes au lieu qui sera indiqué.

Réponse. Accordé, avec la restriction qu'aujourd'hui à une heure après-midi une porte sera livrée aux troupes de S. M. le Roi de Bavière; que des postes bavarois seront mis à l'arsenal et aux magasins de poudre, de munitions et de vivres; que M. le major de l'artillerie bavaroise de Lamay recevra de la part du commandant de l'artillerie prussienne les canons, armes et autres objets relatifs à son arme; que M. le capitaine du corps du génie bavarois, M. de Pusch, recevra du commandant du corps du génie prussien les plans, papiers et autres objets ayant rapport aux fortifications. La garnison prussienne défilera demain 26 du courant, avec tous les honneurs de la guerre, sur le chemin qui conduit de la forteresse à la ville, où les troupes bavaroises seront rangées en bataille. La garnison prussienne mettra bas les armes près la porte de la ville.

II. Après avoir mis bas les armes, la garnison prussienne sera prisonnière de guerre, et conduite où S. M. le Roi de Bavière l'ordonnera.

Réponse. L'article II est accordé.

III. Messieurs les officiers sont prisonniers de guerre sur leur parole d'honneur de ne pas porter les armes, jusqu'à leur échange, contre S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, contre S. M. le Roi de Bavière et contre les puissances leurs alliées ayant des troupes de la Grande-Armée fédérée. Ils seront libres d'aller où ils voudront; mais ceux qui resteront dans la province de Bareuth y recevront leurs appointemens, le 1^er^. de chaque mois, selon le contrôle qu'ils fourniront et jusqu'au moment de leur échange.

Réponse. — Accordé ; à l'exception que ceux de MM. les officiers prussiens qui voudront se fixer dans la province de Bareuth n'y recevront qu'un seul mois d'appointemens de S. M. le Roi de Bavière, pourvu que les appointemens réunis n'excèdent pas la somme de quatorze cents florins. Ladite somme de 1,400 florins sera considérée comme un prêt fait à S. M. le Roi de Prusse.

Néanmoins S. M. l'Empereur et Roi sera supplié de vouloir bien permettre que ceux de MM. les officiers faits prisonniers à Plassenbourg, et qui voudront résider dans la province de Bareuth, y reçoivent de la part des Etats du pays, le même traitement qu'ils auraient eu en France dans les dépôts des prisonniers de guerre.

IV. Messieurs les officiers conserveront leurs épées, leurs chevaux et leurs bagages. Les soldats conserveront leurs havresacs et ce qui leur appartient.

Réponse. — Accordé.

V. Les invalides conserveront tout leur mobilier, tout ce qu'ils possèdent; et ces objets leur seront conduits dans le lieu de leur destination.

Réponse. — Accordé.

VI. Les invalides et les particuliers qui sont employés dans la forteresse comme portiers, concierges et trom-

pelles, conserveront ces places avec les traitemens qui y sont affectés.

Réponse. — Accordé.

VII. Les officiers mariés et ayant leur ménage dans la forteresse, y conserveront leurs logemens, jusqu'à ce qu'on leur procure les moyens de transporter leur mobilier.

Réponse. — Accordé.

VIII. Les soldats mariés qui ont leurs femmes et leur famille dans cette province, pourront se rendre chez eux, avec la condition de ne pas porter les armes ni leur uniforme jusqu'à leur échange.

Réponse. — Accordé.

IX. Tous les tableaux et arbres généalogiques ayant trait à la maison régnante de Prusse, seront pris et conservés en dépôt pour S. M. le Roi de Prusse.

Réponse. — Accordé.

X. Les soldats resteront dans la forteresse jusqu'à leur guérison.

Réponse. — Accordé.

Ces soldats seront traités comme les soldats bavarois malades; ils seront prisonniers de guerre après leur guérison.

XI. Les invalides, en considération de leurs longs et fidèles services, conserveront tout leur traitement, et seront soignés comme ils l'étaient avant.

Réponse. — Les invalides seront transportés à Bareuth, et y seront traités comme ceux qui étaient à Magdebourg.

XII. Les dettes contractées avec différens ouvriers pour ouvrages et fournitures dans la forteresse, ne resteront pas à la charge du Roi de Prusse, et seront acquittées par le gouvernement qui prendra possession de tous les objets qui sont dans la place.

Réponse. — Cet article n'est pas de notre compétence. Nous promettons néanmoins nos bons offices pour que les ouvriers soient payés par les Etats, comme si leurs fournitures avaient été des objets de réquisition.

Les présens articles ont été acceptés avec leurs modifications, par les deux parties, qui les ont signés, faits doubles, et aussitôt échangés. A Plassenbourg, le 25 novembre 1806.

Signé, le comte DE BECKER, *colonel.*
DE COMEAU, *major.*
D'UTTENHOFEN, *général-major.*
DE RUVILLE.
Le comte DE MONTS.

État de ce qui s'est trouvé dans la place de Plassenbourg.

18 canons de 3.
8 *idem* de 6.
2 *idem* de 12.
3 mortiers de 10 ou 7 pouces de diamètre.
4 *idem* de 15 ou 8 pouces.

Total. 35 pièces de canon montées sur affût.

1 fauconasse de 1 quart de livre.
11 *idem* de 1 livre.
4 *idem* de 2.
8 *idem* de 4.
2 mortiers de conchorn de 2 et demie.
5 *idem* de 2.
2 *idem* de 2 et demie.

Total 33 pièces en bronze.

Total des canons et mortiers, 68.

46 quintaux de poudre à mousquet.
18 quintaux *idem* à canon.
60 livres de pulverin.

Total. 64 quintaux + 60 livres de poudre.

600 livres de salpêtre; 400 quintaux de plomb; 40 quintaux de fer en barre; 1144 fusils de différens modèles; 700 vieux mousquets; 74 carabines à croc; 200 pistolets; 200 sabres; 29 drapeaux vieux; 46 étendarts; 150 gibernes; 8000 pierres à feu; 2700 serpes; 1 chèvre; 8 caissons; 14 avant-trains; 9 fourgons; 9 caisses de tambour en cuivre; 429 fusils; 277 sabres; 230 ceinturons; 375 gibernes.

Le personnel était:

1 général-major, M. le baron d'Uttenhofen; 4 majors; 7 capitaines; 7 lieutenans; 600 soldats de ligne, et 150 invalides.

Trente-neuvième Bulletin de la Grande-Armée.

Posen, le 7 décembre 1806.

Le général Savary, après avoir pris possession d'Hameln, s'est porté sur Nienbourg (1). Le gouverneur faisait des difficultés pour capituler. Le général Savary entra dans la place, et après quelques pourparlers, il conclut la capitulation ci-jointe.

Un courrier vient d'arriver, apportant la nouvelle à l'Empereur que les Russes ont déclaré la guerre à la Porte, que Choczin et Bender sont cernés par leurs troupes, qu'ils ont passé à l'improviste le Dniester, et poussé jusqu'à Jassy. C'est le général Michelson qui commande l'armée russe en Valachie.

L'armée russe, commandée par le général Benigsen,

---

(1) *Nienbourg*, riche et forte ville dans le duché de Brunswick-Lunebourg, au comté et à 18 m. de Hoya, 65 de Brême, 45 d'Hanovre. Elle est sur le Weser, et son territoire est si fertile, qu'il fournit tous les fruits et grains qui peuvent suffire à ses habitans, et même de quoi faire des exportations. Il y avait un fort beau pont sur le Weser, mais il a été ruiné. Le commerce y consiste principalement en blé, laine, lin, miel, cire et bétail. Les Danois prirent cette ville en 1625. Le général Tilly en leva le siége quelque temps après. Les Impériaux la prirent cependant en 1627, et elle revint au duc de Brunswick en 1632.

a évacué la Vistule et paraît décidée à s'enfoncer dans les terres.

Le maréchal Davoust a passé la Vistule, et a établi son quartier-général en avant de Praga; ses avant-postes sont sur le Bug. Le grand-duc de Berg est toujours à Warsovie.

L'Empereur a toujours son quartier-général à Posen.

CAPITULATION *pour la remise de la place et de la garnison de Nienbourg aux troupes françaises et hollandaises, sous les ordres du général de division Savary, aide-de-camp de S. M. I. et R., grand-officier de la Légion d'honneur, colonel de la gendarmerie d'élite, décoré du grand-cordon de Bade,*

Conclue entre M. le major de Dresser, fondé de pouvoirs de M. le général-Major de Strachwitz, chef d'un régiment d'infanterie prussienne, chevalier de l'ordre du Mérite, commandant la place de Nienbourg;

Et M. Semery, capitaine aide-de-camp du général de division Savary, et son fondé de pouvoirs :

ARTICLES PROPOSÉS.	ARTICLES ACCORDÉS
Art. Ier. La garnison sortira le premier décembre à midi, par la porte de Leinthor, avec armes et bagages, enseignes déployées, canons, tambours battant, mèches allumées, et sera libre de rejoindre l'armée prussienne.	Art. 1er. La garnison sortira le 26 novembre, à 8 heures du matin, par la porte désignée, avec les honneurs de la guerre; elle se mettra en bataille sur le chemin de Minden, et y fera la remise de ses armes, drapeaux et chevaux. Elle sera de suite mise en route pour la France, où elle restera prisonnière de guerre.
II. les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et les soldats leurs sacs.	II. Accordé.

III. Les officiers auront la liberté de se retirer chez eux et où bon leur semblera, avec l'assurance de n'y être pas inquiétés ; ils recevront des passeports et des feuilles de route, pour que les vivres, fourrages et logemens leur soient fournis jusqu'au lieu de leur destination. On fournira aussi des voitures et des chevaux à ceux qui en auront besoin pour le transport de leurs effets.

III. Accordé. Mais les officiers seront prisonniers sur parole, et ne pourront porter les armes contre la France et ses alliés jusqu'à parfait échange.

IV. On assignera aux officiers qui ne voudront pas profiter de la permission de retourner chez eux, le lieu où ils pourront se rendre, avec la certitude qu'on y pourvoira à leur existence.

IV. On ne peut assigner d'autre destination à ces messieurs, que la France ou leurs foyers ; ceux qui voudront aller en France y recevront le traitement alloué aux prisonniers de guerre ; ceux qui rentreront dans leurs foyers y seront traités comme les officiers prisonniers de guerre de toutes places et armées de la monarchie prussienne.

V. Les trois compagnies d'invalides qui se trouvent dans la garnison, après s'être soumises aux mêmes conditions que toutes les autres troupes, seront transportées dans leurs anciennes garnisons, où elles recevront leur solde et subsistance accoutumées. Leurs officiers seront traités de même.

V. Les compagnies d'invalides seront soumises aux mêmes conditions que la garnison ; mais il sera passé une revue des militaires qui les composent, et si le général commandant juge. qu'ils ne puissent pas être transportés en France, il leur désignera les lieux où elles doivent chacune se retirer. Dans tous les cas, leur solde et leur subsistance leur seront assurées comme aux prisonniers de guerre qui sont en France.

VI. Les blessés et les malades

VI. Ils seront remis à la

resteront dans la place avec des chirurgiens pour les soigner.

discrétion des troupes, et, selon l'usage, traités comme les soldats français, et après leur guérison, envoyés en France.

VII. La remise des portes, de l'artillerie, des magasins, n'aura lieu qu'après la sortie de la garnison.

VII. Aussitôt la capitulation échangée, la tête de pont du Weser, ainsi que la porte par laquelle devra sortir la garnison, seront remises à la disposition des troupes françaises et hollandaises. Il sera livré passage par la ville aux troupes qui devront occuper la tête du pont du Weser et les cantonnemens environnans.

Les officiers d'artillerie et du génie, français et hollandais, entreront de suite dans la place pour y faire l'inventaire des objets d'artillerie et du génie qui s'y trouvent. Ces objets resteront sous la garde de la garnison prussienne jusqu'à sa sortie.

Fait double au camp devant Nienbourg, le 25 novembre 1806, une heure après midi.

Signé, SEMERY, *capitaine aide-de-camp*;

DRESSER, *major*.

Ratifié par le général-major STRACHWITZ, *commandant la place et la garnison de Nienbourg*; et le général de division DUMONCEAU, *conseiller-d'Etat, officier de Legion d'honneur*; et le général de brigade SCHRAMM, stipulant pour les troupes françaises et hollandaises, sous les ordres du général SAVARY.

Signé, DUMONCEAU, SCHRAMM, STRACHWITZ.

Quarantième Bulletin de la Grande-Armée.

Posen, le 9 décembre, 1806.

Le maréchal Ney a passé la Vistule, et est entré le 6 à Thorn (1). Il se loue particuliérement du colonel Savary, qui, à la tête du 14e régiment d'infanterie, et des grenadiers et voltigeurs du 96e d'infanterie légère, passa le premier la Vistule. Il eut à Thorn un engagement avec les Prussiens, qu'il força, après un léger combat, d'évacuer la ville. Il leur tua quelques hommes et leur fit vingt prisonniers.

Cette affaire offre un trait remarquable. La rivière large de 400 toises, charriait des glaçons; le bateau qui portait notre avant-garde, retenu par les glaces, ne pouvait avancer; de l'autre rive, des bateliers polonais s'élancèrent au milieu d'une grêle de balles pour le dégager. Les bateliers prussiens voulurent s'y opposer: une lutte à coups de poings s'engagea entre eux. Les bateliers polonais jettèrent les prussiens à l'eau, et guidèrent nos bateaux jusqu'à la rive droite. l'Empereur a demandé le nom de ces braves gens pour les récompenser.

L'Empereur a reçu aujourd'hui la députation de Warsovie, composée de MM. Gutakouski, grand-chambellan de Lithuanie, chevalier des Ordres de Pologne; Gorzenski, lieutenant- général, chevalier des Ordres de Pologne; Lubienski: chevalier des Ordres de Pologne; Alexandre Potocki: Rzetkowki, chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas; Luszewski.

---

(1) *Thorn*, ville de la Prusse occidentale sur la Vistule, à 42 m. de Culm, 36 lieues de Dantzicg. Elle était autrefois très-forte; mais Charles XII, roi de Suède, l'ayant prise, en 1703, en fit raser les fortifications. Elle avait été maintenue libre, par le partage de la Pologne en 1773; mais le Roi de Prusse s'en est emparé en 1793. Cette ville est fameuse par son pain d'épice, ses excellens navets et son bon savon. Le pont de bois sur la Vistule a 4 m. de long, et est coupé en deux par l'île de Basar. C'est à Thorn que naquit le célèbre Copernic, le 19 janvier 1472.

Le général Dulauloi est nommé gouverneur de Thorn.

Le 8e corps de la Grande-Armée, que commande le maréchal Mortier, s'avance; il a sa droite à Stettin, sa gauche à Rostock, et son quartier-général à Anklam.

Les grenadiers de la réserve du général Oudinot arrivent à Custrin.

La division des cuirassiers, nouvellement formée sous le commandement du général Espagne, arrive à Berlin.

La division Italienne du général Lecchi se réunit à Magdebourg.

Le corps du grand-duc de Bade est à Stettin; sous quinze jours il pourra entrer en ligne. Le prince héréditaire a constamment suivi le quartier-général et s'est trouvé à toutes les affaires.

La division polonaise de Zayonschek, qui a été organisée à Haguenau, et qui est forte de six mille hommes, est à Leipsick pour y former son habillement.

S. M. a ordonné de lever dans les Etats prussiens, au-delà de l'Elbe, un régiment qui se réunira à Munster. Le prince de Hohenzollern Sigmaringen, est nommé colonel de ce corps.

Une division de l'armée de réserve du maréchal Kellermann est partie de Mayence. La tête de cette division est déjà arrivée à Magdebourg.

La paix avec l'électeur de Saxe et le duc de Saxe Weimar a été signée à Posen.

Tous les princes de Saxe ont été admis dans la confédération du Rhin.

S. M. a désapprouvé la levée des contributions frappées sur les Etats de Saxe-Gotha et Saxe-Meinungen, et a ordonné de restituer ce qui a été perçu. Ces princes n'ayant point été en guerre avec la France, et n'ayant point fourni de contingent à la Prusse, ne devaient point être sujets à des contributions de guerre.

---

et à 95 m. de Ploczko, 30 de Warsovie. Les Lithuaniens la réduisirent en cendres en 1321 et 1364, et Charles XII y battit les Saxons en 1703.

L'armée

L'armée a pris possession du pays de Mecklenbourg (1). C'est une suite du traité signé à Schwerin le 25 octobre 1806. Par ce traité, le prince de Mecklenbourg avait accordé passage sur son territoire aux troupes russes commandées par le général Tolstoy (2).

---

(1) *Voyez* la note sur *le Mecklenbourg*, pages 141 et 142.

(2) Voici les articles de ce traité :

Art. I. D'après la constitution du pays de Mecklenbourg, on nommera des commissaires de marche, et l'on y joindra des députés de l'Ordre Equestre et des Etats, pour régler, avec les généraux russes, les routes, les jours de marche et les endroits où les troupes passeront la nuit.

II Le passage se fera aussi vîte que possible, et les troupes feront journellement trois à quatre milles. Tous les trois jours, il y aura séjour.

III. Tout ce dont on aura besoin sera demandé par les commandans des troupes russes, et sera livré en payant; mais on ne fera aucune réquisition arbitraire.

IV. Les chariots ne feront qu'une journée, et les voituriers ne seront pas forcés d'aller plus loin contre leur gré.

V. Les sujets habitans du pays du Mecklenbourg ne seront pas adressés à des officiers, sous-officiers ou simples soldats détachés pour avoir leur paiement; mais il sera donné par les chefs des troupes russes des bons ou des quittances pour tout ce qui leur sera livré, d'après lesquelles le paiement se fera par le commissaire de S. M. l'Empereur de Russie.

VI. Les prix suivans ont été convenus :

1°. Pour la nourriture d'un sous-officier, soldat ou domestique, 8 schellings en pièces de 2/3 par jour.

2°. Pour l'avoine, mesure de Rostock, 1 rey. 16 sch.

3°. Pour 100 livres de foin, 2 rey. en 2/3.

4°. Soixante bottes de paille, à 10 livres la botte, 2 rey.

5°. Une mesure de paille hachée, 3 rey.

6°. Pour une voiture attelée de 4 chevaux, 5 rey par jour.

7°. Pour un messager à cheval, 24 b. par mille.

8°. Pour un messager à pied, 12 schellings par mille (*).

VII. Les officiers et les commissaires paieront eux-mêmes, à un prix raisonnable, ce qu'ils dépenseront. Dans le cas où le paiement serait refusé, le commissariat en est garant.

VIII. S'il se trouvait des malades à la suite des troupes, pour lesquels on demanderait une autre nourriture, l'on paiera séparément.

IX. Tous les matériaux employés, et toutes les dépenses faites pour consolider les ponts nécessaires au transport de la grosse artillerie, seront payés après avoir été préalablement taxés. Il en sera de même de tous les dommages causés dans les campagnes par la faute des troupes.

X. Dès que le passage des troupes russes sera effectué, on fera une liquidation de tout ce qui est mentionné ci-dessus, et le paiement se fera comptant contre quittance, à Schwerin, par le commissariat de l'Empereur de Russie, à ceux qui seront nommés à cet effet, en pièces neuves de 2/3 ou en or, le louis d'or à 4 reydalles 32 b.

En foi de quoi, nous ministres de S. M. l'Empereur de Russie, et de

(*) *Le reychs-salw vaut 4 fr. 80 c. — Le schelling, 1 déc.*

La saison étonne les habitans de la Pologne. Il ne gèle point. Le soleil paraît tous les jours, et il fait encore un temps d'automne.

L'Empereur part cette nuit pour Varsovie.

Quarante-troisième Bulletin de la Grande-Armée.

Kutuo, le 17 décembre 1806.

L'Empereur est arrivé a Kutuo à une heure après midi, ayant voyagé toute la nuit dans des calèches du pays, le dégel ne permettant pas de se servir de voitures ordinaires. La calèche dans laquelle se trouvait le grand-maréchal du palais Duroc, a versé. Cet officier a été grièvement blessé à l'épaule, sans cependant aucune espèce de danger. Cela l'obligera à garder le lit huit à dix jours.

Les têtes de pont de Prag, de Zakroczym de la Narew et de Thorn acquièrent tous les jours un nouveau degré de force.

L'Empereur sera demain à Warsovie.

La Vistule étant extrêmement large, les ponts ont par-tout 3 à 400 toises; ce qui est un travail très-considérable.

Quarante-quatrième Bulletin de la Grande-Armée.

Warsovie, le 21 décembre 1806.

L'Empereur a visité hier les travaux de Prag. Huit belles redoutes palissadées et fraisées, ferment une enceinte de 1500 toises; et trois fonds bastionnés de 600

S. A. le duc de Mecklenbourg-Schwerin, avons signé les présentes, et les avons scellées de notre sceau ordinaire.

Donné à Schwerin, le 15 octobre 1805.

Signé, le baron d'Alopeus,

Et le comte de Bassewitz.

toises de développement, forment le réduit d'un camp retranché.

La Vistule est une des plus grandes rivières qui existent. Le Bug, qui est comparativement beaucoup plus petit, est cependant plus fort que la Seine. Le pont sur ce dernier fleuve est entièrement terminé. Le général Gauthier, avec les 25^e^ et 85^e^ régimens d'infanterie, occupe la tête du pont que le général Chasseloup a fait fortifier avec intelligence, de manière que cette tête de pont, qui n'a cependant que 400 toises de développement, se trouvant appuyée à des marais et à la rivière, entoure un camp retranché qui peut renfermer, sur la rive droite, toute une armée à l'abri de toute attaque de l'ennemi. Une brigade de cavalerie légère de la réserve a tous les jours de petites escarmouches avec la cavalerie russe.

Le 18, le maréchal Davoust sentit la nécessité, pour rendre son camp sur la rive droite meilleur, de s'emparer d'une petite île située à l'embouchure de la Wrka. L'ennemi reconnut l'importance de ce poste. Une vive fusillade d'avant-garde s'engagea; mais la victoire et l'île restèrent aux Français. Notre perte a été de peu d'hommes blessés. L'officier du génie Clouet, jeune homme de la plus grande espérance, a eu une balle dans la poitrine. Le 19, un régiment de Cosaques, soutenu par des hussards russes, essaya d'enlever la grand'garde de la brigade de cavalerie légère, placée en avant de la tête de pont du Bug; mais la grand'garde s'était placée de manière à être à l'abri d'une surprise. Le 1^er^ d'hussards sonna à cheval. Le colonel se précipita à la tête d'un escadron, et le 13^e^ s'avança pour le soutenir. L'ennemi fut culbuté. Nous avons eu dans cette petite affaire trois ou quatre hommes blessés; mais le colonel des Cosaques a été tué. Une trentaine d'hommes et vingt-cinq chevaux sont restés en notre pouvoir. Il n'y a rien de si misérable et de si lâche que les Cosaques; c'est la honte de la nature humaine. Ils passent le Bug, et violent chaque jour la neutralité de l'Autriche pour piller une maison en Gallicie ou pour se faire donner un verre d'eau-de-vie, dont ils sont très-friands; mais notre cavalerie légère est familia-

risée, depuis la dernière campagne, avec la manière de combattre de ces misérables, qui peuvent arrêter par leur nombre et le tintamarre qu'ils font en chargeant, des troupes qui n'ont pas l'habitude de les voir; mais quand on les connaît, deux mille de ces malheureux ne sont pas capables de charger un escadron qui les attend de pied ferme.

Le maréchal Augereau a passé la Vistule à Utrata. Le général Lapisse est entré à Plousk (1), et en a chassé l'ennemi.

Le maréchal Soult a passé la Vistule à Vizogrod (2).

Le maréchal Bessières est arrivé le 18 à Kikol, avec le second corps de réserve de cavalerie. La tête est arrivée à Siepez. Différentes rencontres de cavalerie avaient eu lieu avec des hussards prussiens, dont bon nombre a été pris. La rive droite de la Vistule se trouve entièrement nettoyée.

Le maréchal Ney, avec son corps d'armée, appuie le maréchal Bessieres. Il était arrivé le 18 à Rypin. Il avait lui-même sa droite appuyée par le maréchal prince de Ponte-Corvo.

Tout se trouve donc en mouvement. Si l'ennemi persiste à rester dans sa position, il y aura une bataille dans peu de jours. Avec l'aide de Dieu, l'issue n'en peut être incertaine. L'armée russe est commandée par le général Kamenskoy, vieillard de 75 ans. Il a sous lui les généraux Benigsen et Buxhowden.

Le général Michelson est décidément entré en Moldavie. Des rapports assurent qu'il est entré le 29 novembre à Yassi. On assure même qu'un de ses généraux a pris d'assaut Bender, et a tout passé au fil de l'épée. Voilà donc une guerre déclarée à la Porte sans prétexte ni raison; mais on avait jugé à Saint-Pétersbourg que le moment où

---

(1) *Plousk*, que l'on écrit *Ploczko*, est une ville de la Grande-Pologne, sur une éminence baignée par la Vistule, à 32 lieues de Gnesne, 23 de Warsovie, autant de Thorn. Elle appartient à la Prusse depuis 1793, ainsi que son palatinat, qui forme un département.

(2) *Vizogrod*, petite ville de la Pologne prussienne sur la rive droite de la Vistule, département et à 45 m. de Warsovie, 47 de Plock. Le 12 juin 1801, un incendie y consuma 143 maisons.

la France et la Prusse, les deux puissances les plus intéressées à maintenir l'indépendance de la Turquie, étaient aux mains, devenait le moment favorable pour assujettir cette puissance. Les événemens d'un mois ont déconcerté ces calculs, et la Porte leur devra sa conservation.

Le grand-duc de Berg est malade de la fièvre. Il va mieux.

Le temps est doux comme à Paris au mois d'octobre, et humide, ce qui rend les chemins difficiles. On est parvenu à se procurer une assez grande quantité de vin pour soutenir la force du soldat.

Le palais des rois de Pologne est beau et bien meublé. Il y a à Warsovie un grand nombre de beaux palais et de belles maisons. Nos hôpitaux y sont bien établis; ce qui n'est pas un petit avantage dans ce pays. L'ennemi paraît avoir beaucoup de malades; il a aussi beaucoup de déserteurs. On ne parle pas des Prussiens; car même des corps entiers ont déserté pour ne pas être sous les Russes obligés de dévorer de continuels affronts.

Quarante-cinquième Bulletin de la Grande-Armée.

Paluky, le 27 décembre 1806.

Le général russe Benigsen commandait une armée que l'on évaluait à 60,000 hommes. Il avait le projet de couvrir Warsovie; mais la renommée des évenemens qui s'étaient passés en Prusse lui porta conseil, et il prit le parti de se retirer sur la frontière russe. Sans presque aucun engagement, les armées françaises entrèrent dans Warsovie, passèrent la Vistule et occupèrent Prag. Sur ces entrefaites, le feld-maréchal Kaminskog arriva à l'armée russe au moment même où la jonction du corps de Benigsen avec celui de Buxhowden s'opérait. Il s'indignait de la marche rétrograde des Russes. Il crut qu'elle compromettait l'honneur des armes de sa nation, et il marcha en avant. La Prusse faisait instances sur instances, se plaignant qu'on l'abandonnât après lui avoir promis de la soutenir, et disant que le chemin de

Bèrlin n'était ni par Grodno, ni par Olita, ni par Brezsc; que ses sujets se désaffectionnaient; que l'habitude de voir le trône de Berlin occupé par des Français était dangereuse pour elle et favorable à l'ennemi. Non-seulement le mouvement rétrograde des Russes cessa, mais ils se reportèrent en avant. Le 5 décembre, le général Benigsen rétablit son quartier-général à Pultusk. Les ordres étaient d'empêcher les Français de passer la Narew, de reprendre Prag, et d'occuper la Vistule jusqu'au moment où l'on pourrait effectuer des opérations offensives d'une plus grande importance.

La réunion des généraux Kaminskog, Buxhowden et Benigsen fut célébrée au château de Sierok par des réjouissances et des illuminations, qui furent aperçues du haut des tours de Warsovie.

Cependant, au moment même où l'ennemi s'encourageait par des fêtes, la Narew se passait. Huit cents Français jetés de l'autre côté de cette rivière à l'embouchure de la Wrka, s'y retranchèrent cette même nuit, et lorsque l'ennemi se présenta le matin pour les rejeter dans la rivière, il n'était plus temps, ils se trouvaient à l'abri de tout événement.

Instruit de ce changement survenu dans les opérations de l'ennemi, l'Empereur partit de Posen le 16. Au même moment, il avait mis en mouvement son armée. Tout ce qui revenait des discours des Russes, faisait comprendre qu'ils voulaient reprendre l'offensive.

Le maréchal Ney était depuis plusieurs jours maître de Thorn. Il réunit tout son corps d'armée à Gallup. Le maréchal Bessières, avec le 2e corps de la cavalerie de réserve, composé des divisions de dragons Sahuc et Grouchy, et de la division des cuirassiers d'Hautpoul, partit de Thorn pour se porter sur Biezun. Le maréchal prince de Ponte-Corvo partit avec son corps d'armée pour le soutenir. Le maréchal Soult passait la Vistule vis-à-vis de Plock; le maréchal Augereau la passait vis-à-vis Zakroczim, où l'on travaillait à force à établir un pont. Celui de la Narew se poussait aussi vivement.

Le 22, le pont de la Narew fut terminé. Toute la réserve

de cavalerie passa sur-le-champ la Vistule à Prag pour se rendre sur la Narew. Le maréchal Davoust y réunit tout son corps. Le 23 à une heure du matin, l'Empereur partit de Warsovie et passa la Narew à neuf heures. Après avoir reconnu l'Wrka et les retranchemens considérables qu'avait élevés l'ennemi, il fit jeter un pont au confluent de la Narew et de l'Wrka. Ce pont fut jeté en deux heures par les soins du général d'artillerie.

Combat de nuit de Czarnowo.

La division Morand passa sur-le-champ pour aller s'emparer des retranchemens de l'ennemi près du village de Czarnowo. Le général de brigade Marulaz la soutenait avec sa cavalerie légère. La division de dragons du général Beaumont passa immédiatement après. Le maréchal Davoust fit passer le général Petit avec le 12^e^ de ligne pour enlever les redoutes du pont. La nuit vint, on dut achever toutes les opérations au clair de lune, et à deux heures du matin l'objet que se proposait l'Empereur fut rempli. Toutes les batteries du village de Czarnowo furent enlevées; celles du pont furent prises; 15,000 hommes qui les défendaient furent mis en déroute, malgré leur vive résistance. Quelques prisonniers et six pièces de canon restèrent en notre pouvoir. Plusieurs généraux ennemis furent blessés. De notre côté, le général de brigade Boussard a été légèrement blessé. Nous avons eu peu de morts, mais près de 200 blessés. Dans le même temps, à l'autre extrémité de la ligne d'opérations, le maréchal Ney culbutait les restes de l'armée prussienne, et les jetait dans les bois de Lauterburg en leur faisant éprouver une perte notable. Le maréchal Bessières avait une brillante affaire de cavalerie, cernait trois escadrons de hussards qu'il faisait prisonniers, et enlevait plusieurs pièces de canon.

Combat de Nasielsk.

Le 24, la réserve de cavalerie et le corps du maréchal Davoust se dirigèrent sur Nasielsk. L'Empereur donna le commandement de l'avant-garde au général Rapp. Arrivé

à une lieue de Nasielsk, on rencontra l'avant-garde ennemie.

Le général Lemarrois partit avec deux régimens de dragons, pour tourner un grand bois et cerner cette avant-garde. Ce mouvement fut exécuté avec promptitude. Mais l'avant-garde ennemie voyant l'armée française ne faire aucun mouvement pour avancer, soupçonna quelque projet et ne tint pas. Cependant il se fit quelques charges, dans l'une desquelles fut pris le major Ourvarow, aide-de-camp de l'Empereur de Russie. Immédiatement après, un détachement arriva sur la petite ville de Nasielsk. La canonnade devint vive. La position de l'ennemi était bonne: il était retranché par des marais et des bois. Le maréchal Kaminskog commandait lui-même. Il croyait pouvoir passer la nuit dans cette position, en attendant que d'autres colonnes vinssent le joindre. Vain calcul; il en fut chassé, et mené battant pendant plusieurs lieues. Quelques généraux russes furent blessés, plusieurs colonels faits prisonniers, et plusieurs pièces de canon prises. Le colonel Bekler, du 8e régiment de dragons, brave officier, a été blessé mortellement.

Passage de l'Wrka.

Au même moment, le général Nansouty, avec la division Klein et une brigade de cavalerie légère, culbutait, en avant de Kursomb, les cosaques et la cavalerie ennemie qui avait passé l'Wrka sur ce point, et traversait là cette rivière. Le septième corps d'armée, que commande le maréchal Augereau, effectuait son passage de l'Wrka à Kursomb, et culbutait les 15,000 hommes qui la défendaient. Le passage du pont fut brillant. Le 14e de ligne l'exécuta en colonnes serrées, pendant que le 16e d'infanterie légère établissait une vive fusillade sur la rive droite. A peine le 14e eût-il débouché du pont, qu'il essuya une charge de cavalerie, qu'il soutint avec l'intrépidité ordinaire à l'infanterie française; mais un malheureux lancier pénétra jusqu'à la tête du régiment, et vint percer d'un coup de lance le colonel, qui tomba roide mort. C'était un brave soldat; il était digne de commander un si brave corps. Le feu à bout

portant qu'exécuta son régiment, et qui mit la cavalerie ennemie dans le plus grand désordre, fut le premier des honneurs rendus à sa mémoire.

Le 25, le troisième corps, que commande le maréchal Davoust, se porta à Tykoczyn (1), où s'était retiré l'ennemi. Le cinquième corps, commandé par le maréchal Lannes, se dirigeait sur Pultusk, avec la division de dragons Beker.

L'Empereur se porta avec la plus grande partie de la cavalerie de réserve à Ciechanow (2).

Passage de la Sonna.

Le général Gardannes, que l'Empereur avait envoyé avec 30 hommes de sa garde pour reconnaître les mouvemens de l'ennemi, rapporta qu'il passait la rivière de Sonna à Lopaczin, et se dirigeait sur Tykoczyn.

Le grand-duc de Berg, qui était resté malade à Warsovie, n'avait pu résister à l'impatience de prendre part aux événemens qui se préparaient. Il partit de Warsovie et vint rejoindre l'Empereur. Il prit deux escadrons des chasseurs de la garde pour observer les mouvemens de la colonne ennemie. Les brigades de cavalerie légère de la réserve, et les divisions Klein et Nansouty pressèrent le pas pour le joindre. Arrivés au pont de Lopaczin, il trouva un régiment de hussards russes qui le gardait. Ce régiment fut aussitôt chargé par les chasseurs de la garde, et culbuté dans la rivière, sans autre perte de la part des chasseurs qu'un maréchal-des-logis blessé.

Cependant la moitié de cette colonne n'avait pas encore passé, elle passait plus haut. Le grand-duc de Berg la fit charger par le colonel Dalhmann, à la tête des chasseurs de la garde, qui lui prit trois pièces de canon, après avoir mis plusieurs escadrons en déroute.

---

(1) *Tykoczyn*, petite ville de la Pologne prussienne, département de Bialystock, sur la Narew.

(2) *Ciechanow*, petite ville de la Pologne prussienne, à 70 m. de Plosk, et 58 de Warsovie.

Tandis que la colonne que l'ennemi avait si imprudemment jetée sur la droite, cherchait à gagner la Narew pour arriver à Tykoczyn, point de rendez-vous, Tykoczyn était occupé par le maréchal Davoust. qui y prit 200 voitures de bagages et une grande quantité de traînards qu'on ramassa de tous côtés.

Toutes les colonnes Russes sont coupées, errantes à l'aventure dans un désordre difficile à imaginer. Le général russe a fait la faute de cantonner son armée, ayant sur ses flancs l'armée française, séparée il est vrai par la Narew, mais ayant un pont sur cette rivière. Si la saison était plus belle, on pourrait prédire que l'armée russe ne se retirerait pas et serait perdue sans bataille; mais dans une saison où il fait nuit à quatre heures et où il ne fait jour qu'à huit, l'ennemi qu'on poursuit, a toutes les chances pour se sauver, sur-tout dans un pays difficile et coupé de bois. Dailleurs les chemins sont couverts de quatre pieds de boue et le dégel continue. L'artillerie ne peut faire plus de deux lieues dans un jour. Il est donc à prévoir que l'ennemi se retirera de la position fâcheuse où il se trouve: mais il perdra toute son artillerie, toutes ses voitures, tous ses bagages.

Voici quelle était le 25 au soir la position de l'armée française.

La gauche, composée des corps du maréchal prince de Ponte-Corvo et des maréchaux Ney et Bessières, marchant de Biézun sur la route de Grodno (1).

Le maréchal Soult arrivant à Ciechanow.

Le maréchal Augereau marchant sur Golymin.

Le maréchal Davoust entre Golymin et Pultusk.

Le maréchal Lannes à Pultusk.

---

(1) *Grodno* est une ville de la Pologne russe, assez grande et irrégulièrement bâtie, près le Viemen, la plus grande de la Lithuanie après Wilna, et aujourd'hui le chef-lieu du gouvernement russe de son nom, à 36 lieues de Wilna, 55 de Warsovie, 170 de Pétersbourg. Il y a une citadelle, un palais et un collège. Les diètes s'y tenaient tous les six ans; et elle fut la résidence du dernier roi de Pologne, à qui Catherine II donna ordre de s'y rendre en 1794.

Dans ces deux jours nous avons fait quinze à seize cents prisonniers, pris vingt-cinq à trente pièces de canon, trois drapeaux et un étendard.

Le temps est extraordinaire ici, il fait plus chaud qu'au mois d'octobre à Paris; mais il pleut, et dans un pays où il n'y a pas de chaussées, on est constamment dans la boue.

Quarante-sixième Bulletin de la Grande-Armée.

Golymin, le 28 décembre 1806.

Le maréchal Ney, chargé de manœuvrer pour détacher le lieutenant-général prussien Lestocq de l'Wrka, déborder et menacer ses communications, et pour le couper des Russes, a dirigé ces mouvemens avec son habileté et son intrépidité ordinaires. Le 23, la division Marchand se rendit à Gurzno. Le 24, l'ennemi a été poursuivi jusqu'à Kunsbrock. Le 25, l'arrière-garde de l'ennemi a été entamée. Le 26, l'ennemi s'étant concentré à Soldau et Mlawa, le maréchal Ney résolut de marcher à lui et de l'attaquer. Les Prussiens occupaient Soldau avec 6000 hommes d'infanterie et un millier d'hommes de cavalerie; ils comptaient, protégés par les marais et les obstacles qui environnent cette ville, être à l'abri de toute attaque. Tous ces obstacles ont été surmontés par les 69^{e} et 76^{e}. L'ennemi s'est défendu dans toutes les rues, et a été repoussé partout à coups de bayonnettes. Le général Lestocq voyant le petit nombre de troupes qui l'avaient attaqué, voulut reprendre la ville. Il fit quatre attaques successives pendant la nuit, dont aucune ne réussit. Il se retira à Neidenbourg (1). Six pièces de canon, quelques drapeaux, un assez bon nombre de prisonniers ont été le résultat du combat de Soldau. Le maréchal Ney se loue du général Wonderveidt qui a été blessé. Il fait une mention parti-

---

(1) *Neidenbourg*, ville de Prusse, département allemand, avec un château situé sur une montagne, dans le cercle de Hockerland, et la principale ville de la Galindie.

culière du colonel Brun, du 69e, qui s'est fait remarquer par sa bonne conduite. Le même jour, le 59e a été poussé sur Lauterburg.

Pendant le combat de Soldau, le général Marchand, avec sa division poussait l'ennemi de Mlawa, où il eut un très-brillant combat.

Le maréchal Bessières, avec le second corps de la réserve de cavalerie, avait occupé Biézun dès le 19. L'ennemi, reconnaissant l'importance de cette position, et sentant que la gauche de l'armée française voulait séparer les Prussiens des Russes, tenta de reprendre ce poste; ce qui donna lieu au combat de Biézun. Le 23 à huit heures, il déboucha par plusieurs routes. Le maréchal Bessières avait placé les deux seules compagnies d'infanterie qu'il avait, près du pont. Voyant l'ennemi venir en très-grande force, il donna ordre au général Grouchy de déboucher avec sa division. L'ennemi était déjà maître du village de Karmidjen, et y avait jeté un bataillon d'infanterie

Chargé par la division Grouchy, la ligne ennemie fut rompue. La cavalerie ennemie et son infanterie, fortes de 6000 hommes, ont été enfoncées et jetées dans les marais; 500 prisonniers, cinq pièces de canon, deux étendards sont le résultat de cette charge. Le maréchal Bessières se loue beaucoup du général Grouchy, du général Rouget et de son chef d'état-major le général Roussel. Le chef d'escadron Renié, du 6e régiment de dragons s'est distingué. M. Launay, capitaine de la compagnie d'élite du même régiment a été tué.

M. Bourrau aide-de-camp du maréchal Bessières, a été blessé. Notre perte est du reste peu considérable. Nous avons eu huit hommes tués et une vingtaine de blessés. Les deux étendards ont été pris par le dragon Plet, du 6e régiment de dragons, et par le fourrier Jenfroy, du 3e régiment.

S. M., désirant que le prince Jérôme eût occasion de s'instruire, l'a fait appeler de Silésie. Ce prince a pris part à tous les combats qui ont eu lieu, et s'est trouvé souvent aux avant-postes.

S. M. a été satisfaite de la conduite de l'artillerie, pour l'intelligence et l'intrépidité qu'elle a montrées devant l'ennemi, soit dans la construction des ponts, soit pour faire marcher l'artillerie au milieu des mauvais chemins.

Le général Marulaz commandant la cavalerie légère du 3e corps, le colonel Excelmans du 1er de chasseurs et le général Petit ont fait preuve d'intelligence et de bravoure.

S. M. a recommandé que dans les relations officielles des différentes affaires, on fît connaître un grand nombre de traits qui méritent de passer à la postérité; car c'est pour elle et pour vivre éternellement dans sa mémoire, que le soldat français affronte tous les dangers et toutes les fatigues.

Quarante-septième Bulletin de la Grande-Armée.

Pultusk, le 30 décembre 1806.

Le combat de Czarnowo, celui de Nasielsk, celui de Kursomb, le combat de cavalerie de Lopaczyn ont été suivis par les combats de Golymin et de Pultusk; et la retraite entière et précipitée des armées russes a terminé l'année et la campagne.

Combat de Pultusk.

Le maréchal Lannes ne put arriver vis-à-vis Pultusk que le 26 au matin. Tout le corps de Benigsen s'y était réuni dans la nuit. Les division russes qui avaient été battues à Nasielsk, poursuivies par la 3e division du corps du maréchal Davoust, entrèrent dans le camp de Pultusk à deux heures après minuit. A dix heures, le maréchal Lannes attaqua, ayant la division Suchet en première ligne, la division Gazan en seconde ligne, la division Gudin, du troisième corps d'armée commandée par le général Daultanne, sur sa gauche. Le combat devint vif. Après différens évènemens, l'ennemi fut culbuté. Le 17e régiment d'infanterie légère et le 34e, se couvrirent de gloire. Les

généraux Vedel et Claparede ont été blessés. Le général Treillard, commandant la cavalerie légère du corps d'armée; le général Boussard, commandant une brigade de la division de dragons Beker; le colonel Barthelmy, du 15e régiment de dragons, ont été blessés par la mitraille. L'aide-de-camp Voisin, du maréchal Lannes, et l'aide-de-camp Curial, du général Suchet, ont été tués l'un et l'autre avec gloire. Le maréchal Lannes a été touché d'une balle. Le 5e corps d'armée a montré dans cette circonstance ce que peuvent des braves, et l'immense supériorité de l'infanterie française sur celle des autres nations. Le maréchal Lannes, quoique malade depuis dix jours, avait voulu suivre son corps d'armée. Le 85e régiment a soutenu plusieurs charges de cavalerie ennemie avec sang-froid et succès. L'ennemi, dans la nuit, a battu en retraite et a gagné Ostrolenka.

Combat de Golymin.

Pendant que le corps de Benigsen était à Pultusk, et y était battu, celui de Buxhowden se réunissait à Golymin, à midi. La division Panin de ce corps qui avait été attaquée la veille par le grand-duc de Berg, une autre division qui avait été battue à Nasielsk, arrivaient par différens chemins au camp de Golymin.

Le maréchal Davoust qui poursuivait l'ennemi depuis Nasielsk, l'atteignit, le chargea, et lui enleva un bois près du camp de Golymin.

Dans le même temps, le maréchal Augereau arrivant de Golaczima, prenait l'ennemi en flanc. Le général de brigade Lapisse, avec le 16e d'infanterie légère, enlevait à la bayonnette un village qui servait de point d'appui à l'ennemi. La division Heudelet se déployait et marchait à lui. A trois heures après-midi, le feu était des plus chauds. Le grand-duc de Berg fit exécuter avec le plus grand succès plusieurs charges dans lesquelles la division de dragons Klein se distingua. Cependant la nuit arrivant trop tôt, le combat continua jusqu'à onze heures du soir. L'ennemi fit sa retraite en désordre laissant son artillerie, ses bagages, presque

tous ses sacs, et beaucoup de morts. Toutes les colonnes ennemies se retirèrent sur Ostrolenka.

Le général Fenerolle, commandant une brigade de dragons, fut tué d'un boulet. L'intrépide général Rapp, aide-de-camp de l'Empereur, a été blessé d'un coup de fusil à la tête de sa division de dragons. Le colonel Sémélé, du brave 24e de ligne, a été blessé. Le maréchal Augereau a eu un cheval tué sous lui.

Cependant le maréchal Soult avec son corps d'armée était déjà arrivé à Molati, à deux lieues de Makow ; mais les horribles boues, suite des pluies et du dégel, arrêtèrent sa marche et sauvèrent l'armée russe, dont pas un seul homme n'eût échappé sans cet accident. Les destins de l'armée de Benigsen et de celle de Buxhowden devaient se terminer en-deçà de la petite rivière d'Orcye ; mais tous les mouvemens ont été contrariés par l'effet du dégel, au point que l'artillerie a mis jusqu'à deux jours pour faire trois lieues. Toutes fois l'armée russe a perdu 80 pièces de canon, tous ses caissons, plus de 1200 voitures de bagages et 12000 hommes tués, blessés ou fait prisonniers. Les mouvemens des colonnes françaises et russes seront un objet de curiosité pour les militaires, lorsqu'il seront tracés sur la carte. On y verra à combien peu il a tenu que toute cette armée ne fût prise et anéantie en peu de jours : et cela par l'effet d'une seule faute du général russe.

Nous avons perdu 800 hommes tués, et nous avons eu 2000 blessés. Maître d'une grande partie de l'artillerie ennemie, de toutes les positions ennemies, ayant repoussé l'ennemi à plus de 40 lieues, l'Empereur a mis son armée en quartier d'hiver.

Avant cette expédition, les officiers russes disaient qu'ils avaient 150,000 hommes ; aujourd'hui ils prétendent n'en avoir eu que la moitié. Qui croire des officiers russes avant la bataille, ou des officiers russes après la bataille ?

La Perse et la Porte ont déclaré la guerre à la Russie. Michelson attaque la Porte. Ces deux grands Empires, voisins de la Russie, sont tourmentés par la politique fallacieuse du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui agit depuis dix ans

chez eux comme elle a fait pendant cinquante ans en Pologne.

M. Philippe Ségur, maréchal-des-logis de la maison de l'Empereur, se rendant à Nasielsk, est tombé dans une embuscade de cosaques, qui s'étaient placés dans une maison du bois qui se trouve derrière Nasielsk. Il en a tué deux de sa main, mais il a été fait prisonnier.

L'Empereur l'a fait réclamer, mais le général russe l'avait sur-le-champ dirigé sur Saint-Pétersbourg.

QUARANTE-HUITIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Warsovie, le 3 janvier 1807.

Le maréchal Corbineau, aide-de-camp de l'Empereur, est parti de Pultusk avec trois régimens de cavalerie légère, pour se mettre à la suite de l'ennemi. Il est arrivé le 1^er^. janvier à Ostrowiec, après avoir occupé Brock. Il a ramassé 400 prisonniers, plusieurs officiers et plusieurs voitures de bagages.

Le maréchal Soult, ayant sous ses ordres les trois brigades de cavalerie légère de la division Lasalle, borde la petite rivière d'Orcye, pour mettre à couvert les cantonnemens de l'armée. Le maréchal Ney, le maréchal de Ponte-Corvo et le maréchal Bessières ont leurs troupes cantonnées sur la gauche. Les corps d'armée des maréchaux Soult, Davoust et Lannes occupent Pultusk et les bords du Bug.

L'armée ennemie continue son mouvement de retraite (1).

---

(1) La proclamation suivante, donnée par l'Empereur *Alexandre* à Pétersbourg, nous a paru d'un assez grand intérêt pour être insérée ici.

PROCLAMATION.

Nous, par la grâce de Dieu, Alexandre I^er^., etc., faisons part à tous nos sujets :

Par notre manifeste du $\frac{11 \text{ septembre}}{30 \text{ août}}$. . . . , nous avons donné connaissance de la situation des choses entre nous et le gouvernement français.

L'Empereur

L'Empereur est arrivé le 2 janvier à Warsovie, à deux heures après midi.

Dans une position aussi peu amicale, la Prusse formait seule encore un rempart entre nous et les Français qui s'étaient établis dans différentes parties de l'Allemagne.

Mais bientôt le feu de la guerre ayant éclaté de nouveau, et s'étant répandu dans les Etats prussiens, par suite de différentes affaires malheureuses, nos propres frontières se trouvent aujourd'hui menacées par l'ennemi.

Si l'honneur nous a guidé en tirant l'épée pour la défense de nos alliés, à combien plus forte raison ne devons-nous pas lever le glaive pour la conservation de notre propre existence?

Nous avons de bonne heure pris toutes les mesures nécessaires pour être en état d'aller au-devant des événemens, même avant qu'ils aient pu s'approcher de nos frontières.

Après avoir donné à notre armée l'ordre de passer les frontières, nous en avons confié le commandement à notre maréchal comte Kamensky.

Nous sommes persuadés que tous nos fidèles sujets se joindront à nous dans les prières qu'ils adresseront à celui qui dirige les empires et les succès des guerres; espérons que le Seigneur prendra sous son égide notre propre cause, et que sa puissance ainsi que sa bénédiction accompagneront les colonnes russes armées contre l'ennemi commun de l'Europe.

Nous sommes également convaincus que les départemens frontières s'empresseront, dans les circonstances actuelles, à nous donner de nouvelles preuves de leur attachement, et que, sans se laisser ébranler ni par la crainte ni par des illusions frivoles, ils poursuivront tranquillement leur carrière sous un gouvernement paternel et doux, et sous la protection des lois.

Enfin nous ne doutons pas que tous les *fils de la patrie*, se confiant dans la puissance divine, sur la valeur de nos troupes et sur l'expérience constatée de leur général, se prêteront volontiers aux sacrifices que pourront exiger la sûreté de l'Empire et l'amour de la patrie.

Donné à Pétersbourg, le $\frac{16}{17}$ novembre 1806; de notre règne le 6e.

Signé, ALEXANDRE.

Par l'Empereur,

Le ministre des affaires étrangères,

ANDREI BUDBERG.

Il a gelé et neigé pendant deux jours; mais déjà le dégel recommence, et les chemins, qui paraissaient s'améliorer, sont devenus aussi mauvais qu'auparavant.

Le prince Borghèse a été constamment à la tête du 1^er^ régiment de carabiniers qu'il commande. Les braves carabiniers et cuirassiers brûlaient d'en venir aux mains avec l'ennemi; mais les divisions de dragons qui marchent en avant ayant tout enfoncé, ne les ont pas mis dans le cas de fournir une charge.

S. M. a nommé le général Lariboissiere général de division, et lui a donné le commandement de l'artillerie de sa garde. C'est un officier du plus rare mérite.

Les troupes du grand-duc de Wurtzbourg forment la garnison de Berlin. Elles sont composées de deux régimens qui se font distinguer par leur belle tenue.

Le corps du prince Jérôme assiége toujours Breslaw. Cette belle ville est réduite en cendres. L'attente des événemens et l'espérance qu'elle avait d'être secourue par les Russes l'ont empêchée de se rendre: mais le siége avance. Les troupes bavaroises et wurtembergeoises ont mérité les éloges du prince Jérôme et l'estime de l'armée française.

Le commandant de la Silésie avait réuni les garnisons des places qui ne sont pas bloquées, et en avait formé un corps de 8,000 hommes, avec lequel il s'était mis en marche pour inquiéter le siége de Breslaw. Le général Hédouville, chef de l'état-major du prince Jérôme, a fait marcher contre ce corps le général Montbrun, commandant les wurtembergeois, et le général Minucci, commandant les bavarois. Ils ont atteint les Prussiens à Strhelen (1), les ont mis dans une grande déroute et leur ont pris 400 hommes, 600 chevaux, et des convois considérables de subsistances que l'ennemi avait le projet de jeter dans la place. Le major Erschet, à la tête de 150 hommes des chevaux légers de

(1) *Strhelen*, petite ville de la Silésie prussienne, sur la rivière d'Ohlau, à 36 m. de Brieg, 45 de Breslaw. On y fabrique des toiles de coton.

Linange, a chargé deux escadrons prussiens, les a rompus et leur a fait 36 prisonniers.

S. M. a ordonné qu'une partie des drapeaux pris au siége de Glogau fût envoyée au roi de Wurtemberg, dont les troupes se sont emparées de cette place. S. M. voulant aussi reconnaître la bonne conduite de ces troupes, a accordé au corps de Wurtemberg dix décorations de la Légion d'honneur.

Une députation du royaume d'Italie, composée de MM. Prina, ministre des finances, et homme d'un grand mérite, Renier, podestat de Venise et Guasta Villani, conseiller d'Etat, a été présentée aujourd'hui à l'Empereur.

S. M. a reçu le même jour toutes les autorités du pays, et les différens ministres étrangers qui se trouvent à Warsovie.

Quarante-neuvième Bulletin de la Grande-Armée.

Warsovie, le 8 janvier 1807.

Breslaw s'est rendu. On n'a pas encore la capitulation au quartier-général. On n'a pas non plus l'état des magasins de subsistances, d'habillement et d'artillerie. On sait cependant qu'ils sont considérables. Le prince Jérôme a dû faire son entrée dans la place. Il va assiéger Brieg, Schweidnitz (1) et Kosel (2).

Le général Victor, commandant le 10e corps d'armée, s'est mis en marche pour aller faire le siége de Colberg (3)

---

(1) *Schweidnitz*, ville belle et très-forte de la Silésie prussienne, sur une éminence, près de la rivière de Weistritz, à 62 m. de Breslaw, 155 de Prague et 68 lieues de Berlin, a 7 à 8,000 habitans et de bonnes manufactures. Il s'y livra une fameuse bataille en 1642. Les Autrichiens la prirent après un siége régulier en 1757, et par escalade en 1761. Ils la rendirent l'année suivante.

(2) *Kosel*, petite ville forte de la Silésie prussienne, dans le duché d'Oppelen, à 48 m. de cette ville, et 23 de Ratibor, près de l'Oder. Les Prussiens la prirent en 1745.

(3) *Colberg*, belle et forte ville de la Haute-Saxe, dans la Poméranie prussienne, à l'embouchure de la Persante, à 120 m. de Stettin, et 195 de Dantzick; elle a un port; on y exploite du sel, et on y fait un grand commerce de toiles, flanelles et autres lainages. Sa navigation et son commerce s'étendent jusqu'en Espagne. On y fait deux riches pêches, l'une de saumons et l'autre de lamproies. Les Russes l'assiégèrent inutilement en 1758, et la prirent en 1761.

et de Dantzick (1), et prendre ces places pendant le reste de l'hiver.

M. de Zastrow, aide-de-camp du Roi de Prusse, homme sage et modéré, qui avoit signé l'armistice que son maître n'a pas ratifié, a cependant été chargé, à son arrivée à Kœnigsberg, du porte-feuille des affaires étrangères.

Notre cavalerie légère n'est pas loin de Kœnigsberg.

L'armée russe continue son mouvement sur Grodno. On apprend que dans les dernières affaires elle a eu un grand nombre de généraux tués et blessés. Elle montre assez de mécontentement contre l'Empereur de Russie et la cour. Les soldats disent que si l'on avait jugé leur armée assez forte pour se mesurer avec avantage contre les Français, l'Empereur, sa garde, la garnison de Pétersbourg et les généraux de la cour auraient été conduits à l'armée par cette même sécurité qui les y amena l'année dernière; que si au contraire les événemens d'Austerlitz et ceux d'Jena ont fait penser que les Russes ne pouvaient pas obtenir des succès contre l'armée française, il ne fallait pas les engager dans une lutte inégale. Ils disent aussi: L'Empereur

---

(1) *Dantzick*, l'une des plus grandes villes d'Europe, dans la partie occidentale de la Prusse, au fond du golfe de son nom, sur la mer Baltique et sur les petites rivières de Rodaune et de Morlaw, proche le bras occidental de la Vistule et le golfe Poi-d'Agil, à 280 m. de Warsovie, 150 de Thorn, 400 de Berlin, et 1280 de Paris. En 1706, la reine d'Angleterre, les Hollandais et la Prusse firent une ligue pour protéger cette ville, qui, jusqu'en 1773, fut libre, anséatique, et gouvernée par ses magistrats et ses lois. Le Roi de Prusse a détruit toutes les entraves du commerce, notamment celles du concordat de 1784, en s'emparant de Dantzick, le 27 mars 1793, à la suite de la dernière dissolution de la Pologne. Les manufactures y sont peu nombreuses; les principales sont celles d'eau-de-vie, de vitriol et de salpêtre. On y fait quelques galons d'or et d'argent, des draps, des étoffes de laine. L'un des objets principaux de son commerce est la fabrication des vaisseaux. Les productions du nord sont les articles essentiels de son trafic; les grains en sont la branche la plus considérable. La Hollande en reçoit la majeure partie. La Suède, qui en tire aussi, lui donne en échange du cuivre, du fer et des harangs. La France lui envoie du sel, des vins, des draps, et de la soierie. L'Angleterre, de la bierre, du rhum, de la quincaillerie et des Mousselines. Le Portugal, du sel et des vins. l'Italie, des soieries. Le Danemarck et la Russie lui expédient par terre des fourrures et quelques autres objets. Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, assiégé dans Dantzick par les troupes russes, en sortit déguisé en paysan, au mois de mai 1734, et arriva en Prusse à travers mille dangers.

Alexandre a compromis notre gloire. Nous avions toujours été vainqueurs, nous avions établi et partagé l'opinion que nous étions invincibles. Les choses sont bien changées. Depuis deux ans on nous fait promener des frontières de la Pologne en Autriche, du Dniester à la Vistule, et tomber par-tout dans les piéges de l'ennemi. Il est difficile de ne pas s'apercevoir que tout cela est mal dirigé.

Le général Michelson est toujours en Moldavie. On n'a pas de nouvelles qu'il se soit porté contre l'armée turque qui occupe Bucharest et la Valachie. Les faits d'armes de cette guerre se bornent jusqu'à présent à l'investissement de Choczim et de Bender. De grands mouvemens ont lieu dans toute la Turquie pour repousser une aussi injuste aggression.

Le général baron de Vincent est arrivé de Vienne à Warsovie, porteur de lettres de l'Empereur d'Autriche pour l'Empereur Napoléon.

Il était tombé beaucoup de neige, et il avait gelé pendant trois jours. L'usage des traîneaux avait donné une grande rapidité aux communications; mais le dégel vient de recommencer. Les Polonais prétendent qu'un pareil hiver est sans exemple dans ce pays-ci. La température est effectivement plus douce qu'elle ne l'est ordinairement à Paris dans cette saison.

Cinquantième Bulletin de la Grande-Armée.

Warsovie, le 13 janvier 1807.

Les troupes françaises ont trouvé à Ostrolenka quelques malades russes que l'ennemi n'avait pu transporter. Indépendamment des pertes de l'armée russe en tués et en blessés, elle en éprouve encore de très-considérables par les maladies qui se multiplient chaque jour.

La plus grande désunion s'est établie entre les généraux Kaminski, Benigsen et Buxhowden.

Tout le territoire de la Pologne prussienne se trouve actuellement évacué par l'ennemi.

Le Roi de Prusse a quitté Kœnigsberg (1) et s'est réfugié à Memel (2).

La Vistule, la Narew et le Bug avoient, pendant quelques jours, charrié des glaçons; mais le temps s'est ensuite radouci, et tout annonce que l'hiver sera moins rude à Warsovie qu'il ne l'est ordinairement à Paris.

Le 8 janvier, la garnison de Breslaw, forte de 5500 hommes, a défilé devant le prince Jérôme. La ville a beaucoup souffert. Dès les premiers momens où elle a été investie, le gouverneur prussien avait fait brûler ses trois faubourgs. La place ayant été assiégée en règle, on était déjà à la brèche lorsqu'elle s'est rendue. Les Bavarois et les Wurtembergeois se sont distingués par leur intelligence et leur bravoure. Le prince Jérôme investit dans ce moment et assiége à-la-fois toutes les autres places de la Silésie. Il est probable qu'elles ne feront pas une longue résistance.

Le corps de 10,000 hommes que le prince de Pless avait composé de tout ce qui était dans les garnisons des places, a été mis en pièces dans les combats du 29 et du 30 décembre.

---

(1) *Kœnigsberg*, ville de la Prusse orientale, capitale du département Allemand, siége d'une chambre, et capitale de tout le royaume de Prusse, avec un port de mer à l'embouchure de la Prégel, à 22 lieues d'Elbing, 30 de Dantzick, et 120 de Berlin. Elle est grande et belle, bien bâtie, et divisée en trois parties, qui sont ceintes d'un bon rempart, défendu par 23 demi-lunes. On y voit un palais magnifique, où est une belle bibliothèque, et où l'on remarque une salle sans piliers, ayant 274 pieds de long sur 59 pieds de large. Le commerce de cette ville, jadis anséatique, est considérable, et favorisé par la Prégel, qui est navigable pour les plus gros vaisseaux. Il y a des manufactures de soieries, de rez, de bayettes et autres étoffes; de bas, de savon blanc et noir; des fabriques d'eau-de-vie et de bière; des tanneries. C'est dans cette ville que Frédéric, premier Roi de Prusse, se mit lui-même la couronne sur la tête en 1701. Les Russes la prirent en 1758. Elle est la patrie de Daniel Becker. On y compte 53,000 habitans.

(2) *Memel*, place forte et port de la mer Baltique, dans la Prusse orientale, département de la Lithuanie, la principale ville de la Sclavonie, à l'embouchure de la Dangé, à 30 lieues de Kœnigsberg, 34 de Mittau. Cette ville exporte une grande quantité de bois de Lithuanie. Il y a un magasin royal de vivres, une factorerie pour le sel et deux arsenaux. Elle était autrefois du nombre des villes anséatiques; c'est pourquoi elle accepta, en 1254, le droit public de Lubeck. Les Russes l'assiégèrent et la prirent en 1757. On y compte 6,000 habitans.

Le général Montbrun, avec la cavalerie wurtembergeoise, fut à la rencontre du prince de Pless vers Ohlau (1), qu'il occupa le 28 au soir. Le lendemain à cinq heures du matin, le prince de Pless le fit attaquer. Le général Montbrun, profitant d'une position défavorable où se trouvait l'infanterie ennemie, fit un mouvement sur sa gauche, la tourna, lui tua beaucoup de monde, et lui prit 700 hommes, quatre pièces de canon et beaucoup de chevaux.

Cependant les principales forces du prince de Pless étaient derrière la Neiss (2), où il les avait rassemblées après le combat de Strehlen. Parti de Schurgast et marchant jour et nuit, il s'avança jusqu'au bivouac de la brigade wurtembergeoise placée en arrière de d'Hubé sous Breslau. A huit heures du matin, il attaqua avec 9,000 hommes le village de Grietern occupé par deux bataillons d'infanterie et par les chevaux légers de Linange, sous les ordres de l'adjudant-commandant Duveyrier; mais il fut reçu vigoureusement et forcé à une retraite précipitée. Les généraux Montbrun et Minucci qui revenaient d'Ohlau, eurent aussitôt l'ordre de marcher sur Schweidnitz pour couper la retraite à l'ennemi. Mais le prince de Pless s'empressa de disperser toutes ses troupes et les fit rentrer par détachemens dans les places, en abandonnant dans sa fuite une partie de son artillerie, beaucoup de bagages et de chevaux. Il a de plus perdu dans cette affaire beaucoup d'hommes tués et 800 prisonniers.

S. M. a ordonné de témoigner sa satisfaction aux troupes bavaroises et wurtembergeoises.

Le maréchal Mortier entre dans la Poméranie suédoise.

Des lettres arrivées de Bucharest donnent des détails sur les préparatifs de guerre de Barayctar et du pacha de

---

(1) *Ohlau*, petite ville de Silésie au duché de Brieg, et à 16 m. de cette ville, sur une petite rivière qui coule dans l'Oder, et qui porte le nom d'Ohlau. Elle a un château magnifique. Les Prussiens la prirent en 1741.

(2) *Neiss* (la), rivière d'Allemagne qui prend sa source dans la Bohême, près du village de Proschwitz, coule entre Brieg et Oppeln, et se dégorge dans l'Oder près de Crossen.

Widin. Au 20 décembre, l'avant-garde de l'armée turque, forte de 15,000 hommes, était sur les frontières de la Valachie et de la Moldavie. Le prince d'Olgoroucki s'y trouvait aussi avec ses troupes. Ainsi l'on était en présence. En passant à Bucharest, les officiers turcs paraissaient fort animés; ils disaient à un officier français qui se trouvait dans cette ville : « Les Français verront de quoi nous sommes » capables. Nous formons la droite de l'armée de Pologne, » nous nous montrerons dignes d'être loués par l'Empereur » Napoléon. »

Tout est en mouvement dans ce vaste Empire, les scheiks et les ulhemas donnent l'impulsion, et tout le monde court aux armes pour repousser la plus injuste des agressions.

M. Italinski n'a évité jusqu'à présent d'être mis aux Sept-Tours, qu'en promettant qu'au retour de son courier les Russes auraient l'ordre d'abandonner la Moldavie, et de rendre Choczim et Bender.

Les Serviens, que les Russes ne désavouent plus pour alliés, se sont emparés d'une île du Danube qui appartient à l'Autriche, et d'où ils canonnent Belgrade. Le gouvernement autrichien a ordonné de la reprendre.

L'Autriche et la France sont également intéressées à ne pas voir la Moldavie, la Valachie, la Servie, la Grèce, la Romélie, la Natolie, devenir le jouet de l'ambition des Moscovites.

L'intérêt de l'Angleterre dans cette contestation est au moins aussi évident que celui de la France et de l'Autriche; mais le reconnaîtra-t-elle ? Imposera-t-elle silence à la haine qui dirige son cabinet ? Ecoutera-t-elle les leçons de la politique et de l'expérience ? Si elle ferme les yeux sur l'avenir, si elle ne vit qu'au jour le jour, si elle n'écoute que sa jalousie contre la France, elle déclarera peut-être la guerre à la Porte, elle se fera l'auxiliaire de l'insatiable ambition des Russes, elle creusera elle-même un abîme dont elle ne reconnaîtra la profondeur qu'en y tombant.

Cinquante-unième Bulletin de la Grande-Armée.

Warsovie, le 14 janvier 1807.

Le 29 décembre, la dépêche ci-jointe du général Benigsen parvint à Kœnigsberg, au Roi de Prusse. Elle fut sur-le-champ publiée et placardée dans toute la ville, où elle excita les transports de la plus vive joie. Le Roi reçut publiquement des complimens ; mais le 31 au soir, on apprit par des officiers prussiens et par d'autres relations du pays, le véritable état des choses. La tristesse et la consternation furent alors d'autant plus grandes, qu'on s'était plus entièrement abandonné à l'allégresse. On songea dès-lors à évacuer Kœnigsberg, et l'on en fit sur-le-champ tous les préparatifs. Le trésor et les effets les plus précieux furent aussitôt dirigés sur Memel. La Reine, qui était assez malade, s'embarqua le 3 janvier pour cette ville. Le Roi partit le 6 pour s'y rendre. Les débris de la division du général Lestocq se replièrent aussi sur cette place, en laissant à Kœnigsberg deux bataillons et une compagnie d'invalides.

Le ministère du Roi de Prusse est composé de la manière suivante :

M. le général Zastrow est nommé ministre des affaires étrangères ;

M. le général Ruchel, encore malade de la blessure qu'il a reçue à la bataille d'Jena, est nommé ministre de la guerre ;

M. le président de Sagebarthe est nommé ministre de l'intérieur.

Voici en quoi consistent maintenant les forces de la monarchie prussienne :

Le Roi est accompagné par 1500 hommes de troupes, tant à pied qu'à cheval ;

Le général Lestocq a, à-peu-près, 5000 hommes, y compris les deux bataillons laissés à Kœnigsberg avec la compagnie d'invalides ;

Le lieutenant-général Hamberger commande à Dantzick,

où il a 6000 hommes de garnison. Les habitans ont été désarmés. On leur a intimé qu'en cas d'alerte, les troupes feront feu sur tous ceux qui sortiront de leurs maisons.

Le général Gutadon commande à Colberg avec 1800 hommes.

Le lieutenant-général Courbière est à Graudentz avec 3000 hommes.

Les troupes françaises sont en mouvement pour cerner et assiéger ces places.

Un certain nombre de recrues que le Roi de Prusse avait fait réunir, et qui n'étaient ni habillés ni armés, ont été licenciés, parce qu'il n'y avait plus de moyen de les contenir.

Deux ou trois officiers anglais étaient à Kœnigsberg, et faisaient espérer l'arrivée d'une armée anglaise.

Le prince de Pless a en Silésie 12 ou 15,000 hommes enfermés dans les places de Brieg, Neiss, Schweidnitz et Kossel, que le prince Jérôme a fait investir.

Nous ne dirons rien de la ridicule dépêche du général Benigsen; nous remarquerons seulement qu'elle paraît contenir quelque chose d'inconcevable. Ce général semble accuser son collégue le général Buxhowden; il dit qu'il était à Makow. Comment pouvait-il ignorer que le général Buxhowden était allé jusqu'à Golymin où il avait été battu ? Il prétend avoir remporté une victoire, et cependant il était en pleine retraite à dix heures du soir, et cette retraite fut si précipitée qu'il abandonna ses blessés. Qu'il nous montre une seule pièce de canon, un seul drapeau français, un seul prisonnier, hormis douze ou quinze hommes isolés qui peuvent avoir été pris par les cosaques sur les derrières de l'armée, tandis que nous pouvons lui montrer 6000 prisonniers, deux drapeaux qu'il a perdus près de Pultusk, et 3000 blessés qu'il a abandonnés dans sa fuite. Il dit encore qu'il a eu contre lui le grand-duc de Berg et le maréchal Davoust, tandis qu'il n'a eu affaire qu'à la division Suchet, du corps du maréchal Lannes; le 17^{e} régiment d'infanterie légère, le 34^{e} de ligne, le 64^{e} et le 88^{e}, sont les seuls régimens qui se soient battus contre

lui. Il faut qu'il ait bien peu réfléchi sur la position de Pultusk, pour supposer que les Français voulaient s'emparer de cette ville. Elle est dominée à portée de pistolet.

Si le général Buxhowden a fait, de son côté, une relation aussi véridique du combat de Golymin, il deviendra évident que l'armée française a été battue, et que par suite de sa défaite, elle s'est emparée de 100 pièces de canon et de 1,600 voitures de bagages; de tous les hôpitaux de l'armée russe; de tous ses blessés, et des importantes positions de Sieroch, de Pultusk, d'Ostrolenka, et qu'elle a obligé l'ennemi à reculer de 80 lieues.

Quant à l'induction que le général Benigsen veut tirer de ce qu'il n'a pas été poursuivi, il suffira d'observer qu'on se serait bien gardé de le poursuivre, puisqu'il était débordé de deux journées, et que, sans les mauvais chemins qui ont empêché le maréchal Soult de suivre ce mouvement, le général russe aurait trouvé les Français à Ostrolenka.

Il ne reste plus qu'à chercher quel peut être le but d'une pareille relation? Il est le même, sans doute, que celui que se proposaient les russes dans les relations qu'ils ont faites de la bataille d'Austerlitz? Il est le même, sans doute, que celui des ukases par lesquels l'Empereur Alexandre refusait la grande décoration de l'ordre de Saint-Georges, parce que, disait-il, il n'avait pas commandé à cette bataille, et acceptait la petite décoration pour les succès qu'il y avait obtenus, quoique sous le commandement de l'Empereur d'Autriche.

Il y a cependant un point de vue sous lequel la relation du général Benigsen peut être justifiée. On a craint sans doute l'effet de la vérité, dans les pays de la Pologne prussienne et de la Pologne russe que l'ennemi avait à traverser, si elle y était parvenue avant qu'il eût pu mettre ses hôpitaux et ses détachemens isolés à l'abri de toute insulte.

Ces relations aussi évidemment ridicules peuvent avoir encore pour les Russes l'avantage de retarder de quelques jours l'élan que des récits fidelles donneraient aux Turcs; et il est des circonstances où quelques jours sont un délai

d'une certaine importance. Cependant l'expérience a prouvé que toutes ces ruses vont contre leur but, et qu'en toutes choses la simplicité et la vérité sont les meilleurs moyens de politique.

Ci joint le journal du siége de Breslaw (1).

Pièces *annexées au précédent Bulletin.*

Journal des opérations du siége de Breslaw par le corps d'armée du prince Jérôme Napoléon, depuis le 7 décembre 1809 jusqu'au 9 janvier 1807.

La place de Glogau s'étant rendue, le 2 décembre, au général Vandamme, qui se trouvait à la tête de la division des troupes du Roi de Wurtemberg, ce général reçut, le 4, l'ordre de se porter sur Breslaw, pour investir cette place sur la rive gauche de l'Oder, tandis que le prince Jérôme, qui étoit à Kalisch avec deux divisions bavaroises,

---

(1) *Breslaw*, grande ville d'Allemagne, capitale de la Silésie sur l'Oder, qui est fort large en cet endroit, à 50 m. de Schweidnitz, 38 de Brieg, 225 de Cracovie, 295 de Berlin, 215 de Prague, 178 d'Olmutz, et 72 lieues de Vienne. Cette ville, anciennement libre et impériale, appartient, depuis 1741, au Roi de Prusse, qui lui a conservé ses priviléges, et lui a accordé le troisième rang parmi les principales villes de Prusse et de Brandebourg, en y établissant un conseil de régence. C'est dans cette ville que fut signé, le 11 juin 1742, le traité de paix entre l'héritière de la maison d'Autriche et le Roi de Prusse; ce prince ayant repris les armes en 1744, ce même traité servit de base à celui qui fut fait à Dresde le 25 décembre 1745. Les Autrichiens s'emparèrent de cette ville à la suite d'une bataille, le 24 novembre 1757, et ils l'évacuèrent le 19 décembre suivant. Ils la canonnèrent encore le 1er. août 1760, ce qui causa l'embrâsement du palais royal et d'une partie de la ville. Elle compte aujourd'hui environ 60,000 habitans; les places et les édifices publics y sont très-beaux, entre autres l'hôtel-de-ville; néanmoins les rues en sont presque toutes étroites et angulaires. Il y a une université et un sénat, composé de 15 sénateurs, dont 11 sont nobles ou de familles nobles; les 4 autres sont tirés des corps des brasseurs, des merciers, des fabricants de draps et des bouchers. Ses principales manufactures sont les draps, les étoffes de laine ou moitié soie, les bas de laine, le papier, la poudre, les chapeaux. Il y a beaucoup de teinturiers, de tanneurs et de pelletiers établis sur l'Ohlau, qui traverse la ville. Le commerce d'exportation y est considérable; il consiste en toiles de Silésie, garance, lins, laines et draps.

devait venir par la rive droite en completter l'investissement et prendre le commandement général.

Le général Vandamme envoya trois régimens de cavalerie wurtembergoise, sous le commandement du général Montbrun, commencer l'investissement de Breslaw, et arriva lui-même, le 6, à Lissa (1), avec la tête de l'infanterie.

Le 7, le général Vandamme reconnut à la hâte, avec le général Pernety, commandant l'artillerie, et le colonel du génie Blein, la partie occidentale de la place, dont on savait la garnison forte de 6,000 hommes, et on détermina l'emplacement de deux tranchées et de deux batteries incendiaires à droite et à gauche du fauxbourg Saint-Nicolas, cette dernière s'appuyant à l'Oder. Les troupes bavaroises ne pouvaient arriver que le lendemain au soir au plus tôt, et l'on ne pouvait songer à un établissement vers le Haut-Oder; car on avait à craindre d'être surpris par les détachemens que pouvaient envoyer les garnisons de Schweidnitz, Glatz (2), Neiss (3), Brieg, etc.

Le défaut de travailleurs fit que, dans la nuit du 7 au 8, on ne put qu'ouvrir deux communications vers l'emplacement des batteries projetées.

Les batteries ne furent donc commencées que la nuit du 8 au 9, et en état de tirer que le matin du 10.

Le prince Jérôme arriva le 9 à Hundsfeld (4) avec la

---

(1) *Lissa*, bourg de Silésie, où le Roi de Prusse défit les Autrichiens, le 5 décembre 1757, à 18 m. de Breslaw.

(2) *Glatz*, ville et forteresse importante de la Haute-Silésie, sur une montagne, au bord de la Neiss, à 55 m. de Konigsgratz, autant de Neiss, 100 de Breslaw. C'est la capitale d'un comté qui a 80 m. de long sur 45 de large. Ce comté fut cédé au Roi de Prusse, par la Reine de Hongrie, à la paix de 1742 et à celle de 1745.

(3) *Neiss*, jolie et forte ville de la Basse-Silésie, au confluent de la Gila et de la Neiss, à 50 m. de Brieg, 84 de Breslaw, et 55 lieues de Vienne. Elle est la résidence de l'évêque de Breslaw. Les Prussiens la prirent en 1741, et la firent fortifier. Les Autrichiens l'assiégèrent vainement en 1758 et 1762. Elle est commerçante, et a une foire fameuse pour les vins, en janvier.

(4) *Hundsfeld*, bourg de Silésie, sur la rivière de Weyda, à 20 m. d'Oels, et 10 de Breslaw. Les Polonais y remportèrent, en 1109, une victoire signalée sur les Allemands.

division du général Minucci et la cavalerie aux ordres du général Lefebvre ; un pont fut établi à Kosel, et une partie de la division Minucci passa sur la rive gauche, sous le commandement du général Vandamme. Le quartier-général du prince fut établi, le 10, à Lissa.

Il y avait en batterie, à la tranchée de droite, deux mortiers et trois obusiers ; en face de la rue du fauxbourg Saint-Nicolas, trois obusiers de campagne ; à la tranchée de gauche, trois mortiers et un obusier de siége, trois obusiers de campagne ; enfin, sur la rive droite, huit pièces, tant obusiers de campagne que canons de six.

Le 10, après avoir fait tirer depuis six heures du matin jusqu'à midi, le prince envoya au gouverneur de Breslaw une sommation qui demeura sans effet.

On avait eu quelques mortiers et obusiers démontés par la vétusté de leurs affûts : on attendit, pour continuer les opérations, l'arrivée de deux mortiers et de deux pièces de 24 de Glogau ; mais ces derniers ne purent être mis en batterie avant le 15.

La nuit du 11 au 12, on ouvrit sur la rive droite une tranchée en prolongement de la première, pour placer les nouveaux mortiers à son extrême droite. A la gauche, on ouvrit une seconde parallèle, et on plaça les batteries à l'extrême gauche de la première, qui se trouvait plus rapprochée des ouvrages.

On tira la journée du 12 et la nuit du 12 au 13, mais avec lenteur, les munitions étant très-peu abondantes.

Le 13, il arriva une compagnie de sapeurs, une compagnie de mineurs, et le capitaine du génie Rolland. Jusqu'alors le colonel du génie Blein s'était trouvé à-peu-près seul pour tracer et faire exécuter les travaux, le capitaine Depanthon l'ayant aidé la seule nuit du 8 au 9, et le lieutenant bavarois Hatzy n'ayant commencé à être employé près de lui que dans la nuit du 11 au 12.

On employa immédiatement ces deux compagnies à faire des coupures importantes dans le faubourg Saint-Nicolas et sur la droite du cimetière, et à pratiquer des batteries dans une seconde parallèle ouverte à droite du faubourg

dans la nuit du 12 au 13, tandis qu'à la gauche on avait aussi prolongé la seconde parallèle en y ménageant des redans pour y placer de l'artillerie légère, afin de prendre à revers les batteries de l'ennemi. On avait même poussé un boyau très en avant, et formé une petite place d'armes, d'où les chasseurs wurtembergois pouvaient tirer sur les canonniers ennemis; mais on reconnut qu'un bras de l'Oder nous séparait de leurs ouvrages, ensorte qu'après avoir prolongé la place d'armes jusqu'à l'Oder, dans la nuit du 13 au 14, on en resta là sur la gauche.

On employa la nuit du 14 au 15 à ouvrir plusieurs zigzags pour la communication de la première à la deuxième parallèle à droite du faubourg Saint-Nicolas, et le 15 matin tout fut prêt pour le troisième bombardement.

Il y avait à la première parallèle, à l'extrême droite, 2 mortiers et 3 obusiers; à l'ancienne batterie, au centre, 2 mortiers et 3 obusiers; au centre de la deuxième parallèle, 2 obusiers et 4 pièces de 6; à l'extrême droite de la deuxième parallèle, à gauche du faubourg Saint-Nicolas, 4 obusiers et 4 pièces de 6; enfin, sur la rive droite de l'Oder, 8 pièces ou obusiers; en tout, 32 pièces.

Nous eûmes deux mineurs de blessés et un sapeur tué.

Le feu ayant cessé à midi, le 15, le prince Jérôme envoya une deuxième sommation, qui demeura encore sans effet. Il fit demander la sortie de tous les officiers prisonniers sur parole; ils sortirent le 17, au nombre de près de 60.

On s'occupa alors de reconnaître toute la place, et le colonel Blein découvrit que le corps de la place n'était point revêtu dans deux parties fort étendues, vers la porte de Schweidnitz et celle d'Ohlau, et du Ziégel-Schantz; mais qu'en avant d'un premier fossé plein d'eau, d'une largeur de vingt toises et peut-être plus, il régnait une contregarde générale en terre, sur les saillans de laquelle étaient construites des lunettes à flancs retirés, ouvrages fraisés et palissadés que l'ennemi n'occupait que devant les fronts revêtus du faubourg Saint-Nicolas, où étaient dirigées nos attaques, mais qui se trouvaient assez protégés par un

avant-fossé de dix à douze toises de largeur et de six à sept pieds de profondeur d'eau.

On avait eu avis que le prince de Pless, nommé major-général, d'un esprit ambitieux et remuant, réunissait des troupes et levait des paysans ; qu'un aide-de-camp du Roi de Prusse avait apporté une proclamation, par laquelle il invitait ses fidèles Silésiens à défendre les places, et menaçait les gouverneurs de les faire décapiter s'ils ne faisaient pas leur devoir. Le prince Jérôme se détermina à faire venir la division Deroi et la brigade de cavalerie du général Mazannelli, qui étaient restées à Kalisch, afin d'entreprendre contre Breslaw, soit une attaque de vive force, soit un siége en règle, si les circonstances le permettaient. Ces troupes devaient arriver du 20 au 21.

Il s'agissait de traverser deux fossés très-larges et très-profonds, et de s'emparer d'une double enceinte : les difficultés n'étaient pas médiocres. Suivre les méthodes lentes d'un siége, c'était appeler l'attention de l'ennemi sur des points faibles, l'y faire porter son artillerie, et s'exposer à s'en voir écrasé ; car on savait que Breslaw avait un arsenal, comme place de dépôt de la Silésie.

Il fallait donc chercher un moyen prompt de passage pour ces deux fossés, et tenir l'ennemi tellement en haleine sur plusieurs points, qu'il ne pût soupçonner le véritable point d'attaque.

Le colonel Blein proposa un équipage de pont sur chevalets et sur bateaux, pour passer les deux fossés de la porte de Schweidnitz : avec des troupes bien déterminées, ce passage pouvait se faire de vive force, et l'ennemi pouvait y croire. Il fit en même-temps construire des radeaux, au moyen d'échelles réunies deux par deux, soutenues par des tonneaux vuides, et recouvertes de planches. Tous ces moyens de passage furent réunis dans la journée du 22, à la queue du faubourg de Neudorff, vis-à-vis la porte de Schweidnitz ; en sorte que l'ennemi, qui ne manquait pas d'espions de ses faubourgs, crut que le passage serait tenté sur ce point. On avait fait prendre, à dessein de le

mieux

mieux tromper, tous les bateaux qui étaient dans l'Ohlau pour les porter sur le même point.

On devait, à la nuit tombante, transporter tous les radeaux au faubourg d'Ohlau, pour y tenter le véritable passage. Trois cents cinquante outils, 90 gabions, 150 fascines étaient prêts à y être transportés aussi pour former un établissement dans les ouvrages de l'enveloppe extérieure.

On avait demandé le nombre d'hommes nécessaires pour tous ces objets ; mais les ordres ne furent point exécutés, et l'on fut obligé, pour transporter les radeaux, d'employer les troupes même destinées à l'attaque. Ces troupes n'avaient eu rendez-vous qu'à quatre heures du matin au faubourg d'Ohlau, l'attaque ne pouvant avoir lieu qu'à cette heure, à cause du clair de lune, ensorte que l'on ne jeta le premier radeau dans l'avant-fossé qu'à cinq heures. Ce radeau avait 30 pieds de long : Il en fallut jeter trois autres de 12 à 15 pieds pour pouvoir atteindre l'autre rive. Les sapeurs, neufs à une telle manœuvre, furent lents à lier les radeaux ensemble : un officier ivre vint se jeter sur ces radeaux, et embarrassa la manœuvre à un point extrême : deux soldats, de ceux qui portaient un radeau ayant été tués par un boulet, peut-être unique dans tous le temps de cette manœuvre, tous les autres prirent la fuite ; enfin à 7 heures du matin, le caporal de sapeurs français s'étant jeté à l'eau, avait amarré le pont de radeaux aux palissades de la lunette du pont d'attaque ; mais il était presque jour, et l'on ne pouvait plus avoir le temps de former un établissement à couvert du Bastion d'Ohlau, pour soutenir l'attaque trop tardive : le colonel Duveyrier et le capitaine de sapeurs Ramonnet qui devaient passer les premiers à la tête des troupes, s'étant consultés avec le colonel du génie, on se décida à renoncer à cette attaque que l'ennemi n'avait point découverte jusqu'alors. A peine la tête de la colonne eut-elle commencé le mouvement retrograde, qu'elle fut accueillie par un feu de mousqueterie et de mitraille assez vif, mais qui ne nous fit point de mal. Les lieutenans du génie bavarois Hatzzi et Ettlinger, ce dernier venu avec la division Deroy, étaient à cette attaque.

L'attaque de la porte de Schweidnitz où se trouvait la compagnie de mineurs et le capitaine du génie Roland, et qui avait été abandonnée de prime-abord, l'ennemi ayant fait feu immédiatement, et plusieurs autres fausses attaques sur la porte Saint-Nicolas, et par la rive droite de l'Oder, avaient fortement occupé l'ennemi. Le feu de toutes les batteries, plus vif et plus soutenu, incendiait la ville en même temps; ensorte qu'avec plus de temps, et une nuit plus obscure, on aurait pu s'attendre à un succès complet sur le bastion d'Ohlau. Il y avait des radeaux prêts pour une longueur de 200 pieds ; et dans la supposition la moins avantageuse, on s'établissait du moins sur la première enveloppe de la place.

Le prince Jérôme, rappelé par l'Empereur, avait laissé la direction des affaires du siége au général Vandamme, sur la rive gauche de l'Oder: le général Deroy restait sur la rive droite.

A peine le général Vandamme avait-il renvoyé les troupes dans leurs cantonnemens, que le général Montbrun, en observation sur les routes d'Ohlau et Strehlen, lui donna avis du mouvement du prince de Pless sur ce dernier point, où il avait déjà réuni un corps de 4 à 5,000 hommes avec six pièces de canon.

Le général Vandamme envoya sur-le-champ la division bavaroise du général Minucci à la rencontre du corps d'armée du prince de Pless. Elle l'attaqua le 24, et le mit en déroute après lui avoir pris ses canons et 800 hommes.

Au retour de la division Minucci, le général Vandamme, qui avait ordonné la construction de quatre nouvelles batteries pour y établir huit pièces de 24, six pièces de 12 et deux mortiers qui arrivaient de Glogau, afin d'incendier complettement la ville, crut devoir faire part au gouverneur de Breslaw de la défaite du prince de Pless, et des moyens qu'il avait de détruire cette riche capitale. Il était à présumer qu'une population de 60 à 70,000 ames ne serait point sacrifiée à la conservation d'une place qui ne devait son salut qu'à la douceur de la température, et qui n'avait qu'une garnison de 5 à 6,000 hommes, sur laquelle

le gouverneur même paraissait peu compter. Le gouverneur n'accorda d'abord aucune croyance à ce que lui fit dire le général Vandamme; cependant mieux informé quelques heures après par ses propres espions, il demanda un armistice de 24 heures, et le colonel Duveyrier qu'on lui avait offert pour capituler.

Le colonel Duveyrier n'était pas encore dans la place, que le gouverneur, sur le frivole prétexte que l'on continuait les travaux à la tranchée, rompit l'armistice, et déclara que les circonstances ayant changé, il ne voulait plus entendre à aucune capitulation. Il avait sans doute reçu du prince de Pless l'avis d'une nouvelle tentative pour le secourir.

Le général Vandamme devinant les motifs du gouverneur, se résolut à bien le renfermer dans sa place, en prolongeant la tranchée de droite, de manière à défendre les nouvelles batteries et à envelopper les faubourgs jusqu'à la route de Strehlen; le terrain devenant en cet endroit d'un accès difficile par les coupures et les fossés pleins d'eau. Il ordonna aussi des abattis et des coupures entre l'Ohlau et le village de Hube, pour empêcher l'ennemi de sortir par la route d'Ohlau; le terrain entre l'Ohlau et l'Oder est un marais presque impraticable où il ne pouvait s'engager. En même temps il envoya le général Montbrun avec trois régimens de cavalerie et trois bataillons d'infanterie légère wurtembergeoise sur le point d'Ohlau, auprès duquel il y a un pont sur l'Oder. Le point de rassemblement du prince de Pless était à Brieg; le général Montbrun pouvait, de quelque côté qu'il voulût, marcher sur Breslaw, se porter sur ses flancs et lui couper sa retraite.

Tous les ouvrages contre la place, toutes les batteries se trouvèrent prêtes le matin du 29, et elles tirèrent sans discontinuer, se reposant quatre heures après trois heures de feu. Ce même jour, le général Vandamme apprit que le rassemblement du prince de Pless s'était grossi jusqu'à former un corps de 12 à 13 mille hommes. Il renvoya sur-le-champ la division Minucci à Ohlau, pour renforcer ce point et appuyer le général Montbrun; mais dans le même-

temps le prince de Pless s'était mis en marche de Brieg sur Strehlen et sur la route de Schweidnitz. Se dérobant à la surveillance du général Montbrun, et surprenant les piquets que nous avions sur ces deux routes, il arriva à cinq heures du matin, le 30, après une marche forcée, à la hauteur de Kleinbourg, où le général Seckendorf, commandant la division de Wurtemberg, avait son quartier-général.

A peine le général Vandamme en fut-il informé, qu'il porta contre lui le bataillon bavarois du colonel Bercheim, sous le commandement du colonel Duveyrier, le faisant soutenir par le 13e régiment, nouvellement arrivé au blocus. Ce bataillon, un bataillon du 13e, une compagnie de chasseurs de Wurtemberg et un escadron de cavalerie suffirent pour contenir le corps du prince de Pless, l'attaquer ensuite et le mettre dans la déroute la plus complette.

Le général Vandamme avait envoyé un de ses aides-de-camp à travers les postes ennemis, pour prévenir les généraux Minucci et Montbrun de l'attaque du prince de Pless. Ils marchèrent long-temps sur son flanc sans pouvoir trouver de débouchés pour l'attaquer; enfin ils atteignirent, le lendemain matin, près de Schweidnitz, la queue de ses colonnes; on fit environ 1,800 prisonniers en tout, et on prit 7 pièces de canon. Le prince de Pless éprouva une perte réelle de 4 à 5,000 hommes, à cause de la désertion. Il se retira à Schweidnitz, où le colonel Duveyrier entra pour redemander les sauve-gardes enlevées et maltraitées par ses troupes.

Le feu contre la place n'avait point cessé pendant toute cette affaire. Les gardes des tranchées, fermes à leur poste, avaient repoussé plusieurs tentatives de sortie de l'ennemi, trop faible pour donner la moindre inquiétude. Le gouverneur de Breslaw ne pouvait en croire ses propres yeux, et quoiqu'ayant compté sur un secours, il se persuada que le mouvement qu'il voyait autour de lui était une ruse du général Vandamme pour l'attirer hors de la place. On pourrait à peine croire un tel fait s'il n'en fut convenu lui-même. Le gouverneur ne voulait pas non plus croire à la reddition de

Glogau, s'en rapportant plutôt à une lettre mal datée, trouvée sur un soldat prisonnier, qu'à la parole du général Vandamme et à toute vraisemblance. Un ami du gouverneur ayant eu la permission d'entrer à Breslaw le 1^er^. janvier 1807, pour y redemander sa femme, put à peine le convaincre de la vérité de ces faits. Il convint alors qu'il n'avait plus d'espoir d'être secouru, et que s'il venait à geler assez fortement, il n'était plus à l'abri d'un coup de main. Mais il différa encore de se rendre, parce qu'un général du génie enfermé avec lui l'excitait, pour son amour-propre personnel, à ne point rendre une place qui n'était point attaquée. Dans le fait, toute l'artillerie n'avait été dirigée que contre la ville. Les choses sont dans cet état aujourd'hui 3 janvier; ce n'est plus la peine d'entreprendre un siége en règle, dans lequel l'avantage serait tout pour l'assiégé, à cause de sa grande supériorité en artillerie. On attendra la gelée, qui ne peut enfin tarder à décider le gouverneur à rendre la place. Il aura à se reprocher d'avoir, par une résistance insignifiante, fait le malheur d'une très-riche et belle ville qui n'était point destinée à une telle calamité.

Une lettre du général Vandamme, reçue à neuf heures du soir, annonce que la ville a capitulé, et que la garnison prisonnière de guerre défilera le 7.

Le général Pernety pense qu'il a envoyé, pendant le siége, environ 10,000 boulets, obus ou bombes dans la place, qui nous en a envoyé en revanche cinq ou six fois autant. L'artillerie de Breslaw a prouvé qu'elle était d'une bonne école, elle a festonné nos tranchées et fait beaucoup de coups d'embrasures. Nous avons cependant à peine eu 50 tués ou blessés.

La compagnie de sapeurs a perdu le sapeur Palouette, qui a eu la tête emportée d'un coup de boulet à une batterie, le 16 décembre; le 23, à l'attaque du faubourg d'Ohlau, le sapeur Line fut blessé au bras droit d'un biscayen.

Les sergens Villemain et Augustin, le fourrier Cloudt, se sont très-bien conduits.

Le capitaine en premier Ramonnet est un officier très-

brave et de beaucoup de mérite, ainsi que le capitaine en second Cheret, ayant 25 ans de service.

Dans la compagnie des mineurs il y a eu huit blessés, savoir: le sergent-major Flosse et le mineur Haag, le 13, à la coupure du faubourg Saint-Nicolas; les mineurs Ganglaek et Prévôt, le 15, à une batterie; le mineur Hellmaire et le tambour Vincent, à l'attaque de la porte Schweidnitz, le 23; le caporal Aubry, le 30, à l'affaire du prince de Pless; et le mineur Choué, le 1^er^ janvier, à la coupure de la route de Schweidnitz. Cette compagnie, toujours au poste le plus périlleux, a parfaitement servi.

Le capitaine en premier Rittiez est très-bon officier. Le capitaine Conti et le lieutenant Collin ont servi avec beaucoup de zèle.

Le capitaine du génie Rolland et les lieutenans bavarois Ettlinger et Hatzzi ont eu un service pénible et dangereux, les batteries de la seconde parallèle ayant été ouvertes à une très-petite distance de la place. Ils ont tous parfaitement rempli leurs devoirs. M. Ettlinger a été atteint, le 30 décembre, à l'épaule et à son casque, d'un éclas d'obus, qui ne lui a fait qu'une légère contusion. M. Hégel, lieutenant wurtembergeois, a servi aussi, près du colonel Blein, pendant une partie du siége, et a rendu des services importans.

A Kosel, devant Breslaw, le 3 janvier 1807.

Le colonel du génie, Signé, BLEIN.

Articles de la capitulation de Breslaw convenus entre M. le général de division Hédouville, sénateur, premier chambellan de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, chef d'état-major des alliés, grand-officier de la Légion d'honneur, et décoré du grand-cordon de Bade, et M. le général de division Vandamme, grand-officier, décoré du grand-cordon de la Légion d'honneur; tous deux munis de pleins-pouvoirs de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, commandant en chef les troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, d'une part;

Et S. Exc. M. le lieutenant-général de Thile, gouverneur de Breslaw, chef d'un régiment d'infanterie, et chevalier de l'Ordre pour le mérite, et M. le général-major Krafft, commandant de Breslaw, de l'autre.

Art. 1^er^. La place de Breslaw sera rendue aux troupes françaises et alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, après-demain 7 du courant.

II. Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera fidélement remis entre les mains des officiers que S. A. I. le prince Jérôme Napoléon désignera pour venir en prendre possession, et en dresser procès-verbal.

III. La garnison sera prisonnière de guerre, elle défilera devant les troupes du siége le 7 à 10 heures du matin, drapeaux déployés, mêche allumée, et mettra bas les armes devant elles; les bas-officiers et soldats conserveront leurs havresacs.

IV. Les forestiers et garde-chasses qui ont été sommés de faire le service dans la place comme chasseurs, obtiendront la permission de retourner chez eux, à condition qu'ils donneront leur parole de ne plus prendre les armes contre les troupes de S. M. l'Empereur et de ses alliés.

Les surveillans des ouvriers employés aux fortifications resteront provisoirement dans leurs places.

V. Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et seront libres de se retirer où bon leur sem-

blera, après toutefois avoir signé leur parole d'honneur, de ne point servir contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon ou ses alliés, jusqu'à la paix ou leur échange; la même faveur sera accordée aux feldwebels, porte-enseignes, et maréchaux-des-logis de la cavalerie.

Il sera en outre accordé aux officiers un soldat pour chacun d'eux, comme domestique, et enfin ils seront traités en tout comme les officiers compris dans la capitulation de Magdebourg.

VI. Les bas-officiers et soldats mariés, ainsi que les invalides, auront la permission de rentrer chez eux avec leurs familles, et seront aussi traités d'après l'article VIII de la capitulation de Magdebourg.

VII. S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet protection, au nom de son souverain, à toute espèce de religion que peuvent professer les habitans, propriétaires et locataires de Breslaw, sûreté entière pour leurs personnes et les propriétés particulières desdits habitans.

VIII. MM. les magistrats et employés civils conserveront provisoirement leurs emplois, et dans le cas où ils donneraient leur démission, ils seraient libres de rester dans la ville ou de se rendre où bon leur semblera, et dans ce cas il leur serait délivré des passeports pour pouvoir voyager en sûreté avec leurs familles et leurs effets.

IX. Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil, que S. A. I. le prince Jérôme Napoléon désignera; cet officier en donnera décharge.

MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenantes aux particuliers.

X. Les blessés et malades seront traités avec soin, et les chirurgiens qui en ont été chargés jusqu'aprésent, pourront continuer à rester près d'eux.

XI. Tous les chapitres ecclésiastiques sans exception, de même que toutes les fondations religieuses et pieuses, de quelque religion qu'elles puissent être, jouiront de leurs priviléges et seront protégées, même munies de sauve-gardes

si elles en desirent; les caisses appartenant aux orphelins ou enfans mineurs, seront également respectées.

XII. S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet sûreté et protection à l'Université de Breslaw de même qu'à l'Observatoire. Ses instrumens tant mathématiques qu'astronomiques, ainsi que les bibliothèques seront aussi respectés.

XIII. L'hôtel de la chambre des finances comme celui de la régence seront exempts de logemens militaires.

XIV. Les bâtimens royaux des mines resteront occupés comme ils le sont; les officiers civils de ce département conserveront leurs emplois et resteront dépositaires responsables des deux caisses, nommées *bergbau-casse* et *knapschafts-casse*. La première étant formée par les actionnaires des mines pour l'entretien des mineurs, et la seconde fondée par les mineurs eux-mêmes pour venir aux secours de leurs veuves et orphelins.

XV. S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet sûreté et protection à la direction générale de tous les bureaux établis pour les billets de crédit, fondés sur les terres des propriétaires de la Silésie, afin que leurs opérations puissent continuer d'après leurs réglemens.

XVI. M. le gouverneur permettra à deux officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, désignés par S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, d'entrer en ville le 6 au matin, afin de dresser procès-verbal, conjointement avec les officiers du génie et de l'artillerie de la place, des arsenaux et de tous les objets appartenant à la forteresse.

XVIII. La ville ayant beaucoup souffert par le bombardement, S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet de diminuer, autant que possible, sa garnison.

XIX. Il sera accordé à M. le gouverneur un passeport pour son aide-de-camp qui ne sera point regardé comme prisonnier de guerre, pour aller porter la présente capitulation à S. M. le Roi de Prusse.

XX. Pour tous les articles non prévus, ou qui pourraient avoir une double interprétation, M. le gouverneur peut en-

tièrement se reposer sur la générosité et le caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon.

Fait en double, à Breslaw, le 5 janvier 1807.

Signé, DE THILE, *lieutenant-général au service de S. M. le Roi de Prusse, vice-gouverneur de Breslaw et chevalier pour le mérite.*

Signé, KRAFFT, *général-major et commandant.*

ET LINDEN, *général-major, inspecteur de toutes les forteresses royales en Silésie et chevalier de l'Ordre pour le mérite.*

Signé, D. VANDAMME, *général de division, grand-officier décoré du grand cordon de la Légion-d'honneur.*

ET HÉDOUVILLE, *général de division, sénateur, premier chambellan de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, chef d'état-major de l'armée des alliés, grand officier de la Légion-d'honneur et décoré du grand cordon de Bade.*

Pour copie conforme.

Le général de division, D. VANDAMME.

COPIE *d'une dépêche du général russe Benigsen.*

J'ai le bonheur de mander à V. M. R., que l'ennemi m'a attaqué hier avant midi, près de Pultusk, et que j'ai réussi à le repousser sur tous les points. Sa première grande attaque, commandée par le général Suchet, ayant 15,000 hommes, fut dirigée sur mon aile gauche contre l'ouvrage avancé de Gurka, afin de se rendre maître de la ville; je n'avais que 5,000 hommes, sous les ordres du général Baggouwut, à lui opposer, qui se défendit avec beaucoup de bravoure, jusqu'à ce que je lui aie envoyé trois bataillons de la réserve à son secours, et à la fin, je détachai le général Ostermann Tolstoy, avec trois autres bataillons

sur le même point, ce qui fut cause que l'ennemi fut totalement battu sur son aile droite. La seconde attaque de l'ennemi, qui était aussi vive, fut dirigée sur mon flanc droit, où se trouvait le général Barkley de Tolly, avec l'avant-garde : cette aile était sur la route de Stegoczin, appuyée contre un buisson, dans lequel j'avais placé une batterie masquée. Malgré cette disposition, l'ennemi fit mine de vouloir me tourner par le flanc, ce qui me détermina à faire un changement de front en arrière à droite avec toute ma ligne. Ce mouvement réussit complettement. Après avoir renforcé le général Barkley de Tolly de trois bataillons, dix escadrons et d'une batterie d'artillerie, l'ennemi fut délogé du bois et battu complettement, après quoi il commença sa retraite.

L'attaque commença à onze heures du matin, et dura jusqu'à la nuit close. D'après les rapports de tous les prisonniers, le prince Murat, Davoust et Lasnes ont commandé contre moi ; de manière que j'ai eu à combattre une armée de plus de 50,000 hommes.

Toutes mes troupes se sont battues avec la plus grande bravoure. Les généraux suivans se sont particulièrement distingés. Les généraux Ostermann Tolstoy, Barkley de Tolly, le prince Dolgorokw, Baggouwut, Summow et Gondorff dans la cavalerie ; le général Kosin, le colonel de Zégulin a chargé, avec le régiment de tartares polonais de Kochowski sur l'aile gauche de l'ennemi, et lui a fait beaucoup de mal. Le colonel de Knorring, avec son régiment de tartares, a presqu'entièrement détruit un régiment de chasseurs à cheval ; et le régiment de cuirassiers de l'empereur a attaqué une colonne d'infanterie, et l'a repoussée dans le plus grand désordre.

Le maréchal Kamenskoi partit le $\frac{14}{16}$ le matin, avant l'attaque de Pultusk, pour Ostrolenka, et me remit le commandement général, de sorte que j'ai été assez heureux pour commander seul pendant toute l'affaire, et pour battre l'ennemi. Je regrette que le secours tant desiré du général Buxhowden ne soit point arrivé à temps, quoiqu'il ne fût éloigné de moi que de deux milles dans la position de Makow,

et qu'il eû fait halte à moitié chemin, pour être en état de contribuer aux avantages de ma victoire; je regrette aussi que le manque absolu de vivres et de fourrages m'ait forcé à rétrograder, avec tout mon corps, jusqu'à Rozan, pour réunir sur mes derrières quelques provisions. Ce qui prouve combien l'ennemi doit avoir été battu, c'est qu'il n'a pas même inquiété mon arrière garde pendant ma marche rétrograde.

Je fais passer le présent rapport à V. M. R. par le capitaine Wranges, qui a été à mes côtés pendant toute l'affaire, et qui pourra transmettre à V. M. tous les autres détails relatifs à cette affaire.

Rozan, le $\frac{11}{27}$ décembre 1806.

Signé, Benigsen.

Copie *d'une lettre écrite à M. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, par le chancelier du consulat de France à Bucharest.*

Bucharest, le 13 décembre 1807.

Monseigneur,

Les troupes russes, commandées par le prince Dolgorouki, ont arrêté à Yassy, et envoyé en Russie M. le consul-général Reinhard et toute sa mission. Les détails de cet acte de violence sont aussi inouis que barbares. Le prince Dolgorouki, après avoir fait arracher les armes impériales, a sommé M. Reinhard de quitter son poste, et lui a donné un passeport pour se rendre sur les frontières de l'Autriche. M. Reinhard part; il n'est qu'à une lieue de Yassy, qu'une bande de Cosaques l'entoure, le saisit d'une manière indigne, et le conduit en Russie. Ce trait d'une basse trahison a révolté tout le monde. Les Russes mêmes sont indignés, et ne l'attribuent qu'au prince Dolgorouki; il est indigne d'une nation civilisée qui entre sur le territoire du Grand-Seigneur en proclamant des intentions pacifiques.

Moustapha-Barayctar fait de grands préparatifs. Il jure qu'il mettra toutes ses forces sur pied pour résister aux Russes. Son colonel qui commande à Bucharest veille jour et nuit à la tranquillité et à la sûreté publiques. Il a posté des soldats à toutes les portes de la ville, et a solennellement déclaré que le premier boyard qui en sortirait perdrait la tête.

Le pacha d'Ibraïl est à la tête de 25,000 hommes, qu'il a réunis aux forces de Moustapha-Barayctar.

Je suis avec respect, etc.

Signé, LEDOULX.

CINQUANTE-DEUXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Warsovie, le 19 janvier 1807.

Le 8e corps de la Grande-Armée que commande le maréchal Mortier, a détaché un bataillon du 2e régiment d'infanterie légère sur Wollin. Trois compagnies de ce bataillon y étaient à peine arrivées, qu'elles furent attaquées avant le jour par un détachement de mille hommes d'infanterie, avec cent cinquante chevaux et quatre pièces de canon. Ce détachement venait de Colberg, dont la garnison étend ses courses jusques-là. Les trois compagnies d'infanterie légère française ne s'étonnèrent point du nombre de leurs ennemis, et lui enlevèrent un pont et ses quatre pièces de canon, et lui firent cent prisonniers. Le reste prit la fuite, en laissant beaucoup de morts dans la ville de Wollin (1), dont les rues sont jonchées de cadavres prussiens.

La ville de Brieg (2), en Silésie, s'est rendue après un

---

(1) *Wollin*, petite ville de la Poméranie prussienne, avec un château et un petit port, à 48 m. de Stettin.

(2) *Brieg*, Belle et forte ville de Silésie, capitale de la principauté de son nom, avec un collége et une académie pour la noblesse, sur la gauche de l'Oder, où il y a un pont de bois remarquable par sa longueur, sa hauteur et sa solidité, à 44 m. de Breslaw, 50 de Neiss. Depuis la conquête qu'en fit le Roi de Prusse, en 1741, il l'a fortifiée, et il y a ajouté une ville neuve du côté de l'Oder. Les Suédois en avaient fait inutilement le siége en 1943. On y fabrique des draps et on y file beaucoup de laine. Le commerce de vins y est considérable. Elle a environ 8,000 habitans.

siége de cinq jours. La garnison est composée de trois généraux et de 1,400 hommes.

Le prince héréditaire de Bade a été fort dangereusement malade ; mais il est rétabli. Les fatigues de la campagne et les privations qu'il a supportées comme le simple officier, ont beaucoup contribué à sa maladie.

La Pologne, riche en blés, en avoine, en fourrages, en bestiaux, en pommes-de-terre, fournit abondamment à nos magasins. La seule manutention de Warsovie fait cent mille rations par jour, et nos dépôts se remplissent de biscuit. Tout était tellement désorganisé à notre arrivée, que pendant quelque temps les subsistances ont été difficiles.

Il ne règne dans l'armée aucune maladie ; cependant, pour la conservation de la santé du soldat, on désirerait un peu plus de froid. Jusqu'à présent il s'est à peine fait sentir, et l'hiver est déjà fort avancé. Sous ce point de vue, l'année est fort extraordinaire.

L'Empereur fait tous les jours défiler la parade devant le palais de Warsovie, et passe successivement en revue les différens corps de l'armée, ainsi que les détachemens et les conscrits venant de France, auxquels les magasins de Warsovie distribuent des souliers et des capottes.

CINQUANTE-TROISIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Warsovie, le 22 janvier 1807.

On a trouvé à Brieg des magasins assez considérables de subsistances. Ci-joint la capitulation de cette place.

Le prince Jérôme continue avec activité sa campagne de Silésie. Le lieutenant-général Deroi avait déjà cerné Kossel et ouvert la tranchée. Le siége de Schweidnitz et celui de Neisse se poursuivent en même temps.

Le général Victor se rendant à Stettin, et étant en voiture avec son aide-de-camp et un domestique, a été enlevé par un parti de vingt-cinq chasseurs qui battaient le pays.

Le temps est devenu froid. Il est probable que sous peu de jours les rivières seront gelées. Cependant la saison n'est

pas plus rigoureuse qu'elle ne l'est ordinairement à Paris. L'Empereur fait défiler tous les jours la parade et passe en revue plusieurs régimens.

Tous les magasins de l'armée s'organisent et s'approvisionnent. On a fait du biscuit dans toutes les manutentions. L'Empereur vient d'ordonner qu'on établît de grands magasins et qu'on confectionnât une quantité considérable d'habillemens dans la Silésie.

Les Anglais, qui ne peuvent plus faire accroire que les Russes, les Tartares, les Calmoucks vont dévorer l'armée française, parce que, même dans les cafés de Londres, on sait que ces dignes alliés ne soutiennent point l'aspect de nos bayonnettes, appellent aujourd'hui à leur secours la dyssenterie, la peste et toutes les maladies épidémiques.

Si ces fléaux étaient à la disposition du cabinet de Londres, point de doute que non-seulement notre armée, mais même nos provinces et toute la classe manufacturière du Continent, ne devinssent leur proie. En attendant, les Anglais se contentent de publier et de faire publier, sous toute espèce de formes, par leurs nombreux émissaires, que l'armée française est détruite par les maladies. A les entendre, des bataillons entiers tombent comme ceux des Grecs au commencement du siége de Troye. Ils auraient là une manière toute commode de se défaire de leurs ennemis; mais il faut bien qu'ils y renoncent. Jamais l'armée ne s'est mieux portée; les blessés guérissent, et le nombre des morts est peu considérable. Il n'y a pas autant de malades que dans la campagne précédente; il y en a même moins qu'il n'y en aurait en France en temps de paix, suivant les calculs ordinaires.

Articles de la capitulation de Brieg, convenus entre M. le lieutenant-colonel de Deroi, au service de S. M. le Roi de Bavière, commandant la 1re division bavaroise du 9e corps de la Grande-Armée, grand-cordon de l'Ordre militaire bavarois de Max-Joseph, et grand-cordon de la Légion-d'honneur, et M. le général de brigade Lefebvre-Desnoëttes, commandant une brigade de cavalerie bavaroise, premier écuyer de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant de la Légion d'honneur et grand-cordon de l'Ordre de la Fidélité, tous deux munis de pleins-pouvoirs de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef le 9e corps de la Grande-Armée de S. M. l'Empereur Napoléon, d'une part; — et M. le général major de Cornerut, commandant la place de Brieg, et de M. de Bourdet, major-ingénieur et vice-commandant de l'autre.

Art. Ier. La place de Brieg sera rendue aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, demain 17 du courant.

II. Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera fidellement remis entre les mains de l'officier que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera pour venir en prendre possession et en dresser procès-verbal.

III. La garnison sera prisonnière de guerre, elle défilera devant les troupes bavaroises de siége, le 17, à une heure après-midi, drapeaux déployés, mèche allumée, et mettra bas les armes devant elles. Les bas-officiers et soldats conserveront leurs havresacs.

IV. Les forestiers et garde-chasses qui ont été sommés de faire le service dans la place, comme chasseurs, obtiendront la permission de retourner chez eux, à condition qu'ils donneront leurs paroles de ne plus prendre les armes contre les troupes de S. M. l'Empereur, et ses alliés.

Les surveillans des ouvriers employés aux fortifications, resteront provisoirement dans leurs places.

V. Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et seront libres de se retirer où bon leur semblera, après

après toutefois avoir signé leurs paroles d'honneur de ne point servir contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon ou de ses alliés jusqu'à la paix ou leur échange. La même faveur sera accordée aux feldwebels et porte-enseignes, et maréchaux-de-logis de cavalerie.

Il sera en outre accordé aux officiers, un soldat pour chacun d'eux, comme domestique, et enfin ils seront en tout traités comme les officiers compris dans la capitulation de Magdebourg.

VI. Les bas-officiers et soldats mariés, ainsi que les invalides, auront la permission de rentrer chez eux avec leurs familles, et seront aussi traités d'après l'article VIII de la capitulation de Magdebourg.

VII. S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet protection, au nom de son souverain, à toute espèce de religion que peuvent professer les habitans de Brieg; sûreté entière pour les personnes et les propriétés particulières.

VIII. MM. les officiers de la régence de la Haute-Silésie, les magistrats, les officiers du bailliage et domaines royaux et employés civils, conserveront provisoirement les mêmes fonctions; et dans le cas où ils donneraient leur démission, ils seraient libres de rester dans la ville, ou de se rendre où bon leur semblera; et dans ce dernier cas, il leur sera délivré des passeports pour pouvoir voyager en sûreté avec leurs familles et leurs effets.

IX. Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil, que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera; cet officier en donnera une décharge.

MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenantes aux particuliers.

X. Les blessés et malades seront traités avec soin, et les chirurgiens qui en ont eu soin jusqu'à présent pourront rester près d'eux.

XI. Les fondations religieuses et pieuses, de quelque religion qu'elles puissent être, jouiront de leurs priviléges et seront protégées. Les caisses contenant des sommes appartenantes aux orphelins ou enfans mineurs, seront également respectées.

XII. S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon promet protection au Lycée de Brieg.

XIII. M. le commandant permettra aux deux officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, désignés par S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, d'entrer en ville le 16 au soir, pour dresser procès-verbal, conjointement avec les officiers du génie et de l'artillerie de la place, des arsenaux et de tous les objets appartenans à la forteresse.

XIV. La porte de Breslaw et celle de Neisse seront livrées aux troupes bavaroises, le 16 à 4 heures après-midi.

XV. La ville ayant beaucoup souffert l'année dernière d'un incendie, et tout récemment du bombardement, S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon est prié de diminuer, autant que possible, le nombre de la garnison.

XVI. Il sera accordé à M. le commandant, s'il le desire, un passeport pour un officier du grade de lieutenant qui ne sera pas regardé comme prisonnier de guerre, pour aller porter la présente capitulation à S. M. le Roi de Prusse.

XVII. Pour tous les articles non prévus, ou qui pourraient avoir une double interprétation, M. le commandant peut entiérement se reposer sur la générosité et le caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Fait en double, à Brieg, le 11 janvier 1807.

Le général-major commandant la place de Brieg, signé, V. CORNERUT.

Le major-ingénieur et vice-commandant de la place, signé, DE BOURDET.

Le lieutenant-général au service de S. M. le Roi de Bavière commandant la 1re *division bavaroise du* 9e *corps de la Grande-Armée, grand-cordon de l'ordre militaire bavarois Max-Joseph, et grand-cordon de la Légion-d'honneur, signé*, DE DEROY.

Le général de brigade commandant une brigade de cavalerie bavaroise, premier écuyer de S. A. I le prince Jérôme-Napoléon, commandant de la Légion-d'honneur, grand-cordon de l'Ordre de la Fidélité, signé, LEFEBVRE DESNOETTES.

Cinquante-quatrième Bulletin de la Grande-Armée.

Warsovie, le 27 janvier 1807.

Quatre-vingt-neuf pièces de canon, prises sur les Russes, sont rangées sur la place du palais de la République à Warsovie. Ce sont celles qui ont été enlevées aux généraux Kaminski, Benigsen et Buxhowden, dans les combats de Czarnowo, Nazielsk, Pultusk et Golymin. Ce sont les mêmes que les Russes traînaient avec ostentation dans les rues de cette ville, lorsque naguères ils la traversaient pour aller au-devant des Français. Il est facile de comprendre l'effet que produit l'aspect d'un si magnifique trophée sur un peuple charmé de voir humiliés les ennemis qui l'ont si long-temps et si cruellement outragé.

Il y a dans les pays occupés par l'armée plusieurs hôpitaux renfermant un grand nombre de Russes, blessés et malades.

Cinq mille prisonniers ont été évacués sur la France, deux mille se sont échappés dans les premiers momens du désordre, et quinze cents sont entrés dans les troupes polonaises.

Ainsi, les combats livrés contre les Russes leur ont coûté une grande partie de leur artillerie, tous leurs bagages, et vingt-cinq ou trente mille hommes, tant tués que blessés ou prisonniers.

Le général Kaminski, qu'on avait dépeint comme un autre Suwarow, vient d'être disgracié; on dit qu'il en est de même du général Buxhowden, et il paraît que c'est le général Benigsen qui commande actuellement l'armée.

Quelques bataillons d'infanterie légère du maréchal Ney s'étaient portés à vingt lieues en avant de leurs cantonnemens; l'armée russe en avait conçu des alarmes, et avait fait un mouvement sur sa droite: ces bataillons sont rentrés dans la ligne de leurs cantonnemens sans éprouver aucune perte.

Pendant ce temps, le prince de Ponte-Corvo prenait

possession d'Elbing (1) et des pays situés sur le bord de la Baltique.

Le général de division Drouet entrait à Christbourg, où il faisait 300 prisonniers du régiment de Courbieres, y compris un major et plusieurs officiers.

Le colonel Saint-Genez, du 19e de dragons, chargeait un autre régiment ennemi et lui faisait 50 prisonniers, parmi lesquels était le colonel-commandant.

Une colonne russe s'était portée sur Liebstadt, au-delà de la petite rivière du Passarge, et avait enlevé une demi-compagnie de voltigeurs du 8e régiment de ligne qui était aux avant-postes du cantonnement.

Le prince de Ponte-Corvo, informé de ce mouvement, quitta Elbing, réunit ses troupes, se porta avec la division Rivaud au-devant de l'ennemi, et le rencontra auprès de Mohring.

Le 25 de ce mois, à midi, la division ennemie paraissait forte de 12,000 hommes; on en vint bientôt aux mains; le 8e régiment de ligne se précipita sur les Russes avec une valeur inexprimable, pour réparer la perte d'un de ses postes. Les ennemis furent battus, mis dans une déroute complette, poursuivis pendant quatre lieues, et forcés de repasser la rivière de Passarge. La division Dupont arriva au moment où le combat finissait, et ne put y prendre part.

Un vieillard de 117 ans a été présenté à l'Empereur, qui lui a accordé une pension de cent napoléons, et a ordonné qu'une année lui fût payée d'avance. La notice jointe à ce Bulletin donne quelques détails sur cet homme extraordinaire.

Le temps est fort beau; il ne fait froid qu'autant qu'il

---

(1) *Elbing*, belle ville de la Prusse occidentale près du Nogat, et sur la petite rivière de son nom, qui sort du lac Drausen, à 10. m. de Kœnigsberg, 55 de Dantzick. C'est une colonie de Lubeck. Elle était autrefois impériale et anséatique. Le Roi de Prusse la possédait à titre d'engagement, pour argent prêté à la Pologne; aujourd'hui il la possède par suite du démembrement de ce royaume, depuis 1773; il y a établi une compagnie de commerce maritime, qui vend exclusivement le sel et la cire sur la Vistule.

le faut pour la santé du soldat et pour l'amélioration des chemins, qui deviennent très-praticables.

Sur la droite et sur le centre de l'armée, l'ennemi est éloigné de plus de trente lieues de nos postes.

L'Empereur est monté à cheval pour aller faire le tour de ses cantonnemens ; il sera absent de Warsovie pendant huit ou dix jours.

Notice jointe au Bulletin.

François-Ignace Narocki, né à Wilki, près de Wilna, est fils de Joseph et Anne Narocki ; il est d'une famille noble, et embrassa dans sa jeunesse le parti des armes. Il faisait partie de la confédération de Bar, fut fait prisonnier par les Russes et conduit à Kasan. Ayant perdu le peu de fortune qu'il avait, il se livra à l'agriculture, et fut employé comme fermier des biens d'un curé ; il se maria en premières noces à l'âge de 70 ans, et eut quatre enfans de ce mariage. A 86 ans il épousa une seconde femme, et en eut six enfans, qui sont tous morts ; il ne lui reste que le dernier fils de sa première femme. Le Roi de Prusse, en considération de son grand âge, lui avait accordé une pension de 24 florins de Pologne par mois, faisant 14 livres 8 sous de France. Il n'est sujet à aucune infirmité, jouit encore d'une bonne mémoire, et parle la langue latine avec une extrême facilité ; il cite les auteurs classiques avec esprit et à propos. La pétition, dont la traduction est ci-jointe, est entièrement écrite de sa main. Le caractère en est très-ferme et très-lisible.

Pétition.

SIRE,

Mon extrait baptistaire date de l'année 1690 ; donc j'ai à présent 117 ans.

Je me rappelle encore la bataille de Vienne, et les temps de Jean Sobieski.

Je croyais qu'ils ne se reproduiraient ; mais assurément je m'attendais encore moins à revoir le siècle d'Alexandre.

Ma vieillesse m'a attiré les bienfaits de tous les souverains qui ont été ici, et je réclame ceux du GRAND-NAPOLÉON, étant à mon âge plus que séculaire, hors d'état de travailler.

Vivez, Sire, aussi long-temps que moi ; votre gloire n'en a pas besoin, mais le bonheur du genre-humain le demande.

Signé, NAROCKI.

CINQUANTE-CINQUIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Warsovie, le 29 janvier 1807.

Voici les détails du combat de Mohringen :

Le maréchal prince de Ponte-Corvo arriva à Mohringen avec la division Drouet, le 25 de ce mois, à onze heures du matin, au moment où le général de brigade Pactod était attaqué par l'ennemi.

Le maréchal prince de Ponte-Corvo fit attaquer sur-le-champ le village de Pfarresfeldehen par un bataillon du 9^{e} d'infanterie légère. Ce village était défendu par trois bataillons russes que l'ennemi fit soutenir par trois autres bataillons. Le prince de ponte-Corvo fit aussi marcher deux autres bataillons pour appuyer celui du 9^{e}. La mêlée fut très-vive. L'Aigle du 9^{e} régiment d'infanterie légère fut enlevée par l'ennemi ; mais à l'aspect de cet affront dont ce brave régiment allait être couvert pour toujours, et que ni la victoire ni la gloire acquise dans cent combats n'auraient lavé, les soldats, animés d'une ardeur inconcevable, se précipitent sur l'ennemi, le mettent en déroute et ressaisissent leur Aigle.

Cependant la ligne française, composée du 8^{e} de ligne, du 27^{e} d'infanterie légère, et du 94^{e}, était formée. Elle aborde la ligne russe, qui avait pris position sur un rideau. La fusillade devient vive et à bout pourtant.

A l'instant même le général Dupont débouchait de la route d'Holland avec les 32^{e} et 96^{e} régimens. Il tourna la droite de l'ennemi. Un bataillon du 32^{e} régiment se précipita sur les Russes avec l'impétuosité ordinaire à ce

corps; il les mit en désordre et leur tua beaucoup de monde. Il ne fit de prisonniers que les hommes qui étaient dans les maisons. L'ennemi a été poursuivi pendant deux lieues. La nuit a empêché de continuer la poursuite. Les comtes Pahlen et Gallitzin commandaient les Russes. Ils ont perdu 300 hommes faits prisonniers, 1200 hommes laissés sur le champ de bataille et plusieurs obusiers. Nous avons eu 100 hommes tués et 400 blessés.

Le général de brigade Laplanche s'est fait distinguer. Le 19^{e} de dragons a fait une belle charge sur l'infanterie russe. Ce qui est à remarquer, ce n'est pas seulement la bonne conduite des soldats et l'habileté des généraux, mais la rapidité avec laquelle les corps ont levé leurs cantonnemens, et fait une marche très-forte pour toutes autres troupes, sans qu'il manquât un seul homme sur le champ de bataille. Voilà ce qui distingue éminemment des soldats qui ne sont mus que par l'honneur.

Un Tartare vient d'arriver de Constantinople d'où il est parti le 1er janvier. Il est expédié à Londres par la Porte.

Le 30 décembre, la guerre contre la Russie avait été solennellement proclamée. La pelisse et l'épée avaient été envoyées au grand-visir. Vingt huit régimens de jannissaires étaient partis de Constantinople. Plusieurs autres passaient d'Asie en Europe.

L'ambassadeur de Russie, toutes les personnes de sa légation, tous les russes qui se trouvaient dans cette résidence, et tous les grecs attachés à leur parti au nombre de 7 à 800, avaient quitté Constantinople le 29.

Le ministre d'Angleterre et les deux vaisseaux anglais restaient spectateurs des événemens, et paraissaient attendre les ordres de leur gouvernement.

Le Tartare était passé à Widin le 15 janvier. Il avait trouvé les routes couvertes de troupes qui marchaient avec gaieté contre leur éternel ennemi. 60,000 hommes étaient déjà à Rodschuk, et 25,000 hommes d'avant-garde se trouvaient entre cette ville et Bucharest. Les Russes s'étaient arrêtés à Bucharest qu'ils avaient fait occuper par une avant-garde de 15,000 hommes.

Le prince Suzzo a été déclaré hospodar de Valachie. Le prince Ipsilanti a été proclamé traître, et l'on a mis sa tête à prix.

Le Tartare a rencontré l'ambassadeur persan à moitié chemin de Constantinople à Widin, et l'ambassadeur extraordinaire de la Porte au-delà de cette dernière ville.

Les victoires de Pultusk et de Golymin étaient déjà connues dans l'Empire Ottoman. Le courrier tartare en a entendu le récit de la bouche des Turcs avant d'arriver à Widin.

Le froid se soutient entre deux et trois dégrés au-dessous de zéro. C'est le temps le plus favorable pour l'armée.

Pièces officielles relatives aux Traités de paix conclus avec le Roi de Saxe et les Princes de sa maison, etc.

DISCOURS *de S. A. I. Monseigneur le prince archi-chancelier de l'Empire au Sénat, le 17 février* 1807.

« MESSIEURS,

» Je vous apporte, au nom de S. M. l'Empereur et Roi, deux traités conclus avec le Roi de Saxe et avec les princes de sa maison ; et un rapport du ministre des relations extérieures, dont S. M. a voulu qu'il vous fût donné communication.

» La lettre adressée par S. M. au Sénat, et dont vous allez entendre la lecture, vous expliquera les motifs de ces transactions diplomatiques.

» Elle vous fera connaître aussi la nécessité des déterminations prises par S. M., d'après la situation de l'Empire Ottoman, dont l'indépendance est menacée par un voisin ambitieux, et dont la conservation est essentiellement liée à la sûreté de l'Europe. Si les considérations importantes exposées dans le rapport du ministre, paraissent devoir différer de quelque temps le rétablissement de la paix, c'est que cette même paix ne peut être digne du

Peuple français et des grandes vues de S. M., qu'autant qu'elle sera glorieuse pour l'Empire ; qu'autant qu'elle lui assurera une prospérité durable, en donnant aux autres puissances une garantie contre l'ambition de la Russie, dont les progrès toujours croissans doivent exciter la plus sérieuse attention.

» Les succès récens des armes de S. M., ceux qui les attendent encore, n'apporteront ni obstacle, ni délai à la consommation de cet œuvre desirable.

» J'ai déjà eu, Messieurs, l'occasion de vous le dire, et je me plais à le répéter. L'Empereur veut la paix, il l'offre, il la recherche. Toutefois, il ne la veut qu'à des conditions dont il ne se départira point, attendu qu'elles lui sont prescrites par le sentiment de sa gloire, par les conseils de sa prévoyance et par sa juste sollicitude pour le bien de son Empire.

» La confiance qu'inspire un génie supérieur à tous les obstacles, n'exclut point le sentiment pénible causé par l'absence de S. M. Mais lorsque nous ressentons le plus vivement cette privation, il est doux pour les habitans de la ville de Paris, d'avoir reçu une nouvelle marque de l'affection de notre Souverain, par le retour dans cette grande cité, de sa compagne chérie.

» La présence de notre auguste Impératrice sera dans tous les temps, pour les Français, un présage de bonheur et une source de consolation. »

DÉCRET *impérial.*

De notre camp impérial de Warsovie, le 29 janvier 1807.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le Sénat se réunira le 17 du mois de février prochain, dans le lieu ordinaire de ses assemblées, sous la présidence de notre cousin l'archi-chancelier de l'Empire.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé, H. B. MARET.

LETTRE *de S. M. l'Empereur au Sénat.*

« SÉNATEURS,

» Nous avons ordonné à notre ministre des relations extérieures de vous communiquer les traités que nous avons faits avec le Roi de Saxe et avec les différens princes souverains de cette maison.

» La nation saxonne avait perdu son indépendance le 14 octobre 1756; elle l'a recouvrée le 14 octobre 1806. Après 50 années, la Saxe garantie par le traité de Posen, a cessé d'être province prussienne.

» Le duc de Saxe-Weimar, sans déclaration préalable, a embrassé la cause de nos ennemis. Son sort devait servir de règle aux petits princes qui, sans être liés par des lois fondamentales, se mêlent des querelles des grandes nations; mais nous avons cédé au desir de voir notre réconciliation avec la maison de Saxe entière et sans mélange.

» Le prince de Saxe-Cobourg est mort. Son fils se trouvant dans le camp de nos ennemis, nous avons fait mettre le séquestre sur sa principauté.

» Nous avons aussi ordonné que le rapport de notre ministre des relations extérieures, sur les dangers de la Porte-Ottomane fût mis sous vos yeux. Témoin, dès les premiers temps de notre jeunesse, de tous les maux que produit la guerre, notre bonheur, notre gloire, notre ambition, nous les avons placés dans les conquêtes et les travaux de la paix. Mais la force des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, mérite notre principale sollicitude. Il a fallu quinze ans de victoires pour donner à la France des équivalens de ce partage de la Pologne, qu'une seule campagne, faite en 1778, aurait empêché.

» Eh ! qui pourrait calculer la durée des guerres, le nombre de campagnes qu'il faudrait faire un jour pour réparer les malheurs qui résulteraient de la perte de l'Empire de Constantinople, si l'amour d'un lâche repos et des délices de la grande ville, l'emportait sur les conseils d'une sage prévoyance ? Nous laisserions à nos neveux un long

héritage de guerre et de malheurs. La tiare grecque, relevée et triomphante depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, on verrait de nos jours nos provinces attaquées par une nuée de fanatiques et de barbares : et si dans cette lutte trop tardive, l'Europe civilisée venait à périr, notre coupable indifférence exciterait justement les plaintes de la postérité, et serait un titre d'opprobre dans l'histoire.

» L'Empereur de Perse, tourmenté dans l'intérieur de ses Etats, comme le fut pendant 60 ans la Pologne, comme l'est depuis 20 ans la Turquie, par la Politique du cabinet de Pétersbourg, est animé des mêmes sentimens que la Porte, a pris les mêmes résolutions, et marche en personne sur le Caucase pour défendre ses frontières.

» Mais, déjà l'ambition de nos ennemis a été confondue, leur armée a été défaite à Pultusk et à Golymin, et leurs bataillons épouvantés fuient au loin à l'aspect de nos aigles.

» Dans de pareilles positions, la paix pour être sûre pour nous, doit garantir l'indépendance entière de ces deux grands Empires. Et si par l'injustice et l'ambition démesurée de nos ennemis, la guerre doit se continuer encore, nos peuples se montreront constamment dignes par leur énergie, par leur amour pour notre personne, des hautes destinées qui couronneront tous nos travaux ; et alors seulement une paix stable et longue fera succéder pour nos peuples, à ces jours de gloire, des jours heureux et paisibles.

» Donné en notre camp impérial de Warsovie, le 29 janvier 1807. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé, H. B. MARET.

PREMIER TRAITÉ.

NAPOLÉON, PAR LA GRACE DE DIEU ET LES CONSTITUTIONS, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, ayant

vu et examiné le traité conclu, arrêté et signé à Posen, le 11 décembre 1806, par M. le général de division Michel Duroc, grand-maréchal de notre palais, grand-cordon de la Légion d'honneur, etc., en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avons conférés à cet effet, avec M. le comte Charles de Bose, grand-chambellan de S. A. S. électorale l'Electeur de Saxe, et chevalier commandeur de l'Ordre de l'Etoile polaire, également muni de pleins-pouvoirs, duquel traité la teneur suit :

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, et S. A. S. et électorale l'Electeur de Saxe, voulant pourvoir au rétablissement de la paix entre leurs Etats, ont nommé pour leurs plénipotentiaires respectifs, savoir : S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand-maréchal de son palais, grand-cordon de la Légion d'honneur, chevalier des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et de la Fidélité de Bade ; et S. A. S. et électorale l'Electeur de Saxe, le comte Charles de Bose, son grand-chambellan, et chevalier commandeur de l'Etoile polaire, lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. 1^er^. A compter de la signature du présent traité, il y aura paix et amitié parfaite entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et la confédération du Rhin, d'une part, et de l'autre part, S. A. S. électorale l'Electeur de Saxe.

II. S. A. S. électorale accède au traité de confédération et d'alliance conclu à Paris le 12 de juillet de la présente année, et par son accession elle entre dans tous les droits et dans toutes les obligations de l'alliance, de la même manière que si elle eût été partie principale contractante audit traité.

III. S. A. S. électorale prendra le titre de Roi, et siégera dans le collége et au rang des Rois, suivant l'ordre de son introduction.

IV. Il ne pourra, sans le consentement préalable de la confédération du Rhin, être dans aucun cas, et pour quel-

que cause que ce soit, donné passage par le royaume de Saxe à aucunes troupes, à aucuns corps ou détachemens de troupes d'aucune puissance étrangère à ladite confédération.

V. Les lois et actes qui déterminaient les droits réciproques des divers cultes établis en Allemagne ayant été abolis par le fait de la dissolution de l'ancien corps germanique, et n'étant pas d'ailleurs compatibles avec les principes sur lesquels la confédération a été formée, l'exercice du culte catholique sera, dans la totalité du royaume de Saxe, pleinement assimilé à l'exercice du culte luthérien, et les sujets des deux religions jouiront, sans restriction, des mêmes droits civils et politiques, S. M. l'Empereur et Roi faisant une condition particulière de cet objet.

VI. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, s'engage à faire céder à S. M. le Roi de Saxe, par le futur traité de paix avec la Prusse, le Cotbuser-Kreis ou cercle de Cotbus.

VII. S. M. le Roi de Saxe cède au prince qui sera désigné par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et dans la partie de la Thuringe située entre les principautés d'Eichfeld et d'Erfurth, un territoire égal en rapports et en population à celui du cercle de Cotbus, lequel territoire servant à lier lesdites deux principautés, sera possédé par ledit prince en toute propriété et souveraineté.

Les limites de ce territoire seront fixées par des commissaires respectivement nommés à cet effet, immédiatement après l'échange des ratifications.

VIII. Le contingent du royaume de Saxe, pour le cas de guerre, sera de 20,000 hommes de toutes armes, présens sous les armes.

IX. Pour la présente campagne, et vu les événemens qui ont eu lieu, le contingent du royaume de Saxe sera de 1500 hommes de cavalerie, 4200 d'infanterie, 300 d'artillerie et 12 pièces de canon.

X. Toute contribution cessera au moment même de la signature du présent traité.

XI. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Dresde, dans le délai de dix jours.

Fait à Posen, le 11 du mois de décembre, de l'an 1806.

Signé, DUROC. CHARLES, comte de BOSE.

Nous avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus en tout et chacun des articles qui y sont contenus, déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé, et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi nous avons donné les présentes signées de notre main, contresignées et munies de notre sceau impérial.

A Posen, le 12 décembre de l'an 1806.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre sécretaire-d'Etat, *Signé*, H. B. MARET.

Le ministre des relations extérieures, *Signé*, CH. M. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Certifié conforme,

Le ministre sécretaire-d'Etat, *Signé*, H. B. MARET.

DEUXIÈME TRAITÉ.

NAPOLÉON, PAR LA GRACE DE DIEU ET LES CONSTITUTIONS, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, ayant vu et examiné le traité arrêté, conclu et signé à Posen, le 15 décembre 1806, par M. le général de division Michel Duroc, grand-maréchal de notre palais, etc., en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avons conférés à cet effet, avec M. Frédéric de Müller, conseiller intime de régence; M. le chambellan Auguste, baron de Studnitz; M. le grand-écuyer, baron d'Erffa; M. le baron Charles-Auguste de Lichtenstein; et M. le baron Adolphe de Dankelman, éga-

lement munis de pleins-pouvoirs; duquel traité la teneur suit:

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et LL. AA. SS. les ducs de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg, voulant régler ce qui concerne l'admission de LL. AA. SS. dans la confédération du Rhin, ont nommé pour leurs ministres-plénipotentiaires, savoir:

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général Michel Duroc, grand-maréchal de son palais, grand-cordon de la Légion d'honneur, Chevalier des Ordres de l'Aigle-Rouge et de l'Aigle-Noire de Prusse, et de celui de la Fidélité de Bade;

Et S. A. S. le duc de Saxe-Weymar et Eisnach, son conseiller intime de régence Frédéric de Müller;

S. A. S. le duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, son chambellan et ministre-plénipotentiaire Auguste, baron de Studnitz;

S. A. S. M^me^ la duchesse douairière régente de Saxe-Meinungen, son grand-écuyer le baron d'Erffa;

S. A. S. le duc de Saxe-Hildbourghausen, le baron Charles-Auguste de Lichtenstein;

Et S. A. S. le duc de Saxe-Cobourg, son conseiller de collége suprême des mines, le baron Adolphe de Dankelman;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus de ce qui suit:

Art. I^er^. LL. AA. SS. les ducs de Saxe-Weymar, Saxe-Gotha, Saxe Meinungen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg accèdent au traité de confédération et d'alliance conclu à Paris le 12 de juillet de la présente année, et par cette accession ils entrent dans tous les droits et dans toutes les obligations de la confédération et de l'alliance, de la même manière que s'ils eussent été parties contractantes audit traité.

II. LL. AA. SS. siégeront dans le collége des princes. Leur rang dans ce collége sera déterminé par la diète.

III. Il ne pourra, sans le consentement préalable de ladite confédération du Rhin, être, dans aucun cas et pour quelque raison que ce puisse être, donné passage par les Etats de LL. AA. SS. à aucunes troupes, à aucun corps ou détachement de troupes d'aucune puissance étrangère à ladite confédération.

IV. L'exercice du culte catholique sera, dans toutes les possessions de LL. AA. SS., pleinement assimilé à l'exercice du culte luthérien, et les sujets des deux religions jouiront, sans restriction, des mêmes droits civils et politiques, sans cependant déroger à la possession et jouissance actuelle des biens de l'Eglise.

V. Le contingent que les duchés de Saxe-Weymar, Saxe-Gotha, Saxe-Meinungen, Saxe-Hildbourghausen et Saxe-Cobourg fourniront pour le cas de guerre, sera de deux mille huit cents hommes d'infanterie, répartis de manière que Saxe-Weymar fournira huit cents hommes, Saxe-Gotha onze cents, Saxe-Meinungen trois cents, Saxe-Hildbourghausen deux cents, et Saxe-Cobourg quatre cents. Ces deux mille huit cents hommes seront organisés en un régiment de trois bataillons, dont le commandant et l'inspection alterneront entre les deux premières branches de la maison.

VI. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Berlin dans le délai de quinze jours, à dater de la signature du présent traité, ou plus tôt, si faire se peut.

Fait et signé à Posen, le 15 décembre 1806.

Signé, DUROC.

F. MÜLLER ;
AUGUSTE, baron de STUDNITZ.
D'ERFFA ;
CHARLES-AUGUSTE, baron de LICHTENSTEIN ;
F. MÜLLER (pour le baron ADOLPHE DE DANKELMANN.)

Avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus en tout et chacun des articles qui y sont contenus ; déclarons qu'il est

est accepté, ratifié et confirmé, et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi nous avons donné les présentes signées de notre main, contresignées et munies de notre sceau impérial.

A Posen, le 16 décembre 1806.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, Signé, H. B. MARET.

Le ministre des relations extérieures, Signé, CH. M. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Certifié conforme,

Le ministre secrétaire-d'état; Signé, H. B. MARET.

Rapport du Ministre des Relations extérieures à S. M. l'Empereur.

SIRE,

La Russie cesse de dissimuler. Elle a jeté le masque dont elle avait jusqu'à présent essayé de se couvrir. Ses troupes sont entrées en Moldavie (1) et en Valachie (2). Elles ont assiégé les forteresses de Chocziet de Bender (3). Les garnisons peu nombreuses, attaquées à l'improviste, et lorsqu'elles se confiaient en la foi des traités, ont dû céder à la supériorité du nombre, et les deux forteresses ont été occupées par les Russes.

Tout ce qui est sacré parmi les hommes a été foulé aux pieds. Le sang humain coulait, pendant que l'envoyé de Russie, dont la présence seule devait être la preuve et le garant de la continuation de l'état de paix, était encore à Constantinople, et ne cessait d'y donner des assurances de

---

(1) Le 23 novembre.
(2) Dans les premiers jours de décembre.
(3) Du 23 au 28 novembre.

Le 30, la déclaration de guerre de la Porte a été proclamée à Constantinople. Les marques du commandement suprême, l'épée et la pelisse ont été envoyées au grand-visir. Le cri de guerre a retenti de toutes les mosquées. Tous les Ottomans se sont montrés unanimement convaincus que la voie des armes est la seule qui leur reste pour préserver leur Empire de l'ambition de ses ennemis.

Peu de nations ont mis dans la poursuite de leurs desseins autant d'artifice et de constance que la Russie. La ruse et la violence qu'elle a tour-à-tour employées pendant soixante ans contre la Pologne, sont encore les armes dont elle se sert contre l'Empire Ottoman. Abusant de l'influence que depuis les dernières guerres elle avait acquise sur la Moldavie et la Valachie, elle a, du sein de ses provinces, soufflé par-tout l'esprit de sédition et de révolte. Elle a encouragé les Serviens rebelles à la Porte. Elle leur a fait passer des armes, elle leur a envoyé des officiers pour les diriger. Profitant du naturel sauvage des Monténégrins et de leur penchant à la rapine, elle les a soulevés et armés. Elle a pareillement et pour ses futurs desseins, armé secretement la Morée, après l'avoir effrayée de dangers imaginaires dont elle avait adroitement semé le bruit. Elle a enfin, sous les prétextes les plus frivoles, continué d'occuper Corfou et les autres îles de la Mer-Ionienne, dont elle avait elle-même reconnu l'indépendance. L'exécution de ses projets étant ainsi préparée par tous les moyens que l'artifice et l'intrigue pouvaient lui fournir, elle a saisi habilement l'occasion que lui offrait la guerre de la France et de la Prusse, et marché ouvertement à son but avec cette violence qui ne connaît aucun droit ou n'en respecte aucun.

Des circonstances aussi graves m'obligent de rappeler à V. M. la conduite que tint l'ancien gouvernement de la France, à une époque à laquelle il faut remonter pour trouver la cause des événemens actuels. De toutes les fautes de ce gouvernement, la plus impardonnable, parce qu'elle a été la plus funeste, fut de souffrir, comme il le fit, avec une inconcevable imprévoyance, le premier partage de la

Pologne, qu'il aurait pu si facilement empêcher. Sans ce premier partage, les deux autres n'auraient pu s'effectuer et n'auraient pas même été tentés à l'époque où ils furent faits. La Pologne existerait encore. Sa disparution n'aurait pas laissé un vuide, et l'Europe aurait évité les secousses et les agitations qui l'ont tourmentée sans relâche depuis dix ans.

Le cabinet de Versailles aggrava encore cette faute en laissant la Porte Ottomane seule aux prises avec les Russes et forcée aux plus douloureux sacrifices, quand il pouvait les lui épargner, quand il lui était si facile de la secourir, soit en 1783 après la paix qu'il venait de faire, soit cinq ans plus tard, lorsque commença cette guerre qui fut terminée par la déplorable paix de 1791.

Cet oubli des intérêts de la France et de l'Europe entière aurait encore aujourd'hui pour l'une et l'autre des conséquences nouvelles et bien plus funestes, si V. M. ne les avait pas rendues impossibles.

Mais V. M. a tout fait pour que ses ennemis desirent la paix et elle a tout fait encore pour la rendre facile. Car on ne peut pas supposer que la Russie s'aveugle elle-même au point de renoncer à tous les bienfaits de la paix, en refusant de prendre le seul engagement que V. M. veuille exiger d'elle, celui de s'abstenir désormais des entreprises qu'elle a faites depuis trente ans et qu'elle poursuit ou renouvelle en ce moment sur les Etats qui l'avoisinent au midi, et de reconnaître l'indépendance et l'intégrité de l'Empire Ottoman, qui importent si essentiellement à la politique de la France et au repos du Monde.

Warsovie, le 28 janvier 1807.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Pièces jointes au rapport du Ministre des Relations extérieures.

N°. I.

TRADUCTION *de la copie d'une lettre adressée, en turc, aux autorités constituées ottomanes, par le général russe.*

Après avoir rempli les devoirs de l'amitié et offert mes vœux au très-vertueux, très-élevé ordonnateur le cadi-effendi, à l'ayan et aux autres notables et hommes d'affaires, je leur expose amicalement ce qui suit :

A compter de la date du traité de paix conclu entre la cour de Russie et la sublime Porte Ottomane, la première observant avec une extrême exactitude les nombreuses stipulations dudit traité, lors de l'invasion de l'Egypte par les Français, et antérieurement encore quand ils s'emparèrent des Sept-Isles et des pays sis sur la côte d'Albanie dans le golfe Adriatique, toutes posseasions de la république de Venise ; la cour de Russie, dis-je, bien loin de vouloir, auxdites époques, se prévaloir de l'état de guerre et d'embarras où se trouvait la sublime Porte, pour en faire son profit, ne songea qu'à contracter alliance avec elle, à lui donner secours en troupes et en forces navales, pour l'aider à renvoyer et à éloigner les Français de son voisinage, et enfin elle parvint à lui procurer la reprise desdites îles et places. La même cour de Russie n'attendit pas l'expiration du terme de son alliance avec la sublime Porte, mais elle s'empressa de la renouveler. Ce nouveau traité porte que les amis et les ennemis de l'une des puissances contractantes seront considérés comme les amis et les ennemis de l'autre ; qu'au besoin elles se secoureraient mutuellement, et qu'elles ne concluraient ni trêve ni paix que de concert et d'un commun consentement. Cependant, en dépit de cette alliance, la sublime Porte violant les actes les plus sacrés, et se laissant entraîner par l'impulsion astucieuse des Français, s'est permis envers

la cour de Russie des infractions de toute espèce, et l'oubli complet des égards et des procédés.

Mais quoique d'après une semblable conduite, S. M. l'Empereur de Russie, mon auguste maître, eût été en droit de la regarder comme son ennemie; par l'effet néanmoins du desir qu'aurait sadite majesté de conserver la paix et la bonne intellignce qui subsistent entre les deux Empires, elle se persuadait que l'altération survenue dans les dispositions de la sublime Porte n'était pas le fait et l'ouvrage de la partialité pour les Français, de certains individus parmi les membres du ministère ottoman, et dans cette pensée, elle avait fait parvenir à sa Hautesse l'auguste sultan Sélim, toutes les insinuations possibles pour que la sublime Porte fût invitée et engagée à revenir et à s'écarter de sa manière d'agir nouvellement adoptée, qui contrariait également et l'ancienne amitié et son propre intérêt politique; mais ceux qui, dans le ministère actuel, ont la parole, étant portés d'inclination et affectionnés pour Bonaparte, les exhortations de mon souverain n'ont fait aucune impression.

Ce premier moyen ayant été infructueux, et ne restant plus de doute que le but apparent de Bonaparte ne soit d'introduire une armée française dans le sein de la Romélie, en promettant à sa Hautesse l'auguste sultan Sélim de la seconder dans son projet de suppression de l'ancien corps des jannissaires, et de réduction à l'obéissance tout musulman qui s'opposerait au maintien du *nizami djedid* (nouvel ordre des choses), n'étant pas moins évident que la véritable intention du même Bonaparte est de se rendre maître de l'Empire Ottoman, demeuré sans défense, et de se faire aussi Empereur d'Orient; dans cette combinaison de circonstances, S. M. l'Empereur de Russie se voit contraint d'user définitivement de l'unique ressource qui reste à sa disposition, pour soustraire sa Hautesse à la prépondérance de la partie de ses ministres dévouée à Bonaparte; pour préserver la cour et les Etats de ce sultan du danger de devenir la proie de l'ambition démesurée de Bonaparte, et pour acquérir enfin la possiblité de faire concevoir à la sublime Porte la nécessité où elle est de se tenir en alliance

avec les cours de Russie et d'Angleterre. En conséquence, sadite Majesté fait savoir qu'elle a distrait de ses armées impériales une division qui entre dans les provinces de Moldavie et de Valachie; qu'après qu'il aura été pourvu, suivant les règles de la guerre, aux besoins et aux mesures de sûreté militaire de ladite division envers son général, tant pour la tranquillité des troupes que pour celle du pays, il n'y sera commis aucun acte hostile, ni aucune espèce de violence; et que si sa Hautesse destitue ceux de ses agens en place qui, pour être partisans des Français, la stimulent à enfreindre ses engagemens envers la cour de Russie; si la permission stipulée dans le dernier traité d'alliance, en faveur des vaisseaux de la couronne de Russie, de traverser le canal de Constantinople pour le transport des munitions de guerre dans le golfe de Venise, et le libre transit pour l'allée et la venue leur sont accordés; si pour faire évacuer les lieux pris par les Français ou qu'ils pourraient prendre à l'avenir, sa Hautesse fait de concert avec nous tous ses efforts tendant à les chasser de la Dalmatie, sadite majesté fera rentrer ses troupes dans ses limites: elle le promet et y engage sa parole impériale.

D'après cette explication amicale et ce qu'exigent les instructions et ordres qui nous ont été donnés par S. M. I., tant que de votre part il n'émanera aucun acte contraire à l'amitié, tant que votre auguste Empereur ne se montrera point éloigné de redresser les griefs qu'il a commis à notre égard, et démarches contre tous nos ennemis, et qu'il ne préférera pas de faire la guerre aux Russes, je promets et déclare hautement que nulle hostilité n'aura lieu de la part des troupes impériales sous mes ordres dans le district qui vous est soumis.

Au surplus, l'énumération des autres plaintes que nous avons à porter serait trop longue. Abstraction faite de celles que nous négligeons de détailler ici, il a été mis des entraves à notre commerce, ce qui est contraire aux réglemens convenus. Les sujets de la Russie ont éprouvé dans tout l'Empire Ottoman, de la part des employés, toutes sortes de vexations. Leurs marchandises ont été surchargées de droits

onéreux. On a donné des interprétations forcées aux articles les plus clairs des traités. Il a été imaginé et inventé des moyens inouis et opposés à nos conventions contre nos drogmans barataires. Les conditions insérées dans l'acte spécialement relatif à la république des Sept-Isles et aux pays sis sur la côte de l'Albanie ex-vénitienne, n'ont obtenu aucune exécution. Le pacha d'Yanina s'est conduit contrairement aux traités. Il n'a cessé de déployer sa désobéissance aux ordres et commandemens de la Porte, et sa partialité prononcée. Le district de Buthrinto n'a jamais été évacué.

Toutes ces plaintes étant fondées sur notre récent traité d'alliance, la sublime Porte est évidemment obligée d'y faire droit pour confirmer la paix. La Russie, de son côté, ne desirant que l'amitié, la sûreté et le repos des deux Empires, tout pourrait être rétabli sur le même pied qu'auparavant, moyennant ce qui a été dit plus haut.

Le 20 novembre, l'an de l'ère chrétienne 1806.

Votre ami,

Le général MICHELSON, *commandant les troupes impériales destinées pour ces contrées.*

N°. 11.

TRADUCTION *de la copie d'une lettre adressée en turc, à Moustapha Baïraktar, par le général russe.*

Lorsque vous aurez lu le papier joint à la présente lettre d'amitié, en forme d'écrit explicatif, j'espère que vous connaîtrez et comprendrez les motifs pleins d'équité qui forcent S. M. l'Empereur de Russie, mon auguste maître, à m'ordonner de m'emparer des provinces de Valachie et de Moldavie, avec les troupes impériales confiées à mon commandement; et je pense que vous apprécierez ces motifs d'après les égards, les honneurs et la protection que vous avez accordés aux Russes qui ont passé par les lieux soumis à votre domination, et sur-tout en conséquence de vos

affectueuses dispositions et de vos procédés d'amitié envers la cour de Russie.

Tant qu'il ne surviendra point, soit de la part de V. Exc., soit de celle de vos subalternes, un mouvement ou acte quelconque contraire à l'amitié que je lui manifeste, non-seulement je la considérerai comme amie de la Russie, mais je lui déclare encore d'avance que je m'empresserai de lui donner toutes les marques d'attachement qui seront en mon pouvoir, et que je suis autorisé à la protéger et à la défendre de tous mes moyens. Mais comme il est indispensable que je sache si V. Exc. et ceux qui sont sous ses ordres veulent vivre en harmonie et en amitié avec nous, je vous prie de me faire connaître sur-le-champ votre résolution. Puissiez-vous jouir d'un bonheur éternel!

Le 19 novembre, l'an de l'ère chrétienne 1806.

Signé, le général MICHELSON, *commandant les troupes de l'Empereur de Russie destinées pour ces contrées.*

N° III.

COPIE *d'une lettre écrite par M. d'Italinsky, envoyé de Russie près la Porte Ottomane, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.*

MONSIEUR,

Les nouvelles que vous venez de me transmettre me causent autant de surprise qu'à S. E. le reiss-effendi. Je continue à être dans l'ignorance des faits et des motifs qui les amènent. Je devais me flatter de recevoir incessamment un courrier qui m'en informerait, et j'aurais dès-lors pu donner à cet égard des assurances positives à S. E.; mon attente a été malheureusement vaine jusqu'aujourd'hui. Mon courrier ordinaire n'est pas même encore arrivé. Ma cour ne m'a point écrit depuis le 26 août, parce qu'elle me supposait parti de cette capitale. Ce n'est que depuis le commencement de novembre qu'elle est informée du contraire.

Telle est la pure vérité. Je prie S. E. le reiss-effendi d'en être persuadée, et de croire qu'il n'y a dans ma conduite ni feinte, ni *cachotterie*. Je ne saurais néanmoins penser qu'il ne m'arrivera point de courrier, car il est de toute impossibilité que ma cour ne me mette pas à même de m'expliquer avec la sublime Porte sur ce qui se passe, quelqu'en puisse être la cause ; ainsi je ne considère son silence du moment que comme un retard résultant de quelques circonstances que je ne peux déterminer. Je ne saurais non plus regarder comme une hostilité l'entrée de nos troupes à Choczim, d'après la manière dont elle a eu lieu. D'ailleurs, des hostilités annonceraient un état de guerre, et très-certainement si ma cour était dans l'intention de la faire à la sublime Porte, elle aurait commencé par la lui déclarer. Quant à la mort des deux Tartares, c'est un accident malheureux tel qu'il en arrive souvent au milieu des troupes, et qui ne peut provenir d'aucun ordre donné.

Je m'empresserai d'expédier, dans la journée même, un courrier extraordinaire au commandant des troupes, pour l'informer des communications que la sublime Porte vient de me faire, et les accompagner de toutes les observations sérieuses que requert l'objet.

Je profite, Monsieur, de cette occasion pour vous renouveler l'assurance, etc.

Signé, A D'ITALINSKY.

Péra, le $\frac{1}{11}$ décembre, 1806, à quatre heures après minuit.

N°. IV.

COPIE *d'une lettre écrite par M. Fonton, drogman de la légation russe, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.*

MONSIEUR,

Le courrier ordinaire vient d'arriver ; je ne sais pas si c'est celui que le tartare dit avoir vu à Carnabat ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a apporté à M. l'envoyé aucune dépêche de sa cour. La seule lettre relative à l'entrée

des troupes, que S. E. ait reçue, est de M. Rodophinikin. M. l'envoyé s'empresse de vous en transmettre ci-joint une traduction en français; vous y verrez que M. Rodophinikin ne doute pas que S. E. n'ait déjà reçu les instructions de la cour sur cet objet; ainsi il faut nécessairement conclure qu'il doit être survenu quelque accident qui retarde leur arrivée.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur, etc.

Signé, J. H. Fonton.

Péra, le $\frac{1}{11}$ décembre 1806.

N°. V.

Copie *de la traduction de la lettre de M. Rodophinikin, à S. Exc. M. l'envoyé de Russie, jointe à la lettre de M. Fonton, drogman de la légation russe, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.*

Yassi, le 17 novembre 1806 (v. st.)

N'ayant aucun doute que le ministère ne vous ait déjà informé des motifs qui ont nécessité l'entrée des troupes de S. M. I. dans les Etats ottomans, je me bornerai à annoncer seulement à V. Exc. que ces troupes fortes de cent quarante mille hommes, sont entrées en Moldavie le 10 de ce mois. L'avant-garde est arrivée à Yassi le 16 et s'avancera vers le Danube. On a fait proclamer ici que ces mouvemens doivent s'exécuter amicalement, que nous ne nous ingérerons en aucune manière dans l'administration du pays, et qu'encore moins nous empêcherons les envois qui se font ordinairement pour Constantinople des objets nécessaires à l'approvisionnement de cette capitale.

Le prince Ypsilanti doit arriver incessamment ici. Le prince Moruzzi, au contraire, s'étant avancé jusqu'à la dernière station d'Yassi, a changé d'idée, et s'en est retourné à Foksam. Il y a fait appeler trois boyards pour y former un divan. J'ai observé, à qui il le fallait, que l'établissement d'un divan à Foksam pourrait paraître étrange aux yeux du

public et désagréable pour la Russie ; en conséquence, j'ai invité ces boyards de prier le prince Moruzzi de venir ici pour reprendre tranquillement le gouvernement de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.

N°. VI.

COPIE *d'une lettre écrite par M. Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre près la sublime Porte, à M. Hautzeri, drogman de la Porte.*

MONSIEUR,

Par le peu de mots que j'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin, pour vous accuser la réception de votre lettre d'hier au soir, vous aurez dû appercevoir l'effet qu'a produit sur moi la nouvelle fâcheuse de ce qui vient de se passer entre les troupes de la sublime Porte et celles de la Russie.

Depuis que je vous ai écrit, j'en ai parlé à M. le chevalier d'Italinsky.

Il regrette cet événement malheureux autant que moi, et déjà il vous l'a témoigné dans la lettre qu'il vient de vous adresser.

Mais dans les circonstances où nous sommes tous deux, étant jusqu'ici dans l'ignorance la plus complette, même quant aux motifs de l'entrée des troupes russes, nous ne pouvons pour le moment que déplorer tout ce qui serait de nature à troubler la bonne harmonie entre la sublime Porte et ses alliés. Nous connaissons trop bien les sentimens de nos deux cours, pour ne pas être sûrs que, ni l'Angleterre, ni la Russie ne peuvent être mues par aucune vue hostile envers la Turquie ; par une conséquence nécessaire, la marche des Russes ne devrait être considérée que comme une mesure de précaution ayant pour objet la sûreté de la sublime Porte ; et le malheureux accident dont vous m'avez fait part dans votre lettre, ne pourrait

être attribué qu'à un de ces mal-entendus que toute la prudence humaine ne saurait pas toujours prévenir.

On peut d'un jour à l'autre s'attendre à des explications satisfaisantes ; et puisque la sublime Porte m'a fait l'honneur de s'adresser à moi, je n'agirais pas d'après les sentimens dont ma cour est animée à son égard, si je ne m'empressais pas de déclarer que tous les motifs de sagesse exigent une continuation de cette conduite loyale et modérée qui, dans les derniers temps, a fait tant d'honneur au ministère Ottoman.

Je n'ai aucune difficulté d'avouer que si les faits sont tels qu'on les a présentés, il est tout naturel que la sublime Porte en soit extrêmement choquée ; mais elle connaît trop bien la loyauté de l'Empereur de Russie, pour ne pas être convaincue que S. M. I. sera la première à désavouer toute démarche hostile de la part de ses officiers envers la Turquie ; elle a trop de lumières pour ne pas sentir que toute apparence de mécontentement à l'égard de la Russie, ne pourrait avoir d'autre effet, vu les circonstances actuelles, que d'entraîner cet Empire dans des dangers que depuis long-temps la France, dans ses vues sinistres, a mis tant de soins à lui préparer.

L'honneur que la sublime Porte m'a fait de demander mon intervention, m'a extrêmement flatté. J'y vois une preuve frappante de la justice que ce gouvernement me rend ; et ce serait un motif de plus pour me porter à faire tout ce qui pourrait lui être agréable.

Mais dans cette occasion, toute démarche semblable à celle que la sublime Porte m'a proposée, eut été inutile et même déplacée ; car je n'ai entendu de la bouche de l'envoyé de Russie que les mêmes sentimens dont je suis moi-même animé, et je n'ai trouvé en lui que le même desir de faire cesser tout ce qui tendrait à embrouiller les affaires des deux gouvernemens.

Il faut donc me réserver à d'autres occasions pour témoigner à la sublime Porte l'amitié qu'en qualité de son allié fidèle, je dois ressentir à son égard ; et j'ose dire que rien ne peut arriver qui ne soit de nature à rendre de plus

en plus évident que le Roi n'a d'autres vues que d'être essentiellement utile à S. H. le sultan, et que les engagemens pris réciproquement entre S. M. et l'Empereur de Russie, n'ont d'autre but que le maintien, le salut et la gloire de cet Empire.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

Monsieur, votre, etc.

Signé, CH. ARBUTHNOT.

La lecture des pièces étant terminée, le Sénat a délibéré :

1°. Que les pièces dont il a été donné lecture au Sénat seront déposées dans ses archives;

2°. Qu'il sera fait une adresse à S. M. l'Empereur et Roi, en réponse au message de Sa Majesté, transmis aujourd'hui au Sénat.

Le Sénat a de suite nommé, pour la rédaction de cette Adresse, une commission de cinq membres, composée des sénateurs Lacépede, Démeunier, Chaptal, Sémonville et Jaucourt.

La séance a été prorogée à vendredi prochain, pour entendre le rapport de cette commission.

CINQUANTE-SIXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Arensdorf, le 5 février 1807.

Après le combat de Mohrungen, où elle avait été battue et mise en déroute, l'avant-garde de l'armée russe se retira sur Liebstadt. Mais le surlendemain, 27 janvier, plusieurs divisions russes la joignirent, et toutes étaient en marche pour porter le théâtre de la guerre sur le bas de la Vistule.

Le corps du général Essen, accouru de la Moldavie, où il était d'abord destiné à servir contre les Turcs, et plusieurs régimens qui étaient en Russie, mis en marche depuis quelque temps des extrémités de ce vaste Empire, avaient rejoint les corps d'armée.

L'Empereur donna ordre au prince de Ponte-Corvo de battre en retraite, et de favoriser les opérations offensives de l'ennemi, en l'attirant sur le bas de la Vistule. Il ordonna en même temps la levée de ses quartiers d'hiver.

Le 5^e^ corps, commandé par le général Savary, le maréchal Lannes étant malade, se trouva réuni le 31 janvier à Brok, devant tenir en échec le corps du général Essen, cantonné sur le Haut-Bug.

Le 3^e^ corps se trouva à Mysiniez;

Le 4^e^ corps à Willenberg;

Le 6^e^ corps à Gilgenburg (1);

Le 7^e^. corps à Neidenburg.

L'Empereur partit de Warsovie, et arriva le 31 au soir à Willenberg. Le grand-duc s'y était rendu depuis deux jours, et y avait réuni toute sa cavalerie.

Le prince de Ponte-Corvo avait successivement évacué Osterrode, Tobau, et s'était jetté sur Strassburg.

Le maréchal Lefebvre avait réuni le 10^e^ corps à Thorn, pour la défense de la gauche de la Vistule et de cette ville.

Le 1^er^ février on se mit en marche. On rencontra, à Passenheim, l'avant-garde ennemie qui prenait l'offensive, et se dirigeait déjà sur Willenberg. Le grand-duc, avec plusieurs colonnes de cavalerie, la fit charger, et entra de vive force dans la ville.

Le corps du maréchal Davoust se porta à Ortelsburg (2).

Le 2, le grand-duc de Berg se porta à Allenstein (3), avec le corps du maréchal Soult.

Le corps du maréchal Davoust marcha sur Whastruburg.

Les corps des maréchaux Augereau et Ney arrivèrent dans la journée du 3 à Allenstein.

---

(1) *Gilgenburg*, petite ville de la Prusse orientale, département de la Lithuanie, à 90 m. de Thorn, 38 lieues de Konigsberg.

(2) *Ortelsburg*, château fort de Prusse, frontière de Pologne, dans la Galindie, cercle d'Hockland, à 90 m. d'Heilsperg.

(3) *Allenstein*, bourg de Prusse, à 28 m. de Guttstadt, 90 d'Elbing.

Le

Le 3 au matin, l'armée ennemie, qui avait rétrogradé en toute hâte, se voyant tournée par son flanc gauche et jetée sur cette Vistule qu'elle s'était tant vantée de vouloir passer, parut rangée en bataille, la gauche appuyée au village de Moudtken, le centre à Joukowo, couvrant la grande route de Liebstadt.

Combat de Bergfried.

L'Empereur se porta au village de Getkendorf, et plaça en bataille le corps du maréchal Ney sur la gauche, le corps du maréchal Augereau au centre, et le corps du maréchal Soult à la droite, la garde impériale en réserve. Il ordonna au maréchal Soult de se porter sur le chemin de Gustadt, et de s'emparer du pont de Bergfried, pour déboucher sur les derrières de l'ennemi avec tout son corps d'armée, manœuvre qui donnait à cette bataille un caractère décisif. Vaincu, l'ennemi était perdu sans ressource.

Le maréchal Soult envoya le général Guyot, avec sa cavalerie légère, s'emparer de Gustadt, où il prit une grande partie du bagage de l'ennemi, et fit successivement 1600 prisonniers russes. Gustadt était son centre de dépôts. Mais au même moment le maréchal Soult se portait sur le pont de Bergfried avec les divisions Leval et Legrand. L'ennemi, qui sentait que cette position importante protégeait la retraite de son flanc gauche, défendait ce pont avec douze de ses meilleurs bataillons. A trois heures après midi, la canonnade s'engagea. Le 4^{e} régiment de ligne et le 24^{e} d'infanterie légère eurent la gloire d'aborder les premiers l'ennemi. Ils soutinrent leur vieille réputation. Ces deux régimens seuls et un bataillon du 28^{e} en réserve suffirent pour débusquer l'ennemi, passèrent au pas de charge le pont, enfoncèrent les douze bataillons russes, prirent quatre pièces de canon, et couvrirent le champ de bataille de morts et de blessés. Le 46^{e} et le 55^{e}, qui formaient la seconde brigade, étaient derrière, impatiens de se déployer; mais déjà l'ennemi en déroute, abandonnait, épouvanté, toutes ses belles positions; heureux présage pour la journée du lendemain.

Dans le même temps, le maréchal Ney s'emparait d'un bois où l'ennemi avait appuyé sa droite; la division Saint-Hilaire s'emparait du village du centre; et le grand-duc de Berg, avec une division de dragons placée par escadrons au centre, passait le bois et balayait la plaine, afin d'éclaircir le devant de notre position. Dans ces petites attaques partielles, l'ennemi fut repoussé, et perdit une centaine de prisonniers. La nuit surprit ainsi les deux armées en présence.

Le temps est superbe pour la saison, il y a trois pieds de neige, le thermomètre est à deux ou trois degrés de froid.

A la pointe du jour du 4, le général de cavalerie légère Lasalle battit la plaine avec ses hussards. Une ligne de cosaques et de cavalerie ennemie vint sur-le-champ se placer devant lui. Le grand-duc de Berg forma en ligne sa cavalerie, et marcha pour reconnaître l'ennemi. La canonnade s'engagea : mais bientôt on acquit la certitude que l'ennemi avait profité de la nuit pour battre en retraite, et n'avait laissé qu'une arrière-garde de la droite, de la gauche et du centre. On marcha à elle, et elle fut menée battant pendant six lieues. La cavalerie ennemie fut culbutée plusieurs fois; mais les difficultés d'un terrein montueux et inégal s'opposèrent aux efforts de la cavalerie. Avant la fin du jour, l'avant-garde française vint coucher à Deppen. L'Empereur coucha à Schlett.

Le 5, à la pointe du jour, toute l'armée française fut en mouvement. A Deppen, l'Empereur reçut le rapport qu'une colonne ennemie n'avait pas encore passé l'Alle, et se trouvait ainsi débordée par notre gauche, tandis que l'armée russe rétrogradait toujours sur les routes d'Arensdorf et de Landsberg (1). Sa Majesté donna l'ordre au grand-duc de Berg et aux maréchaux Soult et Davoust de poursuivre l'ennemi dans cette direction. Elle fit passer l'Alle au corps du maréchal Ney, avec la division de cavalerie légère du général Lasalle et une division de dragons, et lui donna l'ordre d'attaquer le corps ennemi qui se trouvait coupé.

---

(4) *Landsberg*, ville de Prusse sur la Stein, dans le cercle de Nantangen.

Combat de Waterdorf.

Le grand-duc de Berg, arrivé sur la hauteur de Waterdorf, se trouva en présence de 8 à 9,000 hommes de cavalerie. Plusieurs charges successives eurent lieu, et l'ennemi fit sa retraite.

Combat de Deppen.

Pendant ce temps, le maréchal Ney se canonnait et était aux prises avec le corps ennemi qui était coupé. L'ennemi voulut un moment essayer de forcer le passage, mais il vint trouver la mort au milieu de nos bayonnettes. Culbuté au pas de charge et mis dans une déroute complette, il abandonna canons, drapeaux et bagages. Les autres divisions de ce corps voyant le sort de leur avant-garde, battirent en retraite. A la nuit nous avions déjà fait plusieurs milliers de prisonniers et pris 16 pièces de canon.

Cependant, par ces mouvemens, la plus grande partie des communications de l'armée russe ont été coupées. Ses dépôts de Gustadt et de Liebstadt et une partie de ses magasins de l'Alle avaient été enlevés par notre cavalerie légère.

Notre perte a été peu considérable dans tous ces petits combats; elle se monte à 80 ou 100 morts, et à 3 ou 400 blessés. Le général Gardanne, aide-de-camp de l'Empereur et gouverneur des pages, a eu une forte contusion à la poitrine. Le colonel du 4e régiment de dragons a été grièvement blessé. Le général de brigade, Latour-Maubourg, a été blessé d'une balle dans le bras. L'adjudant-commandant, Lauberdiere, chargé du détail des hussards, a été blessé dans une charge. Le colonel du 4e régiment de ligne a été blessé.

CINQUANTE-SEPTIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

A Preussich-Eylau, le 7 février 1807.

Le 6 au matin, l'armée se mit en marche pour suivre l'ennemi: le grand-duc de Berg avec le corps du maréchal

Soult sur Landsberg, le corps du maréchal Davoust sur Heilsberg (1), et celui du maréchal Ney sur Worenditt, pour empêcher le corps coupé à Deppen de s'élever.

Combat de Hoff.

Arrivé à Glaudau, le grand-duc de Berg rencontra l'arrière-garde ennemie, et la fit charger entre Glaudau et Hoff. L'ennemi déploya plusieurs lignes de cavalerie, qui paraissaient soutenir cette arrière-garde, composée de douze bataillons, ayant le front sur les hauteurs de Landsberg. Le grand-duc de Berg fit ses dispositions. Après différentes attaques sur la droite et sur la gauche de l'ennemi, appuyées à un mamelon et à un bois, les dragons et les cuirassiers de la division du général d'Hautpoul firent une brillante charge, culbutèrent et mirent en pièces deux régimens d'infanterie russe. Les colonels, les drapeaux, les canons et la plupart des officiers et soldats furent pris. L'armée ennemie se mit en mouvement pour soutenir son arrière-garde. Le maréchal Soult était arrivé : le maréchal Augereau prit position sur la gauche, et le village de Hoff fut occupé. L'ennemi sentit l'importance de cette position, et fit marcher dix bataillons pour le reprendre. Le grand-duc de Berg fit exécuter une seconde charge par les cuirassiers, qui les prirent en flanc et les écharpèrent. Ces manœuvres sont de beaux faits d'armes, et font le plus grand honneur à ces intrépides cuirassiers. Cette journée mérite une relation particulière; une partie des deux armées passa la nuit du 6 au 7 en présence. L'ennemi fila pendant la nuit.

A la pointe du jour, l'avant-garde française se mit en marche, et rencontra l'arrière-garde ennemie entre le bois et la petite ville d'Eylan. Plusieurs régimens de chasseurs à pied ennemis qui la défendaient furent chargés et en partie pris. On ne tarda pas à arriver à Eylan et à reconnaître que l'ennemi était en position derrière cette ville.

(1) *Heilsberg*, petite ville de Prusse, département allemand sur l'Alle, à 80 m. d'Elbing, 70 de Kœnigsberg. Elle a un beau château, où résidait l'évêque de Warmie, qui était en même-temps président de la Prusse polonaise, avant qu'elle passât sous la domination prussienne en 1773.

Cinquante-huitième Bulletin de la Grande-Armée.

A Preussich-Eylan, le 9 février 1807.

Combat d'Eylan.

A un quart de lieue de la petite ville de Preussich-Eylan, est un plateau qui défend le débouché de la plaine. Le maréchal Soult ordonna au 46^{e} et au 18^{e} régiment de ligne de l'enlever. Trois régimens qui le défendaient furent culbutés; mais au même moment une colonne de cavalerie russe chargea l'extrémité de la gauche du 18^{e}, et mit en désordre un de ses bataillons. Les dragons de la division Klein s'en apperçurent à temps ; les troupes s'engagèrent dans la ville d'Eylan. L'ennemi avait placé dans une église et un cimetière plusieurs régimens. Il fit-là une opiniâtre résistance, et après un combat meurtrier de part et d'autre, la position fut enlevée à dix heures du soir. La division Legrand prit ses bivouacs au-devant de la ville, et la division Saint-Hilaire à la droite. Le corps du maréchal Davoust avoit dès la veille marché pour déborder Eylan, et tomber sur le flanc gauche de l'ennemi s'il ne changeait pas de position. Le maréchal Ney était en marche pour le déborder sur son flanc droit. C'est dans cette position que la nuit se passa.

Bataille d'Eylan.

A la pointe du jour, l'ennemi commença l'attaque par une vive canonnade sur la ville d'Eylan et sur la division Saint-Hilaire.

L'Empereur se porta à la position de l'église que l'ennemi avait tant défendue la veille. Il fit avancer le corps du maréchal Augereau, et fit canonner le monticule par quarante pièces d'artillerie de sa garde. Une épouvantable canonnade s'engagea de part et d'autre.

L'armée russe rangée en colonnes, était à demi portée de canon : tout coup frappait. Il parut un moment, aux mouvemens de l'ennemi, qu'impatienté de tant souffrir, il voulait déborder notre gauche. Au même moment, les

tirailleurs du maréchal Davoust se firent entendre, et arrivèrent sur les derrières de l'armée ennemie ; le corps du maréchal Augereau déboucha en même temps en colonnes, pour se porter sur le centre de l'ennemi, et, partageant ainsi son attention, l'empêcher de se porter tout entier contre le corps du maréchal Davoust. La division Saint-Hilaire déboucha sur la droite, l'une et l'autre devant manœuvrer pour se réunir au maréchal Davoust : à peine le corps du maréchal Augereau et la division Saint-Hilaire eurent-ils débouché, qu'une neige épaisse, et telle qu'on ne distinguait pas à deux pas, couvrit les deux armées. Dans cette obscurité, le point de direction fut perdu, et les colonnes s'appuyant trop à gauche, flottèrent incertaines. Cette désolante obscurité dura une demi-heure. Le temps s'étant éclairci, le grand-duc de Berg, à la tête de la cavalerie, et soutenu par le maréchal Bessières à la tête de la garde, tourna la division Saint-Hilaire, et tomba sur l'armée ennemie : manœuvre audacieuse, s'il en fut jamais, qui couvrit de gloire la cavalerie, et qui était devenue nécessaire dans la circonstance où se trouvaient nos colonnes. La cavalerie ennemie, qui voulut s'opposer à cette manœuvre, fut culbutée ; le massacre fut horrible. Deux lignes d'infanterie russe furent rompues ; la troisième ne résista qu'en s'adossant à un bois. Des escadrons de la garde traversèrent deux fois toute l'armée ennemie.

Cette charge brillante et inouie qui avait culbuté plus de 20 mille hommes d'infanterie, et les avait obligés à abandonner leurs pièces, aurait décidé sur-le-champ de la victoire sans le bois et quelques difficultés de terrein. Le général de division d'Hautpoult fut blessé d'un biscayen. Le général Dalhmann, commandant les chasseurs de la garde, et un bon nombre de ses intrépides soldats moururent avec gloire. Mais les 190 dragons, cuirassiers ou soldats de la garde que l'on trouva sur-le-champ de bataille, on les y trouva environnés de plus de 1000 cadavres ennemis. Cette partie du champ de bataille fait horreur à voir. Pendant ce temps le corps du maréchal Davoust débouchait derrière l'ennemi. La neige qui plusieurs fois dans la journée obscurcit le temps, retarda aussi

sa marche et l'ensemble de ses colonnes. Le mal de l'ennemi est immense, celui que nous avons éprouvé est considérable. Trois cents bouches à feu ont vomi la mort de part et d'autre pendant douze heures. La victoire longtemps incertaine fut décidée et gagnée, lorsque le maréchal Davoust déboucha sur le plateau, et déborda l'ennemi qui, après avoir fait de vains efforts pour le reprendre, battit en retraite. Au même moment, le corps du maréchal Ney débouchait par Altorff sur la gauche, et poussait devant lui le reste de la colonne prussienne échappé au combat de Deppen. Il vint se placer le soir au village de Schenaditten; et par-là l'ennemi se trouva tellement serré entre les corps des maréchaux Ney et Davoust, que craignant de voir son arrière-garde compromise, il résolut, à 8 heures du soir, de reprendre le village de Schenaditten. Plusieurs bataillons de grenadiers russes, les seuls qui n'eussent pas donné, se présentèrent à ce village; mais le 6e régiment d'infanterie légère les laissa approcher à bout portant et les mit dans une entière déroute. Le lendemain, l'ennemi a été poursuivi jusqu'à la rivière de Frischling. Il se retire au-delà de la Pregel (1). Il a abandonné sur-le-champ de bataille seize pièces de canon et ses blessés. Toutes les maisons des villages qu'il a parcourus la nuit, en sont remplies.

Le maréchal Augereau a été blessé d'une balle. Les généraux Desjardins, Heudelet, Lochet, ont été blessés. Le général Corbineau a été enlevé par un boulet. Le colonel Lacuée du 63e, et le colonel Lemarois du 43e, ont été tués par des boulets. Le colonel Bouvières du 11e régiment de dragons, n'a pas survécu à ses blessures. Tous sont morts avec gloire. Notre perte se monte exactement à 1900 morts et à 5700 blessés, parmi lesquels un millier qui le sont grièvement, seront hors de service. Tous les morts ont été enterrés dans la journée du 10. On a compté sur-le-champ de bataille 7000 Russes.

(1) *Pregel* (la), rivière de Prusse formée de la réunion des rivières d'Enster et d'Angerappe, dont le confluent est près de Georgemburg. Elle se jette dans un golfe à Kœnigsberg, où elle amène les plus gros vaisseaux. C'est ce golfe qui, resserré entre deux langues de terre, prend le nom de Frich-Haff.

Ainsi l'expédition offensive de l'ennemi, qui avait pour but de se porter sur Thorn en débordant la gauche de la Grande-Armée, lui a été funeste. Douze à quinze mille prisonniers, autant d'hommes hors de combat, dix-huit drapeaux, quarante-cinq pièces de canon, sont les trophées trop chèrement payés sans doute par le sang de tant de braves.

De petites contrariétés de temps qui auraient paru légères dans toute autre circonstance, ont beaucoup contrarié les combinaisons du général français. Notre cavalerie et notre artillerie ont fait des merveilles. La garde à cheval s'est surpassée, c'est beaucoup dire. La garde à pied a été toute la journée l'arme au bras, sous le feu d'une épouvantable mitraille, sans tirer un coup de fusil ni faire aucun mouvement. Les circonstances n'ont point été telles qu'elle ait dû donner. La blessure du maréchal Augereau a été aussi un accident défavorable, en laissant pendant le plus fort de la mêlée, son corps d'armée sans chef capable de la diriger.

Ce récit est l'idée générale de la bataille. Il s'est passé des faits qui honorent le soldat français : l'état-major s'occupe de les recueillir.

La consommation en munitions à canon a été considérable; elle a été beaucoup moindre en munitions d'infanterie.

L'aigle d'un des bataillons du 18e. régiment ne s'est pas retrouvée; elle est probablement tombée entre les mains de l'ennemi. On ne peut en faire un reproche à ce régiment : c'est, dans la position où il se trouvait, un accident de guerre; toutefois l'Empereur lui en rendra un autre, lorsqu'il aura pris un drapeau à l'ennemi.

Cette expédition est terminée, l'ennemi battu et rejeté à cent lieues de la Vistule. L'armée va reprendre ses cantonnemens et rentrer dans ses quartiers d'hiver.

Cinquante-neuvième Bulletin de la Grande-Armée.

A Preussich-Eylau, le 14 février 1807.

L'ennemi prend position derrière la Prégel. Nos coureurs sont sur Kœnigsberg; mais l'Empereur a jugé con-

venable de mettre son armée en quartiers, en se tenant à portée de couvrir la ligne de la Vistule.

Le nombre des canons qu'on a pris depuis le combat de Bergfried se monte à près de soixante. Les vingt-quatre que l'ennemi a laissés à la bataille d'Eylan, viennent d'être dirigés sur Thorn.

L'ennemi à fait courir la notice ci-jointe. Tout y est faux. L'ennemi a attaqué la ville, et a été constamment repoussé. Il avoue avoir perdu vingt mille hommes tués ou blessés. Sa perte est beaucoup plus forte. La prise de neuf Aigles est aussi fausse que la prise de la ville.

Le grand-duc de Berg a toujours son quartier-général à Willenberg, tout près de la Prégel.

Le général d'Hautpoul est mort de ses blessures. Il a été généralement regretté. Peu de soldats ont eu une fin plus glorieuse. Sa division de cuirassiers s'est couverte de gloire à toutes les affaires. l'Empereur a ordonné que son corps serait transporté à Paris.

Le général de cavalerie, Bonardi-Saint-Sulpice, blessé au poignet, ne voulut pas aller à l'ambulance et fournit une seconde charge. S. M. a été si contente de ses services, qu'elle l'a nommé général de division.

Le maréchal Lefebvre s'est porté le 12 sur Marienwerder. (1) Il y a trouvé sept escadrons prussiens, les a culbutés, leur a pris 300 hommes, parmi lesquels un colonel, un major et plusieurs officiciers et 250 chevaux. Ce qui a échappé à ce combat s'est réfugié dans Dantzick.

Nota. (La notice annoncée dans ce bulletin ne s'y est pas trouvée jointe.)

---

(1) *Marien-Werder*, ville de la Prusse occidentale, dans l'ancien cercle de Hockerland, formant la partie orientale de la Poméranie, chef-lieu du département, près de la Vistule, au confluent du Nogat et de la Liebe, à 54 m. de Dantzick, 82 lieues de Berlin. Cétait autrefois la résidence des évêques de Poméranie, dont l'évêché a été sécularisé. Les environs de cette ville sont fertiles et bien cultivés.

Soixantième Bulletin de la Grande-Armée.

A Preussich-Eylan, le 17 février 1807.

La reddition de la Silésie avance. La place de Schweidnitz a capitulé. Ci-joint la capitulation. Le gouverneur prussien de la Silésie a été cerné dans Glatz, après avoir été forcé dans la position de Frankenstein et de Neuhrode par le général Lefebvre. Les troupes de Wurtemberg se sont très-bien comportées dans cette affaire. Le régiment bavarois de la Tour-et-Taxis, commandé par le colonel Seydis, et le 6e régiment de ligne bavaroise, commandé par le colonel Baker, se sont fait remarquer. L'ennemi a perdu dans ces combats une centaine d'hommes tués, et 300 faits prisonniers.

Le siége de Kosel se poursuit avec activité.

Depuis la bataille d'Eylan, l'ennemi s'est rallié derrière la Pregel. On concevait l'espoir de le forcer dans cette position, si la rivière fût restée gelée; mais le dégel continue, et cette rivière est une barrière au-delà de laquelle l'armée française n'a pas intérêt de le jeter.

Du côté de Willenberg, 3000 prisonniers russes ont été délivrés par un parti de 1000 Cosaques.

Le froid a entièrement cessé, et la neige est par-tout fondue; et la saison actuelle nous offre le phenomène au mois de février, du temps de la fin d'avril.

L'armée entre dans ses cantonnemens.

Capitulation de la forteresse de Schweidnitz, convenue entre M. le général de division Vandamme, grand-officier décoré du grand-cordon de la Légion d'honneur, muni de pleins-pouvoirs de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef des troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand, d'une part; — et Mr le lieutenant-colonel de Haxe, commandant de la place de Schweidnitz, de l'autre.

Art. Ier. La place de Schweidnitz sera rendue aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon le-Grand, le 16 février 1807, si elle n'est pas secourue d'ici à ce temps.

II. Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera fidellement remis entre les mains des officiers que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera pour venir en prendre possession et en dresser procès-verbal.

III. La garnison sera prisonnière de guerre; elle défilera devant les troupes du siége le 16 février, à dix heures du matin, drapeaux déployés, mèches allumées, et mettra bas les armes devant elles. Les bas-officiers et soldats conserveront leurs havresacs.

IV. Les forestiers et gardes-chasse qui ont été sommés de faire le service dans la place, comme chasseurs, obtiendront la permission de retourner chez eux, à condition qu'ils donneront leur parole de ne plus prendre les armes contre les troupes de S. M. l'Empereur et ses alliés.

Les surveillans des ouvriers employés aux fortifications, resteront provisoirement dans leurs places.

V. Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, et seront libres de se retirer où bon leur semblera, après toutefois avoir signé leur parole d'honneur de ne point servir contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon ou de ses alliés jusqu'à la paix ou leur échange. La même faveur est accordée aux feldwebels, porte-enseignes et maréchaux-de-logis de cavalerie.

Il sera en outre accordé aux officiers, un soldat pour chacun d'eux, comme domestique, et enfin ils seront en tout traités comme dans la capitulation de Magdebourg.

VI. Les bas-officiers et soldats mariés, ainsi que les invalides, auront la permission de rentrer chez eux avec leurs familles, et seront aussi traités d'après l'article VIII de la capitulation de Magdebourg.

VII. S. A. I. le prince Jérôme Napoléon promet protection, au nom de son souverain, à toute espèce de religion que peuvent professer les habitans, propriétaires ou locataires de Schweidnitz, sûreté entière pour les personnes et propriétés desdits habitans.

VIII. MM. les magistrats et employés civils, conserveront provisoirement les mêmes fonctions; et dans le

cas où ils donneraient leur démission, ils seraient libres de rester en ville, ou de se retirer où bon leur semblera; et dans ce dernier cas, il leur serait délivré des passeports pour pouvoir voyager en sûreté avec leurs familles et leurs effets.

IX. Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil, que S. A. I. le prince Jérôme Napoléon désignera; cet officier en donnera décharge.

MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenantes aux particuliers.

X. Les blessés et malades seront traités avec soin, et les chirurgiens qui les ont soignés jusqu'à présent, pourrront rester près deux.

XI. Tous les chapitres ecclésiastiques sans exception, de même que toutes les fondations religieuses et pieuses, de quelque religion qu'elles puissent être, jouiront de leurs priviléges et seront protégées, même munies de sauvegarde si elles en desirent.

Les caisses contenant des sommes appartenantes aux orphelins, ou enfans mineurs, seront également respectées.

XII. Les Ecoles publiques et la Bibliothèque seront aussi respectées.

XIII. M. le commandant permettra à deux officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, désignés par S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, d'entrer en ville le 15 février au matin, afin de dresser procès-verbal, conjointement avec les officiers du génie et de l'artillerie de la place, des arsenaux et de tous les objets appartenans à la forteresse.

XIV. La porte dite Barrière Kœppen sera livrée aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand, le 16 février, à huit heures du matin.

XV. La ville ayant beaucoup souffert par le bombardement, S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon promet de diminuer autant que possible la garnison.

XVI. Il sera accordé à M. le commandant un passeport pour un officier qui ne sera point regardé comme prisonnier de guerre, pour aller porter la présente capitulation à S. M. le Roi de Prusse.

XVII. Pour tous les articles non prévus, ou qui pourraient avoir une double interprétation, M. le commandant peut entièrement s'en rapporter à la générosité et au caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Fait double, au quartier-général à Zützendorf, le 7 février 1807.

Signé HAXE, *lieutenant-colonel.*

D. VANDAMME, *général de division,*

S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef le 9^e^. corps de la Grande-Armée, approuve la présente capitulation.

Par ordre de son altesse impériale,

Le général de division chef de l'état-major du 9^e^. corps de la Grande-Armée,

T. HÉDOUVILLE.

Au quartier-général de S. A. I à Breslaw, le 8 février 1807.

SOIXANTE-UNIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Landsberg, le 18 février 1807.

La bataille d'Eylan avait d'abord été présentée par plusieurs officiers ennemis comme une victoire. On fut dans cette croyance à Kœnigsberg toute la matinée du 9. Bientôt le quartier général et toute l'armée russe arrivèrent. L'allarme alors devint grande. Peu de temps après, on entendit des coups de canon, et on vit les Français maîtres d'une petite hauteur qui dominait tout le camp russe.

Le général russe a déclaré qu'il voulait défendre la ville; ce qui a augmenté la consternation des habitans, qui disaient: nous allons éprouver le sort de Lubeck. Il est heureux pour cette ville qu'il ne soit pas entré dans les calculs du général français de forcer l'armée russe dans cette position.

Le nombre des morts dans l'armée russe, en généraux et en officiers, est extrêmement considérable.

Par la bataille d'Eylan, plus de cinq mille blessés russes

restés sur le champ de bataille ou dans les ambulances environnantes sont tombés au pouvoir du vainqueur. Partie sont morts, partie légèrement blessés, ont augmenté le nombre des prisonniers. Quinze cents viennent d'être rendus à l'armée russe. Indépendamment de ces cinq mille blessés, qui sont restés au pouvoir de l'armée française, on calcule que les Russes en ont eu quinze mille.

L'armée vient de prendre ses cantonnemens. Les pays d'Elbing, de Liebstadt, d'Osterode sont les plus belles parties de ces contrées. Ce sont ceux que l'Empereur a choisis pour y établir sa gauche.

Le maréchal Mortier est entré dans la Poméranie suédoise. Stralsund (1) a été bloqué. Il est à regretter que l'ennemi ait mis le feu sans raison au beau faubourg de Kniper. Cet incendie offrait un spectacle horrible. Plus de deux mille individus se trouvent sans maisons et sans asyle.

PROCLAMATION

A Preussich-Eylan, le 16 février 1807.

SOLDATS,

Nous commencions à prendre un peu de repos dans nos quartiers d'hiver, lorsque l'ennemi a attaqué le premier corps, et s'est présenté sur la Vistule. Nous avons marché à lui. Nous l'avons poursuivi l'épée dans les reins pendant l'espace de 80 lieues. Il s'est réfugié sous les remparts de ses places, et a repassé la Prégel. Nous lui avons enlevé aux combats de Bergfried, de Deppen, de Hoff, à la bataille d'Eylan, 65 pièces de canon, 16

(1) *Stralsund*, très-forte ville de la Poméranie suédoise, le siége du gouvernement civil du pays, sur la mer Baltique, où elle a un hâvre, vis-à-vis l'île de Rugen, dont elle n'est séparée que par le petit détroit d'Egelle, est à 66 m. de Rostock, 170 de Colberg. Elle a été bâtie en 1230, et fut autrefois impériale et anséatique. Elle est presque isolée par la mer et par le lac Francken. Son commerce est assez important. On y fait des toiles, des lainages, de l'amidon et autres articles. La fabrication d'eau-de-vie y est considérable. Elle compte 11000 habitans. Le général Wallenstin fut obligé d'en lever le siége en 1628. L'Electeur de Brandebourg la prit en 1678; elle fut prise de nouveau en 1715, et rendue à la Suède par la paix du Nord, en 1720.

drapeaux, et tué, blessé ou pris plus de 40,000 hommes. Les braves qui de notre côté sont restés sur le champ d'honneur sont morts d'une mort glorieuse ; c'est la mort des vrais soldats. Leurs familles auront des droits constans à notre sollicitude et à nos bienfaits.

Ayant ainsi déjoué tous les projets de l'ennemi, nous allons nous rapprocher de la Vistule, et rentrer dans nos cantonnemens. Qui osera en troubler le repos, s'en repentira ; car au-delà de la Vistule, comme au-delà du Danube, au milieu des frimats de l'hiver, comme au commencement de l'automne, nous serons toujours les soldats français, et les soldats français de la Grande-Armée.

SOIXANTE-DEUXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Liebstadt, le 21 février 1807.

La droite de la Grande-Armée a été victorieuse, comme le centre et la gauche. Le général Essen, à la tête de 25,000 hommes, s'est porté sur Ostrolenka, le 15, par les deux rives de la Narew. Arrivé au village de Flacies-Lawowa, il rencontra l'avant-garde du général Savary, commandant le 5e corps.

Le 16 à la pointe du jour, le général Gazan se porta avec une partie de sa division à l'avant-garde. A neuf heures du matin il rencontra l'ennemi sur la route de Nowogrod, l'attaqua, le culbuta, et le mit en déroute. Mais au même moment, l'ennemi attaquait Ostrolenka par la rive gauche. Le général Campana, avec une brigade de la division Gazan, et le général Ruffin, avec une brigade de la division du général Oudinot, défendaient cette petite ville. Le général Savary y envoya le général de division Reille, chef de l'état-major du corps de l'armée. L'infanterie russe sur plusieurs colonnes, voulut emporter la ville. On la laissa avancer jusqu'à la moitié des rues. On marcha à elle au pas de charge, elle fut culbutée trois fois, et laissa les rues couvertes de morts. La perte de l'ennemi fut si grande qu'il abandonna la ville et prit position derrière les monticules de sable qui la couvrent.

Les divisions des généraux Suchet et Oudinot avancèrent; à midi leurs têtes de colonnes arrivèrent à Ostrolenka. Le général Savari rangea sa petite armée de la manière suivante :

Le général Oudinot sur deux lignes commandait la gauche; le général Suchet le centre; et le général Reille commandant une brigade de la division Gazan formait la droite. Il se couvrit de toute son artillerie, et marcha à l'ennemi. L'intrépide général Oudinot se mit à la tête de la cavalerie, fit une charge qui eut du succès, et tailla en pièces les cosaques de l'arrière-garde ennemie. Le feu fut très-vif, l'ennemi ploya de tous côtés et fut mené battant pendant trois lieues.

Le lendemain l'ennemi a été poursuivi plusieurs lieues, mais sans qu'on pût reconnaître que sa cavalerie avait battu en retraite toute la nuit. Le général Suwarow et plusieurs autres officiers ennemis ont été tués. L'ennemi a abandonné un grand nombre de blessés. On en avait ramassé 1,200; on en ramassait à chaque instant. Sept pièces de canons et deux drapeaux sont les trophées de la victoire. L'ennemi a laissé 1,300 cadavres sur le champ de bataille. De notre côté, nous avons eu 60 hommes de tués et 4 à 500 blessés. Mais une perte vivement sentie est celle du général de brigade Campana, qui étoit un officier d'un grand mérite et d'une grande espérance. Il était né dans le département de Marengo. L'Empereur a été très-peiné de sa perte. Le 103^{e} régiment s'est particulièrement distingué dans cette affaire. Parmi les blessés sont le colonel du Hamel, du 21^{e} régiment dinfanterie légère, et le colonel d'artillerie Nourrit.

L'Empereur a ordonné au 5^{e} corps de s'arrêter et de prendre ses quartiers d'hiver. Le dégel est affreux. La saison ne permet pas de rien faire de grand. C'est celle du repos. L'ennemi a le premier levé ses quartiers, il s'en repent.

Soixante-troisième Bulletin de la Grande-Armée

Osterode, le 28 février 1807.

Le capitaine des grenadiers à cheval de la garde impériale, Auzouï, blessé à mort à la bataille d'Eylan, était couché sur le champ de bataille. Ses camarades viennent pour l'enlever et le porter à l'ambulance. Il ne recouvre ses esprits que pour leur dire : « laissez-moi, mes amis, » je meurs content, puisque nous avons la victoire, et » que je puis mourir sur le lit d'honneur, environné de » canons pris à l'ennemi et des débris de leur défaite. » Dites à l'Empereur que je n'ai qu'un regret; c'est que, » dans quelques momens, je ne pourrai plus rien pour » son service et pour la gloire de notre belle France.... » A elle mon dernier soupir ». L'effort qu'il fit pour prononcer ces paroles, épuisa le peu de forces qui lui restaient.

Tous les rapports que l'on reçoit s'accordent à dire que l'ennemi a perdu à la bataille d'Eylan vingt généraux et 900 officiers tués et blessés, et plus de 30,000 hommes hors de combat.

Au combat d'Ostrolenka, du 16, deux généraux russes ont été tués et trois blessés.

S. M. a envoyé à Paris les seize drapeaux pris à la bataille d'Eylan. Tous les canons sont déjà dirigés sur Thorn. S. M. a ordonné que ces canons seraient fondus, et qu'il en serait fait une statue en bronze du général d'Hautpoul, commandant la 2e divison de cuirassiers, dans son costume de cuirassier.

L'armée est concentrée dans ses cantonnemens derrière la Passarge, appuyant sa gauche à Marienwerder, à l'île du Nogat et à Elbing, pays qui fournissent des ressources.

Instruit qu'une division russe s'était portée sur Braunsberg à la tête de nos cantonnemens, l'Empereur a ordonné qu'elle fut attaquée. Le prince de Ponte-Corvo chargea de cette expédition le général Dupont, officier d'un grand mérite. Le 26, à deux heures après-midi, le général Dupont se présenta devant Braunsberg, attaqua la division ennemie,

forte de 10,000 hommes, la culbuta à la bayonnette, la chassa de la ville et lui fit repasser la Passarge, lui prit 16 pièces de canon, 2 drapeaux, et lui fit 2000 prisonniers. Nous avons eu très-peu d'hommes tués.

Du côté de Guttstadt, le général Léger-Belair se porta au village de Peterswalde à la pointe du jour du 25, sur l'avis qu'une colonne russe était arrivée dans la nuit à ce village, la culbuta, prit le général baron de Korff qui la commandait, son état major, plusieurs lieutenans-colonels et officiers, et 400 hommes. Cette brigade était composée de 10 bataillons, qui avaient tellement souffert qu'ils ne formaient que 1600 hommes présens sous les armes.

L'Empereur a témoigné sa satisfaction au général Savary pour le combat d'Ostrolenka, lui a accordé la grande décoration de la Légion-d'honneur, et l'a rapelé près de sa personne. S. M. a donné le commandement du 5^e^ corps au maréchal Massena, le maréchal Lannes continuant à être malade.

A la bataille d'Eylan, le maréchal Augereau couvert de rhumatismes, était malade et avait à peine connaissance; mais le canon réveille les braves : il revole au galop à la tête de son corps, après s'être fait attacher sur son cheval. Il a été constamment exposé au plus grand feu, et a même été légèrement blessé. L'Empereur vient de l'autoriser à rentrer en France pour y soigner sa santé.

Les garnisons de Colberg et de Dantzick profitant du peu d'attention qu'on avait fait à elles, s'étaient encouragées par différentes excursions. Un avant-poste de la division italienne a été attaqué, le 16, à Stargard (1), par un parti de 800 hommes de la garnison de Colberg. Le général Bonfanti n'avait avec lui que quelques compagnies du 1^er^ régiment de ligne italien, qui ont pris les armes à temps, ont marché avec résolution sur l'ennemi, et l'ont mis en déroute.

---

(1) *Stargard* est une ville de la Poméranie Prussienne, sur l'Ihna, à 40 m. de Stettin, 88 de Kustrin; elle était autrefois anséatique. On y compte environ 6,000 habitans.

Le général Teulié, de son côté, avec le gros de la division italienne, le régiment de fusiliers de la garde et la première compagnie de gendarmes d'ordonnance, s'est porté pour investir Colberg. Arrivé à Naugarten, il a trouvé l'ennemi retranché, occupant un fort hérissé de pièces de canon. Le colonel Boyer, des fusiliers de la garde, est monté à l'assaut. Le capitaine de la compagnie des gendarmes, M. de Montmorency, a fait une charge qui a eu du succès. Le fort a été pris, 300 hommes faits prisonniers et six pièces de canon enlevées. L'ennemi a laissé cent hommes sur le champ de bataille.

Le général Dabrowsky a marché contre la garnison de Dantzick; il l'a rencontrée à Dirschau (1), l'a culbutée, lui a fait 600 prisonniers, pris sept pièces de canon, et l'a poursuivie plusieurs lieues l'épée dans les reins. Il a été blessé d'une balle. Le maréchal Lefebvre était arrivé sur ces entrefaites au commandement du 10e corps : il avait été joint par les Saxons, et il marchait pour investir Dantzick.

Le temps est toujours variable. Il gelait hier ; il dégèle aujourd'hui. L'hiver s'est ainsi passé. Le thermomètre n'a jamais été à plus de cinq degrés.

SOIXANTE-QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Osterode, le 2 mars 1807.

La ville d'Elbing fournit de grandes ressources à l'armée ; on y a trouvé une grande quantité de vins et d'eau-de-vie. Ce pays de la basse Vistule est très-fertile.

Les ambassadeurs de Constantinople et de Perse sont entrés en Pologne, et arrivent à Warsovie.

Après la bataille d'Eylan, l'Empereur a passé tous les jours plusieurs heures sur le champ de bataille, spectacle horrible, mais que le devoir rendait nécessaire. Il a fallu

---

(1) *Dirschau*, petite ville de la Prusse occidentale, sur la rive de la Vistule, à 32 m. de Dantzick.

beaucoup de travail pour enterrer tous les morts. On a trouvé un grand nombre de cadavres d'officiers russes avec leurs décorations. Il paraît que parmi eux il y avait un prince Repnin. Quarante-huit heures encore après la bataille, il y avait plus de 500 Russes blessés qu'on n'avait pas encore pu emporter. On leur faisait porter de l'eau-de-vie et du pain, et successivement on les a transportés à l'ambulance.

Qu'on se figure sur un espace d'une lieue carrée 9 ou 10,000 cadavres, 4 ou 5000 chevaux tués, des lignes de sacs russes, des débris de fusils et de sabres, la terre couverte de boulets, d'obus, de munitions, 24 pièces de canon auprès desquelles on voyait les cadavres des conducteurs tués au moment où ils faisaient des efforts pour les enlever : tout cela avait plus de relief sur un fond de neige ; ce spectacle est fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix et l'horreur de la guerre.

Les 5000 blessés que nous avons eus, ont été tous évacués sur Thorn et sur nos hôpitaux de la rive gauche de la Vistule sur des traîneaux. Les chirurgiens ont observé avec étonnement que la fatigue de cette évacuation n'a point nui aux blessés.

Voici quelques détails sur le combat de Braunsberg. — Le général Dupont marcha à l'ennemi sur deux colonnes. Le général Bruyère, qui commandait la colonne de droite, rencontra l'ennemi à Ragern, le poussa sur la rivière qui se trouve en avant de ce village. La colonne de gauche poussa l'ennemi sur Villenberg, et toute la division ne tarda pas à déboucher hors du bois. L'ennemi chassé de sa première position, fut obligé de se replier sur la rivière qui couvre la ville de Braunsberg : il a d'abord tenu ferme, mais le général Dupont a marché à lui, l'a culbuté au pas de charge, et est entré avec lui dans la ville, qui a été jonchée de cadavres russes.

Le 9e d'infanterie légère, le 32e, le 96e de ligne qui composent cette division, se sont distingués. Les généraux Barrois, Lahoussaye, le colonel Semelé du 24e de ligne le colonel Meunier du 9e d'infanterie légère, le chef du

bataillon Bouge du 32e de ligne, et le chef d'escadron Hubinet du 9e de hussards, ont mérité des éloges particuliers.

Depuis l'arrivée de l'armée française sur la Vistule, nous avons pris aux Russes aux affaires de Pultusk et de Golymin 89 pièces de canon; au combat de Bergfried, 4 pièces; dans la retraite d'Allenstein, 5 pièces; au combat de Deppen, 16 pièces; au combat de Hoff, 12 pièces; à la bataille d'Eylan, 24 pièces; au combat de Braunsberg, 16 pièces; au combat d'Ostrolenka, 9 pièces: total 175 pièces de canon.

On a fait à ce sujet la remarque que l'Empereur n'a jamais perdu de canons dans les armées qu'il a commandées, soit dans les premières campagnes d'Italie et d'Egypte, soit dans celle de l'armée de réserve, soit dans celle d'Autriche et de Moravie, soit dans celle de Prusse et de Pologne.

Soixante-cinquième Bulletin de la Grande-Armée.

Osterode, le 10 mars 1807.

L'armée est cantonnée derrière la Passarge;

Le prince de Ponte-Corvo, à Holland (1) et à Braunsberg;

Le maréchal Soult, à Liebstadt et Mohrungen;

Le maréchal Ney, à Guttstadt;

Le maréchal Davoust, à Allenstein, Hohenstein et Deppen;

Le quartier-général, à Osterode;

Le corps d'observation polonais, que commande le général Zayonchek, à Neidenbourg;

Le corps du maréchal Lefebvre, devant Dantzick;

Le 5e corps, sur l'Omulew;

Une division de Bavarois, que commande le prince royal de Bavière, à Warsovie;

---

(1) *Holland* est une des villes les plus riches de la Prusse orientale, département allemand dans l'Hokerland ou Petite-Poméranie, à 20 m. d'Elbing et 100 de Kœnigsberg.

Le corps du prince Jérôme, en Silésie;

Le 8e corps, en observation dans la Poméranie suédoise.

Les places de Breslau, de Schweidnitz et de Brieg sont en démolition.

Le général Rapp, aide-de-camp de l'Empereur, est gouverneur de Thorn.

On jette des ponts sur la Vistule, à Marienbourg (1) et à Dirschau.

Ayant été instruit, le 1er mars, que l'ennemi, encouragé par la position qu'avait prise l'armée, faisait voir des postes tout le long de la rive droite de la Passarge, l'Empereur ordonna aux maréchaux Soult et Ney de faire des reconnaissances en avant pour repousser l'ennemi. Le maréchal Ney marcha sur Guttstadt. Le maréchal Soult passa la Passarge à Wormditt. L'ennemi fit aussitôt un mouvement général et se mit en retraite sur Kœnigberg. Ses postes, qui s'étaient retirés en toute hâte, furent poursuivis à 8 lieues. Voyant ensuite que les Français ne faisaient plus de mouvemens, et s'appercevant que ce n'étaient que des avant-gardes qui avaient quitté leurs régimens, deux régimens de grenadiers russes se rapprochèrent et se portèrent de nuit sur le cantonnement de Zechern. Le 50e régiment les reçut à bout portant; le 27e et le 39e se comportèrent de même. Dans ces petits combats, les Russes ont eu un millier d'hommes blessés, tués ou prisonniers.

Après s'être ainsi assurée des mouvemens de l'ennemi, l'armée est rentrée dans ses cantonnemens.

Le grand-duc de Berg instruit qu'un corps de cavalerie s'était porté sur Villenberg, l'a fait attaquer dans cette ville par le prince Borghèse, qui, à la tête de son régiment, a chargé 8 escadrons russes, les a culbutés et mis en déroute, et leur a fait une centaine de prisonniers, parmi lesquels se trouvent 3 capitaines et 8 officiers.

---

(1) *Marienbourg*, ville de Prusse, chef-lieu du cercle de son nom, faisant partie de la Prusse occidentale, située sur le bras oriental de la Wistule, appelé le Nogat, qui se décharge dans le golfe de Frisch-Haff, à 43 m. de Dantzick, 30 lieues de Kœnigsberg, 90 de Berlin.

Le maréchal Lefebvre a cerné entiérement Dantzick, et a commencé les ouvrages de circonvallation de la place.

SOIXANTE-SIXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Osterode, le 14 mars 1807.

La Grande-Armée est toujours dans ses cantonnemens où elle prend du repos. De petits combats ont lieu souvent entre les avant-postes des deux armées. Deux régimens de cavalerie russes sont venus le 12 inquiéter le 69e régiment d'infanterie de ligne dans son cantonnement de Lingnau, en avant de Guttstadt. Un bataillon de ce régiment prit les armes, s'embusqua, et tira à bout portant sur l'ennemi, qui laissa 80 hommes sur la place. Le général Guyot, qui commande les avant-postes du maréchal Soult, a eu de son côté quelques engagemens qui ont été à son avantage.

Après le petit combat de Willenberg, le grand-duc de Berg a chassé les cosaques de toute la rive droite de l'Alle, afin de s'assurer que l'ennemi ne masquait pas quelque mouvement. Il s'est porté à Wartembourg, Seeburg, Meusguth, Bischoffsbourg. Il a eu quelques engagemens avec la cavalerie ennemie, et a fait une centaine de cosaques prisonniers.

L'armée russe parait concentrée du côté de Barteinstein (1) sur l'Alle; la division prussienne du côté de Creutzbourg.

L'armée ennemie a fait un mouvement de retraite, et s'est rapprochée d'une marche, de Kœnigsberg.

Toute l'armée française est cantonnée; elle est approvisionnée par les villes d'Elbing, de Braunsberg, et par les ressources que l'on tire de l'île du Nogat, qui est d'une très-grande fertilité.

Deux ponts ont été jettés sur la Vistule : un à Marien-

---

(1) *Barteinstein*, belle et grande ville de Prusse dans la Bartonie, département allemand, sur l'Alle, qui se jette dans le Prégel, à 65 m. de Kœnigsberg.

bourg, et l'autre à Marienwerder. Le maréchal Lefebvre a achevé l'investissement de Dantzick. Le général Teulié a investi Colberg. L'une et l'autre de ces garnisons ont été rejetées dans ces places après de légères attaques.

Une division de 12,000 bavarois, commandée par le prince-royal de Bavière, a passé la Vistule à Warsovie, et vient joindre l'armée.

SOIXANTE-SEPTIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Osterode, le 25 mars 1807.

Le 14 mars, à 3 heures après-midi, la garnison de Stralsund, à la faveur d'un temps brumeux, déboucha avec deux mille hommes d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et six pièces de canon pour attaquer une redoute construite par la division Dupas. Cette redoute qui n'était ni fermée, ni palissadée, ni armée de canons, était occupée par une seule compagnie de voltigeurs du 58e de ligne. L'immense supériorité de l'ennemi n'étonna point ces braves. Cette compagnie ayant été renforcée par une compagnie de voltigeurs du 4e d'infanterie légère, commandée par le capitaine Barral, brava les efforts de cette brigade suédoise. Quinze soldats suédois arrivèrent sur les parapets, mais ils y trouvèrent la mort. Toutes les tentatives que fit l'ennemi furent également inutiles. Soixante-deux cadavres suédois ont été enterrés au pied de la redoute. On peut supposer que plus de 120 hommes ont été blessés, 50 ont été faits prisonniers. Il n'y avait cependant dans cette redoute que 150 hommes. Plusieurs officiers suédois, décorés, ont été trouvés parmi les morts. Cet acte d'intrépidité a fixé les regards de l'Empereur, qui a accordé trois décoration de la Légion d'honneur aux compagnies de voltigeurs du 58e et du 4e légère. Le capitaine Drivet, qui commandait dans cette mauvaise redoute, s'est particulièrement distingué.

Le maréchal Lefebvre a ordonné, le 20, au général de brigade Schramm, de passer de l'île du Nogat dans le

Frisch-Haff, pour couper la communication de Dantzick avec la mer. Le passage s'est effectué à trois heures du matin ; les Prussiens ont été culbutés et ont laissé entre nos mains 300 prisonniers.

A six heures du soir, la garnison a fait un détachement de 4000 hommes pour reprendre ce poste ; il a été repoussé avec perte de quelques centaines de prisonniers et d'une pièce de canon.

Le général Schramm avait sous ses ordres le 2^e^ bataillon du 2^e^ régiment d'infanterie légère et plusieurs bataillons saxons qui se sont distingués. L'Empereur a accordé trois décorations de la Légion d'honneur aux officiers saxons, et trois aux sous-officiers et soldats et au major qui les commandait.

En Silésie, la garnison de Neiss a fait une sortie. Elle a donné dans une embuscade. Un régiment de cavalerie wurtembergeois a pris les troupes sorties, en flanc, leur a tué une cinquantaine d'hommes et fait 60 prisonniers.

Cet hiver a été en Pologne comme il paraît qu'il a été à Paris, c'est-à-dire, variable. Il gèle et dégèle tour-à-tour. Cependant nous sommes assez heureux pour n'avoir pas de malades. Tous les rapports disent que l'armée russe en a, au contraire, beaucoup. L'armée continue à être tranquille dans ses cantonnemens.

Les places formant tête de pont de Sierock, Modlin, Praga, Marienbourg et Marienwerder prennent tous les jours un nouvel accroissement de forces. Les manutentions et les magasins sont organisés, et s'approvisionnent sur tous les points de l'armée. On a trouvé à Elbing 300,000 bouteilles de vin de Bordeaux, et quoiqu'il coutât 4 fr. la bouteille, l'Empereur l'a fait distribuer à l'armée en en faisant payer le prix aux marchands.

L'Empereur a envoyé le prince Borghèse à Warsovie avec une mission.

Discours de S. A. S. Monseigneur l'Archi-chancelier de l'Empire au Sénat, le 4 avril 1807.

MESSIEURS,

« La haine toujours persévérante des ennemis de la France, a rendu jusqu'à présent inutiles, les efforts multipliés de S. M. l'Empereur et Roi pour le rétablissement de la paix.

» S. M. se voit donc contrainte de poursuivre le cours de ses opérations militaires, qui, graces à son génie, secondé par la valeur de ses troupes, ont été couronnées par tant de succès.

» Cependant, de toutes parts, les puissances belligérantes rassemblent leurs extrêmes ressources.

» Des recrutemens extraordinaires, d'immenses levées tendent à repeupler ces armées, détruites ou dispersées devant les aigles impériales.

» Dans ces circonstances, Messieurs, l'Empereur a reconnu qu'il était de sa prudence, de préparer de bonne heure de nouveaux moyens contre ces nouvelles tentatives.

» Il a pensé qu'un grand développement de forces pouvait seul amener les ennemis au sentiment de leurs véritables intérêts.

» Pour parvenir à ce but, S. M. juge nécessaire d'appeler dès ce moment, une partie de la conscription de l'année 1808.

» Tel est, Messieurs, l'objet d'un projet de sénatus-consulte qui vous sera présenté dans cette séance, après que vous aurez entendu la lecture du message adressé au Sénat par S. M. l'Empereur et Roi, et celle d'un rapport du ministre de la guerre, dont S. M. a voulu qu'il vous fût donné communication.

» Une disposition particulière de ce projet, n'échappera point à votre attention, et sera pour vous une nouvelle occasion de reconnaître les bontés paternelles de S. M. Elle n'a point voulu que les nouveaux conscrits affrontassent les grands travaux de la guerre avant de s'être par dégrés,

familiarisés avec eux ; et jusqu'à l'époque déterminée pour offrir à leur courage l'occasion de se signaler dans les champs de la victoire, ils resteront dans l'intérieur, afin d'y apprendre les manœuvres et la discipline, sous des chefs dont les exemples seront pour eux des leçons vivantes de courage et de dévouement pour leur souverain, ainsi que pour la gloire de la patrie. Ces chefs, Messieurs, seront choisis parmi vous ; et dans cette intention de S. M., il est facile de reconnaître tout à-la-fois, une preuve de sa tendre sollicitude pour les conscrits, et un témoignage des sentimens d'estime et de confiance dont il est animé pour le Sénat.

» L'empressement, Messieurs, avec lequel vous avez toujours secondé les grandes vues de S. M., notamment par vos décrets des 24 septembre 1805 et 4 décembre 1806, est un garant assuré du zèle que vous développerez dans la conjoncture présente.

» L'ardeur des jeunes Français, pour se ranger sous les étendards de leur Empereur, prouvera qu'ils sont dignes de marcher sur les traces de leurs aînés ; et qu'il se sentent, comme eux, appelés à devenir l'ornement et le rempart de leur pays.

» Ainsi, les ennemis de la France, qui bercent depuis si long-temps leurs espérances chimériques, d'obstacles qui n'ont point existé, de germes de discordes perdus dans un sentiment universel d'amour et d'admiration pour le héros qui nous gouverne, verront tous les âges, tous les rangs, toutes les opinions se réunir pour la défense commune ; ils verront autour des mêmes drapeaux, et ceux dont un nouvel ordre de choses a signalé les talens, et ceux que de pénibles souvenirs auraient pu y rendre étrangers.

» Alors, peut-être, leurs yeux s'ouvriront ; alors, ils pourront connaître toute la vanité de leurs entreprises ; ils apprendront du moins qu'on n'abaisse point facilement un Empire fondé par le génie, soutenu par le courage, raffermi de jour en jour par l'amour et par la fidélité. »

Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat.

De notre camp impérial d'Osterode, le 20 mars 1807.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit.

Le Sénat se réunira le samedi 11 avril, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de notre cousin l'archi-chancelier de l'Empire.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'Etat, signé, H. B. MARET.

Au camp impérial d'Osterode, le 19 mars 1807.

Rapport du ministre de la guerre à S. M. l'Empereur et Roi.

SIRE,

Jamais les armées de V. M. ne furent aussi nombreuses, aussi bien exercées et mieux organisées.

Le sénatus-consulte du 24 septembre 1805, a mis à la disposition du Gouvernement 80 mille hommes de la conscription de 1806. Celui du 4 décembre dernier a ordonné la levée d'un pareil nombre d'hommes de la conscription de 1807.

Les 160 mille hommes sont arrivés à leurs drapeaux. Je ne puis que rendre le témoignage le plus avantageux de l'activité des préfets, de la bonne conduite des officiers de recrutement et de la gendarmerie, et sur-tout de l'excellent esprit manifesté dans ces circonstances par la nation toute entière.

Mais, Sire, il ne faudrait pas conclure du résultat de ce concours général de tous les sentimens, que les armées de V. M. sont de 160 mille hommes plus nombreuses qu'elles ne l'étaient au moment où a éclaté la guerre de la quatrième coalition.

Les revues annuelles ont été terminées depuis le 1er septembre ; et, par l'effet des doubles inspections que V. M. avait ordonnées, on a été dans le cas de retrancher des contrôles les vieux soldats qui avaient acquis des droits aux récompenses militaires, ou parce que le temps de leurs services était expiré, ou par les honorables blessures dont ils étaient couverts. Le nombre des congés ou des retraites qui ont été accordés s'est élevé à 16 mille. La consommation des maladies dans une armée aussi considérable, les pertes faites sur le champ de bataille, aux combats de Schleitz et de Saalfeld, à la journée d'Jena, aux combats de Prentzlow, de Lubeck, aux affaires de Pultusk et de Golymin, aux combats de Bergfried et de Hoff, et à la bataille d'Eylan ; celle des braves qui sont morts par suite de leurs blessures, ou que j'ai dû faire passer dans les dépôts pour être mis en retraite à la première inspection, ont produit une autre diminution de 14 mille hommes. C'est donc réellement, Sire, de 130 mille hommes que votre état militaire se trouve en ce moment augmenté. Vous aviez, à la fin de la guerre de la troisième coalition, des armées belles, nombreuses, formidables ; elles le sont devenues davantage par cet important accroissement.

L'armée d'Italie que V. M. a réunie dans le Frioul et aux camps de Brescia, de Vérone, de Bassano et d'Alexandrie, est la plus considérable que la France ait jamais eue dans ces contrées. Rien n'en a été retiré pour la Grande-Armée, à l'exception de quelques corps de troupes à cheval, qui ont été remplacés en conséquence de la résolution qu'a prise V. M. de doubler la formation de la cavalerie.

L'armée de Dalmatie avait essuyé des maladies qui ont cessé par le retour de la meilleure saison. Elle a réparé ses pertes, et ses dépôts en Italie offrent une force notable.

L'armée de Naples a reçu 10 mille conscrits, tirés des dépôts que V. M. a fait établir en divisions dans ses Etats d'Italie.

La Grande-Armée couvre, par ses triomphes, la fron-

tière du Rhin, qui l'est en seconde ligne par la réserve que commande le maréchal Kellermann.

Les corps du camp de Boulogne, portés au complet par la conscription de 1807, mettent le nord de la France à l'abri des tentatives de l'ennemi.

V. M. a ordonné à Saint-Lô, à Napoléon-Ville et dans la Vendée la formation de trois camps qui protégent les côtes de la Bretagne, de la Normandie et de la Gascogne: ils se réunissent dans ce moment-ci.

Les grenadiers et les chasseurs des gardes nationales des départemens de la Gironde, de la Seine-Inférieure et du Rhin sont venus concourir à ce système de défense intérieure.

Dans cette situation des choses, j'obéis aux ordres de V. M. en lui proposant d'appeler dès ce moment la conscription de 1808, et de former cinq légions de réserve de l'intérieur. V. M. m'avait fait connaître, qu'outre cette ligne de camps et ces réunions de gardes nationales qui ceignent ses frontières, elle voulait avoir une triple réserve qui mit son territoire à l'abri de tout projet d'insulte. Elle a considéré d'ailleurs que les camps de Boulogne, de Saint-Lô, de Napoléon-Ville et de la Vendée emploient un grand nombre de vieux bataillons prêts à se porter par-tout où ils pourraient être nécessaires, et qu'alors elle retirerait tous les avantages de sa prévoyance, puisque ses frontières et ses côtes seraient encore suffisamment garnies par les gardes nationales et par les légions de la réserve.

Cette prévoyance, Sire, est digne du chef d'un grand peuple et d'un capitaine que j'ai vu, quoique constamment victorieux, s'occuper avec sollicitude de tout ce qui pouvait réparer un revers. Lorsqu'il marchait à la victoire d'Jena, j'ai dû, par ses ordres, armer et approvisionner toutes les places du Rhin, comme si l'ennemi avait pu menacer ses frontières.

Quelqu'importantes que soient ces considérations, il en est une non moins digne du cœur de V. M. Les conscrits de 1808 seraient appelés par l'ordre naturel des choses à venir dans six mois se ranger sous les drapeaux; ils au-

raient alors à faire de longues marches, à supporter des fatigues auxquelles il est d'une bonne et paternelle administration de les preparer, de les accoutumer d'une manière insensible. Réunis six mois plus tôt, ils auront l'avantage de faire leur apprentissage du métier des armes dans nos places, dans nos camps, au sein même de la patrie.

Par une autre disposition qu'inspire également à V. M. son amour pour ses peuples, elle a voulu confier l'instruction de cette jeunesse à des personnes distinguées par leur rang et par les services qu'elles ont rendus à l'Etat. Elle a, en conséquence, appelé au commandement des légions de la réserve de l'intérieur ceux des membres du Sénat qui, avant de faire partie de ce corps, s'étaient illustrés par leurs talens militaires. Ce sont les pères de la patrie qui en éléveront les enfans; c'est l'expérience consommée qui dirigera les premiers pas des jeunes Français dans la carrière de la gloire.

Tant d'avantages réunis, Sire, doivent décider V. M. à appeler à l'heure même la conscription de 1808.

Une seule objection, Sire, pourrait être opposée aux puissans motifs qui dictent cette mesure; c'est l'accroissement de dépense qui doit en résulter. Mais les finances de V. M. sont dans une situation si prospère; elle a si bien su se ménager pour des circonstances extraordinaires, des ressources extraordinaires que, sans imposer à ses peuples de nouvelles contributions, sans exiger d'eux de nouveaux sacrifices, elle peut satisfaire à ce que demandent sa gloire et la sureté de la patrie.

Le prince de Neufchâtel, ministre de la guerre,

Signé, *maréchal* ALEX. BERTHIER.

Message de S. M. I. et R. au Sénat.

SÉNATEURS,

« Nous avons ordonné qu'un projet de sénatus-consulte ayant pour objet d'appeler dès ce moment la conscription de 1808, vous soit présenté.

» Le rapport que nous a fait notre ministre de la guerre vous donnera à connaître les avantages de toute espèce qui résulteront de cette mesure.

» Tout s'arme autour de nous. L'Angleterre vient d'ordonner une levée extraordinaire de deux cent mille hommes ; d'autres puissances ont recours également à des recrutemens considérables. Quelque formidables, quelque nombreuses que soient nos armées, les dispositions contenues dans ce projet de sénatus-consulte nous paraissent, sinon nécessaires, du moins utiles et convenables. Il faut qu'à la vue de cette triple barrière de camps qui environnera notre territoire, comme à l'aspect du triple rang de places fortes qui garantissent nos plus importantes frontières, nos ennemis ne conçoivent l'esperance d'aucun succès, se découragent et soient ramenés enfin, par l'impuissance de nous nuire, à la justice, à la raison.

» L'empressement avec lequel nos peuples ont exécuté les sénatus-consultes du 24 septembre 1805 et du 4 décembre 1806, a vivement excité en nous le sentiment de la reconnaissance. Tout Français se montrera également digne d'un si beau nom.

» Nous avons appelé à commander et à diriger cette intéressante jeunesse, des sénateurs qui se sont distingués dans la carrière des armes ; et nous desirons que vous reconnaissiez dans cette détermination la confiance sans bornes que nous mettons en vous. Ces sénateurs enseigneront aux jeunes conscrits que la discipline et la patience à supporter les fatigues et les travaux de la guerre, sont les premiers garans de la victoire. Ils leur apprendront à tout sacrifier pour la gloire du trône et le bonheur de la patrie, eux, membres d'un corps qui en est le plus ferme appui.

» Nous avons été victorieux de tous nos ennemis. En six mois nous avons passé le Mein, la Saale, l'Elbe, l'Oder, la Vistule ; nous avons conquis les places les plus formidables de l'Europe, Magdebourg, Hameln, Spandau, Stettin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Brieg ; nos soldats ont triomphé dans un grand nombre de combats et dans plusieurs grandes batailles rangées ; ils ont pris

pris plus de huit cents pièces de canon sur le champ de bataille ; ils ont dirigé vers la France 4000 pièces de siége 400 drapeaux prussiens ou russes et plus de 200,000 prisonniers de guerre : les sables de la Prusse, les solitudes de la Pologne, les pluies de l'autonne, les frimats de l'hiver, rien n'a rallenti leur ardent desir de parvenir à la paix par la victoire, et de se voir ramener sur le territoire de la patrie par des triomphes. Cependant nos armees d'Italie, de Dalmatie, de Naples, nos camps de Boulogne, de Bretagne, de Normandie, du Rhin sont restés intacts.

» Si nous demandons aujourd hui à nos peuples de nouveaux sacrifices pour ranger autour de nous de nouveaux moyens de puissance, nous n'hésitons pas à le dire, ce n'est point pour en abuser en prolongeant la guerre. Notre politique est fixe : nous avons offert la paix à l'Angleterre, avant qu'elle eût fait éclater la quatrième coalition ; cette même paix, nous la lui offrons encore. Le principal ministre qu'elle a employé dans ses négociations a déclaré authentiquement dans ses assemblées publiques que cette paix pouvait être pour elle honorable et avantageuse ; il a ainsi mis en évidence la justice de notre cause. Nous sommes prêts à conclure avec la Russie aux mêmes conditions que son négociateur avait signées, et que les intrigues et l'influence de l'Angleterre l'ont contrainte à repousser. Nous sommes prêts à rendre à ces huit millions d'habitans conquis par nos armes, la tranquillité, et au Roi de Prusse sa capitale. Mais si tant de preuves de modération si souvent renouvelées ne peuvent rien contre les illusions que la passion suggère à l'Angleterre, si cette puissance ne peut trouver la paix que dans notre abaissement, il ne nous reste plus qu'à gémir sur les malheurs de la guerre, et à en rejeter l'opprobe et le blâme sur cette nation qui alimente son monopole avec le sang du Continent. Nous trouverons dans notre énergie, dans le courage, le dévouement et la puissance de nos peuples, des moyens assurés pour rendre vaines les coalitions qu'ont cimentées l'injustice et la haine, et pour les faire tourner

à la confusion de leurs auteurs. Français ! nous bravons tous les périls pour la gloire et pour le repos de nos enfans.

» Donné en notre camp impérial d'Osterode, le 20 mars 1807. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé, H. B. MARET.

Discours de M. Regnault (de Saint Jean-d'Angely) conseiller-d'Etat, au Sénat,

MONSEIGNEUR,

SÉNATEURS,

« Les jeunes Français appelés aux bataillons de guerre par le dernier sénatus-consulte, ont répondu à la voix de l'Empereur et de la patrie avec le plus généreux dévouement.

» Tous les départemens de l'Empire ont rivalisé d'empressement et de zèle, et déjà les conscrits de 1807 sont ou dans les rangs des braves de l'ennemi ou dans les dépôts de l'intérieur et de l'Italie, ou en chemin pour l'une de ces destinations, tous sur la route du devoir et de l'honneur.

» Aussi les armées françaises qui, après quatre mois d'éclatans succès, ont triomphé sur la Vistule et de l'ennemi et du climat, complettées, approvisionnées, nombreuses, impatientes, n'attendent que le signal pour triompher encore.

» Bientôt elles n'auront plus à combattre contre les saisons ; bientôt il ne leur restera que des hommes à vaincre ; bientôt elles marcheront, sous l'inspiration du génie, à des victoires nouvelles, à ces succès décisifs qui commandent à l'ennemi la modération, la justice et la paix.

» Mais S. M., dont l'œil protecteur ne perd jamais de vue ses amis, dont l'œil vigilant suit tous les mouvemens de ses ennemis, a dès long-temps prévu que les pavillons de l'Angleterre pourraient se montrer sur nos côtes ; que

peut-être ils essayeraient d'y jeter, ou quelques enfans perdus, restes de hordes de brigands, ou quelques-uns de ces régimens dont ils font espérer depuis si long-temps le secours à leurs alliés.

» Déjà tout est prêt sur nos côtes, moins encore pour repousser que pour bien recevoir les bataillons anglais ; déjà les ordres sont donnés, moins pour leur fermer le chemin du Continent que pour leur interdire, s'ils osent y pénétrer, le retour au-delà des mers.

» Des camps sont formés sur tous les points d'où l'ennemi, s'il se présente, peut être observé avec vigilance, joint avec promptitude, attaqué avec succès, combattu avec avantage.

» En troupes de ligne seulement, nous avons des forces supérieures à celles dont l'ennemi peut essayer le débarquement sur nos côtes.

» Graces à la prévoyance de S. M. et à votre sagesse, Sénateurs, nous avons encore d'autres bras armés pour défendre le sol français ou en punir la violation.

» Le sénatus-consulte que S. M. vous proposa avant de partir pour vaincre à Olmultz et commander la paix à Austerlitz, cette loi qui remet la défense des frontières au courage, au dévouement des gardes nationales, a promis à l'Empire d'autres soldats, dont le courage et le dévouement ont répondu à la confiance de l'Empereur, et devancé les besoins de la patrie.

» Des légions de gardes nationales sont en armes sur les côtes, au nord et à l'ouest de la France, et c'est parmi les premiers citoyens de l'Empire, parmi les pères de la patrie que S. M. a choisi ceux qui devaient armer, commander les citoyens des communes, les pères de familles pour la défense de leurs foyers.

» Organes des décrets du Sénat, des besoins de la France, des ordres de S. M., ceux d'entre vous qui sont à la tête des ces légions, n'ont trouvé dans les citoyens qui les composent que de l'empressement et du zèle; qu'ils soient envers eux les organes de la satisfaction de l'Empereur et de la reconnaissance de la nation.

» Mais plus ces généreux citoyens se montrent disposés à faire à la patrie tous les sacrifices de leurs affections, de leurs intérêts et, ce qui est plus difficile peut-être, de leurs habitudes civiles et domestiques, plus le chef de l'Etat croit devoir leur en épargner.

» Et cependant il faut assurer, il faut garantir contre les chances les moins possibles, les moins prévues, la défense intérieure, la sûreté du territoire de l'Empire.

» La sagesse de S. M. a déjà réalisé tout ce qui est nécessaire, a fait tout ce qui est utile; sa prudence et l'intérêt de l'Etat lui prescrivent d'aller plus loin, et de préparer une réserve aux régimens de ligne, aux légions de gardes nationales dont les aigles bordent nos frontières maritimes.

» Et cette réserve, S. M. n'a pas cru devoir la demander encore aux pères de famille, à ceux que le service militaire enlève à l'exercice d'un état, d'un art, d'une profession, aux soins de leur famille : elle a pensé que, dans un de ces momens décisifs et importans qui appellent le développement d'une nouvelle et grande force nationale, il fallait appeler les enfans plutôt que les pères.

» Elle nous a ordonné de vous présenter un projet de sénatus-consulte qui met à la disposition du Gouvernement une partie de la conscription de 1808.

» Toutefois ce n'est pas pour entrer dans les régimens de ligne, dans aucun des corps qui sont aux armées, ni même dans leurs dépôts qui sont plus que complets, que cet appel de conscrits vous est proposé.

» C'est pour achever de remplir les cadres affectés à la défense des côtes et des frontières, c'est pour former de nouvelles légions qui seront créées pour cet objet, à l'instar des gardes nationales organisées par le sénatus-consulte de l'an 1805, que s'opérera la nouvelle levée.

» Ce ne seront, à proprement parler, que de nouveaux corps de gardes nationales, dont le sénatus-consulte a autorisé depuis long-temps la formation; des corps où les enfans obéissant à la voix de la nature et de la patrie, rem-

placeront pour ainsi dire leurs pères sous les aigles départementales.

» Ces jeunes gens ne pourront être classés dans les corps employés hors des frontières, que lorsque le commencement de l'année 1808 aura amené pour eux l'époque où ils auront à remplir le même devoir que ceux qui les ont devancés.

» Sans doute, Sénateurs, et loin de nous la pensée de le dissimuler; il vous en coûtera, il en coûte à S. M. de reclamer de la jeunesse française l'accomplissement précoce de ce devoir.

» J'en atteste ces bulletins tracés par S. M. non loin du champ de bataille d'Eylan, et où respirait le regret plutôt que la joie de la victoire. J'en atteste ces touchantes expressions où elle évalue avec la noblesse d'un héros et la sensibilité d'un père, le prix que lui ont coûté ses succès.

» Mais si S. M. pèse au poids de son amour pour ses peuples les sacrifices qu'elle leur demande, elle leur doit de les mesurer sur l'intérêt de la gloire nationale, et le Sénat et le peuple français doivent à l'Empereur d'en apprécier avec justice l'importance et la nécessité.

» L'Empereur a tout fait pour avoir la paix. Vous avez vu, Sénateurs; la France et l'Europe ont vu quelles concessions S. M. faisait au cabinet de Saint-James.

» Vous avez vu dans le traité signé avec la Russie, et dont l'Angleterre a payé la rupture, que S. M. n'y stipulait que pour ses alliés, et ne demandait que l'intégrité et l'indépendance de l'Empire Ottoman, dont l'Angleterre et la Russie veulent le démembrement et l'asservissement. Il a bien fallu défendre la France de tant d'humiliations, ses alliés de tant d'abjection, l'Europe de tant de bouleversement; il a bien fallu s'armer contre tant d'injustice.

» L'Empereur a marché contre l'ennemi, il a vaincu; et après la victoire, maître de presque tous les Etats d'un des alliés, il fait encore entendre son vœu pour la paix, et sa modération n'en aggrave pas les conditions.

» Dans la nécessité de la continuation de cette guerre toujours glorieuse, que la France reconnaissante apprécie

du moins l'inestimable avantage de la paix intérieure, de la sécurité dont elle a joui. Qu'elle ne voie dans la mesure que S. M. vous invite à prendre, qu'un moyen que la prudence lui a inspiré pour conserver à son peuple de si grands biens.

» Que la France se console de l'éloignement de son monarque et de ses braves, affrontant tous les périls, bravant les rigueurs des saisons, supportant toutes les fatigues, par la pensée que si la guerre entraîne pour la nation des privations, elle n'a point amené de malheurs ; c'est le territoire étranger qui a fourni toujours les champs de bataille ; ce sont les peuples des agresseurs qui ont pourvu aux besoins de l'armée, payé les subsides, supporté les maux de la guerre.

» Si le destin veut que la victoire s'achète au prix du sang des braves, c'est sur le sol ennemi qu'il est répandu, et vengé par des flots de sang des Prussiéns et des Russes.

» Que la France réfléchisse qu'un royaume presque entier est conquis, envahi, soumis par les armes impériales, que les désastres de la guerre retombent sur ceux qui l'ont provoquée, et que les frontières de l'Empire sont demeurées vierges et paisibles.

» C'est pour que l'ennemi s'en éloigne encore, soit par crainte, soit par respect, ou que la nouvelle de son aggression, et de sa punition de sa descente et de sa défaite, puissent être portées à S. M. par le même courier, qu'elle veut augmenter le nombre de ces légions défensives dont le courage en a déjà imposé à nos ennemis. Vous êtes appelés, Sénateurs, à en ordonner la formation, et leur prompt rassemblement assuré par le zèle des administrateurs, par le dévouement de la jeunesse française, garantira la paix, la sécurité intérieure de l'Empire, et présagera au dehors de nouveaux triomphes. »

Nota. L'examen du projet de sénatus-consulte, ainsi que le rapport à faire sur les pièces communiquées au Sénat dans cette séance, a été renvoyé à une commission de cinq membres, composée des Sénateurs Lacépède, Colaud, Valence, Lemercier et Demeunier.

Rapport de la Commission fait au Sénat par M. Lacépède l'un de ses membres, le mardi 7 avril 1807.

MONSEIGNEUR,

SÉNATEURS,

« Vous avez renvoyé à votre commission spéciale le message que S. M. I. et R. vous a adressé de son camp impérial d'Osterode, le 20 mars 1807, et qui vous a été transmis par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire.

» Vous avez également, Sénateurs, renvoyé à votre commission le projet de sénatus-consulte qui était joint au message de S. M., ainsi que les autres pièces qui y étaient réunies.

» Les motifs de ce sénatus-consulte sont développés dans le message de S. M., dans le discours de S. A. S. le prince archi-chancelier, dans le rapport du maréchal prince, ministre de la guerre, dans le discours des conseillers-d'État, orateurs du Gouvernement.

» Ils ont été examinés et discutés dans plusieurs séances par votre commission, avec toute l'attention que commandait l'importance de la décision que vous allez prendre.

» Ne rien livrer au hasard, lorsqu'il s'agit des plus grands intérêts, ôter aux esprits les plus accessibles à l'inquiétude, jusqu'aux prétextes de la plus légère appréhension; n'avancer que de six mois l'époque qui devait appeler les conscrits de 1808, sous les drapeaux de la patrie, retenir ces jeunes soldats dans l'intérieur de l'Empire; les accoutumer par degrés à leur nouvelle destination; les habituer ainsi aux travaux guerriers, de la manière la plus sûre et la plus salutaire; les confier à des généraux illustres, que le Sénat se plaît à compter parmi ses membres, et dont il aime à garantir les soins attentifs et la sollicitude paternelle pour ses enfans de l'Etat; maintenir la tranquillité des provinces françaises; en défendre les frontières et les côtes, contre toute invasion; les couvrir de camps nombreux et redoutables; diminuer les déplacemens des

pères de famille, que leur zèle généreux rassemble sous les enseignes des braves gardes nationales; remplacer dans nos départemens des bataillons de vieux soldats, qui brûlent de combattre de nouveau sous les ordres de leur Empereur; completter un vaste système de distribution de forces, qui, s'étendant sur la surface presque entière de l'Europe, présage et assure les succès les plus décisifs; conquerir enfin, par la réunion la plus prompte et la mieux concertée des plus grands élémens de la puissance militaire, cette paix que n'a cessé d'offrir, et qu'offre encore dans ce moment un vainqueur, dont les triomphes les plus étonnans ne peuvent altérer l'admirable modération; tel est le but, tels seront les effets du sénatus-consulte soumis à votre délibération.

» Lorsque votre commission a considéré le grand ensemble que forment des résultats aussi heureux; son opinion a dû être d'autant plutôt fixée, qu'elle a vu avec satisfaction dans les pièces qui vous ont été communiquées, que la levée des 80 mille nouveaux conscrits n'exigera aucune contribution nouvelle; sa détermination a été unanime; elle m'a chargé, Sénateurs, de vous proposer l'adoption du sénatus-consulte qui vous est présenté.

» Elle m'a chargé aussi de vous soumettre un projet d'adresse à S. M. l'Empereur et Roi, et un décret par lequel vous ordonneriez qu'elle fût transmise à S. M., en réponse au message du 20 mars 1807, et comme un nouvel hommage de notre amour, de notre fidélité, de notre respect, et du dévouement de tous les Français à sa personne sacrée. »

Nota. Sur ce rapport, le Sénat, dans la même séance, a adopté le projet de sénatus-consulte.

Il a pareillement adopté le projet d'adresse présenté par la commission.

Soixante-huitième Bulletin de la Grande-Armée.

Osterode, le 29 mars 1807.

Le 17 mars à 3 heures du matin, le général de brigade Lefevre, aide-de-camp du prince Jerôme, se trouvant avec 3 escadrons de chevau-légers et le régiment d'infanterie légère de Taxis, passa auprès de Glatz pour se rendre à Wunchelsbourg. Quinze cents hommes sortirent de la place avec deux pièces de canon. Le lieutenant-colonel Gerard les chargea aussitôt et les rejetta dans Glatz, après leur avoir pris 100 soldats, plusieurs officiers et leurs deux pièces de canon.

Le maréchal Masséna s'est porté de Willenberg sur Ortelsbourg; il y a fait entrer la division de dragons Becker, et l'a renforcée d'un détachement de Polonais à cheval. Il y avait à Ortelsbourg quelques cosaques; plusieurs charges ont eu lieu, et l'ennemi a perdu 20 hommes.

Le général Becker, en venant reprendre sa position à Willenberg, a été chargé par 2000 cosaques; on leur avait tendu une embusquade d'infanterie dans laquelle ils ont donné. Ils ont perdu 200 hommes.

Le 26, à cinq heures du matin, la garnison de Dantzick a fait une sortie générale, qui lui a été funeste. Elle a été repoussée par-tout. Un colonel, nommé Cracaw, qui avait fait le métier de partisan, a été pris avec 400 hommes et deux pièces de canon, dans une charge du 19^{e} de chasseurs. La légion polonaise du Nord s'est fort bien comportée; deux bataillons saxons se sont distingués.

Du reste, il n'y a rien de nouveau; les lacs sont encore gelés; on commence cependant à s'appercevoir de l'approche du printems.

Soixante-neuvième Bulletin de la Grande-Armée.

Finckenstien, le 4 avril 1807.

Les gendarmes d'ordonnance sont arrivés à Marienwerder. Le maréchal Bessières est parti pour aller en passer la revue.

Ils se sont très-bien comportés et ont montré beaucoup de bravoure dans les différentes affaires qu'ils ont eues.

Le général Teulié, qui jusqu'à présent avait conduit le blocus de Colberg, a fait preuve de beaucoup d'activité et de talent. Le général de division Loison vient de prendre le commandement du siége de cette place. Le 19 mars, les redoutes de Selnow ont été attaquées et emportées par le 1er régiment d'infanterie légère italienne. La garnison a fait une sortie. La compagnie de carabiniers du 1er régiment léger et une compagnie de dragons l'ont repoussée. Les voltigeurs du 19e régiment de ligne se sont distingués à l'attaque du village d'Allstadt. L'ennemi a perdu dans ces affaires trois pièces de canon et deux cents hommes faits prisonniers.

Le maréchal Lefebvre commande le siége de Dantzick. Le général Lariboisière a le commandement de l'artillerie. Le corps de l'artillerie justifie dans toutes les circonstances la réputation de supériorité qu'il a si bien acquise. Les canonniers français méritent, à juste raison, le titre d'hommes d'élite. On est satisfait de la manière de servir, des bataillons du train.

L'Empereur a reçu à Finckenstein une députation de la Chambre de Marienwerder, composée de MM. le comte Groeben, le conseiller baron de Schleinitz et le comte de Dohna, directeur de la Chambre. Cette députation a fait à S. M. le tableau des maux que la guerre a attirés sur les habitans. L'Empereur lui a fait connaître qu'il en était touché, et qu'il les exemptait, ainsi que la ville d'Elbing, des contributions extraordinaires. Il a dit qu'il y avait des malheurs inévitables pour le théâtre de la guerre, qu'il y prenait part et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour les alléger.

On croit que S. M. partira aujourd'hui pour faire une tournée à Marienwerder et à Elbing.

La seconde division bavaroise est arrivée à Warsovie.

Le prince-royal de Bavière est allé prendre à Pultusk le commandement de la première division.

Le prince héréditaire de Bade est allé se mettre à la tête

de son corps de troupes à Dantzick, Le contingent de Saxe-Weymar est arrivé sur la Warta. (1)

Il n'a pas été tiré aux avant-postes de l'armée un coup de fusil depuis quinze jours.

La chaleur du soleil commence à se faire sentir; mais elle ne parvient point à amollir la terre. Tout est encore gelé: le printems est tardif dans ces climats.

Des courriers de Constantinople et de Perse arrivent fréquemment au quartier-général.

La santé de l'Empereur ne cesse pas d'être excellente. On remarque même qu'elle est meilleure qu'elle n'a jamais été. Il y a des jours où S. M. fait 40 lieues à cheval.

On avait cru, la semaine dernière, à Warsovie que l'Empereur y était arrivé à dix heures du soir; la ville entière fut aussitôt et spontanément illuminée.

Les places de Praga, Sierock, Modlin, Thorn et Marienbourg commencent à être en état de défense; celle de Marienwerder est tracée. Toutes ces places forment des têtes de pont sur la Vistule.

L'Empereur se loue de l'activité du maréchal Kellermann à former des régimens provisoires, dont plusieurs sont arrivés à l'armée dans une très-bonne tenue, et ont été incorporés.

S. M. se loue également du général Clarke, gouverneur de Berlin, qui montre autant d'activité et de zèle, que de talent dans le poste important qui lui est confié.

Le prince Jérôme, commandant des troupes en Silésie, fait preuve d'une grande activité, et montre les talens et la prudence qui ne sont, d'ordinaire, que les fruits d'une longue expérience.

Soixante-dixième Bulletin de la Grande-Armée.

Finckenstein, le 9 avril 1807.

Un parti de 400 Prussiens, qui s'étaient embarqués à Kœnigsberg, a débarqué dans la presqu'île, vis-à-vis de

(1) *Warta* ou *Warthe*, rivière qui prend sa source vers les frontières de la Silésie, et se jette dans l'Oder à Kustrin.

Pillau (1), et s'est avancé vers le village de Carlsberg. M. Mainguernaud, aide-de-camp du maréchal Lefebvre, s'est porté sur ce point avec quelques hommes. Il a si habilement manœuvré qu'il a enlevé les 400 Prussiens, parmi lesquels il y avait 120 hommes de cavalerie.

Plusieurs régimens russes sont entrés par mer dans la ville de Dantzick. La garnison a fait différentes sorties. La légion polonaise du Nord et le prince Michel Radzivil qui la commande se sont distingués. Ils ont fait une quarantaine de prisonniers russes. Le siége se continue avec activité. L'artillerie de siége commence à arriver.

Il n'y a rien de nouveau sur les différens points de l'armée.

L'Empereur est de retour d'une course qu'il a faite à Marienwerder et à la tête de pont sur la Vistule. Il a passé en revue le 12^e^ régiment d'infanterie légère et les gendarmes d'ordonnance.

La terre, les lacs, dont le pays est rempli, et les petites rivières commencent à dégeler. Cependant il n'y a encore aucune apparence de végétation.

Soixante-onzième Bulletin de la Grande-Armée.

Finckenstein, le 19 avril 1807.

La victoire d'Eylan ayant fait échouer tous les projets que l'ennemi avait formés contre la Basse-Vistule, nous a mis en mesure d'investir Dantzick et de commencer le siége de cette place. Mais il a fallu tirer les équipages de siége des forteresses de la Silésie et de l'Oder, en traversant une

---

(1) *Pillau* est une ville de la Prusse orientale, département allemand, avec un port sur la mer Baltique, à l'entrée du golphe de *Frisch-Haff*, à 40 m. de Kœnigsberg, 90 de Dantzick. C'est la clef de la Prusse du côté de la mer. Les vaisseaux les plus gros s'y arrêtent et s'y allégent pour traverser plus aisément le Frisch-Haff jusqu'à Kœnigsberg. Les Suédois s'en emparèrent en 1626, et en augmentèrent les fortifications ; ils l'abandonnèrent en 1635. Frédéric-Guillaume-le-Grand mit les fortifications dans l'état où elles sont, et le roi de Prusse y jeta les fondemens de la ville. Les Russes bombardèrent la forteresse en 1759, et la prirent l'année suivante. On y fait de fort belles dentelles, et la côte voisine fournit beaucoup d'esturgeons.

étendue de plus de cent lieues dans un pays où il n'y a pas de chemins. Ces obstacles ont été surmontés et les équipages de siége commencent à arriver. Cent pièces de canon de gros calibre, venues de Stettin, de Custrin, de Glogau et de Breslaw, auront sous peu de jours leur approvisionnement complet.

Le général prussien Kalkreuth commande la ville de Dantzick. Sa garnison est composée de 14,000 Prussiens et 6000 Russes. Des inondations et des marais, plusieurs rangs de fortifications et le fort de Wechselmund ont rendu difficile l'investissement de la place.

Le journal du siége de Dantzick fera connaître ses progrès à la date du 17 de ce mois. (1) Nos ouvrages sont parvenus à 80 toises de la place; nous avons même plusieurs fois insulté et dépalissadé les chemins couverts.

Le maréchal Lefebvre montre l'activité d'un jeune homme. Il était parfaitement secondé par le général Savary; mais ce général est tombé malade d'une fièvre bilieuse à l'abbaye d'Oliva qui est à peu de distance de la place. Sa maladie a été assez grave pour donner pendant quelque temps des craintes sur ses jours. Le général de brigade Schramm, le général d'artillerie Lariboissière et le général du génie Kirgener ont aussi très-bien secondé le maréchal Lefebvre. Le général de division du génie Chasseloup vient de se rendre devant Dantzick.

Les Saxons, les Polonais, ainsi que les Badois, depuis que le prince héréditaire de Bade est à leur tête, rivalisent entr'eux d'ardeur et de courage.

L'ennemi n'a tenté d'autre moyen de secourir Dantzick que d'y faire passer par mer quelques bataillons et quelques provisions.

En Silésie, le prince Jérôme fait suivre très-vivement le siége de Neiss.

Depuis que le prince de Pletz a abandonné la partie,

(1) On trouvera le journal du siége de Dantzick en entier, ainsi que capitulation, à la suite du 77e Bulletin. (*Note du Rédacteur.*)

l'aide-de-camp du Roi de Prusse, baron de Kleist, est arrivé à Glatz par Vienne, avec le titre de gouverneur-général de la Silésie. Un commissaire anglais l'a accompagné, pour surveiller l'emploi des 80,000 liv. sterl. donnés au Roi de Prusse par l'Angleterre.

Le 13 de ce mois, cet officier est sorti de Glatz avec un corps de 4000 hommes, et est venu attaquer, dans la position de Franckenstein, le général de brigade Lefevre, commandant le corps d'observation qui protége le siége de Neiss. Cette entreprise n'a eu aucun succès : M. de Kleist a été vivement repoussé.

Le prince Jérôme a porté, le 14, son quartier-général à Munsterberg (1).

Le général Loison a pris le commandement du siége de Colberg. Les moyens nécessaires pour ses opérations commencent à se réunir. Ils ont éprouvé quelques retards, parce qu'ils ne devaient pas contrarier la formation des équipages de siége de Dantzick.

Le maréchal Mortier, sous la direction duquel se trouve le siége de Colberg, s'est porté sur cette place en laissant en Poméranie le général Grandjean avec un corps d'observation, et l'ordre de prendre position sur la Peene.

La garnison de Stralsund ayant sur ces entrefaites reçu par mer un renfort de quelques régimens, et ayant été informée du mouvement fait par le maréchal Mortier avec une partie de son corps d'armée, a débouché en forces. Le général Grandjean, conformément à ses instructions, a passé la Peene et a pris position à Anclam. La nombreuse flottille des Suédois leur a donné la facilité de faire des débarquemens sur différens points et de surprendre un poste hollandais de 30 hommes, et un poste italien de 37 hommes. Le maréchal Mortier, instruit de ces mouvemens, s'est porté, le 13, sur Stettin, et ayant réuni ses forces, a manœuvré pour attirer les Suédois, dont le corps ne s'élève pas à 12,000 hommes.

---

(1) *Munsterberg*, ville de Silésie, capitale de la principauté de son nom, à 49 m. de Breslaw, 24 de Neiss. Elle est située sur la rivière d'Ohlau, dans une contrée fertile.

La Grande-Armée est depuis deux mois stationnaire dans ses positions. Ce temps a été employé à renouveler et remonter la cavalerie, à réparer l'armement, à former de grands magasins de biscuit et d'eau-de-vie, à approvisionner le soldat de souliers. Chaque homme, indépendamment de la paire qu'il porte, en a deux dans le sac.

La Silésie et l'île de Nogat ont fourni aux cuirassiers, aux dragons, à la cavalerie légère ; de bonnes et nombreuses remontes.

Dans les premiers jours de mai, un corps d'observation de 50,000 hommes, français et espagnols, sera réuni sur l'Elbe. Tandis que la Russie a presque toutes ses troupes concentrées en Pologne, l'Empire français n'y a qu'une partie de ses forces : mais telle est la différence de puissance réelle des deux Etats. Les 500,000 Russes que les gazetiers font marcher tantôt à droite, tantôt à gauche, n'existent que dans leurs feuilles et dans l'imagination de quelques lecteurs qu'on abuse d'autant plus facilement, qu'on leur montre l'immensité du territoire russe, sans parler de l'étendue de ses pays incultes et de ses vastes deserts.

La garde de l'Empereur de Russie est, à ce qu'on dit, arrivée à l'armée ; elle reconnaîtra, lors des premiers événemens, s'il est vrai ; comme l'ont assuré les généraux ennemis, que la garde impériale ait été détruite. Cette garde est aujourd'hui plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été, et presque double de ce qu'elle était à Austerlitz :

Indépendamment du pont qui a été établi sur la Narew, on en construit un sur pilotis entre Warsovie et Praga ; il est déjà fort avancé. L'Empereur se propose d'en faire faire trois autres sur différens ponts. Ces ponts sur pilotis sont plus solides et d'un meilleur service que les ponts de bateaux. Quelques grands travaux qu'exigent ces entreprises sur une rivière de 400 toises de large, l'intelligence et l'activité des officiers qui les dirigent et l'abondance des bois, en facilitent le succès.

M. le Prince de Bénévent est toujours à Warsovie, occupé à traiter avec les ambassadeurs de la Porte et de l'Empereur de Perse. Indépendamment des services qu'il rend

à S. M. dans son ministère, il est fréquemment chargé de commissions importantes relativement aux différens besoins de l'armée.

Finckenstein, où S. M. s'est établie pour rapprocher son quartier-général de ses positions, est un très-beau château qui a été construit par M. de Finckenstein, gouverneur de Frédéric II, et qui appartient maintenant à M. de Dohna, grand-maréchal de la cour de Prusse.

Le froid a repris depuis deux jours. Le printems n'est encore annoncé que par le dégel. Les arbustes les plus précoces ne donnent aucun signe de végétation.

SOIXANTE-DOUZIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Finckenstein le 23 avril 1807.

Les opérations du maréchal Mortier ont réussi comme on pouvait le desirer. Les Suédois ont eu l'imprudence de passer la Peene, de déboucher sur Anclam et Demmin et de se porter sur Passewalk. Le 16, avant le jour, le maréchal Mortier réunit ses troupes, déboucha de Passewalk sur la route d'Anclam, culbuta les positions de Belling et de Ferdinandshoff, fit 400 prisonniers, prit deux pièces de canon, entra pêle-mêle avec l'ennemi dans Anclam, et s'empara de son pont sur la Peene.

La colonne du général suédois Cardell a été coupée. Elle était à Uckermünde lorsque nous étions déjà à Anklam. Le général en chef suédois d'Armfeld a été blessé d'un coup de mitraille ; tous les magasins de l'ennemi ont été pris.

La colonne coupée du général Cardell a été attaquée le 17 à Uckermünde (1), par le général de brigade Veau. Elle a perdu trois pièces de canon et 500 prisonniers. Le reste s'est embarqué sur des chaloupes canonnières sur le

---

(1) *Uckermünde*, ville de la Poméranie citérieure ou suédoise, sur l'Uker, près de son embouchure dans le Frisch-Haff, à 30 m. d'Anclam et 48 de Stettin.

Haff.

Haff. Deux autres pièces de canon et 100 hommes ont été pris du côté de Demmin.

Le baron d'Essen qui se trouve commander l'armée suédoise en l'absence du général Armfeld, a proposé une trève au général Mortier, en lui faisant connaître qu'il avait l'autorisation spéciale du Roi pour sa conclusion. La paix et même une trève accordée à la Suède remplirait les plus chers desirs de l'Empereur, qui a toujours éprouvé une véritable douleur de faire la guerre à une nation généreuse, brave, géographiquement et historiquement amie de la France. Et dans le fait, le sang suédois doit-il être versé pour la défense de l'Empire Ottoman ou pour sa ruine ? Doit-il être versé pour maintenir l'équilibre des mers ou pour leur asservissement ? Qu'a à craindre la Suède de la France ? Rien. Qu'a-t-elle à craindre de la Russie ? Tout. Ces raisons sont trop solides pour que, dans un cabinet aussi éclairé et chez une nation qui a des lumières et de l'opinion, la guerre actuelle n'ait promptement un terme. Immédiatement après la bataille d'Iéna, l'Empereur fit connaître le desir qu'il avait de rétablir les anciennes relations de la Suède avec la France. Ces premières ouvertures furent faites au ministre de Suède à Hambourg ; mais elles furent repoussées. L'instruction de l'Empereur à ses généraux a toujours été de traiter les suédois comme des amis avec lesquels nous sommes brouillés, et avec lesquels la nature des choses ne tardera pas à nous remettre en paix. Ce sont-là les plus chers intérêts des deux peuples. « S'ils nous faisaient du » mal, ils le pleureraient un jour ; et nous, nous vou» drions réparer le mal que nous leur aurions fait. L'in» térêt de l'Etat l'emporte tôt ou tard sur les brouilleries » et sur les petites passions. » Ce sont les propres termes des ordres de l'Empereur. C'est dans ce sentiment que l'Empereur a contredemandé les opérations du siege de Stralsund, et en a fait revenir les mortiers et les pièces qu'on y avait envoyées de Stettin. Il écrivait dans ces termes au général Mortier : » Je regrette déjà ce qui s'est » fait. Je suis fâché que le beau faubourg de Stralsund ait

» été brûlé. Est-ce à nous à faire du mal à la Suède ? » Ceci n'est qu'un rêve. C'est à nous à la défendre, et » non à lui faire du mal. Faites-lui en le moins que vous » pourrez. Proposez au gouverneur de Stralsund un ar- » mistice, une suspension d'armes, afin d'alléger et de » rendre moins funeste une guerre que je regarde comme » criminelle, parce qu'elle est impolitique. »

La suspension d'armes a été signée le 18, entre le maréchal Mortier et le baron d'Essen. Ci-joint la copie de cette suspension d'armes.

Le siége de Dantzick se continue.

Le 16 avril, à huit heures du soir, un détachement de 2000 hommes, et six pièces de canon de la garnison de Glatz marcha sur la droite de la position de Frankenstein (1); le lendemain 17, à la pointe du jour, une nouvelle colonne de 800 hommes sortit de Silberberg (2). Ces troupes réunies marchèrent sur Frankenstein et commencèrent l'attaque à cinq heures du matin pour en déloger le général Lefebvre qui était là avec son corps d'observation. Le prince Jérôme partit de Munsterberg au premier coup de canon et arriva à dix heures du matin à Frankenstein. L'ennemi a été complettemet battu et poursuivi jusque sur les chemins couverts de Glatz. On lui a fait 600 prisonniers et pris trois pièces de canon. Parmi les prisonniers se trouvent un major et huit officiers; 300 morts sont restés sur le champ de bataille. 400 hommes s'étant perdus dans les bois, furent attaqués à onze heures du matin et pris. Le colonel Beckers, commandant le 6e régiment de ligne bavarois, et le colonel Scharfenstein, des troupes de Wurtemberg, ont fait des prodiges de valeur. Le premier, quoique blessé à l'épaule, ne voulut

---

(1) *Franckenstein*, ville de la Silésie prussienne, à 36 m. de Schweidnitz, 78 de Breslaw. On y fabrique d'excellente poudre à tirer.

(2) *Silberberg*. Ce mot signifie *Montagne d'argent;* c'est une petite ville de la Silésie prussienne, avec une forteresse importante dans la principauté, et à 80 m. de Brieg et 19 de Glatz. Son nom lui vient des montagnes d'argent qui sont aux environs.

point quitter le champ de bataille; il se portait par-tout avec son bataillon, et par-tout faisait des prodiges. L'Empereur a accordé à chacun de ces officiers l'Aigle de la Légion d'honneur. Le capitaine Brockfeld, commandant provisoirement les chasseurs à cheval de Wurtemberg, s'est fait remarquer. C'est lui qui a pris les pièces de canon.

Le siége de Neiss avance. La ville est déjà à demi-brûlée, et les tranchées approchent de la place.

Les soussignés S. Exc. M. le maréchal Mortier, colonel-général de la garde de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et commandant en chef le 8^e^ corps de la Grande-Armée d'une part;

Et S. Exc. M. le baron d'Essen, général de cavalerie, commandeur des Ordres du Roi, commandant en chef les troupes suédoises, de l'autre part, sont convenus de ce qui suit :

Art. I^er^. Il y aura une suspension d'armes entre les troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et celles de S. M. le Roi de Suède.

II. Les troupes suédoises remettront les îles d'Usedom et de Wollin aux garnisons françaises, qui y seront envoyés après demain 20 avril.

III. La ligne de la Peene et de la Trebel servira de démarcation entre les deux armées. Les Français auront un avant-poste au-delà de la Peene et derrière la barrière d'Anclam.

IV. Pendant la durée de l'armistice, S. Exc. M. le baron d'Essen, commandant en chef les troupes suédoises, s'engage à ne fournir directement ni indirectement aucun secours, de quelque nature, que ce puisse être, aux villes de Colberg et de Dantzick, non plus qu'aux troupes d'aucune des puissances en guerre avec la France ou avec ses alliés.

V. Aucun débarquement de troupes dont les puissances seraient en guerre avec la France, ne pourra s'effectuer à Stralsund, dans la Poméranie suédoise et dans l'île de

Rugen, pendant la durée du présent armistice. Si toutefois des troupes débarquaient à Stralsund, d'après des ordres supérieurs que S. Exc. M. le baron d'Essen ignore, M. d'Essen s'engage à empêcher, de la part de ces troupes, tout acte hostile contre les Français pendant la durée du présent armistice.

VI. Les hostilités entre les deux armées ne pourront recommencer qu'après qu'on se sera prévenu dix jours d'avance.

VII. Les militaires appartenant à l'une et l'autre armée, qui seraient faits prisonniers après la signature du présent armistice, seront réciproquement rendus.

Fait double à Schlatkow, le 18 avril 1807, à huit heures du soir.

Signé, Ed. Mortier, et le baron d'Essen.

Article additionnel à l'armistice conclu le 18 *avril; entre M. le maréchal Mortier, commandant en chef le* 8e *corps de la Grande-Armée, et S. Exc. M. le baron d'Essen, gouverneur-général de la Poméranie suédoise, général de cavalerie, commandeur des Ordres du Roi, et commandant en chef les troupes suédoises en Allemagne.*

ARTICLE VIII.

Les hostilités entre les troupes françaises et les troupes suédoises ne pourront recommencer qu'après s'être prévenu un mois d'avance, au lieu de dix jours d'avance comme il avait été stipulé par l'article VI.

Fait double à Stralsund, le 29 avril 1807.

Signé, le baron d'Essen. Ed. Mortier.

Soixante-treizième Bulletin de la Grande-Armée.

Elbing, le 8 mai 1807.

L'ambassadeur persan a reçu son audience de congé. Il a apporté de très-beaux présens à l'Empereur de la part de son maître, et a reçu en échange le portrait de l'Empereur, enrichi de très-belles pierreries. Il retourne en Perse directement : c'est un personnage très-considérable dans son pays, et un homme d'esprit et de beaucoup de sagacité : son retour dans sa patrie était nécessaire. Il a été réglé qu'il y aurait désormais une légation nombreuse de Persans à Paris, et de Français à Téhéran.

L'Empereur s'est rendu à Elbing, et a passé la revue de 18 à 20,000 hommes de cavalerie, cantonnés dans les environs de cette ville et dans l'Isle du Nogat, pays qui ressemble beaucoup à la Hollande. Le grand duc de Berg a commandé la manœuvre. A aucune époque l'Empereur n'avait vu sa cavalerie en meilleur ordre et mieux disposée.

Le journal du siége de Dantzick fera connaître qu'on s'est logé dans le chemin couvert de la belle opération qu'a dirigée le général Dronet, et qui a été exécutée par le colonel Aimé, chef de bataillon Arnaud du 2e léger, et le capitaine Avy. Cette opération a mis en notre pouvoir une des cinq redoutes que défendaient 1000 Russes, et de l'artillerie, et qui est très-importante pour le siége, puisqu'elle prend de revers la position qu'on attaque. Les Russes ont été surpris dans leurs postes-de-garde : 400 ont été égorgés à la bayonnette sans avoir le temps de se défendre, et 600 ont été faits prisonniers. Cette expédition qui a eu lieu dans la nuit du 6 au 7, a été faite en grande partie par les troupes de Paris qui se sont couvertes de gloire.

Le temps devient plus doux, les chemins sont excellens, les bourgeons paraissent sur les arbres, l'herbe

commence à couvrir les campagnes ; mais il faut encore un mois pour que la cavalerie puisse trouver à vivre.

L'Empereur a établi à Magdebourg, sous les ordres du maréchal Brune, un corps d'observation qui sera composé de près de 80,000 hommes, moitié Français, et l'autre moitié Hollandais et confédérés du Rhin ; les troupes hollandaises sont au nombre de 20,000 hommes.

Les divisions françaises Molitor et Boudet, qui font aussi partie de ce corps d'observation, arrivent le 15 mai à Magdebourg. Ainsi on est en mesure de recevoir l'expédition anglaise sur quelque point qu'elle se présente. Il est certain qu'elle débarquera ; il ne l'est pas qu'elle puisse se rembarquer.

SOIXANTE-QUATORZIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Finkenstein, le 16 mai 1807.

Le pr[illegible] avancés de Neiss[illegible]e ayant reconnu que trois ouvrages les opérations du siège[illegible]taient le long de la Biélau, gênaient de les enlever. Ce génér[illegible]ordonné au général Vandamme bergeoises, a emporté ces ou[illegible]la tête des troupes wurtem- mai, a passé au fil de l'épée les[illegible]dans la nuit du 30 au 1er défendaient, a fait 120 prisonniers[illegible]pes ennemies qui les canon. Les capitaines de génie De[illegible]oris neuf pièces de premier, officier d'ordonnance de l'Emp[illegible]on et Prost, le à la tête des colonnes et ont fait preuve[illegible], ont marché voure. Les lieutenans Hohendorff, Bawer [illegible]rande bra- sont particuliérement distingués. [illegible]ulher se

Le 2 mai, le lieutenant-général Camrer a pris le [illegible]- mandement de la division wurtembergoise.

Depuis l'arrivée de l'Empereur Alexandre à l'armée, il paraît qu'un grand conseil de guerre a été tenu à Bartenstein, auquel ont assisté le Roi de Prusse et le grand-duc Constantin ; que les dangers que courait Dantzick ont été l'objet des délibérations de ce conseil ; que l'on a reconnu

que Dantzick ne pouvait être sauvé que de deux manières ; la première en attaquant l'armée française, en passant la Passarge, en courant la chance d'une bataille générale dont l'issue, si l'on avait du succès, serait d'obliger l'armée française à découvrir Dantzick ; l'autre en secourant la place par mer : la première opération paraît n'avoir pas été jugée praticable, sans s'exposer à une ruine et à une défaite totale ; et on s'est arrêté au plan de secourir Dantzick par mer.

En conséquence, le lieutenant-général Kaminski, fils du feld-maréchal, avec deux divisions russes, formant douze régimens, et plusieurs régimens prussiens, ont été embarqués à Pillau. Le 12, 66 bâtimens de transport, escortés par trois frégates, ont débarqué les troupes à l'embouchure de la Vistule, au port de Dantzik, sous la protection du fort de Weischelmunde.

L'Empereur donna sur-le-champ l'ordre au maréchal Lannes, commandant le corps de réserve de la Grande-Armée, de se porter de Marienbourg où était son quartier-général, avec la division du général Oudinot, pour renforcer l'armée du maréchal Lefebvre. Il arriva en une marche dans le même-temps que l'armée ennemie débarquait. Le 13 et le 14, l'ennemi fit des préparatifs d'attaque ; il était séparé de la ville par un espace de moins d'une lieue, mais occupé par les troupes françaises. Le 15, il déboucha du fort sur trois colonnes ; il projettait de pénétrer par la droite de la Vistule. Le général de brigade Schramm qui était aux avant-postes, avec le 2e régiment d'infanterie légere, et un bataillon de Saxons et de Polonais, reçut les premiers feux de l'ennemi, et le contint à portée de canon de Weischelmunde.

Le maréchal Lefebvre s'était porté au pont situé au bas de la Vistule, et avait fait passer le 12e d'infanterie légère et des Saxons, pour soutenir le général Schramm. Le général Gardanne, chargé de la défense de la droite de la Vistule, y avait également appuyé le reste de ses forces. L'ennemi se trouvait supérieur et le combat se soutenait avec une égale opiniâtreté. Le maréchal Lannes,

avec la réserve d'Oudinot, était placé sur la gauche de la Vistule, par où il paraissait la veille que l'ennemi devait déboucher ; mais voyant les mouvemens de l'ennemi démasqués, le maréchal Lannes passa la Vistule avec quatre bataillons de la réserve d'Oudinot. Toute la ligne et la réserve de l'ennemi furent mises en déroute et poursuivies jusqu'aux palissades, et à 9 heures du matin l'ennemi était bloqué dans le fort de Weischelmunde. Le champ de bataille était couvert de morts. Notre perte se monte à 25 hommes tués et 200 blessés. Celle de l'ennemi est de 900 hommes tués, 1500 blessés et 200 prisonniers. Le soir on distinguait un grand nombre de blessés qu'on embarquait sur les bâtimens qui, successivement, ont pris le large pour retourner à Kœnigsberg. Pendant cette action, la place n'a fait aucune sortie, et s'est contentée de soutenir les Russes par une vive canonnade. Du haut de ses remparts délabrés et à demi démolis, l'ennemi a été témoin de toute l'affaire. Il a été consterné de voir s'évanouir l'espérance qu'il avait d'être secouru. Le général Oudinot a tué de sa propre main trois Russes. Plusieurs de ses officiers d'état-major ont été blessés. Le 12^e^ et le 2^e^ régiment d'infanterie légère se sont distingués. Les détails de ce combat n'étaient pas encore arrivés à l'état-major.

Le journal du siége de Dantzick fera connaître que les travaux se poursuivent avec une égale activité, que le chemin couvert est couronné et que l'on s'occupe des préparatifs du passage du fossé.

Dès que l'ennemi sut que son expédition maritime était arrivée devant Dantzick, ses troupes légères observèrent et inquiétèrent toute la ligne depuis la position qu'occupe le maréchal Soult le long de la Passarge, devant la division du général Morand sur l'Alle. Elles furent reçues à bout portant par les voltigeurs, perdirent un bon nombre d'hommes et se retirèrent plus vîte qu'elles n'étaient venues.

Les Russes se présentèrent aussi à Malga, devant le général Zayonchek, commandant le corps d'observation polonais, et enlevèrent un poste de Polonais. Le général de brigade Fischer marcha à eux, les culbuta, leur tua

une soixantaine d'hommes, un colonnel et deux capitaines. Ils se présentèrent également devant le cinquième corps, insultèrent les avant-postes du général Gazan à Willemberg. Ce général les poursuivit pendant plusieurs lieues. Ils attaquèrent plus sérieusement la tête du pont de l'Omulew de Drenzewo. Le général de brigade Girard marcha à eux avec le 88e, et les culbuta dans la Narew. Le général de division Suchet arriva, poussa les Russes l'épée dans les reins, les culbuta dans Ostrolenka, leur tua une soixantaine d'hommes, et leur prit 50 chevaux. Le capitaine du 64e, Laurin, qui commandait une grand-garde, cerné de tous côtés par les Cosaques, fit la meilleure contenance, et mérita d'être distingué. Le maréchal Massena, qui était monté à cheval avec une brigade de troupes bavaroises, eut lieu d'être satisfait du zèle et de la bonne contenance de ces troupes.

Le même jour 13, l'ennemi attaqua le général Lemarrois à l'embouchure du Bug. Ce général avait passé cette rivière le 10 avec une brigade bavaroise et un régiment polonais, avait fait construire en trois jours des ouvrages de têtes de pont, et s'était porté sur Wiskowo, dans l'intention de brûler les radeaux auxquels l'ennemi faisait travailler depuis six semaines. Son expédition a parfaitement réussi, tout a été brûlé, et dans un moment ce ridicule ouvrage de six semaines fut anéanti.

Le 13, à neuf heures du matin, 6000 russes, arrivés de Nur, attaquèrent le général Lemarrois dans son camp retranché. Ils furent reçus par la fusillade et la mitraille : 300 russes restèrent sur le champ de bataille ; et quand le général Lemarrois vit l'ennemi qui était arrivé sur les bords du fossé, repoussé, il fit une sortie, et le poursuivit l'épée dans les reins. Le colonel du 4e de ligne bavarois, brave militaire, a été tué. Il est généralement regretté. Les bavarois ont perdu vingt hommes, et ont eu une soixantaine de blessés.

Toute l'armée est campée par divisions en bataillons carrés dans des positions saines.

Ces événemens d'avant-postes n'ont occasionné aucun

mouvement dans l'armée. Tout est tranquille au quartier-général. Cette attaque générale de nos avant-postes dans la journée du 13, paraît avoir eu pour but d'occuper l'armée française, pour l'empêcher de renforcer l'armée qui assiége Dantzick. Cette espérance de secourir Dantzick par une expédition maritime, paraîtra fort extraordinaire à tout militaire sensé, et qui connaîtra le terrein et la position qu'occupe l'armée française.

Les feuilles commencent à pousser. La saison est comme au mois d'avril en France.

SOIXANTE-QUINZIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Finckanstein, le 18 mai 1807.

Voici de nouveaux détails sur la journée du 15. Le maréchal Lefebvre fait une mention particulière du général Schramm auquel il attribue en grande partie le succès du combat de Weischelmunde.

Le 15, depuis deux heures du matin, le général Schramm était en bataille, couvert par deux redoutes construites vis-à-vis le fort de Weischelmunde. Il avait les Polonais à sa gauche, les Saxons au centre, le 2e régiment d'infanterie légère à sa droite, et le régiment de Paris en réserve. Le lieutenant-général russe Kamenski déboucha du fort à la pointe du jour, et après deux heures de combat, l'arrivée du 12e d'infanterie légère que le maréchal Lefebvre expédia de la rive gauche, et un bataillon saxon, décidèrent l'affaire. De la brigade Oudinot, un seul bataillon put donner. Notre perte a été peu considérable. Un colonel polonais, M. Paris, a été tué. La perte de l'ennemi est plus forte qu'on ne pensait. On a enterré plus de 900 cadavres russes. On ne peut évaluer la perte de l'ennemi à moins de 2500 hommes. Aussi ne bouge-t-il plus, et parait-il très-circonspect derrière l'enceinte de ses fortifications. Le nombre de bateaux chargés de blessés, qui ont mis à la voile, est de quatorze.

Dans la journée du 14, une division de 5000 hommes

Prussiens et Russes, mais en majorité Prussiens, partie de Kœnigsberg, débarqua à Pillau, longea la langue de terre dite le Nehrung, et arriva à Kahlberg devant nos premiers postes de grand'garde de cavalerie légère qui se replièrent jusqu'à Furtenswerder.

L'ennemi s'avança jusqu'à l'extrémité du Frisch-Haff. On s'attendait à le voir pénétrer par là sur Dantzick. Un pont jeté sur la Vistule à Furtenswerder facilitait le passage à l'infanterie cantonnée dans l'île du Nogat pour filer sur les derrières de l'ennemi. Mais les Prussiens furent mieux avisés et n'osèrent pas s'aventurer. L'Empereur donna ordre au général Beaumont, aide-de-camp du grand-duc de Berg, de les attaquer. Le 16, à deux heures du matin, ce général déboucha avec le général de brigade Albert à la tête de deux bataillons de grenadiers de la réserve, le 3e et le 11e régimens de chasseurs et une brigade de dragons. Il rencontra l'ennemi entre Passenwerder et Stege, à la petite pointe du jour, l'attaqua, le culbuta et le poursuivit l'épée dans les reins pendant onze lieues, lui prit 1100 hommes, lui en tua un grand nombre et lui enleva quatre pièces de canon. Le général Albert s'est parfaitement comporté. Les majors Chemineau et Salmon se sont distingués. Le 3e et le 11e régimens de chasseurs ont donné avec la plus grande intrépidité. Nous avons eu un capitaine du 3e régiment de chasseurs et cinq ou six hommes tués et huit ou dix blessés. Deux bricks ennemis qui naviguaient sur le Haff, sont venus nous harceler. Un obus qui a éclaté sur le pont de l'un d'eux, les a fait virer de bord.

Ainsi, depuis le 12, sur les différens points, l'ennemi a fait des pertes notables.

L'Empereur a fait manœuvrer, dans la journée du 17, les fusiliers de la garde qui sont campés près du château de Finckenstein dans d'aussi belles baraques qu'à Boulogne.

Dans la journée des 18 et 19, toute la garde va également camper au même endroit.

En Silésie, le prince Jérôme est campé avec son corps d'observation à Franckenstein, protégeant le siége de Neiss.

Le 12, ce prince apprit qu'une colonne de 3000 hommes était sortie de Glatz pour surprendre Breslaw. Il fit partir le général Lefebvre avec le 1^er régiment de ligne bavarois, excellent régiment, 100 chevaux et un détachement de 300 Saxons. Le général Lefebvre atteignit la queue de l'ennemi le 14, à 4 heures du matin, au village de Cauth; il l'attaqua aussitôt, enleva le village à la bayonnette et fit 150 prisonniers. Cent chevau-légers du Roi de Bavière taillèrent en pièce la cavalerie ennemie, forte de 500 hommes, et la dispersèrent. Cependant l'ennemi se plaça en bataille et fit résistance. Les 300 Saxons lâchèrent pied; conduite extraordinaire qui doit être le résultat de quelque malveillance; car les troupes saxonnes, depuis qu'elles sont réunies aux troupes françaises, se sont toujours bravement comportées. Cette défection inattendue mit le 1^er régiment de ligne bavarois dans une situation critique. Il perdit 150 hommes qui furent faits prisonniers, et dut battre en retraite, qu'il fit cependant en ordre. L'ennemi reprit le village de Cauth.

A onze heures du matin, le général Dumuy, qui était sorti de Breslaw à la tête d'un millier de Français, dragons, chasseurs et hussards à pied, qui avaient été envoyés en Silésie pour être montés, et dont une partie l'était déjà, attaqua l'ennemi en queue. 150 hussards à pied enlevèrent le village de Cauth à la bayonnette, firent 100 prisonniers, et reprirent tous les Bavarois qui avaient été faits prisonniers.

L'ennemi, pour rentrer avec plus de facilité dans Glatz, s'était séparé en deux colonnes. Le général Lefebvre, qui était parti de Schweidnitz le 15, tomba sur une de ces colonnes, lui tua 100 hommes et lui fit 400 prisonniers, parmi lesquels 30 officiers. Un régiment de lanciers polonais, arrivé la veille à Franckenstein, et dont le prince Jérôme avait envoyé un détachement au général Lefebvre, s'est distingué.

La seconde colonne de l'ennemi avait cherché à gagner Glatz par Silberberg; le lieutenant colonel Ducoudrais, aide-de-camp du prince, la rencontra et la mit en déroute.

Ainsi cette colonne de 3 à 4,000 hommes qui était sortie de Glatz, ne put y rentrer. Elle a été toute entière prise, tuée ou éparpillée.

Soixante-seizième Bulletin de la Grande-Armée.

Finckenstein, le 20 mai 1807.

Une belle corvette anglaise doublée en cuivre, de 24 canons, montée par 120 Anglais, et chargée de poudre et de boulets, s'est présentée pour entrer dans la ville de Dantzick. Arrivée à la hauteur de nos ouvrages, elle a été assaillie par une vive fusillade des deux rives et obligée d'amener. Un piquet du régiment de Paris a sauté le premier à bord. Un aide-de-camp du général Kalkreuth qui revenait du quartier-général russe, plusieurs officiers anglais ont été pris à bord. Cette corvette s'appelle *le Sans-Peur*. Indépendamment de 120 Anglais, il y avait 60 Russes sur ce bâtiment.

La perte de l'ennemi au combat de Weichselmunde du 15 a été plus forte qu'on ne l'avait d'abord pensé, une colonne russe qui avait longé la mer, ayant été passée au fil de la bayonnette. Compte fait, on a enterré 1300 cadavres russes.

Le 6, une division de 7000 russes, commandée par le général Turkow, s'est portée de Brok sur le Bug, sur Pultusk, pour s'opposer à de nouveaux travaux qui avaient été ordonnés pour rendre plus respectable la tête de pont. Ces ouvrages étaient défendus par six bataillons bavarois, commandés par le prince royal de Bavière. L'ennemi a tenté quatre attaques. Dans toutes, il a été culbuté par les Bavarois et mitraillé par les batteries des différens ouvrages. Le maréchal Massena évalue la perte de l'ennemi à 300 morts et au double de blessés. Ce qui rend l'affaire plus belle, c'est que les Bavarois étaient moins de 4000 hommes.

Le prince-royal se loue particulièrement du baron de Wreden, officier-général au service de Bavière, d'un mé-

rie distingué. La perte des Bavarois a été de 15 hommes tués et de 150 blessés.

Il y a autant de déraison dans l'attaque faite contre les ouvrages du général Lemarrois, dans la journée du 13, et dans l'attaque du 16 sur Pultusk, qu'il y en avait, il y a six semaines, dans la construction de ce grand nombre de radeaux auxquels l'ennemi faisait travailler sur le Bug. Le résultat a été que ces radeaux, qui avaient coûté six semaines de travail, ont été brûlés en deux heures, quand on l'a voulu, et que ces attaques successives contre des ouvrages bien retranchés et soutenus de bonnes batteries, leur ont valu des pertes considérables sans espoir de profit.

Il paraîtrait que ces opérations ont pour but d'attirer l'attention de l'armée française sur sa droite; mais les positions de l'armée française sont raisonnées sur toutes les bases et dans toutes les hypothèses, défensives comme offensives.

Pendant ce temps, l'intéressant siége de Dantzick continue à marcher. L'ennemi éprouvera un notable dommage en perdant cette place importante et les 20,000 hommes qui y sont renfermés. Une mine a joué sur le Blockhausen et l'a fait sauter. On a débouché sur le chemin couvert par quatre amorces, et on exécute la descente du fossé.

L'Empereur a passé aujourd'hui l'inspection du 5e régiment provisoire. Les huit premiers ont subi leur incorporation. On se loue beaucoup dans ces régimens des nouveaux conscrits génois qui montrent de la bonne volonté et de l'ardeur.

Soixante-dix-septième Bulletin de la Grande-armée.

Finckenstein, le 29 mai 1807.

Dantzick a capitulé. Cette belle place est en notre pouvoir. Huit cents pièces d'artillerie, des magasins de toute espèce, plus de 500,000 quintaux de grains, des caves considérables, de grands approvisionnemens de draps et

d'épiceries, des ressources de toute espèce pour l'armée; et enfin une place forte du premier ordre appuyant notre gauche, comme Thorn appuie notre centre et Prag notre droite; ce sont les avantages obtenus pendant l'hiver et qui ont signalé les loisirs de la Grande-Armée; c'est le premier, le plus beau fruit de la victoire d'Eylan. La rigueur de la saison, la neige qui a souvent couvert nos tranchées, la gelée qui y a ajouté de nouvelles difficultés, n'ont pas été des obstacles pour nos travaux. Le maréchal Lefebvre a tout bravé. Il a animé d'un même esprit les Saxons, les Polonais, les Badois, et les a fait marcher à son but. Les difficultés que l'artillerie a eu à vaincre étaient considérables. Cent bouches à feu, 5 à 600 milliers de poudre, une immense quantité de boulets ont été tirés de Stettin et des places de la Silésie. Il a fallu vaincre bien des difficultés de transport, mais la Vistule a offert un moyen facile et prompt. Les marins de la garde ont fait passer les bateaux sous le fort de Graudentz avec leur habileté et leur résolution ordinaires. Le général Chasseloup, le général Kirgener, le colonel Lacoste, et en général tous les officiers du génie, ont servi de la manière la plus distinguée. Les sapeurs ont montré une rare intrépidité. Tout le corps d'artillerie commandé par le général Lariboissière a soutenu sa réputation. Le 2^e^ régiment d'infanterie légère, le 12^e^ et les troupes de Paris, le général Schramm et le général Puthod se sont fait remarquer. Un journal détaillé de ce siége sera rédigé avec soin. Il consacrera un grand nombre de faits de bravoure dignes d'être offerts comme exemples, et faits pour exciter l'enthousiasme et l'admiration.

Le 17, la mine fit sauter un blockausen de la place d'armes du chemin couvert. Le 19, la descente et le passage du fossé furent exécutés à sept heures du soir. Le 21, le maréchal Lefebvre ayant tout préparé pour l'assaut, on y montait, lorsque le colonel Lacoste qui avait été envoyé le matin dans la place pour affaires de service, fit connaître que le général Kalkreuth demandait à capituler aux mêmes conditions qu'il avait autrefois accordées à la gar-

nison de Mayence. On y consentit. Le Hakelsberg aurait été enlevé d'assaut sans une grande perte, mais le corps de place était encore entier ; un large fossé rempli d'eau courante offrait assez de difficultés pour que les assiégés prolongeassent leur défense pendant une quinzaine de jours. Dans cette situation il a paru convenable de leur accorder une capitulation honorable.

Le 17, la garnison a défilé, le général Kalkreuth à sa tête. Cette forte garnison qui d'abord était de 16,000 hommes, est réduite à 9000, et sur ce nombre 4000 ont déserté. Il y a même des officiers parmi les déserteurs. « Nous ne voulons pas, disent-ils, aller en Sibérie. » Plusieurs milliers de chevaux d'artillerie nous ont été remis, mais ils sont en fort mauvais état. On dresse en ce moment les inventaires des magasins. Le général Rapp est nommé gouverneur de Dantzick.

Le lieutenant général russe Kamenski, après avoir été battu le 15, s'était acculé sous les fortifications de Weischelmunde; il y est demeuré sans oser rien entreprendre, et il a été spectateur de la reddition de la place. Lorsqu'il a vu que l'on établissait des batteries à boulets rouges pour brûler ses vaisseaux, il est monté à bord et s'est retiré. Il est retourné à Pillau.

Le fort de Weischelmunde tenait encore. Le maréchal Lefebvre l'a fait sommer le 26, et pendant que l'on réglait la capitulation, la garnison est sortie du fort et s'est rendue. Le commandant abandonné s'est sauvé par mer ; ainsi nous sommes maîtres de la ville et du port de Dantzick. Ces événemens sont d'un heureux présage pour la campagne. L'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient à Heiligenbeil. (1) Ils ont pu conjecturer de la reddition de la place par la cessation du canon : le canon s'entendait jusque-là.

L'Empereur, pour témoigner sa satisfaction à l'armée

(1) *Heiligenbeil* est une petite ville de la Prusse Occidentale, à 50 m. de Kœnigsberg.

assiégeante,

assiégeante, a accordé une gratification à chaque soldat.

Le siége de Graudentz commence sous le commandement du général Victor. Le général Lazowski commande le génie, et le général Danthouard, l'artillerie. Graudentz est fort par sa grande quantité de mines.

La cavalerie de l'armée est belle. Les divisions de cavalerie légère, deux divisions de cuirassiers et une de dragons ont été passées en revue à Elbing, le 26, par le grand-duc de Berg. Le même jour S. M. s'est rendue à Bischoffwerder à Straslburg où elle a passé en revue la division de cuirassiers d'Hautpoult et la division de dragons du général Grouchy. Elle a été satisfaite de leur tenue et du bon état des chevaux.

L'ambassadeur de la Porte, Seid-Mohammed-Emen-Vahid, a été présenté le 28, à deux heures après midi, par M. le prince de Bénévent, à l'Empereur, auquel il a remis ses lettres de créance. Il est resté une heure dans le cabinet de S. M. Il est logé au château, et occupe l'appartement du grand-duc de Berg, absent pour la revue. On assure que l'Empereur lui dit que lui et l'Empereur Sélim étaient désormais inséparables comme la main droite et la main gauche. Toutes les bonnes nouvelles des succès d'Ismaïl et de Valachie venaient d'arriver. Les Russes ont été obligés de lever de siége d'Ismaïl et d'évacuer la Valachie.

Journal du Siége de Dantzick.

M. le maréchal Lefebvre, après avoir fait fortifier la position du général Schramm, dans la presqu'île par des redoutes garnies d'un double rang d'abattis, a resserré le blocus de la place. Il a fait occuper la tête des villages de Hotzenberg et de Schiditz, en avant des ouvrages du Bischoffsberg et le village de Siganiksdorf, en avant du Hakelsberg. Le général Schramm s'est porté au village de Heubaden, à 6 ou 700 toises des ouvrages de la rive droite de la Vistule, a appuyé sa gauche à ce village qu'il a été fortifier, et sa droite à la mer.

1er *avril.* — Le général Puthod a fait attaquer le village de Aller par le prince Radzivil qui s'en est emparé, et s'y est retranché pendant la nuit: il a établi des postes sur la rive gauche de la Vistule pour en inquiéter la navigation.

2. — Lennemi a fait une sortie, et s'est emparé du village de Siganiksdorf, mais chargé par le 19e régiment de chasseurs, il a été forcé à la retraite.

Nuit *du* 2 *au* 3. — On a ouvert la tranchée à 200 toises des ouvrages du Hakelsberg sur une hauteur qui le domine.

Nuit *du* 3 *au* 4. — On a perfectionné la première parallèle. On a construit deux redoutes pour en flanquer les extrémités. Une redoute que l'ennemi construisait sur la rive gauche de la Vistule à 500 toises de la place, a été surprise et enlevée par trois compagnies de la légion du Nord ; mais à 9 heures du matin l'ennemi a démasqué plusieurs batteries de la rive droite, et sous la protection du grand feu de la place, est rentré dans la redoute. Comme elle était inutile à l'attaque principale, on ne l'a pas réattaquée.

Un corps prussien infanterie et cavalerie débarqué dans la presqu'île, vis-à-vis Pillau, s'était présenté le 3 devant un poste de cavalerie que nous avions à Kalberg : le poste s'était replié suivant ses instructions, en prévenant le général Schramm du mouvement de l'ennemi.

Le général envoya le capitaine Maingarnaud avec 100 chevaux, une compagnie du 2e d'infanterie légère et une compagnie de polonais pour reconnaître l'ennemi. Il fit soutenir cette avant-garde par un bataillon saxon ; mais le capitaine Maingarnaud attaqua le corps prussien avec son avant-garde, le culbuta et lui fit 200 prisonniers, dont un officier. Le reste s'est sauvé dans le plus grand désordre dans des bateaux de pêcheurs.

Nuit *du* 4 *au* 5 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a poussé des zigzags à la droite et à la gauche de la première parallèle pour s'avancer à l'extrémité du plateau. On a commencé les batteries de la première parallèle.

Nuit *du* 5 *au* 6. — On a construit une redoute dans la plaine entre la Vistule et les hauteurs.

Nuit *du* 6 *au* 7. — On a ouvert la tranchée devant le Bischoffsberg, et l'on a construit une redoute en arrière pour la protéger contre les sorties.

Nuit *du* 7 *au* 8. — Sur la gauche de la première parallèle, devant le Hakelsberg, on a couronné un mammelon qui offre une belle position contre la place. On a commencé deux nouvelles batteries à la tête des zigzags.

Nuit *du* 8 *au* 9. — On a perfectionné la tranchée de la veille, et continué le travail des batteries.

Nuit *du* 9 *au* 10. — On a prolongé la parallèle du Bischoffsberg sur la gauche, pour la rapprocher de celle du Hakelsberg avec laquelle elle doit être liée.

Nuit *du* 10 *au* 11 : *Attaque du Hakelsberg.* — A 9 heures du soir, le maréchal Lefebvre fit disposer 4 compagnies du 44e régiment de ligne et 120 soldats de la légion du Nord, pour attaquer et démolir la ligne de contr'approche que l'ennemi formait sur la gauche de nos tranchées, et qu'il avait poussée sur un mammelon à 60 toises de son chemin couvert. A 10 heures du soir, la compagnie de grenadiers du 44e s'élança dans la tranchée de l'ennemi, surprit la garde et fit 50 prisonniers ; 180 fusils furent pris et brisés. Le feu que l'ennemi fit de son chemin couvert obligea d'évacuer cette tranchée, après cependant qu'on en eut détruit la partie qui pouvait nuire à nos attaques.

L'ennemi étant rentré dans ses ouvrages, les a occupés avec 400

grenadiers. A une heure du matin, ils ont été attaqués et culbutés. L'ennemi a laissé beaucoup de morts, 60 grenadiers et leur commandant ont été pris, ainsi que 230 fusils et beaucoup d'outils. Une compagnie de Saxons a démoli les communications de l'ouvrage.

Favorisé par les plis du terrein, le 44e s'est maintenu dans la tranchée de l'ennemi, malgré le feu de son chemin couvert et de ses remparts; il ne l'a abandonné qu'au jour.

Attaque du Bischoffsberg. — La tranchée s'est poussée avec activité.

Presqu'île. — Une reconnaissance du 2e d'infanterie légère a rencontré, à 2 heures du matin, une reconnaissance sortie du fort de Weichselmunde. A la première décharge, l'ennemi a eu 8 hommes blessés, 2 officiers tués, et s'est retiré dans ses chemins couverts.

11 : *Port.* — Des 10 bâtimens arrivés la veille, 8 sont repartis; aucun n'a débarqué de troupes.

Nuit *du* 11 *au* 12 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a ouvert à la Sape-Volante la seconde parallèle, on a couronné un mammelon qui domine à la distance de 50 toises celui sur lequel l'ennemi a poussé la tête de sa ligne de contr'approche dans laquelle il s'est rétabli et maintenu toute la journée du 11, malgré le feu dont il a été assailli.

12. — On a terminé les batteries des redoutes 1, 2, 3, 4. On a commencé à y conduire de l'artillerie.

Le matin, on a commencé une nouvelle batterie de deux obusiers, à l'extrémité du dernier boyau de droite.

On a déterminé l'emplacement de quatre batteries dans la seconde parallèle.

Presqu'île. — Les reconnaissances de Kalberg ont poussé jusqu'à Solski et n'ont rien rencontré.

Les trois redoutes, en avant de Heubaden, ont été terminées, palissadées et armées chacune de deux pièces de campagne.

Artillerie. — On a reçu de Warsovie six pièces de 24, 1200 boulets, 15 milliers de poudre. On a reçu de Stettin six pièces de 24, 700 boulets de 24, vingt-trois pièces de 12, approvisionnées à 500 coups, deux mortiers et 200 bombes.

Nuit *du* 12 *au* 13 : *Attaque du Hakelsberg.* — A neuf heures, 200 hommes du régiment saxon de Bevilaqua, soutenus par leur compagnie de grenadiers et une compagnie de carabiniers de la légion du Nord, ont attaqué les mammelons sur lesquels l'ennemi s'était rétabli.

L'attaque s'est faite de front et par la droite, tandis que les grenadiers de la réserve se portaient à gauche dans la gorge pour empêcher l'ennemi de nous couper. Elle a été conduite par les chefs de bataillon Rognat du génie et Jacquemart du 44e qui avait déjà commandé la première attaque de ces ouvrages.

L'attaque a été vive, la résistance opiniâtre. La réserve s'est avancée; mais quelques Saxons, conduits par le tambour Zborn, du régiment de Bevilaqua, ayant tourné l'ouvrage par la gauche, y sont entrés à travers les palissades de la gorge, et s'en sont rendus maîtres. Trois fois l'ennemi a attaqué les mammelons, et trois fois il a été repoussé. Il a laissé beaucoup de monde sur le champ de bataille, 160 prisonniers et deux officiers, tous grenadiers.

Les chefs de bataillon Jacquemart et Reynal, le colonel saxon M. Bernard, aide-de-camp; le capitaine Schoenfeld, le lieutenant Dobenitz, Humpel, soldat, et le tambour Zborn, se sont particulièrement distingués.

On a travaillé à lier ce mammelon à la seconde parallèle.

13. — A 9 heures du matin, l'ennemi ayant débouché avec de grandes forces sous le feu de toutes les batteries de la place, reprit le mammelon, et gagnait déjà la tête de nos tranchées, lorsque le maréchal Lefebvre marcha en personne à la tête d'un bataillon du 44e régiment et se précipita dans la redoute. L'ennemi fut mis en pleine déroute et poursuivi jusqu'aux palissades. Il laissa une cinquantaine de prisonniers et beaucoup de morts.

Le chef de bataillon Juillet-Lack, adjudant-major; Thevenot, sergent-major; Masson, sergent du 44e, sont entrés les premiers dans la redoute.

Dans ces deux attaques, nous avons eu 2 officiers et 80 sous-officiers ou soldats tués ou blessés. Le lieutenant-colonel saxon de Perini a été tué.

On a achevé de lier le mammelon à la deuxième parallèle.

Nuit *du* 13 *au* 14. — On a perfectionné l'établissement sur le mammelon et la communication avec la parallèle.

14 : *Port.* — Deux bâtimens de guerre anglais, mouillés en rade depuis plusieurs jours, se sont approchés de terre et ont tiré sur nos redoutes.

Nuit *du* 14 *au* 15. — L'ennemi a fait une petite sortie sans succès sur la tranchée en avant de la batterie n° 2. On a commencé une batterie qui flanque la gauche de la deuxième parallèle, et donne des feux sur la plaine. Les ouvriers étaient à couvert au jour, malgré le feu très-vif de l'ennemi.

Le sergent Thomas, du 4e bataillon de sapeurs, a enlevé les chevaux de frise, sacs à terre, et détruit la contr'approche que l'ennemi avait faite sur le centre de la deuxième parallèle. Dès que l'ennemi s'en est apperçu, il a tiré à mitraille, mais trop tard.

On a fort avancé les batteries de la deuxième parallèle.

On a disposé des plate-formes dans la redoute n° 4, pour battre le Hakelsberg de front; dans la redoute n° 2, pour battre les débouchés du faubourg de Schidtitz.

15. — L'ennemi a tiré toute la journée sur la redoute n° 1, sans faire aucun mal et sans qu'on lui ait répondu.

Artillerie. — Il est arrivé de Glogau, par Thorn, 38 milliers de poudre, 3600 boulets de 24, 500 bombes.

Il est arrivé 1800 coups à boulets de 12, 266 cartouches à balle, et 800 coups pour obusiers, dont 50 à mitraille, envoyés par le directeur du parc de campagne.

Port. — Deux bâtimens de commerce sont entrés dans le port. Les deux bâtimens armés ont été mouillés de manière à protéger les sorties du camp retranché.

Nuit *du* 15 *au* 16 : *Hakelsberg.* — A l'attaque de droite, on a perfectionné les travaux commencés. Les redoutes, n° 1 et n° 2, ont été entièrement palissadées.

A l'attaque du centre, on a terminé la redoute qui flanque la gauche de la seconde parallèle, et perfectionné les travaux.

A l'attaque de gauche la redoute, n° 4, a été entièrement palissadée : on a fort avancé la redoute, n° 5.

On a commencé une batterie pour quatre mortiers, et tracé une nouvelle batterie dans la seconde parallèle pour deux pièces de 24 et deux mortiers.

On a commencé à armer les batteries de la première parallèle, et à y conduire des munitions.

Les ouvrages du Bischoffsberg ont fait, toute la matinée, un feu très-vif sur nos tranchées.

Presqu'île. — La place avait jusqu'à ce jour conservé sa communication avec la mer et le fort de Weichselmunde, au moyen d'un canal navigable pour les petits bâtimens qui, partant de la Vistule vis-à-vis la place, débouche de nouveau dans le fleuve à 600 ou 700 toises du fort, et forme une île que l'ennemi occupait avec plusieurs redoutes qui assuraient sa communication.

Pour l'intercepter, le maréchal Lefebvre avait ordonné au général Gardanne de resserrer le fort et d'établir une redoute à la jonction du canal et de la Vistule.

Le général Gardanne a en conséquence rapproché ses postes du fort, et a fait construire une redoute sur un point dominant, à environ 60 toises du canal et de la Vistule. En même temps on a fait une double tranchée d'environ 200 toises, pour lier cet ouvrage avec la pointe du bois.

16. — Au jour, les Russes sont sortis du fort sur trois colonnes pour attaquer la droite du général Gardanne, pendant qu'une multitude de Cosaques et de l'infanterie manœuvraient sur la gauche.

L'attaque a été impétueuse et le combat opiniâtre pendant plus de trois heures. Les Russes ont été culbutés, et grand nombre d'entr'eux tués à la bayonnette, entre les maisons et nos ouvrages, où nous nous sommes maintenus pendant toute l'action.

Le combat était achevé lorsqu'une colonne prussienne, sortie de Dantzick, est venue le rétablir.

Les démonstrations qu'ils faisaient sur la gauche du général Gardanne sont devenues dès-lors une attaque réelle, et le feu sur sa droite a été encore plus vif que celui du matin. Ce second combat s'est soutenu avec le même acharnement que le premier, pendant plus de cinq heures. Mais enfin, Russes et Prussiens ont été culbutés et forcés de rentrer dans le fort et la ville sans avoir pu s'emparer d'aucun des ouvrages. Ils ont eu au moins 500 hommes tués, blessés ou prisonniers dans ces deux affaires. Nous avons perdu 120 hommes tués ou blessés, dont deux officiers tués.

Toutes les troupes ont montré la plus grande intrépidité. Les carabiniers du 2e d'infanterie légère se sont conduits avec un héroïsme qui n'a pas d'exemple. Les Polonais ont bien fait.

On ne peut que donner des éloges aux dispositions du général Gardanne. Le général Schramm qui commandait la droite a soutenu tout l'effort des Russes. Le général polonais Sokolniski s'est fort bien montré.

Le major polonais Dowranowicz; le lieutenant-colonel saxon Vogel; le chef de bataillon du génie Sabattier; Halstorfer, capitaine au 2e d'infanterie légère; Plique, Huguet, aides-de-camp; le lieutenant d'artillerie Souplet, et Muller, sous-lieutenant au 2e. d'infanterie légère, se sont particulièrement distingués.

Le capitaine Halstorfer, du 2e d'infanterie légère, est un de ceux qui a le plus contribué à la déroute de l'ennemi. Le lieutenant de sapeurs Queru a tué plusieurs Russes de sa main.

Nuit *du* 16 *au* 17 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a couronné le plateau en avant de la droite de la seconde parallele. On y arrive par une double caponnière bien traversée, dont la direction ne craint pas l'enfilade, parce qu'elle tombe dans les fronts bas qui lient le Hakelsberg avec le Bischoffsberg. M. le capitaine du génie Blanc a dirigé avec intelligence le travail qui nous a avancés de 40 toises vers la place : c'est une demi-place d'armes entre la seconde et la troisième parallèle.

On a construit deux nouvelles batteries de pièces de 24, qui enfi-

leront plusieurs branches du chemin couvert du front d'attaque, et qui prendront à revers une partie de ses ouvrages, plongeront dans les autres, et battront les remparts qui y conduisent.

Presqu'île. — On a construit une deuxième redoute pour fortifier notre position près du canal.

Nuit *du* 17 *au* 18 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a perfectionné la demi-place d'armes de droite et la caponnière double qui y conduit. L'ennemi a envoyé d'heure en heure des pots à feu et de la mitraille.

Attaque du Bischoffsberg. — L'artillerie a continué sa batterie de 7 pièces de 24, établie à la gauche de la parallèle du Bischoffsberg, et qui ricoche le front d'attaque du Hakelsberg, et les ouvrages collatéraux. Cette batterie sera du plus grand effet.

On a perfectionné les batteries qui n'avaient pas encore été achevées.

Presqu'île. — Les travaux n'ont point été inquiétés. La redoute et la double caponnière ont été mises hors d'insulte. On a placé trois pièces de campagne et un obusier dans la redoute. En avant de la redoute, on a commencé une batterie sur le bord du canal, avec un boyau pour y communiquer

La redoute n° 6, établie sur la rive gauche de la Vistule, croise ses feux avec la batterie du canal. Au moyen de ces batteries, on a intercepté la navigation de la Vistule et du canal, et toute communication par terre entre la place et le fort. Une corvette anglaise est venue s'embosser dans la Vistule près des travaux; mais le feu bien dirigé des deux rives l'a bientôt obligée à s'éloigner. Elle a reçu plusieurs boulets à bord.

Port. — Deux bâtimens de commerce ont mouillé dans la rade.

Nuit *du* 18 *au* 19 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a poussé trois zig-zags en avant de la gauche de la seconde parallèle, sur la capitale du bastion de droite du Hakelsberg.

L'ennemi a pris le change, et croyant que nous déboucherions de la place d'armes de droite, a fait un feu très-vif de ce côté. Les chemins couverts, contre l'ordinaire, étaient garnis de monde.

Attaque du Bischoffsberg. — Les travaux de cette fausse attaque sont assez perfectionnés pour que l'ennemi n'ose les attaquer, et pour protéger la batterie de sept pièces de 24 qui est à son extrémité gauche.

Basse-Vistule. — On a revêtu intérieurement en madriers la redoute n° 6.

Presqu'île. — On a commencé un block-hause dans la redoute et perfectionné la batterie du canal.

Artillerie. — Les travaux de construction, d'armement et d'approvisionnement des batteries ont été poussés avec activité.

On a reçu cent milliers de poudre, quatre mortiers et six obusiers avec leurs approvisionnemens.

Nuit *du* 19 *au* 20 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a perfectionné les zig-zags et la demi-place d'armes de gauche. L'ennemi a lancé des bombes et des obus, mais n'a blessé personne.

Le temps a été très-mauvais. Dans la journée du 20 on a déblayé les neiges qui avaient presque rempli les tranchées et refermé les banquettes.

Presqu'île. — Le mauvais temps a forcé de ralentir les travaux. Le vent refoule les eaux de la Vistule qui inondent les parties basses; mais nos batteries ont été assez élevées pour n'avoir rien à craindre de la crue des eaux.

Artillerie — On a relevé la batterie de sept pièces de 24. Il est

arrivé quatre pièces de 24, dix pièces de 12, et 1700 boulets de 12 envoyés par Stettin.

Nuit *du* 20 *au* 21 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a continué la tranchée qui lie la droite de la seconde parallèle à la première.

L'ennemi a beaucoup tiré, mais sans effet.

Artillerie. — On a travaillé avec activité à l'armement et à l'approvisionnement des batteries. On a commencé une nouvelle batterie dans la seconde parallèle.

Nuit *du* 21 *au* 22 : *Attaque du Hakelsberg.* — L'ennemi a fait un feu très-vif qui n'a blessé qu'un grenadier. Les tirailleurs badois ont beaucoup fatigué les batteries ennemies.

On a perfectionné les places d'armes avancées et les communications.

Attaque du Bischoffsberg. — On a débouché de la gauche de la parallèle et cheminé par trois zig-zags sur un point où doit être établie une batterie qui, comme celle de sept pièces de 24, prend d'enfilade et de revers tous les ouvrages du Hakelsberg.

Ce travail a été poussé à 80 toises des chemins couverts, quoiqu'on ait éprouvé beaucoup de difficultés, parce qu'il fallait cheminer au milieu des décombres des maisons brûlées. Il faisait très-clair. L'ennemi a beaucoup tiré.

Basse-Vistule. — On a remblayé la redoute n° 6, pour la mettre au-dessus des crues de la Vistule.

A 200 toises en avant de cette redoute on a établi immédiatement sur le bord de la Vistule, une gabionnade d'où on fusillera à bout portant les bâtimens qui voudraient passer.

Un transport remorqué par deux chaloupes s'est présenté dans le canal; mais il a été assailli d'un feu de mousqueterie qui l'a obligé à se retirer.

Presqu'île. — On continue le block-hause de la redoute. L'ennemi a placé quelques postes en avant du fort.

Les reconnaissances parties de Kalberg ont poussé jusqu'à Polski sans rencontrer l'ennemi.

Artillerie. — On a perfectionné la batterie commencée la veille.

On a achevé d'armer et d'approvisionner toutes les batteries de la première et de la seconde parallèle du Hakelsberg, ainsi que les batteries de l'attaque du Bischoffsberg.

On a préparé divers emplacemens pour des obusiers de campagne qui seront employés comme batteries mobiles, afin de varier les directions des feux et de porter des obus dans tous les quartiers de la ville.

Il est arrivé de Stettin 800 boulets de 24, 800 boulets de 12 et 500 bombes.

Nuit *du* 22 *au* 23 : *Attaque du Hakelsberg.* — En avant de la demi-place d'armes de droite, on a poussé quatre zig-zags qui nous ont fait gagner 20 toises vers la troisième parallèle. Le feu de l'ennemi que le clair de lune permettait de bien diriger, a empêché d'avancer autant par la demi-place d'armes de gauche. Les boulets emportaient les gabions à mesure qu'ils étaient posés. On a été forcé de marcher à la sape pleine, jusqu'au moment où le clair de lune a cessé. On a alors continué le travail à la sape volante.

Pendant la journée, on a perfectionné le travail de la nuit, et fait quelques banquettes.

Attaque du Bischoffsberg. — On a perfectionné les travaux commencés pour protéger la batterie de sept pièces du Stozemberg. L'ennemi a beaucoup tiré.

Basse-Vistule et presqu'île. — On a construit sur la rive gauche une nouvelle batterie.

Artillerie. — On a achevé d'armer et d'approvisionner toutes les batteries pour commencer le feu dans la nuit suivante.

Nuit *du 23 au 24.* — On a poussé en avant de la demi-place d'armes de droite une sape double à la sape volante. Une petite sortie de l'ennemi a pendant quelque temps dérangé les travailleurs.

On a prolongé de dix toises les zig-zags en avant de la demi-place d'armes de gauche.

Artillerie. — A une heure du matin, on a commencé le feu avec des mortiers et des obusiers. Au jour, toutes les batteries ont tiré, l'ennemi a riposté avec beaucoup de vivacité; mais à midi, notre feu a pris la supériorité. Nos canonniers ont fait nombre de coups d'embrâsure, et l'ennemi en a fermé plusieurs. Le feu a pris plusieurs fois dans la place. Nous avons eu deux pièces démontées et un affût de mortier mis hors de service.

Nuit *du 24 25 : Attaque du Hakelsberg.* — On a dérobé à l'ennemi 95 toises de développement de tranchée qui ont avancé de 20 toises vers la place nos tranchées de gauche. Le capitaine du génie Blanc a dirigé ce travail. On n'a pu gagner autant de terrein vers la droite, sur laquelle l'ennemi a fait un feu de mousquetterie très-vif depuis onze heures du soir jusqu'au jour.

Artillerie. — Elle a déjà produit un grand effet. L'ennemi a été occupé toute la nuit à réparer ses embrâsures, ce qui a facilité nos travaux de la gauche. Les déserteurs s'accordent à dire que les bombes et obus ont fait beaucoup de mal à la ville. L'ennemi a moins tiré dans la journée et a masqué une grande partie de ses embrâsures.

Attaque du Bischoffsberg. — Les bombes de l'ennemi ont occasionné à nos redoutes et batteries du Stotzemberg, quelques dégradations qui ont été réparées.

Basse-Vistule et presqu'île. — On a perfectionné la gabionnade de la rive gauche et achevé de palissader la redoute n° 6. L'ennemi a tiré beaucoup d'obus sur cette redoute.

A 11 heures du soir une barque est sortie du fort de Weischelmünd avec quelques hommes armés pour tenter d'aller à Dantzick. Elle a été attaquée à la hauteur de nos redoutes, par deux barques françaises que le général Gardanne avait fait amener dans la Vistule, où on leur a pratiqué un petit havre; après une fusillade de quelques minutes, la nacelle ennemie a été prise, ainsi que son équipage sauf quelques hommes qui se sont jettés à l'eau et qui ont été presque tous blessés.

Marine. — Un brick portant pavillon anglais, et armé de 4 canons, s'est amaré aux jetées du port.

Le 25, à 3 heures après-midi, M. le maréchal Lefebvre a fait cesser le feu et a envoyé M. l'adjudant-commandant Aymé pour sommer de se rendre M. le général Kalkreuth, qui a refusé d'écouter aucune proposition jusqu'à ce que la brèche fût praticable.

Nuit *du 25 au 26 : Attaque du Hakelsberg.* — On a fait les amorces de la troisième parallèle. Une sortie de l'ennemi a été vivement repoussée.

Artillerie. — Nos bombes ont mis le feu à la ville; l'incendie a été fort grand, à midi le feu durait encore.

Nuit *du 26 au 27 : Attaque du Hakelsberg.* — On a continué le travail de la troisième parallèle, et poussé huit boyaux de communi-

cation à la droite pour rejoindre la parallèle. Le feu avait été très-vif de part et d'autre pendant la journée du 26, jusqu'à 7 heures du soir; alors le feu de l'ennemi cessa entièrement.

Ce silence semblait annoncer une sortie. Le Maréchal fit ses dispositions, il donna l'ordre de laisser arriver l'ennemi dans les tranchées qui n'étaient point achevées, et de l'attaquer ensuite vivement par les deux flancs pour couper la tête de la colonne, ce qui a été parfaitement exécuté. A dix heures du soir, le petit poste placé en avant, ventre à terre, s'est replié, et a annoncé que l'ennemi sortait et marchait en colonne par peloton la bayonnette en avant; 600 grenadiers étaient suivis de 200 travailleurs avec des outils. Nos travailleurs se sont retirés, et aussitôt nos troupes sont sorties des tranchées et ont abordé l'ennemi à la bayonnette sans tirer un coup de fusil: l'ennemi a été culbuté, rejeté en désordre sur la réserve de son chemin couvert, où la fusillade s'est engagée. Nos gardes sont rentrées en bon ordre dans les tranchées. Pendant ce temps la tête de la colonne ennemie qui avait été coupée, tiraillait sur la gauche où elle a été faite prisonnière.

L'ennemi a eu 140 hommes tués; nous avons eu 11 tués et 29 blessés. Le Maréchal a cité avec éloge MM. Perrin, officier d'état-major; Travers, aide-de-camp du général Menard; Durnel, capitaine; Louis, et Lefferides, chasseurs au 12e régiment d'infanterie légère; Vernon et Geoffroy, sergens de sapeurs, et le sapeur Laigh, qui a tué un officier d'un coup de bayonnette.

M. le général Kalkreuth ayant demandé une suspension d'armes pour enterrer les morts, M. le maréchal Lefebvre l'a accordée entre 3 et 5 heures du matin; on a profité de ce moment pour reconnaître de nouveaux emplacemens de batteries à ricochets, et les tranchées qui doivent les lier à nos parallèles; on a mesuré la distance de la parallèle au chemin couvert, elle est éloignée de 25 toises des palissades.

Attaque du Bischoffsberg. — On a lié par un boyau la gauche des deux batteries du Stotzemberg.

Basse-Vistule et presqu'île. — On s'est emparé de la langue de terre qui est à l'extrémité de l'île formée par le canal et la Vistule. On l'a isolée par une coupure, afin d'empêcher l'ennemi de nous en chasser, et on a ainsi rendu plus immédiate la communication des deux rives. Le chef de division du génie Sabatier a parfaitement dirigé ce travail.

On construit un pont de radeaux sur le canal; il en sera également établi un sur la Vistule; ce pont aura l'avantage inappréciable d'établir entre les deux rives une communication très-prompte, tandis qu'on ne peut communiquer à présent que par un détour de plus de huit lieues.

Artillerie. — Il est arrivé six pièces de 24. On a commencé une nouvelle batterie; on a armé la seconde batterie du Stotzenberg.

On a placé dans la redoute n° 2 une batterie de pièces de 24 contre le Bischoffsberg, qui tourmente beaucoup nos batteries du Stotzenberg.

On a remplacé 4 pièces de 12 qui étaient dans la première parallèle, par quatre pièces de 24.

On construit trois batteries qui sont dirigées sur la demi-lune et les flancs-bas du front d'attaque. L'artillerie a eu un officier blessé dans la journée, ainsi que deux canonniers et un sergent tué. M. le capitaine d'artillerie Castille a été blessé.

Nuit *du 27 au 28*: *Attaque du Hakelsberg.* — On a prolongé la troisième parallèle par la droite et la gauche sur une longueur d'environ 120 toises, et on achève la communication de droite. L'ennemi a fait un feu très-vif. Une petite sortie a été sur-le-champ repoussée,

Basse-Vistule et presqu'île. — Trois fois des barques ont essayé d'aller du fort de Weischelmünd à Dantzick; elles ont toujours été repoussées.

Une barque française de la rive droite est allée reconnaître le poste en face de la rive gauche, et est restée en observation quelque temps.

Artillerie. — L'ennemi a tiré sans interruption sur les batteries du Stotzenberg et les redoutes n° 1 et 2. Il réunit une artillerie nombreuse contre ces batteries.

Une bombe avait mis le feu à une baraque qui renfermait des obus. Le capitaine Lorge et deux canonniers se sont jetés dans la baraque, et en ont retiré les caisses d'obus. Le lieutenant de pontonniers Geoffroy a été blessé, ainsi que deux sergens d'artillerie et deux canonniers pointeurs.

Une pièce de 12 a été mise hors de service. Nous avons tiré 1400 coups dans la journée du 26, et 1900 dans celle du 27.

Nuit *du 28 au 29 : Attaque du Hakelsberg.* — On a prolongé de 20 toises la droite de la troisième parallèle; on a élargi quelques communications. On a également prolongé un des boyaux de la demi-place d'armes de droite, vers l'emplacement reconnu pour une nouvelle batterie.

A dix heures du soir l'ennemi a fait une sortie sur la troisième parallèle; il a commencé son attaque par notre gauche. Deux compagnies du 19e de ligne l'ont mis en déroute et l'ont poursuivi jusqu'aux palissades du chemin couvert, où quelques-uns de nos braves ont eu l'imprudence de sauter. Un bataillon de grenadiers qui s'était présenté au centre, repoussait nos deux compagnies, pendant que deux bataillons les tournaient par notre droite. L'ennemi pénétrait dans les communications de la troisième parallèle, lorsqu'il a été attaqué vigoureusement par nos réserves, qui s'étaient portées au secours des gardes de la tranchée. L'ennemi s'est retiré dans le plus grand désordre. Trois fois il est revenu à la charge, trois fois il a été repoussé; sa perte monte à 70 hommes tués, beaucoup de blessés, et 200 prisonniers. Nous avons eu 25 blessés, et 8 tués du 19e régiment.

Le bataillon du 19e s'est conduit avec une grande intrépidité. Le général Puthod commandait la tranchée, et le général Michaud la réserve.

Le Maréchal a cité MM. le baron de Stockhorn, major badois et major-général de tranchée; Musin, capitaine de voltigeurs du 19e, pris et repris trois fois; Quentieux, Auriliac, capitaine; Dumont, Pillet et Dunio, sergens-majors au 19e, qui sont entrés dans le chemin couvert avec l'ennemi, ont tué six hommes et deux officiers; Teinturier, voltigeur au 19e régiment, qui a repris deux fois le capitaine Musin des mains de l'ennemi, en tuant chaque fois deux ou trois hommes; Hatzler, caporal badois du régiment du grand-duc héréditaire, qui a bien soutenu son poste, et, avec son détachement, a tué beaucoup d'hommes à l'ennemi.

Le fils du maréchal Lefebvre s'est précipité sur l'ennemi à la tête d'une colonne.

Basse-Vistule et presqu'île. — On a continué les travaux commencés sans que l'ennemi les ait inquiétés.

Artillerie. — Il est arrivé 12 pièces de 24, 6 mille boulets de 24, 1300 bombes, 120 milliers de poudre et divers objets d'approvisionnement. On a ramassé 3 mille boulets de l'ennemi. Il augmente chaque jour ses batteries du Bischoffsberg.

Une patrouille de cosaques a été rencontrée par 10 hommes du 4e

régiment polonais, qui ont tué un officier et deux cosaques. Le reste n'a pu être suivi à cause du débordement des eaux.

Nuit *du* 29 *au* 30 : *Attaque du Hakelsberg.* — On a disposé le parapet de la troisième parallèle pour recevoir des tirailleurs. On l'a bordé de sacs à terre. On a élargi la troisième parallèle et formé des banquettes en fascines.

Attaque du Pischoffsberg. — On a prolongé vers la droite les tranchées qui couvrent les batteries du Stotzemberg.

Artillerie. — On a tiré 1700 coups dans la journée du 30. Le feu de la redoute n° 1 incommode beaucoup l'ennemi, qui a dirigé plus de vingt pièces sur ce point.

On a placé une batterie de mortiers dans la deuxième parallèle, et une autre en avant de cette parallèle.

On a disposé aux extrémités de la troisième parallèle des pièces de trois pour la flanquer contre les sorties.

On a construit deux batteries aux extrémités des demi-places d'armes entre la deuxième et la troisième parallèle pour balayer les branches des chemins couverts de la demi-lune et battre les réduits en charpente qui sont dans les places d'armes rentrants.

Nuit *du* 30 *avril au* 1er mai : *Attaque du Hakelsberg.* — On a élargi les communications de la deuxième à la troisième parallèle. On a débouché à la sape pleine de deux points de la troisième parallèle, pour s'avancer sur la capitale de la demi-lune par une portion circulaire. L'ennemi a envoyé beaucoup de pots à feu, et fait un feu de mousqueterie très-vif. Au jour, son artillerie a tiré sur la tête de la sape.

Attaque du Bischoffsberg. — On a travaillé à une seconde parallèle de deux cents toises.

Artillerie. — L'ennemi a commencé à la pointe du jour sur le front du Hakelsberg une canonnade très-vive, qui a duré jusqu'à neuf heures du matin. Le feu s'est soutenu de notre côté avec modération, pendant toute la journée ; nos canonniers ont pointé avec justesse. Presque toutes nos bombes et obus sont tombés dans les ouvrages du front d'attaque.

L'ennemi a peu tiré du Bischoffsberg. On a transporté cinq pièces de 24 dans une nouvelle position où elles feront plus d'effet. La nuit on a réparé les embrâsures et les épaulemens dégradés par le feu de l'ennemi.

Il est arrivé de Thorn 1200 cartouches à boulets de 12, 100 boîtes à mitraille, pour *idem*, et de Stettin 8 affûts de rechange, 600 bombes, 28 milliers de poudre, du souffre et du salpêtre.

Nous avons tiré 1700 coups dans la journée du 30.

Nuit *du* 1er *au* 2 *mai* : *Attaque du Hakelsberg.* — On a continué les sapes de la portion circulaire, sur laquelle l'ennemi a dirigé tout son feu.

On a débouché de la gauche de la troisième parallèle par une sape pleine, pour marcher sur le saillant du bastion de droite. Un ravin empêche de cheminer sur le bastion de gauche.

Attaque du Bischoffsberg. — On a perfectionné la deuxième parallèle.

Artillerie. — Les obusiers de la redoute n° 1, ont mis le feu à la ville. L'ennemi a dirigé un grand nombre de pièces contre cette redoute. Quoique le feu de la place ait été assez nourri dans la journée, il n'a causé aucun accident. Nos mortiers ont envoyé une grande quan-

tité de bombes dans les embrâsures et sur les épaulemens. On a vu sauter beaucoup de plate-formes.

On travaille avec activité aux deux batteries des demi-places d'armes qui doivent ricocher les chemins couverts et fossés de la demi-lune.

On a tiré dans la journée du 2, 1500 coups. Il est arrivé de Silésie douze pièces de 24, deux mortiers de 10 pouces et de Stettin 1200 obus, 2,500 boulets de 12, 500 bombes.

Nuit *du 2 au 3 mai : Attaque du Hakelsberg.* — Les deux sapes de la portion circulaire ont été rejointes, et on a commencé une sape debout pour marcher sur la capitale de la demi-lune. Le capitaine des sapeurs Boisaubert a été tué.

La sape pleine sur le bastion de droite a marché la nuit et la journée du 3; mais quelques pièces que l'ennemi a conservées dans les angles saillans et de flanc ont empêché la sape debout d'avancer. Les gabions étaient enlevés aussitôt que posés.

Artillerie. — On a mis en batterie deux nouvelles pièces de 24. On a commencé des batteries pour quatre mortiers et cinq pièces de canon. On a à-peu-près terminé les batteries qui ricochent la demi-lune.

Les feux du demi-bastion et de la demi-lune ont été éteints en grande partie. L'ennemi a fait toute la journée un feu de mousqueterie très-vif. Nous avons tiré 1600 coups de canon.

Marine. — Un déserteur faisant partie d'un bataillon d'Ost-Preuss, nouvelle levée, a déclaré que son bataillon arrivé depuis 17 jours, n'avait pu entrer dans la place, et qu'il était arrivé la veille deux bâtimens portant des troupes et du pain.

Nuit *du 3 au 4 mai : Attaque du Hakelsberg.* — La sape debout sur la capitale de la demi-lune a avancé de quatre toises. On a fait une traverse. La sape pleine, sur le bastion de droite, a été poussée plus vivement; elle a marché dans la journée du 4. On a prolongé à droite la troisième parallèle.

Presqu'île. — Une sortie de cosaques a été repoussée par nos postes.

Artillerie. — Notre feu a été généralement supérieur à celui de l'ennemi, et à quatre heures nos batteries de la deuxième parallèle sont parvenues à faire cesser le feu dirigé contr'elles. Nous avons tiré 1400 coups. Il est arrivé de Stettin un convoi de 4 pièces de 24, 800 boulets de 24, 300 bombes, 100 obus.

Nuit *du 4 au 5 mai : Attaque du Hakelsberg.* — On a prolongé de 5 toises la sape debout et fait une traverse. Trois fois dans la journée, on a essayé de la continuer; mais le peu de pièces que l'ennemi a conservées aux angles et derrière les traverses, ont constamment culbuté la tête de la sape.

On a continué la sape pleine sur le bastion de droite dans la nuit et pendant la journée. On a prolongé la droite de la troisième parallèle de 30 toises, et perfectionné la partie commencée la veille.

Artillerie. — L'ennemi a ouvert de nouvelles embrâsures vers l'épaule du bastion de droite, et a armé quelques batteries basses. Une partie de nos feux a été dirigée sur ces nouvelles embrâsures. On a fait aussi quelques changemens aux batteries pour battre celles armées par l'ennemi. On a tiré 1600 coups dans la journée.

Nuit *du 5 au 6 mai : Attaque du Hakelsberg.* — On a prolongé de cinq toises la sape debout sur la demi-lune, et on a fait une traverse. On a continué la sape sur le bastion.

On a prolongé à la sape volante la troisième parallèle d'une cen-

taine de toises vers la droite, pour achever d'envelopper le front voisin de celui attaqué.

Artillerie. — L'ennemi a presqu'entièrement cessé son feu sur nos batteries. Il se borne à tirer sur la tête des sapes avec quelques pièces.

Nuit *du 6 au 7 mai : Attaque du Hakelsberg.* — La sape debout a été prolongée de cinq toises; au jour elle n'était plus éloignée que de huit toises de l'angle saillant du chemin couvert.

Dans la journée notre feu a été si bien nourri que celui de l'ennemi a été nul, et la sape a marché toute la journée du 7; de sorte que le soir elle n'était plus qu'à quatre toises du chemin couvert.

La sape sur le bastion a également marché la nuit et le jour. Dans la nuit elle a été tourmentée de pierres et de bombes. Le lieutenant de sapeurs Marcellot a été blessé.

On a perfectionné la partie de la troisième parallèle commencée la veille.

Artillerie. — Les deux batteries qui ricochent les fossés des chemins couverts de la demi-lune, ont commencé leur feu. Les batteries du Stotzemberg ont également tiré dans les fossés et chemins couverts du bastion de gauche. Les *Blockhauses* ou réduits en charpente des places d'armes rentrantes, ont été un peu entamées : plusieurs parties de palissades dans les chemins couverts et fossés ont été détruites. L'ennemi n'a pas paru de toute la journée dans ses chemins couverts, où il ne pouvait tenir. Il a conservé quelques hommes dans celui des bastions de droite qui n'était pas ricoché. Nous avons tiré dans la nuit et dans la journée 2700 coups. Le capitaine d'artillerie Bion a été tué.

Basse-Vistule et presqu'isle. — La communication des troupes de la presqu'île avec le corps principal, chargé des attaques, ne se faisant que par un long détour à cause des inondations, on avait projeté d'établir un pont sur la Basse-Vistule pour rendre la communication plus courte ; mais l'établissement de ce pont ne pouvait être assuré contre les batteries ennemies qu'en s'emparant de l'île, formée par la Vistule et le canal; d'un autre côté, la lunette, dite de Kalk-Schantz, sur la rive gauche de la Vistule, quoique située dans un terrein beaucoup plus bas que celui des attaques, prenait en flanc et inquiétait les tranchées.

M. le maréchal Lefebvre résolut de s'emparer de l'île. Le général de division Drouet examina avec attention les localités, la position des diverses redoutes liées entr'elles par des tranchées, leurs ponts et communications, questionna les déserteurs, et prépara les moyens d'attaque. L'adjudant-commandant Aymé fut chargé de l'expédition avec 800 hommes tirés des divers corps des troupes assiégeantes.

Vers dix heures du soir, les pontonniers mirent à l'eau douze barques, pouvant contenir chacune 25 hommes. On embarqua 50 grenadiers de la garde de Paris, 200 hommes du 2e et 12e d'infanterie légère, 50 canonniers, mineurs et sapeurs.

A une heures, les douze barques s'avancent à la rame. Les postes de l'ennemi s'apperçoivent de ce mouvement et tirent quelques coups de fusil et deux coups de canon à mitraille. Les pontonniers forcent de rames : en cinq à six minutes le débarquement est effectué. Le capitaine Avy, aide-de-camp du général Drouet, marche avec les 30 grenadiers de la garde de Paris sur la première redoute, et l'enlève sans tirer un coup de fusil.

L'adjudant-commandant Aymé marche sur la redoute de gauche, et le chef de bataillon Armand sur les retranchemens de la pointe de l'île. Les Russes qui défendaient cette extrémité de l'île, font, au

milieu de la nuit, un feu mal dirigé, et se replient. Nos têtes de colonnes les poussent à la bayonnette, entrent pêle-mêle avec eux dans la principale redoute, et répondent à leurs cris par celui de *Vive l'Empereur!*

Le reste des Russes continuait à se retirer le long de leurs retranchemens, lorsque les troupes du général Gardanne, qui au premier signal du débarquement étaient passées dans l'île, en traversant le canal, coupent aux Russes toute retraite. Ce qui échappe aux bayonnettes est fait prisonnier.

Le succès était complet sur la gauche, lorsque le second débarquement, composé de Badois et de la légion du Nord s'effectua. L'adjudant-commandant Aymé les fit aussitôt porter sur la droite. Le capitaine Avy, avec les Badois, emporte les retranchemens qui protégeaient la redoute de Kalkschants, tandis que le chef de bataillon Roumitte attaque cette redoute par la rive gauche, avec trois compagnies de la légion du Nord et une de Saxons, l'enlève malgré l'inondation et les palissades qui l'environnent, et y prend deux pièces de canon, 180 hommes et 4 officiers.

Pendant ce temps, le capitaine Avy s'empara de la dernière redoute qui servait de tête de pont à l'ennemi au point de départ du canal. Dès-lors nous avons été maîtres de la totalité de l'île.

Nous avons pris à l'ennemi dans cette journée 900 hommes, dont les trois quarts sont Russes, 20 officiers et 17 pièces de canon. L'ennemi a laissé 300 morts dans les retranchemens, parmi lesquels le major russe commandant l'île. Notre perte a été peu considérable, 38 blessés, 9 tués, dont un officier, le capitaine français du 2e d'infanterie légère:

A six heures du matin, un pont de radeaux était déjà jeté sur le canal. On s'est occupé de celui sur la Vistule.

M. le maréchal Lefebvre se loue particulièrement de MM. Aymé, adjudant-commandant; Armand, chef de bataillon; Avy, capitaine. Il cite MM. Clop et Lapoterie, lieutenans, et ses aides-de-camp, Ferber, capitaine de cuirassiers saxons; d'Héricourt, capitaine-adjoint: ces quatre officiers sont passés les premiers, ont fait des prisonniers, et preuve d'un grand courage;

Paty, adjudant-major
Lagneau, lieutenant
Armand, capitaine
Michel, sous-lieutenant
Deborthon, *idem*
Boucher et Colin, sergens
} au 2e d'infanterie légère;

Roumitte, chef de bataillon
Scalabrino, capitaine
Helin et Thiébaut, lieutenans
Reuhauss, lieutenant
Voidenelles, caporal
Spranghi, capitaine
Tyrondelle, lieutenant
} à la Légion du Nord;

Daviet, capitaine
Thomas, lieutenant
Andet, caporal
} aux grenadiers de la garde de Paris;

Salomon, capitaine aide-de-camp du général Puthod, qui est entré le premier dans la redoute de Kalekschants, quoique non guéri de ses blessures;

Saint-Ange, officier badois;

Aubert, capitaine d'artillerie;

Leclerc, capitaine de pontonniers;
Tardiri, capitaine du génie;
Jacquemart, mineur, qui a long-temps essayé sous la mitraille, de limer la chaîne du bac, par lequel l'ennemi pourrait communiquer et a coupé le poteau auquel elle était attachée.

Fortunas, chasseur au 12e d'infanterie légère, s'étant porté en avant, était tombé au milieu d'une colonne de Russes qui criaient : Ne tirez pas, nous sommes Français; menacé d'être tué s'il parlait, il s'écrie ! tirez, tirez, mon capitaine, ce sont des Russes !

Nuit *du* 7 *au* 8 *mai : Attaque du Hakelsberg.* — La sape étant à quatre toises des palissades, on avait résolu de couronner le chemin couvert. Le colonel du génie Lacoste a fait les dispositions nécessaires.

Le chef de bataillon Bertrand, du 19e régiment d'infanterie de ligne, a fait avancer deux compagnies du 19e, pour débusquer l'ennemi des deux branches du chemin couvert de la demi-lune. Des tirailleurs ont pénétré jusque dans les places d'armes rentrantes, et ont fusillé derrière les palissades et fait des prisonniers.

Pendant ce temps, les sapeurs et les travailleurs du 19e ont couronné la crête du chemin couvert au saillant de la demi-lune, tandis que d'autres sapeurs coupaient quelques palissades, et qu'un sergent avec quatre mineurs descendaient dans le chemin couvert pour découvrir les mines ou fougasses qui pouvaient exister.

Le sergent Chapot découvrit le puits d'une galerie de mines, dont il fit sortir 32 mineurs. Ils ont déclaré que cette mine était la seule à laquelle ils eussent travaillé; qu'ils l'avaient commencée, il y avait huit jours; que le puits était profond de 24 pieds; que de là on devait pousser deux galeries à 50 pieds de distance, mais qu'elles n'étaient encore qu'à 25 pieds.

Les troupes se sont montrées avec vigueur dans cette opération qui nous a rendu maîtres des galeries de l'ennemi, l'a chassé du chemin couvert de la demi-lune, et nous a fourni l'emplacement de deux batteries importantes : l'ennemi a fait un feu très-vif de mousqueterie et de mitraille.

Le Maréchal cité MM. Debeugy, capitaine, Jeannot et Gruet lieutenans, Pelletier et Delard, sous-lieutenans, Valle sergent au 19e régiment, Petit, lieutenant au 12e d'infanterie légère, Beaulieu, capitaine du génie, et Berthelemy, lieutenant du génie, tous deux blessés.

L'ennemi, dans la journée, a évacué les chemins couverts, et n'a conservé de tirailleurs que dans les Blockhauses.

Basse-Vistule et presqu'isle. — On a achevé d'ouvrir à la gorge la lunette de Kalekschantz, et de disposer les redoutes de l'île pour nous servir contre la place.

Artillerie. — L'ennemi a peu tiré dans la journée sur le front d'attaque, et a paru porter son attention sur la Vistule.

On a percé des embrâsures pour tirer sur le cavalier de la place, auquel l'ennemi travaille.

Les pièces de 24 dirigées sur les Blockhauses en ont presque détruit un et fort maltraité les autres. Les batteries ont continué à briser les palissades des fossés.

Nuit *du* 8 *au* 9 *mai : Attaque du Hakelsberg.* — Au couronnement du chemin couvert de la demi-lune, la sape de droite a été terminée à cause du ravin, par une traverse très-haute qui couvre la sape des feux des ouvrages bas de la porte de Shidlitz.

La sape de gauche a été continuée sur un développement de 15 toises, y compris le contour des traverses : on fait un passage pour entrer dans le chemin couvert.

La sape sur le bastion de gauche s'est avancée de huit toises.

Artillerie. — Deux pièces des batteries basses de l'ennemi ont été démontées, et le bastion de gauche du Hakelsberg réduit au silence. Ce sont principalement nos mortiers qui ont produit cet effet.

Le cavalier qu'on arme dans la place, tire sur nos tranchées : on a dirigé deux pièces de 24 sur ce cavalier.

On construit dans l'île deux batteries; l'une pour enfiler le chemin couvert de la droite du Hakelsberg, l'autre pour prendre à revers les ouvrages du corps de place située derrière le Hakelsberg. Nous avons tiré 1500 coups.

Nuit *du* 9 *au* 10 *mai : Attaque du Hakelsberg.* — La sape de gauche de la demi-lune a avancé de cinq toises : celle du bastion a été poussée jusqu'à trois toises de la palissade par le passage ouvert dans le chemin couvert de la demi-lune : on a envoyé deux détachemens composés de quelques sapeurs et tirailleurs, pour reconnaître les Blockhauses et tenter de s'y établir, mais on ne les a pas trouvés assez endommagés. L'ennemi les occupait.

Artillerie. — Les batteries de demi-places d'armes ont tiré sur les Blokchauses; l'ennemi a lancé beaucoup de pierres, pots à feu et grenades. Nous avons tiré 800 coups. La redoute de Kalekschantz sur la rive gauche de la Vistule a été armée de quatre pièces.

Presqu'isle. — Une reconnaissance, poussée le 9 par le poste de Kalberg sur Polski éloigné de trois lieues, a vu quelques troupes que l'ennemi venait d'y débarquer.

Dans la matinée du 10, les avant-postes de l'ennemi se sont approchés de Kalberg et ont tiré quelques coups de fusil.

Marine. — Onze bâtimens ayant des troupes à bord sont entrés dans le port qui est protégé par le fort de Weischelmünd, et éloigné d'une lieue de la place. Toute communication est impossible entre la place et le port.

Nuit *du* 10 *au* 11 *mai : Attaque du Hakelsberg.* — La sape de de la demi-lune a été continuée sur un développement de six toises; mais n'a avancé réellement que de trois toises. Cette sape qui marche perpendiculairement au bastion, est tourmentée de boulets et de bombes qui obligent à des réparations continuelles et comblent la tête de la sape.

On a couronné le saillant du bastion sur une longueur d'environ dix toises, et on a fait une traverse. Pendant la journée, cette sape a été continuée sur un développement de seize toises.

Artillerie. — Les batteries basses ont été contrebattues avec succès par nos batteries de la deuxième parallèle. Nous avons démonté une pièce dans le bastion de gauche du Hakelsberg. des obus ont éclaté dans les Blockhauses. Nous avons tiré 700 coups.

Marine. — Trente bâtimens chargés de troupes ont mouillé dans le port et la rade, huit autres ont été en vue. M. le Maréchal Lefebvre a ordonné des dispositions contre les sorties et l'attaque que pourraient faire les troupes arrivées dans le port.

L'armement des redoutes numeros 5 et 6 a été augmenté; les redoutes de l'île en aval et en amont ont reçu également un accroissement d'artillerie pour battre la plaine et la Vistule. Douze pièces d'artillerie légère ont été parquées à côté de la cavalerie. Les ordres ont été donnés dans les batteries et les parallèles, en cas de sortie sur les tranchées.

Nuit

Nuit *du* 11 *au* 12 *mai* : *Attaque du Hakelsberg.* — A la sape de la demi-lune, on a réparé la tête de la sape bouleversée par les bombes; on l'a avancée de six toises dans la nuit, et de quatre toises et demie dans le jour, vers le saillant de la place d'armes rentrante.

La sape du bastion de droite s'est continuée sur un développement de quatorze toises y compris la traverse. Pendant le jour elle a gagné dix toises vers le saillant de la place d'armes rentrante.

L'ennemi a inquiété la tête des sapes, avec des pierriers et des grenades jetées à la main.

Artillerie. — Nous avons tiré 500 coups. L'ennemi n'a guère tiré que de ses batteries basses. Il ne conserve dans le front du Hakelsberg que trois petites pièces, un mortier et un pierrier.

Marine. — On a remarqué une communication fréquente par bateaux entre le camp retranché et le fort de Weischelmunde. Il y a eu quelques démonstrations d'attaques du côté du fort; mais point d'attaques réelles sur aucun point.

Nuit *du* 12 *au* 13 *mai* : *Attaque du Hakelsberg.* — Les deux têtes de sape ont été rejointes. On a prolongé la sape en retour sur la branche droite du chemin couvert du bastion.

Le matin, l'ennemi a fait une petite sortie sur les sapes; il a eu 14 hommes tués. On a prolongé le fossé de la redoute de Kalekantz jusqu'à la Vistule et détruit les communications qui conduisaient précédemment de la place à cette redoute, et qui masquaient les feux de nos batteries de l'île.

Artillerie. — L'ennemi a plus tiré que de coutume, sur-tout des batteries basses. On a commencé deux nouvelles batteries d'obusiers pour enfiler les chemins couverts et les fossés des bastions du front d'attaque, dont une dans la troisième parallèle, et l'autre au couronnement du chemin couvert du bastion. Nous avons tiré 600 coups. Il est arrivé à Dirschau 500 boulets de 24, 2000 de 12, 500 bombes et 1200 obus.

Nuit *du* 13 *au* 14 *mai.* — On a débouché de deux pointes de la sape pour entrer dans le chemin couvert du bastion et dans celui de la place d'armes, vis-à-vis le Blockhausen. Les sapes ont été poussées à trois pieds de la palissade.

Artillerie. — Les batteries d'obusiers qui enfilent les fossés ont commencé à tirer. Les nouvelles batteries établies à la gauche de la deuxième parallèle ont également commencé à tirer sur le cavalier de la place et les flancs bas des ouvrages extérieurs.

Le 15, le général Kaminski, à quatre heures du matin, a débouché du fort de Weischelmunde avec neuf régimens russes nouvellement débarqués; après plusieurs heures de canonnade et de fusillade, ils ont été mis en déroute et culbutés avec une perte très-considérable. La place n'a appuyé cette opération faite pour sa délivrance que par une vive canonnade. Témoin de cette bataille qui s'est livrée à une demi-lieue de ses remparts, la garnison paraît être dans la plus grande consternation.

Nuit *du* 14 *au* 15 *mai* : *Attaque du Hakelsberg.* — On a approfondi dans un terrein assez difficile les amorces des descentes du couronnement dans le chemin couvert.

On a fait à l'extrémité gauche du couronnement, près l'angle saillant du bastion, un retour sur la pente du vallon, pour protéger ce point contre les sorties.

Dans la journée, l'ennemi est sorti du fort de Weischelmunde et a été repoussé avec une grande perte, comme on l'a dit précédemment.

Artillerie. — L'ennemi a tiré de ses flancs bas, et son feu a été assez vif pendant la sortie. Nous avons tiré 700 coups.

Nuit *du* 15 *au* 16 *mai.* — On a poussé jusqu'aux palissades les débouchés du couronnement dans le chemin couvert. On a commencé un rameau de mine pour faire sauter le blockhaus de la place d'armes de droite.

Artillerie. — L'ennemi ayant lancé des bombes, nos mortiers ont tiré dans les ouvrages et la ville. Dans la matinée, l'ennemi a fait un feu assez vif des batteries basses ; mais il a été bientôt réduit au silence. Cinq mortiers du front d'attaque ont aussi beaucoup tiré sur les dapes du couronnement ; mais ils ont rallenti leur feu lorsqu'ils ont été contrebattus par nos mortiers et nos obusiers.

On a commencé deux nouvelles batteries, l'une de deux pièces de 6 dans la partie gauche de la seconde parallèle, pour combattre les batteries basses de l'ennemi ; l'autre d'un obusier dans le couronnement près l'angle saillant de la demi-lune, pour enfiler la branche gauche de son chemin couvert.

On a achevé le pont de radeaux sur la Basse-Vistule, et commencé une tête de pont sur la rive gauche.

Presqu'île — Le général Beaumont ayant fait jeter un pont de bateaux à Furstenwerder, a passé dans la presqu'île avec un corps d'infanterie et de cavalerie, et, après s'être réuni avec le général Albert, a attaqué le corps prussien venu de Pillau, lui a pris 900 hommes, quatre pièces de canon, douze officiers, et a obligé le reste à se rembarquer dans le plus grand désordre.

Nuit *du* 16 *au* 17 *mai.* — On a débouché dans le chemin couvert du bastion par une portion de sape blindée et on a fait un retour dans le chemin couvert.

On a poussé jusqu'aux palissades un débouché dans le chemin couvert de la demi-lune.

L'ennemi a essayé inutilement d'éventer la mine dirigée contre le Blockaus ; mais cette tentative a fait précipiter la charge du fourneau. Le Blockhaus n'a point été détruit par l'explosion, mais seulement endommagé. L'entonnoir a aussitôt été couronné, et on a commencé un autre rameau au fond de l'entonnoir.

A 7 heures du soir, l'ennemi a fait une petite sortie et a encloué l'obusier qui était à la gauche du couronnement. L'officier et les quatre grenadiers qui avaient pénétré ont été tués sur la place. On a désencloué l'obusier.

L'ennemi a dégradé en même temps le débouché dans le chemin couvert, mais n'a pu pénétrer dans l'entonnoir que les mineurs ont vigoureusement défendu.

Basse-Vistule. — On a commencé une redoute contre les sorties du camp retranché.

Artillerie. — Le feu a été vif pendant la sortie. On a jeté beaucoup de bombes dans la demi-lune et les bastions du Hakelsberg, où l'ennemi avait rassemblé du monde. Nous avons tiré 800 coups.

Marine. — Dix bâtimens ont fait voile du côté de Pillau. On a présumé qu'ils emmenaient les blessés de l'affaire du 15.

Basse-Vistule. — Le matin, la cavalerie ennemie est sortie du camp et a chargé nos avant-postes pendant que trois colonnes sortaient du fort ; mais elles y sont rentrées sans avoir osé s'en éloigner.

Nuit *du* 17 *au* 18. — On a réparé et continué le passage blindé du chemin couvert de bastion, mais l'ennemi a fait un grand feu de bombes dans la journée et a fort endommagé ce passage.

On a coupé les palissades du débouché dans le chemin couvert de la demi-lune et blindé le passage.

On a continué la mine contre le Blockhaus.

On a commencé deux galeries dans le couronnement avec le projet de déboucher de chacune dans deux rameaux, et de renverser par quatre fourneaux une portion de la contrescarpe dans le fossé et de faciliter l'assaut.

Artillerie. — Notre feu a été dirigé contre les mortiers de l'ennemi, et les batteries basses qui n'ont pu tirer que par intervalle.

Nuit *du* 18 *au* 19. — On a réparé le passage blindé du chemin couvert, et on en a commencé un autre. On les réunira par une sape.

On s'est approché du Blockhaus, et on a appliqué sur la semelle des fascines goudronnées qui ont mis le feu. Il a brûlé toute la nuit, et le feu durait encore la nuit suivante.

Quatre sapeurs et six chasseurs sont descendus dans le fossé de la demi-lune, y ont coupé trois palissades, et arraché les petits piquets sur une largeur de dix pieds. Le feu de l'ennemi n'a pas permis d'en couper davantage.

Dans la journée, une bombe a crevé l'entrée d'une des galeries de mines, et y a étouffé un mineur.

Artillerie. — On a placé dans le couronnement deux mortiers. Ils ont fait feu dès le matin. Nous avons tiré 700 coups.

Marine. — Une corvette anglaise, armée de 24 caronnades, montée par 120 marins anglais et 40 soldats russes ou prussiens, a voulu profiter d'un vent assez favorable pour arriver à Dantzick, et est entrée dans la Vistule à pleines voiles. Le feu de nos batteries, et surtout de la mousqueterie, a été si bien dirigé, que les matelots n'ont pu manœuvrer et que le bâtiment a échoué. Les grenadiers de la garde de Paris se sont jetés dans la Vistule et ont les premiers abordé la corvette. Elle portait 18 milliers de poudre, 500 sacs d'avoine, des gargousses pour boulets de 24, et divers objets de ravitaillement.

Nuit *du* 19 *au* 20. — On a réuni les deux sapes du chemin couvert et commencé une descente blindée dans le fossé.

On est descendu dans le fossé; on en a mesuré exactement la largeur et la profondeur : on a arraché les petits piquets du fond du fossé, on les a placés autour des palissades avec des fascines goudronnées, et on y a mis le feu. Elles n'ont été brûlées qu'en partie.

On a arraché dans la journée avec la pioche les palissades du chemin couvert, comprises entre les deux passages blindés, afin qu'après l'entrée des premières troupes dans le bastion lors de l'assaut, on pût, en franchissant la tranchée du couronnement, descendre dans le fossé par un plus large passage.

On a débouché de l'entonnoir de la mine dans le chemin couvert par une sape, afin de multiplier les entrées dans le fossé.

Artillerie. — L'ennemi a peu tiré, et a seulement envoyé quelques bombes dans nos ouvrages avancés. Les deux mortiers du couronnement ont tiré avec une grande justesse; ils ont démonté une pièce.

Nos batteries ont aussi détruit une gabionnade que l'ennemi avait élevée sur les parapets de la demi-lune et des bastions du Hakelsberg, d'où il inquiétait beaucoup nos tirailleurs.

A six heures du soir, l'ennemi a fait une sortie par notre gauche et les fossés, est entré dans le chemin couvert, en a masqué les pas-

nages blindés, en a endommagé les sapes, ainsi que la descente blindée du fossé. L'ennemi a été culbuté ensuite avec une grande perte, et le capitaine des mineurs Merlin, en poursuivant l'ennemi, a monté le long de l'escarpe jusqu'au-dessus de la berme.

Nuit *du* 20 *au* 21. — On a employé les trois premières heures de la nuit à réparer ce que l'ennemi avait détruit, et à pénétrer jusqu'à la descente blindée du fossé, elle a été continuée jusqu'au fond du fossé en s'épaulant contre le flanc. On a commencé un double épaulement en fascines et terres dans le fossé pour se garantir à droite des feux de flanc, à gauche des sorties, et pouvoir, si on avait le temps de faire une seconde descente blindée dans le fossé, faciliter à une autre colonne les moyens de déboucher à l'abri du second épaulement.

On a appliqué quatre barils de poudre au pied des palissades du bastion; deux à celles de la demi-lune; l'explosion n'a produit un bon effet que dans les fossés de la demi-lune.

Dans la journée on a arraché à la pioche les palissades qui étaient au pied de l'escarpe depuis l'épaulement jusqu'à l'angle flanqué du bastion.

Artillerie. — L'ennemi avait placé pendant la nuit, trois pièces dans la caponnière de la demi-lune; au jour, elles ont fait un feu de boulets et de mitraille extrêmement vif sur les sapeurs qui coupaient les palissades, et sur l'épaulement qui, n'étant pas encore perfectionné, en a été endommagé.

On a dirigé cinq mortiers contre cette caponnière, trois autres contre les flancs qui défendent le bastion attaqué, et deux autres contre l'intérieur du Makelsberg ou les batteries qui inquiétaient les tranchées. Les mortiers ont fait un feu vif, les autres batteries un feu modéré, pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi.

L'assaut a été résolu pour le soir à 7 heures, et M. le maréchal Lefebvre a fait ses dispositions d'attaque.

Au moment de monter à l'assaut, des pourparlers ont lieu et la place demande à capituler.

Capitulation de Dantzick.

Après une longue résistance, cinquante-un jours de tranchée ouverte, les circonstances majeures ayant nécessité de traiter de la reddition de la place de Dantzick aux troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et à celles de ses alliés, il a été convenu entre S. Exc. M. le général de cavalerie comte de Kalkreuth, chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir et de l'Ordre de Saint-André, et M. le général de division Drouet, commandant de la Légion-d'honneur et grand-croix de l'Ordre Royal de Bavière, chef de l'état-major général du 10e corps de la Grande-Armée, muni de pouvoirs de S. Exc. M. le maréchal d'Em-

père Lefebvre, commandant en chef ledit corps, de la capitulation suivante :

Art. Ier. La garnison sortira le 27 du courant, à neuf heures du matin, avec armes et bagages, drapeaux déployés, tambour battant, mèche allumée, deux pièces du calibre de 6 d'artillerie légère, avec leurs caissons, et attelées de six chevaux chaque.

II. L'excédent des chevaux d'artillerie sera remis au pouvoir de l'armée française.

III. Les armes de toute espèce qui excéderont le complet des sous-officiers et soldats sortans, seront remis aux officiers d'artillerie qui seront désignés.

IV. La garnison sera conduite aux avant-postes de l'armée de S. M. le roi de Prusse à Pillau, en passant par le Nehrong, et en cinq jours de marche, les lieux d'étape seront fixés.

V. La garnison s'engage à ne pas servir contre l'armée française ni ses alliés pendant une année, à compter de la date de la capitulation. M. le général comte de Kalkreuth, S. A. le prince de Scherbatow et MM. les officiers s'engagent, sur leur parole d'honneur, d'observer et faire observer le présent article.

VI. Le 26 à midi, le Hakelsberg, les portes d'Oliva, Jacob et Neugarten seront cédés aux troupes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie et à celles de ses alliés.

VII. Les officiers, sous-officiers et soldats maintenant prisonniers de guerre à Dantzick, soit qu'ils fassent partie des troupes de S. M. l'Empereur ou de celles de ses alliés, seront rendus sans échange.

VIII. Pour éviter tout désordre, les troupes de S. M. l'Empereur et celles de ses alliés n'entreront dans Dantzick qu'après le départ de celles prussiennes et russes. Il sera néanmoins établi des gardes aux postes et un piquet sur la place.

IX. Comme les moyens de transport sont insuffisans pour emmener tous les bagages, il sera accordé un bateau qui se rendra directement à Pillau. Le chargement se fera

sous la surveillance d'un officier français nommé à cet effet.

X. Il sera nommé de part et d'autre des officiers du génie et d'artillerie, pour remettre et prendre possession des objets relatifs à chaque arme, sans oublier les cartes et plans, etc,

XI. Les magasins, les caisses et généralement tout ce qui appartient au Roi seront remis à l'administration française; il sera nommé un commissaire chargé d'en faire la remise à la personne munie des pouvoirs de S. Exc. M. le maréchal Lefebvre.

XII. Les officiers prussiens qui étaient prisonniers sur parole et qui se sont rendus dans leurs familles habitant Dantzick, avant le blocus de la place, pourront y rester en attendant de nouveaux ordres de S. A. S. le prince de Neufchâtel, major-général; néanmoins pour jouir de cet avantage, ils seront tenus de produire un certificat de M. le gouverneur qui atteste qu'ils n'ont pris aucune part dans la défense de la place.

XIII. Toutes les femmes de MM. les officiers et autres, ou personnes civiles seront libres de sortir de la ville; il leur sera delivré des passeports.

XIV. Les blessés et malades seront laissés sous la bienveillance de S. Exc. M. le maréchal Lefebvre; des officiers et des chirurgiens resteront tant pour les soigner, que pour veiller au bon ordre et pourvoir à leurs besoins. Aussitôt leur rétablissement ils seront renvoyés aux avant-postes de l'armée prussienne, et jouiront des avantages de la capitulation.

XV. Un contrôle exact de MM. les officiers, sous-officiers et soldats, par régiment, sera remis à S. Exc M. le maréchal Lefebvre. On comprendra sur un contrôle particulier les militaires restant aux hôpitaux.

XVI S. Exc. M. le maréchal Lefebvre assure les habitans de Dantzick qu'il emploira tous les moyens pour faire respecter les personnes et les propriétés, et que le plus grand ordre régnera dans la garnison.

XVII. Il sera envoyé pour servir de garant à l'exécution

de la capitulation, aux quartiers-généraux respectifs, un officier supérieur.

S. Exc. M. le gouverneur a désigné M. le major de Lestocq ;

S. Exc. M. le maréchal Lefebvre a nommé M. l'adjudant-commandant Guichard.

XVIII. La présente capitulation recevra son exécution si, à l'époque du 26 à midi, la garnison n'a pas été secourue. Il est entendu que d'ici à cette époque la garnison de Dantzick ne pourra faire aucune attaque contre les assiégeans, en supposant le cas où ceux-ci se battraient au dehors.

Fait à Dantzick, le 20 mai 1807.

Signé, le général de cavalerie, comte de KALKREUT, *gouverneur.*

V. ROUQUETTE.

COLLAMBEGER, *commandant.*

P. SCHERBATOW, *général-major.*

Le général de division, DROUET.

Approuvé par nous,

Maréchal d'Empire, commandant en chef le 10e *corps, signé*, LEFEBVRE.

Nota. On a cru devoir donner ici, à la suite de la capitulation de Dantzick, les pièces officielles suivantes qui sont relatives à la prise de cette place importante.

DISCOURS *de S. A. S. M. le Prince Archi-Chancelier de l'Empire, au Sénat le* 11 *juin* 1807.

MESSIEURS,

Je vous apporte un message de S. M. l'Empereur et Roi, et des lettres-patentes données le 28 mai dernier, au camp impérial de Finckenstein. Ces lettres confèrent le titre héréditaire de duc de Dantzick, à M. le maréchal Lefebvre, préteur du Sénat.

Le message ajoute encore à cette haute distinction, par l'exposition noble et touchante des motifs qui l'ont déterminée.

La carrière militaire de M. le maréchal Lefebvre, depuis longtemps illustrée, sera à jamais mémorable par le siége de Dantzick, et par le brillant succès qui l'a terminé.

S. M. ne pouvait récompenser d'une manière plus digne d'elle, d'anciens et de nombreux services, en même temps qu'elle prépare de justes sujets d'émulation à ceux qui doivent un jour succéder à la dignité que M. le maréchal Lefebvre vient de recevoir.

EXTRAIT *des minutes de la Secrétairerie-d'Etat.*

En notre camp impérial de Finckenstein, le 28 mai 1807.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le Sénat se réunira le 11 juin, dans le lieu ordinaire de ses séances.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé H. B. MARET.

EXTRAIT *des minutes de la Secrétairerie-d'Etat.*

En notre camp impérial de Finckenstein, le 28 mai 1807.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Notre cousin l'archi-chancelier de l'Empire présidera le Sénat, qui se réunira le 11 juin, dans le lieu ordinaire de ses séances.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé, H. B. MARET.

MESSAGE de S. M. L'EMPEREUR *et* ROI.

SÉNATEURS,

« Par nos décrets du 30 mars de l'année 1806, nous avons institué » des duchés pour récompenser les grands services civils et militaires, » qui nous ont été ou qui nous seront rendus, et pour donner de » nouveaux appuis à notre trône, et environner notre couronne d'un » nouvel éclat.

» C'est à nous à songer à assurer l'Etat et la fortune des familles » qui se dévouent entièrement à notre service, et qui sacrifient cons- » tamment leurs intérêts aux nôtres. Les honneurs permanens, la » fortune légitime, honorable et glorieuse que nous voulons donner » à ceux qui nous rendent des services éminens, soit dans la carrière » civile, soit dans la carrière militaire, contrasteront avec la fortune » illégitime, cachée, honteuse de ceux qui, dans l'exercice de leurs » fonctions, ne chercheraient que leur intérêt, au lieu d'avoir en vue » celui de nos peuples et le bien de notre service. Sans doute, la

» conscience d'avoir fait son devoir, et les biens attachés à notre estime, » suffisent pour retenir un bon Français dans la ligne de l'honneur : » mais l'ordre de notre société est ainsi constitué, qu'à des distinc- » tions apparentes, à une grande fortune sont attachés une consi- » dération et un éclat dont nous voulons que soient environnés ceux » de nos sujets, grands par leurs talens, par leurs services et par leur » caractère, ce premier don de l'homme.

» Celui qui nous a le plus secondé dans cette première journée de » notre règne, et qui, après avoir rendu des services dans toutes les » circonstances de sa carrière militaire, vient d'attacher son nom à un » siége mémorable où il a déployé des talens et un brillant courage, » nous a paru mériter une éclatante distinction. Nous avons aussi » voulu consacrer une époque si honorable pour nos armes, et par » les lettres-patentes dont nous chargeons notre cousin l'archi-chan- » celier de vous donner communication, nous avons créé notre cousin » le maréchal et sénateur, Lefebvre, duc de Dantsick. Que ce titre porté » par ses descendans leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux- » mêmes ils s'en reconnaissent indignes, s'ils préféraient jamais un » lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble » poussière des camps, si jamais leurs premiers sentimens cessaient d'être » pour la patrie et pour nous. Qu'aucun d'eux ne termine sa carrière sans » avoir versé son sang pour la gloire et l'honneur de notre belle France; » que dans le nom qu'ils portent ils ne voient jamais un privilége, » mais des devoirs envers nos peuples et envers nous. A ces conditions » notre protection et celle de nos successeurs les distinguera dans tous » les temps.

» Sénateurs, nous éprouvons un sentiment de satisfaction en pensant » que les premières lettres-patentes qui, en conséquence de notre » sénatus-consulte du 14 août 1806, doivent être inscrites sur vos re- » gistres, consacrent les services de votre préteur.

» Donné en notre camp impérial de Finckenstein, le 18 mai 1807. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat, signé H. B. MARET,

Lettres-Patentes de S. M. L'EMPEREUR *et* ROI.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les Constitutions de la République, Empereur des Français. A tous présens et à venir, Salut :

Voulant donner à notre cousin le maréchal et sénateur Lefebvre, un témoignage de notre bienveillance, pour l'attachement et la fidélité qu'il nous a toujours montrés, et reconnaître les services éminens qu'il nous a rendus le premier jour de notre règne, qu'il n'a cessé de nous rendre depuis, et auxquels il vient d'ajouter encore un nouvel éclat par la prise de la ville de Dantsick; désirant de plus, consacrer par un titre spécial le souvenir de cette circonstance mémorable et glorieuse, nous avons résolu de lui conférer, et nous lui conférons, par les présentes, le titre de *Duc de Dantsick*, avec une dotation en domaines situés dans l'intérieur de nos Etats.

Nous entendons que ledit duché de Dantsick soit possédé par notre cousin le maréchal et sénateur Lefebvre et transmis héréditairement à ses enfans mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, pour en jouir en toute propriété, aux charges et conditions, et avec les droits, titres, honneurs et prérogatives attachés aux duchés par les

constitutions de l'Empire ; nous réservant, si sa descendance masculine, légitime et naturelle venait à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre ledit duché à notre choix et ainsi qu'il sera jugé convenable par nous ou nos successeurs pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne.

Nous ordonnons que les présentes lettres-patentes soient communiquées au Sénat pour être transcrites sur ses registres.

Ordonnons pareillement qu'aussitôt que la dotation définitive du duché de Dantzick aura été revêtue de notre approbation, l'état détaillé des biens, dont elle se trouvera composée, soit, en exécution des ordres donnés à cet effet par notre ministre de la justice, inscrit au greffe de la cour d'appel dans le ressort de laquelle l'habitation principale du duché sera située, et que la même inscription ait lieu au bureau des hypothèques des arrondissemens respectifs, afin que la condition desdits biens, résultant des dispositions du sénatus-consulte du 14 août 1806, soit généralement reconnue, et que personne ne puisse en prétendre cause d'ignorance.

Donné en notre camp impérial de Finckenstein, le 28 mai 1807.

Signé NAPOLÉON.

Vu par nous, archi-chancelier de l'Empire.

Signé, CAMBACÉRÈS.

Par l'Empereur,
Le ministre secretaire-d'Etat,

Signé, H. B. MARET.

Arrêté du Sénat-Conservateur en date du 11 *juin* 1807.

Le Sénat-Conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article XC de l'acte des constitutions, du 22 frimaire an 8,

Après avoir entendu la lecture d'un message de S. M. l'Empereur et Roi daté du camp impérial de Finckenstein, le 28 mai 1807, et de lettres-patentes sous la même date par lesquelles S. M. a conféré à M. le maréchal sénateur Lefebvre, préteur du Sénat, le titre héréditaire de duc de Dantzick, avec une dotation en domaines situés dans l'intérieur de la France, lesdits message et lettres-patentes apportés aujourd'hui au Sénat par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire ;

Délibérant sur les communications qui viennent de lui être faites à cet égard par le prince archi-chancelier,

Arrête,

1°. Que le message de S. M. et les lettres-patentes jointes audit message, seront transcrits sur les registres du Sénat, et déposés dans ses archives ;

2°. Que le président ordinaire du Sénat, est chargé d'adresser à S. M., avec l'expression des sentimens d'amour et de respect dont le Sénat est pénétré pour son auguste personne, celle de la reconnaissance que lui inspire la faveur signalée dont S. M. vient d'honorer M. le maréchal sénateur Lefebvre ;

3°. Que M. le président est pareillement chargé d'écrire à M. le maréchal sénateur Lefebvre, pour le féliciter, au nom du Sénat, sur le témoignage éclatant qu'il vient de recevoir des bontés de S. M. ;

4°. Que les pièces communiquées au Sénat par le prince archi-chancelier de l'Empire, le discours de S. A. S. et le procès-verbal de la séance de ce jour, seront imprimés.

Les président et secrétaires,

Signé, CAMBACÉRÈS, *archi-chancelier de l'Empire, président.*

G. GARNIER, DEFÈRE, *secrétaires.*

Soixante-dix-huitième Bulletin de la Grande-Armée.

Heilsberg, le 12 juin 1807.

Des négociations de paix avaient eu lieu pendant tout l'hiver. On avait proposé à la France un congrès général auquel toutes les puissances belligérantes auraient été admises, la Turquie seule exceptée. L'Empereur avait été justement révolté d'une telle proposition. Après quelques mois de pourparlers, il fut convenu que toutes les puissances belligérantes, sans exception, enverraient des plénipotentiaires au congrès qui se tiendrait à Copenhague. L'Empereur avait fait connaître que la Turquie étant admise à faire cause commune dans les négociations avec la France, il n'y avait pas d'inconvénient à ce que l'Angleterre fît cause commune avec la Russie. Les ennemis demandèrent alors sur quelles bases le congrès aurait à négocier. Ils n'en proposaient aucunes, et voulait cependant que l'Empereur en proposât. L'Empereur ne fit point de difficulté de déclarer que, selon lui, la base des négociations devait être égalité et réciprocité entre les deux masses belligérantes, et que les deux masses belligérantes entreraient en commun dans un système de compensations.

La modération, la clarté, la promptitude de cette réponse ne laissèrent aucun doute aux ennemis de la paix sur les dispositions pacifiques de l'Empereur. Ils en craignaient les effets; et au moment même où l'on répondait qu'il n'y avait plus d'obstacles à l'ouverture du congrès, l'armée russe sortit de ses cantonnemens et vint attaquer l'armée française. Le sang a donc été de nouveau répandu; mais du moins la France en est innocente. Il n'est aucune ouverture pacifique que l'Empereur n'ait écoutée. Il n'est aucune proposition à laquelle il ait différé de répondre. Il n'est aucun piége tendu par les amis de la guerre que sa volonté n'ait écarté. Ils ont inconsidérément fait courir l'armée russe aux armes, quand ils ont vu leurs démarches déjouées; et ces coupables entreprises que désavouait la justice, ont été confondues. De nouveaux échecs ont été attirés sur les armes

de la Russie ; de nouveaux trophées ont couronné celles de la France. Rien ne prouve davantage que la passion et des intérêts étrangers à ceux de la Russie et de la Prusse dirigent le cabinet de ces deux puissances, et conduisent leurs braves armées à de nouveaux malheurs, en les forçant à de nouveaux combats, que la circonstance où l'armée russe reprend les hostilités ; c'est quinze jours après que Dantzick s'est rendu ; c'est lorsque ses opérations n'ont plus d'objet ; c'est lorsqu'il ne s'agit plus de faire lever le siège de ce boulevart, dont l'importance aurait justifié toutes les tentatives, et pour la conservation duquel aucun militaire n'aurait été blâmé d'avoir tenté le sort de trois batailles. Ces considérations sont étrangères aux passions qui ont préparé les événemens qui viennent de se passer. Empêcher les négociations de s'ouvrir ; éloigner deux princes prêts à se rapprocher et à s'entendre, tel est le but qu'on s'est proposé. Quel sera le résultat d'une telle démarche? où est la probabilité du succès ? Toutes ces questions sont indifférentes à ceux qui soufflent la guerre. Que leur importent les malheurs des armées russes et prussiennes ? s'ils peuvent prolonger encore les calamités qui pèsent sur l'Europe, leur but est rempli.

Si l'Empereur n'avait eu en vue d'autre intérêt que celui de sa gloire, s'il n'avait fait d'autres calculs que ceux qui étaient relatifs à l'avantage de ses opérations militaires, il aurait ouvert la campagne immédiatement après la prise de Dantzick ; et cependant quoiqu'il n'existât ni trève, ni armistice, il ne s'est occupé que de l'espérance de voir arriver à bien les négociations commencées.

Combat de Spanden.

Le 5 juin, l'armée russe se mit en mouvement. Ses divisions de droite attaquèrent la tête de pont de Spanden, que le général Frère défendait avec le 27^e^ régiment d'infanterie légère. Douze régimens russes et prussiens firent de vains efforts ; sept fois ils les renouvellèrent, et sept fois ils furent repoussés. Cependant le prince de Ponte-Corvo

avait réuni son corps d'armée, mais avant qu'il pût déboucher, une seule charge du 17^e^ de dragons, faite immédiatement après le septième assaut donné à la tête de pont, avait forcé l'ennemi à abandonner le champ de bataille et à battre en retraite. Ainsi pendant tout un jour, deux divisions ont attaqué sans succès un régiment qui à la vérité était retranché.

Le prince de Ponte-Corvo visitant en personne les retranchemens, dans l'intervalle des attaques pour s'assurer de l'état des batteries, a reçu une blessure légère qui le tiendra pendant une quinzaine de jours éloigné de son commandement. Notre perte dans cette affaire a été peu considérable: l'ennemi a perdu 1200 hommes, et a eu beaucoup de blessés.

Combat de Lomitten.

Deux divisions russes du centre attaquaient au même moment la tête de pont de Lomitten. La brigade du général Ferrey, du corps du maréchal Soult, défendait cette position. Le 46^e^, le 57^e^ et le 24^e^ d'infanterie légère repoussèrent l'ennemi pendant toute la journée. Les abattis et les ouvrages restèrent couverts de Russes; leur général fut tué: la perte de l'ennemi fut de 1100 hommes tués, 100 prisonniers et un grand nombre de blessés. Nous avons eu 200 hommes tués ou blessés.

Pendant ce temps, le général en chef russe, avec le grand-duc Constantin, la garde impériale et trois divisions, attaqua à la fois les positions du maréchal Ney sur Altkirken Amt, Guttstadt et Wolfsdorff; il fut par-tout repoussé; mais lorsque le maréchal Ney s'apperçut que les forces qui lui étaient opposées étaient de plus de 40,000 hommes, il suivit ses instructions, et porta son corps à Ackendorff.

Combat de Deppen.

Le lendemain 6, l'ennemi attaqua le 6^e^ corps dans sa position de Deppen sur la Passarge. Il y fut culbuté. Les manœuvres du maréchal Ney, l'intrépidité qu'il a montrée

et qu'il a communiquée à toutes ses troupes, les talens déployés dans cette circonstance par le général de division Marchand, et par les officiers sous ses ordres, sont dignes des plus grands éloges. L'ennemi de son propre aveu a perdu dans cette journée 2000 hommes tués et a eu plus de 3000 blessés : notre perte a été de 160 hommes tués, 200 blessés, et 250 faits prisonniers. Ceux-ci ont été pour la plupart enlevés par les cosaques qui le matin de l'attaque s'étaient portés sur les derrières de l'armée. Le général Roger ayant été blessé, est tombé de cheval et a été fait prisonnier dans une charge : le général de brigade Dutaillis a eu le bras emporté par un boulet.

L'Empereur arriva le 8 à Deppen au camp du maréchal Ney. Il donna sur le champ les ordres nécessaires. Le 4e corps se porta sur Volfsdorff où, ayant rencontré une division russe de Kamenski qui rejoignait le corps d'armée, il l'attaqua, lui mit hors de combat 4 ou 500 hommes, lui fit 150 prisonniers et vint prendre position le soir à Altkirken.

Journée du 9.

Le 9, l'Empereur se porta sur Guttstadt avec les corps des maréchaux Ney, Davoust et Lannes, avec sa garde et la cavalerie de réserve ; une partie de l'arrière-garde ennemie formant 10,000 hommes de cavalerie, et 15,000 hommes d'infanterie prit position à Glottau, et voulut disputer le passage. Le grand-duc de Berg, après des manœuvres fort habiles, la débusqua successivement de toutes ses positions. Les brigades de cavalerie légère des généraux Pajol, Bruyères et Durosnel, et la division de grosse cavalerie du général Nansouty triomphèrent de tous les efforts de l'ennemi. Le soir à 8 heures nous entrâmes de vive force à Guttstadt : un millier de prisonniers, la prise de toutes les positions en avant de Guttstadt, et la déroute de l'infanterie furent les suites de cette journée. Les régimens de cavalerie de la garde russe ont sur-tout été très-maltraités.

Le 10, l'armée se dirigea sur Heilsberg. Elle enleva

divers camps de l'ennemi. Un quart de lieue au-delà de ces camps, l'arrière-garde se montra en position. Elle avait 15 à 18,000 hommes de cavalerie, et plusieurs lignes d'infanterie. Les cuirassiers de la division Espagne, la division de dragons Latour-Maubourg, et les brigades de cavalerie légère, entreprirent différentes charges, et gagnèrent du terrein. A deux heures, le corps du maréchal Soult se trouva formé. Deux divisions marchèrent sur la droite, tandis que la division Legrand marchait sur la gauche pour s'emparer de la pointe d'un bois dont l'occupation était nécessaire, afin d'appuyer la cavalerie. Toute l'armée russe se trouvait alors à Heilsberg; elle alimenta ses colonnes d'infanterie et de cavalerie, et fit de nombreux efforts pour se maintenir dans ses positions en avant de cette ville. Plusieurs divisions russes furent mises en déroute, et à neuf heures du soir, on se trouva sous les retranchemens ennemis. Les fusiliers de la garde, commandés par le général Savary, furent mis en mouvement pour soutenir la division Saint-Hilaire, et firent des prodiges. La division Verdier, du corps d'infanterie de réserve du maréchal Lannes, s'engagea, la nuit étant déjà tombée, et déborda l'ennemi, afin de lui couper le chemin de Lansberg; elle réussit parfaitement: l'ardeur des troupes était telle, que plusieurs compagnies d'infanterie de ligne furent insulter les ouvrages retranchés des Russes. Quelques braves trouvèrent la mort dans les fossés des redoutes et au pied des palissades.

L'Empereur passa la journée du 11 sur le champ de bataille. Il y plaça les corps d'armée et les divisions pour donner une bataille qui fût décisive, et telle qu'elle pût mettre fin à la guerre. Toute l'armée russe était réunie. Elle avait à Heilsberg tous ses magasins; elle occupait une superbe position que la nature avait rendue très-forte, et que l'ennemi avait encore fortifiée par un travail de quatre mois.

A quatre heures après midi l'Empereur ordonna au maréchal Davoust de faire un changement de front par son extrémité de droite, la gauche en avant; ce mouve-

ment le porta sur la basse Alle et intercepta complettement le chemin d'Eylau. Chaque corps d'armée avait ses postes assignés ; ils etaient tous réunis, hormis le 1^er^ corps qui continuait à manœuvrer sur la basse Passarge. Ainsi les Russes qui avaient les premiers recommencé les hostilités, se trouvaient comme bloqués dans leur camp retranché ; on venait leur présenter la bataille dans la position qu'ils avaient eux-mêmes choisie. On crut long-temps qu'ils attaqueraient dans la journée du 11. Au moment où l'armée française faisait ses dispositions, ils se laissaient voir rangés en colonnes au milieu de leurs retranchemens, farcis de canons.

Mais soit que ces retranchemens ne leur parussent pas assez formidables, à l'aspect des préparatifs qu'ils voyaient faire devant eux ; soit que cette impétuosité qu'avait montrée l'armée française dans la journée du 10, leur en imposât, ils commencèrent, à dix heures du soir, à passer sur la rive droite de l'Alle, abandonnant tous les pays de la gauche, et laissant à la disposition du vainqueur leurs blessés, leurs magasins et ces retranchemens, fruit d'un travail si long et pénible.

Le 12 à la pointe du jour, tous les corps d'armée s'ébranlèrent, et prirent différentes directions.

Les maisons d'Heilsberg et celles des villages voisins sont remplies de blessés russes.

Le résultat de ces différentes journées depuis le 5 jusqu'au 12, a été de priver l'armée russe d'environ 30,000 combattans. Elle a laissé dans nos mains 3 ou 4,000 hommes, sept ou huit drapeaux et neuf pièces de canon. Au dire des payaans et des prisonniers, plusieurs des généraux russes les plus marquans ont été tués ou blessés.

Notre perte se monte à 6 ou 700 hommes tués ; 2000 ou 2200 blessés, 2 ou 300 prisonniers : le général de division Espagne a été blessé : le général Roussel, chef de l'état-major de la garde, qui se trouvait au milieu des fusiliers, a eu la tête emportée par un boulet de canon. C'était un officier très-distingué.

Le grand-duc de Berg a eu deux chevaux tués sous lui.

M. Ségur,

M. Ségur, un de ses aides-de-camp, a eu un bras emporté. M. Lameth, aide-de-camp du maréchal Soult, a été blessé. M. Lagrange, colonel du 7e régiment de chasseurs à cheval, a été atteint par une balle. Dans les rapports détaillés que rédigera l'état-major, on fera connaître les traits de bravoure par lesquels se sont signalés un grand nombre d'officiers et de soldats, et les noms de ceux qui ont été blessés dans la mémorable journée du 10 juin.

On a trouvé dans les magasins d'Heilsberg plusieurs milliers de quintaux de farine et beaucoup de denrées de diverses sortes. L'impuissance de l'armée russe, démontrée par la prise de Dantzick, vient de l'être encore par l'évacuation du camp de Heilsberg; elle l'est par sa retraite; elle le sera d'une manière plus éclatante encore, si les Russes attendent l'armée française: mais dans de si grandes armées qui exigent vingt-quatre heures pour mettre tous les corps en position, on ne peut avoir que des affaires partielles, lorsque l'une d'elles n'est pas disposée à finir bravement la querelle dans une affaire générale.

Il paraît que l'Empereur Alexandre avait quitté son armée quelques jours avant la reprise des hostilités : plusieurs personnes prétendent que le parti anglais l'a éloigné pour qu'il ne fût pas témoin des malheurs qu'entraîne la guerre et des désastres de son armée, prévus par ceux-mêmes qui l'ont excité à rentrer en campagne. On a craint qu'un si déplorable spectacle ne lui rappelât les véritables intérêts de son pays, ne le fît revenir aux conseils des hommes sages et désintéressés, et ne le ramenât enfin par les sentimens les plus propres à toucher un souverain, à repousser la funeste influence que la corruption anglaise exerce autour de lui.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

A Wehlau, le 17 juin 1807.

Les combats de Spanden, de Lomitten, les journées de Guttstadt et de Heilsberg n'étaient que le prélude de plus grands événemens.

Le 12, à quatre heures du matin, l'armée française entra à Heilsberg. Le général Latour-Maubourg avec sa division de dragons et les brigades de cavalerie légère des généraux Durosnel et Wattier poursuivirent l'ennemi sur la rive droite de l'Alle, dans la direction de Bartenstein, pendant que les corps d'armée se mettaient en marche, dans différentes directions, pour déborder l'ennemi et lui couper sa retraite sur Kœnigsberg, en arrivant avant lui sur ses magasins. La fortune a souri à ce projet.

Le 12, à cinq heures après-midi, l'Empereur porta son quartier-général à Eylau. Ce n'étaient plus ces champs couverts de glaces et de neige; c'était le plus beau pays de la la nature, coupé de beaux bois, de beaux lacs, et peuplé de jolis villages.

Le grand-duc de Berg se porta, le 13, sur Kœnigsberg avec sa cavalerie; le maréchal Davoust marcha derrière pour le soutenir; le maréchal Soult se porta sur Creutzbourg; le maréchal Lannes, sur Domnau; les maréchaux Ney et Mortier, sur Lampasch (1).

Cependant le général Latour-Maubourg écrivait qu'il avait poursuivi l'arrière-garde ennemie; que les Russes abandonnaient beaucoup de blessés; qu'ils avaient évacué Bartenstein, et continuaient leur retraite sur Schippenbeil, par la rive droite de l'Alle. L'Empereur se mit sur-le-champ en marche sur Friedland. Il donna ordre au grand-duc de Berg, aux maréchaux Soult et Davoust de manœuvrer sur Kœnigsberg, et avec les corps des maréchaux Ney, Lannes, Mortier, avec la garde impériale et le premier corps commandé par le général Victor, il marcha en personne sur Friedland.

Le 13, le 9e de hussards entra à Friedland; mais il en fut chassé par trois mille hommes de cavalerie.

Le 14, l'ennemi déboucha sur le pont de Friedland. A trois heures du matin des coups de canon se firent entendre.

---

(1) *Voyez* plus haut *Kœnigsberg Heilsberg, Bartenstein*, etc. Tous les autres pays nommés dans le bulletin précédent et dans celui-ci sont des bourgs ou villages trop peu considérables pour être dignes d'aucune note. On trouvera leur position sur la carte.

« C'est un jour de bonheur, dit l'Empereur, c'est l'anni-» versaire de Marengo. »

Les maréchaux Lannes et Mortier furent les premiers engagés ; ils étaient soutenus par la division de dragons du général Grouchy, et par les cuirassiers du général Nansouty. Différens mouvemens, différentes actions eurent lieu. L'ennemi fut contenu, et ne put pas dépasser le village de Posthenem. Croyant qu'il n'avait devant lui qu'un corps de quinze mille hommes, l'ennemi continua son mouvement pour filer sur Kœnigsberg. Dans cette occasion, les dragons et les cuirassiers français et saxons firent les plus belles charges, et prirent quatre pièces de canon à l'ennemi.

A cinq heures du soir, les différens corps d'armée étaient à leur place. A la droite, le maréchal Ney ; au centre, le maréchal Lannes ; à la gauche, le maréchal Mortier ; à la réserve, le corps du général Victor et la garde.

La cavalerie, sous les ordres du général Grouchy, soutenait la gauche. La division de dragons du général Latour-Maubourg était en réserve derrière la droite, la division de dragons du général Lahoussaye et les cuirassiers saxons étaient en réserve derrière le centre.

Cependant l'ennemi avait déployé toute son armée. Il appuyait sa gauche à la ville de Friedland, et sa droite se prolongeait à une lieue et demie.

L'Empereur, après avoir reconnu la position, décida d'enlever sur-le-champ la ville de Friedland, en faisant brusquement un changement de front, la droite en avant, et fit commencer l'attaque par l'extrémité de sa droite.

A cinq heures et demie, le maréchal Ney se mit en mouvement ; quelques salves d'une batterie de vingt pièces de canon furent le signal. Au même moment, la division du général Marchand avança, l'arme au bras, sur l'ennemi, prenant sa direction sur le clocher de la ville. La division du général Bisson le soutenait sur la gauche. Du moment où l'ennemi s'apperçut que le maréchal Ney avait quitté le bois où sa droite était d'abord en position, il le fit déborder par des régimens de cavalerie, précédés d'une nuée de Cosaques. La division de dragons du général Latour-Maubourg, se

forma sur-le-champ au galop sur la droite, et repoussa la charge ennemie. Cependant le général Victor fit placer une batterie de trente pièces de canon en avant de son centre; le général Sennarmont qui la commandait, se porta à plus de quatre cents pas en avant, et fit éprouver une horrible perte à l'ennemi. Les différentes démonstrations que les Russes voulurent faire pour opérer une diversion, furent inutiles. Le maréchal Ney, avec un sang-froid et avec cette intrépidité qui lui est particulière, était en avant de ses échelons, dirigeait lui-même les plus petits détails, et donnait l'exemple à un corps d'armée, qui toujours s'est fait distinguer, même parmi les corps de la Grande-Armée. Plusieurs colonnes d'infanterie ennemie, qui attaquaient la droite du maréchal Ney, furent chargées à la bayonnette et précipitées dans l'Alle. Plusieurs milliers d'hommes y trouvèrent la mort; quelques-uns échappèrent à la nage. La gauche du maréchal Ney arriva sur ces entrefaites au ravin qui entoure la ville de Friedland. L'ennemi qui y avait embusqué la garde impériale russe à pied et à cheval, débouche avec intrépidité et fit une charge sur la gauche du maréchal Ney, qui fut un moment ébranlée; mais la division Dupont, qui formait la droite de la réserve, marcha sur la garde impériale, la culbuta et en fit un horrible carnage.

L'ennemi tira de ses réserves et de son centre d'autres corps pour défendre Friedland. Vains efforts! Friedland fut forcé et ses rues furent jonchées de morts.

Le centre que commandait le maréchal Lannes se trouva dans ce moment engagé. L'effort que l'ennemi avait fait sur l'extrémité de la droite de l'armée française ayant échoué, il voulut essayer un semblable effort sur le centre. Il y fut reçu comme on devait l'attendre, des braves divisions Oudinot et Verdier, et du maréchal qui les commandait.

Des charges d'infanterie et de cavalerie ne purent pas retarder la marche de nos colonnes. Tous les efforts de la bravoure des Russes furent inutiles; ils ne purent rien entamer, et vinrent trouver la mort sur nos bayonnettes.

Le maréchal Mortier, qui pendant toute la journée fit grande preuve de sang-froid et d'intrépidité en maintenant

la gauche, marcha alors en avant, et fut soutenu par les fusiliers de la garde que commandait le général Savary. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout le monde s'est distingué.

La garde impériale à pied et à cheval, et deux divisions de la réserve du 1^er^ corps n'ont pas été engagées. La victoire n'a pas hésité un seul instant. Le champ de bataille est un des plus horribles qu'on puisse voir. Ce n'est pas exagérer que de porter le nombre des morts, du côté des Russes, de quinze à dix-huit mille hommes : du côté des Français la perte ne se monte pas à cinq cents morts, ni à plus de trois mille blessés. Nous avons pris quatre-vingt pièces de canon et une grande quantité de caissons. Plusieurs drapeaux sont restés en notre pouvoir. Les Russes ont eu vingt-cinq généraux tués, pris ou blessés. Leur cavalerie a fait des pertes immenses.

Les carabiniers et les cuirassiers, commandés par le général Nansouty, et les différentes divisions de dragons se sont fait remarquer. Le général Grouchy, qui commandait la cavalerie de l'aile gauche, a rendu des services importans.

Le général Drouet, chef de l'état-major du corps d'armée du maréchal Lannes; le général Cohorn; le colonel Regnaud, du 15^e^ de ligne; le colonel Lajonquière, du 60^e^ de ligne; le colonel Lamotte, du 4^e^ de dragons; et le général de brigade Brun ont été blessés. Le général de division Latour-Maubourg l'a été à la main. Le colonel d'artillerie Desfourneaux, et le chef d'escadron Hutin, premier aide-de-camp du général Oudinot, ont été tués. Les aides-de-camp de l'Empereur, Mouton et Lacoste, ont été légèrement blessés.

La nuit n'a point empêché de poursuivre l'ennemi : on l'a suivi jusqu'à onze heures du soir. Le reste de la nuit, les colonnes qui avaient été coupées ont essayé de passer l'Alle, à plusieurs gués. Partout, le lendemain et à plusieurs lieues, nous avons trouvé des caissons, des canons et des voitures perdues dans la rivière.

La bataille de Friedland est digne d'être mise à côté de celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. L'ennemi était

nombreux, avait une belle et forte cavalerie, et s'est battu avec courage.

Le lendemain 15, pendant que l'ennemi essayait de se rallier, et faisait sa retraite sur la rive droite de l'Alle, l'armée française continuait, sur la rive gauche, ses manœuvres pour le couper de Kœnigsberg.

Les têtes des colonnes sont arrivées ensemble à Wehlau, ville située au confluent de l'Alle et de la Pregel.

L'Empereur avait son quartier-général au village de Paterswalde.

Le 16, à la pointe du jour, l'ennemi ayant coupé tous les ponts, mit à profit cet obstacle pour continuer son mouvement rétrograde sur la Russie.

A huit heures du matin l'Empereur fit jetter un pont sur la Pregel, et l'armée s'y mit en position.

Presque tous les magasins que l'ennemi avait sur l'Alle ont été par lui jettés à l'eau ou brûlés. Par ce qui nous reste on peut connaître les pertes immenses qu'il a faites. Partout dans les villages les Russes avaient des magasins, et partout en passant ils les ont incendiés. Nous avons cependant trouvé à Wehlau plus de six mille quintaux de blé.

A la nouvelle de la victoire de Friedland, Kœnigsberg a été abandonné. Le maréchal Soult est entré dans cette place, où nous avons trouvé des richesses immenses, plusieurs centaines de milliers de quintaux de blé, plus de vingt mille blessés russes et prussiens, tout ce que l'Angleterre a envoyé de munitions de guerre à la Russie, entre autres cent soixante mille fusils encore embarqués. Ainsi la Providence a puni ceux qui, au lieu de négocier de bonne foi pour arriver à l'œuvre salutaire de la paix, s'en sont fait un jeu, prenant pour faiblesse et pour impuissance la tranquillité du vainqueur.

L'armée occupe ici le plus beau pays possible. Les bords de la Prégel sont riches. Dans peu les magasins et les caves de Dantzick et de Kœnigsberg vont nous apporter de nouveaux moyens d'abondance et de santé.

Les noms des braves qui se sont distingués, les détails de ce que chaque corps a fait, passent les bornes d'un sim-

ple bulletin, et l'état-major s'occupe de réunir tous les faits.

Le prince de Neufchâtel a, dans la bataille de Friedland donné des preuves particulières de son zèle et de ses talens. Plusieurs fois il s'est trouvé au fort de la mêlée, et y a fait des dispositions utiles.

L'ennemi avait recommencé les hostilités le 5 : on peut évaluer la perte qu'il a éprouvée en dix jours, et par suite de ces opérations, à soixante mille hommes pris, blessés, tués ou hors de combat. Il a perdu une partie de son artillerie, presque toutes ses munitions et tous ses magasins sur une ligne de plus de quarante lieues.

Les armées françaises ont rarement obtenu de si grands succès avec moins de perte.

Quatre-vingtième Bulletin de la Grande-Armée.

Tilsitt (1), le 19 juin 1807.

Pendant le temps que les armées françaises se signalaient sur le champ de bataille de Friedland, le grand-duc de Berg, arrivé devant Kœnigsberg, prenait en flanc le corps d'armée du général Lestocq.

Le 13, le maréchal Soult trouva à Creutzbourg l'arrière-garde prussienne; la division de dragons Milhaud exécuta une belle charge, culbuta la cavalerie prussienne, et enleva plusieurs pièces de canon.

Le 14, l'ennemi fut obligé de s'enfermer dans la place de Kœnigsberg. Vers le milieu de la journée, deux colonnes ennemies coupées se présentèrent pour entrer dans la place; six pièces de canon et trois à quatre mille hommes qui composaient cette troupe, furent pris, tous les fan-

(1) *Tilsitt* est la ville la plus importante et la plus grande du royaume de Prusse proprement dit, après Kœnigsberg, dans le département de la Lithuanie, sur le Niémena 18 lieues de Memel, 25 lieues de Kœnigsberg. On y fait un grand commerce de blé, lin, sel, bois, cire, beurre; elle compte 8500 habitans. Le Memel qui coule au nord facilite son commerce.

bourgs de Kœnigsberg furent enlevés : on y fit un bon nombre de prisonniers : le général de brigade Buget a eu la main emportée par un boulet.

En résumé, les résultats de toutes ces affaires sont quatre à cinq mille prisonniers et quinze pièces de canon.

Le 15 et le 16, le corps d'armée du maréchal Soult fut contenu devant les retranchemens de Kœnigsberg ; mais la marche du gros de l'armée sur Wehlau obligea l'ennemi à évacuer Kœnigsberg, et cette place tomba en notre pouvoir.

Ce qu'on a trouvé à Kœnisgberg en subsistances, est immense. Deux cents gros bâtimens, venant de Russie, sont encore tous chargés dans le port. Il y a beaucoup plus de vins et d'eau-de-vie qu'on n'était dans le cas de l'espérer.

Une brigade de la division Saint-Hilaire s'est portée devant Pillau pour en former le siége, et le général Rapp a fait partir de Dantzick une colonne chargée d'aller, par le Neirung, établir devant Pillau une batterie qui ferme le Haff. Des bâtimens montés par des marins de la garde nous rendent maîtres de cette petite mer.

Le 17, l'Empereur porta son quartier-général à la métairie de Drucken, près Klein-Schirau ; le 18, il le porta à Sgaisgirren ; le 19, à deux heures après-midi, il entra dans Tilsitt.

Le grand-duc de Berg, à la tête de la plus grande partie de la cavalerie légère, des divisions de dragons et de cuirassiers, a mené battant l'ennemi ces trois jours derniers, et lui a fait beaucoup de mal. Le 5^e^ régiment de hussards s'est distingué ; les Cosaques ont été culbutés plusieurs fois et ont beaucoup souffert dans ces différentes charges. Nous avons eu peu de tués et de blessés. Au nombre de ces derniers, se trouve le chef d'escadron Piéton, aide-de-camp du grand-duc de Berg.

Après le passage de la Prégel, vis-à-vis Wehlau, un tambour fut chargé par un cosaque et se jeta ventre à terre. Le Cosaque prend sa lance pour en percer le tambour ; mais

celui-ci conserve toute sa présence d'esprit, tire à lui la lance, désarme le cosaque et le poursuit.

Un fait particulier qui a excité le rire des soldats, a eu lieu pour la première fois vers Tilsitt; on a vu une nuée de Kalmoucks se battant à coups de flèches.

Nous en sommes fâchés pour ceux qui donnent l'avantage aux armes anciennes sur les modernes; mais rien n'est plus risible que le jeu de ces armes contre nos fusils.

Le maréchal Davoust, à la tête du 3e corps, a débouché par Labiau (1) est tombé sur l'arrière-garde ennemie, et lui a fait deux mille cinq cents prisonniers.

De son côté, le maréchal Ney est arrivé le 17 à Insterbourg (2), y a pris un millier de blessés et a enlevé à l'ennemi des magasins assez considérables.

Les bois, les villages sont pleins de Russes isolés, ou blessés ou malades.

Les pertes de l'armée russe sont énormes; elle n'a ramené avec elle qu'une soixantaine de pièces de canon.

La rapidité des marches empêche de connaître encore toutes les pièces qu'on a prises à la bataille de Friedland; on croit que le nombre passera cent vingt.

A la hauteur de Tilsitt, les billets ci-joints nos I et II, ont été remis au grand-duc de Berg, et par suite le prince russe lieutenant-général Labanoff a passé le Niémen (3) et a conféré une heure avec le prince de Neufchâtel.

---

(1) *Labiau*, ville de la Prusse orientale, dép. allemand, à 65 m. de Kœnisgsberg, 80 de Mémel sur le *Curisch-Haff*, ou lac de Courlande. Elle est la principale de la Nardie. Elle a un château fort, et communique à Kœnigsberg par deux canaux qui servent à en transporter les marchandises. Toutes les barques qui passent sur les deux canaux doivent payer la douane à *Labiau*, ce qui est un grand revenu pour le Roi. C'est-là que se perd dans la Deine le grand fossé de Frédéric.

(2) *Insterbourg*, petite ville de la Prusse orientale département de Lithuanie, sur l'Inster, à 23 m. de Gumbinnen, 98 de Kœnigsberg. Elle a environ 3000 habitans, et est située près du confluent de l'Angerap. Il y a des salines et un magasin de blé dont elle fait un commerce considérable, ainsi que d'excellente bierre forte.

(3) *Le Niémen* est un fleuve de Pologne, qui prend sa source au Palatinat de Minstri, en Lithuanie, et se jette par plusieurs embou-

L'ennemi a brûlé en grande hâte le pont de Tilsitt sur le Niémen, et paraît continuer sa retraite sur la Russie.

Nous sommes sur les confins de cet Empire.

Le Niémen, vis-à-vis Tilsitt, est un peu plus large que la Seine.

L'on voit de la rive gauche une nuée de Cosaques qui forment l'arrière-garde ennemie sur la rive droite.

Déjà l'on ne commet plus aucunes hostilités.

Ce qui restait au roi de Prusse est conquis. Cet infortuné prince n'a plus en son pouvoir que le pays situé entre le Niémen et Memel.

La plus grande partie de son armée, ou plutôt de la division de ses troupes, déserte, ne voulant pas aller en Russie.

L'empereur de Russie est resté trois semaines à Tilsitt avec le roi de Prusse.

A la nouvelle de la bataille de Friedland l'un et l'autre sont partis en toute hâte.

N°. I.

Le général en chef Benningson, à son excellence le prince Bagration.

Mon Prince,

Après les flots de sang qui ont coulé ces jours derniers dans des combats aussi meurtriers que souvent répétés, je desirerais soulager les maux de cette guerre destructive en proposant un armistice, avant que d'entrer dans une lutte, dans une guerre nouvelle, peut-être plus terrible encore que la première.

Je vous prie, mon prince, de faire connaître aux chefs de l'armée française cette intention de ma part, dont les

---

chures dans le *Curisch-Haff*, ou lac de Courlande, sur le bord de la mer Baltique, après avoir traversé la partie septentrionale de la Prusse.

suites pourraient peut-être avoir des effets d'autant plus nécessaires, qu'il est question d'un congrès général, et pourraient prévenir une effusion inutile de sang humain. Vous voudrez bien ensuite me faire parvenir les résultats de votre démarche, et me croire, avec la considération la plus distinguée,

Mon prince,

De votre excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, B. Benningson.

N°. II.

Monsieur le général,

M. le général commandant en chef vient de m'adresser une lettre relativement aux ordres que son excellence a reçus de S. M. l'Empereur, en me chargeant de vous faire part de son contenu. Je ne crois pas pouvoir mieux répondre à ses intentions, qu'en vous la faisant tenir en original. Je vous prie en même temps de me faire parvenir votre réponse et d'agréer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, Bagration.

Le $\frac{6}{18}$ juin.

Nota. Les lettres qu'on va lire ont été interceptées à Tilsitt.

N°. I.

Lettre écrite de Kœnigsberg, le 6 juin, au bailli de Stamer, à Langonisaken, par son frère.

Depuis la prise de Dantzick par les Français, le sort

qui nous attend n'est point douteux. Si nous n'obtenons pas bientôt cette paix que nous desirons avec tant d'ardeur, les Français s'empareront des dernières provinces prussiennes, la Samogitie et la Lithuanie, et il ne nous restera plus de quoi couvrir notre corps; car chacun est bien convaincu, d'après toutes les opérations militaires des Français, que tout doit céder à leur force et à leur sagesse.

Dieu daigne nous protéger!

N°. II.

A M. de Sanden (Ober-Amtsrath), à Ragnit.

Wehlau, le 15 juin 1807.

Nous avons donné hier, près de Friedland, une bataille effrayante, qui a duré seize heures. Nous sommes forcés de nous retirer; notre perte est extrême. Nous sommes derrière la Pregel, où nous prenons position. Nous nous réunissons à Lestocq qui protège Kœnigsberg. Il nous ont tombé sur le dos avec soixante-dix pièces de canon, et ce diable de Bonaparte les transportait aussi vîte que l'éclair, où il voyait que nous étions faibles. Je ne suis pas blessé, mais presque sourd de tous les boulets qui m'ont sifflé aux oreilles.

Lettre de M. Distel à sa femme.

Près Tilsitt, le 17 juin.

Tout ce que je craignais est arrivé; Kœnigsberg est pris : nous nous sauvons. Mes chevaux sont pris. Je suis comme beaucoup de monde ici, je perds la tête et me sauve à Mittau.

N°. III.

Lettre de M. de Hardenberg, à son oncle, M. le colonel baron de Buddenbrock, à Oletzeka, en date de Gumbinnen, le 17 juin 1807.

Vous connaissez déjà assez les événemens, pour savoir tout l'excès des malheurs qui accablent notre pays. Les

Russes se retirent derrière le Niémen pour couvrir leurs frontières. Tout s'est mis en marche hier; les Français ne peuvent tarder à arriver, et alors nous verrons bientôt la fin de tout ceci. Dieu veuille qu'une prompte paix termine toutes nos souffrances! et je pense qu'on pourrait l'obtenir. Ce serait, au moins, la plus insigne folie de vouloir continuer cette guerre, aussi malheureuse qu'absurde. — A la vérité, on ne peut jurer de rien. — Espérons que le Ciel aura pitié de notre infortuné pays, si cruellement maltraité par ses alliés, et qu'il suspendra la foudre, qui menace de l'écraser entièrement. — Depuis un mois, il était facile de prévenir tout cela, sans une grande pénétration... Au reste, l'histoire de nos malheurs est l'histoire de toutes les choses humaines qui doivent avoir une fin : mais il est cruel de vivre à l'époque d'une pareille catastrophe, et d'en être témoin d'aussi près!!..... Qu'il est heureux celui qui, retiré dans ses foyers solitaires, peut vivre paisiblement sans être remarqué, et sans s'occuper de ce qui se passe dans le monde politique, jouissant de tout le bonheur d'une vie privée!.... — C'est au milieu des siens seulement, c'est au sein d'une douce félicité qu'on peut encore espérer quelque bonheur. C'est la seule consolation qui me reste, car j'ai pris congé de tout le reste. M. le directeur de la chambre, Bültner, ne vous a pas répondu plus tôt, parce qu'il était absent. Soyez sans inquiétude sur vos affaires; je m'en occupe avec soin, et je compte rester ici jusqu'à ce qu'elles soient terminées.

Adieu, mon cher oncle, je me recommande à votre bon souvenir.

Votre dévoué neveu,

Signé, HARDENBERG.

N°. IV.

Extrait d'une lettre d'un officier russe à sa mère, à Bielstock.

Tilsitt, le 19 juin 1807.

..... De Heilsberg nous sommes allés à Friedland, en escarmouchant toujours; les Français nous y ont anéantis.

L'affaire est honteuse pour nous. Le matin, nous étions victorieux. Une seule faute, celle de n'avoir point assez fortifié notre aîle gauche, fut cause du malheur qui nous arriva le soir et de notre entière défaite. Tout ce qui ne put passer sur le pont, fut obligé de se jetter dans l'Alle. Je fus fait prisonnier. Notre aîle gauche devait chasser l'ennemi du bois; nous y fîmes toute la journée un feu très-vif sans jamais y parvenir, jusqu'à ce qu'un régiment de chasseurs courut à l'ennemi avec d'affreux *houras*, les chassa du bois, mais se trouva enfin sous le feu d'une batterie qui était cachée, et qui l'accabla de boulets et de mitraille.....

(L'officier russe raconte alors la manière dont il fut fait prisonnier, et dont il parvint à s'échapper en passant la rivière devant un piquet de Cosaques.)

.....Alors je trouvai l'armée en pleine déroute, et elle se retira en désordre jusqu'aux frontières de la Russie. Dieu sait ce que tout cela deviendra. Nous desirons tous la paix, et nous espérons qu'elle ne peut plus tarder.

QUATRE-VINGT-UNIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsitt, le 21 juin 1807.

A la journée d'Heilsberg, le grand-duc de Berg passa sur la ligne de la 3e division de cuirassiers, au moment où le 6e régiment de cuirassiers venait de faire une charge. Le colonel d'Avenay, commandant ce régiment, son sabre dégouttant de sang, lui dit : « Prince, faites la revue de mon régiment, vous verrez qu'il n'est aucun soldat dont le sabre ne soit comme le mien. »

Les colonels Colbert, du 7e de hussards; Lery, du 5e, se sont fait également remarquer par la plus brillante intrépidité. Le colonel Borde-Soult, du 22e de chasseurs, a été blessé. M. Guehenenc, aide-de-camp du maréchal Lannes, a été blessé d'une balle au bras. .....

Les généraux aides-de-camp de l'Empereur, Reille et

Bertrand, ont rendu des services importans. Les officiers d'ordonnance de l'Empereur, Bongars, Montesquiou, Labiffe, ont mérité des éloges pour leur conduite.

Les aides-de-camp du prince de Neufchâtel, Louis de Périgord, capitaine, et Pivé, chef d'escadron, se sont fait remarquer.

Le colonel Curial, commandant les fusiliers de la garde, a été nommé général de brigade.

Le général de division Dupas, commandant une division sous les ordres du maréchal Mortier, a rendu d'importans services à la bataille de Friedland.

Les fils des sénateurs Pérignon, Clément de Ris et Garan de Coulon, sont morts avec honneur sur le champ de bataille.

Le maréchal Ney s'étant porté à Gumbinnen (1), a arrêté quelques parcs d'artillerie ennemie, beaucoup de convois de blessés, et fait un grand nombre de prisonniers.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsitt, le 22 juin 1807.

En conséquence de la proposition qui a été faite par le commandant de l'armée russe, un armistice a été conclu dans les termes suivans :

ARMISTICE.

S. M. l'Empereur des Français, etc. etc., et S. M. l'empereur de Russie, voulant mettre un terme à la guerre qui divise les deux nations, et conclure, en attendant, un armistice, ont nommé et muni de leurs pleins-pouvoirs, savoir : d'une part, le prince de Neufchâtel, major-général

---

(1) *Gumbinnen*, ville de Prusse, capitale du département de la Lithuanie, et siége de la Chambre, est assez régulièrement bâtie, dans une contrée agréable et avantageuse, sur la rivière de Pisse, à 15 m. d'Insterbourg, et 115 de Kœnigsberg.

de la Grande-Armée, et de l'autre, le lieutenant-général prince Labanoff de Rostow, chevalier des ordres de Saint-Anne, grand-croix, etc., lesquels sont convenus des dispositions suivantes :

ART. 1er. Il y aura armistice entre l'armée française et l'armée russe, afin de pouvoir, dans cet intervalle, négocier, conclure et signer une paix qui mette fin à une effusion de sang si contraire à l'humanité.

II. Celle des deux parties contractantes qui voudra rompre l'armistice, ce que Dieu ne veuille, sera tenue de prévenir au quartier-général de l'autre armée, et ce ne sera qu'après un mois de la date des notifications que les hostilités pourront recommencer.

III. L'armée française et l'armée prussienne concluront un armistice séparé, et à cet effet des officiers seront nommés de part et d'autre. Pendant les quatre ou cinq jours nécessaires à la conclusion dudit armistice, l'armée française ne commettra aucune hostilité contre l'armée prussienne.

IV. Les limites de l'armée française et de l'armée russe, pendant le temps de l'armistice, seront depuis le Curisch-Haff, le Thalweg du Niémen; et en remontant la rive gauche de ce fleuve jusqu'à l'embouchure de Lorasna à Schaim, et montant cette rivière jusqu'à l'embouchure du Bobra, suivant ce ruisseau par Bogari, Lipsk, Stabin, Dolistowo, Goniondz, et Witzna jusqu'à l'embouchure du Bobra dans la Narew, et delà remontant la rive gauche de la Narew par Tykoczyn, Surasz, Narew jusqu'à la frontière de la Prusse et de la Russie; la limite dans le Curisch-Néring sera à Nidden.

V. S. M. l'Empereur des Français et S. M. l'empereur de Russie nommeront, dans le plus court délai, des plénipotentiaires munis des pouvoirs nécessaires pour négocier, conclure et signer la paix définitive entre ces deux grandes et puissantes nations.

VI. Des commissaires seront nommés de part et d'autre, à l'effet de procéder sur-le-champ à l'échange, grade par grade, et homme par homme, des prisonniers de guerre.

VII.

VII. L'échange des ratifications du présent armistice sera fait au quartier général de l'armée russe dans quarante-huit heures, et plus tôt si faire se peut.

Fait à Tilsitt, le 21 juin 1807.

Signés, le prince de Neufchâtel maréchal,

ALEXANDRE BERTHIER;

Le prince LABANOFF DE ROSTOW.

L'armée française occupe tout le Thalweg du Niémen, de sorte qu'il ne reste plus au roi de Prusse que la petite ville et le territoire de Memel.

Proclamation de S. M. l'Empereur et Roi, à la Grande-Armée.

SOLDATS,

Le 5 juin nous avons été attaqués dans nos cantonnemens par l'armée russe. L'ennemi s'est mépris sur les causes de notre inactivité. Il s'est apperçu trop tard que notre repos était celui du lion, il se repent de l'avoir troublé.

Dans les journées de Guttstadt, de Heilsberg, dans celle à jamais mémorable de Friedland, dans dix jours de campagne enfin, nous avons pris cent vingt pièces de canon, sept drapeaux; tué, blessé ou fait prisonniers soixante mille Russes; enlevé à l'armée ennemie tous ses magasins, ses hôpitaux, ses ambulances; la place de Kœnigsberg, les trois cents bâtimens qui étaient dans ce port, chargés de toute espèce de munitions; cent soixante mille fusils que l'Angleterre envoyait pour armer nos ennemis.

Des bords de la Vistule, nous sommes arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement; vous avez cette année dignement célébré celui de la bataille de Marengo, qui mit fin à la guerre de la seconde coalition.

Français, vous avez été dignes de vous et de moi. Vous rentrerez en France couverts de tous vos lauriers, et après avoir obtenu une paix glorieuse qui porte avec elle la garantie de sa durée. Il est temps que notre patrie vive en repos, à l'abri de la maligne influence de l'Angleterre. Mes bienfaits vous prouveront ma reconnaissance et toute l'étendue de l'amour que je vous porte.

Au camp impérial de Tilsitt, le 22 juin 1807.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Tilsitt, le 23 juin 1807.

Ci-joint la capitulation de la place de Neiss.

La garnison, forte de six mille hommes d'infanterie et de trois cents hommes de cavalerie, a défilé le 16 juin devant le prince Jérôme. On a trouvé dans la place trois cents milliers de poudre et trois cents bouches à feu.

Capitulation de la forteresse de Neiss et forts dépendans.

Après la conférence du 29 et l'armistice qui a eu lieu du 28 au 30 mai, il a été convenu entre Son Exc. M. le général de division Vandamme, grand-officier de la légion d'honneur, décoré du grand cordon, chevalier grand-croix de l'Ordre Royal de Hollande, et grand-croix de l'Ordre du Mérite militaire de Wurtemberg, commandant les troupes du siége, muni de pleins-pouvoirs de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef en Silésie les troupes françaises et alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, d'une part;

Et S. Exc. M. le baron de Stensen, lieutenant-général aux armées de S. M. le roi de Prusse, gouverneur de la forteresse de Neiss;

Et M. de Weger, général-major aux armées de S. M. le roi de Prusse, chevalier de l'Ordre pour le Mérite, commandant de la forteresse de Neiss.

Art. Ier. La forteresse de Neiss et forts dépendans seront remis aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, le 16 juin 1807, s'ils ne sont pas secourus d'ici à ce temps.

II. L'armistice du 28 au 30 mai sera prolongé jusqu'au 15 juin inclusivement. Pendant cet armistice, les assiégeans ne pourront augmenter le nombre de leurs troupes, ni l'artillerie de siége, et resteront dans leur position actuelle, sans pouvoir envoyer des détachemens, ni changer leurs postes.

III. Ne pouvant accéder à la demande qui a été faite de laisser, après la reddition de la place, les fortifications de la place et dépendances dans l'état où elles seront trouvées, elles restent à la disposition et aux volontés de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

IV. La garnison sera prisonnière de guerre; elle défilera devant les troupes du siége le 16 juin, à dix heures du matin, drapeaux déployés, mèche allumée, et mettra bas les armes devant elles. Les bas-officiers et soldats conserveront leurs havresacs.

V. Tout ce qui appartient à la forteresse et ses dépendances, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera fidellement remis entre les mains des officiers que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera pour aller en prendre possession et en dresser procès-verbal.

VI. Les forestiers et les gardes-chasse qui ont été sommés de faire le service dans la place, comme chasseurs, mettront bas les armes et obtiendront la permission de retourner chez eux, à condition qu'ils prêteront serment, de ne plus porter les armes contre S. M. l'Empereur Napoléon ou ses alliés.

Les surveillans des ouvriers et autres employés aux fortifications, resteront dans leurs places, et jouiront des mêmes avantages qu'auparavant.

VII. Les officiers conserveront leurs épées, chevaux et bagages, seront libres de se retirer où bon leur semblera, après toutefois avoir signé leur parole d'honneur de ne point servir contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon ou de ses alliés jusqu'à la paix ou leur échange.

La même faveur sera accordée aux feldwebels, porte-enseignes et maréchaux-de-logis de cavalerie. Il sera en outre accordé à chaque officier, un soldat pour domestique.

VIII. Les bas-officiers et soldats mariés, ainsi que les invalides, auront la permission de rentrer chez eux avec leurs familles.

IX. S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon promet protection au nom de son souverain, à toutes les religions que peuvent professer les habitans, propriétaires ou locataires de Neiss et Frédérickstadt, sûreté entière pour les personnes et propriétés desdits habitans.

X. MM. les magistrats, employés civils et fonctionnaires quelconques, conserveront provisoirement les mêmes fonctions. Dans le cas où ils donneraient leur démission, il seraient libres de rester en ville, ou de se retirer où bon leur semblera; et dans ce dernier cas, il leur serait délivré des passe-ports pour pouvoir voyager en sûreté avec leurs familles et leurs effets.

XI. Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil, que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera; cet officier en donnera décharge.

MM. les magistrats resteront dépositaires des sommes appartenantes aux particuliers.

XII. Tous les chapitres ecclésiastiques sans exception, de même que toutes les fondations religieuses et pieuses, de quelque religion qu'elles puissent être, jouiront de leurs priviléges et seront protégées.

Les caisses contenant des sommes appartenantes aux orphelins ou enfans mineurs, seront également respectées.

XIII. Les blessés et malades seront traités avec soin, et les chirurgiens qui les ont soignés jusqu'à présent, pourront rester près d'eux.

XIV. La ville de Neiss ayant beaucoup souffert par le bombardement, la troupe logera dans les bâtimens royaux; les officiers seuls pourront loger chez les particuliers.

XV. Les bâtimens de Landschafft, des accises et de la douane, seront exempts de loger les militaires.

XVI. La garnison de Neiss ayant été obligée d'emprunter 40,000 écus sur la caisse des orphelins, cette somme ne

peut être remboursée à cette administration que par le trésor de S. M. le Roi de Prusse, ou par les revenus des accises de la Haute-Silésie (sur quoi cette somme a été hypothéquée), lorsque S. M. reprendra le gouvernement de cette province.

XVII. Les officiers de la garnison, ainsi que les sous-officiers et soldats des compagnies de vétérans, recevront dans leurs foyers la solde accordée en temps de paix.

XVIII. La garnison ne pourra rompre l'armistice que dans le cas où les boulets de l'armée de secours se croiseraient avec ceux de la place.

XIX. S. Exc. M. le gouverneur permettra à deux officiers supérieurs du génie et de l'artillerie, désignés par S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, d'entrer en ville le 15 juin à six heures du matin, afin de dresser procès-verbal, conjointement avec les officiers du génie et de l'artillerie de la place, des arsenaux et de tous les objets appartenans à la forteresse.

XX. La porte dite de Neustadt sera livrée aux troupes alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, le 15, au moment où les officiers du génie et de l'artillerie entreront dans la place pour dresser procès-verbal des arsenaux, etc.

XXI. Il sera accordé à S. Exc. M. le gouverneur un passeport pour un officier qui ne sera point regardé comme prisonnier de guerre, pour aller porter la présente capitulation à S. M. le Roi de Prusse.

XXII. Pour tous les articles non prévus, ou qui pourraient avoir une double interprétation, S. Exc. M. le gouverneur peut entièrement s'en rapporter à la générosité et au caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Fait double, le 1^er^ juin 1807.

Signé, VANDAMME.

STENSEN, *gouverneur de la ville et forteresse de Neiss.*

WEGER, *commandant de la forteresse.*

S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef le 9^e^ corps de la Grande-Armée, approuve la présente capitulation.

Par ordre de son altesse impériale,

Le général de division chef de l'état-major du 9^e^ corps de la Grande-Armée,

Signé, T. HÉDOUVILLE.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Tilsitt, le 24 juin 1807.

Le grand-maréchal du palais, Duroc, s'est rendu le 23 au quartier-général des Russes, au-delà du Niémen, pour échanger les ratifications de l'armistice, qui a été ratifié par l'Empereur Alexandre.

Le 24, le prince Labanoff ayant fait demander une audience à l'Empereur, y a été admis le même jour à deux heures après-midi. Il est resté long-temps dans le cabinet de S. M.

Le général Kalkreuth est attendu au quartier-général, pour signer l'armistice du Roi de Prusse.

Le 11 juin, à quatre heures du matin, les Russes attaquèrent en force Druczewo. Le général Claparede soutint le feu de l'ennemi. Le maréchal Massena se porta sur la ligne, repoussa l'ennemi, et déconcerta ses projets. Le 17^e^ régiment d'infanterie légère a soutenu sa réputation. Le général Montbrun s'est fait remarquer. Un détachement du 28^e^ d'infanterie légère et un piquet du 25^e^ de dragons ont mis en fuite les Cosaques.

Tout ce que l'ennemi a entrepris contre nos postes dans les journées du 11 et du 12, a tourné à sa confusion.

On a vu par l'armistice que la gauche de l'armée française est appuyée sur le Currisch-Haff, à l'embouchure du Niémen; de-là notre ligne se prolonge sur Grodno. La droite, commandée par le maréchal Massena, s'étend sur les confins de la Russie, entre les sources de la Narew et du Bug.

Le quartier-général va se concentrer à Kœnigsberg où l'on fait toujours de nouvelles découvertes en vivres, munitions et autres effets appartenans à l'ennemi.

Une position aussi formidable est le résultat des succès les plus brillans; et tandis que toute l'armée ennemie est en fuite et presqu'anéantie, plus de la moitié de l'armée française n'a pas tiré un coup de fusil.

Quatre-vingt-cinquième Bulletin de la Grande-Armée.

Tilsitt, le 24 juin 1807.

Demain les deux Empereurs de France et de Russie doivent avoir une entrevue : on a à cet effet élevé, au milieu du Niémen, un pavillon où les deux monarques se rendront de chaque rive.

Peu de spectacles seront aussi intéressans. Les deux côtés du fleuve seront bordés par les deux armées pendant que les chefs conféreront sur les moyens de rétablir l'ordre et de donner le repos à la génération présente.

Le grand-maréchal du palais, Duroc, est allé hier, à trois heures après-midi, complimenter l'Empereur Alexandre.

Le maréchal comte de Kalkreuth a été présenté aujourd'hui à l'Empereur; il est resté une heure dans le cabinet de S. M.

L'Empereur a passé ce matin la revue du corps du maréchal Lannes. Il a fait différentes promotions, récompensé les braves, et a témoigné sa satisfaction aux cuirassiers saxons.

Quatre-vingt-sixième Bulletin de la Grande-Armée.

Tilsitt, le 25 juin 1807.

Le 25 juin, à une heure après-midi, l'Empereur, accompagné du grand-duc de Berg, du prince de Neufchâtel, du maréchal Bessières, du grand-maréchal du palais, Duroc, et du grand-écuyer Caulaincourt, s'est embarqué sur les

bords du Niémen, dans un bateau préparé à cet effet ; il s'est rendu au milieu de la rivière où le général Lariboissière, commandant l'artillerie de la garde, avait fait placer un large radeau et élever un pavillon. A côté était un autre radeau et un pavillon pour la suite de Leurs Majestés.

Au même moment, l'Empereur Alexandre est parti de la rive droite, sur un bateau, avec le grand duc Constantin, le général Benigsen, le général Ouwaroff, le prince Labanoff et son premier aide-de-camp le comte de Liéven.

Les deux bateaux sont arrivés en même temps ; les deux Empereurs se sont embrassés en mettant le pied sur le radeau ; ils sont entrés ensemble dans la salle qui avait été préparée, et y sont restés deux heures. La conférence finie, les personnes de la suite des deux Empereurs ont été introduites. L'Empereur Alexandre a dit des choses agreables aux militaires qui accompagnaient l'Empereur, qui, de son côté, s'est entretenu long-temps avec le grand-duc Constantin et le général Benigsen.

La conférence finie, les deux Empereurs sont montés chacun dans leur barque. On conjecture que la conférence a eu le résultat le plus satisfaisant. Immédiatement après, le prince Labanoff s'est rendu au quartier-général *français*. On est convenu que la moitié de la ville de Tilsitt serait neutralisée. On y a marqué le logement de l'Empereur de Russie et de sa cour. La garde impériale russe passera le fleuve et sera cantonnée dans la partie de la ville qui lui est destinée.

Le grand nombre de personnes de l'une et l'autre armée, accouru sur l'une et l'autre rive pour être témoin de cette scène, rendaient ce spectacle d'autant plus intéressant, que les spectateurs étaient des braves des extrémités du Monde.

Tilsitt, le 26 juin 1807.

Aujourd'hui à midi et demi, S. M. s'est rendue au pavillon du Niémen. L'Empereur Alexandre et le Roi de Prusse y sont arrivés au même moment. Ces trois Souverains sont restés ensemble dans le sallon du pavillon pendant une demi-heure.

A cinq heures et demie, l'Empereur Alexandre est passé sur la rive gauche. L'Empereur Napoléon l'a reçu à la descente du bateau. Ils sont montés à cheval l'un et l'autre ; ils ont parcouru la grande rue de la ville, où se trouvait rangée la garde impériale française à pied et à cheval, et sont descendus au palais de l'Empereur Napoléon. L'Empereur Alexandre y a dîné avec l'Empereur, le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg.

Nota. Le Journal officiel n'ayant pas donné les pièces suivantes sous le titre de *Bulletin*, pour nous y conformer nous les donnons sans aucun titre, mais toutefois comme pièces officielles.

Tilsitt, le 28 juin 1807.

Le général de division Teulié, commandant la division italienne au siége de Colbert, qui avait été blessé à la cuisse d'un boulet, le 12, à l'attaque du fort Wolwsberg, vient de mourir de ses blessures. C'était un officier également distingué par sa bravoure et ses talens militaires.

Ci-joint le journal du siége de Neiss.

La ville de Kosel a capitulé : la capitulation est ci-jointe.

Le 24 juin, à deux heures du matin, S. A. I. le prince Jérôme a fait attaquer et enlever le camp retranché que les Prussiens occupaient sous Glatz à portée de mitraille de cette place.

Le général Vandamme, à la tête de la division Wurtembergeoise, ayant avec lui un régiment provisoire de chasseurs français à cheval, a commencé l'attaque sur la rive gauche de la Neiss, tandis que le général Lefebvre, avec les Bavarois, attaquait sur la rive droite. En une demi-heure toute les redoutes ont été enlevées à la bayonnette, l'ennemi a fait sa retraite en désordre, abandonnant dans le camp douze cents hommes tués et blessés, cinq cents prisonniers et douze pièces de canon. Les Bavarois et les Wurtembergeois se sont très-bien conduits. Les généraux Vandamme et Lefebvre ont dirigé les attaques avec une grande habileté.

Tilsitt, le 28 juin 1807.

Hier, à trois heures après-midi, l'Empereur s'est rendu chez l'Empereur Alexandre. Ces deux princes sont restés ensemble jusqu'à six heures. Ils sont alors montés à cheval, et sont allés voir manœuvrer la garde impériale. L'Empereur Alexandre a montré qu'il connaît très-bien toutes nos manœuvres, et qu'il entend parfaitement tous les détails de la tactique militaire.

A huit heures, les deux Souverains sont revenus au palais de l'Empereur Napoléon, où ils ont dîné, comme la veille, avec le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg.

Après le dîner, l'Empereur Napoléon a présenté leurs Exc. le ministre des relations extérieures et le ministre secrétaire-d'Etat, à l'Empereur Alexandre, qui lui a aussi présenté S. Exc. M. de Budberg, ministre des affaires étrangères, et le prince Kurakin.

Les deux Souverains sont ensuite rentrés dans le cabinet de l'Empereur Napoléon, où ils sont restés seuls jusqu'à onze heures du soir.

Aujourd'hui 28, à midi, le roi de Prusse a passé le Niémen, et est venu occuper à Tilsitt le palais qui lui avait été préparé. Il a été reçu, à la descente de son bateau, par le maréchal Bessières. Immédiatement après, le grand-duc de Berg est allé lui rendre visite.

A une heure, l'Empereur Alexandre est venu faire une visite à l'Empereur Napoléon, qui est allé au-devant de lui jusqu'à la porte de son palais.

A deux heures, S. M. le roi de Prusse est venu chez l'Empereur Napoléon, qui est allé le recevoir jusqu'au pied de l'escalier de son appartement.

A quatre heures, l'Empereur Napoléon est allé voir l'Empereur Alexandre. Ils sont montés à cheval à 5 heures, et se sont rendus sur le terrein où devait manœuvrer le corps du maréchal Davoust.

Journal du Siége de Neiss.

La division des troupes de Wurtemberg, commandée par M. le général Vandamme, après avoir pris possession de Schweidnitz, le 16 février, partit le 18 pour se porter devant la place de Neiss. Le général dirigea d'abord sa marche sur Glatz, afin de donner le change à l'ennemi, et faire rentrer en même temps plusieurs détachemens qui étaient sortis de cette place. Il en fit simuler l'investissement par une partie de ses troupes. Il simula aussi l'investissement du fort de Silberberg.

Le 21, le général réunit toute sa division à Frankenstein, et se mit en marche sur Neiss. Il arriva devant cette place le 23, après avoir repoussé quelques partis de cavalerie. Il forma de suite l'investissement de toute la partie située sur la rive gauche de la Neiss. Le lendemain on fit passer des troupes sur la rive droite; alors la place fut tout-à-fait bloquée. On établit un pont près du village de Glampereau pour assurer la communciation entre les deux parties du blocus. La division de Wurtemberg était forte d'environ cinq mille hommes. La garnison en avait plus de six mille.

La ville de Neiss est située sur la rive droite de la rivière. Il y a sur la rive gauche une partie nouvellement bâtie, que l'on nomme *Friéderichstadt*. C'est là que se trouvent les casernes et la plus grande partie des établissemens militaires nécessaires à la garnison. Les fortifications de la ville de Neiss consistent en une première enceinte bastionnée avec une fausse braye et des cavaliers dans l'intérieur des bastions. Ces ouvrages ne sont point revêtus. Une deuxième enceinte est formée par un système de contre-gardes et de demi-lunes unies entr'elles par des flancs rentrans. Cette deuxième enceinte a son escarpe et sa contr'escarpe revêtues. Ces deux enceintes se trouvent défendues par une enveloppe en terre qui règne sur tout le développement des ouvrages, et qui est précédée d'un avant-fossé. C'est particulièrement cette enveloppe que l'ennemi s'est attaché à défendre.

On inonde, par le moyen de plusieurs écluses enfermées dans les fortifications, le terrein compris entre la Neiss et la Bilau, ainsi que tout ce qui est sur la rive gauche jusqu'au pied des hauteurs du camp retranché, et l'on fait monter les eaux dans les fossés et les avant-fossés, de manière à ce qu'ils ont huit ou dix pieds de profondeur. Quelques ouvrages détachés se trouvent placés dans l'inondation. L'un d'eux, nommé le fort du Blockhausen, prenait d'écharpe nos tranchées et gênait beaucoup les approches.

La partie située sur la rive gauche de la Neiss est défendue par un fort étoilé bien revêtu avec l'escarpe et contr'escarpe, appelé *le Fort de Prusse*. Ce fort se lie à la rivière par une ligne continue, flanquée de quelques redans; c'est ce qui forme l'enceinte de la *Friédérichstadt*. Une autre ligne bastionnée et beaucoup plus étendue porte la gauche jusqu'à l'inondation, et sa droite vers la Basse-Neiss : elle enferme un espace considérable qu'on nomme *le Camp retranché*. En avant de cette ligne il y a une lunette très-bien revêtue avec escarpe et contr'escarpe; l'approche de son glacis est défendue par des galeries de contre-mines. *Le Fort de Prusse* est aussi contre-miné.

Tout le terrein en avant du camp retranché est très-mamelonné, et offrait beaucoup d'avantages pour les attaques; mais la prise de ce camp et du fort, qui demandait tout l'appareil d'un siége, n'entraînait pas la prise de la place. Cependant pour faire diversion et attirer une partie des feux de l'ennemi sur ce point, on décida d'ouvrir une

petite parallèle en avant de ce fort : la véritable attaque fut déterminée sur les fronts de la porte de Neustadt. Le terrein où il fallait cheminer est une plaine généralement assez belle, et offrait beaucoup de difficultés. Cependant comme les attaques dirigées de ce côté nous menaient nécessairement à la prise de la place, ce parti parut préférable, et fut adopté. On traça une première parallèle dont la gauche s'appuyait à la route de Bielau, et la droite se prolongeait au-delà de la route de Neustadt. Par cette disposition, on embrassait les prolongemens des ouvrages qu'il fallait ricocher.

Dans la nuit du 1 au 2 mars, on ouvrit cette première parallèle environ à deux cent cinquante toises de la place. On travailla aussi à une communication ; on détermina l'emplacement de quelques batteries.

Le 3, on s'occupa de perfectionner la parallèle et la communication; on commença les batteries; mais le lendemain on reçut l'ordre de convertir le siége en blocus; l'artillerie qui devait arriver, resta à Schweidnitz, et eut une autre destination.

Neiss resta ainsi bloquée jusqu'au 11 avril. Toute l'artillerie disponible en Silésie, avait été dirigée sur Dantzick. Cependant on parvint à rassembler à Schweidnitz un petit parc de siége d'environ vingt pièces. Avec ces faibles moyens, on se porta une seconde fois devant Neiss, et on reprit les travaux du siége.

Dans la journée du 11, on a reconnu les travaux faits au commencement du blocus, et déterminé l'emplacement de six batteries contre les forts de la porte de Neustadt. On a cru devoir prolonger d'environ cent toises la droite de la parallèle, et établir en arrière une demi-parallèle avec une communication en zig-zag, venant déboucher près du village de Mitel-Neuland. Pendant la nuit, on a commencé ces différens travaux. Le 12 et le 13, ils ont été continués et presque terminés. Les jours suivans on s'est occupé particulièrement des épaulemens des batteries. On a prolongé la gauche de la parallèle jusqu'à la Bilau. On a établi à son extrémité une batterie contre le fort du Blockhaus.

Le 14, on a ouvert une communication partant de la gauche de la parallèle et venant déboucher près du village de Neumühl. On a continué le travail des batteries, et perfectionné la communication du centre et celle de droite; on a établi les plate-formes. Ces travaux ont duré jusqu'au 16.

Le matin, nos batteries ont commencé leur feu. Nos bombes ont fait sauter un petit magasin à poudre. Le lendemain, un incendie assez considérable s'est manifesté : il a consumé plusieurs maisons.

Du 16 au 20, notre feu a continué. Pendant la nuit, on réparait les dégradations faites aux batteries. On a fermé la droite de la parallèle par un crochet, afin de la protéger contre les sorties. On a établi une nouvelle batterie de mortiers pour jeter des bombes sur Friédérichstadt, où l'ennemi paraissait se retirer. La batterie contre le fort du Blockhaus a aussi été terminée.

Le 20, S. A. I. le prince Jérôme est arrivé à Ottenachau. D'après ses ordres le feu a été interrompu. Une sommation de rendre la place a été faite au gouverneur : il a refusé.

Du 20 au 26, le mauvais temps a beaucoup gêné pour les travaux, les tranchées étaient pleines de neige. On n'a pu s'occuper que de faire écouler les eaux ; le feu de nos batteries a toujours continué.

Du 26 au 30, il nous est arrivé un renfort d'artillerie ; on a fait quatre nouvelles batteries à ricochet. On s'est occupé aussi d'élargir les tranchées et d'épaissir les parapets de la parallèle et des communica-

tions. Le 30, nos batteries de gauche ont beaucoup tiré sur le fort du Blockhaus pour en détruire le feu et briser les palissades.

La nuit du 1 mai, on a attaqué de vive force le fort du Blockhaus, les deux petits ouvrages qui le flanquent et les deux postes retranchés du moulin. Cette attaque a parfaitement réussi. Partout l'ennemi a été repousse. Nous lui avons tué ou pris environ cent cinquante hommes. De notre côté, nous n'avons perdu presque personne. Nous avons trouvé dans le fort dix pièces de canon. Il a été impossible de les enlever toutes dans la même nuit. On voulait s'établir à la gorge de l'ouvrage. Cela n'était pas praticable. Il a fallu rester sur le talus extérieur du parapet. La nuit suivante, on a fait un pont sur la Bilau; on s'est établi solidement dans le fort et dans les deux petits ouvrages; on en a retiré toute l'artillerie, et on a coupé les digues de communication à la place, afin d'empêcher l'ennemi de revenir.

Le 2, on a ouvert une tranchée portant n°. 6 *bis*, et venant aboutir au Blockhaus. Cette partie gauche de la parallèle s'est trouvée alors rapprochée de la place de près de deux cents toises. Le 3 et les jours suivans, on a perfectionné ce travail. On a établi deux nouvelles batteries, une de mortiers pour tirer sur la Friédérichstadt, et l'autre pour ricocher les faces de deux petits ouvrages, dont les feux tourmentaient beaucoup le front d'attaque. On a ouvert aussi au-delà d'une petite chapelle, à droite de la parallèle, deux bouts de tranchée pour établir des batteries d'obusiers et inquiéter l'ennemi.

Du 8 au 16, on s'est occupé de perfectionner tous ces travaux. Les nouvelles batteries ont été finies et armées. Dans la nuit du 10 au 11, on a ouvert une seconde parallèle à cinquante toises de l'avant-fossé et une communication. Les jours suivans on a continué ce travail. Notre feu a recommencé avec plus de vivacité; l'ennemi a été obligé d'évacuer la Friédérichstadt et d'aller camper dans le camp retranché. On a fait une nouvelle sommation au gouverneur; il a persisté à vouloir se défendre.

Jusqu'alors la place n'avait pu être strictement bloquée vers la Basse-Neisse à cause du petit nombre de troupes pour un développement aussi considérable. Mais il est arrivé quelques renforts, et on a établi des postes de ce côté; on y a aussi fait un pont pour avoir une communication prompte et facile en cas d'attaque.

Du 16 au 21 on a fait une nouvelle batterie dans le fort du Blockhaus, pour jeter des bombes et des obus dans le camp retranché. On a perfectionné la seconde parallèle et la communication. On a fait quelques retranchemens pour protéger le pont de la Basse-Neiss.

Le 22, l'ennemi a fait une sortie sur deux points différens, à la droite de notre première parallèle près de la Chapelle, et sur la rive gauche par le faubourg de Moehren-Gassen. L'ennemi a porté sur ce point environ 600 hommes d'infanterie et 100 chevaux. Il a été complettement battu par un bataillon d'infanterie légère de Wurtemberg. Il a perdu plus de 100 hommes, dont 5 officiers. Nous avons eu quelques morts et une vingtaine de blessés.

Le 23 et les jours suivans, on a fait quelques retranchemens sur les hauteurs près de Moehren-Gassen; on a ouvert aussi quelques bouts de tranchée à droite du fort de Prusse, pour y établir des batteries d'obusiers, afin de harceler la garnison sur tous les points. Notre feu a été très-vif jusqu'au 29; celui de l'ennemi parut diminuer. Craignant une attaque de vive force sur l'enveloppe, il reportait son artillerie dans les cavaliers. On sut par les déserteurs que la garnison avait beaucoup souffert. La ville était très-endommagée par l'effet de nos bombes. L'explosion d'un magasin à poudre dans un ouvrage avait tué et

blessé beaucoup de monde. Les vivres pour la garnison commençaient à manquer. Le général Vandamme crut la circonstance favorable ; il fit demander une entrevue pour le lendemain au gouverneur, afin de traiter de la reddition de la place. Le gouverneur y a consenti : l'entrevue a eu lieu le 30 au village d'Heydersdorf, et on est convenu de la capitulation.

Conformément à cette capitulation, la garnison, forte d'environ cinq mille hommes, a défilé le 16 devant S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, et a déposé les armes sur les glacis.

Nous avons trouvé dans la place trois cent vingt-huit bouches à feu, deux cent soixante milliers de poudre, une grande quantité de projectiles : il n'y avait presque plus de vivres.

La place de Neiss peut être considérée comme susceptible d'une longue défense ; mais pour cela il lui faut une garnison de dix ou douze mille hommes, à cause du développement immense de ses fortifications. Ses inondations et ses fossés pleins d'eau font sa principale force.

Il faudrait particulièrement s'attacher à garantir les écluses des feux des assiégeans. Il serait aussi très-avantageux de rétablir le fort du Blockhaus, qui prend en flanc et d'écharpe toutes les approches de ce côté. Il faudrait en faire un bon ouvrage à l'abri de toute espèce d'attaque de vive force. Le point faible de la place serait alors vers la Basse-Neiss ; mais on pourrait le renforcer par un petit ouvrage détaché, placé au milieu d'un terrein bas et inondé. Cet ouvrage croiserait ses feux avec ceux du Blockhaus sur les tranchées que l'on voudrait ouvrir dans cette partie.

Au moyen de ces deux ouvrages et de quelques réparations peu considérables, la place de Neiss pourrait faire une très-longue résistance.

A Neiss, le 17 juin 1807.

L'officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur et Roi,

Signé, DEPONTHON.

Capitulation de la forteresse de Kosel et forts dépendans.

Après l'armistice qui a été conclu le 10 juin 1807, il a été convenu entre M. de Vaglowich, général de brigade au service de S. M. le roi de Bavière, commandant les troupes du blocus, muni des pleins-pouvoirs de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef les troupes françaises et alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, en Silésie, d'une part ;

Et M. Putikamer, commandant de la forteresse de Kosel, colonel d'artillerie et chevalier de l'ordre du Mérite militaire, au service de S. M. le roi de Prusse, de l'autre.

Art. Ier. La forteresse de Kosel avec tous les ouvrages et forts détachés, sera remise, le 16 juillet, aux troupes

alliées de S. M. l'Empereur Napoléon, si d'ici à ce temps elle n'est pas secourue.

II. L'armistice qui a été conclu le 10 juin 1807 sera prolongé de la manière désignée jusqu'au 16 juillet inclus. Cependant la forteresse de Kosel sera bloquée par 1500 hommes au moins, de sorte que la garnison puisse se déclarer bloquée.

III. La garnison pourra aussi rompre l'armistice dans le cas où des boulets de l'armée de secours pourraient se croiser avec ceux de la forteresse.

IV. Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera remis fidellement aux officiers que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera pour en prendre possession et en dresser procès-verbal.

V. La garnison sera prisonnière de guerre, et elle défilera, le 16 juillet, à dix heures du matin, avec une pièce de six, drapeaux déployés, tambour battant, mèche allumée, et mettra bas les armes.

VI. Pour honorer le commandant, et avec lui la garnison, le canon mentionné dans l'article précédent, avec attelage et munitions, lui sera accordé, et remis à sa disposition.

VII. Les sous-officiers et soldats garderont leurs havresacs et porte-manteaux.

VIII. Les soldats mariés et les natifs du pays, forestiers, chasseurs et garde-chasses, prêteront serment de ne plus prendre les armes contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon et celles de ses alliés, pendant cette guerre, et obtiendront la permission de se rendre chez eux.

IX. Les officiers qui étaient déjà hors de service, et qui, d'après la provocation de S. M. le Roi de Prusse, sont rentrés au service pendant la guerre, promettent de ne plus servir dans la guerre présente contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon et celles de ses alliés; mais ils retournent dans la situation où ils étaient auparavant, et reçoivent les pensions dont ils jouissaient avant la guerre. Les officiers qui ne touchaient point, et qui sont rentrés au ser-

vice, seront regardés comme les autres officiers de l'armée.

X. Tous les officiers gardent leur épée et leurs équipages. Il leur sera permis de se rendre où bon leur semblera ; ils pourront même rester à Kosel, après avoir donné leur parole d'honneur de ne point porter les armes, pendant leur échange, contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon ou celles de ses alliés. Chaque individu qui porte le grade d'officier prussien sera regardé comme tel et traité de même.

XI. Les compagnies d'invalides toucheront leur paiement à compter du 20 juillet. Il leur sera donné au moins d'un mois à l'autre. Au nombre des invalides sont comptés tous les individus qui occupent les places désignées pour les invalides ; par exemple, le Schlussel, major ; le Walplaker, concierge, etc.

XII. Les auditeurs, aumôniers et chirurgiens ne seront pas regardés comme prisonnniers de guerre, et obtiendront la permission et des passe-ports pour se rendre où bon leur semblera.

XIII. Les blessés et malades resteront à Kosel jusqu'à leur rétablissement, et seront nourris aux frais du pays. Les chirurgiens nécessaires resteront dans la place pour les soigner.

XIV. En cas que, dans la suite, il manquât quelques médicamens ou secours quelconques pour les malades, l'officier commandant le blocus s'engage à faire parvenir ces objets à la garnison.

XV. Il sera permis à deux officiers désignés par S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon de se rendre le 15 juillet, à six heures du matin, dans la ville, pour dresser, de concert avec les officiers désignés de la garnison, le procès-verbal de l'arsenal et de toutes les choses appartenantes à la forteresse, desquelles on donnera quittance.

XVI. Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil qui sera désigné à cet effet, et cet officier en donnera quittance.

XVII. Tous les habitans de la ville, propriétaires et locataires, de toute religion, auront sûreté pour leurs personnes

sonnes et leurs biens, conformément aux usages jusqu'à présent suivis.

XVIII. On protégera particulièrement dans leurs possessions ceux auxquels on a donné du fer ou du plomb au lieu de paiement, ou auxquels on a vendu de tels objets d'après les contrats dressés à cet égard.

XIX. Les magistrats et employés civils conserveront leurs fonctions, et dans le cas où ils donneraient leur démission, il leur est accordé de rester dans la ville ou de se retirer où bon leur semblera; et, dans ce dernier cas, il leur sera donné des passe-ports pour voyager avec leur famille et leurs effets en toute sûreté.

XX. Toutes les caisses qui n'appartiennent pas immédiatement à S. M. le roi de Prusse, comme l'argent déposé et la caisse de la ville, resteront sous l'administration du magistrat; nommément l'argent de la régence de la Haute-Silésie sera respecté, de même que le bien particulier des propriétaires majeurs ou mineurs, et il sera conservé en entier aux intéressés.

XXI. Toutes les fondations religieuses ou pieuses, d'une religion quelconque, jouiront de leurs privilèges et seront respectées et protégées, particulièrement le bien de l'église évangélique de la garnison, les salaires seront assignés provisoirement des caisses du pays, au ministre et au sacristain.

XXII. Tous ceux qui ont eu des pensions des caisses instituées pour l'entretien des veuves ou des caisses du pays, les toucheront aussi à l'avenir.

XXIII. La ville de Kosel ayant beaucoup souffert par le bombardement et étant d'ailleurs pauvre, aura aussi peu de troupes à loger que possible, et sera soulagée en d'autres impôts.

XXIV. La barrière de Weschutz avec la ligne de défense seront occupées le 15 juillet, à trois heures après midi, par les troupes du 9e corps de la Grande-Armée; mais le pont derrière la ligne de défense et le tambour devant le pont, resteront occupés par les troupes de la forteresse jusqu'au 16 juillet.

XXV. Tout de suite après la ratification, il sera permis

à un officier de la garnison de se rendre auprès de S. M. le Roi de Prusse pour lui porter la capitulation et en faire le rapport ; à la reddition de la place, encore un officier de la garnison partira pour l'annoncer à S. M. le Roi de Prusse. Ces deux officiers seront munis des passeports nécessaires pour se rendre sans obstacle à leur destination, et ils ne seront aucunement regardés comme prisonniers de guerre.

XXVI. Pour tous les points dans les articles ci-dessus mentionnés qui pourraient souffrir une double interprétation, le commandant peut entiérement s'en rapporter à la générosité et au caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Fait double, le 18 juin 1807.

En l'absence de M. le général major de Vaglowich,

Signé, DALVIG, *lieutenant commandant le corps du blocus.*

Signé, PUTTKAMER, *colonel commandant, chevalier de l'Ordre du Mérite.*

S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef le 9^e^ corps de la Grande-Armée, approuve la présente capitulation.

Par ordre de son altesse impériale,

Signé, le prince DE HOHENZOLLERN, *l'un de ses aides-de-camp.*

Pour copie conforme,

Le général de division chef de l'état-major du 9^e^ corps de la Grande-Armée,

Signé, T. HÉDOUVILLE.

Tilsitt, le 1 juillet 1807.

Le 29 et le 30 juin, les choses se sont passées entre les trois Souverains comme les jours précédens. Le 29, à six heures du soir, ils sont allés voir manœuvrer l'artillerie de la garde. Le lendemain, à la même heure, ils ont vu manœuvrer les grenadiers à cheval. La plus grande amitié paraît regner entre ces princes.

A l'un des dîners, qui ont toujours lieu chez l'Empereur Napoléon, S. M. a porté la santé de l'Impératrice de Russie et de l'Impératrice-mère. Le lendemain l'Empereur Alexandre a porté la santé de l'Impératrice des Français.

La première fois que le Roi de Prusse a dîné chez l'Empereur Napoléon, S. M. a porté la santé de la Reine de Prusse.

Le 29, le prince Alexandre Kourakin, ambassadeur et ministre plénipotentiaire de l'Empereur Alexandre, a été présenté à l'Empereur Napoléon.

Le 30, la garde impériale a donné un dîner de corps à la garde impériale russe. Les choses se sont passées avec beaucoup d'ordre. Cette réunion a produit beaucoup de gaieté dans la ville.

La place de Glatz a capitulé. La capitulation est ci-jointe. Le fort de Silberberg est la seule place de la Silésie qui tienne encore.

Capitulation de la forteresse de Glatz et forts dépendans.

D'après l'armistice convenu le 24 du présent mois, entre S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, général en chef du 9e. corps de la Grande-Armée de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, d'une part;

Et M. le comte de Goetzen, lieutenant-colonel aide-de-camp et plénipotentiaire de S. M. le Roi de Prusse en Silésie, et dans le comté de Glatz, de l'autre;

M. Meyronnet, capitaine de frégate, lieutenant-colonel, membre de la Légion-d'honneur, chevalier de l'Ordre militaire de Wurtemberg, aide-de-camp de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, et chargé de ses pleins pouvoirs;

Et M. de Gleissemberg, colonel et commandant de la forteresse, et chevalier de l'Ordre pour le Mérite;

Et M. de Braun, lieutenant-colonel d'infanterie et commandant de Schaeferberg, ont arrêté la capitulation suivante, sous la ratification de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, d'une part; et de M. le comte de Goetzen, de l'autre.

Art. Ier. La forteresse de Glatz avec tous les ouvrages et

forts détachés, sera remise, le 26 juillet, aux troupes alliées de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, si d'ici à ce temps elle n'est pas secourue.

II. L'armistice qui a été conclu le 24 juin 1807 sera prolongé de la manière désignée jusqu'au 25 juillet inclusivement. Cependant la forteresse de Glatz sera bloquée par 8000 hommes.

III. La garnison pourra aussi rompre l'armistice dans le cas où les boulets de l'armée de secours pourraient se croiser avec ceux de la forteresse.

IV. Tout ce qui appartient à la forteresse, artillerie, munitions de guerre, armes, plans et magasins de toute espèce, sera remis fidellement aux officiers que S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon désignera pour en prendre possession et en dresser procès-verbal.

V. La garnison sera prisonnière de guerre, et elle défilera, le 26 juillet, à dix heures du matin, avec deux pièces de six, drapeaux déployés, tambour battant, mèche allumée, et mettra bas les armes.

VI. Pour honorer les commandans, et avec eux la garnison, lesdits canons mentionnés dans l'article précédent, avec attelage et munitions, leur seront accordés, et remis à leur disposition.

VII. Les bas-officiers et soldats garderont leurs havre-sacs et porte-manteaux.

VIII. Les soldats forestiers, chasseurs et garde-chasses, mariés ou natifs du pays, obtiendront la permission de se rendre chez eux.

IX. Les officiers qui étaient déjà hors de service, et qui, d'après la provocation de S. M. le roi de Prusse, sont rentrés au service pendant cette guerre, s'engagent à ne plus servir dans la guerre présente contre les troupes de S. M. l'Empereur Napoléon et celles de ses alliés; mais ils retourneront dans la situation où ils étaient auparavant, et recevront les pensions dont ils jouissaient avant la guerre. Les officiers qui ne touchaient point de pension, et qui sont rentrés au service, seront regardés comme les autres officiers de l'armée.

X. Tous les officiers gardent leur épée et leurs équipages, et il leur sera permis de se rendre où bon leur semblera ; ils pourront même rester à Glatz, après avoir donné leur parole d'honneur de ne point servir jusqu'à leur échange, contre les troupes de S. M. I. et R. ou contre ses alliés.

Chaque individu qui porte la dragone (porte-épée) d'officier prussien, sera regardé comme tel et traité de même.

XI. Les compagnies d'invalides toucheront leurs paiemens à compter du 25 juillet, lesquels leur seront comptés à la fin de chaque mois.

Dans le nombre des invalides seront comptés tous les individus qui occupent des places affectées aux invalides ; par exemple, le Schlussel, major ; le Walplaker, concierge, etc.

XII. Les auditeurs, aumôniers et chirurgiens ne seront pas regardés comme prisonniers de guerre, et obtiendront la permission et des passe-ports pour se rendre où bon leur semblera.

XIII. Les blessés et malades resteront à Glatz jusqu'à leur rétablissement, et seront nourris aux frais du pays : les chirurgiens nécessaires resteront dans la place pour les soigner.

XIV. En cas que, dans la suite, il manquât quelques médicamens et autres objets nécessaires aux malades, l'officier commandant le blocus s'engage à faire parvenir ces objets à la garnison.

XV. Il sera permis à deux officiers désignés par S. A. I. de se rendre le 25 juillet, à six heures du matin, dans la ville, pour dresser, de concert avec les officiers désignés de la garnison, le procès-verbal de l'arsenal et de toutes les choses appartenantes à la forteresse pour lesquelles on donnera quittance.

XVI. Les caisses royales seront remises à l'officier militaire ou civil qui sera désigné pour cela, et cet officier en donnera quittance.

XVII. Tous les habitans de la ville, propriétaires ou

locataires ; de toute religion, auront sûreté pour leurs personnes et leurs biens, conformément aux usages jusqu'à présent suivis.

XVIII. On protégera particulièrement dans leurs possessions ceux à qui on a donné du fer ou du plomb, ou à qui on a vendu de telles choses d'après des contrats fixés.

XIX. Les magistrats et employés civils conserveront leurs fonctions, et s'ils donnaient leur démission, ils pourraient rester dans la ville ou se retirer où bon leur semblera ; et, dans ce dernier cas, il leur sera donné des passe-ports pour pouvoir voyager avec leur famille et leurs effets en toute sûreté.

XX. Toutes les caisses qui n'appartiennent pas immédiatement à S. M. le roi de Prusse, comme l'argent déposé et la caisse de la ville, resteront sous l'administration du magistrat ; celle de la Landschaft surtout sera respectée, de même que le bien des propriétaires majeurs et mineurs sera conservé en entier aux intéressés.

XXI. Toutes les fondations religieuses ou pieuses, d'une religion quelconque, jouiront de leurs priviléges et seront protégées, particulièrement le bien de l'église évangélique de la garnison.

Les appointemens du ministre et du sacristain seront assignés provisoirement sur les caisses du pays.

XXII. Tous ceux qui ont eu des pensions des caisses instituées pour l'entretien des veuves ou des caisses du pays, les toucheront aussi à l'avenir.

XXIII. La ville de Glatz ayant beaucoup souffert par les dépenses du logement, et étant d'ailleurs pauvre, aura aussi peu de troupes à loger que possible, et sera soulagée en d'autres impôts.

XXIV. La barrière et la porte de Thérèse seront occupées le 25 juillet, à trois heures après midi, par les troupes du 9^e^ corps de la Grande-Armée : mais la barrière et le tambour du pont de l'écluse resteront occupés pas les troupes de la forteresse jusqu'au 26 juillet.

XXV. Immédiatement après la ratification, il sera permis à un officier de la garnison de se rendre auprès de S. M.

le roi de Prusse pour lui porter la capitulation et en faire le rapport ; à l'époque de la reddition de la place, un officier partira pour l'annoncer à S. M. le roi de Prusse. Ces deux officiers seront munis des passe-ports nécessaires pour se rendre sans obstacle à leur destination, et ils ne seront aucunement regardés comme prisonniers de guerre. Ils prendront leur route par l'Autriche.

XXVI. Pour tous les articles ci-dessus qui seraient susceptibles d'une double interprétation, les commandans peuvent entièrement s'en rapporter à la générosité et au caractère de justice bien connu de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Fait double à Lasswitz près Glatz, le 25 juin 1807.

Ont signé MM.

MEYRONNET, *capitaine de frégate, aide-de-camp de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon ;*

DE GLEISSENBERG, *colonel-commandant la forteresse et chevalier de l'Ordre du Mérite.*

DE BRAUN, *lieutenant-colonel d'infanterie et commandant du Schaeferberg ;*

Le comte DE GOETZEN, *lieutenant-colonel, aide-de-camp et plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse en Silésie, et gouverneur du comté de Glatz.*

S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon, commandant en chef le 9^e^ corps de la Grande-Armée, approuve la présente capitulation.

Par ordre de son altesse impériale,

Le général de division chef de l'état-major du 9^e^ corps de la Grande-Armée,

Signé, T. HÉDOUVILLE.

Pour copie conforme,

Le général de division chef de l'état-major du 9^e^ corps de la Grande-Armée.

Signé, T. HÉDOUVILLE.

Tilsitt, le 5 juillet 1807.

Depuis le 1er de ce mois, les choses se sont passées entre les trois souverains, de la même manière que les jours précédens. Ils ont vu manœuvrer le 1er juillet, la cavalerie de la garde impériale; le 2, l'artillerie, et le 3, les dragons du même corps. Le 4, ils sont allés visiter le camp du même corps, que commande M. le maréchal Davoust. Le même jour, le roi de Prusse a présenté le prince Henri, son frère, à l'Empereur Napoléon.

S. M. la reine de Prusse est arrivée à Baublen, à deux lieues de Tilsitt.

Tilsitt, le 7 juillet 1807.

La reine de Prusse est arrivée ici hier à midi. A midi et demi, l'Empereur Napoléon est allé lui rendre visite.

Les trois Souverains ont fait chaque jour, à six heures du soir, leurs promenades accoutumées. Ils ont ensuite dîné chez l'Empereur Napoléon avec la reine de Prusse, le grand-duc Constantin, le prince Henri de Prusse, le grand-duc de Berg, et le prince-royal de Bavière.

On a distribué à l'ordre de la Grande-Armée la notice suivante:

Au quartier-général impérial à Tilsitt, le 9 juillet 1807.

NOTICE POUR L'ARMÉE.

La paix a été conclue entre l'Empereur des Français et l'Empereur de Russie, hier 8 juillet, à Tilsitt, et signée par le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures de France; et par les princes Kourackim et Labanoff de Rostow, pour l'Empereur de Russie: chacun de ces plénipotentiaires étant muni des pleins pouvoirs de leurs Souverains respectifs.

Les ratifications ont été échangées aujourd'hui 9 juillet, ces deux Souverains se trouvant encore à Tilsitt.

Le major-général, prince de Neufchâtel,
Maréchal ALEXANDRE BERTHIER.

Tilsitt, le 9 juillet 1807.

L'échange des ratifications du traité de paix entre la France et la Russie, a eu lieu aujourd'hui à neuf heures du matin. A 11 heures, l'Empereur Napoléon, portant le grand cordon de l'Ordre de Saint-André, s'est rendu chez l'Empereur Alexandre, qui l'a reçu à la tête de sa garde et ayant la grande décoration de la Légion d'honneur. L'Empereur a demandé à voir le soldat de la garde russe qui s'était le plus distingué; il lui a été présenté. S. M., en témoignage de son estime pour la garde impériale russe, a donné à ce brave l'aigle d'or de la Légion-d'honneur.

Les Empereurs sont restés ensemble pendant trois heures, et sont ensuite montés à cheval. Ils se sont rendus au bord du Niémen, où l'Empereur Alexandre s'est embarqué. L'Empereur Napoléon est demeuré sur le rivage jusqu'à ce que l'Empereur Alexandre fût arrivé à l'autre bord. Les marques d'affection que ces princes se sont données en se séparant, ont excité la plus vive émotion parmi les nombreux spectateurs qui s'étaient rassemblés pour voir les plus grands Souverains du Monde, offrir dans les témoignages de leur union et de leur amitié, un solide garant du repos de la Terre.

L'Empereur Napoléon a fait remettre le grand cordon de la Légion-d'honneur au grand-duc Constantin, au prince Kourakin, au prince Labanoff et à M. de Budberg.

L'Empereur Alexandre a donné le grand Ordre de Saint-André au prince Jérôme-Napoléon, roi de Westphalie, au grand-duc de Berg et de Clèves, au prince de Neufchâtel et au prince de Bénévent.

A trois heures d'après-midi, le roi de Prusse est venu voir l'Empereur Napoléon. Ces deux Souverains se sont entretenus pendant une demi-heure. Immédiatement après, l'Empereur Napoléon a rendu au roi de Prusse sa visite. Il est ensuite parti pour Kœnigsberg.

Ainsi, les trois Souverains ont séjourné pendant vingt jours à Tilsitt. Cette petite ville était le point de réunion des deux armées. Ces soldats qui naguères étaient ennemis,

se donnaient des témoignages réciproques d'amitié qui n'ont pas été troublés par le plus léger désordre.

Hier, l'Empereur Alexandre avait fait passer le Niémen à une dixaine de baschirs qui ont donné à l'Empereur Napoléon un concert à la manière de leur pays.

L'Empereur, en témoignage de son estime pour le général Platow, hetman des Cosaques, lui a fait présent de son portrait.

Les Russes ont remarqué que le 27 juin (style russe, 9 juillet du calendrier grégorien), jour de la ratification du traité de paix, est l'anniversaire de la bataille de Pultawa qui fut si glorieuse; et qui assura tant d'avantages à l'Empire de Russie. Ils en tirent un augure favorable pour la durée de la paix et de l'amitié qui viennent de s'établir entre ces deux grands Empires.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

Kœnigsberg, le 12 juillet 1807.

Les Empereurs de France et de Russie, après avoir séjourné pendant vingt jours à Tilsitt, où les deux maisons impériales, situées dans la même rue, étaient à peu de distance l'un de l'autre, se sont séparés le 9, à trois heures après-midi, en se donnant les plus grandes marques d'amitié. Le journal de ce qui s'est passé pendant la durée de leur séjour, sera d'un véritable intérêt pour les deux peuples.

Après avoir reçu, à trois heures et demi, la visite d'adieu du Roi de Prusse, qui est retourné à Memel, l'Empereur Napoléon est parti pour Kœnigsberg, où il est arrivé le 10 à quatre heures du matin.

Il a fait hier la visite du port dans un canot qui était servi par les marins de la garde. S. M. passe aujourd'hui la revue du corps du maréchal Soult, et part demain à deux heures du matin pour Dresde.

Le nombre des Russes tués à la bataille de Friedland s'élève à 17500 hommes; celui des prisonniers est de 40,000; 18000 sont passés à Kœnigsberg, 7000 sont restés malades

dans les hôpitaux ; le reste a été dirigé sur Thorn et Warsovie. Les ordres ont été donnés pour qu'ils fussent renvoyés en Russie sans délai : 7000 sont déjà revenus à Kœnigsberg, et vont être rendus. Ceux qui sont en France, seront formés en régimens provisoires. L'Empereur a ordonné de les habiller et de les armer.

Les ratifications du traité de paix entre la France et la Russie avaient été échangées à Tilsitt le 9 ; celles du traité de paix entre la France et la Prusse l'ont été ici aujourd'hui.

Les plénipotentiaires chargés de ces négociations étaient, pour la France, M. le prince de Bénévent ; pour la Russie, le prince Kourakin et le prince Labanoff ; pour la Prusse, le feld-maréchal comte Kalckreuth et le comte de Glotz.

Après de tels événemens on ne peut s'empêcher de sourire quand on entend parler de la grande expédition anglaise et de la nouvelle frénésie qui s'est emparée du Roi de Suede. On doit remarquer d'ailleurs que l'armée d'observation de l'Elbe et de l'Oder était de 70,000 hommes, indépendamment de la Grande-Armée, et non compris les divisions espagnoles qui sont en ce moment sur l'Oder. Ainsi il aurait fallu que l'Angleterre mît en expédition toute son armée, ses milices, ses volontaires, ses fencibles pour opérer une diversion sérieuse. Quand on considère que dans de telles circonstances elle a envoyé 6000 hommes se faire massacrer par les Arabes, et 7000 hommes dans les Indes espagnoles, on ne peut qu'avoir pitié de l'excessive aviuité qui tourmente ce cabinet.

La paix de Tilsitt met fin aux opérations de la Grande-Armée ; mais toutes les côtes, tous les ports de la Prusse n'en resteront pas moins fermés aux Anglais. Il est probable que le blocus continental ne sera pas un vain mot.

La Porte a été comprise dans le traité. La révolution qui vient de s'opérer à Constantinople est une révolution anti-chrétienne, qui n'a rien de commun avec la politique de l'Europe. L'adjudant-commandant Guilleminot est parti pour la Bessarabie, où il va informer le grand-visir, de la paix, de la liberté qu'a la Porte d'y prendre part, et des conditions qui la concernent.

Kœnigsberg, le 13 juillet 1807.

L'Empereur a passé hier la revue du 4e corps d'armée. Arrivé au 26e régiment d'infanterie légère, on lui présenta le capitaine de grenadiers Roussel. Ce brave soldat, fait prisonnier à l'affaire de Hoff, avait été remis aux Prussiens. Il se trouva dans un appartement où un insolent officier se livrait à toute espèce d'invectives contre l'Empereur. Roussel supporta d'abord patiemment ces injures, mais enfin il se lève fièrement en disant : « Il n'y a que des lâches qui puis-» sent tenir de pareils propos contre l'Empereur Napoléon » devant un de ses soldats. Si je suis contraint d'entendre » de pareilles infamies, je suis à votre discrétion, donnez-» moi la mort. » Plusieurs autres officiers prussiens qui étaient présens, ayant autant de jactance que peu de mérite et d'honneur, voulurent se porter contre ce brave militaire à des voies de fait. Roussel, seul contre sept ou huit personnes, aurait passé un mauvais quart-d'heure, si un officier russe, survenant à l'instant, ne se fût jeté devant lui le sabre à la main : C'est notre prisonnier, dit-il, et non le vôtre. Il a raison, et vous outragez lâchement le premier capitaine de l'Europe. Avant de frapper ce brave homme, il vous faudra passer sur mon corps.

En général, autant les prisonniers français se louent des Russes, autant ils se plaignent des Prussiens, surtout du général Ruchel, officier aussi méchant et fanfaron, qu'il est inepte et ignorant sur le champ de bataille. Des corps prussiens qui se trouvaient à la journée d'Jéna, le sien est celui qui s'est le moins bravement comporté.

En entrant à Kœnigsberg, on a trouvé aux galères un caporal français qui y avait été jeté, parce qu'entendant les sectateurs de Ruchel parler mal de l'Empereur, il s'était emporté et avait déclaré ne pas vouloir le souffrir en sa présence.

Le général Victor, qui fut fait prisonnier dans une chaise de poste par un guet-à-pens, a eu aussi à se plaindre du traitement qu'il a reçu du général Ruchel, qui était gouverneur de Kœnigsberg. C'est cependant le même Ruchel qui, blessé grièvement à la bataille d'Jéna, fut accablé de bons traite-

mens par les Français ; c'est lui qu'on laissa libre, et à qui, au lieu d'envoyer des gardes comme on devait le faire, on envoya des chirurgiens. Heureusement que le nombre des hommes auxquels il faut se repentir d'avoir fait du bien, n'est pas grand. Quoiqu'en disent les misantropes, les ingrats et les pervers forment une exception dans l'espèce humaine.

Dresde, le 18 juillet 1807.

Sa Majesté l'Empereur est partie de Kœnigsberg, le 13 à 6 heures du soir. Elle est arrivée, le 14 à midi, à Marienwerder où elle s'est arrêtée pendant une heure.

Elle a passé à Posen, le 14 à 10 heures du soir; elle s'y est reposée deux heures; elle y a reçu les autorités du gouvernement polonais.

Elle est arrivée à Glogau le 16 à midi, et le 17 à 7 heures du matin à Bautzen, première ville du royaume de Saxe, où elle a été reçue par le roi.

Ces deux Souverains se sont entretenus un moment dans la maison de l'évêché. Le roi est monté dans la voiture de l'Empereur ; ils sont arrivés ensemble à Dresde et sont descendus au palais.

Aujourd'hui à 6 heures du matin, l'Empereur est monté à cheval pour parcourir les environs de Dresde.

Les sentimens que S. M, a trouvés en Saxe sont semblables à ceux qui lui ont été exprimés sur toute sa route en Pologne : un immense concours de peuple était partout sur son passage.

Discours de S. A. S. Mgr. l'Archi-Chancelier de l'Empire Français, au Sénat, le 24 juillet 1807.

MESSIEURS,

» Le cours rapide des victoires de S. M. l'Empereur et Roi, offrait le présage infaillible d'une paix glorieuse.

» Ces espérances sont accomplies par les deux traités de paix que j'apporte au Sénat. S. M. n'a point permis

qu'ils fussent rendus publics, avant que vous en ayez reçu la communication.

» Le Sénat appréciera avec reconnaissance cette réserve délicate, et y verra une nouvelle preuve de l'attention de notre auguste souverain, à maintenir les formes consacrées par nos usages et par nos lois.

» Au milieu des grands résultats que présentent ces transactions politiques, il en est un qui intéressera vos plus vives affections. Dévoués, comme vous l'êtes, Messieurs, à la gloire de la dynastie impériale, avec quelle satisfaction ne verrez-vous pas sa splendeur toujours croissante, porter au trône de Westphalie un jeune prince dont la sagesse et le courage viennent de se signaler par de si nobles travaux!

» Dans cette disposition, comme dans toutes celles qui composent ces traités, vous retrouverez, Messieurs, les soins constans du fondateur de l'Empire, pour consolider le grand système dont il a posé les bases.

» Votre cœur applaudira aux conceptions d'un génie, ami de l'humanité, dont toutes les vues, dont toutes les précautions ont pour objet d'éloigner l'effusion du sang humain.

» Le Continent peut enfin se promettre une paix durable. Les entrevues mémorables qui viennent d'avoir lieu sur les bords du Niémen, sont le gage d'une longue tranquillité. Les rapports d'estime et de confiance qui se sont établis entre les souverains des deux plus puissantes nations de l'Europe, offrent une garantie contre laquelle désormais tous les efforts de la haine et de l'ambition viendront inutilement échouer. »

Traité de paix entre la France et la Russie.

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, étant animés d'un égal desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir: S. M. l'Em-

pereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, M. Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, son grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion d'honneur, chevalier grand-croix des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse et de Saint-Hubert;

Et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, M. le prince Alexandre Kourakin, son conseiller privé actuel, membre du conseil d'Etat, sénateur, chancelier de tous les Ordres de l'Empire, chambellan actuel, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies près S. M. l'Empereur d'Autriche, et chevalier des Ordres de Russie de Sainte-André, de Saint-Alexandre, de Sainte-Anne de 1re classe et de Saint-Wolodimir de la 1re classe, de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de Saint-Hubert, de Bavière, de Dambrog et de l'Union parfaite de Danemarck, et bailli grand-croix de l'Ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem;

Et M. le prince de Dinitry Labanoff de Rostoff, lieutenant-général des armées de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, chevalier des Ordres de Sainte-Anne de la première classe, de l'Ordre militaire de Saint-Georges, et de l'Ordre de Wolodimir de la troisième classe;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans:

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaites entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

II. Toutes les hostilités cesseront immédiatement, de part et d'autre, sur terre et sur mer, dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue.

Les hautes parties contractantes la feront porter, sans délai, par des courriers extraordinaires, à leurs généraux et commandans respectifs.

III. Tous les bâtimens de guerre ou autres appartenant à l'une des parties contractantes ou à leurs sujets respectifs,

qui auraient été pris postérieurement à la signature du présent traité, seront restitués, ou, en cas de vente, le prix en sera restitué.

IV. S. M. l'Empereur Napoléon, par égard pour S. M. l'Empereur de toutes les Russies, et voulant donner une preuve du desir sincère qu'il a d'unir les deux nations par les liens d'une confiance et d'une amitié inaltérables, consent à restituer à S. M. le roi de Prusse, allié de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, tous les pays, villes et territoires conquis et dénommés ci-après, savoir :

La partie du duché de Magdebourg située à la droite de l'Elbe ;

La Marche de Prignitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle Marche de Brandebourg, à l'exception de Kotbuser-Kreys, ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace, lequel devra appartenir à S. M. le roi de Saxe ;

Le duché de Poméranie ;

La Haute, la Basse et la Nouvelle Silésie avec le comté de Glatz ;

La partie du district de la Netze, située au nord de la chaussée allant de Driessen à Schneide-Mühl, et d'une ligne allant de Schneide-Mühl, à la Vistule par Waldau, en suivant les limites du cercle Bromberg, la navigation par la rivière de Netze et le canal de Bromberg, depuis Driessen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, devant être libre et franche de tout péage ; la Pomérelie, l'île de Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de l'ancienne Prusse et au nord du cercle de Culm ; l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse, tel qu'il était au 1er janvier 1772, avec les places de Spandau, Stettin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant, et en outre, la ville et citadelle de Graudentz.

V. Des provinces qui, au 1er janvier 1772, faisaient partie de l'ancien royaume de Pologne, et qui ont passé depuis,

depuis, à diverses époques, sous la domination prussienne, seront à l'exception des pays qui sont nommés ou désignés au précédent article, et de ceux qui sont spécifiés en l'article IX ci-après, possédés en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie, et régis par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des Etats voisins.

VI. La Ville de Dantzick avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de S. M. le roi de Prusse et de S. M. le roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissaient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

VII. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, S. M. le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les possessions de S. M. le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à la fois et les lieux d'étape seront déterminés par une convention spéciale, faite entre leursdites majestés, sous la médiation de la France.

VIII. S. M. le roi de Prusse, S. M. le roi de Saxe, ni la ville de Dantzick ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt de quelque nature qu'il puisse être, la navigation de la Vistule.

IX. Afin d'établir, autant qu'il est possible, des limites naturelles entre la Russie et le duché de Varsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles, qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et suivant le thalweg de cette rivière, le thalweg de la Bobra jusqu'à son embouchure, le thalweg de la Narew, depuis le point susdit jusqu'à Suratz, de la Lisa jusqu'à sa source, près le village de Mien, de l'affluent de la Nurzeck prenant sa source près le même village, de la Nurzeck jusqu'à son embouchure au-dessus de Nurr, et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux

frontières russes actuelles, sera réuni, à perpétuité, à l'Empire de Russie.

X. Aucun individu, de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans le territoire spécifié en l'article précédent, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié, soit dans les provinces de l'ancien royaume de Pologne, qui doivent être restituées à S. M. le roi de Prusse, soit dans le duché de Varsovie, mais ayant en Russie des biens-fonds, rentes, pensions ou revenus, de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son sang et ses dignités, ni poursuivi ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part, ou politique ou militaire, qu'il ait pu prendre aux événemens de la guerre présente.

XI. Tous les engagemens et toutes les obligations de S. M. le roi de Prusse, tant envers les anciens possesseurs, soit de charges publiques, soit de bénéfices ecclésiastiques, militaires ou civils, qu'à l'égard des créanciers et des pensionnaires de l'ancien gouvernement de Pologne, restent à la charge de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et de S. M. le roi de Saxe, dans la proportion de ce que chacune de leursdites Majestés acquiert par les articles V et IX, et seront acquittés pleinement, sans restriction, exception, ni réserve aucune.

XII. Leurs altesses sérénissimes les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldenbourg et de Mecklenbourg-Schwerin, seront remis chacun dans la pleine et paisible possession de ses Etats; mais les ports des duchés d'Oldenbourg et de Mecklenbourg continueront d'être occupés par des garnisons françaises, jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre.

XIII. S. M. l'Empereur Napoléon accepte la médiation de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à l'effet de négocier et conclure un traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, dans la supposition que cette mé-

diation sera aussi acceptée par l'Angleterre, un mois après l'échange des ratifications du présent traité.

XIV. De son côté, S. M. l'Empereur de toutes les Russies, voulant prouver combien il desire d'établir entre les deux Empires les rapports les plus intimes et les plus durables, reconnaît S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, et S. M. le roi de Hollande, Louis-Napoléon.

XV. S. M. l'Empereur de toutes les Russies reconnaît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux, soit par l'acte de Confédération, soit par les traités d'accession subséquens.

Sadite Majesté promet de reconnaître, sur les notifications qui lui seront faites de la part de S. M. l'Empereur Napoléon, les souverains qui deviendront ultérieurement membres de la Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

XVI. S. M. l'Empereur de toutes les Russies, cède, en toute propriété et souveraineté, à S. M. le roi de Hollande la seigneurie de Jever dans l'Ost-Frise.

XVII. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à Leurs Majestés les rois de Naples et de Hollande, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de S. M. l'Empereur Napoléon.

XVIII. S. M. l'Empereur de toutes les Russies, reconnaît aussi S. A. I. le prince Jérôme Napoléon comme roi de Westphalie.

XIX. Le royaume de Westphalie sera composé des provinces cédées par S. M. le roi de Prusse à la gauche de l'Elbe, et d'autres Etats actuellement possédés par S. M. l'Empereur Napoléon.

XX. S. M. l'Empereur de toutes les Russies promet de reconnaître la disposition qui, en conséquence de l'article XIX ci-dessus et des cessions de S. M. le roi de Prusse, sera faite par S. M. l'Empereur Napoléon, laquelle devra être notifiée à S. M. l'Empereur de toutes

les Russies) et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite.

XXI. Toutes les hostilités cesseront immédiatement sur terre et sur mer entre les forces de S. M. l'Empereur de toutes les Russies et celles de Sa Hautesse, dans tous les points où la nouvelle de la signature du présent traité sera officiellement parvenue.

Les hautes parties contractantes la feront porter sans délai, par des courriers extraordinaires, pour qu'elle parvienne le plus promptement possible, aux généraux et commandans respectifs.

XXII. Les troupes russes se retireront des provinces de Valachie et de Moldavie; mais lesdites provinces ne pourront être occupées par les troupes de sa Hautesse jusqu'à l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la Russie et la Porte-Ottomane.

XXIII. S. M. l'Empereur de toutes les Russies accepte la mediation de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, à l'effet de négocier et conclure une paix avantageuse et honorable aux deux Empires.

Les plénipotentiaires respectifs se rendront dans le lieu dont les deux parties intéressées conviendront, pour y ouvrir et suivre les négociations.

XXIV. Les délais dans lesquels les hautes parties contractantes devront retirer leurs troupes des lieux qu'elles doivent quitter, en conséquence des stipulations ci-dessus, ainsi que le mode d'exécution des diverses clauses que contient le présent traité, seront fixés par une convention spéciale.

XXV. S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, se garantissent mutuellement l'intégrité de leurs possessions et celles des puissances comprises au présent traité de paix, telles qu'elles sont maintenant ou seront en conséquence des stipulations ci-dessus.

XXVI. Les prisonniers de guerre faits par les parties contractantes, ou comprises au présent traité de paix, seront rendus réciproquement sans échange et en masse.

XXVII. Les relations de commerce entre l'Empire français, le royaume d'Italie, les royaumes de Naples et de Hollande, et les Etats confédérés du Rhin, d'une part, et d'autre part l'Empire de Russie, seront rétablies sur le même pied qu'avant la guerre.

XXVIII. Le cérémonial des deux cours des Tuileries, et de Saint-Pétersbourg entr'elles et à l'egard des ambassadeurs, ministres et envoyés qu'elles accréditeront l'une près de l'autre, sera établi sur le principe d'une réciprocité et d'une égalité parfaites.

XXIX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

L'échange des ratifications aura lieu dans cette ville, dans le délai de quatre jours.

Fait à Tilsitt, le 7 juillet (25 juin) 1807.

Signé CHARLES-MAURICE TALLEYRAND,
prince de Bénévent.

Le prince ALEXANDRE KOURAKIN,

Le prince DINITRY LABANOFF-DE ROSTOFF.

Pour ampliation :

Le ministre des relations extérieures,

Signé, CH. MAU. TALLEYRAND,
prince de Bénévent.

Les ratifications du présent traité ont été changées à Tilsitt, le 9 juillet 1807.

Traité de Paix entre la France et la Prusse.

Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, et S. M. le roi de Prusse, étant animés d'un égal desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, M. Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, son grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion d'honneur, chevalier de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et de l'Ordre de Saint-Hubert ;

Et S. M. le roi de Prusse, M. le feld-maréchal comte de Kalkreuth, chevalier des Ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse; et M. le comte de Goltz, son conseiller-privé et envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur de toutes les Russies, chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse ;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans :

Art. Ier. Il y aura, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié parfaites entre S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et S. M. le roi de Prusse.

II. La partie du duché de Magdebourg située à la droite de l'Elbe ;

La Marche de Prignitz, l'Uker-Marck, la moyenne et la nouvelle Marche de Brandebourg, à l'exception du Cotbuser - Kreys ou cercle de Cotbus dans la Basse-Lusace ;

Le duché de Poméranie ;

La Haute, la Basse et la Nouvelle Silésie avec le comté de Glatz ;

La partie du district de la Netze située au nord de la chaussée allant de Driesen à Schneide-Mühl, et d'une ligne allant de Schneide-Mühl à la Vistule par Waldau,

en suivant les limites du cercle de Bromberg, la Poméralie, l'île du Nogat, les pays à la droite du Nogat et de la Vistule, à l'ouest de la vieille Prusse et au nord du cercle de Culm, l'Ermeland, et enfin le royaume de Prusse tel qu'il était au 1er. janvier 1772, seront restitués à S. M. le roi de Prusse, avec les places de Spandau, Stettin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Neiss, Brieg, Kosel et Glatz, et généralement toutes les places, citadelles, châteaux et forts des pays ci-dessus dénommés, dans l'état où lesdites places, citadelles, châteaux et forts se trouvent maintenant.

Les ville et citadelle de Graudentz, avec les villages de Neudorff, Garschken et Swierkorzy, seront aussi restitués à S. M. le roi de Prusse.

III. S. M. le roi de Prusse reconnaît S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, S. M. le roi de Hollande, Louis-Napoléon.

IV. S. M. le roi de Prusse reconnaît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent, et les titres donnés à plusieurs d'entr'eux soit par l'acte de Confédération, soit par des traités d'accession subséquens.

Promet sadite majesté de reconnaître les souverains qui deviendront ultérieurement membres de ladite Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer.

V. Le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun à S. M. le roi de Naples, Joseph-Napoléon, à S. M. le roi de Hollande, et aux Souverains confédérés du Rhin, alliés de S. M. l'Empereur Napoléon.

VI. S. M. le roi de Prusse reconnaît pareillement S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon comme roi de Westphalie.

VII. S. M. le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté aux rois, grands-ducs, ducs ou princes qui seront désignés par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, tous les duchés, marquisats, principautés, comtés, seigneuries, et généralement tous les territoires

où parties de territoires quelconques, ainsi que tous les domaines et biens-fonds de toute nature que sadite majesté le roi de Prusse possédait, à quel titre que ce fût, entre le Rhin et l'Elbe, au commencement de la guerre présente.

VIII. Le royaume de Westphalie sera composé de provinces cédées par S. M. le roi de Prusse, et d'autres Etats actuellement possédés par S. M. l'Empereur Napoléon.

IX. La disposition qui sera faite par S. M. l'Empereur Napoléon des pays désignés dans les deux articles précédens, et l'état de possession en résultant pour les souverains au profit desquels elle aura été faite, sera reconnue par S. M. le roi de Prusse, de la même manière que si elle était déjà effectuée et contenue au présent traité.

X. S. M. le roi de Prusse, pour lui, ses héritiers et successeurs, renonce à tout droit actuel ou éventuel qu'il pourrait avoir ou prétendre,

1°. Sur tous les territoires sans exception situés entre le Rhin et l'Elbe, et autres que ceux désignés en l'article VII;

2°. Sur celles des possessions de S. M. le roi de Saxe et de la maison d'Anhalt qui se trouvent à la droite de l'Elbe;

Réciproquement tout droit actuel ou éventuel et toute prétention des Etats compris entre l'Elbe et le Rhin sur les possessions de S. M. le roi de Prusse, telles qu'elles seront en conséquence du présent traité, sont et demeureront éteints à perpétuité.

XI. Tous pactes, conventions ou traités d'alliance patens ou secrets qui auraient pu être conclus entre la Prusse et aucun des Etats situés à la gauche de l'Elbe, et que la guerre présente n'aurait point rompus, demeureront sans effet et seront réputés nuls et non avenus.

XII. S. M. le roi de Prusse cède en toute propriété et souveraineté à S. M. le roi de Saxe, le Cotbuser-Kreys ou cercle de Cotbus, dans la Basse-Lusace.

XIII. S. M. le Roi de Prusse renonce à perpétuité à la

possession de toutes les provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne, ont postérieurement au 1^er^ janvier 1772, passé à diverses époques sous la domination de la Prusse, à l'exception de l'Ermeland et des pays situés à l'ouest de la Vieille-Prusse, à l'est de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, d'une ligne allant de la Vistule à Schneide-Mühl par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg et de la chaussée allant de de Schneide-Mühl à Driesen, lesquels, avec les ville et citadelle de Graudentz et les villages de Neudorff, Garschken et Swierkorzy, continueront d'être possédés en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Prusse.

XIV. S. M. le roi de Prusse renonce pareillement à perpétuité à la possession de la ville de Dantzick.

XV. Les provinces auxquelles S. M. le roi de Prusse renonce par l'article XIII ci-dessus, seront (à l'exception du territoire spécifié en l'article XVIII ci-après) possédées en toute propriété et souveraineté par S. M. le roi de Saxe, sous le titre de Duché de Varsovie, et régies par des constitutions qui, en assurant les libertés et les privilèges des peuples de ce duché, se concilient avec la tranquillité des Etats voisins.

XVI. Pour les communications entre le royaume de Saxe et le duché de Varsovie, S. M. le roi de Saxe aura le libre usage d'une route militaire à travers les Etats de S. M. le roi de Prusse. Ladite route, le nombre des troupes qui pourront y passer à-la-fois et les lieux d'étapes, seront déterminés par une convention spéciale faite entre leursdites majestés, sous la médiation de la France.

XVII. La navigation par la rivière de Netze et le canal de Bromberg, depuis Driesen jusqu'à la Vistule, et réciproquement, sera libre et franche de tout péage.

XVIII. Afin d'établir autant qu'il est possible des limites naturelles entre la Russie et le duché de Warsovie, le territoire circonscrit par la partie des frontières russes actuelles qui s'étend depuis le Bug jusqu'à l'embouchure de la Lossosna, et par une ligne partant de ladite embouchure et suivant le thalweg de cette rivière, le thalweg de la Bobra jusqu'à son embouchure; le thalweg de la Narew depuis le

susdit jusqu'à Suratz ; de la Lisa jusqu'à sa source, près le village de Mien ; de l'affluent de la Nurzeck, prenant sa source près le même village ; de la Nurzeck jusqu'à son embouchure au-dessus du Nurr ; et enfin le thalweg du Bug, en le remontant jusqu'aux frontières russes actuelles, sera réuni à perpétuité à l'Empire de Russie.

XIX. La ville de Dantzick avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection de S. M. le Roi de Prusse et de S. M. le Roi de Saxe, et gouvernée par les lois qui la régissaient à l'époque où elle cessa de se gouverner elle-même.

XX. S. M. le Roi de Prusse, S. M. le Roi de Saxe, ni la ville de Dantzick ne pourront empêcher par aucune prohibition, ni entraver par l'établissement d'aucun péage, droit ou impôt, de quelque nature qu'il puisse être, la navigation de la Vistule.

XXI. Les ville, port et territoire de Dantzick seront fermés pendant la durée de la présente guerre maritime au commerce et à la navigation des anglais.

XXII. Aucun individu de quelque classe et condition qu'il soit, ayant son domicile ou des propriétés dans les provinces ayant appartenu au royaume de Pologne, et que S. M. le Roi de Prusse doit continuer de posséder, ne pourra, non plus qu'aucun individu domicilié, soit dans le duché de Varsovie, soit dans le territoire qui doit être réuni à l'Empire de Russie, mais ayant en Prusse des biens fonds, rentes, pensions ou revenus de quelque nature qu'ils soient, être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et ses dignités, ni poursuivi, ni recherché en aucune façon quelconque, pour aucune part qu'il ait pu politiquement ou militairement prendre aux événemens de la guerre présente.

XXIII. Pareillement aucun individu né, demeurant ou propriétaire dans les pays ayant appartenu à la Prusse antérieurement au 1^er^ janvier 1772, et qui doivent être restitués à S. M. le Roi de Prusse, aux termes de l'article II ci-dessus, et notamment aucun individu, soit de la garde bourgeoise de Berlin, soit de la gandarmerie, lesquelles ont pris les armes pour le maintien de la tranquillité publique, ne

pourra être frappé dans sa personne, dans ses biens, rentes, pensions et revenus de tout genre, dans son rang et son grade, ni poursuivi, ni recherché, en aucune façon quelconque pour aucune part qu'il ait prise ou pu prendre, de quelque manière que ce soit, aux événemens de la guerre présente.

XXIV. Les engagemens, dettes et obligations de toute nature que S. M. le Roi de Prusse a pu avoir, prendre et contracter, antérieurement à la présente guerre, comme possesseur des pays, territoires, domaines, biens et revenus que sadite majesté cède, ou auxquels elle renonce par le présent traité, seront à la charge des nouveaux possesseurs et par eux acquittés, sans exception, restriction, ni réserve aucune.

XXV. Les fonds et capitaux appartenans, soit à des particuliers, soit à des établissemens publics, religieux, civils ou militaires des pays que S. M. le Roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, et qui auraient été placés, soit à la banque de Berlin, soit à la caisse de la Société maritime, soit de toute autre manière quelconque, dans les Etats de S. M. le Roi de Prusse, ne pourront être ni confisqués, ni saisis; mais les propriétaires desdits fonds et capitaux seront libres d'en disposer, et continueront d'en jouir, ainsi que des intérêts échus ou à échoir, aux termes des contrats ou obligations passés à cet effet.

Réciproquement, il en sera usé de la même manière pour tous les fonds et capitaux que des sujets ou des établissemens publics quelconques de la monarchie prussienne auraient placés dans les pays que S. M. le Roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité.

XXVI. Les archives contenant les titres de propriété, documens et papiers généralement quelconques relatifs aux pays, territoires, domaines et biens que S. M. le Roi de Prusse cède ou auxquels elle renonce par le présent traité, ainsi que les cartes et plans des villes fortifiées, citadelles, châteaux et forteresses situés dans lesdits pays, seront remises par des commissaires de sadite Majesté, dans le délai de trois mois, à compter de l'échange des ratifications, savoir,

A des commissaires de S. M. l'Empereur Napoléon, pour ce qui concerne les pays cédés à la gauche de l'Elbe.

Et à des commissaires de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, de S. M. le roi de Saxe et de la ville de Dantzick, pour ce qui concerne les pays que leursdites majestés et la ville de Dantzick doivent posséder en conséquence du présent traité.

XXVII. Jusqu'au jour de l'échange des ratifications du futur traité de paix définitive entre la France et l'Angleterre, tous les pays de la domination de S. M. le Roi de Prusse, seront, sans exception, fermés à la navigation et au commerce des Anglais.

Aucune expédition ne pourra être faite des ports prussiens pour les Isles-Britanniques, ni aucun bâtiment venant de l'Angleterre ou de ses colonies, être reçu dans lesdits ports.

XXVIII. Il sera fait immédiatement une convention ayant pour objet de régler tout ce qui est relatif au mode et à l'époque de la remise des places qui doivent être restituées à S. M. le roi de Prusse, ainsi que les détails qui regardent l'administration civile et militaire des pays qui doivent être aussi restitués.

XXIX. Les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre sans échange et en masse, le plus tôt que faire se pourra.

XXX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, et par S. M. le Roi de Prusse, et les ratifications en seront échangées à Kœnigsberg, dans le délai de six jours, à compter de la signature, ou plustôt si faire se peut.

Fait et signé à Tilsitt, le 9 juillet 1807.

(L. S.) *Signé*, Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

(L. S.) *Signé*, le maréchal comte de Kalkreuth.

(L. S.) *Signé*, Auguste, *comte de Goltz.*

Pour ampliation,

Le ministre des relations extérieures,

Ch. Maur. Talleyrand, *prince de Bénévent.*

Les ratifications du présent traité ont été échangées à Konigsberg, le 12 juillet 1807.

Discours de M. Lacépède président ordinaire du Sénat.

MONSEIGNEUR,

« La lecture des deux traités de paix, que S. M. l'Empereur et Roi a bien voulu nous faire communiquer par Votre Altesse Sérénissime, fait éprouver au Sénat de nouveaux sentimens d'une admiration et d'une reconnaissance bien vives.

» Après tant de moissons de gloire, tant de prodiges, et tant de bienfaits, le Sénat ressent plus que jamais, le besoin de présenter à S. M. I. et R. ses hommages et ses vœux.

» il sait qu'il va avoir l'avantage si précieux pour tous les Français, de jouir de l'auguste présence du plus grand des monarques. Mais les jours, les heures, les momens même sont des siécles pour sa juste impatience.

» Je demande donc, Sénateurs, premièrement, que le Sénat ordonne la transcription sur ses registres, du traité avec la Russie et du traité avec la Prusse;

» Deuxièmement qu'une commission spéciale soit chargée de présenter un projet d'adresse qui exprime les sentimens d'amour et de respect dont le Sénat est si profondément pénétré pour S. M. I. et R. »

FIN.

AVIS.

Envain on voudrait persuader au Public qu'on peut lui donner en ce moment une Histoire exacte et raisonnée de la guerre actuelle. Toutes les personnes un peu instruites savent que ce n'est qu'après un laps de tems assez considérable, qu'on peut écrire l'Histoire, soit celle d'une révolution, soit celle d'une guerre etc., puisque ce n'est qu'en accumulant les matériaux, en les comparant, que le Lecteur peut être mis à même de jeter un coup d'œil exact sur les événemens qui lui sont soumis.

On ne peut donc pour le moment, satisfaire sa curiosité, son avidité, et lui faire lire avec fruit l'Histoire de cette campagne, qu'en lui donnant la facilité de trouver dans un même corps d'ouvrage, ce qui a été répandu d'officiel et d'exact dans les différentes feuilles publiques.

Il fallait aussi, pour éviter au lecteur les recherches géographiques, joindre à toutes ces pièces des notes qui lui indiquassent clairement la position, la population, le commerce, et enfin l'historique des différens pays, villes etc., dont la connaissance est nécessaire pour lire fructueusement et avec intérêt cet ouvrage; nous avons tâché d'atteindre à ce but, par des notes longues et multipliées.

Cet Ouvrage, orné d'une Carte exacte du Théâtre de la Guerre, faite sous nos yeux, et avec soin, est aussi complet qu'il peut l'être. Il a en outre l'avan-

tage de faire suite, et de former ensemble avec celui qui a été publié à la fin de la campagne dernière sous le titre de *Campagnes de la Grande-Armée et de l'Armée d'Italie, en l'an XIV* (1805), toutes les pièces ayant été recueillies par les mêmes personnes, et le format et le caractère étant absolument les mêmes.

Nous le répétons, toutefois, on ne peut regarder cet ouvrage que comme un recueil de matériaux pour l'Histoire, recueil qui devient très-intéressant et très-utile s'il est bien complet; et c'est ce que nous osons garantir au public.

PIÈCES OFFICIELLES

Des dernières Négociations entre la France et l'Angleterre.

DÉCLARATION DE S. M. BRITANNIQUE (1),

Les négociations dans lesquelles S. M. était entrée avec la France, s'étant terminées sans succès, le Roi juge convenable de faire à ses sujets et à l'Europe entière, une déclaration publique des circonstances qui ont amené un résultat si affligeant pour S. M. Elle n'a rien plus à cœur que la conclusion d'une paix sûre et durable. Elle déplore la continuation d'une guerre qui trouble le bonheur de tant de nations, et qui, malgré tous les succès qui accompagnent ses armes, est si onéreuse à ses fidèles et affectionnés sujets. Mais elle a la confiance qu'il n'y a plus aujourd'hui, soit dans ses Etats, soit dans les autres parties de l'Europe, qu'un seul sentiment, celui d'une conviction encore plus intime que le rétablissement de la tranquillité générale n'est retardé que par l'injustice et par l'ambition de l'ennemi.

Le Gouvernement français, non content des acquisitions

(1) Il nous a paru nécessaire de donner ici la présente *Déclaration* et les observations qui la suivent, comme devant précéder la publication des pièces officielles relatives aux dernières négociations entre la France et l'Angleterre, qui ont un si grand rapport avec la guerre de la Prusse.

immenses qu'il a faites sur le Continent, persévère encore dans un système destructif de l'indépendance de toutes les autres nations. La guerre se poursuit, non pour obtenir de la sécurité, mais pour faire des conquêtes; et les négociations de paix paraissent n'avoir eu d'autre objet que d'inspirer aux puissances voisines une fausse sécurité, pendant que la France préparait, combinait et exécutait ses projets continuels d'envahissement et d'aggression.

Sa conduite, pendant les dernières discussions, n'a offert que trop de preuves de cette disposition.

La negociation commença par l'offre que fit le Gouvernement français de traiter de la paix sur la base d'une possession actuelle, qui fut présentée comme susceptible d'admettre une compensation mutuelle, et l'on y ajouta en outre l'assurance que les Etats allemands de S. M., qui avaient été attaqués sans le plus léger prétexte d'hostilités, seraient restitués.

Une telle proposition parut à S. M. offrir un fondement équitable de négociations : elle fut en conséquence reçue avec la réserve que la négociation serait conduite par S. M. de concert avec ses alliés.

Cette base n'eut pas été plutôt admise et consentie de part et d'autre que l'ennemi s'en écarta, et sur des points d'une si haute importance, que S. M. fut aussitôt obligée de déclarer qu'à moins que le principe proposé par la France elle-même ne fût maintenu, les communications ouvertes entre les deux gouvernemens, allaient être à l'instant fermées.

Cette déclaration amena, de la part de la France, de nouvelles protestations sur la disposition où elle était de faire des sacrifices considérables pour arriver à la paix, si l'on voulait continuer les négociations; et en même temps on élevait des difficultés sur l'insuffisance des pouvoirs de la personne que S. M. avait chargée de faire cette communication. En conséquence, des mesures furent prises par S. M. pour ouvrir une négociation régulière, par des ministres duement autorisés, afin de s'assurer d'une manière satisfaisante et authentique, s'il était possible d'obtenir une

paix honorable pour le Roi et ses alliés, et compatible avec la sûreté générale de l'Europe.

Pendant ces entrefaites, un ministre, envoyé par l'Empereur de Russie et chargé de traiter pour le même objet, de concert avec le gouvernement de S. M., fut amené par les artifices de l'ennemi à signer un traité séparé, à des conditions également contraires à l'honneur et aux intérêts de S. M. I.

Sans se laisser ébranler par cet événement inattendu, le Roi continua à traiter sur les mêmes principes qu'auparavant. Il se reposa avec une confiance que l'expérience a bien justifiée, sur la bonne foi et la fermeté d'un allié, avec lequel il avait commencé de concert la négociation, et dont il avait, pendant tout le cours de la discussion, défendu les intérêts comme les siens propres.

Le Gouvernement français, au contraire, fier de cet événement comme de la victoire la plus importante et la plus décisive, se départit chaque jour davantage de ses engagemens et des offres qu'il avait faites. Non seulement il prit sur lui de changer, à son gré, la base de la négociation avec la Grande-Bretagne, mais il viola, sur des points encore plus importans, tous les principes de la bonne foi envers la Russie. Le principal appât offert à cette puissance pour prix des sacrifices arrachés à son ministre, avait été la conversation de l'Allemagne. Cependant, avant que la décision de la Russie sur ce traité pût être connue, la France avait déjà anéanti la forme et la constitution de l'Empire germanique. Elle avait fait passer sous son joug une grande portion des Etats et des provinces de cet Empire; et non contente de fouler ainsi aux pieds des engagemens si récens, elle avait, dans le même temps, excité la Porte ottomane à des mesures subversives de ses engagemens avec la Russie.

Une telle conduite envers S. M., envers ses alliés et envers toutes les nations indépendantes, avait laissé si peu d'espoir d'une issue favorable de la négociation, que les plénipotentiaires du Roi demandèrent leurs passeports pour revenir en Angleterre.

Cette demande fut d'abord éludée par des délais sans prétextes comme sans exemple, et ensuite le Gouvernement français, en faisant quelques concessions matérielles et en donnant à entendre que, dans le cours d'une discussion ultérieure, il pourrait en faire de plus importantes, amena la reprise des conférences, qui se traînèrent de jour en jour jusqu'à ce qu'enfin on annonça dans Paris que l'Empereur de Russie avait rejeté avec indignation le traité séparé, conclu sans autorisation par son ministre.

En conséquence de cet événement important, le ministre de S. M. reçut les assurances les plus fortes que la France était disposée à faire les plus grands sacrifices pour conclure la paix avec l'Angleterre, et rendre la tranquillité au Monde.

Il paraît cependant que le but de ces assurances était d'engager S. M. dans une négociation séparée, et dont ses alliés seraient exclus: proposition qui avait été rejetée dans le principe, et que S. M. pouvait encore moins admettre à une époque où la conduite de la Russie lui imposait une nouvelle obligation de ne point séparer ses intérêts de ceux d'un allié si fidèle. Le Roi refusa constamment de prêter l'oreille à ces ouvertures insidieuses; mais S. M. prit les moyens les plus efficaces pour écarter tous les prétextes de retard, et pour accélérer, s'il était possible, l'heureuse issue de la négociation. Les communications confidentielles qui avaient soigneusement et constamment été entretenues avec la Russie, mirent S. M. à portée de spécifier les conditions auxquelles cette puissance consentirait à faire la paix. En conséquence le plénipotentiaire anglais reçut ordre de faire à la France, par addition à ses propres demandes, celles de son allié, de réduire celles ci en articles à part, et même de conclure sur cette base un traité provisoire, dont l'effet n'aurait lieu qu'après l'adhésion de la Russie.

La France, après quelques objections, consentit à suivre ce mode de négociation. Il fut fait alors à S. M. des propositions qui se rapprochaient plus qu'auparavant des premières bases de la négociation; mais elles étaient en-

core bien loin des conditions sur lesquelles S. M. n'avait cessé d'insister, et auxquelles l'Angleterre avait plus que jamais le droit de prétendre; et le rejét formel des justes demandes de la Russie, aussi bien que le refus des conditions proposées par S. M. en faveur de ses autres alliés, ne laissèrent plus au Roi d'autre parti à prendre que d'ordonner à son ministre de terminer cette discussion et de revenir en Angleterre.

Cette exposition courte et simple des faits n'a pas besoin de commentaires. Les premières ouvertures qui ont amené la négociation, ont été faites par l'ennemi, et S. M. les a écoutées avec un desir sincère de la paix. Chaque proposition qui a pu faire entrevoir la perspective la plus éloignée d'un accommodement, a été saisie avec avidité, et la négociation n'a point été rompue tant qu'on a conservé la plus légère espérance de lui voir prendre une heureuse issue. Les demandes de S. M. ont été constamment justes et raisonnables; elles n'ont point eu pour objét de satisfaire une ambition personnelle, mais de remplir les devoirs que lui prescrivaient impérieusement l'honneur de sa couronne, ses engagemens avec ses alliés et les intérêts généraux de l'Europe.

C'est avec une douleur profonde que S. M. voit se prolonger les maux inséparables de la guerre; mais la redoutable responsabilité de malheurs qu'elle entraîne, retombe sur ses ennemis: et S. M, se repose avec confiance, pour le résultat de cette grande querelle, sur la justice de sa cause, sur les ressources et la bravoure de son peuple, sur la fidélité de ses alliés, et avant tout, sur la protection et l'appui de la divine providence.

En contribuant aux efforts immenses qu'une telle guerre doit nécessairement amener, les fidèles sujets de S. M. ne peuvent oublier qu'il y va de leurs plus chers intérêts; que quelques sacrifices qu'on leur demande, ils ne sont point comparables à la honte de céder aux prétentions injurieuses de l'ennemi; que la prospérité, la force et l'indépendance de leur patrie sont essentiellement liées au maintien de la bonne foi et de l'honneur national, qu'en

défendant les droits et la dignité de l'Empire britannique, ils défendent le plus puissant boulevard de la liberté du Monde.

21 octobre 1806.

Observations sur cette déclaration.

On a peine à concevoir que sur des faits aussi authentiques et d'une si haute importance, le gouvernement anglais ait osé hasarder tant de fausses allégations. Accusé par l'opinion de l'Europe, d'avoir prolongé la guerre, il veut aujourd'hui écarter cette odieuse responsabilité; mais les actes même de ses agens l'accusent, et ses assertions sont démenties par les faits. S. M. ne veut pour y répondre, que produire toutes les pièces de cette négociation, dont son amour pour la paix lui avait fait espérer un meilleur résultat.

Il est faux que le Gouvernement français ait fait avant la négociation aucune des ouvertures, aucune des offres que suppose la déclaration. Toutes ces suppositions ont été constamment déniées pendant le cours de la négociation, par le ministère de S. M. Il est faux que le Gouvernement français ait accepté la prétendue base qui est établie dans la déclaration, ni que S. M. britannique se soit réservé, avant d'entrer en négociation, de ne traiter que de concert avec ses alliés.

Il sera facile de se convaincre, par les réponses du ministre des relations extérieures à M. Fox, et sur-tout par celle n°. VI, que si le cabinet anglais avait tenu à cette réserve, jamais la négociation n'aurait pu s'ouvrir. Il sera facile de se convaincre par le texte même des pleins pouvoirs de lord Yarmouth, et plus évidemment encore par la lecture de la lettre de lord Lauderdale, n°. XIII, qu'avant de commencer la négociation, le cabinet anglais s'était entièrement et irrévocablement désisté de la prétention de traiter conjointement avec ses alliés. Comment un gouvernement ose-t-il se mettre ainsi publiquement en contradiction avec lui-même?

L'exposé des faits qu'on va lire n'est pas, comme la

déclaration du Roi d'Angleterre, une publication hasardée et qu'il faut croire sur parole. Il est appuyé sur toutes les pièces de la négociation qui seront imprimées à la suite.

En février de cette année, il s'ouvrit entre les deux puissances une négociation directe de cabinet à cabinet. Elle commença sous de favorables auspices; et en se reportant à cette époque, on aime à rappeler un trait digne du noble caractère du ministre que l'Angleterre a perdu. Une lettre de M. Fox à S. A. le prince de Bénévent, le prévint qu'un individu s'était présenté à lui et avait offert d'attenter à la vie de l'Empereur. (*Voyez* cette lettre et la réponse du prince, n^os^. I et II).

Les bases de la négociation s'établirent ensuite dans les lettres que s'écrivirent successivement les deux ministres; et après des discussions franches et soutenues avec ce ton de bienséance qui convient aux ministres de deux grandes puissances, il fut convenu qu'on adopterait pour base de la négociation, les deux principes suivans; 1° que les deux Etats auraient pour objets communs, que la paix fût honorable pour eux et leurs alliés respectifs, en même-temps qu'elle serait de nature à assurer, autant qu'on le pourrait, le repos futur de l'Europe; 2° qu'il serait reconnu, en faveur de l'une et de l'autre puissance, qu'elles auraient tout droit d'intervention et de garantie pour les affaires continentales et pour les affaires maritimes. (*Voyez* les n^os^. III et VIII). C'est à ces principes énoncés dans les notes de deux ministres, que le Gouvernement français s'est uniquement et persévéramment référé.

Lord Yarmouth vint à Paris; il présenta des pleins pouvoirs, et la négociation marcha vers son but. Il n'est point vrai, comme on l'avance dans la déclaration de S. M. britannique, que le cabinet des Tuileries, qui n'est pas assez mal habile pour traiter avec des ministres sans pouvoirs, ait trouvé insuffisans ceux de lord Yarmouth. La forme en est la même que celle des pouvoirs de lord Manchester en 1763, et les autorisations en sont même

plus complettes et plus étendues. (*Voyez* les nos. XI et XII).

Mais la cour de Londres trouva que les progrès de la discussion étaient trop rapides; elle craignit quelque entraînement à la paix. Pour tout ralentir, elle envoya sous le même titre un second ministre plénipotentiaire, et bientôt elle le laissa seul, lui prescrivant d'attendre dans une négociation apparente, le parti que prendrait la Russie sur le traité qui venait d'être négocié et conclu à Paris en son nom.

On ose avancer dans la déclaration de S. M. britannique, que M. d'Oubril n'avait pas de pouvoirs pour traiter, et que S. M. l'Empereur et Roi avait pris dans ce traité même des engagemens qui, s'ils eussent été remplis, auraient amené la paix entre les deux cours. La lecture des pleins pouvoirs et du traité (*Voyez* les notes du Premier Bulletin de la Grande-Armée, pages 28, 29, etc.). répondra suffisamment a cette fausse allégation.

La France n'a pas eu le tort de manquer aux engagemens du traité qu'elle avait fait avec la Russie, mais elle a eu celui de les remplir avec trop de confiance et de précipitation. A peine la paix fut-elle signée, qu'elle ordonna de cesser la course contre le pavillon russe, et de rétablir toutes les relations commerciales avec la Russie.

Jusques-là tout était d'acord. La Russie et l'Angleterre avaient traité séparément, et la France n'avait eu d'autre but que celui de simplifier les discussions qui pouvaient amener un rapprochement durable, en refusant d'admettre ces deux puissances à négocier de concert, et à confondre des intérêts qui par leur nature étaient essentiellement distincts. Le traité avec la Russie était fait, la négociation avec l'Angleterre approchait progressivement de son terme; cette puissance se voyait en mesure de conclure à des conditions avantageuses pour elle, puisqu'elle gardait Malthe et le Cap de Bonne-Espérance.

Inutile modération de S. M. I. et R.! M. Fox tomba malade, il cessa d'assister au conseil, la faction, ennemie de la paix prévalut et tout changea. Lord Lauderdale vint

à Paris, la négociation se compliqua aussitôt et prit une marche rétrograde. On ne put se défendre du soupçon qu'il était venu pour la rompre, et qu'on l'avait choisi comme ami de M. Fox pour faire tomber sur les partisans de cet illustre ministre tout l'odieux de la rupture.

M. Fox aurait facilement dissipé cette intrigue; mais il allait mourir. Lord Lauderdale habitué à suivre un chef, ne dissimula plus le desir d'en trouver un dans le parti contraire, et de se rallier à d'autres principes. Son ton fut d'accord avec ses nouvelles vues: toutes ses lettres, toutes les réponses du Gouvernement (*Voyez* les nos XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII et XXVIII) prouvent à quel point S. M. I. tenait au rétablissement de la paix par la longue patience avec laquelle son ministre a supporté tant de brusqueries et d'emportemens. Elle ne voulut pas sacrifier à des questions de susceptibilité l'espérance même la plus éloignée d'un rapprochement entre les deux puissances.

Cependant l'Angleterre en suivant cette étrange négociation cherchait de toutes parts à lui susciter de nouveaux ennemis. Elle envoyait une escadre dans le Tage pour sonder l'opinion du Portugal et chercher à l'entraîner; elle menaçait la Porte Ottomane et lui offrait son alliance: elle intriguait en Russie pour faire changer le ministère qui avait envoyé M. d'Oubril, et préparait ainsi le refus de la ratification de son traité de paix: elle excitait la Prusse contre la France en lui persuadant qu'elle perdrait le Hanovre, province que la France lui avait laissé prendre; mais qu'elle n'avait garantie qu'autant que la Prusse ferait cause commune avec la France pour obliger l'Angleterre à faire la paix.

Les instigations de l'Angleterre auprès de la Prusse ont eu tout le succès qu'elle en attendait. Cette puissance déclara la guerre, Lord Lauderdale demanda ses passeports et partit pour Londres.

M. Fox a voulu la paix. Tant qu'il a dirigé les affaires, les négociations ont été loyales et franches; après lui, on

n'a eu qu'un objet en vue, celui de les rompre, d'éluder par tous les moyens du mensonge et de la mauvaise foi la responsabilité de la rupture, et de redonner à la guerre plus d'étendue, dans l'espérance qu'une nouvelle coalition serait plus plus fatale à la France, ou que du moins les nouveaux dangers de l'Angleterre se détourneraient sur ses alliés.

PIÈCES.

No. I.

Downing-Street, le 20 février 1806.

Monsieur le ministre,

Je crois de mon devoir, en qualité d'honnête homme, de vous faire part le plus tôt possible, d'une circonstance assez étrange qui est venue à ma connaissance. Le plus court sera de vous narrer tout simplement le fait comme il est arrivé.

Il y a quelques jours qu'un quidam m'annonça qu'il venait de débarquer à Gravesend sans passeports, et qu'il me pria de lui en envoyer un parce qu'il venait récemment de Paris, et qu'il avait des choses à m'apprendre qui *me feraient plaisir*. Je l'entretins tout seul dans mon cabinet, où après quelques discours peu importans, ce scélérat eut l'audace de me dire, que pour tranquilliser toutes les couronnes, il fallait faire mourir le chef des Français, et que pour cet objet, on avait loué une maison à Passy, d'où l'on pouvait à coup sûr et sans risque exécuter ce projet détestable. Je n'ai pas bien entendu si ce devait être par le moyen des fusils en usage ou bien par des armes à feu d'une construction nouvelle. Je n'ai pas honte de vous avouer, à vous Monsieur le ministre, qui me connaissez, que ma confusion était extrême, de me trouver dans le cas de converser avec un assassin déclaré. Par une suite de cette confusion, je lui ordonnai de me quitter instamment, donnant en même temps des instructions à l'officier de

police qui le gardait, de le faire sortir du royaume au plus tôt. Après avoir réfléchi plus mûrement sur ce que je venais de faire, je reconnus la faute que j'avais faite en le laissant partir avant que vous en fussiez informé, et je le fis retenir.

Il y a apparence que tout ceci n'est rien, et que ce misérable n'a eu autre chose en vue que de faire le fanfaron, en promettant des choses qui, d'après sa façon de penser, *me feraient plaisir.*

En tout cas, j'ai cru qu'il fallait vous avertir de ce qui s'est passé, avant que je le renvoyasse. Nos lois ne nous permettent pas de le détenir long-temps, mais il ne partira qu'après que vous aurez eu tout le temps de vous mettre en garde contre ses attentats, supposé qu'il ait encore de mauvais desseins, et lorsqu'il partira, j'aurai soin qu'il ne débarque que dans quelque port le plus éloigné possible de la France. Il s'est appelé ici Guillet de la Gevrilliere, mais je pense que c'est un faux nom. Il n'avait pas un chiffon de papier à me montrer et à son premier abord, je lui fis l'honneur de le croire espion.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement,

Monsieur le ministre,

Votre très-obéissant serviteur,

Signé, C. T. Fox.

N°. II.

5 mars 1806.

Monsieur,

J'ai mis la lettre de V. Exc. sous les yeux de S. M. Son premier mot, après en avoir achevé la lecture, a été : « Je reconnais là les principes d'honneur et de vertu qui » ont toujours animé M. Fox. » Elle a ajouté : » Remerciez-» le de ma part, et dites-lui que soit que la politique de » son souverain nous fasse rester encore long-temps en » guerre, soit qu'une querelle aussi inutile pour l'humani-» té ait un terme aussi rapproché que les deux nations doi-» vent le desirer, je me réjouis du nouveau caractère

» que, par cette démarche, la guerre a déjà pris, et qui » est le présage de ce qu'on peut attendre d'un cabinet » dont je me plais à apprécier les principes, d'après ceux » de M. Fox, un des hommes les plus faits pour sentir » en toutes choses ce qui est beau, ce qui est vraiment » grand. »

Je ne me permettrai pas, Monsieur, d'ajouter rien aux propres expressions de S. M. I. et R. Je vous prie seulement d'agréer l'assurance de ma plus haute considération.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

N°. III.

Downing Street. 26 mars 1806.

Monsieur,

L'avis que votre Excellence m'a donné des dispositions pacifiques de votre gouvernement, m'a induit à fixer particuliérement l'attention du roi sur cette partie de la lettre de votre Excellence.

Sa Majesté a déclaré plus d'une fois à son parlement son desir sincère d'embrasser la première occasion de rétablir la paix sur des bases solides, qui pourront se concilier avec les intérêts et la sûreté permanente de son peuple.

Ses dispositions sont toujours pacifiques; mais c'est à une paix sûre et durable que S. M. vise; non à une trève incertaine et par-là même inquiétante, tant pour les parties contractantes que pour le reste de l'Europe.

Quant aux stipulations du traité d'Amiens qui pourraient être proposées comme bases de la négociation, on a remarqué que cette phrase peut être interprétée de trois ou quatre différentes manières, et que par conséquent des explications ultérieures seraient nécessaires, ce qui ne manquerait pas de causer un grand délai, quand même il n'y aurait pas d'autres objections.

La véritable base d'une telle négociation entre deux grandes puissances qui dédaignent également toute idée

de chicane, devrait être une reconnaissance réciproque de part et d'autre du principe suivant, savoir que les deux parties auraient pour objet que la paix soit honorable pour toutes les deux et leurs alliés respectifs, et en même temps de nature à assurer, autant qu'il est en leur pouvoir, le repos futur de l'Europe.

L'Angleterre ne peut négliger les intérêts d'aucun de ses alliés, et elle se trouve unie à la Russie par des liens si étroits qu'elle ne voudrait rien traiter, bien moins conclure, que de concert avec l'Empereur Alexandre; mais en attendant l'intervention actuelle d'un plénipotentiaire russe, on pourrait toujours discuter et même arranger provisoirement quelques-uns des points principaux.

Il pourrait sembler que la Russie, à cause de sa position éloignée, ait moins d'intérêts immédiats que les autres puissances à discuter avec la France; mais cette cour, à tous égards si respectable, s'intéresse comme l'Angleterre, vivement à tout ce qui regarde le sort plus ou moins indépendant des différens princes et Etats de l'Europe.

Vous voyez, Monsieur, comme on est disposé ici d'applanir toutes les difficultés qui pourront retarder la discusion dont il s'agit. Ce n'est pas assurément qu'avec les ressources que nous avons, nous ayions à craindre, pour ce qui nous regarde, la continuation de la guerre. La nation anglaise est de toute l'Europe celle qui souffre le moins de sa durée, mais nous n'en plaignons pas moins les maux d'autrui.

Faisons donc ce que nous pouvons pour les finir, et tâchons, s'il se peut, de concilier les intérêts respectifs et la gloire des deux pays avec la tranquillité de l'Europe et la félicité du genre humain.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,

Monsieur,

de Votre Excellence,
le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé C. T. Fox.

N°. IV.

Premier avril 1806.

MONSIEUR,

A l'heure même où j'ai reçu votre lettre du 26 mars, je me suis rendu auprès de S. M., et je me trouve heureux de vous informer qu'elle m'a autorisé à vous faire sans delai la réponse suivante :

L'Empereur n'a rien à desirer de ce que possède l'Angleterre. La paix avec la France est possible et peut être perpétuelle, quand on ne s'immiscera pas dans ses affaires intérieures, et qu'on ne voudra ni la contraindre dans la législation de ses douanes, et dans les droits de son commerce, ni faire supporter aucune insulte à son pavillon.

Ce n'est pas vous, Monsieur, qui avez montré dans un grand nombre de discussions publiques une connaissance exacte des affaires générales de l'Europe et de celles de la France, qu'il faut convaincre que la France n'a rien à desirer que du repos, et une situation qui lui permette de se livrer sans aucun obstacle aux travaux de son industrie.

L'Empereur ne pense pas que tel ou tel article du traité d'Amiens ait été la cause de la guerre. Il est convaincu que la véritable cause a été le refus de faire un traité de commerce nécessairement nuisible aux manufactures et à l'industrie de ses sujets.

Vos prédécesseurs nous accusaient de vouloir tout envahir. En France, on accuse aussi l'Angleterre. Eh bien! nous ne demandons que l'égalité. Nous ne vous demanderons jamais compte de ce que vous ferez chez vous, pourvu qu'à votre tour vous ne nous demandiez jamais compte de ce que nous ferons chez nous. Ce principe est d'une réciprocité juste, raisonnable, et respectivement avantageuse.

Vous exprimez le desir que la négociation n'aboutisse pas à une paix sans durée. La France est plus intéressée qu'aucune autre puissance à ce que la paix soit stable. Ce n'est point une trêve qu'elle a intérêt de faire, car une trêve

ne ferait que lui préparer de nouvelles pertes. Vous savez très-bien que les nations, semblables en ce point à chaque homme considéré individuellement, s'accoutument à une situation de guerre, comme à une situation de paix. Toutes les pertes que la France pouvait faire, elle les a faites, elle les fera toujours dans les six premiers mois de la guerre. Aujourd'hui notre commerce et notre industrie se sont repliés sur eux-mêmes, et se sont adaptés à notre situation de guerre. Dès-lors une trève de deux ou trois ans serait en même temps tout ce qu'il y aurait de plus contraire à nos intérêts commerciaux et à la politique de l'Empereur.

Quant à l'intervention d'une puissance étrangère, l'Empereur pourrait accepter la médiation d'une puissance qui aurait de grandes forces maritimes, car alors sa participation à la paix serait réglée par les mêmes intérêts que nous avons à discuter avec vous; mais la médiation dont vous parlez n'est pas de cette nature. Vous ne voulez pas nous tromper, et vous sentez bien qu'il n'y a pas d'égalité entre vous et nous dans la garantie d'une puissance qui a trois cents mille hommes sur pied, et qui n'a pas d'armée de mer.

Du reste, Monsieur, votre communication a un caractère de franchise et de précision que nous n'avons pas encore vu dans les rapports de votre cour avec nous. Je me ferai un devoir de mettre la même franchise et la même clarté dans mes réponses. Nous sommes prêts à faire la paix avec tout le monde. Nous ne voulons en imposer à personne; mais nous ne voulons pas qu'on nous en impose, et personne n'a ni la puissance, ni les moyens de le faire. Il n'est au pouvoir de personne de nous faire revenir sur des traités qui sont exécutés. L'intégrité, l'indépendance entière, absolue, de l'Empire Ottoman, sont non-seulement le desir le plus vrai de l'Empereur, mais le point le plus constant de sa politique.

Deux nations éclairées et voisines l'une de l'autre manqueraient à l'opinion qu'elles doivent avoir de leur puissance et de leur sagesse, si elles appelaient dans la discussion des grands intérêts qui les divisent, des interventions étrangères

et éloignées. Ainsi, Monsieur, la paix peut être traitée e conclue immédiatement, si votre cour a véritablement l desir d'y arriver.

Nos intérêts sont conciliables par cela même qu'il sor distincts. Vous êtes les souverains des mers; vos forces maritimes égalent celles de tous les souverains du Monde réunies. Nous sommes une grande puissance continentale; mais il en est plusieurs qui ont autant de forces que nous sur terre, et votre prépondérance sur les mers mettra toujours notre commerce à la disposition de vos escadres dès la première déclaration de guerre que vous voudrez faire. Pensez-vous qu'il soit raissonnable d'attendre que l'Empereur consente jamais à se mettre aussi pour les affaires du Continent à votre discrétion ? Si maîtres de la mer par votre puissance propre, vous voulez l'être aussi de la terre par une puissance combinée, la paix n'est pas possible; car alors vous ne voulez pas arriver à des résultats que vous ne pourrez jamais atteindre.

L'Empereur, tout accoutumé qu'il est à courir toutes chances qui présentent des perspectives de grandeur et de gloire, desire la paix avec l'Angleterre. Il est homme. Après tant de fatigues, il voudrait aussi du repos. Père de ses sujets, il souhaite, autant que cela peut être compatible avec leur honneur et avec les garanties de l'avenir, leur procurer les douceurs de la paix et les avantages d'un commerce heureux et tranquille.

Si donc, Monsieur, S. M. le Roi d'Angleterre veut réellement la paix avec la France, elle nommera un plénipotentiaire pour se rendre à Lille. J'ai l'honneur de vous adresser des passeports pour cet objet. Aussitôt que S. M. l'Empereur aura appris l'arrivée du ministre de votre cour, elle en nommera et en enverra un sans délai. L'Empereur est prêt à faire toutes les concessions que par l'étendue de vos forces navales et votre prépondérance, vous pouvez desirer d'obtenir. Je ne crois pas que vous puissiez refuser d'adopter aussi le principe de lui faire des propositions conformes à l'honneur de sa couronne et aux droits du commerce de ses Etats. Si vous êtes justes, si vous ne

voulez

voulez que ce qu'il vous est possible de faire, la paix sera bientôt conclue.

Je termine en vous déclarant que S. M. adopte entièrement le principe exposé dans votre dépêche, et présenté comme base de la négociation, que la paix proposée doit être honorable pour les deux cours et pour leurs alliés respectifs.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,

Monsieur,

de votre Excellence
le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

No. V.

Downing-Street, ce 8 avril 1806.

MONSIEUR,

Je n'ai reçu qu'hier au soir votre dépêche du premier courant. Avant d'y répondre, permettez-moi d'assurer V. Exc. que la franchise et le ton qu'on y remarque, ont fait ici le plus grand plaisir. Un esprit conciliatoire, manifesté de part et d'autre, est déjà un grand pas vers la paix.

Si ce que V. Exc. dit par rapport aux affaires intérieures regarde les affaires politiques, une réponse n'est guères nécessaire: nous ne nous y immisçons pas en temps de guerre, à plus forte raison nous ne le ferons pas en temps de paix; et rien n'est plus éloigné des idées qui prévalent chez nous, que de vouloir ou nous mêler des lois intérieures que vous jugerez propres à régler vos douanes et soutenir les droits de votre commerce, ou d'insulter à votre pavillon.

Quant à un traité de commerce, l'Angleterre croit n'avoir aucun intérêt à le desirer plus que les autres nations. Il y a beaucoup de gens qui pensent qu'un pareil traité entre la

France et la Grande-Bretagne serait également utile aux deux parties contractantes; mais c'est une question sur laquelle chaque gouvernement doit juger d'après ses propres apperçus, et celui qui le refuse n'offense pas, ni n'a aucun compte à rendre à celui qui le propose.

Ce n'est, Monsieur, pas moi seulement, mais tout homme raisonnable doit reconnaître que le véritable intérêt de la France, c'est la paix, et que par conséquent, c'est sur sa conservation que doit être fondée la vraie gloire de ceux qui la gouvernent.

Il est vrai que nous nous sommes mutuellement accusés: mais il ne sert à rien, dans ce moment-ci, de discuter les argumens sur lesquels ces accusations ont été fondées. Nous desirons comme vous l'égalité. Nous ne sommes pas assurément comptables l'un à l'autre de ce que nous faisons chez nous, et le principe de réciprocité à cet égard, que V. Exc. a proposé, paraît juste et raisonnable.

On ne peut pas disconvenir de ce que vos raisonnemens, sur l'inconvénient qu'aurait pour la France une paix sans durée, ne soient bien fondés; mais de l'autre côté, celui que nous éprouverions serait aussi très-considérable. Il est peut-être naturel que, dans de pareils cas, chaque nation exagère ses propres dangers, ou qu'au moins elle les regarde de plus près et d'un œil plus clairvoyant que ceux d'autrui.

Quant à l'intervention d'une puissance étrangère, il faut d'abord remarquer que, pour ce qui regarde la paix et la guerre entre la France et l'Angleterre, la Russie ne peut être censée puissance *étrangère*, vu qu'elle est actuellement en alliance avec l'Angleterre et en guerre avec la France. C'est pourquoi dans ma lettre, c'était comme partie, non comme médiateur, qu'on a proposé de faire intervenir l'Empereur Alexandre.

V. Exc., dans la dernière clause de sa dépêche, reconnaît que la paix doit être honorable, tant pour la France et l'Angleterre que pour leurs alliés respectifs. Si cela est, il nous paraît être impossible, vu l'étroite alliance qui sub-

siste entre les deux gouvernemens, que celui de l'Angleterre puisse commencer une négociation, sinon provisoire, sans la concurrence ou tout au moins le consentement préalable de son allié.

Pour ce qui est de l'intégrité et de l'indépendance de l'Empire Ottoman, aucune difficulté ne peut s'offrir, ces objets étant également chers à toutes les parties intéressées à la discussion dont il est question.

Il est peut-être vrai que la puissance de la France sur terre, comparée à celle du reste de l'Europe, n'est pas égale à la supériorité que nous possédons sur mer, envisagée sous le même point de vue; mais il ne faut plus se dissimuler que le projet de combiner toute l'Europe contre la France est chimérique au dernier point. Au reste, c'est en vérité pousser un peu trop loin les appréhensions pour l'avenir, que d'envisager l'alliance entre la Russie et l'Angleterre (les deux puissances de l'Europe les moins faites pour attaquer la France par terre) comme tendante à produire un résultat pareil.

L'intervention de la Russie à la négociation ne peut non plus être regardée comme la formation d'un congrès, ni pour la forme ni pour la chose, d'autant qu'il n'y aura que deux parties, la Russie et l'Angleterre d'un côté, et la France de l'autre. Un congrès pourrait être bon, à beaucoup d'égards, après la signature des préliminaires, en cas que toutes les parties contractantes soient de cet avis, mais c'est un projet à discuter librement et amicalement après que l'affaire principale aura été arrangée.

Voilà, Monsieur, que je vous ai exposé avec toute la clarté que j'ai pu, les sentimens du ministère britannique sur les notions que V. Exc. a suggérées. Je me plais à croire qu'il n'y a qu'un seul point essentiel sur lequel nous ne sommes pas d'accord.

Dès que vous consentirez que nous traitions provisoirement jusqu'à ce que la Russie puisse intervenir, et dès-lors, conjointement avec elle, nous sommes prêts à commencer, sans différer d'un seul jour, la négociation en tel lieu et en telle forme que les deux parties jugeront les plus

propres à conduire à bon escient l'objet de nos travaux le plus promptement possible.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

Monsieur,

De V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

C. J. Fox.

N°. VI.

Paris, le 16 avril 1806.

MONSIEUR,

Je viens de prendre les ordres de S. M. l'Empereur et Roi, sous les yeux de qui je m'étais empressé de mettre la dépêche que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 8 avril.

Il a paru à S. M., qu'en admettant, comme vous le faites le principe de l'égalité, vous persistiez cependant à demander une forme de négociation qui ne peut s'accorder avec ce principe. Lorsqu'entre deux puissances égales, une d'elles réclame l'intervention d'un tiers, il est évident qu'elle tend à rompre cet équilibre si favorable à la juste et libre discussion de leurs intérêts. Il est manifeste qu'elle ne veut pas se contenter des avantages et des droits de l'égalité. J'ose croire, Monsieur, qu'en revenant une dernière fois sur cette discussion, je parviendrai à persuader à V. Exc. qu'à aucun titre et pour aucun motif, la Russie ne doit être appelée dans la négociation proposée entre la France et l'Angleterre.

Lorsque la guerre a éclaté entre les deux États, la Russie était en paix avec la France. Cette guerre n'a rien changé dans les rapports qui existaient entre elle et nous. Elle a d'abord proposé sa médiation, et ensuite, par des circonstances étrangères à la guerre qui nous divise, des froideurs étant survenues entre les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries, l'Empereur Alexandre a jugé

à propos de suspendre ses relations politiques avec la France, mais en même temps il a déclaré de la manière la plus positive qu'il était dans l'intention de rester étranger aux débats existans entre nous et l'Angleterre.

Nous ne pensons pas que la conduite que la Russie a tenue depuis cette époque ait rien changé à cette détermination. Elle a, il est vrai, conclu un traité d'alliance avec vous; mais ce traité, il est aisé d'en juger par ce qui en a été rendu public, par l'objet qu'il avait en vue, et plus encore par les résultats, n'avait aucun rapport avec la guerre qui existait depuis près de deux ans entre nous et l'Angleterre.

Ce traité était un pacte de participation à une guerre d'une nature différente, plus étendue et plus générale que la première. C'est de cette guerre qu'est née la troisième coalition, dans laquelle l'Autriche était Puissance principale et la Russie Puissance auxiliaire. L'Angleterre n'a participé qu'en projet à cette guerre; jamais nous n'avons eu à combattre ses forces réunies à celles de ses alliés. La Russie ne s'y est montrée que secondairement. Aucune déclaration adressée à la France n'est venue nous apprendre qu'elle était en guerre avec nous, et ce n'est que sur les champs de bataille où la troisième coalition a été détruite, que nous avons été officiellement informés que la Russie en avait fait partie.

Lorsque S. M. britannique a déclaré la guerre à la France, elle avait un but qu'elle a fait connaître par ses manifestes. Ce but constitue la nature de la guerre. Lorsque 18 mois après, S. M. britannique s'est alliée avec l'Autriche, la Russie et la Suède, elle eut d'autres objets en vue; ce fut une nouvelle guerre dont il faut chercher les motifs dans les pièces officielles qui ont été publiées par les diverses puissances. Dans ces motifs, il n'est jamais question des intérêts directs de l'Angleterre. Ces deux guerres n'ont donc aucun rapport ensemble, l'Angleterre n'a point participé réellement à celle qui est terminée. La Russie n'a jamais pris de part ni directe ni indirecte à celle qui dure encore

Il n'y a donc aucune raison pour que l'Angleterre ne termine pas seule la guerre que seule elle a faite avec nous.

Si S. M. l'Empereur adoptait le principe de négocier maintenant avec l'Angleterre unie à ses nouveaux alliés, elle admettrait implicitement que la troisième coalition existe encore, que la guerre d'Allemagne n'est pas finie, que cette guerre est la même que celle que la France soutient contre l'Angleterre, elle accepterait implicitement pour base de la négociation les conditions de M. de Novosilzoff, qui ont excité l'étonnement de l'Europe et soulevé le caractère français, et de vainqueur de la coalition, l'Empereur se placerait volontairement dans la position du vaincu.

Aujourd'hui l'Empereur n'a plus rien à débattre avec la coalition : il est en droit de méconnaître les rapports que vous avez eus avec elle, et en traitant avec vous, il ne peut être question que du but et des intérêts de la guerre entreprise antérieurement à vos alliances et qui leur a survécu.

Quoiqu'il n'y ait que six mois que le voile qui couvrait les combinaisons secrètes de la dernière guerre a été déchiré, il est cependant vrai que le Continent est en paix. Le principal de vos alliés, l'Autriche, a fait sa paix séparée. La Prusse, dont les armées ont été pendant quelque temps sur le pied de guerre, a fait avec nous un traité d'alliance offensive et défensive. La Suède ne mérite aucune mention. Quant à la Russie, il existe entre elle et nous des propositions directes de négociations. Par sa puissance, elle n'a besoin de la protection de personne, et elle ne peut réclamer l'intervention d'aucune cour pour terminer les différends qui nous divisent. Par sa distance, elle est tellement hors de notre portée, comme de tout moyen de nuire, que l'état de guerre ou l'état de paix ne produit dans nos rapports respectifs que des changemens purement diplomatiques. Si dans une telle situation, l'Empereur acceptait de négocier conjointement avec l'Angleterre et la Russie, n'en méconnaîtrait-il pas tous les avantages ? ne supposerait-il pas l'existence d'une guerre qu'il a glorieusement terminée ? n'abandonnerait-il pas enfin de lui à l'An-

gleterre le principe d'une égalité déjà convenue entre nous? Pour peu, Monsieur, que vous vouliez examiner, avec le discernement qui vous appartient, les considérations que j'ai l'honneur de vous exposer, vous conviendrez qu'une telle négociation nous serait beaucoup plus préjudiciable que la guerre et même qu'un congrès.

En effet, dans un congrès, si l'Angleterre, la Suède et la Russie débattaient pour faire prévaloir les principes qui ont servi de fondement à la troisième coalition, la Prusse, le Danemarck, la Porte, la Perse et l'Amérique réclameraient contre ces principes, et demanderaient des lois égales de navigation, et un juste partage dans le domaine de la mer. Sans doute, dans cette discussion, on voterait souvent la diminution du pouvoir de la France, mais souvent aussi on voterait pour la diminution du pouvoir de l'Angleterre. Des puissances réclameraient l'équilibre du Midi de l'Europe; mais d'autres aussi réclameraient l'équilibre du Nord. Un grand nombre s'occuperait de l'équilibre de l'Asie: toutes s'intéresseraient à l'équilibre des mers; et si du sein de tant de discussions orageuses et compliquées, il est possible d'espérer qu'il en sortît un résultat, ce résultat serait juste, parce qu'il serait complet; et certes, S. M. l'a déclaré dans toutes les circonstances, elle n'aura point de répugnance à faire des sacrifices pour la tranquillité publique, lorsque l'Angleterre, la Russie et toutes les grandes puissances seront chacune disposées à reconnaître les droits établis, à protéger les Etats faibles, et à adopter des principes de justice, de modération et d'égalité; mais l'Empereur connaît trop les hommes pour se laisser séduire par des chimères, et il reconnaît que ce serait s'égarer que de chercher la paix dans un dédale de dix ans de débats, qui, pendant ce temps, perpétueraient la guerre, et ne feraient que rendre son terme plus incertain et plus difficile à atteindre. Il faudrait alors changer de route, et faire comme on fit à Utrecht, laisser les alliés se morfondre dans des débats interminables et inutiles, traiter seul à seul, discuter comme on fit alors, les intérêts des deux puissances et ceux de leurs alliés respectifs; faire enfin la

paix pour soi, et la faire assez équitable et assez honorable pour qu'elle ne pût manquer d'être agréée par toutes les puissances intéressées. Voilà comme il convient, non pas dans dix ans, mais aujourd'hui, que deux puissances telles que l'Angleterre et la France terminent les différends qui les divisent, et établissent en même temps la règle de leurs droits et celle des intérêts de leurs amis.

Pour me résumer, Monsieur, je ne vois dans la négociation proposée que trois formes possibles de discussion. Négociation avec l'Angleterre et les alliés qu'elle a acquis lors de la formation de la troisième coalition; négociation avec toutes les puissances de l'Europe, en y joignant les Américains; négociation avec l'Angleterre seule. La première de ces formes est inadmissible, parce qu'elle soumettrait l'Empereur à l'influence de la troisième coalition qui n'existe plus. L'Empereur eût négocié ainsi s'il eût été battu. La seconde forme de négociation éterniserait la guerre, si les incidens inévitables qu'elle multiplierait à tous les instans, et les passions qu'elle déchaînerait sans mesure ne faisaient pas rompre avec éclat la discussion, peu d'années après qu'elle aurait été établie. La troisième est donc la seule que doivent desirer ceux qui veulent véritablement la paix. S. M. est persuadée que les dispositions justes et modérées qu'elle aime à reconnaître dans le ton et le langage du ministère de S. M. britannique secondant, au gré de ses desirs, les sentimens pacifiques dont elle est plus que jamais déterminée à donner des preuves à ses amis et même à ses ennemis, les peuples épuisés des efforts d'une guerre dont l'intérêt est aussi difficile à sentir que le véritable objet en est difficile à connaître, verront enfin sortir de la négociation proposée une paix qui est réclamée par tous leurs besoins et par tous leurs vœux.

Agréez, Monsieur, etc.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

N°. VII.

Downing-Street, ce 21 avril 1806.

MONSIEUR,

J'ai reçu avant-hier la dépêche de V. Exc., du 16 de ce mois.

Après l'avoir lue et relue avec toute l'attention possible, je n'y trouve aucun argument suffisant pour induire notre gouvernement à changer l'opinion qu'il a déjà énoncée; savoir, que toute négociation où la Russie ne serait pas comprise comme partie, est absolument inadmissible.

Nous voulons la paix; mais nous ne pouvons rien vouloir qui puisse porter atteinte ou à la dignité de notre souverain, ou à l'honneur et aux intérêts de la nation.

Or si nous traitions sans la Russie, vu les liens étroits qui nous unissent à cette puissance, nous nous croirions exposés au reproche d'avoir manqué à cette fidélité scrupuleuse dans nos engagemens, dont nous nous faisons gloire; tandis que de l'autre côté, en persistant dans notre demande que la Russie soit admise, nous ne croyons rien faire qui soit contraire au principe d'égalité que nous réclamons tous les deux.

Lorsque les trois plénipotentiaires se trouveront ensemble, comment croire qu'on pût rien emporter par la pluralité de voix? ou même qu'une assemblée pareille eût rien de commun avec un congrès général? Il n'y existerait effectivement que deux parties: d'un côté, la France; de l'autre, les deux puissances alliées.

Au surplus, si l'on voit tant d'avantages dans une affaire de cette nature à se trouver deux contre un, il n'y aurait aucune objection à ce que vous fissiez intervenir celui de vos alliés que vous jugeriez à propos.

Desirant sincèrement d'éviter des disputes inutiles, je ne me permets pas d'entrer dans la discussion des conséquences que V. Exc. tire des événemens de la dernière campagne.

Je remarquerai seulement en passant que je ne vois pas

par quelle raison une alliance doit être envisagée comme nulle par rapport aux puissances qui y tiennent, parce qu'une de celles qui la composaient en a été détachée par les malheurs de la guerre.

Quant à l'ouverture que la Russie vous a faite, nous ne savons ce qui en est; mais quelle qu'en soit la nature, nous sommes persuadés que cette cour ne se conduira jamais de manière à compromettre la loyauté reconnue de son caractère, ou d'affaiblir les liens d'amitié et de confiance qui subsistent entre elle et l'Angleterre.

Pour revenir au point, V. Exc. dit que dans la négociation proposée elle ne voit que trois formes possibles de discussion; la première vous paraît inadmissible.

D'après ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire, vous devez juger, Monsieur, que la troisième est incompatible, tant avec nos idées fondamentales de la justice et de l'honneur, qu'avec notre apperçu des intérêts de notre pays. La seconde n'est pas peut-être mauvaise dans son principe; mais outre les délais qu'elle causerait, elle ne serait guère praticable dans la conjoncture actuelle.

C'est donc avec bien du regret que je dois déclarer nettement à V. Exc. que je ne vois nul espoir de paix dans ce moment-ci, à moins que chez vous on ne se dispose à traiter dans la forme que nous avons proposée.

Je crois devoir ajouter que cette forme nous est essentielle, non-seulement pour les raisons que j'ai eu l'honneur de développer à V. Exc., mais en tant que toute autre pourrait faire naître des soupçons que de fait vous entreteniez le projet chimérique qu'on vous reproche (à tort comme j'aime à croire) de nous exclure de toute relation avec les puissances du continent de l'Europe; et même qu'une telle idée est moins révoltante pour nous qu'elle ne l'est en effet. Ce n'est pas à un ministre aussi éclairé que V. Exc. qu'il puisse être nécessaire de déclarer que l'Angleterre ne peut jamais consentir à une exclusion qui la dégraderait du rang qu'elle a tenu jusqu'ici, et qu'elle croit pouvoir toujours tenir parmi les nations du Monde.

La chose enfin se trouve réduite à un seul point: Veut-on

traiter conjointement avec la Russie ? oui. Veut-on que nous traitions séparément ? non.

Bien que nous n'ayons pas réussi dans le grand objet que nous nous sommes proposé, les deux gouvernemens n'ont qu'à se louer de l'honnêteté et de la franchise qui ont caractérisé la discussion de leurs différends ; et je vous dois sur mon compte particulier, Monsieur, des remerciemens de la manière obligeante dont V. Exc. s'exprime à mon égard.

Je vous prie d'agréer les assurances de ma considération la plus distinguée.

J'ai l'honneur d'être,

de votre Excellence,
le très-humble et très-obéissant serviteur,

C. T. Fox.

N°. VIII.

Paris, le 2 juin 1806.

MONSIEUR,

J'ai mis sous les yeux de l'Empereur la dernière lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire. Je ne puis que vous répéter, d'après ses ordres, qu'exiger de la France qu'elle traite avec vous sur le principe de votre alliance avec la Russie, c'est vouloir nous réduire à une forme de discussion forcée, et nous supposer dans un état d'abaissement où nous ne nous sommes jamais trouvés. On ne doit jamais se flatter d'imposer à la France ni des conditions de paix, ni un mode de négociations contraire aux usages. L'exigence sur l'un ou l'autre de ces points affecte également le caractère français, et je ne crains pas de dire que pour triompher à cet égard de toutes nos répugnances, ce ne serait pas trop qu'une armée anglaise eût envahi la Belgique, et fût à la veille de pénétrer en Picardie par les débouchés de la Somme.

Je dois encore vous répéter, Monsieur, que dans la vérité S. M. desire la paix, et pourquoi n'ajouterai-je pas

ce que nous avons pu dire, ce que nous avons réellement dit à toutes les époques où les négociations ont été rompues? que la prolongation de la guerre n'a jamais été préjudiciable à la grandeur française, et qu'en temps de paix un grand Etat ne peut faire usage de ses forces que pour se maintenir et pour conserver telles qu'elles sont ses relations avec ses voisins.

La France ne vous conteste pas le droit de choisir et de conserver vos amis; dans la guerre, elle n'a pas le choix de ses ennemis, et il faut bien qu'elle les combatte unis ou séparés, selon qu'il leur convient de se concerter pour accomplir leurs vues d'aggression et de résistance, et de former des alliances si peu conformes à la véritable politique de leur pays, que la première clause de ces alliances a toujours été de les tenir secrettes.

Parce que nous voulons suivre dans cette circonstance la forme de négociation qui a été en usage dans tous les temps et dans tous les pays, vous en concluez que nous ne voulons pas que vous ayez des liaisons sur le Continent. Je ne pense pas que nous ayions jamais donné lieu à une telle induction. Il ne dépend de nous d'empêcher aucun gouvernement de se lier avec vous, et nous ne pouvons vouloir ni ce qui est injuste, ni ce qui est absurde; mais autre chose est que vous formiez des liaisons à votre choix, et autre chose que nous y concourrions et que nous vous aidions à les contracter. Or, consentir à traiter sur les principes de vos alliances, et les admettre dans la discussion des intérêts directs et immédiats qui nous divisent, c'est plus que les souffrir et les reconnaître, c'est en quelque sorte les consacrer, les cimenter et les garantir. Je vous l'ai déjà observé, Monsieur, nous ne pouvons céder sur ce point, parce que le principe est pour nous.

Toutefois pour ne laisser lieu désormais à aucun mal-entendu, je crois de mon devoir de vous proposer 1° de négocier dans les formes préliminaires qui furent adoptées sous le ministère de M. le marquis de Rockingham en 1782, formes qui ne furent pas si heureusement renouvellées pour les négociations de Lille, mais qui eurent un plein succès

dans la négociation qui précéda le traité d'Amiens : 2° d'établir pour bases deux principes fondamentaux ; le premier que je tire de votre lettre du 26 mars, savoir « que les deux » Etats auront pour objet que la paix soit honorable pour » eux et pour leurs alliés respectifs, en même temps que » cette paix sera de nature à assurer, autant qu'ils le pour- » ront, le repos futur de l'Europe. » Le second principe sera une reconnaissance en faveur de l'une et de l'autre puissance de tout droit d'intervention et de garantie pour les affaires continentales et pour les affaires maritimes. Non-seulement S. M. ne répugne pas à faire un tel aveu, elle aime à l'ériger en principe, et en vous exposant ainsi ses véritables intentions, je crois vous avoir donné une preuve décisive de ses dispositions pacifiques. S. M. se persuade en même temps qu'en prévenant pour toujours à cet égard tout sujet de plaintes, d'inquiétudes et de déclamations, elle a fait sur un point qui intéresse essensiellement le bien de l'humanité, son devoir d'homme et de souverain.

Ce serait, Monsieur, avec regret que je verrais finir une discussion qui a commencé sous de si bon présages. J'aurais toutefois, en perdant une espérance qui m'est bien chère, la consolation de penser que le tort de l'avoir fait évanouir ne saurait être imputé à la France, puisqu'elle ne demande et ne veut que ce qui est raisonnable et juste.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

Signé CH. M. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

N°. IX.

Downing-Street ce 14 juin 1806.

MONSIEUR,

J'ai reçu, il y a quelques jours, la dépêche de V. Exc. en date du 2 du mois courant.

Je ne conçois pas comment, en traitant avec la Russie et nous conjointement, vous ayez à reconnaître le *principe* de

l'alliance entre elle et nous. Tout au plus vous ne reconnaissez que le fait.

Encore moins puis-je deviner comment cette manière de traiter vous suppose dans un état d'abaissement quelconque. Nous ne prétendons nullement imposer à la France ni les conditions de la paix, ni un mode de négociation contraire aux usages. En 1782, époque que V. Exc. cite elle-même dans sa dépêche, nous ne nous croyions pas dans un état d'avilissement : cependant, lorsque M. de Vergennes nous dit qu'il fallait, pour l'honneur de sa cour, que nous traitassions conjointement avec elle, la Hollande et l'Espagne, nous adoptâmes, sans croire en aucun sens nous dégrader, le mode auquel ce ministre paraissait attacher tant de prix. Votre Gouvernement veut sincèrement la paix ; ici on la desire également, et je pourrais cependant dire de l'Angleterre ce que V. Exc. dit de la France, que la prolongation de la guerre n'a jamais été préjudiciable ni à sa gloire ni à sa grandeur ; à ses vrais intérêts permanens peut-être bien, mais également à ceux de la France.

Quant à ce qu'il y a eu de secret dans notre traité d'alliance avec la Russie, V. Exc. est trop éclairée pour ne pas reconnaître que, pour ce qui regardait la guerre et les propositions qu'on aurait à faire à la Prusse et à l'Autriche, le secret était nécessaire. Tout cela est passé. Agir de concert pour procurer en premier lieu le repos à l'Europe et pour le lui conserver après, c'est le principal, je pourrais même dire l'unique objet de nos liaisons.

Après la manière franche dont vous désavouez l'intention qu'on vous a imputée à tort, par rapport à ce qui regarde nos liaisons continentales, il ne peut plus exister le moindre doute sur ce point essentiel, et il n'en serait que plus fâcheux que des difficultés, qui regardent la forme plutôt que la chose, fissent continuer une guerre que les deux Gouvernemens souhaitent également de terminer.

Venons à ce que V. Exc. propose. La forme qui eut lieu dans le ministère du marquis de Rockingham m'est d'autant plus présente à la mémoire, que j'occupais alors le même poste dont S. M. a bien voulu récemment m'honorer. Que

la France et l'Angleterre changent de positions, et c'est précisément celle que j'ai proposée. Nous traitions alors avec la France et ses alliés. Que la France traite à cette heure avec nous et les nôtres.

Les bases offertes dans vôtre seconde proposition sont parfaitement conformes aux vues de notre gouvernement ; bien entendu que, lorsque nous reconnaissons mutuellement nos droits respectifs d'intervention et de garantie pour les affaires de l'Europe, nous convenons aussi mutuellement d'abstenir de tout empiétement de part et d'autre sur les Etats plus ou moins puissans qui la composent.

Je ne regretterais pas moins que V. Exc. que cette discussion finît. Pour peu que nous puissions agir de façon qu'on ne puisse pas nous reprocher d'avoir manqué à la bonne foi vis-à-vis d'un allié qui mérite à tous égards une confiance entière de notre part, nous serons contens ; d'autant plus, que nous savons qu'une paix honorable ne serait pas moins conforme aux vœux de la Russie qu'à ceux de la France et de l'Angleterre.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

De V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, C. J. Fox.

N°. X.

Monsieur, je ne vous écris que deux mots pour vous dire combien je suis satisfait du desir que vous avec témoigné pour la paix. — Au surplus, lord Yarmouth a toute ma confiance : tout ce qu'il vous dira, vous pouvez croire que c'est moi-même qui vous le dis. — Le temps presse. Agréez tous mes hommages.

C. J. Fox.

Londres, ce 14 juin 1806.

N°. XI.

Georgius tertius, Dei gratiâ Britanniarum rex, fidei defensor, dux brunsurcensis et luneburgensis, sacri romani Imperii archithesaurarius et princeps elector, etc. omnibus et singulis ad quos præsentes hæ litteræ pervenerint, salutem :

Cùm belli incendio jam nimis diù diversis orbis terrarum partibus flagrante, in id quàm maximè incumbamus ut tranquillitas publica tot litibus controversiisque ritè compositis reduci et stabiliri possit, cùmque eâ de causâ, virum quemdam, tanto negocio parem nostrâ ex parte, plenâ auctoritate ad hoc tam magnum opus conficiendum munire decrevimus ; sciatis igitur, quod nos fide, industriâ, ingenio, perspicaciâ, et rerum usu fidelis, et dilecti Francisci Seymour, armigeri, (vulgò dicti comitis de Yarmouth) plurimùm confisi, eundem nominavimus, fecimus et constituimus nostrum verum, certum et indubitatum commissarium et plenipotentiarium, dantes et concedentes eidem omnem et omnimodam potestatem, facultatem auctoritatemque, necnon mandatum generale pariter ac speciale (ità tamen ut generale speciali non deroget, nec è contrà), pro nobis et nostro nomine cum ministro vel ministris, commissariis vel plenipotentiariis Franciæ, pari auctoritate sufficienter instructo vel instructis, cum ministris, commissariis vel plenipotentiariis aliorum principum aut statuum quorumcunque, tam hostium quàm fœderatorum nostrorum, quorum interesse poterit sufficienti itidem auctoritate instructis, tam singulatim ac divisim, quàm aggregatim ac conjunctim congrediendi et colloquendi, atque cum ipsis de pace firmâ et stabili, sincerâque amicitiâ et concordiâ quantociùs restituendis, conveniendi et concludendi, eaque omnia quæ ità conventa et conclusa fuerint pro nobis et nostro nomine subsignandi, superque conclusis tractatum tractatusve vel alia instrumenta quotquot et qualia necessaria fuerint conficiendi, mutuòque tractandi recipiendique omnia quæ alia quæ ad opus supradictum feliciter exequendum pertinent transigendi, tam amplis modo et formâ ac vi effectuque pari, ac nos si interessemus, facere et præstare possemus : spondentes,

et

et in verbo regio promittentes nos omnia et singula quæcunque à dicto nostro plenipotentiario transigi et concludi contigerint grata, rata et accepta, omni meliori modo habituros, neque passuros unquàm ut in toto vel in parte à quopiam violentur, aut ut iis in contrarium eatur. In quorum omnium majorem fidem et robur, præsentibus manu nostrâ regiâ signatis, magnum nostrum Magnæ-Britanniæ sigillum appendi fecimus. Quæ dabantur in palatio nostro divi Jacobi, die vigesimo sexto mensis junii, anno Domini millesimo octingentesimo sexto, regnique nostri quadragesimo sexto.

Signé, GEORGES, *Roi.*

N°. XII.

TRADUCTION.

Georges III, par la grace de Dieu Roi des Bretagnes, défenseur de la foi, duc de Brunswick et de Lunebourg, architrésorier du Saint-Empire romain et prince-électeur, etc, à tous et chacun qui ces présentes lettres verront, salut :

L'incendie de la guerre embrâsant depuis trop long-temps différentes parties du globe, nous nous sommes fortement attachés au desir que la tranquillité publique puisse être ramenée et rétablie par l'accommodement solennel de tant de discussions et de litiges; à ces causes nous avons décidé de munir une personne de considération, chargée de notre part de pleins-pouvoirs convenables à une aussi grande œuvre que celle de traiter de la paix. Qu'il soit donc notoire que nous avons nommé, fait et constitué pour notre véritable commissaire et plénipotentiaire, en qui toute foi devra être ajoutée, notre amé Francis Seymour, écuyer, (connu sous le nom de *comte de Yarmouth*), en la fidélité, habileté, connaissances, pénétration et maniement des affaires duquel nous nous sommes souvent confiés; lui donnant et concédant tout pouvoir quelconque et faculté, autorité, même mandat général et spécial (sans néanmoins que le mandat général puisse déroger au mandat spécial *et vice*

versâ), afin de négocier, traiter pour nous et en notre nom avec le ministre ou les ministres, commissaires ou plénipotentiaires de France, également munis de pleins pouvoirs à cet effet, avec les ministres, commissaires ou plénipotentiaires des autres princes ou Etats, tant de ceux avec lesquels nous sommes en guerre, que de ceux qui sont nos alliés, pourvus également de pouvoirs suffisans, soit séparément et avec chacun en particulier, soit réunis et conjointement, afin d'arrêter et rétablir avec eux, le plus promptement possible, une paix solide et durable, une sincère amitié et concorde réciproques, de signer pour nous et en notre nom tout ce qui aura été convenu et arrêté dans ce traité, ou les traités ou autres instrumens, de quelque nature et en quelque nombre qu'il aura été nécessaire de les rédiger, ainsi que de traiter mutuellement, régler et recevoir toutes les autres choses qui peuvent concourir à l'heureuse conclusion de la négociation dont il s'agit, et ce avec pouvoirs et facultés aussi amples et étendus dans la forme, et par la force et l'effet que nous pourrions le faire et l'exécuter nous-mêmes si nous étions présens en personne. Nous engageant et promettant sur notre parole royale, d'avoir et tenir bon, agréable et ratifié, toutes et chacunes des choses qui auraient été réglées et conclues par notredit plénipotentiaire, de les garder en la meilleure manière que faire se puisse, et de ne jamais souffrir qu'elles soient violées en tout ou en partie, ni même qu'il y soit contrevenu; et afin de donner plus de force à ces lettres, signées de notre main royale, et que foi pleine et entière y soit ajoutée, nous y avons fait apposer notre grand sceau de la Grande-Bretagne. Donné dans notre palais de Saint-James, le vingt-sixième jour du mois de juin, de l'an du Seigneur mil huit cent six, et de notre règne le quarante-sixième.

N° XIII.

Le soussigné plénipotentiaire de S. M. britannique, avant d'entrer sur la négociation présentement pendante entre son souverain et la cour de France, juge néces-

saire de retracer brièvement les circonstances qui l'ont amenée. En même temps, il croit qu'il convient au caractère de franchise et de sincérité, lequel, comme plénipotentiaire de S. M. britannique, il s'est résolu de soutenir constamment, de déclarer, comme la seule base sur laquelle il peut consentir de négocier, le principe que la France elle-même a énoncé originairement, aussi bien que de définir la nature de la discussion dans laquelle il est prêt à entrer.

Le langage fort et énergique dans lequel le gouvernement de la France exprimait, il y a quelques mois, son desir de la paix, pendant qu'il inspirait à S. M. une confiance dans la véritable sincérité du desir de la cour de France, ne lui laissait que le regret, que la proposition de traiter avec elle, ou séparément de ses alliés, paraissait empêcher et la France et l'Angleterre de profiter de cette heureuse disposition de leurs gouvernemens respectifs, comme alors il était impossible à S. M. britannique, conformément à la bonne-foi qu'elle a toujours manifestée, de traiter autrement que conjointement avec son allié l'empereur de Russie.

Depuis ce temps-là, quand S. M. a trouvé que des circonstances, qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici, lui permettaient de traiter séparément, c'était avec bien du plaisir qu'elle recevait la proposition de traiter généralement sur la base de *uti possidetis*, qu'on devait observer scrupuleusement, excepté dans le cas d'Hanovre, qu'on se proposait de céder à S. M. en entier.

Il est vrai que cette proposition n'était faite ni directement, ni par le canal d'un ministre accrédité; de son authenticité pourtant on ne pouvait avoir le moindre doute.

Indépendamment de l'autorité qu'elle recevait du caractère de la personne employée pour la communiquer, il semblait qu'elle s'accordait parfaitement avec ce qui avait été annoncé précédemment. « l'Empereur n'a rien à desi» rer de ce que possède l'Angleterre». (Un aveu fait au

commencement de la correspondance entre les deux cours était un prélude naturel d'une telle proposition.)

S. M. regardait la cession d'Hanovre comme un témoignage de l'esprit de justice dans lequel la proposition avait été conçue, parce que cet électorat, quoique occupé sur une identité supposée d'intérêts et de mesures, n'entrait en effet, pour rien dans les différends, qui occasionnaient la guerre presente; et elle a vu, dans le principe jusqu'alors reconnu comme la base générale de négociation (une base particulièrement adaptée aux situations relatives des deux parties) ce qu'elle jugeait être preuve que la France était tout aussi sincérement disposée que la Grande-Bretagne de mettre fin à un ordre de choses également préjudiciable aux intérêts des deux pays.

En effet il paraissait à S. M. être le seul principe sur lequel une négociation pouvait probablement être menée à une heureuse conclusion. De la nature des intérêts des parties qui y participaient, il y avait peu d'espérance qu'aucun arrangement satisfaisant pourrait être fait en manière de restitution réciproque, en rendant leurs acquisitions respectives; tandis que de l'autre côté le principe de *uti possidetis* se présentait naturellement comme le mode de mettre fin aux hostilités malheureuses entre les deux nations, dont toutes les deux sont en possession de conquêtes étendues et importantes, en territoire et en influence; la France sur le continent de l'Europe, et la Grande-Bretagne dans d'autres parties du monde.

A S. M. cette vérité paraissait encore plus frappante en se représentant, que toutes les deux nations jouissaient, dans leurs acquisitions respectives, d'un état de possession, lequel ne pourra guère souffrir de changement important par la continuation de la guerre; la supériorité des forces navales de la Grande-Bretagne n'étant, selon toutes les apparences, pas moins fermement établie sur mer, que celle des armées de France sur le continent de l'Europe.

C'est sous l'impression que ces idées produisaient naturellement, que S. M., sans hésiter, accepta la proposi-

tion de traiter sur le principe de *uti possidetis*, avec la réservation due à la connexion et au concert, qui subsistaient avec l'Empereur de Russie; et comme une preuve de sa sincérité elle choisit la personne, par laquelle cette communication a été faite, pour annoncer l'alacrité avec laquelle elle a accédé à la base proposée pour conclure un traité.

Le soussigné n'a nulle disposition de cacher sa satisfaction que S. M. avait sentie dans ces perspectives heureuses, de rendre promptement les bénédictions de la paix à ses sujets sur des principes justes et équitables, et qui sont conformes à l'honneur de sa couronne, ni le regret qu'elle a éprouvé quand presqu'au moment même où l'accession de S. M. au principe offert à son acceptation, fut annoncée, ce principe était abandonné subitement, par la demande, de l'évacuation et de la reddition de la Sicile; une demande, laquelle jusqu'ici n'a été modifiée que par des projets d'indemnité pour S. M. sicilienne, qui paraissent tout-à-fait insuffisans et inadmissibles.

Cette demande, si incompatible avec les principes avoués, sur lesquels les deux parties traitaient, était de soi-même suffisante pour mettre fin à la négociation, mais l'anxiété de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande de concourir, avec son allié l'empereur de Russie, et d'assurer à ses sujets les bénédictions de la paix, l'a persuadé de recevoir toute autre proposition nouvelle qu'on pourrait faire, pour procurer à S. M. sicilienne, en échange de la Sicile, un équivalent réel et satisfaisant, lequel devrait obtenir le consentement de ce souverain.

Aucune proposition satisfaisante de cette nature n'ayant encore été faite, le sousigné doit déclarer, qu'il ne peut pas consentir à traiter autrement que sur le principe de *uti possidetis*, comme originairement proposé à son souverain par la cour de France. En même temps il souhaite qu'il soit bien entendu, que l'adoption de ce principe ne l'empêchera pas ni d'écouter à une indemnisation juste et satisfaisante à S. M. sicilienne, pour la cession de la Sicile, ni d'accepter quelque proposition pour l'échan-

ge de territoire entre les deux parties contractantes, n
des principe justes et égaux, et tels qu'ils puissent te
dre à l'avantage réciproque des deux pays.

Le soussigné conçoit bien que depuis que l'*uti possi*
a été proposé par la cour de France, la paix a été co
clue entre la France et l'Empereur de Russie, et pa
conséquent que la situation relative entre les deux p
n'est plus la même; mais, au contraire, il doit aussi obse
ver que depuis ce temps-là la France a acquis de n
veaux avantages par des changemens étendus qu'elle
faits dans la constitution de l'Empire germanique, un a
rangement dont la prévention a été soumise par elle à
cour de la Grande-Bretagne, comme un motif puissa
pour la conclusion immédiate de la paix, sur la base d
possidetis. Si donc ce principe paraissait juste *et raisonna*
ble auparavant il ne peut pas manquer à présent, selo
ses propres vues de l'objet, d'être encore plus favorable
ses intérêts, qu'à ceux de l'Empire britannique.

Le soussigné juge nécessaire d'observer *que, quoiqu*
la France puisse avoir d'autres vues d'acquisitions impor
tantes sur le continent de l'Europe, S. M. Roi de l
Grande-Bretagne et d'Irlande, peut bien justement avoir
la perspective dans d'autres parties du Monde d'une im
portance infinie au commerce et à la puissance de son
Empire, et conséquemment qu'il ne peut pas, conformé
ment ni aux intérêts de son peuple, ni à l'honneur de sa
couronne, négocier sur aucun principe d'infériorité, ni
déclaré ni supposé. Il ne peut traiter sur aucun autre
pied que sur l'hypothèse que la continuation des hosti
lité est également désavantageuse à toutes les deux parties. Il
ne peut y avoir aucune raison de supposer que les con
quêtes que S. M. se propose de garder par la paix pour
raient lui être remportées par la guerre, et le soussigné
doit supposer que la meilleure preuve de l'équité des
bases sur lesquelles il se propose de traiter, se trouve
dans le fait qu'elles ont été proposées par la France à la
première ouverture de ces communications entre les deux
gouvernemens, qui ont amené la mission dont son sou-

verain l'a chargé, conjointement avec le comte d'Yarmouth.

LAUDERDALE.

Paris le 7 août 1806.

N° XIV.

Le soussigné ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur, Roi d'Italie, a mis sous les yeux de son Gouvernement la note remise hier par son Exc. lord Lauderdale, plénipotentiaire de S. M. Britannique.

S. M. l'Empereur, Roi d'Italie, n'a pu qu'être péniblement affecté de voir qu'une négociation qui a déjà été l'objet de tant de pourparlers, qui a donné lieu à l'envoi de tant de courriers de part et d'autre, qui était enfin déjà conduite à sa maturité, ait soudainement rétrogradé de manière à présenter des obstacles, non dans la nature des stipulations, mais quant aux bases mêmes d'après lesquelles cette négociation fut ouverte.

La cour de France s'est constamment refusée à admettre dans une même négociation les cours d'Angleterre et de Russie, et quelque desir qu'ait S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, de voir la paix générale bientôt rétablie, il n'est aucune considération qui eût pu le porter à violer ce principe de sa politique. D'ailleurs, les négociations que la France avait entamées à Pétersbourg avaient convaincu S. M. l'Empereur, Roi d'Italie, que le cabinet anglais se faisait illusion sur la nature de ses relations avec la Russie.

Après plusieurs mois de discussion, le cabinet de Londres céda sur ce point, et S. Exc. le comte d'Yarmouth arriva publiquement à Calais, puis à Paris pour traiter de la paix. Il eut, dès son arrivée dans cette capitale, des conférences avec S. Exc. le ministre des relations extérieures, après lui avoir fait connaître préalablement qu'il était duement autorisé par son gouvernement.

Depuis cette époque, la Russie a conclu sa paix avec la France; le soussigné a été nommé ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique, et la premiere démarche a été

un échange de ses pouvoirs avec ceux de S. Exc. le comte d'Yarmouth, qu'il a dû croire, ainsi que le portent les pleins-pouvoirs de S. E. autorisé à traiter, à conclure et à signer un traité définitif entre la France et le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

De très-fréquentes conférences, la plupart de plusieurs heures, ont eu lieu depuis entre les deux plénipotentiaires, qui, de bonne foi de part et d'autre, s'appliquèrent à aplanir les difficultés, et mirent de côté tout ce qui eût pu aigrir les esprits ou embarrasser et retarder inutilement la marche de la négociation.

Au lieu de se remettre de part et d'autre des notes plus ou moins adroites, mais qui éloignent plus qu'elles ne rapprochent du but qu'on veut atteindre; au lieu d'entamer de ces controverses écrites, non moins préjudiciables à l'humanité que les hostilités à main armée, et qui prolongent les malheurs des peuples; au lieu surtout de négocier la paix comme on fait la guerre, les plénipotentiaires eurent des conférences franches, dans lesquelles S. M. l'Empereur et Roi accorda tout ce qu'il put accorder sans perdre de vue la dignité de sa couronne, son amour pour ses peuples et l'intérêt de ses alliés.

Jamais on ne réduira S. M. à d'autres sacrifices.

La marche que prend S. Exc. le comte de Lauderdale, nouveau plénipotentiaire de S. M. Britannique ne semble-t-elle pas annoncer qu'une multitude de notes ne suffira même pas pour que les deux gouvernemens s'entendent, et ne court-on pas évidemment le risque, en adoptant une telle marche, dont l'abus a été si manifeste de nos jours, de s'entendre encore moins qu'on n'a fait jusqu'ici? Si on ne veut au contraire que créer des pièces qu'on puisse ensuite présenter au parlement de la Grande-Bretagne, S. M. l'Empereur et Roi n'éprouve pas le même besoin. C'est la paix qu'il desire ; cette paix également honorable pour la France, pour la Grande-Bretagne et pour leurs alliés, que le travail assidu et mutuel des plénipotentiaires respectifs avait rendu acceptable par les deux Gouvernemens.

Cependant pour faire paraître aux yeux de tous son

amour pour la justice et la sincérité de ses sentimens pacifiques, et pour qu'on connaisse véritablement à qui on doit attribuer tout empêchement à la marche de la négociation, S. M. l'Empereur et Roi a daigné permettre au soussigné de discuter ici la vaine question relative à la base de cette négociation déjà avancée, et sur le point d'être terminée.

Dans la lettre écrite à S. Exc. M. Fox, le 1^er^. avril, par S. Exc. le ministre français des relations extérieures, ce ministre annonça que S. M. l'Empereur et Roi adoptait entièrement le principe exposé dans la dépêche de S. Exc. M. Fox du 26 mars, et présenté comme base de la négociation, « que la paix proposée doit être honorable pour les deux » cours et pour leurs alliés respectifs. »

Dans sa lettre du 2 juin à S. Exc. M. Fox, S. Exc. le ministre des relations extérieures alla plus loin. Il proposa, au nom de l'Empereur et Roi, d'établir pour bases deux principes fondamentaux, le premier tiré de la lettre de M. Fox, du 26 mars, savoir: « Que les deux Etats au- » ront pour objet que la paix soit honorable pour eux et » pour leurs alliés respectifs, en même-temps que cette » paix serait de nature à assurer, autant qu'ils le pour- » ront, le repos futur de l'Europe. » Le second principe était « une reconnaissance en faveur de l'un et de » l'autre puissance de tout droit d'intervention et de ga- » rantie pour les affaires continentales et pour les affaires » maritimes. »

Telles sont les bases adoptées par le gouvernement britannique et convenues avec lui. Jamais il n'a pu venir dans la pensée de S. M. l'Empereur et Roi, de prendre pour base de la négociation l'*uti possidetis*. Si telle eût été sa pensée, il eût gardé la Moravie, une partie de la Hongrie, la Styrie, la Carniole, la Croatie, toute l'Autriche, ainsi que sa capitale. Trieste et Fiume et le littoral environnant seraient encore en sa puissance, comme Gênes et Venise. Le Hanovre, Osnabruck et toutes les embouchures des grandes rivières du Nord de l'Allemagne seraient soumis à son Empire, et certes alors S. M. l'Empereur et Roi, aurait pu sans difficultés laisser le Cap,

Surinam, Tabago, Sainte-Lucie, Pondicheri, etc. au pouvoir de S. M. britannique.

Quant à la Sicile, dans cette hypothèse même, S. M. l'Empereur et Roi ne l'aurait pas laissée à ses ennemis; mais S. M. aurait pensé seulement que la conquête de cette île aurait dû précéder l'ouverture des négociations, et lorsque la Prusse et la Russie ont ou garanti ou reconnu les changemens arrivés dans le royaume des Deux-Siciles, doit-on présumer que l'Angleterre eût pu empêcher la conquête de la Sicile, qui n'est séparée du Continent que par un canal de moins de deux mille toises?

Et en supposant même que le Cap et Surinam et autres possessions hollandaises eussent pu être détachées définitivement du royaume de Hollande, n'est-il pas certain que son incorporation avec l'Empire français eût été la suite nécessaire du refus qu'aurait fait l'Angleterre de lui restituer ses colonies? Quel serait en effet le moyen de maintenir une nation qui n'aurait que des dettes, et à laquelle l'absence absolue de tout commerce ôterait tout moyen de les payer? Quelque chose que puissent alléguer LL. EE. les plénipotentiaires de S. M. britannique, il est impossible qu'ils ne soient pas convaincus qu'il est extrêmement différent pour la Grande-Bretagne de voir le Texel et l'embouchure du Rhin et de la Meuse soumis aux douanes françaises, ou de les voir soumis à celles des Hollandais. Ainsi donc, sans la restitution de ses colonies, la Hollande deviendra forcément une province de l'Empire français; car en acceptant la couronne de Hollande, le prince Louis a déclaré formellement son intention d'y renoncer, si les colonies hollandaises n'étaient restituées à la paix générale.

Que le Hanovre devienne en outre une province de France; que Trieste, Fiume et leurs territoires deviennent également des provinces du royaume d'Italie, et que la Grande-Bretagne garde en compensation le Cap, Surinam, Malthe, Pondichéry, etc., la France y consentira, et le grand principe *uti possidetis* sera appliqué dans toute son étendue pour le présent et à l'avenir.

Que le nouveau ministre plénipotentiaire de S. M. bri-

tannique trouve dans l'histoire du Monde une négociation terminée d'après l'*uti possidetis*, entre deux grands peuples? qu'il examine si l'*uti possidetis* n'appartient pas plutôt à un armistice qu'à une paix? Il est impossible de ne pas dire qu'en proposant à la France l'*uti possidetis*, sur-tout dans les circonstances actuelles, on a du s'être formé une étrange idée du caractère de l'Empereur Napoléon, et qu'il faut qu'on l'ait cru réduit à un singulier état d'abaissement et de détresse.

Mais en demandant l'*uti possidetis*, S. Exc. le comte de Lauderdale, plénipotentiaire de S. M. britannique, sans avoir égard au principe qu'il avance, veut cependant changer le destin d'un état continental tout entier, lequel fournissait vingt-cinq mille hommes à l'Angleterre, et lui a fourni une partie des moyens qu'elle montra dans la guerre de sept ans, et même dans la guerre de la révolution française aux armées du Nord. Ainsi donc, on veut l'*uti possidetis*, pour ôter à la France tout son commerce, tous ses établissemens et ruiner ses alliés; mais on veut violer le principe de l'*uti possidetis*, pour obliger la France à renoncer à ses engagemens, à rompre ses traités, à dissoudre enfin tout son système continental. N'est-ce pas proposer une paix mille fois plus désastreuse que la plus longue guerre, et des conditions capables d'exciter l'indignation de tous les Français? Quoi! la France aurait vaincu toutes les puissances soldées par l'Angleterre, pendant la durée des coalitions, pour se voir imposer des conditions aussi injustes que déshonorantes, malgré la modération et la générosité qu'elle a montrée.

S. E. monsieur Fox a proposé lui-même « que la paix » fût honorable pour les deux cours et pour leurs alliés res» pectifs. »

S. M. l'Empereur et Roi ne pourrait regarder la paix comme honorable, si par une de ces conditions il devait perdre un seul de ses sujets; et quelque peu importante que puisse être la colonie de Tabago, il suffit qu'elle ait fait partie de l'Empire français au moment où S. M. a pris les rênes du Gouvernement, pour que S. M. ne signe jamais

un traité où l'aliénation de cette colonie ou de toute autre qui lui appartient de la même manière serait comprise. Aucun Anglais raisonnable n'a pu se flatter du contraire, et dans sa position, S. M. perdrait, si elle y consentait, l'estime de tout ce qu'il y a de braves et de généreux même chez ses ennemis.

Le soussigné est chargé de déclarer que S. M. l'Empereur et Roi estime à déshonneur la seule idée d'une négociation basée sur l'*uti possidetis*. Elle est d'autant plus contraire à ses principes, que S. M. a restitué ses conquêtes, et qu'elle régnerait sur une population double de celle qui lui est soumise, si lors des paix qu'elle a faites, à l'expiration des diverses coalitions, elle avait pris pour unique principe l'*uti possidetis*.

Le soussigné est également chargé de déclarer que les seules bases de négociation que S. M. l'Empereur et Roi veuille adopter, sont celles proposées en partie par S. E. monsieur Fox, et en partie contenues dans la lettre qui lui a été adressée le 2 juin par le ministre des relations extérieures, et rappelées dans le 12e paragraphe de sa présente note.

S. M. l'Empereur et Roi n'exige de la Grande-Bretagne rien qui soit contraire aux intérêts de ses alliés; elle doit s'attendre qu'on n'exigera d'elle-même rien de contraire aux intérêts de ses propre alliés.

Le soussigné est chargé d'ajouter qu'il se réfère à tout ce qui avait été préparé par les effets mutuels de S. E. le comte d'Yarmouth et du soussigné.

Si la paix ne se rétablit pas, ce n'est pas la France qui pourra être accusée d'avoir changé, mais l'Angleterre; quoique la paix entre la France et la Russie, et d'autres événemens défavorables à la Grande-Bretagne aient eu lieu depuis que la négociation a été entamée et presque amenée à sa conclusion de concert avec S. E. le comte d'Yarmouth.

Le soussigné saisit cette occasion d'assurer leurs excellences les comtes de Lauderdale et d'Yarmouth de sa haute considération.

Signé, CLARKE.

N°. XV.

Les soussignés plénipotentiaires de S. M. britannique, ne croient pas devoir se permettre d'entrer dans une considération détaillée de la note officielle qui vient de leur être remise de la part de S. Exc. le général Clarke, en date du 8 août. D'après la manière dont les différens points qui font le sujet de cette note y sont traités, il leur serait impossible de les discuter avec le calme et avec cet égard dus aux convenances qu'exige le caractère dont ils sont revêtus de la part de leur souverain. Mais le sujet de cette note est d'une nature si générale et si étrangère à l'objet immédiatement en question, qu'il serait parfaitement inutile de le prendre en considération dans le moment actuel.

Le soussigné comte de Lauderdale, loin de penser que la manière de discuter par écrit les points fondamentaux d'une négociation puisse augmenter en aucune façon la difficulté de s'entendre, croit au contraire appercevoir déjà des preuves manifestes de son utilité, en ce que la note officielle présentée par lui depuis son arrivée, a amené la négociation à une issue non équivoque, et a mis fin aux mal-entendus sans doute réels qui ont eu lieu, et qui n'auraient jamais pu exister si la même méthode avait été adoptée dès le commencement de la négociation.

Le soussigné comte de Yarmouth, se voit obligé de revenir sur la manière dont il a été donné à entendre qu'il ait débarqué à Calais revêtu d'un caractère public pour traiter de la paix. Il n'est venu que pour rendre en personne et de vive-voix, la réponse à une communication qu'il avait été prié de faire au gouvernement anglais, fondée sur la basse de l'*uti possidetis* d'après les paroles suivantes de S. Exc. M. de Talleyrand : « Nous ne vous demandons rien » : accompagnées d'assurances positives que la restitution des possessions allemandes de S. M. n'éprouverait aucune résistance. Le même sentiment se trouve également exprimé dans la lettre de M. de Talleyrand à M. Fox, en date du 1^er^ avril. « L'Empereur n'a rien à desirer de ce que possède l'Angleterre. »

Le comte de Yarmouth se croit également obligé de ne pas passer sous silence les remarques faites par S. Exc. le général Clarke, au sujet des délais dans la négociation et de la fréquente communication par courriers. Les réponses de S. M. britannique ont toujours été franches et promptes, et si le nombre des courriers a été considérable, ce ne peut être attribué qu'à des motifs étrangers à S. M.

Les soussignés comtes de Lauderdale et de Yarmouth ne peuvent aucunement souscrire à l'opinion énoncée par S. Exc. le général Clarke dans ladite note, que la négociation « ait été entamée et presque amenée à sa conclusion » dans l'intervalle qui s'est écoulé entre l'époque de la connaissance officielle donnée par le comte de Yarmouth de ses pleins-pouvoirs, et l'arrivée du comte de Lauderdale. Au contraire, ils regardent cette négociation comme ayant à peine commencé. Les conversations auxquelles on a fait allusion ont consisté de la part du plénipotentiaire français, à faire des demandes que le soussigné comte de Yarmouth a uniformément déclaré être admissibles; et de la part de lord Yarmouth à se retrancher dans les bornes de l'*uti possidetis*, comme n'ayant aucune instruction de la part de son gouvernement pour admettre d'autre base de la négociation; base suggérée par la France dans la communication faite par le comte de Yarmouth, et précédemment annoncée dans la lettre de M. de Talleyrand, du 1^er^ avril.

Les soussignés comtes de Lauderdale et de Yarmouth croient inutile de répéter ici les motifs énoncés dans la note officielle présentée par le comte de Lauderdale, et qui ont fait regarder par S. M. la base de l'*uti possidetis* proposée par la France comme susceptible d'une application particulière à l'état respectif des deux pays. C'est pour eux un profond sujet de regret que par l'abandon absolu, et d'une manière aussi prononcée de cette base de la part du Gouvernement français, l'attente et les espérances des deux peuples se voient entièrement frustrées.

Il ne reste aux comtes de Lauderdale et de Yarmouth qu'à déclarer que S. M., toujours prête à écouter des conditions de paix justes et honorables, se repose avec con-

fiance sur les moyens que lui fournissent la loyauté et l'affection de ses sujets. Elle ne se prêtera jamais à des propositions quelconques de négocier sur des bases incompatibles avec l'honneur de sa couronne, et les véritables intérêts de ses sujets.

LAUDERDALE ; YARMOUTH.

Paris, le 9 août 1806.

N°. XVI.

MONSIEUR,

Les prétentions mises en avant par le gouvernement français dans la note officielle de S. Exc. le général Clarke, si incompatibles avec la base proposée d'abord par le même gouvernement, ne nous laissant point d'autre alternative que celle de retourner auprès de notre gouvernement, nous avons l'honneur de prier V. Exc. de vouloir bien nous faire expédier les passeports nécessaires pour nous et notre suite.

Nous profitons de cette occasion, pour renouveller à V. Exc. les assurances de la haute considération avec laquelle nous avons l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

LAUDERDALE ; YARMOUTH.

Paris, le 9 août 1806, 6 heures et demie p. m.

N°. XVII.

Les comtes de Lauderdale et de Yarmouth ont l'honneur de réitérer à S. Exc. le ministre des relations extérieures, la demande qu'ils ont eu l'honneur de lui faire hier à six heures et demie après midi, des passeports nécessaires pour eux et pour leur suite, ainsi que d'un passeport pour un courrier qui l'attend pour partir.

Ils ont l'honneur de renouveller les assurances de leur haute considération.

Paris, le 10 août 1806, 11 heures ½ m.

N°. XVIII.

Paris, le 11 août 1806, 10 heures a. m.

MONSIEUR,

Il est de notre devoir de réitérer la demande déjà deux fois faite d'un passeport de courrier, et en même temps celle des passeports nécessaires pour notre retour en Angleterre.

Nous croyons devoir aussi remarquer à V. Exc. que ces demandes furent faites avant-hier samedi à 6 heures du soir; qu'elles furent renouvellées auprès de V. Exc. hier matin dimanche à onze heures, et que, jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune réponse à ces demandes.

Lorsque V. Exc. se rappelle qu'il s'est passé près de vingt-quatre heures depuis que nous nous sommes adressés pour la sconde fois à V. Exc., et que, sans parler de nos propres passeports, nous nous sommes vus privés dans l'intervalle des moyens d'envoyer un courrier en Angleterre, elle ne peut qu'être entièrement persuadée que, si nous nous abstenons de toute remarque sur un procédé aussi extraordinaire et aussi contraire aux usages reçus, c'est par le desir d'éviter autant et aussi long-temps qu'il sera possible, tout ce qui pourrait occasionner de l'aigreur, et changer la nature et le ton des communications qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les deux gouvernemens.

Nous prions V. Exc. de vouloir bien agréer les assurances de la haute considération avec laquelle nous sommes,

LAUDERDALE; YARMOUTH.

N°. XIX.

Paris, 11 août 1806.

Les soussignés, ministres plénipotentiaires de S. M. l'Empereur des Français Roi d'Italie, ont lu avec attention la note en date du 9 août, que leur ont adressée leurs excellences les plénipotentiaires de S. M. le Roi du royaume-uni de

de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et dans laquelle ils proposent encore l'*uti possidetis* comme base de la négociation.

Les plénipotentiaires français ne savent s'ils doivent penser que, de l'adoption de ce principe, il résultât pour l'Angleterre le droit d'exiger du gouvernement français, pour elle et ses alliés, toutes les restitutions à sa bienséance, sans qu'elle fût tenue à aucune restitution envers la France et ses alliés, des conquêtes qu'elle a faites. Cette prétention serait tellement extraordinaire, qu'autant vaudrait dire que la France signera toutes les conditions qu'il plaira aux plénipotentiaires anglais de rédiger, et certes on ne peut penser que telle soit réellement l'intention du ministère anglais. Il n'a pas envoyé des plénipotentiaires uniquement pour exiger l'admission d'une base indéterminée, qui les rendrait maîtres de toutes les conditions du traité. Dans un état de choses aussi obscur, les plénipotentiaires français demandent des explications propres à les éclairer et à faire marcher la négociation: elles consistent à faire connaître quelles sont les conquêtes que l'Angleterre veut garder, quelles sont celles qu'elle veut rendre à la France et à ses alliés, et quelles sont les conquêtes de la France dont elle desire la restitution. Alors se développera un système de compensation qui donnera une idée claire des principes et des intentions du cabinet britannique. Les plénipotentiaires français sauront quels engagemens ils contractent par l'adoption de la base qui leur est proposée, et certes ils ne peuvent consentir à cette adoption sans comprendre ce qui leur est demandé.

En posant les principes de l'*uti possidetis*, les plénipotentiaires auraient-ils en vue de proposer un moyen d'échange et de compensation? Dans ce cas l'Empereur l'adopte, parce qu'il le trouve conforme aux deux principes déjà consentis de part et d'autre dans les lettres du ministre français des relations extérieures, et du secrétaire d'Etat du département anglais des affaires étrangères; savoir:

1°. Au principe posé par M. Fox dans sa lettre du 26

mars dernier, « que les deux parties auront pour objet que » la paix soit honorable pour toutes les deux et leurs alliés » respectifs, et en même temps de nature à assurer, autant » qu'elles le pourront, le repos futur de l'Europe. »

2°. Au principe joint au précédent par le ministre des relations extérieures dans sa lettre du 2 juin suivant, lequel consiste en « une reconnaissance en faveur de l'une et » de l'autre puissance, de tout droit d'intervention et de » garantie pour les affaires continentales et pour les affaires maritimes. »

Les soussignés assurent LL. EE. les plénipotentiaires de S. M. britannique de leur haute considération.

Signé, CLARKE, CHAMPAGNY.

N°. XX.

MONSIEUR,

Nous recevons à l'instant une note signée par leurs Excellences M. de Champagny et M. le général Clarke, à laquelle dans toute autre circonstance nous aurions répondu sur le champ.

Mais notre devoir est de remarquer à V. Exc. que depuis six heures et demie du soir d'avant-hier, nous sommes restés sans réponse à la demande d'un passeport de courrier, ainsi qu'à nos propres passeports, quoique cette demande ait été réitérée successivement et jusqu'à trois fois pendant cet espace de temps.

Il est de la plus haute importance, dans la position où nous sommes, d'assurer une communication parfaitement libre et non interrompue, et aussi fréquente que nous le jugeons nécessaire avec notre gouvernement.

Nous prions donc V. Exc. de nous satisfaire à ce sujet, afin que nous sachions si dans tous les cas possibles où nous jugerions à propos de demander des passeports, soit pour nous-mêmes, soit pour des courriers, nous soyons sûrs de les obtenir sans aucun délai.

Il nous est également nécessaire d'observer que nous n'a-

vons aucune réponse aux instances que nous avons faites auprès de V. Exc. au sujet de M. Goddard.

Nous avons l'honneur de renouveler à V. Exc. les assurances de la haute considération avec laquelle nous sommes,

LAUDERDALE, YARMOUTH.

Paris le 11 août, 6 heures et demie p. m.

No. XXI.

COPIE *d'une note adressée aux lords Lauderdale et Yarmouth par S. Exc. le ministre des relations extérieures, le* 11 *août* 1806.

Le soussigné ministre des relations extérieures a l'honneur d'adresser à leurs Excellences mylord Lauderdale et mylord Yarmouth, ministres plénipotentiaires de S. M. le Roi d'Angleterre, le passeport de courrier qu'elles ont demandé. Il regrette que l'interruption de travail accordée aux bureaux le jour de dimanche ne lui ait pas permis de l'envoyer plus tôt. Quant à celui que LL. EExc. ont demandé pour eux-mêmes, le soussigné se flatte qu'ils donneront au retard de cette expédition l'interprétation la plus naturelle et la plus propre à prévenir de leur part toute espèce de plainte. Le soussigné ne craindra jamais la responsabilité des lenteurs qui auront pour objet de prolonger de quelques jours l'espoir de pacifier deux grands Etats et de faire cesser le fléau de la guerre sur les quatre parties du Monde. Le soussigné prie Leurs Excellences d'agéer etc.

Signé, CH. M. TALLEYRAND, prince de Bénévent,

No. XXII.

Les soussignés plénipotentiaires de S. M. britannique n'auraient pas différé la réponse à la note du 11 août qui leur a été rémise de la part de leurs Excellences les plénipotentiaires du Gouvernement Français; mais les deman-

des réitérées qu'ils avaient faites à son Excellence le ministre de l'extérieur, des passeports même pour leur courier étant restées sans reponse, ils ont cru préalablement devoir constater s'ils continueraient à jouir de la communication libre et non interrompue avec leur gouvernement, telle qu'elle a toujours subsisté en pareil cas chez tous les gouvernemens de l'Europe.

L'explication que les soussignés ont reçue de la part de S. E. le ministre des relations extérieures leur fait espérer que dans quelque circonstance que ce puisse être, un pareil retardement n'aura plus lieu. Après avoir mûrement pesé la note de leurs Exc., les soussignés observent, que le gouvernement britannique, bien loin de prétendre à exiger du gouvernement « français toutes les res- » titutions à sa bienséance, sans qu'il soit tenu à aucune » restitution envers la France, » n'a témoigné d'autre desir que celui de traiter avec le gouvernement français sur la base qui lui a été proposée par la France elle-même, telle qu'elle se trouve exprimée dans la note de lord Lauderdale; savoir, « de traiter généralement sur la ba- » se de *l'uti possidetis*, qu'on devait observer scrupuleu- » sement, excepté dans le cas du Hanovre, qu'on se pro- » posait de céder à S. M. britannique en entier ».

Quand même il serait possible de se méprendre sur les résultats à tirer nécessairement de ce principe, les discussions de vive-voix qui eurent lieu le 9 du courant, entre les plénipotentiaires français et les soussignés, ne permettaient pas de douter que la proposition ainsi énoncée n'eût été parfaitement entendue par ces plénipotentiaires. En conséquence, les soussignés n'ont qu'à répéter, que d'après les instructions de leur gouvernement, ils ne peuvent faire autrement que d'insister sur ce que ce principe soit préalablement reconnu. Ce n'est qu'à cette condition qu'il leur est permis de continuer la négociation.

Dès que l'on sera d'accord sur ce principe, les soussignés seront prêts à entamer la discussion des autres points indiqués dans la note de lord Lauderdale.

Il ne reste aux soussignés qu'à ajouter, que si le Gouvernement français témoigne la disposition d'adhérer à la proposition, telle que S. M. britannique la suppose avoir été faite par le Gouvernement français, ils s'en féliciteront comme d'un événement des plus fortunés, événement qui promet (d'après le sentiment de M. Fox, cité par leurs Exc.) « une paix honorable pour les deux » nations, et en même temps de nature à assurer le repos » futur de l'Europe ».

LAUDERDALE, YARMOUTH.

Paris ce 11 août, onze heures, p. m. 1806.

N°. XXIII.

Paris ce 14 août 1806 à deux heures, p. m.

MONSIEUR,

Nous croyons devoir prévenir votre Exc., que de très-bonne heure dans la matinée du 12 du courant, nous avons transmis à leurs Exc. les plénipotentiaires français, une note en réponse à celle de leurs Exc. reçue le 11 du même mois. Dans cette réponse, nous nous sommes appliqués à indiquer de nouveau les points qui nous parassaient exiger, sous une forme quelconque, une explication préalable pour nous autoriser en conformité avec nos instructions à poursuivre la négociation actuelle.

Le silence de leurs Exc. les plénipotentiaires français à cet égard, nous donne lieu à présumer que dans le moment actuel nous ne devons pas nous attendre à une pareille explication de leur part.

C'est d'après cette idée que nous desirons mettre un terme à l'attente générale des deux nations, vu le peu d'apparence qu'il y a de le voir réalisé. Nous sentons que la demande que nous faisons dans de pareilles circonstances des passeports pour notre retour, pourrait être susceptible d'interprétations d'une nature à retarder l'heureux moment où les vues du gouvernement français se

rapprocheront davantage de celles qu'on lui avait supposées. C'est pour ôter jusqu'à la possibilité d'un pareil inconvénient que nous croyons devoir assurer votre Exc. qu'une démarche quelconque qui aurait l'effet de mettre des obstacles au renouvellement de la négociation serait par-là même contraire à nos intentions; malgré que par les raisons que nous avons détaillées, nous nous voyions obligés de mettre un terme à notre mission.

Il ne nous reste plus que d'assurer votre Exc. que si, pour le bonheur des deux nations, , il arrivait que nous nous fussions trompés dans l'induction que nous avons tirée du silence des plénipotentiaires français, nous attendrons pendant un temps raisonable les explications que leurs Exc. pourraient avoir à nous communiquer.

Pour prévenir cependant la répétition d'une demande aussi pénible pour nous de faire, qu'il le serait à V. Exc. de la recevoir dans le cas où les négociations n'auraient point une issue favorable, nous la prions de nous munir des passeports nécessaires pour nous et notre suite, pour être mis en usage selon les circonstances.

Nous avons l'honneur de renouveller à V. Exc. les assurances de notre haute considération.

LAUDERDALE, YARMOUTH.

N°. XXIV.

Paris le 17 août 1806.

Le soussigné a l'honneur de prévenir S. Exc. le ministre des relations extérieures, que S. M. britannique a daigné accueillir la demande du comte de Yarmouth, et lui permettre de retourner en Angleterre. D'après la teneur des pleins pouvoirs du soussigné déjà communiqués à leurs Exc. les plénipotentiaires français, il est autorisé à traiter conjointement ou séparément avec le Gouvernement français; et il vient de recevoir de sa cour de nouvelles instructions précises à cet effet, dans le cas où la

réponse à la note du 11 de ce mois serait de nature à permettre au soussigné de poursuivre la négociation.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à S. Exc. les assurances de sa haute considération.

LAUDERDALE.

N°. XXV.

Paris, ce 22 août 1806.

Le soussigné ministre plénipotentiaire de S. M. britannique, se voit dans la nécessité de rappeler à S. Exc. le ministre des relations extérieures, 1°. que dans la matinée du 12 de ce mois, une note signée par le soussigné et par le comte de Yarmouth, en date du 11, fut remise à S. E. le général Clarke, dans laquelle les soussignés observèrent, « que le gouvernement britannique, bien loin de prétendre à exiger du Gouvernement français toutes les restitutions à sa bienséance, sans qu'il fût tenu lui-même à aucune restitution envers la France, n'a témoigné d'autre desir que celui de traiter avec le Gouvernement français sur la base qui lui a été proposée par la France elle-même, telle qu'elle se trouve exprimée dans la note de lord Lauderdale; savoir, de traiter généralement sur la base de *uti possidetis*, que l'on devait observer scrupuleusement excepté dans le cas du Hanovre, qu'on se proposait de céder à S. M. britannique en entier. Que quand même il serait possible de se méprendre sur les résultats à tirer nécessairement de ce principe, les discussions de vive voix, qui eurent lieu le 9 du courant, entre les plénipotentiaires français et les soussignés ne permettaient pas de douter que la proposition ainsi énoncée n'eût été parfaitement entendue de ces plénipotentiaires; qu'en conséquence, les soussignés n'avaient qu'à répéter que d'après les instructions de leur gouvernement, ils ne pouvaient faire autrement que d'insister sur ce que ce principe fût préalablement reconnu, et que ce n'était qu'à cette condition qu'il leur était permis de continuer la négociation. »

2°. Que le 14 de ce mois le soussigné, conjointement avec le comte de Yarmouth, eut encore l'honneur de marquer par écrit à S. Exc. le ministre des relations extérieures, « que le silence de leurs Exc. les plénipotentiaires français, » par rapport à la note du 11 de ce mois, « donnait lieu au soussigné de présumer, que dans le » moment actuel ils ne devaient pas s'attendre à une ex» plication telle qu'elle avait été demandée dans la note » du 11, pour autoriser les soussignés, en conformité » avec leurs instructions, à poursuivre la négociation. »

» Que d'après cette idée, ils desiraient mettre un terme » à l'attente générale des deux nations, vu le peu d'appa» rence de la voir réalisée. Qu'ils sentaient que la demande » faite dans de pareilles circonstances, des passeports pour » leur retour, pourrait être susceptible d'interprétations » d'une nature à retarder l'heureux moment où les vues » du gouvernement français se rapprocheraient davantage » de celles qu'on lui avait supposées. Que pour ôter jus» qu'à la possibilité d'un pareil inconvénient, ils croyaient » devoir donner des assurances, qu'une démarche quel» conque qui aurait l'effet de mettre des obstacles au re» nouvellement de la négociation, serait par là même con» traire à leurs intentions, malgré que, par les raisons » déjà détaillées, ils se voyaient obligés de mettre un terme » à leur mission. »

Le soussigné, en voyant tarder la réponse à ces communications, s'est persuadé que ce délai pouvait provenir de dispositions favorables au progrès de la négociation, et qu'il serait enfin compensé par une réponse conforme à cette interprétation. Lors même qu'il n'en a vu arriver aucune, il a persévéré également dans une conduite qui a dû prouver incontestablement la sincérité du desir qu'il avait manifesté de recevoir des explications qui le missent en état de poursuivre les objets de sa mission.

Mais si, dès le 14 de ce mois, le soussigné, conjointement avec le comte de Yarmouth, s'est vu obligé d'observer à S. Exc. le ministre des relations extérieures, qu'il appréhendait (d'après le silence de leurs Exc. les plénipo-

tentiaires français), qu'il ne serait fait aucune réponse à ce sujet, etc., et si à cette époque ils ont cru devoir déclarer la nécessité où ils étaient, en conformité avec les ordres de leur souverain, de demander des passeports pour leur départ, le soussigné n'a pas besoin de remarquer à S. Exc. le ministre des relations extérieures, combien les nouveaux délais survenus depuis cette date prescrivent impérieusement au soussigné de renouveler instamment cette demande.

En même temps le soussigné doit ajouter, que ne pouvant se persuader que dans le cas où la réponse ne dût pas être favorable, S. Exc. le ministre des relations extérieures eût différé pendant un aussi long intervalle l'adoption de la seule alternative de l'envoi des passeports, il ne se refuse pas entièrement, même aujourd'hui, à l'espoir de voir établie de nouveau la proposition telle que les ministres de S. M. britannique l'ont comprise avoir été faite de la part du gouvernement français, puisque c'est ainsi seulement que l'attente des deux nations pourra être enfin réalisée.

Quand même ces espérances ne seraient point fondées, le soussigné ne regrettera jamais un délai qui lui a fourni l'occasion de prouver, d'une manière non équivoque, le desir sincère d'une paix solide et honorable, dont S. M. britannique n'a cessé d'être animée, et dont S. M. a donné la meilleure preuve en autorisant le soussigné à traiter sur la base proposée en premier lieu par la France. C'est dans cette même vue que le soussigné a supporté une aussi longue incertitude sans faire à cet égard la moindre réclamation.

Aujourd'hui, en priant S. Exc. le ministre des relations extérieures de lui faire passer provisoirement, et pour être mis en usage dans les cas déjà indiqués, les passeports nécessaires pour lui et pour sa suite, le soussigné croit avoir adopté le seul moyen de prévenir la nécessité où il pourrait autrement se trouver (s'il se voyait forcé de renouveller cette demande), de l'accompagner de réclamations telles que l'autoriseraient le droit des gens et la dignité de son souverain.

LAUDERDALE.

N°. XXVI.

Paris, le 25 août 1806.

Le silence constamment maintenu par leurs Exc. les plénipotentiaires français, ainsi que par S. Exc. le ministre des relations extérieures, après la note officielle du soussigné et du comte de Yarmouth, en date du 11 de ce mois après la lettre adressée à S. Exc. le ministre des relations extérieures en date du 14; et après la note officielle du soussigné en date du 22 du courant, semble annoncer clairement que le gouvernement français a abandonné tout desir de la paix sur la base que lui-même avait d'abord proposée, et que le soussigné a uniformément déclaré être la seule et unique base sur laquelle il était autorisé à traiter avec ce gouvernement.

Dans cet état des choses, le soussigné ne saurait se flatter qu'il puisse résulter aucun avantage de son séjour prolongé à Paris; tandis que d'un autre côté un délai ultérieur doit nécessairement donner lieu de croire aux deux nations, ainsi qu'à l'Europe entière, que la paix, l'objet de leurs vœux, est sur le point d'être conclue, au moment même où tout espoir raisonnable à cet égard paraît s'être entièrement évanoui. Fortement pénétré de ce sentiment, le soussigné se voit obligé à terminer sa mission, en faisant à S. Exc. le ministre des relations extérieures, la demande formelle des passeports nécessaires pour son retour auprès de son souverain.

En même temps, et d'après l'esprit de conciliation qui a constamment caractérisé toutes ses démarches depuis son arrivée à Paris, le soussigné, aujourd'hui même qu'il se voit obligé, par ses instructions, à faire la demande de ses passeports, ne peut se résoudre à rendre impossible une communication de la part du Gouvernement français, de nature à mettre le soussigné à même de poursuivre la négociation, quoique d'après le silence prolongé de ce Gouvernement, il ne puisse guère s'attendre à une issue aussi favorable.

Ce ne sera donc que dans la matinée de mercredi prochain, 27 de ce mois, que le soussigné aura l'honneur de se rendre en personne chez son Exc. le ministre des relations extérieures, pour faire la demande formelle et définitive des passeports nécessaires pour lui et pour sa suite. Il ajoute seulement que les passeports, dont il fera la demande, seront pour son retour immédiat, et non des passeports pour être mis en usage selon les circonstances, comme il les a en dernier lieu demandés.

LAUDERDALE.

N°. XXVII.

25 août 1806.

Messieurs les plénipotentiaires de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, desirant entretenir son Exc. M. le comte de Lauderdale, plénipotentiaire de S. M. britannique sur l'objet de la dernière note que son Exc. leur a adressée, l'engagent à se rendre demain, vers trois heures, au ministère de l'intérieur, où ils seront réunis, si toutefois cette heure peut convenir à son Excellence.

M. de Champagny a l'honneur de proposer à M. le comte de Lauderdale de dîner chez lui à la suite de la conférence. Il espère que son Exc. voudra bien amener à dîner MM. Goddard, Stewart et Maddisson.

N° XXVIII.

Le comte de Lauderdale, plénipotentiaire de S. M. britannique, a l'honneur d'accuser la réception de la note qui vient de lui être remise de la part de LL. EE. les plénipotentiaires français.

Il aura l'honneur de se rendre vers trois heures demain, au ministère de l'intérieur, et de dîner ensuite chez Son Exc. M. de Champagny. MM. Goddard, Stewart et Maddisson auront également l'honneur de s'y rendre pour l'heure du dîner.

LAUDERDALE.

N°. XXIX.

Paris le 29 août 1806.

Au moment de renouer avec LL. EE. les plénipotentiaires français la conférence du 26 de ce mois, le soussigné plénipotentiaire de S. M. britannique se croit obligé de remettre sous les yeux de LL. EE. l'état de négociation tel qu'il se trouve à la suite de la note remise de la part du soussigné et du comte de Yarmouth, le 12 du courant. LL. EE. les plénipotentiaires français verront, d'après cet exposé, qu'au point où en est actuellement la discussion, il n'est plus permis au soussigné de la continuer, à moins que, par l'admission de l'unique base sur laquelle il est autorisé à négocier, LL. EE. ne lui fournissent de nouveaux motifs pour justifier une pareille détermination.

Dans la note officielle remise à LL. EE. les plénipotentiaires français le 12 août, il leur fut observé, « que le gouvernement britannique, bien loin de prétendre à exiger du gouvernement français toutes les restitutions à sa bienséance, sans qu'il soit tenu à aucune restitution envers la France, n'a témoigné d'autre desir que celui de traiter avec le gouvernement français sur la base qui lui a été proposée par la France elle-même, telle qu'elle se trouve exprimée dans la note de lord Lauderdale, savoir, de traiter généralement sur la base de l'*uti possidetis*, qu'on devait observer scrupuleusement, excepté dans le cas du Hanovre, qu'on se proposait de céder à S. M. britannique en entier.

» Quand même il serait possible de se méprendre sur les résultats à tirer nécessairement de ce principe, les discussions de vive voix qui eurent lieu le 9 du courant, entre les plénipotentiaires français et les soussignés, ne permettraient pas de douter que la proposition ainsi énoncée n'ait été parfaitement entendue de ces plénipotentiaires.

» En conséquence les soussignés n'avaient qu'à répéter que, d'après les instructions de leur gouvernement, ils ne pouvaient faire autrement que d'insister sur ce que ce prin-

cipe fût préalablement reconnu. Ce n'est qu'à cette condition qu'il leur est permis de continuer la négociation. »

Cette note resta sans réponse jusqu'au 25 du mois, que LL. EE. les plénipotentiaires français marquèrent par écrit au soussigné, « que, desirant l'entretenir sur l'objet de la dernière note qu'il leur avait adressée, ils l'engageaient à se rendre le lendemain au ministère de l'interieur, où LL. EE. seraient réunies.

Le soussigné se dispense de faire aucune observation sur l'intervalle qui s'est écoulé entre l'envoi de la note du 11 et l'époque où l'on y a répondu, ainsi que sur la manière dont on a évité d'entrer en matière, par écrit, sur le contenu de cette note, suivant l'usage de tous les temps et de tous les pays, toutes les fois qu'il s'agit des affaires de cette importance. Il se borne à remarquer que, lorsqu'après un aussi long délai, et à la suite d'une invitation par écrit, le soussigné s'y est rendu dans l'espoir de recevoir enfin la décision du gouvernement français sur le contenu de la note officielle du 11, la conférence n'a paru tendre de la part de LL. EE. les plénipotentiaires français, qu'à engager le soussigné à présenter le projet détaillé d'un traité.

Déjà dans la note du 11 août, le soussigné, conjointement avec le comte de Yarmouth, avait déclaré formellement que, jusqu'à ce que la France eût adopté la base telle que le gouvernement britannique la croyait avoir été proposée en premier lieu par elle, il ne lui était point permis d'entrer dans les détails de la négociation. Aussi, quand même le soussigné aurait pu s'oublier au point d'accéder à la proposition faite dans la dernière conférence par LL. EE. les plénipotentiaires français, non-seulement il aurait fallu pour cela qu'il abandonnât les seules conditions que ses instructions l'autorisent à admettre comme base de la négociation, mais qu'il s'exposât encore à une contradiction manifeste en présentant d'abord l'ensemble d'un projet de traité, dont les détails devaient résulter de la négociation même; négociation que le soussigné avait déclaré ne pou-

voir entamer que d'après une reconnaissance préalable de la base en question.

Dans cet état des choses, le soussigné, après avoir assisté, selon le desir de LL. EE. les plénipotentiaires français, aux conférences qu'elles lui ont proposées, après avoir mûrement réfléchi sur toutes les communications qu'il a reçues de LL. EE., et s'être ainsi pleinement convaincu que les vues actuelles du gouvernement français sont fort éloignées de celles que S. M. Britannique a dû lui supposer; enfin, que la continuation de la négociation actuelle ne pourra désormais avoir d'autre effet que celui d'entretenir, chez les deux peuples, un espoir qui ne saura être réalisé, le soussigné croit de son devoir de déclarer formellement a LL. EE. les plénipotentiaires français, la résolution où il est, conformément aux instruction de son souverain, de mettre un terme à sa mission. L'admission, par écrit, de la base si souvent mise en avant par le soussigné, pourra seule apporter du changement à cette détermination.

Signé, LAUDERDALE.

N°. XXX.

COPIE *d'une note adressée par le Ministre des relations extérieures au comte de Lauderdale.*

Le 4 septembre 1806.

Le soussigné ministre des relations extérieures, a mis sous les yeux de S. M. l'Empereur, Roi d'Italie, les notes successives de S. Exc. M. le ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique, en date du 9 août, du 10, du 11 au matin, du 11 au soir, du 14, du 22 et du 25 du même mois. Il a reçu l'ordre d'adresser à S. E. le comte de Lauderdale, relativement à ces diverses notes, la déclaration suivante.

Avant la nomination de lord Lauderdale, la négociation entre la France et l'Angleterre présentait tous les caractères d'une discussion calme et modérée; mais à son arrivée, elle sembla prendre tout-à-coup une direction inattendue,

et S. M. l'Empereur ne put qu'être extrêmement surprise d'apprendre presque simultanément, et l'intervention d'un second plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Angleterre, et la demande formelle de passeports pour son retour.

Une seule conférence avait eu lieu; la seconde n'était pas encore indiquée; les visites que prescrivent les égards réciproques n'avaient pas été faites par le nouveau ministre plénipotentiaire de S. M. britannique, et cependant des demandes de passeports se renouvelaient d'heure en heure; en vain les plénipotentiaires de S. M. l'Empereur s'efforcèrent-ils de se faire entendre; en vain ils donnèrent, en vain ils demandèrent des explications; ils n'éprouvèrent que le refus le plus persévérant d'écouter tout ce qui pouvait tendre à une conciliation.

Les ministres de S. M. l'Empereur dûrent lui rendre compte des obstacles qu'ils rencontraient et des dégoûts qu'ils avaient à essuyer; et S. M. jugeant des vues du plénipotentiaire de S. M. britannique par l'inconvenance des formes impérieuses, et on peut le dire, sauvages, qu'il n'avait pas craint d'adopter, dut voir avec évidence que la véritable intention de lord Lauderdale avait été de venir rompre précipitamment une négociation qui, dans son principe, annonçait une prompte et heureuse issue.

Toutefois S. M. voulant éprouver si en portant la modération jusqu'à l'extrême degré de l'impassibilité, le plénipotentiaire anglais ne se déterminerait pas à choisir, des formes plus conciliantes, fit à l'amour de la paix le pénible sacrifice de tolérer que le ministre d'un gouvernement ennemi vînt affecter, au sein même de sa capitale un ton de menace et de supériorité; mais enfin les expressions contenues dans la sixième note, l'ont obligé à reconnaître l'impossibilité de conclure une paix avec un plénipotentiaire dont toutes les demandes sont des offenses, et toutes les démarches des traits d'hostilité, et le soussigné a reçu en conséquence l'ordre de remettre à S. Exc. lord Lauderdale les passeports qu'il a si persévéramment demandés.

Mais, en même temps, S. M. l'Empereur et Roi a

enjoint au soussigné de déclarer formellement qu'elle désire autant que cela dépend d'elle que la négociation ne soit pas interrompue, et qu'elle soit continuée en tel lieu que ce soit, dans un véritable esprit de conciliation avec une franche et mutuelle disposition de s'entendre, et selon les usages et dans les formes convenues chez toutes les nations.

Jamais S. M. ne souffrira que ses ministres déféreni à rien de ce qui pourra être contraire à sa dignité, et qui pourrait s'écarter des principes de la plus parfaite égalité entre les grandes puissances. Il est sans exemple dans l'histoire, et entre deux nations qui ne peuvent s'arroger aucun droit de supériorité que le plénipotentiaire de l'une ose dicter à l'autre les conditions et les formes d'une délibération, et tracer autour de lui le cercle de Popilius; et c'est ce que n'a pas craint de faire le ministre de S. M. le Roi d'Angleterre, comme si la paix n'était pas moins un besoin pour l'Angleterre que pour la France; comme si les chances de la guerre étaient toutes contre la nation française, et que seul, elle en dût supporter tous les maux.

Le soussigné a le regret d'avoir à déclarer à S. Exc. lord Lauderdale, que si effectivement sa mission a été de rompre la négociation déjà si avancée, s'il a voulu en faisant succéder au langage doux et conciliant qui avait rapproché les deux gouvernemens, le ton impérieux du reproche et de la menace, prolonger les calamités qu'il était dans son ministère de faire cesser, lord Lauderdale a la triste gloire d'être arrivé à son but: avantage, après tout, bien facile à obtenir; car enfin la paix entre la France en l'Angleterre ne peut être que le résultat d'une négociation faite par des hommes qui sentent ce que chacune de ces deux nations doit à sa rivale, qui recherchent et facilitent, autant qu'il est en eux, les combinaisons et les calculs les plus propres à concilier des intérêts divergens, et qui attachent leur bonheur personnel et l'honneur de leur nom à terminer une lutte, dont la durée est un fléau, non-seulement pour les deux peuples,

ples, mais pour toutes les nations de l'Univers. Or, pour mettre obstacle à un tel bien, il suffit de rester insensible à la gloire d'y coopérer.

Le soussigné doit ici répéter ce qu'il écrivait le 2 juin à S. Exc. M. Fox. « Qu'on ne doit jamais se flatter d'imposer à la France ni des conditions de paix, ni un mode de négociations contraire aux usages. »

Le Gouvernement français continue d'adhérer en ce moment, comme il le faisait à cette époque, aux deux bases de négociation dont on est tombé d'accord de part et d'autre, savoir :

1°. Au principe tiré de la lettre de M. Fox, du 26 mars, que les deux Etats auront pour objet : « Que la » paix soit honorable pour eux et leurs alliés respectifs, » en même temps que cette paix sera de nature à assu- » rer autant qu'ils le pourront le repos futur de l'Eu- » rope. »

2°. Au principe qui établit : « Une reconnaissance en » faveur de l'une et de l'autre puissance de tout droit d'in- » tervention et de garantie pour les affaires continentales » et pour les affaires maritimes. »

Le soussigné a l'honneur de renouveler, etc.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

N°. XXXI.

Le soussigné plénipotentiaire de S. M. britannique a transmis sans délai, à sa cour, la communication qui lui fut faite par son Exc. le ministre des relations extérieures, jeudi 4 de ce mois, et il s'empresse maintenant de répondre à cette communication en intimant à son Exc. la marche que S. M. a jugé à propos de lui prescrire pour sa conduite dans les circonstances actuelles.

S. M. britannique toujours attentive au maintien des liaisons intimes, et de l'alliance qui subsistent entre S. M. et l'Empereur de toutes les Russies, trouve naturellement dans la conduite récente de son illustre allié, et dans les témoignages qu'il vient de donner de l'intérêt qu'il prend

au bien-être de la Grande-Bretagne, et au bonheur général de l'Europe, de nouveaux motifs pour ne séparer en aucun cas ses intérêts de ceux de la cour de Pétersbourg.

Cependant, S. M. ne prétend pas porter ce principe plus loin que ne l'a déjà dû faire le comte de Yarmouth d'après les instructions de M. Fox, dans les communications de sa seigneurie avec le Gouvernement français. Rien n'empêche que les intérêts de la Grande-Bretagne et de la France ne soient traités séparément; seulement S. M. n'autorise pas le soussigné à signer un traité autrement que provisoirement; ce traité ne devant avoir son plein effet que dans le cas où la paix se ferait, entre ce fidèle allié de la Grande-Bretagne et la France; c'est à ces conditions seulement que le soussigné est autorisé actuellement à négocier.

Le soussigné a ordre d'ajouter que S. M. britannique, parfaitement instruite du desir de la cour de Pétersbourg, pour la paix, sur des bases réciproquement honorables et avantageuses, et compatibles en même-temps avec les intérêts de l'Europe, l'a autorisé à faire part aux plénipotentiaires français des conditions auquelles la Russie (d'après la connaissance intime et entière que possède S. M. britannique des intentions de cette cour), serait prête à négocier avec le Gouvernement français, de les rédiger en forme de traité, dans le cas où elles seraient consenties de part et d'autre; et d'insérer dans le traité provisionnel entre la Grande-Bretagne et la France, un article d'après lequel S. M. britannique s'engagerait à employer sa médiation pour obtenir l'accession de S. M. l'Empereur de toutes les Russies à ce traité.

Le soussigné n'ignore pas que c'est aux plénipotentiaires français qu'il doit faire la communication officielle des conditions. En attendant, et pour la satisfaction de son Exc. le ministre des relations extérieures, il n'a aucune difficulté de lui dire, qu'elles seront en substance les mêmes qui ont déjà été communiquées à son Exc. par son Exc. le baron de Budberg.

Le soussigné attendra avec une vive impatience, la ré-

ponse que son Exc. le ministre des relations extérieures voudra bien lui faire par écrit à cette communication. Il lui est d'autant plus essentiel de l'obtenir sous cette forme, que sa cour a remarqué sur ce, que les communications déjà faites par le soussigné, sont plusieurs fois restées sans réponse écrite.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à son Exc. le ministre des relations extérieures, les assurances de sa haute considération.

LAUDERDALE.

Paris ce 13 septembre 1806.

N°. XXXII.

COPIE *d'une note adressée à lord Lauderdale par S. Exc. le ministre des relations extérieures, le* 18 *septembre* 1806.

Le soussigné ministre des relations extérieures a mis sous les yeux de S. M. l'Empereur, Roi d'Italie, la note que S. Exc. milord comte de Lauderdale, ministre plénipotentiaire de S. M. britannique lui a fait l'honneur de lui adresser le 13 de ce mois.

S. M. l'Empereur et Roi voit avec peine que la négociation semble prendre chaque jour une direction rétrograde, et elle peut difficilement s'expliquer à quel but desire arriver le gouvernement anglais.

D'abord on a mis en avant, comme règles convenues, et l'on a voulu faire reconnaître des formes surannées, dont le texte et le fond n'avaient jamais été admis ni même discutés par le Gouvernement français, et lorsque cette difficulté a paru écartée et que MM. les plénipotentiaires français ont fait pressentir des sacrifices qui constatent de plus en plus les dispositions de leur Gouvernement pour la paix, on revient à des points antérieurs à la négociation, et l'on reproduit une question qui trois fois avait été décidée; d'abord par les pouvoir donnés à M. d'Oubril, et dont MM. les plénipotentiaires de S. M.

britannique ont eu connaissance depuis; par les pouvoirs que l'Angleterre avait donnés à milord comte d'Yarmouth et enfin pour la troisième fois par ceux de milord comte de Lauderdale. Il était, ce semble, permis de penser qu'une discussion terminée avant les premières conférences de MM. les négociateurs, et décidée par le fait seul de leur négociation, ne se représenterait plus.

Toutefois S. M. l'Empereur, voulant donner une nouvelle preuve de ses constantes dispositions pour le rétablissement de la paix, adhère à la proposition suivante:

» Que les négociations entre la France et l'Angleterre continueront, et que le ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne pourra introduire dans le traité, soit comme article patent, soit comme article secret, soit dans toute autre forme qui remplira le même but, tout ce qu'il croira utile pour concilier les différends qui existent entre la France et la Russie, et pour la faire participer aux bienfaits de la paix; bien entendu qu'on n'admettra que des propositions respectivement honorables, et ne portant aucune atteinte à la puissance réelle, à la dignité des deux Empires, et qu'on ne verra plus reproduire les propositions étranges que M. de Novoziltzoff avait eu à faire de la part de la Russie, et qui, ayant signalé l'origine d'une coalition vaincue et confondue dès sa naissance, doivent être oubliées avec elle. Il est des propositions qui n'étant que le résultat d'une aveugle confiance et d'un espèce d'enivrement, et n'étant fondées ni sur la force réelle des Etats, ni sur leur situation géographique, sont privées de tout caractère pacifique, et portent avec elles leur réprobation.

La France ne doit abandonner ni les intérêts de l'Empire ottoman, ni une position qui la mette à portée de soutenir cet Empire contre les aggressions dont la Russie le menace ouvertement; mais tous ces objets destinés à entrer dans les dispositions du traité, devant être réservés pour la discussion, le soussigné ne cherchera pas à anticiper sur les résultats qu'elle doit avoir.

Si, depuis les changemens survenus dans le cabinet de S. M. britannique, on continue en Angleterre à vouloir la

paix, la paix peut se faire et se faire promptement. L'Empereur ne s'arrêtera point à quelques sacrifices pour l'accélérer et la rendre durable; mais si les dispositions pour la paix avaient changé à Londre, si les vues sages et libérales, développées dans les premières communications qui ont eu lieu avec l'illustre ministre que regrettent les deux nations, ne prévalaient plus, une discussion vague, des prétentions immodérées et des propositions ambiguës s'écartant du ton de franchise et de noblesse nécessaire pour conduire à un rapprochement véritable, ne feraient qu'aigrir davantage, et seraient indignes des deux peuples

La France ne prétend donner la loi ni à la Russie ni à l'Angleterre; mais elle ne veut la recevoir ni de l'Angleterre ni de la Russie. Que les conditions soient égales, justes, modérées, la paix est faite; mais si l'on se montre impérieux, exagéré, si on affecte la suprématie, si enfin on veut dicter la paix, l'Empereur et le peuple français ne relèveront pas même ces propositions. Confians en eux-mêmes, ils diront ce qu'un ancien peuple répondit à ses ennemis : « Vous demandez nos armes, venez les prendre. »

Le soussigné a l'honneur de renouveler, etc.

Signé, CH. M. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

N°. XXXIII.

Le soussigné plénipotentiaire de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne (en répondant à la note officielle de S. Exc. le ministre des relations extérieures, en date du 13 de ce mois, qui lui a été remise aujourd'hui), commence par observer que c'est à dessein qu'il s'abstient autant qu'il est possible, de toute remarque sur des points qui pourront s'y trouver énoncés, mais qui sont étrangers à l'objet immédiatement en question. Il évitera par ce moyen des discussions qui seraient de nature à lui faire oublier le ton et la mesure que lui prescrit son devoir dans tout le

cours de sa mission. Cette conduite est aussi la seule conforme à cet amour de la paix, qui caractérise toutes les démarches du Roi son maître.

Lorsque le soussigné se représente qu'il est venu à Paris, autorisé à faire la paix sur des conditions censées proposées par la France; que malgré le refus de S. M. I. de toutes les Russies de ratifier le traité signé par M. d'Oubril, et les avantages éclatans obtenus par les armes de S. M. dans l'Amérique espagnole il s'est vu à même de donner (ainsi qu'il a eu l'honneur de le faire) à S. Exc. le ministre des relations extérieures, des assurances que les demandes de sa cour en sa propre faveur n'en seraient pas essentiellement augmentées; le soussigné a dû être surpris de voir que l'on veuille supposer à son gouvernement l'intention de se montrer impérieux, exagéré. Il ne l'est pas moins de ce qu'en répondant à une note dans laquelle il avait eu l'honneur d'expliquer distinctement à S. Exc. que c'était sur les conditions énoncées par S. Exc. le baron de Budberg, que l'on insistait en faveur de la Russie, S. Exc. ait cru devoir marquer du sceau de réprobation des conditions proposées dans des circonstances totalement différentes, par M. Novoziltzoff, et la nature desquelles le soussigné se trouve par le fait entièrement ignorer.

Toutefois, après s'être expliqué comme l'a fait le soussigné vis-à-vis de son Exc. le ministre des relations extérieures, et lui avoir fait entendre qu'il n'est autorisé à traiter que de manière à s'assurer de ce que la paix avec la Grande-Bretagne et la Russie se fera au même moment, et après avoir reçu, dans la note officielle d'hier, l'assurance que le Gouvernement français ne se refuse point à l'admission d'un article qui aura pour but de pourvoir à cet objet indispensable, le soussigné n'a aucune difficulté à reprendre les conférences avec LL. EE. les plénipotentiaires français, dès que leurs Exc. auront été autorisées à cet effet.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à son Exc. le

ministre des relations extérieures, l'assurance de sa haute considération.

LAUDERDALE.

Paris, ce 19 septembre 1806.

No. XXXIV.

Paris, ce 22 septembre 1806.

MYLORD,

J'ai l'honneur de vous informer que S. M. ayant jugé utile à son service de retenir près de sa personne M. le général Clarke, pendant le cours d'un voyage qu'elle est sur le point d'entreprendre, M. de Champagny sera désormais chargé de suivre seul la négociation commencée avec V. Exc. J'ai fait connaître les intentions de S. M. à ce ministre qui a l'ordre de s'entendre avec vous, pour que le cours des conférences et de la correspondance des deux légations n'éprouve aucune interruption. Je dois en même temps vous annoncer qu'étant moi-même destiné à suivre S. M., je ne continuerai pas moins de correspondre avec V. Exc.; l'ordre général du service étant tel que toutes les dépêches de mon ministère me seront journellement et régulièrement adressées.

Je prie V. Exc. d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Signé CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

No. XXXV.

Paris le 22 septembre 1806.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la lettre de V. E. en date d'aujourd'hui, par laquelle elle me donne l'avis que M. de Champagny sera désormais chargé de suivre seul la négociation avec moi, et que ce ministre a ordre de s'entendre avec moi pour que le cours des

conférences et de la correspondance n'éprouve aucune interruption.

En remerciant V. Exc. de cette communication, j'ai l'honneur de lui observer qu'il n'est pas moins essentiel de pourvoir, comme V. Exc. le fera sans doute avant son départ, à ce que la communication par courrier avec mon gouvernement me soit assurée pendant votre absence, sans délai ou empêchement quelconque, ainsi qu'il s'est pratiqué depuis mon arrivée ici. Il ne peut échapper à V. Exc. combien il serait impossible de vous faire parvenir à temps les demandes que j'ai occasion de faire à ce sujet, à mesure que le besoin en naît; et je la prie en conséquence de vouloir bien m'indiquer la personne à laquelle je dois m'adresser pour cet objet pendant son absence.

Si l'envoi des journaux anglais à V. Exc., à mesure qu'ils arrivent, pouvait lui être agréable, j'aurai l'honneur de le continuer ainsi que par le passé.

Je prie V. Exc. d'agréer les assurances de ma haute considération.

LAUDERDALE

N°. XXXVI.

24 septembre 1806.

MYLORD,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris les ordres de S. M. sur l'objet de la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire sous la date du 22 septembre, et qu'elle a immédiatement autorisé M. de Champagny son ministre plénipotentiaire, de vous délivrer tous les passeports qui seront nécessaires à V. Exc. pour assurer la régularité et la célérité de ses communications avec le ministère de S. M. Britannique.

J'ai l'honneur de renouveler à V. Exc., etc.

Signé, CH. MAUR. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

N°. XXXVII.

Paris, le 26 septembre 1806.

MONSIEUR,

Je ne perds pas un moment à faire connaître à V. Exc. que le résultat de la conférence que j'ai eue aujourd'hui avec S. E. M. de Champagny, ne me laisse malheureusement aucun espoir de pouvoir amener les négociations de la part de la Grande-Bretagne et de la Russie à une issue favorable.

Dans cet état des choses, et d'après mes instructions, il ne me reste d'autre parti à prendre que de m'adresser à V. Exc. pour les passeports nécessaires, afin que je puisse retourner auprès de mon souverain.

En faisant ainsi cette demande à V. Exc., je ne saurais me refuser au plaisir que je ressens à témoigner ma reconnaissance de toutes les attentions personnelles que V. Exc. a bien voulu me marquer pendant mon séjour à Paris, et à exprimer en même temps les sentimens d'estime que j'ai toujours ressentis, et que je ressentirai dans tous les temps pour V. Exc.

Je la prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

LAUDERDALE.

N°. XXXVIII.

A S. Exc. mylord comte de Lauderdale.

Mayence, 30 septembre 1806.

Le soussigné ministre des relations extérieures a mis sous les yeux de S. M. l'Empereur, Roi d'Italie, la note que S. Exc. mylord comte de Lauderdale, ministre plénipotentiaire de S. M. britannique, lui a fait l'honneur de lui adresser le 26 de ce mois.

S. M., après s'être prêtée, dans le desir de la paix, à

toutes les propositions qui auraient pu la rendre durable
respectivement utile aux deux puissances contractantes
à leurs alliés, verra avec peine la rupture d'une négo
ciation dont ses dispositions personnelles lui avaient fa
espérer d'autres résultats. Si le cabinet anglais veut renon
cer à la perspective de la paix, si son ministre plénipo
tentiaire doit quitter la France, S. M. se flatte cependan
que le cabinet anglais et lord Lauderdale, lorsqu'ils mes
reront l'étendue des sacrifices qu'elle était disposée à fai
pour avancer le retour d'une sincère réconciliation, aurai
la conviction intime que S. M. voulait, pour le bonheur du
Monde, ne mettre en balance aucun avantage avec ceux de
la paix, et que l'intention d'en assurer les bienfaits à ses
peuples, pouvait seule décider son cœur paternel à des sa-
crifices non-seulement d'amour-propre, mais de puissance,
plus considérables que ne l'aurait indiqué l'opinion même
du peuple anglais, au milieu d'une guerre où il aurait ob-
tenu, sans aucun mélange de revers, de constans avan-
tages.

Toutefois s'il était dans la destinée de l'Empereur et du
peuple français de vivre encore au milieu des guerres et des
orages que la politique et l'influence de l'Angleterre auraient
suscités, S. M., après avoir tout fait pour mettre un terme
aux maux de la guerre, se voyant déçue dans ses plus chères
espérances, compte sur la justice de sa cause, sur le cou-
rage, l'amour, la puissance de ses peuples.

Mais se rappelant encore les dispositions qu'elle avait
toujours exprimées dans le cours de la négociation, S. M.
ne peut voir qu'avec regret que l'Angleterre, qui pouvait
illustrer et affermir sa vaste puissance par le bienfait de la
paix, dont le besoin se fait sentir à la génération actuelle et
au peuple anglais comme à tous les autres, en laisse volon-
tairement échapper la plus belle occasion. L'avenir fera
connaître si une coalition nouvelle sera plus contraire à la
France que les trois premières : l'avenir dévoilera si ceux
qui se plaignent de la grandeur et de l'ambition de la France,
n'ont pas à imputer à leur haine, à leur injustice, et la
grandeur et l'ambition dont ils l'accusent. La France ne s'est

agrandie que par les efforts renouvelés tant de fois pour l'opprimer.

Néanmoins, quelles que soient les inductions qu'on puisse tirer pour l'avenir des exemples du passé, S. M. sera prête, si les négociations avec l'Angleterre doivent être interrompues, à les reprendre, au milieu de toutes les chances des événemens : elle sera prête à les rétablir sur les bases posées de concert avec l'illustre ministre que l'Angleterre a perdu, et qui, n'ayant plus rien à ajouter à sa gloire que le rapprochement des deux peuples, en avait conçu l'espérance, et a été enlevée au Monde au milieu de son ouvrage.

Le soussigné a l'honneur de prévenir S. Exc. milord comte de Lauderdale, que M. de Champagny a été autorisé à lui délivrer les passeports qu'il a demandés. Il saisit avec empressement l'occasion de lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Signé, CH. M. TALLEYRAND, *prince de Bénévent.*

Fin des Pièces officielles.

TABLE

DES MATIÈRES.

Discours de l'Archi-chancelier au Sénat, le 14 octobre 1806, Page 1
Lettre de l'Empereur au Sénat, 1
Premier Rapport du Ministre des Relations extérieures à l'Empereur, en date du 3 octobre 1806. 4
Première Note du Ministre des Relations extérieures, en date du 11 septembre 1806, au général de Knobelsdorff, 7
Note de M. de Knobelsdorff au Ministre des Relations extérieures, en date du 12 septembre 1806, 9
Seconde Note du Ministre des Relations extérieures à M. de Knobelsdorff, en date du 13 septembre 1806, 10
Troisième Note du même au même, 11
Seconde Note de M. de Knobelsdorff au Ministre des Relations extérieures, 12
Second Rapport du Ministre des Relations extérieures à l'Empereur, le 6 octobre 1806, 13
Troisième Note de M. de Knobelsdorff au Ministre des Relations extérieures, 15
Proclamation de l'Empereur à l'Armée française, 18
Décret impérial daté du quartier-général de Bamberg, le 7 octobre 1806, 19
Circulaire du Ministre de la Marine et des Colonies aux Amiraux et aux Préfets maritimes, 20
Circulaire du Ministre de l'Intérieur aux Préfets de départemens, *Ibid.*
Circulaire du Ministre directeur de l'administration de la guerre aux Généraux commandant les divisions militaires, aux Préfets de départemens et aux Commissaires-Ordonnateurs, 22
Circulaire du Ministre des Cultes aux Évêques de France, 23
Circulaire du Grand-Juge, Ministre de la Justice, aux Procureurs-Impériaux près les Cours de Justice criminelle, 24
Premier Bulletin de la Grande-Armée, 26
Appel de l'Empereur des Français aux peuples de la Saxe, 34
IIe. Bulletin, 35
IIIe. Bulletin, 39

IVe. Bulletin, *Page* 42
Lettre d'un officier prussien à un de ses amis à Berlin, *Ibid.*
Ve. Bulletin, 43
VIe. Bulletin, 51
Lettre de l'Empereur aux Archevêques et Evêques de l'Empire français, 55
VIIe. Bulletin, 56
Capitulation de la ville et citadelle d'Erfurth, 57
VIIIe. Bulletin, 59
IXe. Bulletin, 60
Xe. Bulletin, 61
XIe. Bulletin, 63
XIIe. Bulletin, 66
Lettre d'un officier prussien à son épouse, 67
XIIIe. Bulletin, 68
Notification du général Mâcon, commandant de la ville de Leipsick, aux banquiers, négocians et marchands de la ville, 71
Copie d'une lettre interceptée, 73
Seconde, troisième et quatrième lettre, 75
XIVe. Bulletin, 77
XVe. Bulletin, 79
Lettre de l'Empereur au Roi de Prusse, 83
XVIe. Bulletin, 86
XVIIe. Bulletin, 89
XVIIIe. Bulletin, 93
Capitulation de la forteresse de Spandau, 95
Lettre interceptée, 96
XIXe. Bulletin, 100
XXe. Bulletin, 103
Bulletins de la santé du duc de Brunswick, 104
XXIe. Bulletin, 105
Proclamation de l'Empereur aux Soldats, 109
XXIIe. Bulletin, 111
XXIIIe. Bulletin, 117
Capitulation d'un corps prussien, 120
Ordre du général Soult relatif à un corps saxon, 121
XXIVe. Bulletin, 127
Rapport du duc de Brunswick au Roi de Prusse, 130
Capitulation de la ville de Stettin, 132
XXVe. Bulletin, 134
XXVIe. Bulletin, 137
Ordre du jour du 2 novembre 1806, 140
XXVIIe. Bulletin, 141
Note du chargé d'affaires de France près le prince de Hesse-Cassel, 143

Proclamation du maréchal Mortier aux habitans de la Hesse, Page 14
Lettres interceptées, 14
XXVIIIe. Bulletin, 15
XXIXe. Bulletin, 15
Ordre du jour du 8 novembre 1806, 15
XXXe. Bulletin, 16.
Capitulation de la ville et forteresse de Magdebourg, 16
Capitulation du corps du général Blucher, 17
XXXIe. Bulletin, 17
XXXIIe. Bulletin, 17
XXXIIIe. Bulletin, 18
Adresse du Sénat à l'Empereur, 18
XXXIVe. Bulletin, 18
Capitulation de la ville et forts de Hameln, 18
Pieces relatives a la mise en état de blocus des isles Britanniques, et a la levée de 80,000 conscrits pour l'an 1807.
Discours de l'Archi-chancelier au Sénat, le 4 décembre 1806, 18
Message de l'Empereur au Sénat, 19
Rapport du Ministre des Relations extér. à l'Empereur, 19
Autre rapport du même, 19
Décret de l'Empereur, 20
Projet de Sénatus-consulte lû par M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, conseiller d'État, à la tribune du Sénat, le 4 décembre 1806, 20
Exposé des motifs du Sénatus-consulte précédent, Ibid.
Rapport fait au Sénat par M. Lacépède, sur le projet de Sénatus-consulte, 20
Décret du Sénat à ce sujet, 20
Adresse du Sénat à l'Empereur, 21
XXXVe. Bulletin, 21
Lettre du général Von Schœler au général Savary, relativement à la capitulation de la ville d'Hameln, 21
Réponse du général Savary au général Schœler, 21
XXXVIe. Bulletin, 21
Proclamation de l'Empereur aux Soldats, en date du 3 décembre 1806, 21
Ordre du jour de la même date, 22
XXXVIIe. Bulletin, 22
Capitulation du fort de Czentoschau, 22
XXXVIIIe. Bulletin, 22
Capitulation de la forteresse de Glogau, 22
Capitulation de la forteresse de Plassembourg,

XXXIXe. BULLETIN, Page 233
Capitulation de la ville de Nienbourg, 234
XLe. BULLETIN, 237
XLIe. BULLETIN, 238
XLIIe. BULLETIN, 239
XLIIIe. BULLETIN, 242
XLIVe. BULLETIN, Ibid.
XLVe. BULLETIN, 245
Combat de Czarnowo, 247
Combat de Nasielsk, Ibid.
Passage de l'Wrka, 248
Passage de la Sonna, Ibid.
XLVIe. BULLETIN, 251
XLVIIe. BULLETIN, 253
Combat de Pultusk, Ibid.
Combat de Golymin, 254
XLVIIIe. BULLETIN, 256
XLIXe. BULLETIN, 259
Le. BULLETIN, 261
LIe. BULLETIN, 265
Journal des opérations du siége de Breslaw, 268
Capitulation de Breslaw, 279
Copie d'une dépêche du général russe Benigsen, 282
Lettre écrite au Ministre des Relations extérieures par le chancelier du Consulat de France à Bucharest, 284
LIIe. BULLETIN, 285
LIIIe. BULLETIN, 286
Capitulation de la ville de Brieg en Silésie, 288
LIVe. BULLETIN, 291
LVe. BULLETIN, 294

PIÈCES OFFICIELLES RELATIVES AUX TRAITÉS DE PAIX CONCLUS AVEC LE ROI DE SAXE ET LES PRINCES DE SA MAISON, etc.

Discours de l'Archi-chancelier au Sénat, le 17 février 1807, 296
Lettre de l'Empereur au Sénat, 298
Premier Traité, 299
Deuxième Traité, 302
Rapport du Ministre des Relations extér. à l'Empereur, 305
Pièces jointes au Rapport précédent, 310 et suiv.

LVIe. BULLETIN, 319
Combat de Bergfried, 321
Combat de Waterdorf, 323
Combat de Deppen, Ibid.

Page 3
LVIIe. Bulletin, 3
Combat de Hoff, 3
LVIIIe. Bulletin, 3
Combat d'Eylan, 3
Bataille d'Eylan, 3
LIXe. Bulletin, 3
LXe. Bulletin, 3
Capitulation de la forteresse de Schweidnitz, 3
LXIe. Bulletin, 3
Proclamation de l'Empereur aux Soldats de la Grande-Armée, 33
LXIIe Bulletin, 33
LXIIIe. Bulletin, 33
LXIVe. Bulletin, 33
LXVe. Bulletin, 34
LXVIe. Bulletin, 34
LXVIIe. Bulletin, 34
Discours de l'archi-chancelier au Sénat, le 4 avril 1807; 34
Rapport du ministre de la guerre, à S. M. l'Empereur, 34
Message de S. M. l'Empereur au Sénat, 35
Discours de M. le conseiller-d'état, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, au Sénat, 35
Rapport fait au Sénat, au nom de sa commission, par M. Lacépède, l'un de ses membres, le mardi 7 avril 1807, 35
LXVIIIe. Bulletin, 36
LXIXe. Bulletin, ibid.
LXXe. Bulletin, 36
LXXIe. Bulletin, 36
LXXIIe. Bulletin, 36
Suspension d'armes entre les troupes françaises et suédoises, 37
LXXIIIe. Bulletin, 37
LXXIVe. Bulletin, 37
LXXVe. Bulletin, 37
LXXVIe. Bulletin, 38
LXXVIIe. Bulletin, 38
Journal du siége de Dantzick, 38
Capitulation de Dantzick, 40
Discours de l'archi-chancelier au Sénat, le 11 juin 1807, 40
Message de S. M. l'Empereur et Roi, au Sénat, 40
Lettres patentes de S. M. l'Empereur et Roi, pour l'établissement du duché de Dantzick, 40
Arrêté du Sénat, en date du 11 juin 1807, 41
LXXVIIIe. Bulletin,

Combat de Spanden, *Page* 412
Combat de Lomitten, 413
Combat de Deppen, *ibid.*
Journée du 9 juillet, 414
LXXIXe. Bulletin, 417
LXXXe. Bulletin, 423
Lettres interceptées, 427
LXXXIe. Bulletin, 430
LXXXIIe. Bulletin, 431
Armistice entre l'armée française et l'armée russe, *ibid.*
Proclamation de S. M. l'Empereur à la Grande-Armée, 433
LXXXIIIe. Bulletin, 434
Capitulation de la forteresse de Neiss, *ibid.*
LXXXIVe. Bulletin, 438
LXXXVe. Bulletin, 439
LXXXVIe. Bulletin, *ibid.*
Nouvelle des Conférences entre les trois souverains, de France, de Russie et de Prusse, 440
Journal du siége de Neiss, 443
Capitulation de la forteresse de Kosel et forts dépendans, 446
Capitulation de la forteresse de Glatz, 451
LXXXVIIe. Bulletin, 458
Discours de S. A. S. l'Archi-Chancelier, au Sénat, le 24 juillet 1807, en lui apportant les Traités de Paix avec la Russie et la Prusse, 462
Traité de Paix entre la France et la Russie, 463
Traité de Paix entre la France et la Prusse, 470
Discours de M. Lacépède, président ordinaire du Sénat, 477

Pièces Officielles des dernières Négociations entre la France et l'Angleterre.

Déclaration de S. M. Britannique, *Page* 1
Observations sur cette Déclaration, 6
Pièces de la Négociation, 10 et suiv.

Fin de la Table des Matières.